



HAL
open science

La mobilité contextuelle à l'épreuve de la mobilité résidentielle contrainte : dans le cadre de la rénovation urbaine des quartiers d'habitat social à Angers et à Trélazé

Nathalie Buchot

► **To cite this version:**

Nathalie Buchot. La mobilité contextuelle à l'épreuve de la mobilité résidentielle contrainte : dans le cadre de la rénovation urbaine des quartiers d'habitat social à Angers et à Trélazé. Sociologie. Le Mans Université, 2012. Français. NNT : 2012LEMA3005 . tel-00770299

HAL Id: tel-00770299

<https://theses.hal.science/tel-00770299>

Submitted on 4 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse présentée pour l'obtention du grade
de Docteur en Géographie sociale

**La mobilité contextuelle
à l'épreuve de la mobilité résidentielle contrainte
dans le cadre de la rénovation urbaine des quartiers d'habitat social à
Angers et à Trélazé**

Présentée et soutenue publiquement par

Nathalie BUCHOT

le 7 décembre 2012

Membres du jury

Jacques CHEVALIER, professeur émérite de géographie, Université du Maine (Directeur de thèse)

Rodolphe DODIER, professeur de géographie, Université d'Aix-Marseille (Directeur de thèse)

Christian PIHET, professeur de géographie, Université d'Angers (Président du jury)

Raymonde SÉCHET, professeur de géographie, Université de Rennes (Rapporteur)

Christine LÉLEVRIER, professeur de sociologie, Université Paris-Est-Créteil

Didier DESPONDS, professeur de géographie, Université de Cergy-Pontoise (Rapporteur)

Thèse présentée pour l'obtention du grade
de Docteur en Géographie sociale

**La mobilité contextuelle
à l'épreuve de la mobilité résidentielle contrainte
dans le cadre de la rénovation urbaine des quartiers d'habitat social à
Angers et à Trélazé**

Présentée et soutenue publiquement par

Nathalie BUCHOT

le 7 décembre 2012

Membres du jury

Jacques CHEVALIER, professeur émérite de géographie, Université du Maine (Directeur de thèse)

Rodolphe DODIER, professeur de géographie, Université d'Aix-Marseille (Directeur de thèse)

Christian PIHET, professeur de géographie, Université d'Angers (Président du jury)

Raymonde SÉCHET, professeur de géographie, Université de Rennes (Rapporteur)

Christine LÉLEVRIER, professeur de sociologie, Université Paris-Est-Créteil

Didier DESPONDS, professeur de géographie, Université de Cergy-Pontoise (Rapporteur)

REMERCIEMENTS

Je remercie les membres du jury pour leur lecture et leur attention portée à ces travaux de doctorat.

J'exprime mon entière gratitude et mon profond respect à Jacques Chevalier et Rodolphe Dodier qui ont codirigé ces travaux de recherche. Le travail d'accompagnement et de direction ne leur a pas été facile mais au-delà du manuscrit, les résultats sont là. Tous deux m'ont permis d'acquérir un savoir d'une valeur inestimable. Cette valeur comporte deux mots : rigueur et humanité. Le savoir est géographique au sens littéral du terme : Écrire la terre des Hommes. C'est un savoir que je souhaite approfondir et perfectionner. Je les remercie également de la confiance et de la franchise qu'ils m'ont témoignée tout au long de ce chemin.

L'ensemble de l'équipe d'ESO-Le Mans a également contribué à l'aboutissement du travail. Je les remercie tous bien chaleureusement et particulièrement Sébastien Angonnet pour son initiation au logiciel Illustrator et surtout sa précieuse et agréable contribution, à la mise en page avec le logiciel Indesign. De même, je remercie sincèrement Jerémy Buard pour sa prévenance et sa gaité ainsi que Brigitte Bellanger pour sa bienveillance quotidienne. Je souhaite également remercier en toute cordialité, Arnaud Gasnier, Pascale Levêque et Sandrine Baconnier avec qui j'ai découvert, en tant que vacataire, le plaisir de l'enseignement. Je remercie amicalement les doctorants avec qui j'ai partagé les plaisirs et les inquiétudes de l'apprentissage du métier : Amandine Gatien, Stanislas Charpentier, Amina Courant et tout particulièrement Aurélien Taburet pour les conseils et les tracas échangés lors des dernières semaines de finition. Je souhaite exprimer également toute ma considération à Gérard Billard, directeur du laboratoire, pour la confiance qu'il m'a témoignée. Mes remerciements s'adressent également à Marc Dumont, Emmanuelle Renaud Hellier et Sandrine Depeau (ESO-Rennes) avec qui j'ai collaboré dans le cadre d'une commande du PUCA sur les mobilités dans le périurbain, ainsi que Lionel Rougé (ESO-Caen), Laurent Cailly (CITERES-Tours) et Éric Champagne, professeur à l'Université de Montréal, pour leurs encouragements scientifiques.

Ces travaux de recherche ont été financés par l'Union Sociale de l'Habitat grâce à la détermination d'Anne Chemier, conseillère territoriale à l'USH Bretagne-Pays-de-la-Loire. À l'image de nos relations, je la remercie en toute simplicité. Je remercie également

Béatrix Mora, directrice adjointe de la délégation à l'action professionnelle ainsi que Sophie Angotti pour leurs encouragements et leur confiance. Je remercie profondément les personnes rencontrées à Angers et à Trélazé pour avoir partagé leurs vies résidentielles, professionnelles et militantes. Je remercie également mes anciens collaborateurs de Sarthe Habitat et tout particulièrement Laurence Lecourt et Jany Jouy pour leur compréhension à propos de ce nouveau projet professionnel.

Je remercie l'équipe d'Emergence-incubateur du Maine et ses co-locataires, porteurs de projets innovants. Je remercie l'équipe du CEAS, et plus particulièrement Fabienne Dejan, ma collègue DLA avec qui j'ai travaillé, avec grand plaisir sur les enjeux territoriaux du monde associatif sarthois.

Je remercie vivement les coopérateurs élus au Conseil de Surveillance et au directoire du Fenouil-Biocoop. Je remercie aussi mes chers voisins et mes fidèles ami-e-s pour leur soutien sans faille avec des pensées particulières adressées à Patricia, Fanfouette, Valérie, Rebekah et Marcel et Babeth.

Mes remerciements les plus affectueux et les plus infinis s'adressent à toute ma famille et tout particulièrement à Manu pour sa patience redoutable et son écoute sensible, à mes enfants, Gabriel, Florian et Marie pour leur totale participation et leur joie de vivre.

Je dédicace cette thèse, au lieu de mon enfance, qui m'habite et qui m'a emmené jusqu'ici.

SOMMAIRE

Introduction générale	9
PARTIE 1 - La mobilité contextuelle : une nouvelle forme de mobilité ?	19
Introduction partie 1	21
Chapitre 1. Pauvreté et précarité : une accumulation permanente de manques, de difficultés et d'incertitudes	23
Chapitre 2. Les mobilités spatio-temporelles et sociétales	31
Chapitre 3. Habiter, c'est être mobile	59
Chapitre 4. La mobilité contextuelle	77
Conclusion partie 1	85
PARTIE 2 - Les mobilités résidentielles contraintes	87
Introduction partie 2	89
Chapitre 5. Rénovation urbaine et relogement à Angers et Trélazé	93
Chapitre 6. Une démarche de recherche socio-géographique	115
Chapitre 7. Histoires de vie résidentielle	129
Conclusion partie 2	195
PARTIE 3 - Effets, freins et leviers du relogement contraint	197
Introduction partie 3	199
Chapitre 8. Les effets spatiaux, temporeux et sociaux du relogement contraint	201
Chapitre 9. Freins et leviers de la mobilité résidentielle	243
Conclusion partie 3	269
Conclusion générale	273



« La géographie est une science sociale, qui travaille, à travers la dimension spatiale, la tension entre acteurs et systèmes, qui considère avec une égale légitimité explicative la détermination causale et la compréhension, l'analytique et le synthétique, la partie et le tout, le qualitatif et le quantitatif, les formalisations langagières et mathématiques, le texte et la carte, le singulier et l'universel, et qui intègre la nature comme réalité significative au sein du social. Le dépassement de ces antinomies ne se fait pas sur la base d'un compromis mais par une intégration répondant aux objectifs d'un « programme fort » : celui de progresser dans l'intelligence de l'espace des hommes et d'apporter ainsi une double contribution à la maîtrise de cet espace par ses acteurs, petits ou grands, et d'enrichir la connaissance interdisciplinaire du monde social » (Levy, Lussault, 2003).



INTRODUCTION GÉNÉRALE



Tout le monde circule, déménage, téléphone. Ou presque car la mobilité ne va pas de soi. Il faut savoir faire plein de choses pour être mobile : Conduire, marcher, faire du vélo, téléphoner, « surfer sur le net », prendre un bus, réserver un train sur le site de la Sncf, mesurer les distances et les durées. Tout est à portée de main. Mais pourtant, tout cela est difficile. Ce n'est pas être mobile qui est le plus difficile finalement, c'est habiter dans un endroit et plus encore si on veut le choisir.

Oui, c'est confus et c'est justement cette confusion que je veux montrer. Être mobile, s'adapter à une situation, habiter quelque part ne sont pas des choses évidentes. C'est parce que tout le monde le fait, car tout le monde bouge et habite quelque part, que nous avons l'impression que cela est facile et naturel. Comme ce sont deux choses que l'homme fait depuis la nuit des temps, personne n'ose dire que c'est difficile. Et quand cela se réalise, personne n'ose dire que cela a été difficile, voire compliqué.

La thèse tente de ne faire passer qu'un seul message : Se déplacer et habiter sont des épreuves. Même si cela est dans la nature de l'homme, cela ne lui est plus « naturel ». Le monde ne s'est pas que complexifié, il s'est sophistiqué. L'homme, en recherchant à se simplifier la vie, en voulant se déplacer plus vite sans le moindre effort physique, a finalement complexifié les activités mentales et intellectuelles. Se déplacer et habiter demande un effort physique mais également un effort intellectuel.

La thèse explore donc à la fois les difficultés liées à la mobilité et les problèmes liés à l'habiter. Sénèque a écrit « *ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles* ». Or, ce n'est pas d'oser qui est difficile. Ce qui est difficile, c'est d'oser dire que c'est difficile. Par ces travaux de recherche, je rejoins la communauté des géographes et des sociologues qui montrent à travers leurs ouvrages et leurs recherches toute la difficulté de l'homme à se déplacer et à habiter. Je me joins également à tous les professionnels de l'accompagnement et de l'insertion sociale et professionnelle. L'ensemble de ces métiers n'existeraient pas si la mobilité et l'habiter était si facile.

Des travaux destinés à ceux qui ne savent pas ce qu'est la mobilité contextuelle mais qui s'adressent à ceux qui savent

Les résultats de ce travail de thèse sont destinés à un public unique, celui qui ne sait pas et s'adressent à un public spécifique, celui qui sait.

Trois types d'individus composent le public qui ne sait pas : ceux qui ne savent pas définir un contexte, ceux qui ne savent pas ce que peut être la mobilité contextuelle et ceux qui ne savent pas ou ne peuvent pas être mobile contextuellement. Chaque individu peut se retrouver soit dans une seule catégorie ou simultanément se situer dans chacune d'entre elles. Peu importe, il fait partie de ceux qui ne savent pas. Et s'il tente de lire cette thèse, c'est qu'il en éprouve sans aucun doute le besoin, l'envie ou la curiosité. C'est déjà beaucoup. En effet, la motivation est un facteur fondamental pour pouvoir obtenir quelque chose ou atteindre un objectif. Pour autant, la motivation, comme moteur de l'action ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir le réaliser. C'est à cela que nous nous intéressons : à ce qui permet d'atteindre le but ou le point à atteindre et non pas à ce qui (le) motive. Face à la situation d'urgence sociale ou une situation de précarité, voire de pauvreté de certaines personnes, de nombreux travailleurs sociaux se sont posés sans doute ces deux questions : comment faire avec des individus non motivés ? Comment faire avec des individus motivés mais qui ne savent pas comment faire pour atteindre leur but ? Dans un monde où la mobilité se généralise (Lannoy, Ramadier, 2007), elle constitue une condition sine qua none « pour s'en sortir » (Le Breton, 2005). Être mobile demande effectivement la mobilisation de connaissances, spatiales notamment. Avec la généralisation des déplacements et l'injonction croissante à la mobilité, une nouvelle forme de précarité s'est installée de manière prégnante dans notre monde contemporain. Cette thèse est donc destinée à ce public géographiquement précaire.

Mais si cette thèse lui est destinée, elle ne lui est pas adressée. En effet, avant même de diffuser ou d'exploiter les résultats, il est important d'en faire valider le contenu par un comité d'experts scientifiques universitaires. Un jury de thèse est composé de professionnels qui, ont une connaissance scientifique approfondie d'une question, d'un territoire ou d'un public spécifique, qui utilisent des outils et des méthodes de recherches et d'études enseignées à des étudiants, eux-mêmes futurs professionnels de l'enseignement, de la recherche, de l'aménagement ou du développement social et territorial. Cette thèse s'adresse donc de prime abord à ce jury de thèse, en vue d'une validation afin d'offrir une garantie de fiabilité scientifique des propos tenus, des méthodes de recherches utilisées, d'analyses effectuées et de l'interprétation des résultats obtenus. La validation scientifique d'une nouvelle forme de mobilité, la mobilité contextuelle, permettra de proposer ultérieurement un support d'intervention, un outil méthodologique d'études mais aussi des outils opérationnels afin d'enrichir la connaissance territoriale des lieux d'habitation et de mobilité.

La thèse s'adresse donc surtout, à ceux qui savent ce qu'est la mobilité contextuelle mais elle est destinée à ceux qui ne savent pas ou qui ne peuvent pas être mobile contextuellement. Les experts professionnels et scientifiques tels que les urbanistes, les géographes, les travailleurs sociaux ou les aménageurs de l'espace, les élus aux affaires sociales ou chargés de la question des mobilités, de l'insertion sociale et du relogement, etc., vont sans aucun doute trouver que les notions mobilisées sont des notions basiques et connues. Seulement, ce qui semble évident pour un expert géographe ne l'est pas forcément pour un habitant et ce qui semble évident pour un habitant en tant qu'habitué des lieux ne l'est pas forcément pour un expert géographe. Il a donc été choisi d'utiliser principalement une expérience de relogement contraint dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine à Angers et à

Trélazé, auprès de 29 locataires en situation de précarité et auprès des 11 professionnels ou acteurs de la vie sociale, soit un échantillon total de 40 personnes.

Le contexte articule trois dimensions : l'espace, le temps et la société

Tout au long de l'ouvrage, il est fait appel à trois dimensions essentielles de la géographie sociale que sont l'espace, le temps et la société, puisqu'elles sont proposées d'emblée comme socle de définition du terme de contexte. D'autre part, la thèse aborde des thématiques qui auraient pu faire l'objet d'un traitement beaucoup plus approfondi, telle que la politique de la ville, la rénovation urbaine, la démarche d'accompagnement social, les théories de la médiation, etc. Mais, ces thématiques forment uniquement le support empirique qui aide à donner une définition de la mobilité contextuelle. Par conséquent, le lecteur-expert devra, toujours avoir à l'esprit que les travaux sont destinés à ceux qui ne savent pas. Du reste, il sera souvent amené à juger comme élémentaire ce qui apparaît essentiel à connaître pour celui qui ne connaît pas.

En proposant une nouvelle forme de mobilité, telle que la mobilité contextuelle, la thèse répond à un triple enjeu scientifique, social et opérationnel. L'enjeu scientifique consiste à proposer une définition du contexte, comme concept géographique ou comme système géographique. L'enjeu sociétal consiste à proposer la science géographique comme support de lutte contre les inégalités sociales et spatiales (Séchet, 1996). Enfin, l'enjeu opérationnel repose sur l'idée d'apporter un outil d'accompagnement destiné aux individus géographiquement précaires, de façon à les aider à devenir mobile contextuellement et par là même à habiter l'espace.

Après plus de 15 ans d'expérience professionnelle dans l'animation des quartiers d'habitat social et la mise en place d'un service d'habitat adapté chez un bailleur social (Sarthe Habitat), il était devenu nécessaire de réfléchir, c'est-à-dire de poser les réflexions professionnelles dans un cadre scientifique. Le mémoire de Maîtrise et le mémoire de Master ont constitué les prémices de la réflexion scientifique sur cette expérience professionnelle. Le mémoire de Maîtrise a été réalisé en 1999 (IUP Paris 13-EFAS-Lille)¹ et avait pour objet d'identifier les conditions sociales et territoriales d'intégration des exclus des villes dans les territoires ruraux. Il s'agissait de locataires à qui le bailleur proposait un habitat adapté à son mode de vie, en plus de répondre à la composition familiale du ménage et à ses revenus. L'étude qualitative concluait que, bien que les territoires ruraux étudiés à savoir cinq communautés de communes sarthoises soient pourvus de services sociaux tels que qu'un centre social, une agence pour l'emploi, de services commerciaux ou de santé, etc., il était nécessaire de les rendre accessibles par le biais d'une offre nouvelle de mobilités comprenant l'accessibilité et des modalités de transports. Ainsi, l'intégration et l'appropriation d'un nouveau territoire résidentiel étaient conditionnées par l'offre de mobilité et l'accessibilité aux différents services alors qu'il avait été supposé que la qualité d'accueil des professionnels et des habitants constituait un facteur déterminant. Cependant, la mission d'agent d'accompagnement social était axée essentiellement sur la mise en relation des personnes démunies avec les services sociaux du

¹ En 1997, l'École de Formation de l'Animation Sociale avait créé une Licence-Maîtrise avec l'IUP de Paris 13 pour les professionnels.

territoire. La question des modes de déplacements sur le nouveau territoire résidentiel n'avait donc pas pu être travaillée. À cela s'ajoutait le fait que les pratiques sociales avaient une incidence sur les conditions d'intégration dans un nouveau domicile et par là même sur le nouveau territoire. Le mémoire de Master Recherche (Université du Maine) réalisé en 2006, reprenant les travaux du mémoire de maîtrise et s'appuyant également sur cette expérience professionnelle, a permis d'identifier les pratiques sociales et spatiales des personnes démunies résidant en habitat adapté.

C'est dans la continuité de ces travaux et de cette expérience professionnelle que le travail doctoral s'est engagé. L'état de l'art, réalisé en première année de thèse a amené à poser l'hypothèse centrale suivante pouvoir habiter quelque part, il faut être mobile. Habiter, c'est donc être mobile. Un travail bibliographique sur la mobilité puis sur les mobilités ont ensuite abouti à poser une seconde hypothèse : la conception de la mobilité contextuelle en prenant en compte l'espace, le temps et le rapport aux autres. Ayant surtout connaissance par l'expérience professionnelle, des conditions d'habiter des publics en difficultés sociales et financières, il a été donc été choisi de partir de ces situations de précarité pour étudier la notion de mobilité contextuelle. Au départ, avait également été choisi l'espace périurbain, les familles étant le plus souvent demandeuses d'y habiter malgré certains risques d'exclusion que cela comportait. Cependant, faute d'avoir trouvé un financement d'étude sur les territoires périurbains, je n'ai pas pu étudier l'espace périurbain. Pourtant certaines adresses de locataires le permettaient. En effet, le terrain d'expérience professionnelle le rendait possible, mais il apparaissait également qu'une mise à distance du vécu professionnel permettrait d'apporter un autre éclairage théorique et opérationnel. C'est ainsi, qu'en tant que membre du groupe « périurbain » au GIS Socio Habitat, j'ai pu participer à des travaux de recherche sur cette question. Pour autant, le territoire périurbain ne sera pas étudié comme espace. Ici, il est proposé d'étudier le contexte comme un espace.

Déménager sous la contrainte est-il bénéfique ?

Les individus étudiés sont en situation de précarité, donc en accumulation de manques et en situation d'incertitude des lendemains. La projection dans le temps est donc mise à mal. « Bouger pour s'en sortir » (Le Breton, 2005) s'avère difficile. En effet, la mobilité induit une mise en mouvement, une projection dans le temps et une organisation de son déplacement. Comment est-il possible de se mettre en mouvement dans un contexte d'incertitude ?

De plus, n'ayant pas envisagé le nouveau domicile comme un point de départ positif, les individus en situation de contrainte de mobilité résidentielle sont le plus souvent récalcitrants à déménager. Le déménagement est alors vécu dans la crainte.

Enfin, Angers et Trélazé étant des villes pionnières de la rénovation urbaine, les individus étudiés sont parmi les premiers relogés de la rénovation urbaine. L'identification des effets d'un déménagement contraint sur une temporalité longue permet de valider le changement notoire et durable vécu par des habitants en situation de précarité ayant déménagé depuis trois

à six ans. Comment cela se traduit-il dans le concret quotidien des habitants et notamment des habitants des quartiers réhabilités ou faisant l'objet d'une rénovation urbaine ? Qu'est-ce qui fait passer à l'acte de déménager ? Quels sont les blocages et les déclencheurs ? Déménager sous la contrainte leur est-il finalement bénéfique ? Cela a-t-il brisé ou renforcé la spirale de l'exclusion et de la précarité ? Quelles sont les conditions pour que l'installation dans un nouveau lieu et un déménagement soient vécus positivement ? Quels sont les effets, les freins et les leviers de la mobilité résidentielle contrainte sur l'habiter. De plus, les organismes HLM questionnent les politiques de plus en plus incitatives au développement de parcours résidentiels pour leurs locataires. D'autant que, dans le cadre des projets de rénovation urbaine, leurs politiques de mutations vont connaître un essor avec la mise en place d'un livret mobilité tant pour des locataires manifestant des difficultés à vivre dans le parc collectif que pour des locataires en accession à la propriété. Or, s'il est important et nécessaire de mettre à disposition des outils de mobilités de type « parcours résidentiel » et « offre adaptée », il est aussi nécessaire d'appréhender les mécanismes d'appropriation des compétences de mobilité pour les populations les plus fragiles et les plus captives.

Ainsi, à l'aide d'un repérage des savoirs pratiques de mobilité, il est proposé d'identifier les conditions sociales et territoriales d'acquisition et de transmission des compétences de mobilité des habitants. Ainsi, il est supposé de prime abord que l'organisation spatiale, à savoir les transports, la localisation des services et l'organisation sociale du territoire soient des conditions déterminantes de la projection temporelle et de l'appropriation résidentielle.

De par ces politiques incitatives², la question de la mobilité résidentielle prend une grande acuité chez des locataires HLM à la fois en situation de précarité ou de fragilité et concernés par les quartiers en projet de rénovation urbaine. En effet, le passage à l'acte de la mobilité est accéléré, voire imposé, et met à l'épreuve encore plus fortement les ressources et les savoirs pratiques des personnes en situation de précarité.

Trois axes sont plus particulièrement étudiés. Le premier concerne les impacts cognitifs de l'acte de « partir de là et s'intégrer ici ». Les relations de ces personnes aux territoires, aux services, à l'environnement social de voisinage, aux services de proximité du bailleur social, à l'emploi, etc. sont spécifiques, plus contraintes et sans doute plus diversifiées qu'il n'y paraît. La mobilité vers un autre quartier ou vers un autre groupe immobilier du même quartier mérite d'être examinée, à la fois dans la phase amont de la prise de décision et dans la phase aval de l'intégration dans le nouveau lieu d'habitat.

Le deuxième axe concerne les compétences et les savoirs pratiques des professionnels du logement pour aborder les différentes phases de contact avec ces ménages. Quelles sont leurs clefs de lecture des ressources pour la mobilité et des actions d'accompagnement à mener ? Comment gèrent-ils le paradoxe de devoir inciter à la mobilité ?

Le troisième axe concerne la mobilité des précaires proprement dite. Comment celle-ci interroge les opérateurs urbains et les institutions sociales ?

² Loi Molle qui incite à la création de parcours résidentiels

Finalement, l'objectif de l'étude de ces trois axes est de répondre à la question opérationnelle suivante : l'action relogement, en tant qu'action publique a-t-elle pour effet d'activer, de consolider ou de déstabiliser la ressource mobilité des ménages en situation de précarité ? Où et comment les informations cognitives « mobilités » sont-elles acquises, transmises, mobilisées ? Quel accompagnement à la mobilité ? Si le passage à l'acte de la mobilité (relogement, adaptation, appropriation territoriale) est effectif, la perception de soi au monde en est-elle modifiée ? La vision du monde et de ses propres capacités en est-elle modifiée ?

Des personnes en situation de précarité peuvent elles nous apprendre quelque chose sur la mobilité résidentielle contrainte ?

La population étudiée (personnes âgées isolées, célibataires, familles monoparentales et les familles nombreuses ou les familles issues de l'immigration) ont souvent des difficultés face à l'écrit. C'est pourquoi la méthode des entretiens est adaptée. Elle permet de recueillir finement des données cognitives en matière de mobilité. Le guide d'entretien est construit à partir de méthodes inspirées de l'analyse cognitive. L'entretien mené auprès de chaque personne nécessite une écoute personnalisée et approfondie. Les résultats ont été ensuite analysés et traités avec les outils et les méthodes de la géographie sociale et de la psychologie environnementale, et donc à partir de données sociales territorialisées, de l'identification des modes d'habiter, du rapport au chez soi et aux autres. Enfin, il semble pertinent de consulter des personnes ayant éprouvé des difficultés à déménager pour identifier les manques et les besoins. L'expérience est un savoir.

Les préconisations opérationnelles se basent d'une part, sur une pratique professionnelle de plus de quinze ans dans l'accompagnement de projets d'habitat adapté et de projets d'animations de quartiers et, d'autre part, sur des entretiens auprès des professionnels de l'accompagnement au logement et du relogement. Ces professionnels ont donc fait l'objet dans un premier temps d'un entretien sur leurs savoirs et leurs pratiques professionnelles. Les données croisées avec les données des habitants, une fois analysées et traitées ont été exploitées afin de construire ensemble une ingénierie d'accompagnement social lié au logement visant la réduction des freins à la mobilité résidentielle³.

Habiter, c'est être mobile contextuellement

La problématique générale part donc tout d'abord d'un premier principe : habiter, c'est pouvoir s'approprier un lieu, c'est comment être là... au monde, donc d'être mobile contextuellement, ce qui peut se réduire par la formule lapidaire : habiter, c'est être mobile. Or, la situation de précarité, présentée comme une accumulation de difficultés sociales, crée une instabilité projective entraînant alors une difficulté supplémentaire à la mobilité.

³ Ce travail a abouti à la publication d'un guide de la mobilité édité par l'Union Sociale de l'Habitat mis en annexe A.

La cause devient la conséquence et la conséquence devient la cause. Être en situation de précarité, c'est en quelque sorte être enfermé dans une boucle sans fin. Or, chacun est doté de ressources en état de veille. La capacité à la mobilité est donc considérée comme une ressource potentielle non utilisée. Aussi, en tant que géographe, il a été supposé que le lieu est déterminant quant à la mobilisation de la ressource de la mobilité. Le lieu serait donc vecteur de savoir, le lieu serait facteur d'apprentissage à la mobilité et donc à la capacité à l'habiter. Mais, il est également considéré que le lieu est aussi un but, un projet. Où et comment se porte le regard des habitants des quartiers en difficulté ? C'est donc en portant un intérêt à l'apprentissage de la mobilité, qu'il sera identifié ce qui nuit à la mobilisation de la ressource mobilité et, par déduction, ce qui permet aux individus de se mettre et surtout de rester en mouvement, à savoir, le bruit et le calme. Ce déterminant psycho environnemental sera l'apport principal principal de cette recherche.

Le contexte : un système géographique ?

Habiter quelque part signifie s'intégrer, s'appropriier un lieu, le faire sien. Seulement pour pouvoir habiter dans un nouveau lieu, il faut pouvoir quitter et se désapproprier le lieu de résidence antérieur. Vivre en perspective, être tendu dans une dynamique du mieux fait la différence entre la mobilité et l'errance, entre être logé, se loger et habiter. Habiter est un acte quotidien qui s'effectue à partir du domicile, de l'activité professionnelle, des liens familiaux et amicaux, des loisirs, vivre des lieux multiples. En quelque sorte, habiter, c'est être capable d'être mobile, d'être en capacité de changer d'environnement ou de contexte. Qui n'est pas passé d'un contexte à un autre sur un laps de temps assez court ? Être parent le matin, professionnel dans la journée, ami ou copain sur la pause déjeuner et sportif le soir, implique un changement de lieu, de rôle et donc de contexte. L'individu est cet individu pluriel décrit par Lahire (2001). Il est pluriel par son insertion dans plusieurs contextes. L'individu contemporain serait cet individu qui sait pratiquer plusieurs types de lieux. D'un point de vue géographique, le contexte a pour base le lieu. Par extension, il est supposé que le contexte est tout d'abord un système géographique (Dauphiné, 2003).

En dernière analyse, il ressort que le contexte est une notion peu explicitée. Elle n'est pas considérée comme un des fondamentaux géographiques par Lévy et Lussault, par exemple. Pourtant, l'étude du contexte constitue la phase préliminaire de toute étude de territoire (contextualisation, étude du contexte, éléments de contexte, etc.). Il semble que le contexte devrait être considéré géographiquement comme une notion fondamentale et présenté comme un système géographique. C'est pourquoi, il est proposé en troisième partie, à partir de la définition de l'habiter, de l'étude des effets, des freins et leviers de la mobilité résidentielle en situation de précarité de dégager au moins les premiers principes et référents théoriques et sa forme.

L'étude des effets de la mobilité résidentielle contrainte dans le cadre d'une opération de la rénovation urbaine est le support de la définition de ce système géographique contextuel.

Trois objectifs principaux

Le premier objectif est de présenter une nouvelle dimension de la mobilité, la mobilité contextuelle ce dont traitera la première partie. Celle-ci posera l'état de la connaissance sur la mobilité en situation de précarité. À la mobilité résidentielle, professionnelle, quotidienne, etc. nous proposons une nouvelle forme de mobilité, à savoir la mobilité contextuelle. Étudier la mobilité contextuelle, c'est tout d'abord définir la mobilité et surtout définir le contexte. Cette partie se conclura par la proposition d'un outil matrice comme guide d'étude du contexte.

L'objectif second est de présenter les effets, les freins et les leviers de la mobilité résidentielle contrainte dans le cadre d'un programme de relogement suite à une politique de rénovation urbaine menée sur les quartiers d'habitat social d'Angers et de Trélazé. À cet effet, la deuxième partie présentera les deux villes concernées, ainsi que le processus relogement mis en place. Ensuite, 29 histoires de vie résidentielles seront présentées. Elles constituent principalement le support de l'analyse. La troisième partie présentera les effets, les freins et les leviers de la mobilité résidentielle contrainte sur l'habiter. Celle-ci devra conclure si la mobilité résidentielle contrainte peut être considérée comme une mobilité contextuelle.

18


Le dernier objectif consiste à présenter l'intérêt de la mobilité contextuelle. Les éléments conclusifs se porteront sur la confrontation des résultats à l'hypothèse générale posée afin de démontrer l'existence d'une nouvelle forme de mobilité, la mobilité contextuelle. L'outil matrice d'étude du contexte reprendra donc les enseignements empiriques, et à partir des connaissances actuelles sur l'habiter, proposera la définition du contexte et montrera en quoi, la contrainte d'être relogé peut être bénéfique sous réserve de conditions.



PARTIE 1

LA MOBILITÉ CONTEXTUELLE : UNE NOUVELLE FORME DE MOBILITÉ ?

Chapitre 1. Pauvreté et précarité : Une accumulation permanente de manques, de difficultés et d'incertitudes	p. 23
Chapitre 2. Les mobilités spatio-temporelles et sociétales	p. 31
Chapitre 3. Habiter, c'est être mobile	p. 59
Chapitre 4. La mobilité contextuelle	p. 77





INTRODUCTION PARTIE 1

Le premier objectif de ce travail de recherche est de définir le concept de la mobilité contextuelle. La première partie a donc pour objet de présenter les éléments constitutifs de celle-ci.

Étant donné que la limite entre la pauvreté et la précarité est très mince, que le concept de la mobilité contextuelle est mis à l'épreuve de la mobilité résidentielle contrainte, c'est au travers de l'action d'habiter des personnes ayant des difficultés sociales, financières et éprouvant des difficultés à se déplacer au quotidien et à se projeter dans le futur, que le champ de la précarité sera délimité. Par conséquent, le premier chapitre présentera la précarité comme une situation intermédiaire entre la pauvreté et la mobilité. En effet, la mobilité est présentée ici comme une ressource, une richesse indéniablement nécessaire à toute construction de projet de vie et à tout déplacement. Le deuxième chapitre est le plus conséquent puisque la ou les mobilités recouvrent un champ très large de définition. L'examen de l'ensemble des mobilités permet de définir le champ dans lequel sera définie la mobilité contextuelle. Être mobile contextuellement est une action fortement liée à celle de l'habiter. Le troisième chapitre présente les différents modes d'habiter au sens de l'être-au-monde et de vivre le monde. Ainsi, le quatrième chapitre propose une définition de la mobilité contextuelle en offrant un regard synthétique de la situation de pauvreté, de l'acte de mobilité et de l'action d'habiter.

Au final, une matrice de définition du contexte est proposée.





CHAPITRE 1

PAUVRETÉ ET PRÉCARITÉ : UNE ACCUMULATION PERMANENTE DE MANQUES, DE DIFFICULTÉS ET D'INCERTITUDES

Ce qui était possible pour une personne en difficultés, il y a 60 ans, ne l'est plus aujourd'hui. Elle venait s'installer dans les cités HLM avec l'espoir d'en sortir. Elle démarrait alors une vie résidentielle qu'elle pouvait imaginer par la suite ailleurs, tout en vivant déjà mieux au présent. En effet, à l'époque, les logements HLM correspondaient à une ascension sociale par le gain de confort (sanitaires avec eau courante, chauffage). Mais, la crise économique faisant, les gens sont restés sur place devenant peu à peu licenciés, chômeurs, sans emploi et voire même pour certains « inemployables ». Ainsi, ce qui devait être une transition s'est transformé en permanence. S'est alors élaboré depuis plus de 60 ans, un ensemble de dispositifs de politiques publiques du traitement de la pauvreté et de la précarité. Formant un système complexe, interdépendant et ouvert, il est composé de trois sphères interdépendantes : la sphère de l'assurance sociale, la sphère de l'assistance et enfin la sphère de la politique de la ville (Sélimanovski, 2008).

Dans un premier temps, la sphère de l'assurance sociale s'est construite au rythme de la montée de la société de salariat, et ce depuis la fin du XX^e, avec cependant des racines plus anciennes. Cette sphère comprend essentiellement deux régimes. Celui de la Sécurité Sociale initié en 1945. Celui de l'assurance chômage s'amorce en 1958. L'assurance sociale permet de couvrir « *les risques de l'existence* » que peut encourir tout individu ou les ménages tels que la vieillesse, par le versement d'une retraite, la santé, par le remboursement des soins, et le versement des indemnités de maladie et de la maternité, le versement des allocations familiales, des bourses scolaires et des prestations concernant le logement, l'emploi, par la couverture des accidents du travail et du chômage.

Dans un second temps, la sphère de l'assistance s'inscrit dans une politique d'intégration. Au départ, en 1789, lors de la constitution des droits de l'homme et du citoyen, il s'agissait de proposer une égalité politique. Peu à peu, sous l'impulsion des socialistes et des marxistes ainsi que le mouvement du catholicisme social fin XX^e, début XX^e, l'égalité politique s'est

associée avec l'idée d'une égalité sociale entendue comme une « *égalité de traitements de tous les habitants de la France, y compris les étrangers* » (Sélimanovski, 2008). Cette politique d'intégration comprend l'ensemble des mesures d'insertion et d'assimilation (Sélimanovski, 2008). Deux types de politiques d'intégration coexistent. La politique d'intégration spécifique s'adresse aux immigrés tandis que la politique d'insertion s'applique aux publics spécifiques (demandeurs d'emploi, personnes éloignées de l'emploi, demandeurs de logement... « *qu'il s'agit de réincorporer dans la société* » (Sélimanovski, 2008).

Enfin, la troisième sphère de la politique de la ville, la plus récente, est celle dans laquelle s'inscrit notre étude de terrain. Elle est continuellement en interface avec la politique de protection sociale et d'assistance puisque sont ciblés les ménages vulnérables et en difficulté d'emploi résidants sur les quartiers d'habitat social. Ainsi, les ménages en situation de précarité sont sans cesse aux prises des ces trois sphères puisqu'il lui est demandé ou proposé de s'intégrer ou de s'insérer socialement, professionnellement et territorialement.

Le terme sociologique de précarité recouvre la notion de pauvreté, d'exclusion, d'inégalité, notions elles-mêmes couvrant des significations multiples qui demandent alors d'y ajouter des attributs spécifiques : précarité sociale, familiale, professionnelle, énergétique, financière, etc. La frontière avec la pauvreté est mince. La pauvreté correspond à une situation de stagnation de longue durée et résulte d'une société inégalitaire et exclusive (Paugam, 1996, 2007) tandis que la précarité est faite d'une instabilité de ressources. Le regard porté que la situation de pauvreté et de précarité liées à l'action d'habiter fait apparaître deux niveaux de réflexion. Premièrement, l'individu fait appel à ses propres ressources cognitives et spatiales : savoir comment faire pour « *bouger pour s'en sortir* » (Le Breton, 2005) puis celle de savoir comment faire « *pour rester en mouvement* », (Allemand, 2008) et ainsi devenir véritablement acteur de son projet de vie. Deuxièmement, l'action résidentielle peut se conclure en énonçant trois types de figures de la mobilité résidentielle : Le pauvre est logé, le précaire se loge et le mobile habite⁴.

Le pauvre est logé

Habituellement, les pauvres subissent et sont logés. En effet, être logé implique la plupart du temps, une attitude de soumission demandant de se conforter à une décision institutionnelle et d'autorité (bailleurs, CCAS, Conseil général, etc.). Cette attitude de soumission est basée le plus souvent sur des valeurs, des croyances ou des préjugés eux-mêmes fondés sur des notions de déterminisme et de fatalité.

Les verbatim suivants issus des témoignages des 29 relogés enquêtés, illustrent particulièrement cette soumission à l'autorité qu'elle soit institutionnelle ou divine « *On m'a mis là* » ; « *Je sais pas, on m'a rien dit* » ; « *De toute façon, on n'a pas notre mot* » sont les témoins de cette dépendance. D'autres verbatim formulent une soumission à la *main de*

⁴ La parution de l'ouvrage «être logé, se loger, habiter» dirigé par Martine Berger et Lionel Rougé est postérieure à cette formulation (2011).

Dieu : « C'est Dieu qui décide (...) Je m'en remets à Dieu, c'est écrit dans le Coran (...) On verra d'ici là, on avisera au moment voulu. Qui sait ? Peut-être qu'ils vont le vendre, on achètera si on peut, peut être qu'on pourra pas (...) Un musulman est croyant. N'importe qu'il soit juif, chrétien ou musulman, un croyant, il se remet à Dieu (...) Paix à son âme. Il dit que quand on a mangé le midi, on ne le pense pas le soir, on le laisse à Dieu, entre les mains de Dieu. Un croyant, il se remet à Dieu. Un croyant, il ne pose pas ces questions. Vous me posez une question! Vous vous projetez très loin! Le temps viendra, on verra! ». Un autre locataire célibataire au moment du relogement répondit ceci à cette même question : « Comment envisagez vous l'avenir ? » « C'est Dieu qui donne! Je veux dire c'est celui-là qui me nourrit même qui, donne la rosée matinale au plus petit brin d'herbe. Celui qui nourrit, je reste persuadé, c'est celui qui nourrit les abeilles, les arbres, la pluie. C'est celui qui nourrit la pitance : l'oiseau qui part le ventre vide et qui revient le ventre plein ».

Cette dépendance inhérente à la pauvreté, associée à ces croyances en Dieu et au destin, positionne d'emblée les individus dans un axe de détermination sociale basée sur les idées reçues, les préjugés. Ces croyances, ces valeurs mettent généralement l'individu dans une attitude de soumission. En effet, être mobile suppose de remettre en question les croyances et les stéréotypes bien ancrés culturellement et socialement. Des techniques de développement personnel ou de raisonnement peuvent aider l'individu à mieux comprendre le monde et à mieux se comprendre. Mais gageons que l'expérience d'un territoire et d'une altérité soient facteurs de mobilité et de construction de son propre projet de vie.

Ainsi, les logés, n'ayant généralement pas ou peu les moyens de réagir subissent fatalement. De profondes croyances de dévalorisation d'eux-mêmes s'ancrent alors en eux inexorablement. Par conséquent, le travail des agents de relogement, des travailleurs sociaux et des associations aura pour but de sensibiliser les personnes et de montrer qu'il est possible d'agir un tant soit peu sur sa destinée. Il peut devenir locataire à part entière. Le terme de locataire a remplacé le terme d'usager depuis que les bailleurs sociaux ont investi dans l'accession sociale à la propriété. Ainsi, le propriétaire accédant et le locataire sont considérés de la même façon comme un usager d'un lieu. Effectivement, être propriétaire n'implique pas obligatoirement d'être en pleine possession de sa capacité d'acteur. Des ménages toulousains, en accession sociale à la propriété peuvent devenir au fil du temps et des aléas financiers, captifs sur le territoire (Rougé, 2005). En outre, des personnes en situation de précarité peuvent posséder par héritage un lopin de terre sur lequel est juchée une petite mesure délabrée, par défaut d'argent, ou encore hériter une maison de bourg, qui étant finalement très mal entretenue, occasionne par là même des mesures d'intervention d'hygiène et de salubrité⁵.

La distinction entre la pauvreté et la précarité est ténue. La différence réside entre le cumul des manques (pauvreté) et le cumul des difficultés (précarité). Le pauvre gère les manques dans la permanence tandis que le précaire gère les difficultés dans l'incertitude. La gestion de cet oscillement est questionnée. C'est à dire comment est-il possible de rester en mouvement ? Plus précisément, est-il possible d'habiter dès lors qu'on est en situation de précarité ? En quoi l'habiter peut-il être un facteur de mobilité ?

⁵ Situations rencontrées dans le cadre professionnel.

Le précaire se loge

À partir de deux définitions, l'une émanant du rapport Wresinki (1987) et l'autre du rapport du Haut Comité de la Santé Publique (1998), la précarité se présente d'abord comme une situation d'accumulation d'insécurité et se situe d'un point de vue processuel, entre la pauvreté et la mobilité.

Selon le rapport Wresinki (1987), la notion de précarité est liée à celle d'instabilité et d'insécurité. Elle s'accompagne de différents processus de fragilisation tels que la précarisation de l'emploi et du travail, l'érosion des solidarités familiales, les carences de qualification et de formation initiale, les fragilisations dues à la maladie ou à une faible santé.

Par ailleurs, le Haut Comité de la Santé Publique (1998) indique que la notion de précarité est plus difficile à définir que celle de pauvreté, de par sa subjectivité.

« La précarité est le produit de dimensions structurantes (économiques, sociales), de menaces à court ou moyen terme, mais aussi de dimensions subjectives (perception de sa situation, structuration psychique, etc.). En tant que telle, elle n'est pas facile à désigner et à cerner (...) un processus de fragilisation conduisant à une plus grande vulnérabilité devant un certain nombre de handicaps sociaux, coûteux pour l'individu et susceptibles d'entraîner un glissement vers des situations plus durables et plus dramatiques, proches de la grande pauvreté ou de l'exclusion » (Haut Comité de la Santé Publique, 1998).

Ainsi, différents types d'insécurité ou de difficultés sont liés au logement, à l'emploi et à la formation. La loi de Lutte Contre les Exclusions est d'ailleurs organisée en ses points comme un accès aux droits auxquels Éric Le Breton (2005) y ajoute l'accès au droit à la mobilité, qui fait pourtant un des constituants de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme des Nations Unies (1948) « Toute personne a le droit de circuler librement ».

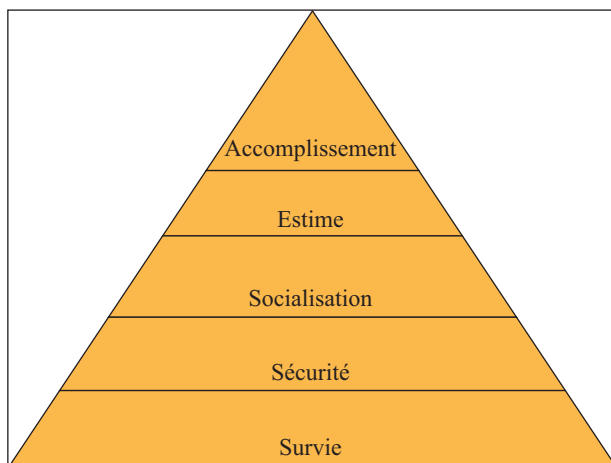


Figure 1. La pyramide de Maslow

ne consiste pas à se déplacer ou à circuler. Se mouvoir et se projeter, entendus comme une mise en mouvement, s'effectuent par le corps et l'esprit. Ils forment ainsi les deux actes préliminaires d'une mobilité physique et intellectuelle.

La mobilité est aussi pensée comme condition d'accessibilité au logement, à l'emploi, à la santé. Si l'on se réfère à la pyramide de Maslow⁶ où se protéger du vent, de la pluie, se nourrir s'intègre dans les deux premières strates de la pyramide correspondant aux besoins physiologiques

⁶ Abraham Maslow, psychologue américain a développé dans les années 40, une théorie sur les motivations des individus. La pyramide présente les besoins des individus de façon hiérarchisée. Aujourd'hui, la hiérarchisation est discutée.

et aux besoins de sécurité. La mobilité serait, de ce point de vue, la clef pour accéder tant à la survie qu'au bien-être de tout individu dernier. Passer d'une étape à une autre, d'un point x à un point y demande un esprit de mobilité, soumis à l'épreuve permanente de la précarité et de la pauvreté. De ce point de vue, la mobilité devient un questionnement pertinent face à la précarité et la pauvreté.

Être mobile fait donc référence à la situation d'acteur (Crozier, 2000), ce qui suppose d'un point de vue géographique d'avoir une certaine maîtrise des différents lieux et des différentes situations vécues ou à vivre. Jacques Lévy (2003) propose le terme « métrise » comme capacité de maîtrise des différentes métriques de la mobilité d'une situation à une autre ou d'un lieu à un autre. Cette notion de « métrise » sera abordée ultérieurement.

À précarité, est également souvent associé le verbe d'action « lutter » combinant une instabilité inscrite dans un rapport de force. En effet, quand une personne est en permanence dans une situation de précarité, elle doit lutter continuellement pour éviter la situation de pauvreté. La précarité est considérée ici comme une accumulation de situations instables telles qu'une situation familiale faite de ruptures et de difficultés relationnelles tandis qu'une situation professionnelle est faite de périodes de chômage, d'intérim de petits boulots, souvent peu accessibles en matière d'offres de transports adéquates aux horaires décalés. En parallèle, les ressources financières, si elles ne sont pas aléatoires sont en la plupart du temps en stagnation. Par cet état de fait, la précarité est positionnée au centre de la trajectoire, comme une situation transitoire.

En terme d'habitat, la personne en situation de précarité en tant que locataire va chercher à se loger, c'est à dire qu'en plus de chercher à se mettre à l'abri, elle essaie de choisir son logement. La relation à l'habitat est celle de « se » loger soi-même. Actif et volontariste, le locataire se prend en main et prend possession de son chez soi. Son vécu constitue son savoir, ses connaissances, ses références. Il a aussi observé ce qui se passait autour de lui. Il est en capacité de prendre des décisions, de juger de ce qui est bon pour lui car il a entamé une réflexion lui permettant de se projeter dans un nouvel espace résidentiel. Le dispositif relogement semble avoir enclenché ce type de comportement, comme en témoigne la montée d'exigences, l'émergence de revendications, voire les refus de déménager. En effet, un des premiers effets d'une prise en main de son destin se transcrit généralement, par une sorte de révolte. Le destinataire, ici le chargé de relogement, peut effectivement entendre cette prise de position comme une révolte. Seulement, le locataire n'est pas fondamentalement révolté, il est simplement en révolution, au sens d'un changement brusque et profond. Il a compris des choses qu'il sent mais qu'il ne peut encore expliquer. Il se fie à son intuition, à son instinct de survie. Il a aussi parfois des doutes qui se manifestent par une attitude revendicatrice ou agressive envers ses divers interlocuteurs tels que l'agent de Pôle Emploi, l'assistance sociale ou même son voisin. Le locataire prend conscience qu'il a des droits qu'il revendique parfois maladroitement. Cette position est inconfortable car elle est fondamentalement instable. En effet, elle est sujette à des va-et-vient incessants entre la position du logé à celle de locataire. Vis-à-vis de cette inconstance, il est nécessaire de « béquiller »⁷, c'est à dire d'actionner des

7 De nombreux travailleurs, par analogie au monde médical, décrivent les dispositifs sociaux. Le vocable médical est souvent utilisé : diagnostiquer, prescrire et « béquiller », c'est à dire en proposant une béquille ou une canne, prescrire tel dispositif, travailleuse familiale, aide éducateurs. Béquiller est un mot d'argot professionnel du travail social. Ce terme montre bien que ce qui est prescrit n'est pas tout à fait la solution adéquate.

dispositifs qui permettent de combler les incapacités des ménages par le biais de professionnels tels que les travailleuses d'intervention sociale et familiale (TISF), l'aide éducative à domicile (AED), l'agent contentieux ou l'agent de médiation. Le but consiste à stabiliser cette agitation pour que le locataire devienne peu à peu un habitant de son lieu de vie.

Catherine Sélimanovski (2008), après avoir mené une enquête auprès de bénéficiaires du FUS (Fonds d'urgence Sociale) du Bas-Rhin caractérise les épreuves de ces personnes en situation de précarité.

« En dehors du problème essentiel de la quête du travail, les épreuves dont font état les bénéficiaires du FUS s'inscrivent dans trois registres de temporalités différents : Les difficultés matérielles courantes, problèmes pécuniaires, factures d'électricité et de chauffage trop élevées, dettes de logement, dettes pour payer les obsèques d'un conjoint, inconfort des logements, problèmes de transport, etc., qui s'impriment dans la répétition quotidienne. Les handicaps culturels, écrits dans la profondeur de l'enfance ou dans l'histoire d'une migration internationale subie. Les accidents de la vie qui sont autant de ruptures dont les conséquences néfastes se surimposent aux difficultés précédentes » (Sélimanovski, 2008).

28

L'ensemble de ces caractéristiques de la précarité montrent la profondeur de la difficulté à faire surface de par une accumulation permanente de difficultés instables.

Le mobile habite

Si à la situation de précarité se rattache le verbe d'action « lutter », à la situation de mobilité est associé un autre verbe d'action : « agir ». La mobilité suppose une mise en mouvement, une mise en action et une mise en projection.

Le logement est une partie de l'habitat. Habiter s'étend ainsi sur une échelle spatiale plus large, plus diffuse, donc moins visible et moins préhensible. Cela demande à l'individu de prendre possession des lieux, du temps et de la relation aux autres. De fait, il doit agir et être en capacité de décider et de mettre en œuvre cette décision, en tant qu'acteur et responsable de son action d'habiter. Sans cesse, l'individu gère, organise et modifie. Ayant, a minima, une connaissance de lui, de son rapport aux autres, il a pu s'approprier la ville, en apprenant son organisation sociale et spatiale, ses rouages administratifs, ses flux, ses réseaux, etc. Il est dans un perpétuel mouvement d'acquisition de connaissances multiples et variées. Parfois, elles peuvent même être très précises, si une décision est à prendre, ne serait-ce que pour se rendre à un endroit donné à une heure donnée. L'habitant est donc un apprenant social et spatial en continu. Par exemple, participant aux réunions associatives ou de quartier, aux rencontres institutionnelles, il s'informe et se documente. Effectuant des demandes de logement, il devient un client à satisfaire, car il a des besoins et les expriment. Assumant ses droits et ses devoirs, il les fait exercer. Partie prenante de son projet résidentiel, il a également une capacité de négociation. Il acquiert ainsi une capacité d'autonomie, d'organisation et de décision. Ainsi, le rôle du chargé de relogement lors des

visites ou des entretiens avec les ménages a entre autres, l'objectif de repérer la capacité du ménage à organiser son déménagement, à négocier. Par ailleurs, l'habitant disposant un capital de connaissances peut transmettre à autrui et peut être à même de donner des conseils et à partager son expérience territoriale.

Au final, l'habitant sait où il est, ce qu'il est, et quel peut-être son rôle sur son territoire. L'habitant sait aussi s'imaginer, se transposer ailleurs. Il sait qu'il est capable de s'approprier n'importe quel lieu, quel contexte comme l'illustre bien la définition en ligne du terme « habiter » qui propose une citation d'Amiel :

« La maison que j'habite, les choses que je fais, le globe où je vis, m'emprisonnent si peu que je puis me figurer sans effort transporté dans une tout autre condition d'existence et sur une autre planète »⁸ (Amiel, 1866).

L'habitant est de fait, mobile, projectif. La mobilité résidentielle fait apparaître qu'il est question tant de l'utilisation des outils et des dispositifs de la mobilité et que celle de la capacité à les utiliser ou les maîtriser. L'instabilité inhérente à la précarité montre l'existence d'une relation très étroite entre des moments positifs et négatifs. Être en situation de précarité signifie se trouver de temps à autre soit en situation de pauvreté, soit en situation de mobilité. Pour faciliter la compréhension, le schéma suivant montre la relation entre les différentes

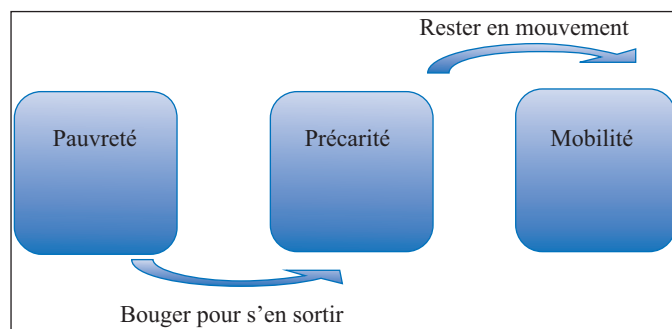


Figure 2. Bouger pour s'en sortir et rester en mouvement

situations. D'une part, perçue comme une situation instable, la précarité est positionnée ici, comme un échelon intermédiaire entre la pauvreté et la mobilité. Afin d'éviter la situation de pauvreté, l'individu doit accéder à la situation de mobilité. De surcroît, la mobilité peut être considérée d'un côté comme un moyen permettant à l'individu de s'insérer, et d'un autre côté comme un objectif à atteindre en

tant que situation désirée. La mobilité est donc de ce fait à la fois un moyen et un objectif. En cela, elle se fait elle-même système (Lapierre, 1992).

Mais face aux multiples dimensions de la précarité : irrégularité des revenus, liens entretenus avec le marché du travail, capital scolaire, situations familiales, conditions de logement et de santé notamment, la position devient incertaine. L'individu ne maîtrise pas ou prou l'ensemble des données, il subit. L'accumulation à maîtriser différentes difficultés le rend vulnérable. De plus, s'il habite dans un environnement dévalorisé, stressant, pouvant même l'empêcher par là même de circuler et/ou de se déplacer, son territoire d'action se réduit peu à peu. L'individu tente de tenir l'équilibre. Ne pas passer en situation de pauvreté demande alors à la personne, un certain savoir-faire : « savoir gérer les hauts et les bas », « savoir faire avec » et « savoir faire sans ». C'est pourquoi, passer d'une situation de précarité à une

⁸ AMIEL, J., 1866, « habiter » in <http://www.cnrtl.fr/definition/habiter>. (juin 2011).

situation d'amélioration de ses propres conditions de vie demande alors un double effort : bouger pour s'en sortir et rester en mouvement (Le Breton, 2005 ; Allemand, 2008). En effet, il ne suffit pas seulement de se mettre en mouvement, mais aussi de savoir rester en mouvement. Il ne s'agit donc pas pour l'individu de « vivre sans » ou de « faire avec », engendrant ainsi une position antagoniste mais effectivement de réaliser ce à quoi il aspire à devenir. En terme plus scientifique, il s'agit de répondre à la question « En quoi et comment la mobilité résidentielle permet-elle de (se) réaliser ? ». En effet, les politiques publiques d'insertion sociale et d'intégration territoriale sont axées sur l'accessibilité et la mobilité. D'ailleurs, de nombreux projets permettant l'accessibilité à la mobilité sont financés. Pouvoir et savoir se déplacer (obtenir son permis de conduire, son ticket de transport, savoir pédaler, etc.) est devenu primordial.

La mobilité est donc devenue la condition de sortie de la situation de précarité et de pauvreté. La mobilité représente tout autant un moyen (qui permet de s'en sortir) qu'une finalité (qui permet de rester en mouvement). Pour cette raison, la situation de mobilité sera traitée de façon plus approfondie puisque la mobilité est un facteur déterminant de l'habiter. De même, l'habiter est un facteur de mobilité. Ce qui amène à présenter ce simili palindrome : habiter, c'est être mobile ; être mobile, c'est habiter.



CHAPITRE 2

LES MOBILITÉS SPATIO-TEMPORELLES ET SOCIÉTALES

« Pour atteindre le point que tu ne connais point, tu dois prendre le chemin que tu ne connais point ». (San Jan de la Cruz in Edgar Morin, *La Méthode*, 1977).

31

De nombreuses recherches ont contribué à la définition et à la description de la mobilité. Toutes s'accordent pour indiquer que la mobilité est une combinatoire d'échelles, de pratiques, d'ajustements permanents par les acteurs en présence (Bonnet, 2006).

La mobilité peut s'observer d'un point de vue méthodologique selon différentes échelles macrosociale, mésosociale, microsociale. L'échelle macrosociale révèle d'une part, la multipolarité de la mobilité et, d'autre part, les grands clivages sociaux de classes, de genres, de générations et de cultures. L'échelle micro-sociale ou méso-sociale met en exergue le lien social, l'identité, les interactions familiales, amicales ou professionnels entre les groupes sociaux. Le lieu de résidence, les modes de transports en sont le plus souvent les objets étudiés. L'échelle micro-individuelle est centrée sur les usages et les pratiques de l'individu (Desjeux et *al.* 2006). Elle peut montrer la mobilité de l'individu d'une part à travers ses modes de déplacement et, d'autre part, le processus cognitif de la mobilité. Par ailleurs, la mobilité peut s'observer d'un point de vue descriptif et interprétatif selon trois échelles de temps. Les mobilités exceptionnelles se situent sur une échelle de temps long allant de plusieurs années à des cycles de vie. Elles sont relatives aux mobilités résidentielles, aux migrations ou aux mobilités professionnelles. Les mobilités occasionnelles et récurrentes se situent dans le cadre d'une année calendaire. Elles concernent les voyages, les séjours, les stages professionnels. Les mobilités quotidiennes sont celles de l'agenda. Elles s'organisent le plus souvent à l'échelle de la semaine et tout au plus à celle du mois. Sont concernés les trajets domicile/travail, domicile/loisirs, domicile/approvisionnement, domicile/rerelations sociales. Le domicile est en quelque sorte le nœud névralgique des mobilités quotidiennes. De la même manière, la mobilité peut s'observer d'un point de vue descriptif et interprétatif selon trois échelles spatiales. Les grandes mobilités sont celles des mobilités internationales, nationales ou régionales. Elles s'appuient sur les axes du transport aérien,

ferroviaire et autoroutier. Les mobilités occasionnelles sont celles où la voiture est le plus souvent utilisée pour aller d'un point à un autre sur le temps d'une journée, de ville à ville, de place en place, de centre commercial en centre commercial. Les micromobilités sont celles où, selon le temps disponible et/ou la capacité physique, il est possible de se rendre à un endroit en marchant. Afin d'optimiser son temps de déplacement et de réduire l'effort physique, les modes doux seront alors utilisés tels que le vélo, le bus, le tramway, ou sinon la voiture qui peut être considéré d'un point de vue physique comme un mode doux dans le sens, où l'énergie musculaire est peu utilisée. Les micro-mobilités sont donc celles des espaces de proximité.

La mobilité s'est généralisée, à tel point que l'individu consacre en moyenne une heure par jour à ces déplacements (Desjeux et *al.*, 2006). Or, contrairement à l'idée répandue et à la valeur sociale qu'elle représente aujourd'hui, la mobilité ne va pas de soi. En effet, être mobile est difficile, notamment pour les personnes en situation de précarité (Le Breton, 2005). Le regard anthropologique (Desjeux et *al.*, 2006) synthétisé dans le tableau suivant met en évidence la combinatoire des dimensions et des échelles de la mobilité.

Échelles / Dimensions	Macro	Meso	Micro	Échelles observées
Spatiales	Grandes mobilités, Mobilités internationales, régionales Axes de transport autoroutiers, ferroviaires, aérien	Mobilités occasionnelles ou récurrentes Lieu de résidence, lieu professionnel, modes de transports utilisés En voiture, le temps d'une journée	Micro mobilités En marchant, le temps d'une heure, Mode doux	
Temporelles	Mobilités exceptionnelles Mobilités résidentielles, migrations, mobilités professionnelles Plusieurs années, cycles de vie	Mobilités occasionnelles ou récurrentes Voyages, séjours, stages professionnels Année calendaire	Mobilités quotidiennes Trajets domicile, travail, loisirs, approvi- sionnements, visites Semaine, mois. Temps de l'agenda	
Sociétales	Mobilités culturelles Clivages sociaux, de classe, de genres, de génération et de cultures Génération	Mobilités occasionnelles ou récurrentes Lien social, identité Interactions et connaissances, fréquentations familiales, amicales, professionnelles	Micro individuelles Usage et pratiques de l'individu Processus cognitif	

Tableau 1. Les différentes dimensions et échelles de la mobilité (D'après Desjeux et *al.*, 2006 ;N. Buchot, 2012)

Ce chapitre sur les mobilités en situation de précarité répond à deux objectifs principaux.

Le premier objectif consiste à présenter les différents types de mobilité. En choisissant d'étudier les effets, les freins et les leviers de la mobilité résidentielle contrainte dans le cadre du relogement de personnes en situation de précarité, la focale privilégiée est celle de l'individu en situation de précarité. C'est pourquoi, seulement deux types de mobilités ne sont pas observés, celle du macro spatial et social (Tableau 1). Sont donc observées tout

d'abord, les deux échelles méso sociales et micro individuelles (cellules grisées). Elles permettent d'aborder les relations sociales à travers l'ancien et le nouveau lieu de résidence. Les mobilités occasionnelles seront également étudiées afin de repérer ce qu'elles peuvent indiquer en matière de mise en mouvement et en pratique spatiale. Il en est de même pour les mobilités quotidiennes et de proximité. Ensuite, d'un point de vue temporel, nous nous situons sur une échelle de temps long puisque les mobilités résidentielles sont celles des mobilités exceptionnelles.

Le deuxième objectif consiste à mettre en exergue les questions que soulèvent les mobilités en situation de précarité. L'état des connaissances sur les mobilités s'est donc établi à partir d'un seul point de vue, celui de l'individu. Quand un individu se déplace, que fait-il ? Qu'est ce que le déplacement induit pour un individu en situation de précarité ? Quelles opérations met-il en œuvre ? Quelles questions doit-il se poser pour pouvoir tout simplement changer de place ou d'endroit ? Étant donné qu'il existe plusieurs types de mobilités, est-il possible de concentrer les différents types de mobilités en une seule dès lors que l'on aborde les mobilités du point de vue très spécifique de l'individu ? Quel serait alors le terme approprié, s'il existe, pour exprimer cette idée de l'unicité de la mobilité ? Puisque cette mobilité s'est généralisée (Lannoy, Ramadier, 2007) sous toutes ses formes, peut-on évoquer « mobilité » dans un sens général, qui inclurait l'ensemble de toutes les mobilités, par exemple sous le terme de mobilité contextuelle ? L'ensemble de ces questions montre que les mobilités peuvent être également étudiées, d'une part, selon un angle objectif qui présente les faits et, d'autre part, selon un angle subjectif qui présente le vécu et le pensé de ces mobilités. C'est pourquoi chaque mobilité spatiale, temporelle et sociétale est étudiée dans l'optique de recueillir les indicateurs objectifs (mobilité factuelle) et subjectifs (mobilités vécues, incorporées). Les indicateurs objectifs présentent les modes et les moyens utilisés pour le déplacement géographique, temporel et social alors que les indicateurs subjectifs révèlent le vécu et l'interprétation par l'individu. Ainsi, avec l'articulation des trois dimensions de la mobilité, le processus cognitif de l'acte de mobilité établi par des individus en situation de précarité sera établi. Ce chapitre est donc découpé en trois parties. La première présente la mobilité spatiale, la deuxième la mobilité temporelle et la dernière, la mobilité sociétale.

La mobilité spatiale

Les nombreuses recherches sur les mobilités portent le plus souvent sur des thématiques sectorielles telles que l'ancrage spatial des pratiques de mobilité quotidienne, les mobilités résidentielles, les modes de déplacements, les migrations ou les mobilités professionnelles. Elles relèvent ainsi en quelque sorte de ce qui pourrait se nommer la mobilité factuelle ou objective. Reposant sur des faits et des réalités, les statistiques et les entretiens constituent généralement le support de cartes représentant les flux des différents types de mobilités (Desjeux et *al.*, 2006). D'autres recherches donnent à voir d'une part les pratiques de mobilité des différentes catégories sociales telles que le personnel infirmier de l'hôpital de Tours (Cailly, 2004) ou encore selon

les lieux de résidence à l'exemple des captifs du périurbain toulousain parmi les accédants à la propriété (Rougé, 2005). Ces recherches tentent également de comprendre les articulations entre les différentes mobilités faisant état d'un côté de la dimension structurante des identités spatiales, constitutive du capital spatial et d'un autre côté, des facteurs de mobilité à savoir ce qui rend mobile un individu, ce qui le met en mobilité. Il s'agit donc d'identifier ce qui permet à l'individu de se constituer un capital spatial. On s'approche alors de la notion de compétences, de capacités ou d'aptitudes. Il va ainsi de la cognition spatiale (Ramadier, 1997 ; Depeau, 2005) ou du potentiel de mobilité (Kaufmann, 2006).

Les indicateurs spatiaux objectifs : modes et moyens de transports

Les moyens de locomotion, tels que l'automobile, les transports en commun, les déplacements à pied d'une part et, d'autre part, les mobilités immatérielles ou virtuelles avec les outils « médias » tels que le téléphone, le courrier, l'accès internet, etc. forment les indicateurs objectifs spatiaux principaux. Enfin, l'observation d'un parcours résidentiel fournit également des indicateurs spatiaux objectifs : de la ville ou du rural au périurbain ; de la caravane, du squat, du foyer ou de l'hôtel à l'appartement, du statut d'hébergé au statut de locataire puis au statut d'accédant à la propriété. L'ensemble de ces données fera l'objet d'un traitement particulier (Partie 3). Aussi, seule la diversité et la signification des modes de déplacement au quotidien seront développés pour l'instant.

34

Si l'automobile est devenue un bien d'équipement pratiquement individuel pour une majorité de foyers français, elle reste un bien collectif, partagée entre plusieurs personnes pour la plupart des ménages en situation de précarité. Les parcours sont alors octroyés aux courses, aux visites familiales et amicales, aux missions de travail. Ainsi, la plupart de ces ménages utilisent la voiture de plusieurs façons. Le ménage à faibles ressources, attentif aux prix les moins chers pour les produits alimentaires, choisira plus facilement des lieux d'achat en adéquation avec le budget familial. Des prestations de services peuvent être également proposées telle que le transport de matériaux destinés à des chantiers, le transport des meubles lors d'un déménagement, ou encore le transport des enfants de la voisine, de la sœur et de ses propres parents. Transporter les enfants en voiture donne la possibilité de faire valoir son autorité de chef de famille tout en préservant en quelque sorte l'unité familiale. En effet, ni le bus, ni la marche, encore moins le deux-roues ne permettent de faire exister cette unité familiale lors d'un déplacement (Rougé, 2005). De ce fait, la voiture participe au maintien des liens sociaux et à une connaissance de lieux plus distants les uns des autres. Pour autant, près des trois quart des foyers en situation de précarité disposent seulement d'une voiture âgée de 15 à 20 ans et dégradée, alors que l'ancienneté du parc automobile français est en moyenne de 7 ans (Le Breton, 2005). Par ailleurs, pour conduire, il est nécessaire d'obtenir au minimum le permis de conduire, ce qui demande une maîtrise de la lecture, du calcul et de l'utilisation de plans, mais aussi d'avoir la capacité à utiliser les automates de parking et les machines distribuant des tickets comme les caisses automatiques ou les horodateurs (Orfeuil, 2004).

Le transport collectif constitue un moyen important d'organisation d'une vie quotidienne faite de précarité. Cependant, le coût de l'abonnement des transports en commun pose continuellement un problème financier en raison des faibles capacités budgétaires des

ménages. L'utilisation des transports en commun s'avère encore très souvent marquée de manière négative sur le plan social (Le Breton, 2005), malgré la magnétisation des cartes de transport. En effet, les cartes d'abonnement abordent désormais un visuel identique, non discriminant, de manière à ce qu'aucune catégorie sociale spécifique comme, par exemple, le demandeur d'emploi, le senior, le membre d'une famille nombreuse ou la personne handicapée, ne soit stigmatisée par une couleur. Mais, au-delà même de la complexité des types d'abonnement, l'inconvénient majeur des transports en commun réside surtout dans la complexité des réseaux. Il est nécessaire de rechercher et de traiter l'information sur les lignes, les horaires, les distances. La compréhension du fonctionnement des réseaux est parfois ardue, notamment pour le transport en bus, pour des personnes en situation de précarité (Le Breton, 2005). Se déplacer en transport en commun demande donc de maîtriser ces informations métriques, temporelles et spatiales complexes (Lussault, 2003).

La marche est le mode de déplacement dominant au sein des ménages précaires, et se révèle être souvent à courte distance et mono-motif. Marcher est avant tout une activité physique, le corps étant la seule unité véhiculaire (Lavadinho, Winkin, 2005). Un effort physique supplémentaire doit être fourni lors d'un déplacement. Or, la santé des individus est fréquemment défectueuse. La surcharge pondérale, l'usage des antidépresseurs et de l'alcool, l'usure du corps, les difficultés respiratoires, la perte d'équilibre, les difficultés à coordonner des gestes, de mauvaises chaussures (ONPES, 2002) rendent la marche pénible, ce qui est au final source d'exclusion sociale et de ségrégation spatiale. Ensuite, se déplacer à pied demande un sens de l'organisation et une bonne connaissance des lieux. Il faut, entre autres, connaître le relief de la rue, évaluer le poids et le volume des marchandises éventuelles à transporter, le nombre d'enfants à tenir par la main, et aussi savoir qui l'on peut rencontrer et surtout qui l'on veut éviter. Parfois en difficulté sur le plan physique et sur le plan cognitif, les personnes en situation de précarité, afin de se faciliter la tâche, se rendent finalement et généralement à un seul endroit et dans un seul but. Les déplacements pédestres courts demandent donc du temps, surtout s'ils sont nombreux.

Au total, l'usage de la voiture, du transport collectif ou de la marche assigne les pauvres et les précaires à de minuscules territoires (Le Breton, 2005 ; Rougé, 2005). L'espace du quotidien devient de plus en plus restreint et se rétracte (Sélimanovski, 2008). Éric Le Breton rapporte, selon l'enquête globale transport réalisée en 2002 en Ile-de-France, que ce sont les personnes en insertion les plus défavorisées qui détiennent le moins les outils de la mobilité quotidienne.

« Moins d'une personne sur trois possède le permis de conduire, à peine plus d'une personne sur dix dispose d'une voiture. Un quart de la population n'a ni permis, ni mobylette, ni abonnement aux transports collectifs. Voilà des personnes condamnées à la marche » (Le Breton, 2005).

De nombreuses compagnies de transport et de services d'aide sociale remarquent en effet que la gratuité n'est pas le seul facteur de mobilité. Il s'agira donc de cerner la corrélation éventuelle entre le manque de moyens, la faible utilisation de ces moyens de déplacement et la situation de précarité.

Les indicateurs spatiaux subjectifs : mobilités erratiques et mentales

Les indicateurs spatiaux subjectifs dévoilent le rapport que l'individu entretient avec l'espace parcouru ou à parcourir. Plusieurs types de mobilités subjectives peuvent être identifiés. Ils sont ici classés selon deux critères principaux. Le premier critère est relatif au public étudié tandis que le deuxième consiste à faire ressortir un ou des éléments explicatifs communs permettant d'éclairer sur ce qui met ou non en mobilité.

La première catégorie est celle des mobilités erratiques et celles des mobilités mentales ou représentationnelles. Les ménages à mobilité erratique ou « *circulants a-territoriaux* » (Acadie, 2007) vivent de rupture en recomposition familiale et ainsi de suite, ce qui fait que les solutions apportées ne « tiennent » pas dans le temps. Les usages spatiaux se déterminent alors selon la localisation des structures d'accueil ou d'hébergement, la présence des services de proximité, mais aussi en fonction de l'instabilité affective. Les individus vont de domicile en domicile, soit par expulsion, soit par contrainte personnelle, soit de plein gré, souhaitant alors échapper à d'autres pressions ou dérangements personnels.

« *Ces ménages sont connus partout où ils vont, ils n'ont pas réellement d'ancrage local, mais circulent et sont invités à circuler lorsque des problèmes de comportement et de rapport à l'environnement apparaissent* » (Acadie, 2006).

36

Peut-être les personnes à mobilité erratique ont-elles une compétence représentationnelle et mentale surdimensionnée ? Est-ce pour cette raison, que ces personnes recherchent continuellement un lieu correspondant à leur représentation des choses qui dans la réalité, finalement, n'existe pas ? Elles vivraient alors de représentation en représentation, donc de déception en déception. Même si nous n'éludons pas cette question, nous retiendrons néanmoins que la compétence représentationnelle et mentale a une fonction importante dans le processus de la mobilité. En effet, représenter mentalement un lieu et le moyen pour y accéder conditionne sans aucun doute la projection dans le futur. Il existe en effet, à travers les mobilités erratiques et représentationnelles, une forme d'anticipation et de capacité à tenir le choc face aux aléas ou aux insatisfactions.

Les mobilités mentales font tout d'abord référence à une mobilité par la pensée vers des lieux auxquels les individus peuvent accorder une grande importance dans la définition d'eux-mêmes. De plus, elles relèvent du rêve, du désir, de l'espoir de retourner vers un lieu ou de vivre dans un autre lieu.

La deuxième typologie des mobilités spatiales subjectives est celle des mobilités organisées, des mobilités subies et des mobilités incorporées. Les mobilités organisées sont des mobilités induites par les politiques publiques telles que la rénovation urbaine, la lutte pour l'emploi, l'accessibilité aux transports ou par le chef de famille, si l'on s'en tient à l'échelle du foyer. Les mobilités organisées concernent l'ensemble des déplacements effectués et réalisés par les personnes selon leurs propres décisions et de leur propre autorité. Elles répondent à des projets plus ou moins explicites ou intentionnels tel qu'un déménagement, la prise d'un nouvel emploi ou un processus d'immigration/migration (Capron et al, 2005). Les mobilités subies, contraintes ou forcées relèvent, à l'opposé, d'une incapacité sociale ou d'une incapacité à être soi (Ehrenberg, 1999, 2000). Les déplacements sont alors limités au maximum, par évitement. Il devient alors,

peu à peu, impossible pour l'individu de bouger ou de sortir. Parfois, l'acte de mobilité n'est même pas envisagé car il n'est tout simplement plus envisageable. De fait, il est possible de poser l'hypothèse selon laquelle vivre sur un espace rétracté agit sur la faculté de représentation spatiale et donc de l'étiollement de celle-ci. Les mobilités incorporées correspondent à un :

« ensemble de mécanismes plus ou moins inconscients à travers lesquels s'opèrent les relations d'un individu à ses territoires de vie : techniques du corps, régulations culturelles de la distance à l'autre, perceptions d'ambiance urbaines suscitant le bien-être ou la gêne, mais encore la cognition de l'espace, les compétences linguistiques » (Le Breton, 2005).

L'incorporation comprend également les modes d'acquisition ou de transmission, plutôt du ressort de l'héritage culturel transmis par la famille et l'appartenance à un milieu social. La part du capital social et culturel est donc prépondérante. Le modèle familial se répète. Le processus d'appropriation est un processus lent et long. C'est pourquoi la présence ou non de transports publics, leur accessibilité, les politiques publiques de formation, l'école, la famille, l'organisation de séjours de vacances, les ateliers d'urbanisme et toutes rencontres avec les autres, se révèlent être autant d'occasions ou de conditions à la transmission des capacités de mobilités, au sens général du terme. En effet, incorporer, au sens de faire corps avec un lieu et donc de connaître presque sans le savoir, le moyen pour y accéder, conditionne sans aucun doute l'appropriation du temps et de l'espace.

En définitive, l'ensemble des données de la mobilité spatiale a trait avec un déplacement

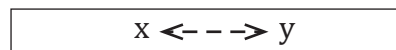


Figure 3. Les mobilités spatiales

physique, corporel et psychique de nature géographique qui permet d'aller d'un point (x) à un autre (y) (Cf. figure 3). Cette action de déplacement spatial est

relativement commutable, donc réversible, au sens où il est possible de revenir au lieu de départ (Levy, 2003).

L'ensemble des mobilités spatiales objectives fait ressortir quelques facteurs déterminants de la situation de précarité, tels qu'une voiture usagée si tant est qu'il est possible d'en posséder une, la non possession du permis de conduire qui, tout comme le déplacement à vélo, demande une aisance psychomotrice, des facultés psychocognitives, qui elles-mêmes semblent être enrayées par des problèmes de santé chez les personnes en situation de précarité. La complexité de la situation de précarité ou du système de précarité dans lequel peut s'enfermer une personne est ainsi mise en évidence.

La mise en relation des différents types de mobilités spatiales subjectives erratiques, représentationnelles, organisées, incorporées, subies font ressortir deux facultés, la représentation et l'appropriation. Ainsi, si l'hyper faculté de représentation peut être une des causes de l'errance spatiale de certains foyers précaires, elle constitue un facteur déterminant dans la capacité à se projeter et donc à organiser et planifier les déplacements qu'ils soient quotidiens ou non. Ensuite, les mobilités organisées et subies semblent avoir pour source l'incorporation et donc par extension, la capacité d'appropriation spatiale. C'est pourquoi, il a été choisi de porter un regard sur ces différents facteurs de mobilité.

La mobilité temporelle

« *La question du temps est une sorte d'attrape nigaud. Elle semble simple, facilement accessible, mais en réalité elle est infernale. Quiconque veut l'aborder sérieusement doit d'abord surmonter quatre sortes de difficultés* » (Klein, 2005).

La description des difficultés qui suit l'amorce introductive de la communication de l'un des spécialistes physiiciens du temps est particulièrement difficile à comprendre. En réalité, personne ne semblerait y mettre une signification commune et acceptée ne serait-ce qu'au sein de la communauté scientifique. Nicole Aubert (2007) le confirme d'ailleurs par cette citation longue mais assez explicite de la complexité du terme.

« *Il a toujours été difficile de parler du temps ou d'en donner une définition. Pour ma part, je ne m'y essayerai pas. Qu'il s'agisse des physiiciens, aussi bien que des philosophes, nombreux sont les penseurs à s'être penchés sur la question. Je ne dirai pas qu'ils y ont renoncé, mais ils ont toujours précisé à quel point l'exercice était difficile. Saint-Augustin, un des premiers philosophes à avoir pensé sur le temps, disait : "si on ne me le demande pas, je crois savoir ce qu'est le temps, mais si on me le demande, je ne sais plus". Pour Kant, le temps était une structure à priori de la pensée, "C'était un cadre de notre pensée, une notion que l'on ne peut saisir". Notre rapport au temps est donc complexe* » (Aubert, 2007).

D'un point de vue géographique, sans doute justement parce qu'il est difficile à définir, le temps n'est pas identifié comme un des cent concepts géographiques (Lussault, 2003)⁹. En effet, il est présenté comme une :

« *dimension construite par la société qui recouvre donc l'ensemble des relations de succession et de durée des évènements, mais aussi l'ensemble des représentations et des usages du temps par les opérateurs* » (Lussault, 2003).

Ainsi, le temps comme dimension construite de la société et relation est aussi à la fois un outil et un moyen utilisés par les individus pour atteindre et mesurer leurs objectifs personnels. Afin de surmonter cette difficulté à définir la notion du temps, une description simple et similaire à la description de la mobilité spatiale est tentée en deux axes. D'un côté, sont répertoriés les indicateurs temporels objectifs, tels que les outils temporels comme le calendrier et l'horloge utilisés pour se repérer dans le déroulement et le défilement du temps. D'un autre côté, sont répertoriés les indicateurs temporels subjectifs. Ils permettent d'identifier comment les individus vivent la dimension temporelle, à partir de la classique conception linéaire et progressive du temps, c'est-à-dire, le passé, le présent et le futur.

Les indicateurs temporels objectifs : temps physique, physiologique et spatialisé

Les indicateurs objectifs des mobilités temporelles correspondent aux outils qui donnent la mesure du temps. Trois types de temps objectifs peuvent être identifiés : le temps physique, le temps physiologique et le temps spatialisé.

⁹ Cf. annexe B. Liste des cent concepts géographiques.

Le temps physique comprend les outils temporels tels que l'agenda, le calendrier, l'horloge, conçus de manière à représenter le temps de façon spatiale. Par exemple, les aiguilles qui parcourent le cadran de l'horloge indiquent « l'espace-temps » à parcourir, les quinze minutes du quart d'heure correspondant à un quart du cadran. Le calendrier spatialise les différents cycles saisonniers, lunaires et solaires où l'unité de mesure principale (mois) correspond à un douzième d'une année. Ainsi, le calendrier et l'horloge sont de fait, des représentations spatiales du temps. Mais comment les personnes en situation de précarité les utilisent-elles ? Aussi, de même que Bernard Lahire (2001) a étudié l'utilisation de l'écrit dans les familles, ne serait-ce que par l'utilisation des post-it ou des petits mots laissés le matin sur la table de la cuisine, l'utilisation de l'ensemble de ces outils peut être observée spécifiquement comme des indicateurs d'une prise en compte du temps dans la vie quotidienne. Ils servent en effet, à planifier la vie domestique ou professionnelle de tous les membres du foyer. Posséder et utiliser ces outils sont en effet, le signe, voire le symbole de l'autonomie. Savoir lire l'heure, connaître par cœur les jours de la semaine et les mois de l'année sont d'ailleurs, le plus souvent récompensés par l'achat d'une montre, qui à l'adolescence sera échangée contre un téléphone portable, outil beaucoup plus complexe et à forte connotation sociale. Cependant, l'utilisation massive des portables ou des agendas électroniques a particulièrement atténué la pratique collective et partagée des outils temporels et leur représentation spatiale, au sein des foyers.

Le temps physiologique est celui des rythmes biologiques. Nommé également biorythme, il présente deux caractéristiques. La première de type circadienne correspond aux rythmes biologiques d'une durée de 24 heures. La deuxième de type ultradienne s'apparente aux rythmes biologiques du sommeil d'une durée de 90 minutes. Par rapport, à notre questionnement principal, à savoir ce qui met en mouvement et ce qui permet à l'individu d'être mobile, il a été considéré a priori que recueillir ce type de données ne serait d'aucun apport significatif sur la mobilité. En effet, tout individu, quel qu'il soit, dispose de 24 heures et se doit de dormir. À tort. En effet, l'analyse des entretiens des 29 personnes révèle que le temps physiologique est en étroite relation avec la mobilité et constitue un des facteurs principaux de la mobilité, nous y reviendrons dans la troisième partie.

Le temps spatialisé est une conception du temps omniprésente dans notre société occidentale (Zarifian, 2003). Quantifiable, mesurable, le temps de chaque individu comprend quatre types de sphères temporelles fortement spatialisées telles que le temps du travail, le temps domestique, le temps des loisirs et les temps sociaux. La première sphère, celle du temps de travail, organise les sociétés, les productions, les liens sociaux et les logiques territoriales, etc. (Viard, 2003), si tant est qu'il soit réparti équitablement entre les individus. En effet, certains individus, n'ayant pas ou peu accès au travail ou sinon seulement de façon précaire ou partielle, ont un temps de travail discontinu et incertain, les excluant d'une société organisée et régulée autour du travail et de ses rythmes. En effet, si le travail a une visée économique pour le plus grand nombre, il a aussi une visée occupationnelle voire sociale. Mais, rapporté à l'échelle d'une vie, la durée du travail ne représente plus en moyenne que 14 % de ce temps (Aubert 2007). La deuxième sphère, celle du temps domestique, concerne les activités réalisées au domicile, en famille ou pour la famille. Cela peut se traduire en temps d'entretien de la maison comme le ménage, la gestion administrative ou en temps d'approvisionnement comme l'activité potagère ou faire les courses. Le temps des précaires est d'ailleurs fortement occupé par cette dernière activité

car il s'agit de trouver les produits les moins chers en un minimum de déplacement ou d'effort à fournir en cas de charges lourdes pour un transport à pied. Le temps domestique concerne également les activités familiales partagées à la maison (courses, tâches ménagères, repas à table, etc.). La troisième sphère, celle du temps de loisir s'apparente souvent au temps libre. Or, le temps du loisir se distingue du temps libre car un loisir est une activité prévue dans l'emploi du temps quotidien (Urbain, 2003). En effet, le temps de loisir est un temps occupé, autorisé par l'individu ou par des structures spécialisées telles que les associations sportives, culturelles, politiques. S'inscrire à une activité impose, d'une part des contraintes de déplacement et, d'autre part, une régularité des horaires à respecter. Ces horaires contraints peuvent être un frein d'accès imposant un élément supplémentaire de calcul de métrique, de distance et de temps si l'individu est dépourvu de moyens et de modes de transports adéquats à des déplacements comprenant des horaires décalés et atypiques. Le temps de loisir est en partie consacré à l'activité télévisuelle qui, étant finalement l'activité familiale la plus économique et sans déplacement, est prépondérante chez les ménages français. Le temps libre, par définition n'est donc pas un temps organisé individuellement et collectivement. Il est de ce fait considéré comme le reliquat de tous les temps, et particulièrement de celui du temps de travail et du temps domestique. Pour une femme en situation de précarité, le temps libre, outre l'aspect pécuniaire, consiste souvent à aller prendre un café chez une voisine ou chez sa mère voire à aller dans un café pour les hommes. La quatrième et dernière sphère, celle des temps sociaux, a une signification et une structuration temporelle spécifique selon la situation personnelle. Les temps sociaux expriment en quelque sorte « *le temps de chaque milieu* » (Serrel, 2003). Les temps sociaux peuvent se croiser de par leur nature, leur structure ou encore leur rythme. Par exemple, le temps de l'écolier est réparti en durée d'enseignement et de vacances. Il se croise avec celui du temps de parent d'élève. Le temps du retraité correspond à un temps du travail achevé, qui se restructure dans une perspective temporelle qui se réduit peu à peu alors que le temps du chômeur a un temps de travail manquant ou absent, structuré lui, par l'attente, l'espérance, l'incertitude ou la résignation. Le temps du travailleur est quant à lui, structuré par la durée et l'organisation du temps de travail même. Il est temps de production tandis que celui du patron est temps du don de soi à la vie d'un commerce, d'une industrie ou d'une institution. Il s'inscrit dans une temporalité plus longue. Enfin, le temps industriel est le temps de production, du marchand, de la distribution lorsque le temps de l'enseignant est celui de la transmission. Chaque temps a de fait une fonction particulière dans l'organisation et le rôle de la société.

En 2006, l'INSEE enregistrait 9 % d'illettrés. La plupart des personnes en situation de précarité ont une relation difficile à l'écrit et au calcul, ils sont d'ailleurs pas ou peu diplômés. Pour pouvoir bouger pour s'en sortir, il faut déjà bouger et il faut préparer son déplacement. Personne ne se déplace sans avoir préparé à minima son trajet. Un déplacement non préparé est soit un déplacement connu, quasi-automatisé, incorporé, soit un déplacement erratique. Décortiquons comme le propose Éric Chareyron (Aubert, 2007) les différentes phases temporelles, ne serait-ce que d'un déplacement afin de mettre en évidence les relations à l'écrit et au calcul liés à un seul trajet, par exemple. Cinq temps sont identifiés : le temps de la préparation, le temps d'accès, le temps de l'attente, le temps du déplacement et le temps de la correspondance. Parmi l'ensemble de ces temps, le temps de la préparation s'avère être le plus inéquitable car il dépend du niveau d'information des horaires, des parcours, des moyens

de transports et de la maîtrise de l'ensemble des outils de la mobilité qui vont de l'horloge à la gestion complexe des temps de correspondance et des outils de mobilités. Déjà, à cette première étape du déplacement, la complexité des réseaux de transports et l'intermodalité des transports n'est guère lisible. Le temps d'accès doit tenir compte notamment de l'âge de la population. Un jeune parcourt en moins de sept minutes les 500 mètres d'un trajet pour rejoindre une station de bus ou de métro, alors qu'une personne âgée de 75-80 ans va mettre quinze à vingt minutes. Ainsi, selon l'âge, le temps de déplacement peut être multiplié par deux, voire par trois. De même, un trajet à pied avec enfants nécessite plus de temps que sans enfants. Un trajet connu est plus vite parcouru qu'un trajet effectué la première fois. Le temps du déplacement en transport en commun est aussi celui de l'attente qui modifie totalement la perception. La durée perçue n'a rien à voir avec la durée réelle. Pour éviter cette sensation d'attente, le temps peut être occupé par l'écoute musicale, l'envoi de Sms, la lecture du journal gratuit ou d'un roman. Encore, faut-il avoir l'habitude de lire dans le brouhaha, ballotté au milieu de tout le monde ! Enfin, vient le temps de la correspondance où, à la sensation de se trouver à la croisée des chemins avec une multitude d'informations et de personnes en action, s'ajoute l'incertitude de faire le bon choix (prendre le bon bus, par exemple).

Le temps demeure un repère objectif pour et par les êtres humains. Le temps, comme l'espace, permet de se repérer et de s'organiser. La métrique du temps permet de séquencer la vie des individus selon un espace et une situation donnés.

Les indicateurs temporels subjectifs : passé, présent, futur

Par analogie à l'espace, le temps subjectif serait le temps vécu comme il en est de l'espace vécu (Frémont, 1984) au sens où il est ce que chacun en fait ou l'interprète. Il est aussi un temps existentiel, un temps de construction de soi, un temps qui se vit au présent pour devenir un temps-devenir. Ainsi, à rebours du temps objectif, le temps subjectif représente celui de la conscience, celui qu'on éprouve à l'intérieur de soi (Klein, 2003). Pour apporter plus de clarté au propos, la frise chronologique présente les différents temps abordés. Le présent y a pour fonction d'articuler le passé et le futur. Or, aucun de ces deux temps n'existent finalement. Ni le passé, ni le futur ne sont réels car le passé est un temps qui n'existe plus et le futur est un temps qui n'existe pas encore.

Si le passé est un temps qui n'existe plus, cela suppose qu'il ait existé. Le temps passé

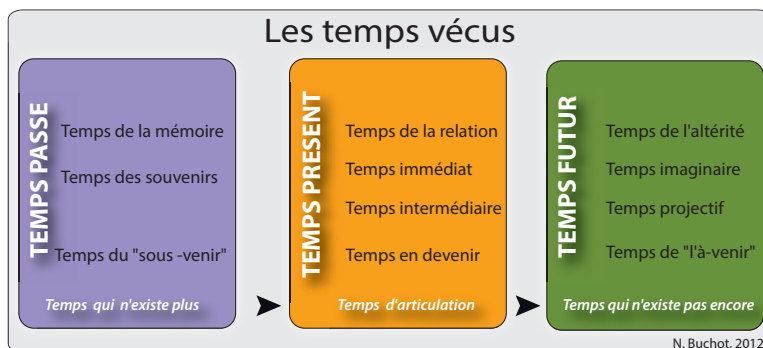


Figure 4. Frise des temps subjectifs.

se rapporte à la mémoire, aux événements vécus, aux personnes rencontrées, aux émotions liées à ces événements et des rencontres. Parfois, cela est conscientisé ou incorporé, il se fait alors souvenir. Le souvenir est ainsi composé de traces mémorielles. De fait, le temps

passé est un temps vécu car il fait appel à l'interprétation à la fois des événements et des éléments spatiaux visités et mémorisés. Se faisant récit ou parcours, il donne à dire et à lire une période donnée. Les nombreuses techniques et outils de recueil de données tels que les récits de vie, les parcours biographiques, les récits d'existence, les témoignages, etc. permettent de visualiser, de représenter un parcours et de le rendre explicite et compréhensible. Analyser le temps passé apporte alors des éléments explicatifs, comme relation de causalité, à une situation présente. Les effets du temps peuvent être alors identifiés.

Le présent, temps qui conjugue le passé et le futur, est un temps à la fois permanent et volatil. S'il passe vite pour certains, il n'existe pas pour d'autres. D'autres encore cherchent toujours à vivre le temps présent comme si justement ce temps là était difficile à saisir. Chacun vit le temps présent à sa manière, soit par l'immédiateté ou encore dans l'instantanéité voire l'oisiveté. Certains cherchent l'intensité tandis que d'autres cherchent cette langueur qui peut s'avérer monotone pour les premiers. Volatil, le temps est de fait insaisissable car il peut être à la fois un temps immédiat et un temps intermédiaire voire un temps devenir. Le temps immédiat est ce temps de l'instantanéité et parfois même de la simultanéité. « *Tout et tout de suite* », « *maintenant* » en sont les principaux mots évocateurs. Il y a à la fois urgence, nécessité et impulsion. Ce nouveau rapport au temps s'est particulièrement instauré dans notre société contemporaine par la modification des rythmes et des cadences des entreprises. Aux prises avec une concurrence accrue et les contraintes des marchés financiers, le temps de l'entreprise s'est en effet complètement transformé. Aujourd'hui, une entreprise ne se gère plus sur du long terme mais sur du très court terme (Aubert, 2003). Devant faire preuve de flexibilité, d'adaptabilité à chaque instant, les rythmes et les cadences se sont de plus en plus décalés des rythmes et des modes de vie extérieurs à l'entreprise. De fait, le temps immédiat n'est plus en relation avec les saisons. Fondé sur un rapport étroit et persistant à l'argent, le temps de la production s'est métamorphosé en temps économique. Il faut désormais, soit gagner du temps tout de suite, soit posséder les choses désirées rapidement, c'est à dire immédiatement.

Le temps immédiat correspond alors au tempo de l'homme pressé et réactif (Aubert, 2003). Ce qui se vit dans les entreprises se vit également en dehors des entreprises. Pour améliorer la flexibilité, les horaires sont devenus atypiques car décalés avec les horaires de l'école, des transports collectifs, parfois même, des horaires des assistantes maternelles et des crèches. De fait, associée au mythe du progrès, la vitesse est devenue une valeur sociétale contemporaine. Les avions volent de plus en plus vite, les maisons poussent comme des champignons et les gens se pressent et s'activent : telle pourrait être la caricature de la société contemporaine. Prendre un travail demande alors à l'individu en situation de précarité, une grande souplesse et une grande maîtrise des horaires. La réponse à un emploi doit être immédiate, surtout pour les missions intérimaires. Il est alors nécessaire, au-delà des compétences ou des aptitudes professionnelles demandées par l'employeur, d'avoir une connaissance parfaite des lieux, de leur accessibilité et des horaires. Ainsi, l'individu pourra répondre favorablement de façon quasiment instantanée. La maîtrise du temps et de l'espace constitueraient donc une condition première pour pouvoir accéder à un emploi et

donc à des ressources économiques, tout en permettant alors de s'insérer dans une société régulée et socialisée par le temps et l'espace.

Le temps intermédiaire (Zarifian, 2003) se conçoit comme la transition simple entre le passé et le futur. Temps d'ajustement et de passage, il demeure une zone de contiguïté temporelle qui permet de faire coexister et de faire interagir des temps hétérogènes entre eux. Interstitiel, il peut être considéré comme un temps de respiration ou comme la ponctuation d'un texte qui permet de souffler, tout en en donnant envie d'aller plus loin. Du même coup, ce temps intermédiaire peut être considéré comme un temps poreux, qui en se prolongeant deviendrait un temps de l'oisiveté. L'oisiveté serait donc l'idée d'un temps qui veut sans cesse se passer des contraintes et des réalités sociales (Zarifian, 2003).

Le temps du devenir comme temps à soi, temps pour soi et temps de soi (Jauréguiberry, 2003) se conjugue au présent de façon permanente. Temps de la construction de soi, il fait et se fait existence. À la recherche de l'authenticité, l'attention à soi demande de l'exigence. Curieusement, ce présent existentiel n'a pas d'espace temporel comme le délai, l'attente car, il est, quelle que soit l'activité sociale, permanent. Le temps devenir parle toujours d'une mutation. Composé de valeurs, d'affects, il se fait double relation car l'individu y met le sens qu'il accorde à sa propre vie, en tant qu'elle est partiellement engagée dans la qualité et la réussite du travail et de sa propre vie dont il en a la responsabilité. C'est pourquoi, la lenteur et la longueur rythment ce temps du devenir de telle manière qu'il est pratiquement imperceptible (Zarifian, 2003). L'éducation des enfants, la relation affective, amoureuse, la démocratie, etc. sont ces temps longs et lents de l'humanité. Ce temps de construction de soi fait référence au développement personnel. Il englobe le temps du présent et le temps de l'apprentissage. La maturation du devenir de soi est nécessaire à la construction de l'individu, condition *sine qua non* pour que le temps intermédiaire se transforme en un temps devenir (Zarifian, 2003) mais manque parfois aux personnes en situation de précarité.

Si le temps passé est dû registre du souvenir comme de ce qui est *sous-(le)-venir*, et le présent, du registre du vivant comme de ce qui est permanent et volatil, le futur est alors du registre de l'avenir comme de ce qui est *à-venir*. Le futur est alors, par déduction, un temps qui n'existe pas. Pas encore, pourrait-on prolonger pour souligner que le futur est un temps rempli de potentialités et par là même d'incertitudes. En effet, la potentialité est le fait même de choses de toute nature, de rencontres diverses et variées et d'évènements particuliers qui peuvent typiquement ne jamais exister. Le temps futur est donc fortement lié aux incertitudes qui sont par conséquent, elles mêmes reliées à l'inconnu. En effet, si l'individu sait qu'il veut arriver à tel endroit ou à tel point, il n'en connaît parfois, ni les circonstances précises, ni le moment exact. De surcroît, il est fort à présager qu'il ne sait pas clairement comment il peut, et comment il doit arriver. Transformer le potentiel en réalité, briser les incertitudes une à une, demande constamment une double capacité d'imagination et de projection. En définitive, le futur se décompose en deux temps. Le temps imaginaire relève de l'idéal alors que le temps projectif appartient au projet et à l'anticipation. Le temps imaginaire peut être ce temps métaphorique dit comme « *se marier à la mairie du 21^e* » ou « *le 31 juin* » ou encore « *la semaine des 4 jeudis et des 3 dimanches* ». Il incarne alors la certitude mentale et fantasmée de ce temps qui n'arrivera jamais (Urbain, 2003). Suivant

la métaphore de Jean Viard (2003) sur le tiers-espace, espace voué à l'homme absent de la nature (réserves, territoires protégés, sauvegardés ou réhabilités et autres sanctuaires), le temps imaginaire peut être un tiers-temps, qui est considéré comme un temps qui ne s'échange pas, non monnayable, comme un temps à soi, un extra-temps comme un temps extrait de l'ordinaire, un temps irréel, virtuel, un temps autarcique, autosuffisant, indépendant (Urbain, 2003). Le temps imaginaire en est alors ce qui se tend vers un idéal. À l'inverse, le temps projectif est quant à lui, ce temps du demain. Ainsi, le temps projectif peut se construire collectivement ou se faire individuellement. Il s'agit de faire un exercice mental de projection comme mode de représentation de l'avenir individuel et/ou collectif. Il s'agit donc d'aller de soi vers et/ou avec les autres. Le temps projectif induit donc à la fois une relation d'altérité et de construction. Le temps futur serait donc le temps de l'altérité alors que le présent serait le temps de la relation.

En conclusion, les données temporelles ont trait avec un déplacement physique, corporel et psychique, de nature temporelle pour aller d'un temps t_0 à un autre t_1 .

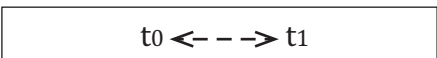


Figure 5. Les mobilités temporelles

Cette action est irréversible si le corps est déplacé (déplacement corporel). Le temps est alors fortement lié à l'espace parcouru. Il peut être réversible si

le déplacement est seulement mental (déplacement représentationnel). La notion de réversibilité différencie le temps de l'espace. S'il est en effet possible de retourner en arrière ou de se projeter en avant, par la pensée, il est impossible de retourner physiquement dans le passé ou de vivre dans le futur. Les données temporelles objectives se déclinent en trois axes. Le premier, physique, recense l'utilisation des outils temporels tel que l'horloge, le calendrier, l'agenda comme outils de repère et de mesure. Le deuxième axe recense les données physiologiques qui comprennent, d'une part, le temps circadien telle qu'une journée de 24 heures et d'autre part, le temps ultradien tel que le temps du sommeil. Le troisième axe regroupe les données spatiales correspondant aux temps d'occupation de chaque milieu social. Ainsi, sont identifiés le temps de travail, le temps domestique, le temps de loisirs et les temps sociaux.

Les données temporelles subjectives correspondent au vécu des différentes temporalités, soit le passé, le présent et le futur. Le passé est un temps qui n'existe plus et se réfère à la mémoire des événements passés, il est le temps de l'expérience. Le présent peut être vécu, notamment de trois manières différentes. Le présent peut ainsi être immédiat, intermédiaire et force de devenir. Il est un temps d'articulation permanent et volatil du temps passé qui n'existe plus et du temps à venir, le futur qui n'existe pas encore. Ce temps futur est de fait imaginaire et projectif.

Qu'est-ce que le temps pour un individu en situation de précarité ? Est-ce que la précarité induit une autre perception du temps ? Le temps est fractionné avec des horaires atypiques amenant la aussi à l'exclusion d'un monde social. Quel est le temps prédominant ? Le passé est-il oublié, ressassé ? Le passé a-t-il des conséquences sur le temps présent et le temps futur ? Le présent y est-il intense, permanent, volatile ? Le futur est-il imaginé, jusqu'où ?

Il est fort à présager que les difficultés de mobilité temporelles soient également facteurs de ségrégation et d'assignation spatiale. La maîtrise difficile des horaires et la difficile articulation

de l'ensemble des temps et des rythmes de vie, la perception temporelle modifiée par la situation de la précarité et induite par le manque de perspectives contraignent les personnes à rester et à s'ancrer dans leur situation spatiale générant alors même la situation de précarité.

La mobilité sociétale

La mobilité sociétale comprend d'un point de vue objectif, les indicateurs sociétaux. D'un point de vue subjectif, les indicateurs sociétaux présentent l'interaction sociale comme la mise en relation des individus entre eux. La mobilité sociétale participe ainsi au faire société (Donzelot, 2003).

Les indicateurs sociaux objectifs : identité et appartenance

Les indicateurs sociaux objectifs présentent des caractéristiques en rapport avec l'identité et l'appartenance.

Les identités objectives sont liées aux catégories de genre, d'origine, d'âge, de statuts familial et professionnel. Les caractéristiques physiologiques, sociales et professionnelles d'un individu constituent d'une part, souvent, le premier matériau statistique et, d'autre part, permettent de révéler les rapports entretenus aux territoires et aux déplacements.

Tout d'abord, le genre reste encore un des discriminants efficace des mobilités, les hommes ayant toujours plus de facilité à se déplacer que les femmes (Coutras, 1996). De par la localisation des entreprises du bâtiment ou des industries, les occasions de travailler en dehors des territoires domestiques sont de fait, plus nombreuses que pour les femmes (Zeneidi-Henry, 2005). Le sexe n'est pas alors seulement une réalité biologique, il devient une construction sociale. Imposant des rôles sociétaux, il peut ainsi s'avérer un facteur sociétal de la mobilité comme le montre l'enquête DRESS (2004), concernant l'insertion sociale et les conditions de vie des bénéficiaires des minimas sociaux. Seulement, 10 % des femmes percevant l'Allocation Parentale Isolée (API) ont un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat, les conduisant alors à avoir une expérience professionnelle faible. Par ailleurs, le faible taux de détention du permis de conduire des femmes isolées ou en couple (Le Breton, 2005), les amène le plus souvent à être accompagnées de leur mari ou de leurs enfants majeurs, pour les sorties et les courses notamment. Ainsi, là aussi, elles ont peu l'occasion d'expérimenter des territoires lointains sans être assistées. Éric Le Breton (2005) a d'ailleurs désigné cette mobilité comme une mobilité par procuration car ces femmes vivent l'extérieur par l'intermédiaire du mari qui, par exemple, racontera tous les soirs ce qu'il a vu dans le métro ou ce qu'il a vécu dans son travail. Cependant, ces mobilités par procuration impliquent une représentation et une interprétation des événements sociaux et des éléments spatiaux, qui non confrontés à la réalité et non expérimentés par les femmes, peuvent finalement être déformés. Il leur est alors nécessaire de fournir, en permanence, des efforts d'adaptation, de faire face continuellement à des difficultés de déplacement. Ce qui

à terme peut entraîner chez elles, une perte de confiance et un sentiment de dévalorisation, sans négliger qu'elles puissent, par ailleurs, être ensuite dévalorisées par leurs maris afin de garder une certaine domination ou un certain statut de chef de famille.

Quant aux identités liées à l'origine, les travailleurs sociaux font souvent part d'un constat paradoxal. En effet, les immigrés ayant pourtant faits de longs périple et expérimentés de déplacements, se déplacent en définitive peu, une fois hébergés ou logés. Thierry Ramadier (1997) explique en partie ce paradoxe par le fait que les migrations se réalisent sous contraintes et sont le plus souvent assistées. La familiarité sociospatiale qui conditionne l'exploration de la ville et la manière dont la personne se représente et s'approprie l'espace pour y conduire ses activités serait ainsi, mal appréhendée, voire non incorporée. C'est cette faible familiarité sociospatiale qui retarde spécifiquement l'exploration de la ville. L'individu doit en effet, d'abord construire une représentation instrumentale pour pouvoir satisfaire ses besoins primordiaux. Ce n'est qu'ensuite que s'engage une seconde phase, ce que le psychologue dénomme « *l'appropriation spirituelle* » du milieu. À ce moment-là, la personne étrangère peut construire sa vie quotidienne et son identité sociale dans un rapport plus libre aux territoires : « *ses actions et projets ne sont plus bridés par l'incompréhension du milieu environnant* » (Le Breton, 2005).

46

L'utilisation de l'espace et du temps est également différente selon l'âge des individus. Par exemple, les enfants ont une relation spatiale et temporelle différente (angles de vue, appréciation des distances et des vitesses, etc.) de celles des adultes et des personnes âgées (Depeau, 2005 ; Chaudet, 2009). Il en est de même pour les adolescentes et les adolescents qui ne fréquentent pas les mêmes endroits. Les filles se promènent. « *Elles tournent* », disent-elles alors que les garçons « *tiennent les murs* » et squattent un hall d'immeuble où aucun parent ou aucune connaissance proche n'habite (Buffet, 2006). Chaque façon d'utiliser l'espace témoigne pour autant d'un même désir. Les « promenades » des filles leur permettent d'être moins visibles aux yeux des garçons notamment mais aussi des adultes. En effet, une fille qui stationne est très souvent assimilée à « un mauvais genre ». Les filles préfèrent utiliser les parcs et les jardins où d'autres femmes et grands-parents s'occupent de leurs enfants. Leur présence assure une certaine sécurité auprès des adolescentes. Les micromobilités des adolescentes indiquent à la fois une certaine recherche de non visibilité et en recherche de sécurité que l'on peut ici qualifier d'informelle. Le stationnement des garçons témoigne également de cette recherche de non-visibilité mais plus particulièrement aux yeux des parents et des proches. Utilisant des halls le plus souvent habités par des personnes âgées ou encore des étudiants (Buffet, 2006), ils se savent en sécurité car ils savent peu probable que ce type de personnes s'opposera à eux ou demandera des explications. Les personnes âgées savent qu'elles ne « font pas le poids physiquement » et les étudiants ne sont souvent que des résidents temporaires. Les jeunes squatteurs peuvent alors « élire domicile » et s'y sentir « maîtres des lieux » alors que les locataires âgées et les étudiants peuvent éprouver un malaise si ce n'est un sentiment de forte insécurité par la simple présence continue de ces jeunes.

Les identités liées à la composition des ménages ont également une forte incidence sur les mobilités sociétales. Un ou une célibataire, une famille monoparentale, un couple sans ou avec enfants, une personne isolée divorcée ou veuve, ne vont que rarement retrouver des personnes ayant des compositions familiales différentes des leurs. Il est en effet souvent remarqué que les célibataires ou les personnes isolées vont avoir tendance à se retrouver

entre eux, tout comme d'ailleurs, les familles monoparentales. Il est en effet parfois difficile d'assumer cette différence, notamment pour un célibataire qui va passer ne serait-ce qu'une soirée avec des couples avec enfants. Inversement, pour un couple, il n'est généralement pas si aisé de passer une soirée avec des célibataires. On peut retrouver également ce malaise entre des personnes veuves ou divorcées et des couples non divorcés ou non recomposés. La différence est généralement assumée et bien vécue si, et seulement si, l'individu se sent à l'aise avec son statut familial et/ou se sent à l'aise avec les autres compositions des ménages.

Enfin, le dernier indicateur objectif social concerne l'amélioration des situations professionnelles des individus. Celui est clairement établi par le lien d'aisance et de maîtrise du territoire par le niveau de qualification (Cailly, 2004 ; Orfeuil, 2010). Dès lors, s'ouvrent des perspectives de promotion ou d'accès à des emplois mieux payés et/ou plus en adéquation avec leurs qualifications (Le Breton, 2005).

L'appartenance indique une relation concrète à un groupe dans le sens où au-delà des caractéristiques identitaires objectives (genre, âge, adresse, profession) s'ajoute une relation d'interdépendance telle que les individus partagent le sentiment de constituer une entité particulière (Mucchielli, 1969). Dans cette instance d'interconnaissance, la relation engagée peut être plus ou moins réciproque selon la nature du groupe.

D'un côté, le groupe primaire correspond à un groupe restreint où tous les membres se connaissent individuellement. La relation entre deux individus y est souvent alors intime et proche. Dès lors, à l'affectivité mise en jeu se rattache un sentiment d'appartenance à une entité qui se veut être un « nous collectif » (Guédez, 2003).

D'un autre côté, le groupe secondaire, plus formel et plus utilitaire, est un groupe où les membres ne peuvent tous interagir entre eux, et où une relation dite superficielle est entretenue. Malgré tout, les règles de fonctionnement du groupe sont codifiées et doivent être respectées pour s'y intégrer, comme dans les partis politiques, les syndicats et les associations (Guédez, 2003). Ainsi, l'appartenance à un groupe social primaire ou secondaire, signifiante d'une relation affective et/ou utilitaire, indique le degré de sociabilité. Néanmoins, un même individu peut appartenir à plusieurs groupes, familiaux, dans le cas des familles recomposées, professionnels, de par l'intérim ou les missions à temps partiel, culturels, de par la langue ou les modes de vie. Cette multi appartenance au sens de Lahire (1998) fait apparaître une certaine complexité de gestion relationnelle, spatiale et temporelle. La situation de précarité amène les individus à être confinés au sein d'un groupe le plus souvent restreint (famille et/ou voisins) pouvant alors révéler un comportement de protection ou de satisfaction.

Les indicateurs sociétaux subjectifs : altérité et référence

Les indicateurs sociétaux subjectifs concernent l'altérité, qui comme représentation du monde à venir, devient une référence. La référence est entendue comme un modèle, des repères et une projection à atteindre¹⁰.

¹⁰ Se tourner vers (quelqu'un, quelque chose) qui représente la source, l'origine, l'autorité sur laquelle on s'appuie, on se fonde. <http://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9ferer>

L'altérité évoque la diversité, la différence. Elle fait état ou caractérise ce qui est autre, vis-à-vis de soi ou vis-à-vis d'autrui. Elle marque donc l'action manifeste de changement d'individu à individu, d'individu à groupe et de groupe à groupe et la volonté de se référer ou non à tel ou tel individu et/ou groupe. Différent du groupe d'appartenance, le groupe de référence est un groupe vers lequel l'individu tend à aller car il représente un statut, des valeurs, un monde auquel l'individu aspire (Dodier, 2009). De fait, le groupe de référence indique une dimension, des codes, des modes de vie, une identification sociale et/ou spatiale non atteinte ou à ne pas atteindre. L'altérité se choisit, la référence étant tantôt positive, tantôt négative. Et, le plus souvent, il ne s'agit pas d'un refus global mais d'un refus sélectif (Guédez, 2003). Par exemple, un locataire pourra s'envisager propriétaire (altérité de statut résidentiel) sans vouloir quitter son quartier. Un demandeur d'emploi pourra devenir un travailleur (altérité de statut professionnel) sans vouloir habiter ailleurs que dans son département. Enfin, des parents peuvent refuser, la fréquentation de tel groupes d'individus (altérité sociale) du quartier, à leurs enfants. Comme il est finalement question d'aspiration et d'intentions, être en altérité est dû ressort du projectif. Être en altérité, c'est être à la fois à la recherche de ce qui est autre et de ce qui n'est pas présent. Dans son discours ou son récit de vie, l'individu fait généralement référence à tel ou tel groupe ou telle ou telle situation autre que le sien ou la sienne, actuellement. Ainsi, l'altérité ou le groupe de référence en tant que projection implique obligatoirement un regard sur les événements et les choses à venir ou existantes ailleurs. Il est question de la relation à soi et au monde mais aussi de représentations et de perceptions. Trois types de regards sont proposés : le regard introspectif, comme regard sur soi ; le regard interprétatif comme regard sur les autres, enfin, le regard perceptif comme regard sur le sens de son action et sur ses sens mis en action.

Le regard introspectif comme regard sur soi nécessite un point de vue sur soi qui va permettre dans un premier temps d'effectuer une mise aux normes de soi puis, dans un second temps, l'enhardissement de soi et enfin, dans un troisième temps, l'affranchissement de soi (Le Breton, 2005). La mise aux normes de soi implique un regard introspectif qui permet d'observer et d'analyser son propre rapport à son espace personnel. En effet, être mobile demande aussi de savoir s'adapter aux différents codes de la route (Le Breton, 2005), qu'ils soient piétons (passage piétons, bancs pour se reposer, etc.), routiers/autoroutiers (vitesse, adaptation du corps, etc.), ferroviaires (horaires, etc.). En ce sens, connaître et respecter ces différents codes spatiaux (codes de la route) ainsi que les codes sociaux (codes comportementaux) demande une capacité d'autoévaluation ou d'introspection. Les constats qui découlent de cette autoévaluation ou introspection sont fondateurs de toute mobilité sociale. Il y va de la confiance en soi, de la confiance en les autres, voire en l'avenir, comme il y va de la méfiance, de la défiance, de la culpabilité, du mépris de soi ou des autres. Déceler ses jugements, ses a priori puis les faire évoluer est un élément moteur pour la prise et le maintien de la décision et le pouvoir d'agir. Ces facteurs de jugement sont autant des freins que des leviers. Dans un second temps, le regard introspectif conditionne l'enhardissement de soi qui relève alors d'une capacité d'oubli de sa peur, d'une audace pour se dépasser et se projeter dans le monde. C'est une conquête

ou une reconquête de ce que les psychologues de l'environnement appellent l'espace personnel (Hall, 1971). Enfin, l'introspection permet également l'affranchissement de soi. La mise aux normes, l'enhardissement et l'affranchissement de soi se révèlent donc être des indicateurs subjectifs de la mobilité sociale. L'individu peut ainsi construire de multiples relations sociales sur un territoire donné en modifiant son rapport aux autres par un regard introspectif modifiant de façon indissociable son rapport à l'espace personnel (Le Breton, 2005).

Le regard interprétatif est le regard en tant que point de vue porté sur les autres. L'individu interprète les données reçues à un moment donné dans des circonstances données. Fondement de l'altérité, ce regard forme un jugement déterminant de la volonté d'aller vers cet autrui.

Le regard perceptif est ce regard rétroactif au sens où il s'agit de la propre interprétation sur ce que les autres interprètent de soi. Il convient parfois de vérifier, d'aller discuter sur les sensations provoquées pour pouvoir rétablir sa propre interprétation de ce qui est perçu sur soi et les autres. L'usage de la langue, des capacités d'écoute, voire de l'intelligence émotionnelle sont de mise dans cette situation. Ici, les sens sont en action (Deleuze, in Boutang, 2004).

Les capacités d'introspection, d'interprétation et de perception conditionnent la volonté et la possibilité de faire acte de mobilité sociale et sociétale. L'identification des indicateurs objectifs (identité et appartenance) et subjectifs (altérité et référence) montre toute la complexité d'un acte, qui semble pourtant si simple à première vue.

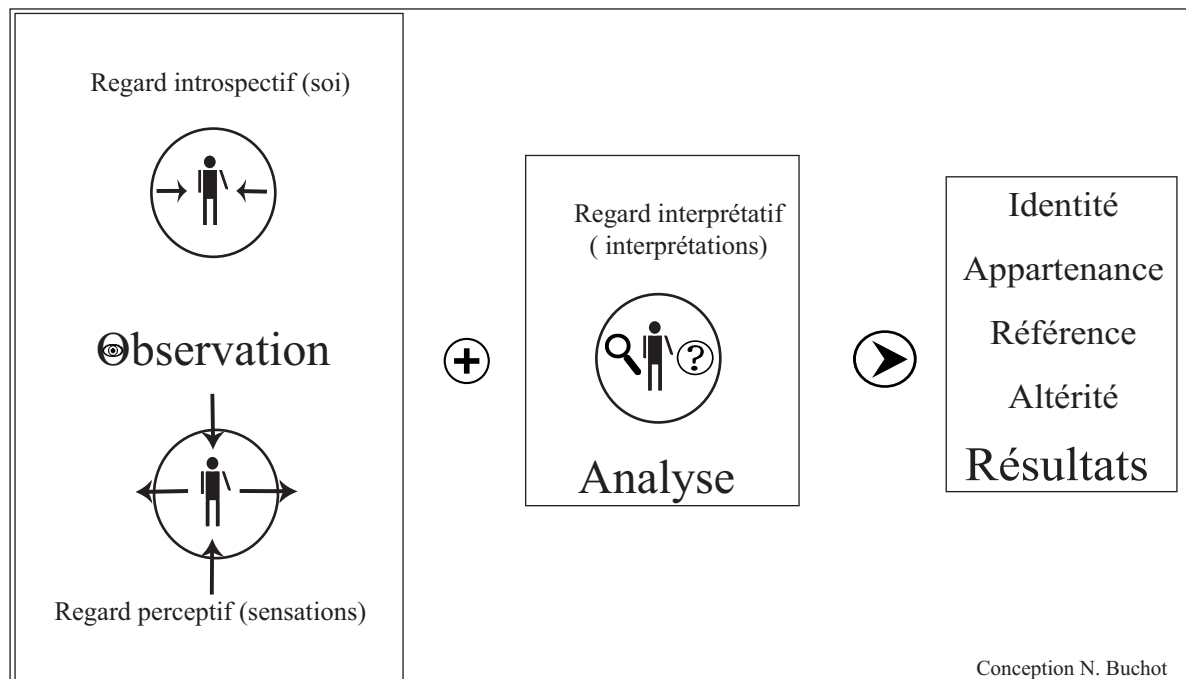


Figure 6. Processus cognitif de la mobilité sociale et sociétale

Or, l'accumulation d'incertitudes et de situations de précarité rend encore plus complexe l'analyse pourtant indispensable. Par conséquent, en situation de précarité, se nourrir se

révèle être un acte difficile et complexe. Par exemple, il est possible à la campagne de se nourrir de cueillette, de chasse et de pêche sans n'avoir à rencontrer personne. Or, aujourd'hui, ce simple geste de survie repris dans le film documentaire d'Agnès Varda (2004), « les glaneurs » devient difficile pour le citoyen parce qu'il doit se faire sur une période donnée (horaires d'ouverture des magasins, jours de marché), donc dans une temporalité contrainte mais aussi avec l'obligation ou l'assurance d'avoir une relation sociale contrainte ou choisie car il y a de fortes chances de croiser sur son chemin quelqu'un d'indésirable (une voisine qui n'en finit pas de raconter sa vie, un groupe de jeunes, l'ex-mari, sa mère avec qui on est fâchée, etc..) et souvent, il est également nécessaire de savoir négocier avec le marchand pour qu'il puisse garder jusqu'à la fin du marché quelques légumes bien frais. Cette action de se nourrir ou de se soigner (aller chez le médecin, le pharmacien), de chercher un travail (relation avec un agent de Pôle Emploi) est devenu dans notre monde contemporain une tâche complexe parce qu'elle est à la fois spatiale, temporelle, mais aussi et surtout sociale, donc contextuelle. Ce sont pourtant, ces relations et ces déplacements quotidiens qui forment peu à peu la possibilité de bouger pour s'en sortir. Mais sortir, au sens d'aller vers l'autre (altérité), de le rechercher (référence) implique de s'identifier (identité), de se reconnaître (appartenance) et de se faire connaître (reconnaissance). L'acte de mobilité sociétale s'avère de fait un acte qui se construit. Il n'est pas naturel en soi, il s'apprend.

A ← - - → B

Figure 7. Les mobilités sociétales

En rapport avec un déplacement physique et psychique, l'ensemble des données sociétales évoque l'action de déplacement pour aller de soi vers les autres, de A vers B.

Comme les mobilités spatiales, les mobilités sociétales sont relativement réversibles et commutables. Se conjuguant avec les verbes être et aller « *Qui est qui ?* » et « *Qui va vers qui ?* » sous entendant « *Qui veut devenir qui ?* », elles répondent donc à la question du « *qui* ». De plus, A et B pouvant être soit un individu, soit un groupe, il est nécessaire d'identifier ce « *qui* », de repérer les outils employés pour « aller vers ce qui » ou « devenir ce qui » pour enfin identifier le « *qui est avec qui et où ?* » (appartenance), introduisant ainsi les questions « à qui, vers qui, pour qui, mon action de mobilité se dirige-t-elle ? (altérité). Cf. figure 8. À chaque étape, l'introspection, l'interprétation et la perception sont en jeu.

Le processus de la mobilité sociétale fait donc apparaître un premier temps décomposé en deux (identité et appartenance) correspondant aux données objectives telles que le genre, l'âge, la domiciliation et le groupe d'appartenance. Le passage de A (individu/groupe) vers B (individu/groupe) s'effectue tout d'abord par le regard. Le groupe B peut être groupe d'appartenance

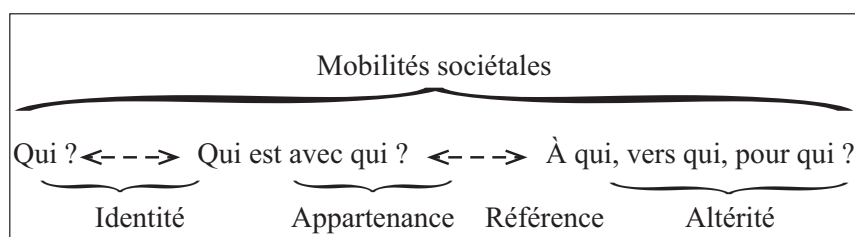


Figure 8. Processus de la mobilité sociale : identité, appartenance et altérité.

(D'après Dodier, 2009 ; N. Buchot, 2012).

(identité) ou groupe de référence (altérité). Pour ce faire, l'individu ou le groupe dispose de plusieurs outils tels que le corps, la langue, les codes et les valeurs et des outils de communication matérialisés (téléphone,

internet). Le corps doit être autant considéré comme un moyen de locomotion qu'un moyen d'expression. Les gestes, les expressions d'un visage sont de véritables langages. L'expression (sourire, moue, air dubitatif, air renfrogné) de l'agent relation clientèle, de l'agent de Pôle Emploi, de son voisin ou encore de l'employé d'immeuble peut être mal interprétée selon la situation, l'état d'esprit et la demande de la personne en situation de précarité. La réaction provoquée devient alors inappropriée, entraînant une défiance, un blocage, voire un conflit. À l'expression corporelle, s'associe la langue. L'apprentissage de la langue française est d'ailleurs une des premières conditions d'obtention de la nationalité française pour les personnes étrangères. Savoir parler et/ou écrire le français permet d'aller vers d'autres milieux, de mieux comprendre, de mieux se faire comprendre. De nombreux immigrés témoignent de la connaissance de la langue française comme un gage d'intégration indispensable. Elle permet l'ouverture aux autres et la fréquentation d'autres milieux (altérité) que des groupes sociaux issus de son pays d'origine (appartenance).

Articulation des trois dimensions de la mobilité

51

Les indicateurs et les effets de la mobilité

Le tableau suivant présente une première perspective synthétique de la mobilité en situation de précarité. Le sens de lecture du tableau va du centre (mobilités) vers la gauche (indicateurs de mobilité) puis du centre (mobilités) vers la droite (effets d'une mobilité difficile). La présentation des types, des échelles puis des indicateurs aboutit à dégager, les effets à l'échelle d'un territoire et à l'échelle d'un individu et, enfin, à identifier les jalons de la problématique générale.

Le recensement des différents outils et moyens de la mobilité spatiale, temporelle et sociétale indique dès maintenant un premier niveau de mobilité. En effet, les indicateurs objectifs permettent d'identifier les outils de la mobilité spatiale, temporelle et sociétale tandis que les indicateurs subjectifs permettent de présenter la façon dont la mobilité est vécue et pensée par l'individu lui-même. Ensuite, la deuxième partie du tableau a pour but de montrer, d'un côté, les effets d'une mobilité difficile en terme d'aménagement du territoire et de gestion des politiques publiques en matière d'habitat, et, d'un autre, les effets de cette mobilité difficile à l'échelle de l'individu. Ces effets peuvent être d'ailleurs considérés comme des facteurs de la précarité. Comprendre ce qui peut faciliter la mobilité des personnes en situation de précarité apportera des éléments significatifs pour lutter contre la ségrégation spatiale et contre les exclusions. En matière d'insertion sociale et territoriale, le but n'est pas de trouver à chacun une place mais que chacun soit à l'aise dans la place qu'il occupe territorialement et socialement.

Le plus souvent, la mobilité s'envisage comme un acte de déplacement, nécessitant de savoir se placer pour ensuite se (dé)placer et enfin se (re)placer (Gaulejac, 2009 ; Lussault, 2009 ; Dubet, 2010). La place est une notion qui questionne tout individu. Ce qui laisse à montrer

Tableau 2. Indicateurs, types et effets de la mobilité. N. Buchot, 2012.

Les indicateurs de mobilité		Mobilités		Effets d'une mobilité difficile		
Indicateurs objectifs	Indicateurs subjectifs	Types	Échelles observées	À l'échelle d'un territoire	À l'échelle de l'individu en situation de précarité	Problématique générale dégagée
Matériels (voiture, transport en commun, collectif, bus, train, pied, vélo) Immatériels (internet, courrier, téléphone) Résidentiels (habitat, espace urbain, rural, périurbain)	Espaces subis, vécus, projetés, Mobilités erratiques, représentationnelles, organisées, incorporées, subies	Spatiales ($x \leftrightarrow y$)	Méso et micro	Ségrégation Assignation	Santé Problèmes de maîtrise de lecture de plans et des horaires Problèmes financiers	Il faut bouger pour s'en sortir, donc être mobile spatialement (Le Breton, Orfeuill)
Physiques (horloge, agenda, calendrier) Physiologiques (ultradien et circadien)	Temps subi, vécu, intermédiaire, devenir, projection Passé, présent, futur	Temporelles ($t0 \rightarrow t1$)	Macro, méso et micro	Fragmentation Dilution	Articulation des temps et des rythmes de vie Modification du rapport au temps	la précarité s'installe avec le temps insidieusement (Castel)
Individus, groupes, catégories, genre, âge, profession, statut familial	Valeurs, Regard introspectif, perceptif, rétrospectif	Sociétales ($A \leftrightarrow B$)	Méso et micro	Ségrégation Exclusion Précarité	Conflits Troubles du comportement Repli sur soi	Il faut s'intégrer dans la société pour s'en sortir donc habiter (insertion sociale et territoriale), (Lussault, Gaulejac, Stock)

que la notion de l'être et de l'identité est primordiale dès lors que l'on aborde la question des mobilités. Finalement, sortir d'une situation de précarité ne se résume pas seulement à répondre à la question du lieu « où suis-je » et « où vais-je » mais plutôt de répondre à la question de l'identité « qui suis-je ? », « qui je souhaite devenir ? ». Seulement, il semble que ces deux questions trouveront paradoxalement leur réponse en posant une autre question sous-jacente « où (en) suis-je ? », le mot « *en* » représentant *le contexte* de l'individu.

Par conséquent, la mobilité contextuelle prend en compte à la fois le fait de se déplacer et le fait de changer de regard et de représentation. L'individu pour être mobile doit être tout d'abord en capacité de se situer spatialement, temporellement et socialement. Il doit alors avoir une bonne connaissance de l'état actuel de sa situation et de ses possibilités. Ensuite, si un changement de position ou de place est souhaité, cela implique de savoir « où et comment aller ? ». Le verbe aller indique le mouvement que l'acte de mobilité suggère. La mobilité contextuelle implique donc un positionnement statique dans un premier temps, suivi d'un acte de déplacement corporel et mental motivé par le regard et l'appréhension sur les choses et les événements, conduisant à un second positionnement.

Ce processus est observé sous deux angles. Le premier, géographique, présente la tridimensionnalité de la mobilité aboutissant à la notion de mobilité contextuelle tout en présentant un recueil d'indicateurs objectifs et subjectifs. Le deuxième, cognitif, aborde les modes d'acquisition et d'utilisation des connaissances spatio-temporelles et sociales sur un territoire donné.

La mobilité contextuelle comme système

Divers travaux géographiques et sociologiques concernant la mobilité (Capron, 2005 ; Coutras, 1996 ; Levy, Lussault, 2003 ; Roulleau-Berger, 2005 ; Le Breton, 2005 ; Ramadier, 1997) font apparaître *in fine*, une tridimensionnalité de la mobilité. Ainsi, par l'intermédiaire d'une fusion conceptuelle, des mobilités spatiales, temporelles et sociétales (sociales), il apparaît possible de proposer le concept de mobilité contextuelle. La mobilité contextuelle comprend alors l'ensemble de ces mobilités spatiales, temporelles et sociétales. Être mobile contextuellement consiste donc à être en capacité de se déplacer corporellement, mentalement dans le temps et l'espace, vers et avec les autres.

Les mobilités spatiales répondent aux questions : *Où et comment* (avec quoi ?). Elles impliquent un déplacement de x à y . Les mobilités temporelles répondent aux questions : *Quand et pourquoi* ? Elles impliquent une projection de t_0 à t_1 . Les mobilités sociétales répondent aux questions : Avec qui ? Pour qui ? Elles impliquent un déplacement de A vers B.

En associant le principe de récursivité et de cogénérativité (Morin, 2008), un glissement vers le haut des deux premiers ensembles s'opère faisant apparaître un nœud de trèfle et un quatrième ensemble qui coiffe les trois dimensions de la mobilité. Ce terme de l'ensemble des mobilités contextuelles est emprunté simultanément à Guy Di Méo (1996) qui l'utilise pour évoquer les notions de valeurs, de codes et d'usages et à Bernard Lahire (2001) qui évoque une société hypertexte comme une société où l'homme est multi-appartenant à divers groupes sociaux.

Par analogie et par étymologie du mot contexte, « avec le texte », il a donc été choisi de définir l'ensemble des trois mobilités par une seule mobilité : la mobilité contextuelle. Celle-ci fait ainsi référence tout à la fois à un lieu, à une situation donnée, à la prise en compte de différents éléments ou évènements mais aussi au discours, au vécu, à l'expression et au langage.

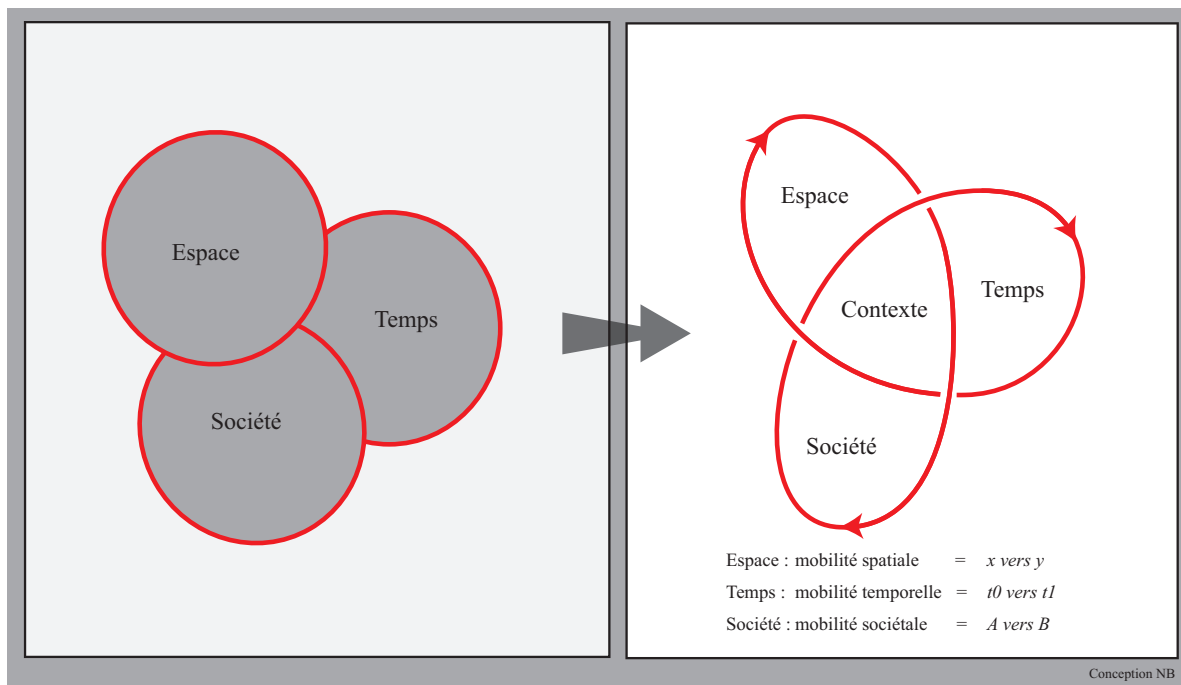


Figure 9. Le système de la mobilité contextuelle. N.Buchot, 2012.

Cet assemblage articulé met d'une part en évidence l'ensemble des données que l'individu doit être en capacité d'appréhender simultanément pour être mobile : les coordonnées spatiales (x vers y), les données temporelles (t_0 vers t_1), les données sociétales (A vers B). Le mouvement simultané, symbolisé par la flèche indique le chemin de la réflexion.

D'autre part, ce schéma aboutit à la représentation d'un système de mobilité puisqu'il est composé d'ensembles, d'articulations et de processus (Le Moigne, 1984).

La mobilité contextuelle comme processus cognitif

L'angle cognitif concerne l'hypothèse qui suggère que pour être mobile, il est nécessaire de s'approprier et de mobiliser les notions spatiales, temporelles et sociétales. Il est alors primordial d'appréhender les métriques des différentes échelles et des différentes distances spatio-temporelles ainsi que les codes, les valeurs et les usages d'une société ou d'un groupe d'individus. Tout comme, il est fondamental d'en comprendre et d'en articuler les différentes combinaisons possibles. Par conséquent, l'acte de mobilité peut devenir effectif.

L'apprentissage et l'expérience permettent de constituer un ensemble de ressources cognitives contextuelles. Celles-ci se valorisent ou s'étiolent selon la pratique spatiale des

individus (Veschambre, 2006). Cette pratique forme alors un capital spatial étant entendu comme « un ensemble de ressources, accumulées par un acteur, lui permettant de tirer avantage, en fonction de sa stratégie, de l'usage de la dimension spatiale de la société » (Levy, 2003). L'acte de mobilité demande donc des capacités, des compétences et contribue à former un capital mobilités. On pourra aussi se référer également à la notion de motilité (Kaufmann, 2005) qui se rapproche de la notion du potentiel de mobilités.

Chaque individu a en effet, généralement la possibilité de mettre en œuvre ses capacités, d'utiliser ses compétences et de se constituer ainsi chemin faisant un capital mobilités. Le terme de capacité témoigne d'une aptitude à faire quelque chose « on sait qu'on peut faire » tandis que le terme *compétences* entend que ces capacités ont été utilisées, éprouvées, améliorées donnant ainsi une certaine aisance et maîtrise. « On sait qu'on sait faire », les preuves sont fournies car « on l'a déjà fait ». La notion de *capital* indique la capacité à exploiter ces compétences par l'accumulation et la bonification de ces dernières et ce, pour en tirer profit. In fine, « On ne sait pas comment on fait, mais on le fait naturellement ou par habitude ». Les acquis sont intégrés, cela devient naturel. L'individu en témoignera en expliquant qu'il fait telle ou telle chose « naturellement » ou « comme ça ». Il éprouvera même des difficultés à dire comment il fait, puisque pour lui c'est naturel.

Ressources individuelles		contextuelles		
		Espace	Temps	Société
cognitives	Capacités « aptitude à faire quelque chose »			
	Compétences « capacités acquises donnant une certaine aisance ou maîtrise »			
	Capital « capacité à exploiter ces compétences par accumulation et bonification »			

Figure 10. Matrice cognitive de la mobilité contextuelle. N.Buchot, 2012.

Cependant, devant la difficulté qu'éprouvent les personnes en situation de précarité face aux déplacements quotidiens, à la contrainte de déménager ou devant d'autres personnes, se pose la question suivante : quelles seraient les conditions territoriales pour que le savoir opératoire des individus en situation de précarité, se mette en œuvre au mieux et se renforce ?

Cette question repose sur deux axes étroitement liés. Le premier concerne l'individu. Le deuxième concerne le territoire sur lequel il vit. Il est alors supposé que le territoire comporte des conditions entravant le processus de mobilité contextuelle. L'individu ne peut y exercer alors l'ensemble de ses ressources cognitives. Ainsi, au même titre qu'il existe différentes déclinaisons de la fracture sociale, scolaire, financière et numérique, etc., il existerait une fracture « mobile » ou « processuelle », « dynamisante » ou « positionnelle », voire contextuelle. L'enjeu consiste donc à repérer les conditions territoriales favorisant le processus cognitif de la mobilité contextuelle.

Conformément aux trois objectifs de ce chapitre, les différents types de mobilité sont identifiés, un premier recensement de questions soulevées par les mobilités en situation de précarité est effectué et, enfin, le processus cognitif de la mobilité contextuelle commence à se percevoir.

Premièrement, la mobilité contextuelle présente une triple caractéristique. L'axe spatial est privilégié dès lors que l'offre et l'accessibilité des modes de transport (bus, voiture, pieds, tramway, etc.) est principalement étudié. Ces mobilités spatiales sont le plus souvent décrites statistiquement et qualitativement. La notion de spatialité concerne les pratiques et les usages spatiaux. On parlera alors de mobilités spatiales. L'axe temporel priorise les jalons d'un parcours réalisé ou projeté. La notion de temporalité prend en compte le vécu ou l'expérience (causalité) ou comme projection (intentionnalité), anticipation et organisation (finalité). On parlera alors de mobilités temporelles. L'axe social prend en compte l'aspect social en tant que statut ou catégories (identité et appartenance). L'individu agit aussi en fonction du regard de l'autre, de soi sur soi (introspection), des sensations (perceptions), des autres et du rapport aux autres (référence et altérité). On parlera alors de mobilités sociétales.

56

Deuxièmement, en considérant que la mobilité est le fait de se déplacer corporellement et psychologiquement, elle implique tout d'abord la localisation du positionnement et/ou une connaissance de la situation en présence. Si l'individu estime nécessaire ou souhaite modifier la localisation ou certains paramètres de la situation, ce premier acte cognitif sera aisément suivi d'un acte de déplacement corporel et temporel. Motivé par le regard et l'appréhension sur les choses et les événements, l'individu sera, alors, conduit à un autre positionnement et à vivre une autre situation. L'individu devient de ce fait un moyen, en tant qu'acteur, de mise en relation des différentes ressources spatiales, temporelles et sociétales d'un territoire donné.

Ce processus est appréhendé selon deux angles. Le premier, géographique présente la mobilité sous les triples dimensions spatiale, temporelle et sociétale. Les trois ensembles de la mobilité contextuelle se répartissent en deux types d'indicateurs. Les indicateurs objectifs sont quantifiables, matériellement identifiables et mesurables. Ils relèvent à la fois du quantitatif, du présentiel et de la métrique et permettent de localiser le positionnement de l'individu. D'autre part, les indicateurs subjectifs relèvent de la psychologie, du monde de la représentation, de l'idéal, du ressort psychologique. Les données sont alors plus difficiles à évaluer. Elles permettent néanmoins d'identifier la situation de l'individu.

De cette façon, le contexte est une alchimie associant et combinant tout à la fois, les trois dimensions que sont l'espace, le temps et la société et, les deux focales d'analyse que sont la position (factuelle et objective) et la situation (vécue et subjective). Le deuxième angle, cognitif, fait apparaître que c'est l'individu qui se fait l'artisan de cette alchimie. Pour ce faire, l'individu doit être de lui-même en capacité d'identifier le contexte dans lequel il se trouve (contexte initial), et de l'évaluer afin de repérer si oui ou non il s'y plait. En faisant appel à ses propres ressources cognitives, qu'il met

en rapport avec les ressources territoriales à sa disposition, il est ainsi en capacité de s'adapter ou de modifier le contexte.

La réalisation de ces trois objectifs permet donc de présenter la mobilité contextuelle comme un système et un processus cognitif. Construite à partir de trois dimensions fondamentales (espace, temps et société), la mobilité contextuelle se caractérise, pour l'instant, par une réflexion systémique et une combinaison de données objectives et subjectives formant un ensemble articulé et combiné par l'individu, comme un système processuel.





CHAPITRE 3

HABITER, C'EST ÊTRE MOBILE

Les titres des deux chapitres « *ce qu'habiter veut bien vouloir dire* » et « *Habiter n'est pas si simple* », de l'ouvrage collectif « *habiter, le propre de l'homme* » (Paquot, Lussault, Younès, 2007) sont évocateurs d'une double complexité : définir le terme habiter et habiter proprement dit. Cette complexité est due, selon les auteurs, à la multiplicité des formes d'habitat, rendant de moins en moins évidente la définition et l'action d'habiter.

59

Les modes d'habiter, ne serait-ce qu'en Europe, sont effectivement très divers allant du Sans Domicile Fixe à l'Avec Domiciles Fixes. Le SDF réside dans l'espace public, seul ou en groupe, avec comme seul abri, un porche, une arcade de pont, une tente, une caravane ou des foyers d'hébergement (Zeneidi, 2005). Son territoire de vie est un territoire circonscrit à l'échelle du corps. L'ADF, habitant polytopique (Stock, *in* Paquot et *al.* 2007) multi résidentiel et homme pluriel (Lahire, 2001) fréquente lui aussi les rues, les gares et une multiplicité d'espaces publics (rue, gares, aéroports, etc.) et privés (résidences personnelles, hôtels, lieux professionnels, etc.). La rue est considérée à la fois comme non-lieu et lieu-mouvement. Le non-lieu se définit par la faiblesse des liens sociaux tandis que le lieu-mouvement, « espace produit par la mobilité » est produit par le passant, « le passant est habitant » (Fort, *in* Paquot et *al.* 2007). Ainsi, le Sans Domicile Fixe et l'Avec Domiciles fixes ont cette particularité d'habiter de deux manières différentes ce même lieu qu'est la rue. Le premier, sans domicile attitré en recherche de protection s'y abrite, allant d'un point fixe à un autre point fixe. Le deuxième, avec plusieurs domiciles, y passe, allant lui aussi de fixité en fixité, de résidence en résidence, le tout, de manière fluide. Tous deux, à la recherche de ressources affectives et/ou économiques, partagent cette similitude d'un contexte mouvant, éphémère. Ainsi, chacun à leur manière, les deux vivent le mouvement incessant de la rue et des axes de transport. Pourtant, leurs manières d'habiter dans le sens d'être-au-monde (Hoyaux, 2003) sont totalement différentes. En effet, les points fixes de chacun ne sont pas sur les mêmes échelles spatiales et temporelles. Bien que n'ayant pas de domicile fixe, le SDF dispose sur le temps d'une journée ou d'une saison, de points fixes sur une échelle spatiale, temporelle et sociale réduite. L'espace est rétracté. L'échelle spatiale de l'habitant polytopique ou de l'homme pluriel est quant à elle, large et diffuse. Ayant

plusieurs domiciles sur plusieurs continents de par leur activité professionnelle (monde des affaires financières, du commerce international, de la politique), l'espace de vie peut même être planétaire. L'ADF se rend à ces points fixes sur l'échelle d'une année, d'une saison. Ainsi, l'habiter du SDF et de l'ADF ont des manifestations d'habiter et des mobilités fortement différenciées : à chacun une échelle spatiale, temporelle et sociale, des métriques spatiales et monétaires, des sensibilités de liens sociaux et de perspectives de bien être ; à chacun un lieu, des points fixes, un monde contenant des lignes de mobilité ; à chacun, ses altérités. Il ne s'agit pas ici d'inviter à individualiser mais seulement de rendre compte le fait qu'habiter (points fixes) est étroitement lié à la mobilité (lignes). La mise en relation de ces points et de ces lignes s'opère par l'individu mobile donc par l'habitant. Habiter, c'est sans aucun doute, mettre en relation les points par des lignes. Cette mise en relation prend alors la forme d'une surface (étendues).

C'est même cette mise en relation des points et des lignes qui forme toute la difficulté de définir l'habiter et d'habiter proprement dit. C'est pourquoi, l'hypothèse centrale qu'habiter, c'est être mobile et qu'être mobile, c'est habiter, sera mise en discussion. Pour préciser cognitivement et géographiquement, c'est savoir comment être là... au monde. Il s'agit de repérer dans quelle position (là) et situation (être) l'individu est. Sur cette ligne de fond, en suivant les préconisations des auteurs de l'ouvrage « habiter, le propre de l'humain », « *Dorénavant, par sagesse, nous acceptons que chacun puisse comprendre ce verbe comme il le souhaite à condition toutefois de l'exprimer le plus clairement possible* » (Paquot, 2007), nous allons donc dans un premier temps, présenter l'habiter contemporain comme un savoir-comment-être-là-au-monde. Enfin, nous aborderons l'habiter en situation de précarité en nous appuyant concrètement sur des situations en milieu rural sarthois (Buchot, 1999, 2006), dans les quartiers d'habitat social des Sablons au Mans (Nehls Dias, 2004) et du Bas-Rhin (Sélimanvoski, 2008). Ainsi, les facteurs de l'habiter et de la mobilité seront exquisés et ce, afin de présenter l'appropriation territoriale comme un facteur de mobilité.

Savoir comment être là... au monde : identité, appropriation et mobilité

De prime abord, c'est à partir de trois verbes parmi les plus utilisés de la langue française, être, avoir et aller¹¹, que nous allons aborder l'action d'habiter. Le verbe aller comme action contemporaine de l'habiter nous permet de présenter notre hypothèse centrale « habiter, c'est être mobile ».

Être

L'être-là-au-monde évoque une première dimension : le rapport entre le lieu et le monde s'inscrivant dans une démarche ontologique, allant de l'universel vers le singulier (Hoyaux,

¹¹ <http://eduscol.education.fr/cid47916/liste-des-mots-classee-par-frequence-decroissante.html>. Selon la liste des verbes les plus utilisés dans la langue française écrite, établie par le lexicologue, Etienne Brunet, le verbe aller, se trouve en 6^e position après les verbes être, avoir, faire, dire, pouvoir.

2003). Trois niveaux d'être sont présents. Le niveau d'être de la planète comme ordre mécanique relatif au système physico-chimique ; le niveau d'être de la biosphère comme ordre écologique relatif aux écosystèmes et enfin le niveau d'être de l'écoumène comme ordre mésologique relatif aux milieux humains (Berque, *in* Paquot et *al.* 2007).

Les trois niveaux de l'être-là-au-monde		
Planète	Ordre mécanique	Système physico-chimique
Biosphère	Ordre écologique	Ecosystèmes
Ecoumène	Ordre mésologique	Milieux humains

Tableau 3. Les trois niveaux de l'être-là-au-monde (d'après Berque, 2007)

Ainsi, habiter se présente comme une relation à l'espace, à un milieu de vie de multiples natures (physique, biochimique, écologique, mésologique, etc.). C'est ce rapport même entre le lieu et le monde qui exprime la façon d'être, d'habiter un lieu, le monde de chacun. Cette mise en relation entre le lieu et le monde impose un mouvement-relation qui va du lieu au monde, du monde au lieu transformant l'être constitutif de l'humain. Habiter est par conséquent relatif à la question de l'identité, comme invention de soi (Kaufmann, 2004). L'invention de soi signifie aller au plus loin de ses limites comme s'affranchir de soi. Cet affranchissement de soi passe par la rencontre des autres. L'invention de soi permet tout autant de s'assembler avec et de (se) distinguer. Habiter nécessite donc de savoir conjuguer les identités, sans les opposer. Ce savoir conjuguer permet d'aller et venir dans le monde. C'est en cela qu'habiter, c'est être mobile. Il en va subséquentement de l'altérité.

Avoir

Le verbe avoir est également intéressant dans le sens où, dans son emploi transitif, il signifie « être en relation (concrète ou abstraite, permanente ou occasionnelle) avec quelqu'un ou quelque chose » (CNRTL, 2011). Il est de ce fait assez proche du verbe être. Ainsi, avoir est autant une question d'altérité aux hommes qu'aux choses. Ce rapport aux choses évoque le registre de la possession, de l'appropriation, de l'occupation et la tenue d'un lieu ou encore de la propriété.

Le maintien du lieu (maison ou logement) se fait avec et dans le temps, comme il se fait avec de l'espace et dans l'espace (Stock, 2007). Il est nécessaire de s'y maintenir (maintien), d'y demeurer (demeure), d'y rester pour pouvoir l'aménager (employer avec mesure), l'agencer, (orner) pour le rendre fonctionnel, agréable et accessible. Ainsi, habiter, au sens de « avoir », c'est posséder et faire avec de l'espace. Cela se fait aussi avec et dans le temps. On nommera cela agencer qui propose le dérivé « agenda », comme « ce qui doit être fait » ou encore « agent », comme « celui qui agit », soit *agere*, faire. Ainsi, l'homo « haber » se transforme en homo *agere* puis en homo *faber*, celui qui fait, qui fabrique, qui construit, transforme et achève. *Faber* renvoie au feu, au foyer, le feu qui réchauffe, qui restaure par la cuisson des aliments et qui transforme.

Aller

C'est ainsi que, dans notre monde contemporain, la fabrication de l'espace se fait par les pratiques sociales et spatiales. Concevoir un lieu, concevoir son habitation au sens de se l'approprier, induit une mise en mouvement dans le sens où fabriquer répond à un but. Fabriquer entend quoi, pourquoi, comment, pour qui ? Fabriquer quelque chose répond donc à un besoin ou à un désir. Fabriquer, c'est se projeter, aller dans l'inconnu. En fabriquant ou en agissant, l'homme ne sait pas s'il va réussir à terminer, à rendre tel qu'il le souhaite. La pratique d'un lieu permet à l'homme de transformer ce lieu et par là même de se transformer (Schaller, 2007).

Cette construction socio-spatiale se faisant avec (*cum*) le temps (*tempus*) se révèle contemporaine. En effet, le temps permet de se projeter, d'envisager les choses à venir. Le verbe « habiter » devient alors l'expression contractée de ce temps qui permet d'être ici et d'aller là. Habiter au sens contemporain du terme, c'est être ici et aller là... au monde car habiter implique d'être mobile dans le temps et dans l'espace. Le sens contemporain d'habiter fait ainsi référence au mouvement vers autrui, vers un autre point fixe, ce mouvement se faisant dans le temps. Habiter, c'est demeurer et aller vers. En quelque sorte, c'est rester en mouvement. Or, comment cet être là... au monde se manifeste-t-il pour des individus ou des groupes d'individus en situation de précarité ?

62

L'habiter en situation de précarité

L'habiter en situation de précarité se manifeste par la territorialité du repli qui prend d'un point de vue spatial la forme de l'atopie¹², d'un point de vue temporel la forme de l'achronie et enfin, d'un point de vue social la forme d'une dépendance à autrui.

L'atopie ou le repli de la territorialité

De nombreux travaux géographiques et sociologiques, (Séchet, 1996 ; Allen, 1998, 2007 ; Lélevrier, 2003 ; Le Breton, 2005 ; Sélیمانovski, 2008) à base de données sociales et statistiques émanant des bases de l'INSEE, de la CNAF, ou des services des Conseils généraux et des CCAS ont permis de localiser et de cartographier les situations de précarité et de pauvreté dans des espaces rétractés urbains (Sélیمانovski, 2008), espaces auxquels ont été attachés différentes modalités (ségrégation, relégation, sécession, discrimination). Dans ces mêmes espaces, on retrouvera des lieux d'accueil tels que les centres d'hébergement d'urgence, les locaux associatifs et ce, dans la plupart des quartiers d'habitat social. Et,

¹² Le terme « atopie » a été adopté lors de travaux sur les systèmes perceptifs de l'espace visant à éclairer les processus et les mécanismes à travers lesquels les individus construisent l'appréhension de leurs espaces. Cette question a donné lieu à la sémiotique de la ville de Raymond Ledrut (les images de la ville, Anthropos, 1973) et à la psycho-géographie d'Abraham Moles (vers une psycho-géographie » in Bailly A., Ferras R., et Pumain D., Encyclopédie de géographie, Economica, 1995, pp. 159-187 ou à la géographie behavioriste d'Antoine Bailly (la perception de l'espace urbain, Centre de recherche d'urbanisme, 1977), (Le Breton, 2005).

à ces territoires urbains¹³ sont appliqués des dispositifs issus de la politique publique de requalification urbaine et de cohésion sociale.

Catherine Sélیمانovski (2008) a pu ainsi démontrer l'interaction entre la dimension sociale et la dimension spatiale de la pauvreté. La territorialité, comme fait spatial s'inscrit dans une temporalité quotidienne et à l'échelle d'une vie et se compose alors de deux pôles objectif et subjectif. Le pôle objectif concerne la structure et la morphologie du territoire de vie tandis que le pôle subjectif concerne les pratiques et les représentations spatiales et sociales des individus. Selon Guy Di Méo (1996), la territorialité se situe constamment entre ces deux pôles. Le premier, de caractère objectif, renvoie à un territoire désigné par un nom, associé à une forme d'appropriation, de contrôle, de pouvoir qui contribue à lui fixer des limites et à l'institutionnaliser. Ce territoire est celui des espaces ruraux où les populations en situation de pauvreté sont plus ou moins bien représentées et les territoires stigmatisés de la politique de la ville qui concentrent les populations en situation de pauvreté. Le second pôle tire vers l'individu et ramène celui-ci à sa pratique et à son vécu de l'espace géographique. La tension entre ces deux pôles entraîne d'innombrables et d'imprévisibles déformations d'un territoire constamment remis en cause par la logique des sujets-individus. Le processus de repli social affectant les populations en situation de pauvreté trouve une traduction spatiale plurielle devenant un facteur actif de ségrégation dans la ville. À l'échelle de la vie, le repli procède du blocage des migrations résidentielles et aboutit à la relégation des intéressés dans un espace résidentiel non choisi. À l'échelle du quotidien, le repli se traduit par une mobilité habituelle réduite résultant des difficultés financières des intéressés et de l'affaiblissement de leurs réseaux de relations sociales en raison notamment, de leur retrait de la vie professionnelle. Pour des individus en situation de précarité, les pratiques et les représentations spatiales prennent donc la forme du repli signifiant l'enfermement spatial, temporel et social. Les possibles s'étiolent pour ne devenir au fur et à mesure du temps que des impossibilités de s'en sortir. Par conséquent, le phénomène de territorialité du repli se met en place subrepticement. La non accessibilité physique et financière aux réseaux de transports constitue un facteur déterminant d'un habitat dévalorisé (Sélیمانovski, 2008).

Le vécu de ces espaces enfermants aboutit, pour reprendre la formule de Gaston Bachelard (1957), à une pensée spatialisée imbriquée, confuse et fragmentée répondant au morcellement territorial de soi (Le Breton, 2005). Or, un espace balisé par quelques kilomètres possibles à pied, où il est possible de circuler sans avoir à ne demander à personne, devrait donner de l'assurance, de la sécurité et un sentiment de maîtrise. Dans les espaces circonscrits, se déplacer librement et confiant n'est pourtant guère possible. En effet, l'individu en situation de précarité se déplace dans la contrainte, comme celle d'éviter les territoires micro-ségrégataires où le poids du voisinage, des conflits et des émeutes est permanent. D'autres territoires sont évités, comme ces territoires du deuil où une histoire ou un pan de vie se termine, territoires où parfois, il est nécessaire de couper les ponts, les liens familiaux, les liens environnementaux. Cette obligation de rupture ajoute de l'angoisse, des

¹³ En ce qui concerne les territoires ruraux, la pauvreté et la précarité est plus diffuse. Les territoires ruraux ne se présentent pas comme des espaces de ségrégation, les personnes en situation de précarité étant moins nombreuses et plus dispersées. La frontière de la pauvreté est plus floue (Sélیمانovski, 2008).

vacillements et donc, une difficulté supplémentaire à une situation déjà précaire. Ces peurs de quitter deviennent peu à peu des freins psychospatiaux. « *Lever les inhibitions, défaire le repli sur soi défensif et protecteur est le premier travail de réappropriation des territoires* » (Le Breton, 2005). Ainsi, ces territoires du proche deviennent peu à peu des territoires où se manifestent l'immobilisme, la fixité ou l'atopie, la représentation opérationnelle des lieux et des territoires de déplacements n'étant pas effective. Il y est en effet « *difficile d'appréhender le sens du lieu* », d'y « *élaborer une représentation opératoire* ». L'individu entre alors dans une « *logique de non-apprentissage et de non-expérimentation des territoires* » pouvant aboutir alors à une « *logique de désapprentissage* » par l'oubli et la perte des repères, notamment chez les personnes immigrées habituées à d'autres organisations spatiales ou à une « *logique de décalage* » (Le Breton, 2005).

La Fondation Abbé Pierre introduit l'assignation à résidence comme indicateur du mal-logement même si « cette dimension du mal-logement est sans doute la plus difficile à appréhender, notamment parce que nous ne disposons pas, ou de trop peu, d'informations sur les trajectoires résidentielles » (FABLPD, 2006). La mobilité difficile, voire impossible pour les ménages les plus modestes, correspond pourtant à une nouvelle ligne de fracture entre ceux qui peuvent choisir leur logement et leur lieu d'habitat et ceux qui ne le peuvent pas. Ce clivage a toujours été déterminant mais l'est encore plus aujourd'hui dans un contexte d'urbanisme affinitaire, où ceux qui en ont les moyens paient parfois très cher leur entrée sur un marché convoité leur permettant de se mettre à distance de ceux qu'ils ne veulent pas côtoyer. Si l'importance que revêt cette dimension du mal-logement est aujourd'hui considérable, il est par contre difficile de disposer de données permettant d'en rendre compte. Pour autant, cet indicateur touche une dimension importante dans le processus de projection. Par ailleurs, les personnes défavorisées ne sont pas dupes non plus de leurs conditions de vie et de leur futur. Ainsi, quand dans le cadre du projet habitat adapté à Sarthe Habitat, il est demandé aux familles de décrire leur maison idéale, elles n'expriment jamais le souhait d'avoir une piscine ou un jardin avec barbecue (Buchot, 1999, 2006). Elles expriment tout simplement le souhait d'avoir une maison avec un espace qui permet de s'isoler des voisins (Nehls Dias, 2004).

L'achronie ou le temps discontinu

« *Caractère de ce qui se situe hors du temps, de la durée, du discontinu, et s'inscrit dans l'intemporel et le continu* » (CNRTL, 2012), l'achronie se manifeste par le manque de capacité à se repérer dans le temps, à organiser le temps (Le Breton, 2005). L'oubli de rendez-vous, l'impossibilité ou la difficulté à planifier une ou deux activités le même jour, ou encore à apprécier les durées de parcours, à convertir les distances en temps selon qu'on se déplace à pied, en bus ou en voiture, à situer dans le temps les événements de la vie passée, à envisager l'avenir en sont quelques exemples. Le monde de la mobilité est, en effet, intrinsèquement celui du temps. La maîtrise de l'organisation du temps (horaires, séquences, durées et vitesses) est nécessaire. Les réseaux de transports découpent en effet, le territoire en des temps différents, longs, courts, rapides, lents.

Circuler sur un territoire demande donc de savoir maîtriser les données spatiales et temporelles d'un territoire. Ces données temporelles traitées par les individus en situation de précarité se transforment en différentes temporalités à peine perceptibles. En effet, selon les auteurs consultés, il semblerait que la temporalité de la précarité se conjugue au présent permanent. La permanence en est le fondement, elle peut même se transformer en fixité, de par l'étiollement de la perception du temps entraînant léthargie et achronie. Cette permanence du temps présent chez les ménages en situation de précarité présente dès lors un paradoxe. Aléatoire, il relève de l'incertitude, ou de l'imprévu. Lent, plus épais, dans le mouvement ou dans le changement de lieu, il devient constant dès qu'il s'étire vers le futur. Une certaine invariance réside ainsi dans la condition humaine de la personne défavorisée. De fait, le déterminisme prend d'un coup toute sa force. En effet, les trajectoires et les projections résidentielles des personnes démunies sont le plus souvent identiques à la génération des parents, voire des grands-parents. Le manque de perspectives et de réussite sociale familiale altère la motivation et l'espoir de s'en sortir. L'idée du mouvement n'est pas ou peu intégrée. La mise en mouvement s'accorde alors au présent, dans l'infiniment petit et quotidien, de façon presque imperceptible. Les déplacements, les pratiques des usages de l'espace tiennent du rituel, du sécurisant, du stabilisant. Changer de repères est difficile. L'expulsion, le relogement, le déménagement sont alors des situations difficiles à vivre. Le présent est donc paradoxalement à la fois un moment d'attente et de construction. Moment opérant, il travaille à la construction du projet, à l'expression des souhaits, à s'imaginer ailleurs et demain. L'imagination et la projection demandent du temps, de la confiance en soi, aux autres et en l'avenir. Ainsi, le présent conjugue l'action invisible et l'attente. Le présent combinant le passé et le futur, devient armature. Cependant, ce présent, dès lors que l'individu se situe en situation de précarité, est constitué d'aléas, de contraintes, de fractionnements et de discontinuités, le mettant en difficulté supplémentaire. Le temps devient ainsi réducteur de mobilités (Rouilleau-Berger, 2005).

En effet, les emplois du temps des personnes en situation de précarité sont contraints, fractionnés et partiels. Par exemple, il est difficile, pour une mère de famille monoparentale de trouver une garde d'enfants correspondants à un emploi aux horaires atypiques d'un agent d'entretien de bureaux. L'aléatoire ne couvre pas la même dimension dès lors que l'individu est en situation de précarité ou non. En effet, à l'inverse, l'homme stochastique est lié au hasard et au non au subi. N'ayant pas de discipline personnelle, ses trajectoires erratiques relevant de phénomènes liés au hasard et aux probabilités sont dénuées de sens, soumises aux pures sensations de l'immédiateté. Il recherche la toute puissance de l'emprise sur le temps. Il n'est pas homme présent, il est l'homme instantané (Aubert, 2003). Le temps du branché est quant à lui, élastique, imprévisible, et connecté (MSN, téléphone) où le déplacement corporel n'est pas indispensable. Ce sont la voix et les mots qui sont véhiculés donnant cette sensation de liberté et de choix de maîtrise du temps et des autres.

La maîtrise et l'appropriation du temps sont ainsi en soi autant de facteurs de sensation de liberté et de puissance. D'ailleurs, les outils technologiques (portable, mail, tchat, réseaux sociaux) contribuent à cette sensation et à ce besoin de maîtrise d'autant que le

déplacement corporel n'est pas indispensable. L'utilisation des outils de communication cyber technologiques compense en effet, les difficultés physiques et les déplacements à pied, notamment pour les personnes en situation de précarité.

À cette lenteur du temps, s'ajoute dans les situations de précarité une autre difficulté, celle de la gestion de l'urgence. Parfois, il est absolument nécessaire d'agir vite et précisément. Or, ces mêmes situations d'urgence s'exercent parfois dans « *des contextes dramatiques où "l'activité de rétention-protension se bloque dans les situations d'urgence"* » (Aubert, 2003). Par exemple, les sauveteurs observent que les victimes ou les témoins d'un événement dramatique sont fréquemment figés dans un état de sidération qui semble les empêcher d'agir. Cette sidération, qui nous rapproche étymologiquement du désastre et en même temps du désir, prend les formes d'une inscription pure dans le « présent ». C'est une forme d'état végétatif dont on retrouve les traces dans les comportements automatiques voire lors d'actions totalement planifiées. Le choc psychologique et le traitement proposé devra précisément remettre cette série d'évènements vécus au présent, dans une perspective temporelle qui fait sens. De façon significative, c'est en demandant aux personnes de parler, de faire un compte rendu, un récit, une réécriture, qu'on peut les aider à récupérer cette capacité qui consiste à faire « *causer le monde* » (Gagnepain, 1994 in Aubert 2003). Le récit n'a pas une vertu émotionnelle, il a ici une vertu historique constitutive de la personne et une vertu thérapeutique.

66

Cette présentation de la léthargie amène par analogie à la léthargie des personnes défavorisées, en panne de mouvement, de projection, de possibles, etc. Certaines personnes rencontrées par les travailleurs sociaux font état de cette sidération. Leur récit de leur vie est le plus souvent bâti sur des événements dramatiques, voire traumatiques (décès, divorce, viol, inceste, violences conjugales) (Sélimanovski, 2008). D'ailleurs, souvent les travailleurs sociaux se perçoivent et se nomment comme des pompiers de service ou comme le service des urgences. « *On reçoit, c'est tout ce qu'on peut faire* », « *traiter l'urgence, c'est devenu notre métier, un p'tit pompier, en somme !* »¹⁴.

La dépendance à autrui

Liés au quotidien, les déplacements de l'individu en situation de précarité s'effectuent également dans une dimension sociale restreinte. La proximité voire la promiscuité sont de mise. Pour illustrer cette idée, nous prendrons l'exemple de la voiture, symbole suprême de la mobilité et d'un statut social. En effet, conduire une voiture nécessite d'en détenir le permis, et d'avoir la capacité financière d'achat, d'assurance et d'approvisionnement en carburant. Or, la capacité d'achat étant réduite, le véhicule est le plus souvent de troisième main nécessitant alors des connaissances fiables en mécanique afin d'effectuer ces réparations. Sinon, à défaut de ne pas pouvoir payer le service de main à main, il faut pourvoir le rendre d'une autre manière. Ainsi, l'échange de services pourra se faire plus aisément de couple à couple avec enfants. Le service « mécanique » est rendu par un service « garde d'enfants » par exemple. Les familles monoparentales, en majorité composées de femmes avec de nombreux enfants, sont laissées dans une forte dépendance à autrui, d'autant qu'elles sont elles aussi demandeuses de services de garde d'enfants. Ainsi, posséder une voiture n'est pas

¹⁴ Propos recueillis lors de mon expérience professionnelle auprès de travailleurs sociaux.

forcément un signe de liberté ou d'autonomie pour une personne en situation de précarité. Il peut être signe de dépendance à autrui et de dépendance budgétaire.

Dans l'espace urbain, les lieux de première nécessité telle que la supérette discount, la pharmacie, le cabinet médical, l'établissement scolaire et les établissements socio culturels sont souvent proches. À cette proximité spatiale, s'ajoute la proximité familiale et sociale. La contrainte de la gestion du temps et des horaires ainsi que la contrainte budgétaire imposant alors de rechercher les produits les moins chers, les plus proches et les moins coûteux en déplacement incitent à réduire une connaissance spatiale, qui pourtant par la pratique quotidienne et régulière devrait s'accroître et se consolider. Cette appropriation territoriale, vécue positivement au quotidien s'oppose ainsi à la territorialité du repli. Elle devient alors un facteur de mobilité.

L'appropriation territoriale vecteur de l'avoir et du savoir

L'appropriation territoriale repose à la fois sur l'avoir et le savoir. Avoir, outre le fait d'être en relation avec quelqu'un ou quelque chose exprime la faculté de « posséder en soi ou sur soi, être doté de » (CNRLT, « avoir », 2011). Cette dotation répond à la motilité de V. Kaufmann (2005), qui reprend la mobilité comme capacité à se déplacer. La notion d'appropriation relève donc une double dimension, celle des usages et pratiques quotidiennes et celle de la connaissance de l'espace de vie. L'appropriation renvoie donc à un processus « psychospatial » individuel et personnel. « *L'appropriation est une forme de pratique sociale et spatiale qui caractérise une relation privilégiée aux lieux* » (Gasnier, 2004). Ici, la relation aux lieux, ce vécu des lieux, est facteur ou non d'appropriation. Une expérience territoriale bien vécue donne le goût et l'effort de se donner les moyens soit pour continuer à y rester, soit pour tenter d'autres expériences spatiales. C'est en effet, à partir de ces expériences, de ces vécus de lieux, que se forme peu à peu le savoir habiter. L'individu se sachant en capacité d'investir un endroit a sans doute moins d'appréhension pour s'investir dans d'autres lieux, il pense avec des a priori positifs. La pensée spatialisée, par le savoir s'inscrit dans des temporalités futures. Ce savoir aide à se projeter, à s'imaginer ailleurs. L'examen de cette relation passée ou présente aux lieux conduit d'une part à identifier les facteurs de l'appropriation tels que le vécu de l'enfance ou les épreuves douloureuses, le voisinage, la représentation des lieux et de soi, d'autre part de recenser les lieux où s'opèrent la connaissance spatiale, d'identifier les manifestations d'appropriation territoriale et *in fine*, de proposer, à partir de la théorie de la médiation, le processus cognitif de l'appropriation territoriale.

L'enfance ou le capital socio-spatial

La maison de l'enfance conditionnerait les choix résidentiels. Les trajectoires résidentielles des habitants des quartiers d'habitat social sont souvent communes aux générations précédentes. Le modèle de logement se répète alors de génération en génération : « *La répétition d'un modèle excluant de logement qui semble contaminer, par hérédité, une génération d'habitants* » (Nehls Dias,

2004). L'environnement vécu pendant l'enfance conditionne ainsi les usages spatiaux de l'adulte car « *la mémoire confond la vie et le logement* ». Se forme ainsi le capital socio-spatial au sens d'un « capital » hérité et transmis de génération en génération (Bourdieu, 1998). Pour illustrer ce propos, en tant qu'agent d'accompagnement social à Sarthe Habitat, j'ai pu accompagner un homme célibataire, récupérateur à ses heures, ayant des relations conflictuelles permanentes. Son histoire était confuse, sans lien apparent entre les événements. La plupart du temps, il parlait de la maison de sa mère et évoquait un père dur avec qui, il « *ferraillait à droite et à gauche* ». En fait, cette personne recherchait un habitat correspondant à la maison de sa mère et aux habitudes professionnelles de son père. Les parents décédés, la maison a été vendue afin de renflouer des dettes. Ce monsieur a donc été relogé en logement social avec pour seul repère, une maison investie par sa mère et désertée¹⁵ par son père. Oublier ou ne pas faire avec l'environnement de son enfance est parfois impossible quand on est démunie socialement et financièrement. Le capital socio-spatial acquis pendant l'enfance prend alors toute son importance. Il est une des seules ressources personnelles qui peut parfois ne jamais être mobilisée.

Les rapports de voisinage tels que les rapports de cordialité (bonjour/bonsoir) et les rapports de solidarité comprenant l'entraide parentale et domestique (emmener les enfants à l'école et les ramener, arroser une plante, s'occuper de la maison quand le voisin voyage ou hospitalité, prendre le courrier, faire des courses au marché, dépannage de nourriture), (Nehls Dias, 2004) constituent également des facteurs de sociabilité et d'altérité..

De même, les relations de continuité familiale et sociale inscrites dans la durée, dans la projection de soi et dans le temps avec d'autres contribuent à une reconnaissance sociale, le regard sur soi. Par exemple, comme le mentionnait une habitante¹⁶ de Saint-Ouen-de-Mimbré (Sarthe), la relation de continuité familiale s'effectue par les enfants venant habiter dans sa nouvelle commune.

« Moi, je sais que j'ai ma fille à Alençon qui travaille sur Sougé et son mari aussi. Éventuellement, si elle pouvait s'arranger, Saint-Ouen ne lui déplairait pas. Ils sont aussi en location en HLM. Dès qu'ils peuvent, ils feront construire. C'est vrai que Saint-Ouen ne leur déplairait pas. Quand elle vient, elle le dit », habitante de Saint-Ouen-de-Mimbré (Sarthe).

Cette volonté de continuité se manifeste par le désir que les enfants puissent aussi venir habiter dans la même commune. Ce désir montre alors une volonté de stabilité, de bien-être, de prolongement, et une vision à long terme. D'autant que cette dame n'a aucune difficulté à s'inscrire dans la dynamique locale. Elle suppose que toute action qu'elle mènera dans la commune en tant que membre du comité des fêtes peut ainsi inciter les enfants à venir y vivre. Par ailleurs, elle dispose d'un jardin, lui permettant d'accueillir ses petits-enfants. Les relations de continuité sociale correspondent quant à elle à l'action du « recevoir chez soi » la famille, les voisins, les amis. Or, les familles en situation de précarité invitent très peu, soit par souci financier, soit par souci de protection. La grande table dans le séjour est plutôt synonyme de grandes familles que de réception (Nehls Dias, 2004).

¹⁵ Déserteur de désertum, détaché de l'ensemble des liens (sertum) tissant le monde humain (Berque, 2007).

¹⁶ Personne relogée suite à des problèmes financiers et de dégradation de son logement.

L'histoire de la maison ou du logement peut être également un facteur déterminant dans le processus d'appropriation des lieux. D'un côté, le ménage peut s'y reconnaître et s'y identifier. Il souhaite alors faire perdurer l'image et la représentation de l'ancien habitant. Le processus d'appropriation peut alors s'accélérer parce qu'il sera reconnu socialement par les voisins. D'un autre côté, le ménage peut ne pas se reconnaître dans la maison pour diverses raisons : la maison a été habitée par une grande famille bourgeoise ; l'histoire familiale précédente a été houleuse ; la maison est vendue à cause d'un suicide ; il s'agit d'un ancien presbytère ; une femme y a été battue ; un alcoolique ou un mauvais payeur y ont habité ; des enfants avec une mauvaise réputation, etc.¹⁷. Ces diverses raisons provoquent alors une réaction de rejet et de mal-être permanent. Dans ce cas, le ménage n'arrive pas à surpasser l'histoire de la maison. Mettant alors tous ses maux personnels sur l'histoire de la maison, certains ménages peuvent alors y justifier tous leurs malheurs. Il convient avant même de procéder à l'achat d'un bien immobilier destiné à une famille en situation de précarité, de faire une enquête dans le village ou le quartier pour connaître la véritable histoire des résidents précédents. Selon le ménage ciblé, il est d'ailleurs arrivé que le bailleur ne procède pas à l'acquisition de la maison même si techniquement (typologie, proximité des services, coût des loyers et des charges), la maison pouvait convenir. Ainsi, il s'agit avant même l'arrivée des ménages d'identifier la possible appropriation de l'espace, de repérer en quelque sorte si l'histoire peut être appropriée et assumée par les ménages ciblés. Trois exemples, à partir des opérations d'acquisition-amélioration, du vécu d'un locataire nouvellement arrivé dans une petite commune rurale et d'opérations de renouvellement urbain illustrent ces propos.

Les opérations d'acquisition-amélioration tentent en général de respecter l'environnement bâti. Seulement, j'ai pu avoir de nombreuses discussions avec les techniciens concernant les réfections de la façade, souvent non comprises dans les travaux car ne faisant pas partie des critères de logement décent et de sécurité. Cependant, une fois fenêtres et porte d'entrées rénovées, l'état de saleté de la façade (vieille peinture écaillée) crie à la figure comme pour indiquer qu'une famille « sale et pas nette » habite ici. Les techniciens expliquent que si le bailleur social procède à la réfection de la peinture de la façade, les voisins et les autres locataires habitant dans des petits pavillons dont les portes ne sont pas entretenues par le bailleur (faute de planification budget) pensent qu'« *on n'en fait que pour les cas sociaux* » ou encore « *qu'il faut faire du bazar et être mauvais voisin pour avoir une maison* ». Ces discussions montrent que l'apparence est facteur important de l'identification, elle fait savoir qui habite ici (Frémont, 1985).

Nouvel habitant à Courcemont dans la Sarthe, un locataire eut des difficultés de voisinage dès les premiers jours d'installation. Son voisin (gérant du bar-épicerie-dépôt de pain du village) voyait d'un très mauvais œil, l'arrivée de ce locataire au parler franc, bourru, direct et sarcastique. Sentant cette animosité, le locataire décide alors de faire ses courses à Courceboeufs, commune située à 8 km de son domicile. Cependant, ayant fait de la prison, ce locataire souhaite rompre avec des

¹⁷ Dans le cadre des opérations d'acquisition-amélioration, dite habitat adapté, il est arrivé au bailleur d'acquiescer de grandes maisons T7 en centre bourg que les personnes ciblées jugeaient comme des « maisons de bourgeois ». D'ailleurs, les maisons avaient souvent une histoire négative. De ce fait, elles perdaient de leur valeur immobilière. Pour certaines, elles étaient en vente depuis plus de 5 à 10 ans.

personnes qu'il juge comme de mauvaises fréquentations. Ne voulant plus fréquenter ce type de population, il décide finalement d'aller chercher son pain et son tabac à Bonnétable, commune située à 6 km, avec un centre plus grand et plus anonyme. C'est ainsi qu'allant à Bonnétable tous les matins qu'il apprend à connaître les gens des alentours, et, surtout à se repérer dans les routes de campagne. Cet apprentissage des routes et des itinéraires, a pu se faire d'une part parce qu'il possédait une voiture et d'autre part parce que ce locataire disait qu'il « *n'avait peur de rien et surtout pas des gens* ». Il avait fini par connaître l'ensemble du territoire sur un rayon de 8 km. Le voisin, par ailleurs gérant du seul commerce du village avait pour habitude de faire les courses et le jardin pour la personne âgée qui habitait auparavant dans cette maison. Pour cela, il avait réalisé une porte entre son terrain et celui de la maison. À l'arrivée de ce nouveau locataire, il souhaite maintenant fermer à ses frais cette porte en réalisant une maçonnerie l'obligeant à aller sur le terrain du locataire. Or, celui-ci ne veut absolument pas que son voisin mette les pieds sur son terrain. Par ailleurs, le voisin possédant le pré à côté de la maison avait autorisé la personne âgée, dont il s'occupait, à s'y promener. Pour indiquer la défense d'entrer à ce nouveau locataire non désiré, il met alors du fil barbelé comme clôture. Des conflits de voisinage émergent alors. Sarthe Habitat procède donc à une réfection complète de la clôture (identique à celles des programmes de maisons individuelles) afin de marquer les limites de chacun. Puis, petit à petit, à l'aide d'une médiation, consistant à présenter, à échanger et à faire accepter les perceptions de chacun, les relations de voisinage sont devenues plus cordiales. Le locataire finit par acheter tous les jours du pain et du tabac au commerce tenu par son voisin. Les deux parties estiment que leurs relations de voisinage sont devenues convenables, débouchant sur des échanges de légumes contre des fruits. Cet exemple d'appropriation montre que le locataire avait besoin d'un espace large d'un rayon de 8 km pour se sentir libre. Il pouvait y faire des escapades de 10 mn de trajet, ce qui convenait à son budget. Peu à peu, avec sa connaissance sociale du territoire, il est devenu, comme il aimait à dire, « *un gars du coin* ». Son voisin, voyant arriver ce nouveau voisin pour le moins intrigant, a quant à lui besoin de protéger son espace intime dont il avait eu l'habitude de partager avec l'habitante précédente. L'idée que « *l'appropriation est un usage social qui témoigne d'une relation étroite entre les hommes et l'espace pour satisfaire différents besoins (exhibition, contestation, sociabilité, revendication, etc.)* » (Gasnier, 2004), est ainsi confortée.

Les démolitions des HLM ont des effets indirects psycho-sociaux non seulement pour les habitants concernés par le déménagement mais aussi chez les autres. Montrant ainsi son caractère éphémère, l'architecture sociale, si elle est appropriée par les classes populaires, devient le symbole de la négation de l'identité.

« De nos jours, les démolitions des tours et des barres, dans les grands ensembles, sont bien souvent vécues comme une violence par les habitants, avec remise en cause identitaire et destruction de relations sociales » (Veschambre, 2006).

Or, il s'avère que les ménages en situation de précarité ont surtout besoin, d'une stabilité dans une vie houleuse. Envisager, voire imaginer, les démolitions de barres, les transformations du quartier, les déménagements de voisins sont des éléments perturbateurs supplémentaires. Ainsi, habiter à côté de propriétaires laisse présager une plus grande stabilité socio-environnementale et offre ainsi une sécurité psychologique, permettant de passer d'une réalité à la temporalité éphémère, à un rêve à la temporalité pérenne.

Les espaces intermédiaires comme lieu d'obtention de reconnaissance sociale

Les espaces intermédiaires issus de la précarisation salariale « *se développent entre les espaces professionnels, régis par des règles organisationnelles strictes, et les espaces familiaux, régis par des allégeances affectives supposant des échanges au-delà du calcul* » (Rouleau Berger, 2005). L'histoire économique et sociale des années 90 a favorisé la création d'espaces intermédiaires différenciés où naissent des « cultures de l'aléatoire ». Ces espaces intermédiaires peuvent avoir une fonction d'interconnexion entre les divers mondes sociaux faisant l'atout social du quartier comme l'ont exprimé les habitants des Sablons au Mans (marché, commerce de proximité, parc, centre social) ou les locataires en habitat adapté (petit commerce de bourg, sorties des écoles, cabinet médical ou supermarché). Cependant, les relations sociales ne vont pas s'établir entre usagers mais avec la caissière du supermarché, l'agent de proximité dans le quartier ou le médecin dans son cabinet.

De même, notons, dans les communes rurales le rôle important du maire, de sa secrétaire ou du cantonnier en matière d'appropriation de l'espace. Par exemple, un maire donne une vieille cuisinière à bois devenue incompatible avec les normes de fonctionnement du restaurant scolaire à un locataire en habitat adapté arrivant sur la commune. Le locataire la reçoit comme cadeau de bienvenue et surtout comme une marque de reconnaissance. Autre exemple, un autre maire, présent au domicile lors de la première visite de la maison présente les règles de vie sur la commune, le tout sur un ton ferme et décidé. Le message est compris et entendu. Pareillement, une secrétaire de mairie présente lors d'une inscription électorale l'ensemble des services municipaux ou intercommunaux. La qualité d'accueil de la mairie ou encore du centre social a une incidence positive indéniable sur le processus d'appropriation qui passe par la reconnaissance, les locataires se sachant acceptés par les autorités. Cette marque de reconnaissance est perçue comme une marque de distinction et donne souvent une légitimité aux nouveaux venus.

Avant la création d'un local d'accueil pour les enfants et les mamans d'une cité située sur la commune de Boëssé-le-Sec¹⁸, rien n'était proposé pour se rencontrer, hormis un petit espace de jeux composé d'un bac à sable et d'une balançoire. Toutes les fenêtres du séjour ayant vue sur ce bac à sable, ce petit espace de jeux était utilisé sans que les mamans descendent de leurs logements. Les rencontres avec les autres habitants de la commune s'avéraient encore plus difficiles. Les mamans expliquent que l'accès à l'école en est la raison. L'école et la cité sont situées aux extrémités du village-rue étalé sur une distance de 2 km. Les enfants de la cité Bellevue entrent par une porte dite « La porte des HLM » et les autres enfants de la commune par une autre porte dite « La porte du bourg ». De plus, ce village de près de 600 habitants est situé à 15 km du chef lieu de canton où sont implantés le Centre Social (Protection Maternelle Infantile, assistante sociale, mission locale pour l'emploi). Certains n'ayant ni permis, ni voiture) essaient

¹⁸ Cité Bellevue, 25 logements, à 2 km du bourg (596 hab.), commune située au Nord est du département de la Sarthe. Lors de l'inauguration du local, un conseiller municipal qui en est à son troisième mandat m'a avoué « n'avoir jamais mis les pieds ici ». J'apprends plus tard qu'il cultive les champs situés à côté de la cité.

le taxi pour aller voir les petites annonces de l'ANPE¹⁹. L'assistante sociale se déplace au domicile au vu et au su de tous. Lors des grandes courses, certains s'arrangent. Par exemple, le co-voiturage est organisé de la façon suivante : un couple ayant une voiture emmène une femme qui paye la moitié des frais d'essence. Si l'avantage est d'ordre pécuniaire, il présente l'inconvénient du non respect de l'intimité. En effet, le covoiturant voit les courses réalisées, mais aussi par ceux qui regardent aux fenêtres avec toutes les interprétations possibles (jugement, médisance). Là aussi, sur cette petite cité de 40 logements, l'espace est restreint et rétracté.

Le savoir-faire, comme marque d'appropriation

L'embellissement, le détournement d'usage présentée ici par des exemples d'accompagnement de ménages en situation d'habitat difficile sont également des formes d'appropriation.

L'embellissement est une marque de savoir-faire d'amélioration de son cadre de vie. Les rideaux aux fenêtres, l'étiquette de la boîte à lettres (nom, prénom du chef de famille ou de toute la famille, adresse), l'état du portail, etc. peuvent signifier un extérieur valorisé en direction du regard des autres, de la commune et au-delà.

Le détournement d'usage est souvent présenté comme un dysfonctionnement (Gasnier, 2004). Par exemple, les délais d'attribution de logement étant longs (1 an environ), le demandeur finit par accepter un logement qui ne lui convient pas en prime abord. Ce ménage l'adapte alors à sa convenance et provoque ainsi un détournement d'usage. De cette façon, les élevages de volailles ou autres, la transformation des caves en pièces de bureau ou en pièce dédiée à une passion (collections, bricolage, etc.) ou encore en « *cave pour boire un coup entre hommes comme à la campagne* », la modification de terrain ou garage en véritable caverne d'Ali Baba ou en brocante, de balcon en potager, d'appartement entier (de la salle de bain à la chambre) en volière, etc., peuvent être considérées comme des détournements d'usage. Vécus par les opérateurs sociaux (bailleurs, travailleurs sociaux, mairies), mais aussi par les voisins, comme des nuisances, ces usages ne sont pas vécus de la même façon par les « détourneurs ». Pour ces derniers, c'est une conception de vie, une passion (colombophilie, brocante, jardinage, fête, etc.). Ils disent que « *au moins, ils paient leur loyer* ». Ces personnes vivent et l'expliquent ainsi : ils vivent pour eux-mêmes et pour leur passion, et ce, au prix d'autres contraintes (hygiène, sécurité, relations de voisinage). Ce mode de vie leur fait d'ailleurs rencontrer leurs semblables et provoquent des déplacements motivés comme aller acheter et vendre la volaille, faire les concours de volatiles, organiser des fêtes. Or, les logements sociaux sont peu propices à l'exercice de ces passions et de ces modes de vie. En effet, les logements proposés sont soit collectifs (immeubles) ou semi-collectifs (maisons individuelles en bande avec terrain à l'arrière, ou maisons individuelles avec jardin en face à face). Les PLAM (Prêts Locatifs Acquisition-Amélioration), transformés par la

¹⁹ Aujourd'hui, Pole emploi.

suite en PLAI permettent aux bailleurs sociaux d'acheter des biens immobiliers isolés du voisinage ou en voisinage délimité (cour haute et murée, par exemple). Grâce à ce type de prêt, les bailleurs sociaux peuvent ainsi résoudre les problèmes de voisinage occasionnés par les détournements d'usage et satisfaire leurs clients et par conséquent « *pourvoir à la jouissance paisible des lieux* » comme le stipule le code civil. Cependant, le détournement d'usage est vécu par les décideurs et concepteurs d'espace comme un révélateur de non-appropriation alors que pour les usagers, ce détournement montre au contraire une certaine appropriation des lieux.

La théorie de la médiation comme savoir identifier la connaissance spatiale

Repérer le savoir spatial permet de déterminer le type d'habitat à attribuer à une personne en difficulté d'habiter. En effet, quand le locataire en habitat adapté arrive dans un bourg, deux solutions s'offrent à lui : soit apprendre à connaître les habitudes du village et s'intégrer, soit faire nouveauté et proposer de nouvelles choses. Être nouveau permet peut-être de mieux se projeter, de s'imaginer, de faire face à un inconnu (les gens, l'avenir). En même temps, cet élément peut aussi fragiliser des familles déjà déstabilisées. Il est alors difficile pour les agents d'attribution ou les travailleurs sociaux d'évaluer la capacité du demandeur de logement à faire face aux nouveaux événements et à en mesurer les conséquences sociales. Face à ces difficultés, l'ADGESTI (Association de Gestion des Structures Intermédiaires) a mis en place en 1998, un protocole piloté par André Sauvage, sociologue au LASUR²⁰, sur la capacité à habiter d'un public ciblé et défini comme défavorisé socialement, financièrement et psychologiquement²¹ par la commission du Fonds de Solidarité du Logement Accompagnement. L'objectif de ce protocole est de faire un diagnostic et de proposer des solutions adaptées sur le plan urbanistique, social et technique. La théorie de référence est celle de Jean Gagnepain, (1994, 2010) qui présente une médiation basée sur quatre thèmes :

- la rationalité logique : l'individu sait des choses (savoirs)
- la rationalité technique : l'individu sait faire des choses (écrire sur du papier, jouer au foot, prendre un bus, lire l'heure, conduire une voiture, réparer une ampoule)
- la rationalité sociologique : l'individu est en capacité de vivre en société
- la rationalité axiologique : l'individu est capable de s'imposer un filtrage de ce qu'il est. Il est capable de se contrôler et de s'autoriser.

L'équipe ADGESTI et le LASUR ont alors adapté l'outil du village imaginaire de Muchielli composé d'un plateau de jeu avec des petits objets à manipuler tels que des maisons, des panneaux de circulation, des arbres, des animaux, des édifices historiques ou institutionnels, etc., à leur protocole « Habiter ». La séance de diagnostic se déroule de la façon suivante. Tout d'abord, trois personnes (couple ou personnes seules le plus souvent) sont conviées

²⁰ Laboratoire de Sociologie Urbaine dirigé par Vincent Kaufman. lasur.epfl.ch/fr.

²¹ En tant qu'agent d'accompagnement social, j'ai pu assister à la mise en place de ce protocole. Ma participation à ces réunions de préparation ont d'ailleurs éveillé l'envie de réaliser des travaux de recherche qui au final, ont pris la forme de ce doctorat.

autour d'une table rectangulaire. Ensuite, la consigne du jeu est donnée. À partir des objets mis à disposition sur la table, les personnes doivent réaliser le village ou le quartier dans lequel ils souhaitent habiter. Dès le départ, une situation d'exclusion est prévue mais non annoncée. À un bout de la table, la psychosociologue anime la séance. Le plateau de jeu est devant elle. À l'autre bout, une personne est placée sans avoir accès aux objets. Elle doit se déplacer et/ou s'arranger avec une ou avec les deux personnes qui, à leur tour peuvent avoir la réaction de refuser ou d'accepter. Une négociation doit s'engager. Une fois que les villages ou les quartiers sont mis en place et que tous les participants se sont partagés et ont discuté les objets, en fonction de la configuration du plateau, la psychosociologue met en place un conflit spatial. Si le village/quartier est groupé, il est demandé aux participants d'installer une autoroute. Au contraire si le village/quartier est fragmenté, il est demandé d'installer un monument public type tour Eiffel. Le psychosociologue observe alors les méthodes de gestion des conflits des protagonistes.

Les résultats permettent de présenter la personne sur deux plans. D'une part, les caractéristiques de la maison idéalisée sont déterminées. D'autre part, les modalités relationnelles de l'intéressé à son environnement social supposé sont repérées. La figure 11 du village isolé représente spatialement la façon dont les sujets souhaitent habiter leurs

74

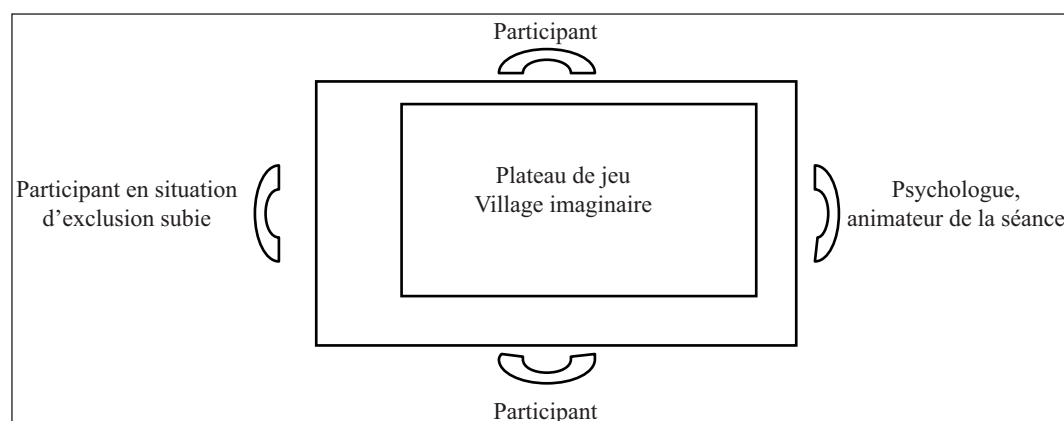


Figure 11. Disposition de séance Protocole Habiter. N. Buchot, 2012.



Photo 1. Village groupé (source ADGESTI, 2008).




Photo 2. Villages isolés (source ADGESTI, 2008).

espaces. Un seul, (au fond, à droite) envisage une connexion (la route est ouverte). Les deux autres sujets n'envisagent aucune liaison avec quoi que ce soit ou qui ce soit. La limite est symbolisée par la craie. Un a pu mettre une double barrière représentée par les arbres. La deuxième figure montre des sujets ayant une représentation spatiale plus élaborée avec des places, des rues mais on remarquera que bon nombre d'entre elles sont sans issue.

75

Au travers de ces expériences professionnelles et des travaux de recherche (Gasnier, 2004 ; Veschambre, 2006 ; Gagnepain, 1994 ; Sauvage, 1992), plusieurs composants de la connaissance et de l'appropriation spatiale sont recensés. L'enfance correspond à une période où se met en place le capital spatial. L'expérience et la pratique de nouveaux lieux contribuent également justement cette connaissance spatiale. Cependant, il apparaît nécessaire que le vécu des nouveaux lieux ou des modes de déplacement soit positif pour que les enseignements tirés soient à nouveau mobilisés. L'appropriation territoriale serait donc dès lors, un facteur déterminant de la mobilité. Savoir s'approprier un espace, savoir comment être là et ici permet de savoir comment être en altérité, en confiance avec le monde, c'est-être-là-au monde. Enfin, l'étude de la relation entre appropriation et mobilité montre l'importance de l'acteur et des temporalités mais aussi de l'accessibilité. Non seulement l'habitat doit pouvoir s'adapter mais surtout les personnes doivent être en mesure de capacité d'appropriation et de mobilité pour trouver une place. Elles aussi, doivent être en capacité d'adaptation. « *L'adaptation induit une flexibilité géographique qui va de pair avec la flexibilité des capacités individuelles* » (Coutras, 1996).



Ainsi, à travers des exemples issus du milieu rural ou urbain, on note que l'appropriation territoriale constitue un des facteurs de mobilité, mais surtout, que tout semble être une affaire de contexte, de situation, de position et de cognition spatiale, temporelle et sociale.



CHAPITRE 4

LA MOBILITÉ CONTEXTUELLE

La problématique originale de la mobilité contextuelle s'est construite à partir de trois propositions.

La première, de nature conceptuelle pose le lien spatial, social et temporel comme composants d'un contexte donné (Cf. figure 9).

77

La deuxième proposition, de nature opérationnelle part de l'idée que la précarité est un contexte intermédiaire comme il en est des espaces intermédiaires ou des temps transitionnels. Au contraire de la pauvreté, présentée comme un cumul de manques, la précarité est faite d'une accumulation de difficultés, faisant même qu'il est ardu d'en sortir. Certains (Le Breton, 2005) proposent qu'il est nécessaire de bouger pour s'en sortir (donc d'être mobile au quotidien) tandis que d'autres (ANRU) suggèrent qu'il faut contraindre les ménages à habiter ailleurs et restructurer l'ensemble du quartier. Oui, mais pour aller où ? A quoi cela sert-il de bouger, de partir, si les lieux, les habitats et la vie sociale sont finalement identiques ? À cela s'ajoute l'idée tenace que tout est toujours pareil pour les plus fatalistes ou que tout est, encore et encore, différent pour les plus éprouvés par une vie semée d'incertitudes et d'échecs. Cette différence (l'inconnu) fait peur tout comme la normalisation (le connu).

Enfin, la troisième proposition découle des deux premières. Habiter correspond à ce qu'un individu ou un groupe d'individus met en relation sur un espace de vie spécifique. Cette mise en relation individu/territoire s'opère par un ensemble d'actions spatiales, temporelles et sociétales. À l'échelle du domicile, l'individu ou le groupe d'individus est logé, se loge, réside et demeure, consommant alors de l'espace, de par ses activités sociales, de loisirs, d'approvisionnement et de travail. À l'échelle d'une vie, il se déplace, s'approprie, se projette, consomme également de l'espace. Ses trajectoires et ses parcours résidentiels sont alors identifiés. Ainsi, au regard des temporalités humaines, la dimension spatiale prend le terme de milieu. De fait, le milieu est en rapport avec le quotidien tandis que l'espace est en rapport avec le long terme (Sélimanovski, 2008). L'individu est donc relié spatialement autant par l'acte de mobilité quotidienne, que par l'acte de mobilité résidentielle. Habiter

est de fait, la résultante de plusieurs actes de mobilité et pose les questions de « où ? » et « Comment ? ». En effet, pour être mobile, il faut être en possibilité d'habiter, c'est à dire se savoir être en capacité de s'approprier un nouveau lieu. Avant d'être mobile physiquement, il faut avoir une représentation du territoire sur lequel le déplacement s'effectue. Nous sommes mobiles par la pensée avant d'être mobiles par le corps ou, pour le dire autrement, nous ne pouvons être mobiles par le corps que dans les limites du territoire que l'on maîtrise par la pensée. La pensée est ainsi spatialisée (Bachelard, 1957). C'est pourquoi, l'hypothèse qu'habiter, c'est être mobile... contextuellement, est posée.

Le processus de la mobilité en situation de précarité

La situation de précarité s'accompagne d'un registre comportemental induisant un état d'instabilité. Pour l'instant, les premières composantes présentées sont inscrites dans un processus de mobilité. À la formule « *Bouger pour s'en sortir* » (Le Breton, 2005) sont associés les situations de pauvreté et de précarité induisant le pré requis comme quoi le pauvre est logé et le précaire se loge. À la formule « *Rester en mouvement* » (Allemand, 2008) sont associés les situations de précarité et de mobilité sur le pré requis : le précaire se loge et le mobile habite.

La figure suivante propose de présenter en trois parties les situations dans lesquelles un individu peut se retrouver tout au long de sa vie.

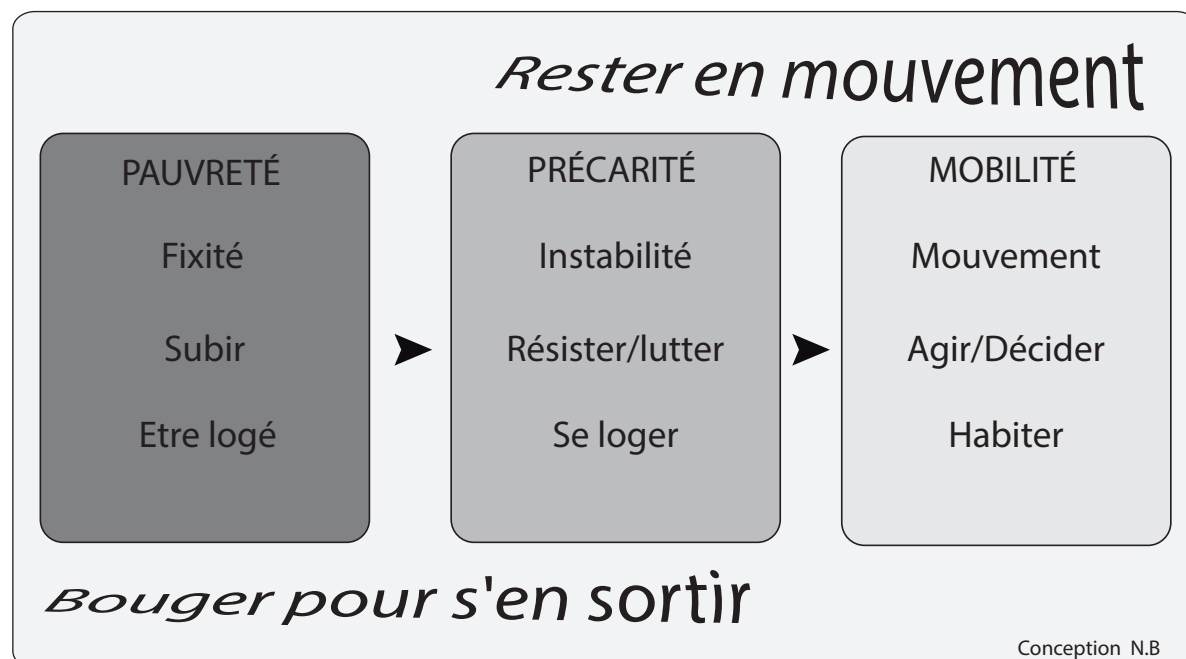


Figure 12. La précarité à l'interface de la pauvreté et de la mobilité

La situation de pauvreté, faite d'une accumulation de manques, induit un état de fixité faisant que l'individu ne peut que subir les événements auxquels il est généralement confronté.

Souvent, le choix résidentiel et le mode d'habiter est subi. C'est pourquoi, nous dirons que le pauvre est logé.

La situation de précarité, faite de difficultés induit un comportement de lutte, de résistance pour transformer l'instabilité en stabilité (équilibre). L'individu prend le pouvoir sur sa vie. C'est pourquoi, nous dirons que le précaire se loge.

La situation de mobilité s'accompagne quant à elle d'un registre comportemental induisant un état d'activité généré par la capacité et la volonté d'agir et de décider. Dans cette situation de mobilité, le choix résidentiel et le mode d'habiter est souhaité, voulu, projeté. Le projet de vie peut être maîtrisable par lui même. Nous dirons donc que le mobile habite.

Le contexte comme espace de l'acteur pluriel

Chaque individu ou groupes d'individus se déplaceraient ou plutôt évolueraient de contexte en contexte, sachant que le contexte peut se modifier sans que l'individu ou le groupe d'individu ne se déplacent (rénovation de quartier en habitat occupé, par exemple).

La thèse de la mobilité contextuelle s'appuie sur les travaux de Lahire (2001). Le sociologue défend l'idée qu'un individu, en occurrence un acteur, ne vit pas une unique situation (unicité). Il propose la théorie de l'acteur pluriel et la pluralité des logiques d'action. Son corpus théorique, basé sur la théorie de la pratique et de l'habitus (Bourdieu, 1998) et le modèle piagétien cognitif (1947) identifie les expériences socialisatrices comme support d'action même si elles peuvent être contradictoires et non cohérentes les unes aux autres de part leur hétérogénéité et leur multiplicité. Ensuite, il définit l'individu comme le produit de l'expérience de différents types de socialisation. Il rappelle ainsi que l'individu a pu ou peut connaître des positions (sociales) différentes. Il présente par la suite le phénomène d'incorporation²² en abordant la métaphore du stock, c'est à dire que l'individu en fréquentant des univers sociaux variés, accumule des données mobilisables. Réceptacle, l'individu devient peu à peu un résultat, donc un produit d'expériences socialisantes. Le stock de données expérientielles ne se présente pas seulement comme un empilement mais aussi comme un répertoire de données. C'est à dire que ces données expérientielles sont incorporées logiquement et forment des répertoires sociaux et logiques, voir sociologiques. Appliquées, utilisées et mobilisées quotidiennement par l'individu, ces données deviennent des habitudes, qui dans notre focus sur l'habiter peut se résumer par un « savoir-être-là... dans ce contexte présent ». L'auteur évoquant une société contemporaine à la fois fragmentée et fortement différenciée suppose que l'individu est à même de rencontrer des contextes variés et divers. Ce stock constitué et mobilisé par les individus eux-mêmes, en fonction des contextes rencontrés, se renouvelle ou s'étirole par l'apport de nouvelles expériences qui peuvent être vécues positivement ou négativement. L'incorporation des données contextuelles se fait alors plus ou moins bien selon les individus. En comparant ce stock composé de « produits (les schèmes d'action) », il suppose que les données incorporées du stock ne sont pas mobilisables à tout moment car elles doivent être adaptées au contexte, à la situation vécue du moment.

²² Le phénomène d'incorporation est également explicité par Éric Le Breton.

« *L'individu comme "homme pluriel" c'est-à-dire capable de choisir parmi un large répertoire d'identités qui lui est proposé par la société en les endossant chacune leur tour selon un arbitrage personnel* » (Lahire, 2001).

L'individu est une partie intégrante de la société qu'il compose et, la société est partie intégrante des individus qui la composent. « *l'individu est l'une des cinq — avec la dimension sociale, spatiale, temporelle et symbolique — dimensions essentielles des sociétés humaines* » (Elias, 1996, 2000). L'individu est par conséquent également une partie intégrante du contexte. La complexité ne résulte pas d'ailleurs de l'incorporation de différentes données géographiques mais de son aspect non statique, mouvant et changeant en fonction même des différents contextes que l'individu est à même de rencontrer au cours de sa vie et dans sa quotidienneté. Norbert Elias ne propose pas un individu statistique au sens absolu du terme mais un individu processus. L'individu est alors compris dans son sens relatif aux choses, aux éléments et aux événements vécus et à vivre. Ainsi, la ou les temporalités sont fortement prégnantes dans la détermination du contexte d'un individu proprement dit. Elles participent à l'échelle des sociétés à la construction d'identités évolutives et permettent ainsi à l'individu de s'autonomiser.

L'individu est donc ici pris en compte comme un médiateur dans le sens où c'est lui qui met en relation les différents contextes que la société contemporaine est à même d'apporter.

Certains géographes ont d'ailleurs bien évidemment déjà intégré cette dimension contextuelle. En effet, l'effet de contexte est identifié comme déclencheur, agissant sur les modes d'articulation entre logement, habitat et vie sociale (Chevalier, in Frémont 1988). Un contexte serait un ensemble de combinaisons spatiales « *localisées* » et temporelles comprenant des « *facteurs économiques, sociaux et politiques* ».

Il est donc question d'échelle de contexte rapporté à l'échelle de l'individu. Le regard porté est donc centré sur l'individu qui, de par ses pratiques spatiales, temporelles et sociales, forme cette articulation entre le logement, l'habitat et la vie sociale. À l'instar de l'individu social, nous proposons d'étudier le sens géographique de l'individu. Son identité est basée sur sa condition spatiale, temporelle et sociale, soit ses conditions géographiques, ce que nous appelons ici, le contexte de l'individu. Ainsi, dans notre définition du contexte d'un individu, nous devons identifier le répertoire d'identités propre à chaque individu. Ce répertoire serait donc un des facteurs agissant sur la mobilité et l'habiter. C'est en leur nom que l'individu prendrait des décisions. Par ailleurs, dès lors qu'il est en difficulté d'arbitrage ou de décision, l'individu serait, en fonction de ces multiples identités, en dissonance. Le désaccord sera source de conflits internes et intériorisés, s'exprimant parfois par des comportements inadaptés à des contextes – situations données, incompréhensibles pour autrui. « *Dissonance signifiant (...) un conflit émotionnel, un tiraillement entre plusieurs identités et pratiques construites socialement comme étant contradictoires* » (Ceriani et al., 2008). Enfin, nous soulignons le fait que les auteurs, en proposant le déplacement et l'habiter comme « *deux "situations dynamiques" fondamentales, pour la construction identitaire de l'individu et pour sa place dans le fonctionnement sociétal* » (Ceriani et al., 2008) confortent le choix d'une étude des mobilités résidentielles contraintes.

Étudier les freins et les leviers de la mobilité résidentielle des ménages en situation de précarité constitue de ce fait, un point d'observation pertinent puisque ces ménages, dans la contrainte de déménager, doivent être amenés à mobiliser des compétences spatiales, temporelles et sociales incorporées lors des expériences socialisatrices. L'apprentissage d'un nouveau lieu de vie et donc, de nouveaux contextes suppose en effet une mise à l'épreuve des compétences personnelles mobilisées et une mise à l'épreuve de son rapport à soi-même et aux autres. S'intéresser aux mobilités résidentielles contraintes permet d'une part de *poser la question des manières dont les individus « font avec » l'espace* nouveau (Stock, in Paquot et al. 2007). Ainsi, nous proposons que le contexte soit un des éléments d'articulation entre l'espace et les sociétés, le contexte étant réalisé par l'individu lui-même.

« L'accès aux lieux est en effet l'étape cruciale pour pratiquer les lieux autres, car la mobilité ne réside pas seulement dans la capacité à s'affranchir de certains lieux mais aussi dans celle d'en maîtriser d'autres » (Levy, 2003)

Jacques Levy (2003) nomme cette cognition spatiale comme la « métrise ». Ce savoir serait mobilisable et mobilisé dès lors que l'individu arrive à maîtriser le lieu et le projet de vie. En effet, être mobile nécessite aussi de savoir associer le lieu qui convient aux projets que l'on veut construire et aux pratiques que l'on veut développer sur place (Stock, in Paquot et al. 2007). À travers l'étude du contexte des ménages en situation de précarité dans l'obligation de déménager, il s'agit de comprendre, à partir de quels éléments constitutifs de l'habiter comment il s'est construit un savoir-être-là-au-monde, qu'il peut mobiliser ou non dans une situation donnée.

Les répertoires socio-géographiques de l'individu

Étudier le contexte d'un individu, consiste donc à établir l'ensemble des positions et des situations dans lesquelles il se trouve. Il s'agit donc de constituer les différents répertoires socio-géographiques de l'individu.

Afin de rendre compte de la logique d'articulation entre chaque répertoire, la réalisation d'une matrice contextuelle se décline en deux axes. Le premier axe vertical présente le contexte en tant que position et situation. Le deuxième axe présente le contexte comme ensemble de données spatiales, temporelles et sociales.

Axe vertical « Contexte : Position/Situation »

	Positionnel	Relationnel
Absolu	De Platon à Newton « Géographie classique »	Berkeley « géographie culturelle »
Relatif	Descartes « analyse spatiale »	Leibniz « géographie, science sociale de l'espace »

Tableau 4. La catégorie d'espace : quatre approches in Levy, Lussault, 2003. P. 327.

L'axe vertical se déploie en deux colonnes permettant un principe de classement inspiré de l'article « espace », (Lévy, Lussault, 2003) à savoir :

Les deux approches position/relation sont explicitées par les auteurs de la façon suivante :

« Ce principe de classement (positionnel/relationnel) porte sur les liens existant entre les réalités spatiales. L'approche positionnelle définit un système de positions indépendant de la nature des objets concernés, qui subissent de part leurs caractéristiques de masse (Newton) ou de forme (Descartes) leur localisation dans le système. Le point de vue relationnel s'intéresse à la relation que les opérateurs spatiaux entretiennent les uns avec les autres, en fonction d'une logique précise (Berkeley) ou d'un nombre indéterminé de logiques qui les animent (Leibniz) » (Lévy, Lussault, 2003).

Pour autant, le terme relation n'a pas été retenu. Celui de situation, dans son sens philosophique (existentielle) correspondait mieux en tant que « ensemble des relations concrètes qui déterminent l'action de l'être humain à un moment donné de son existence » (CNRTL, 2011, article « situation ») puisqu'il s'agit de définir « l'être-là-au-monde » de l'individu. De plus, les termes position, situation sont souvent utilisés par Bernard Lahire (2001).

Ainsi, le premier chapeau de la matrice est créé (Cf. figure 13). La colonne de gauche « position » présente les données recueillies figées dans un moment t , celui de l'étude. La position tient compte

Contexte	
Position	Situation

Figure 13. Chapeau de la matrice contextuelle. Axe vertical.

de données objectifs, factuelles. En géographie descriptive absolue, l'approche positionnelle de l'individu ou du groupe d'individus localise et fait état du contexte socio-spatio-temporel donné. La géographie descriptive permet de proposer un bilan, telle une photo. L'individu est fixé à un instant précis (date) par le chercheur. L'ensemble de ces données descriptives permet d'établir la carte d'identité géographique de l'individu statique. Agrégées, les données sont le plus souvent analysées statistiquement. Elles permettent dès lors de proposer des typologies d'habitants, d'habitats et d'habitations. Elles peuvent servir à évaluer quantitativement les effets d'une politique sociale publique (emploi, discrimination, mixité sociale, politique de la ville). Le chercheur présentant les données absolues, a objectivé. Il dit et donne à voir où l'individu est. Par l'approche positionnelle, le chercheur identifiera les limites et les frontières par la distance matérielle.

La colonne de droite « situation » présente en quelque sorte le film, le processus. L'approche situationnelle expose d'une part, la mise en relation des positions de l'individu ou des groupes d'individus, et d'autre part, les représentations et les perceptions qu'ils en ont. Les données seront utilisées, notamment par les sociologues, les psychologues environnementalistes ou comportementalistes et par les géographes. De même, elles peuvent servir à évaluer qualitativement les effets d'une politique sociale publique. Le chercheur objective des données relatives. Par l'approche situationnelle, le chercheur identifiera les limites et les frontières par la distance idéale (perceptions et représentations), qui recouvre la distance affective et cognitive. Le chercheur dit comment l'individu est là et ailleurs. Il est dans une démarche compréhensive et cognitive. Ainsi, dans le cas de position, le contexte est texte géographique. Dans le cas de situation, le contexte se fait texture.

Axe horizontal «Contexte spatial, temporel et social »

Contexte	« Le » spatial
	« Le » temporel
	« Le » social

Figure 14. Axe vertical.

		Indicateurs contextuels	
		Position	Situation
Contexte	Le spatial	Spatialité	
	Le temporel	Temporalité	
	Le social	Socialité	

Figure 15. Axe horizontal et vertical. N. Buchot, 2012.

L'axe horizontal permet de lire le contexte géographique d'un individu composé de trois ensembles distincts mais fortement liés les uns aux autres tels que l'espace, le temps et le social. Nous mettons donc à plat la figure du nœud de trèfle (Cf. figure 9). Ainsi, sur un axe horizontal, se déploient les trois premières données que sont l'espace, le temps et le social.

Enfin, l'assemblage de l'axe horizontal « *contexte : position/situation* » et de l'axe vertical « *contexte spatial, temporel et social* » forme la matrice d'étude d'un contexte. Celle-ci a pour

finalité de proposer un guide-outil permettant d'objectiver (donc d'en rendre compte sans jugement et avec une interprétation subjective réduite) la mobilité contextuelle à travers l'habiter de chaque individu ou groupe d'individu.

« Contexte : Spatial/Spatialité »

D'un point de vue spatial, la localisation s'effectue par l'établissement de coordonnées géographiques (x, y). L'espace est surface et étendue. La distance en est la principale mesure. L'individu est perçu dans son milieu biophysique. « *L'espace est l'agencement construit par les opérateurs et qui résulte de la configuration spécifique des échelles, des métriques et des substances* » (Lévy, Lussault, 2003). La localisation de l'adresse personnelle, professionnelle, des lieux et des personnes ou groupes fréquentés par l'individu, des modes d'accessibilités sont représentés par une carte dite de localisation de la position, soit une carte topographique (Ciannotti, Veyret, 2007).

D'un point de vue spatial, le chercheur identifie et analyse les manières de pratiquer les lieux à savoir comment l'individu ou le groupe d'individus fait avec l'espace. Il montre la mise en relation par les opérateurs des coordonnées spatiales. Il en dresse alors la topologie (logique des lieux) ou la topogénèse (construction sociale d'un lieu). Il objective autant se faire que peut, le rapport subjectif de l'individu à son espace. Il tente de comprendre le sens de l'agencement individuel et collectif. Il présente par conséquent la spatialité des individus ou des groupes d'individus, qui « *n'est pas réductible à la seule localisation, ni même aux effets de positions relatives d'une réalité sociale par rapport à d'autres réalités, car il importe de considérer les questions de généalogie de cette spatialité et de manifestation de celle-ci sous ses multiples formes idéelles et matérielles* » (Levy, Lussault, 2003). L'espace conditionne l'action. Il devient dès lors une ressource à mobiliser. En effet, la qualité des lieux, l'accessibilité aux lieux, la disposition ou l'agencement des lieux,

interviennent dans les manières de faire des individus (Stock, *in* Paquot et *al.* 2007). Il est aussi pratiqué comme épreuve puisque les conditions et les ressources spatiales en sont limitées en tant que substances mais aussi en tant que distances. L'individu parcourant des distances est contraint à des limites territoriales et à ses limites propres. L'habiter est une action qui demande de franchir des limites matérielles (changement de position), de s'affranchir des limites psychocognitives construites par l'expérience et les représentations propres de l'individu (changement de situation). Ce franchissement et cet affranchissement sont pour certains individus des mises à l'épreuve permanentes selon leur position (quartier d'habitat social, Zones Urbaines Sensibles) et leur situation (pauvreté et précarité). Ces épreuves continues peuvent s'avérer à terme pour l'individu épuisant, éreintant, le rendant à terme inactif et impuissant face à la réalité. L'individu devient alors peu à peu fataliste et se conforte dans la détermination sociale (Bourdieu, 1998). L'espace dans sa dimension collective devient alors plus fort que tout être humain.

« *Contexte : Temporel/ Temporalité* »

D'un point de vue temporel, les coordonnées historiques ($t0$ et $t1$) sont constituées de faits datés et de durées. Le temps, comme parcours et événements jalonne et limite l'action de l'individu ou du groupes d'individus. On aboutira à une frise chronologique qui permettra au chercheur de faire « *référence aux différentes perceptions et représentations du temps auxquelles se réfèrent les individus au cours de leur existence* » (Baudelle, Regnauld, 2004). L'approche situationnelle dégage les différentes temporalités humaines. Elles font ressortir les facteurs explicatifs du passé (expérience, vécu) et du futur (intentionnalité). L'approche situationnelle permet ainsi de repérer comment l'individu capitalise son passé (cumulativité) et produit son futur (intentionnalité), (Levy, Lussault, 2003). L'habiter temporel permet d'explorer les relations entre l'espace et son historicité. Pour ce faire, les techniques de recueil et de traitement de données tels que les récits de vie, l'étude biographique des individus sont notamment utilisées. En effet, la mise en historicité des événements de la vie donne le sens relationnel puisqu'elle permet de comprendre et de prendre le détachement nécessaire aux choses et aux événements pour pouvoir décider et agir. Là aussi, le temps est condition, ressource et épreuve de l'agir aboutissant au franchissement des limites spatiales et temporelles et, à l'affranchissement de soi.

« *Contexte : Social/Socialité* »

D'un point de vue social, l'individu ou le groupe d'individus (A, B) est identifié par son genre, son statut, son âge, ses ressources financières, sa catégorie socio professionnelle dans un premier temps. Le social correspond à « *l'ensemble des phénomènes renvoyant à l'organisation et au fonctionnement des agrégats des individus* » (Lévy, Lussault, 2003). Il est alors fait état de la position sociale de l'individu ou du groupe d'individus, le chercheur exposant la situation sociale de l'individu ou du groupe d'individus. Dans le cas d'une étude sur les mobilités physiques, les travaux se baseront sur l'identification des logiques et des pratiques des acteurs individuels.

CONCLUSION PARTIE 1

L'objectif de la thèse est donc d'enrichir la notion de mobilité géographique, en proposant le concept de mobilité contextuelle à partir d'une étude sur les freins et les leviers de la mobilité résidentielle contrainte.

Il s'agit ici, de présenter en quoi et comment s'effectue cet acte de la pensée spatialisée et comment cela se traduit concrètement dans les modes d'habiter dès lors qu'un individu ou un groupes d'individus se trouve être en situation de précarité. L'ensemble des notions spatiales, temporelles et sociales de l'acte de mobilité est à considérer. Il s'agit donc de mettre en exergue les processus d'appropriation et les processus de mobilité. Deux processus en effet conditionnent le processus de l'habiter, comme prendre place et faire société. La mobilité étant une action de changement qui nécessite dans le temps et dans l'espace, un déplacement corporel et psychologique, il est alors supposé que pour être mobile, il faut être capable de s'approprier un espace, quel qu'il soit. Le champ des mobilités spatiales est plus exploré que le champ des mobilités temporelles, recouvrant ainsi l'ensemble du champ des mobilités. La mobilité étant vu comme le droit générique conditionnant tous les autres, le droit au logement, à la santé, à la formation, tel est ainsi le postulat d'Éric Le Breton, que je soutiens et qui guide cette recherche. À la lecture sur les mobilités spatiales et temporelles, apparaît l'idée d'un troisième type de mobilités, les mobilités contextuelles. Si plusieurs méthodes et outils existent pour recueillir des données spatiales, temporelles et sociales, qu'en est-il du champ des mobilités contextuelles ?

POSITION (Approche positionnelle en tant que localisation de la position)	SITUATION (Approche relationnelle en tant que processus de la mise en relation des positions)
Espace	Spatialité
Coordonnées géographiques x, y (points et nœuds, chorotypes, géotypes) lieu, aire, territoires, réseau	Lignes et processus (système)
Distance parcourue entre les coordonnées. Agencement construit par des opérateurs et qui résulte de la configuration spécifique des échelles, des métriques et des substances (Lussault, Levy, 2003)	Mise en relation par des opérateurs les coordonnées spatiales (nœuds et points) Production du sens de l'agencement Référence aux différentes perceptions et représentations spatiales auxquelles se réfèrent les individus au cours de leur existence (Baudelle, Regnauld, 2004)
Temps	Temporalité
Coordonnées historiques t	Parcours, étapes, processus Causalité et finalité
Distance temporelle entre les évènements	Relation de successions et de durée Référence aux différentes perceptions et représentations temporelles auxquelles se réfèrent les individus au cours de leur existence (Baudelle, Regnauld, 2004)
Social	Socialité
A, B Individus/groupes	Codes, valeurs et usages
Ensemble des phénomènes qui renvoient à l'organisation et au fonctionnement des agrégats des individus Identité et appartenance	Expression de la dimension sociale d'un fait (Lussault, 2003) Référence - Altérité Référence aux différentes perceptions et représentations sociales auxquelles se réfèrent les individus au cours de leur existence (Baudelle, Regnauld, 2004)

Figure 16. Matrice de définition du contexte. N. Buchot, 2012.


En reformulant la première hypothèse, on arrive à la rédaction suivante : Pour être mobile, il faut être capable de s'approprier non seulement un lieu mais aussi un contexte et parfois plusieurs contextes. Et l'habiter devient alors une action dynamique inscrite dans le mouvement, dans la mouvance, dans la mobilité. Or, le mouvement amène l'équilibre. L'équilibre correspond toujours à une situation dynamique et évolutive, jamais immobile et statique (Baudelle, Regnard, 2004). Habiter permet sans doute cet équilibre basée sur l'appropriation de n'importe quel endroit, quel lieu, parce que l'on sait comment un territoire se fait, on sait s'y déplacer, on sait aller à la rencontre, on sait respecter les limites de l'autre. Ce n'est pas seulement être logé ou encore se loger. Habiter demande une action constante sur le territoire. C'est à la fois agir dessus et vivre en fonction, c'est savoir faire avec et sans. Habiter est un verbe d'action : Créer et se créer, être investi et s'investir sont les actions du mouvement de l'Habiter. Habiter, c'est être en relation par interaction. Habiter est un mouvement générateur. L'homme agit sur son territoire. Le territoire agit sur l'homme. Habiter demande donc de l'énergie, appelée par Barbara Allen, 2007, l'investissement « *comme indication majeure de la manière dont se rencontrent des habitants et un lieu, de la dynamique particulière qui se noue à chaque fois entre des personnes, des groupes et un habitat* ».



PARTIE 2

LES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES CONTRAINTES

Chapitre 5. Rénovation urbaine et relogement à Angers et Trélazé	p. 93
Chapitre 6. Une démarche de recherche socio-géographique	p. 115
Chapitre 7. Histoires de vie résidentielle	p. 129





INTRODUCTION PARTIE 2

« Aujourd’hui déjà, tous les organismes affirment que les postulants au logement social sont dans une situation sociale et financière encore plus difficile que ceux qui y résident actuellement. La question qui se pose alors est de savoir comment les organismes réussiront à concilier leur mission sociale d’accueil des plus démunis, tout en recherchant la mixité sociale, et tout en étant vigilant à la gestion financière de leur patrimoine. C’est-à-dire : seront-ils en mesure de proposer aux chômeurs, aux RMistes, aux familles monoparentales... un habitat de qualité et adapté aux nouvelles exigences de la vie urbaine ? Et auront-ils les moyens de loger toutes les familles défavorisées dans le patrimoine HLM, sans constituer, comme dans les pays anglo-saxons, des poches de pauvreté, que l’on pourrait voir se transformer en zones d’habitat complètement reléguées, voire ghettoïsées ? Voici le défi auquel les gestionnaires du parc d’HLM devront faire face dans un avenir très proche » (Stebé, 2002).

Le premier critère de choix du terrain résidait dans un financement ou une commande d’études sur les mobilités soit professionnelles, soit résidentielles sur un territoire en mutation (périurbain ou renouvellement urbain), ce qui fut obtenu en trois étapes et en moins d’un an de prospection. Ce choix a été conditionné par l’étude même de la précarité. Il fallait un territoire en mutation présentant donc un caractère incertain, ajoutant donc une dimension psychologique supplémentaire à la situation de précarité sociale et financière. Cette nouveauté ou cette transformation ajoute une difficulté supplémentaire à la situation de précarité et devient un facteur déstabilisant et générant alors une source d’incertitude. Le territoire devait donc présenter soit des repères spatiaux (bâti), soit des repères sociaux (services et population) nouveaux.

Dans cet esprit, il a été choisi, au départ de la thèse d'étudier les territoires périurbains pour deux raisons. La première partait d'un constat établi lors de l'expérience professionnelle d'accompagnement au logement adapté. En effet, les ménages en difficultés souhaitaient le plus souvent habiter en périurbain. Leurs motivations résidaient dans le fait de vouloir être à l'abri du voisinage. De ce fait, un terrain autour d'une maison leur donnait presque cette garantie. Or, le milieu rural ou périurbain impose de nombreux déplacements. Et, parfois, leur proposer un logement en périurbain favorisait, à plus ou moins long terme, une exclusion sociale et territoriale, ce que Lionel Rougé a très bien démontré dans sa thèse (Rougé, 2005). La deuxième raison reposait sur le résultat du travail « état de l'art » suggérant l'hypothèse que l'observation de la mutation permanente des territoires périurbains permettrait sans doute de repérer justement l'incidence du système d'organisation spatiale sur les mobilités résidentielles des plus précaires. Les travaux de thèse sur les mobilités résidentielles périurbaines poursuivraient donc tout à la fois les travaux de Lionel Rougé et le programme de la région des Pays de la Loire PERIURB, piloté par Rodolphe Dodier.

L'objet d'étude premier de la thèse consistait donc à repérer en quoi l'organisation sociale et territoriale des territoires périurbains constituaient une source d'exclusion ou d'intégration des ménages les plus démunis. C'est donc par ce choix du terrain périurbain que j'ai pu participer, à l'atelier « mobilités résidentielles en périurbain » du GIS Habitat. De plus, le projet de thèse, le choix de l'objet et du terrain a été validé mais sans obtenir de financement lors d'une réunion organisée au laboratoire, en octobre 2007 auprès des acteurs professionnels du logement social et de l'urbanisme opérant sur le département de la Sarthe.

En janvier 2008, le Haut Commissariat aux Solidarités Actives et de Lutte contre la Pauvreté avait présélectionné le projet d'une expérimentation sociale d'une plate forme de mobilité proposé conjointement avec le Cabinet d'Etudes IDARES et le Conseil général des Bouches du Rhône. Les personnes enquêtées, habitaient la vallée de l'Huveaume dans les 11 et



Figure 17. Échelle de mobilité

(D'après Touati AZDIA- Laboratoire psychologie sociale Aix Marseille 1- Gaëlle CAROUGEAU IDARES, 2007)

12^e arrondissement de Marseille. Ces quartiers d'habitat social enclavés avaient fait l'objet de nombreux programmes de la politique de la ville et notamment d'un programme de renouvellement urbain. Il s'agissait de repérer les compétences mobilités des personnes en insertion professionnelle dans ces quartiers et d'établir une méthodologie de diagnostic « mobilités ». L'intérêt de travailler avec le cabinet IDARES était double. Le cabinet avait élaboré une échelle de mobilité avec le laboratoire de psychologie cognitive d'Aix-en-Provence. Or, cette échelle de mobilité n'intégrait pas la dimension résidentielle. Il alors avait été considéré que cette dimension faisait partie intégrante de l'ensemble de la mobilité.

La présélection de ce projet non retenu par le Haut Commissariat aux Solidarités Actives et de Lutte contre la Pauvreté a attiré l'attention de Nathalie Corlay-Reto, conseillère territoriale à l'USH Bretagne/Pays de la Loire rencontrée lors du Colloque international Mobilités, Identités, Altérités, de l'Association Internationale des Sociologues de Langue française organisé à Rennes en mars 2008. L'USH questionnait les effets de la rénovation urbaine sur la mobilité résidentielle. Répondre à cette commande permettait non pas d'étudier l'incidence d'une organisation spatiale en mutation choisie, mais le rôle d'une désorganisation spatiale (renouvellement urbain) subie. Les habitants des quartiers « ANRU » avaient été contraints de déménager, du fait même de la démolition de leur bâtiment. Déménagement, démolition, restructuration, construction sont les maîtres mots du renouvellement urbain et ce sur une période globalement longue (10 ans environ). La commande USH répondait donc aux objectifs de la thèse : étudier les modes d'appropriation d'un nouveau territoire (celui du domicile) pour pouvoir dégager les modes d'appropriation d'un nouveau contexte et ainsi proposer au final le concept de la mobilité contextuelle.

Cette partie présente le cadre opérationnel et méthodologique de la recherche menée sur la mobilité contextuelle à partir des opérations de relogement contraint exercées sur les villes d'Angers et de Trélazé.





CHAPITRE 5

RÉNOVATION URBAINE ET RELOGEMENT À ANGERS ET TRÉLAZÉ

L'objectif de ce chapitre consiste à présenter tout d'abord les effets d'une politique nationale liée au logement social à l'échelle des villes et notamment auprès de celles d'Angers et Trélazé. Ainsi, à travers l'histoire du logement social apparaît l'histoire des dispositifs se rapportant à l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers d'habitat social. Cependant, la crise économique et sociale ont eu également des effets notoires sur les villes ayant des quartiers d'habitat social. De dispositifs en opérations urbaines, la restructuration complète des quartiers s'est alors avérée nécessaire. Ceci nous amène à présenter dans ses grandes lignes les programmes de rénovation urbaine et les dispositifs partenariaux liés au relogement pour chacune des villes concernées.

93

La rénovation urbaine issue d'une longue histoire du logement social et de la politique de la ville

Du logement à l'habitat social

Aujourd'hui, étroitement liées à la politique de la ville, les politiques du logement et de l'habitat social sont initiées et gérées dans une complexité structurelle, politique, territoriale et sociale. Cette complexité s'est peu à peu construite pour faire face aux problèmes sociaux des cités et des quartiers d'habitat social. Dresser un bref historique permet de montrer d'une part les différents temps historiques de l'habitat social et leurs impacts sur une politique de la ville qui veut à la fois répondre à un projet de société et à l'urgence sociale de ces quartiers. L'histoire de l'habitat social se décline en quatre temps : le temps des aventuriers, le temps des législateurs, le temps des bâtisseurs et le temps de la complexité.

En 1832, le choléra fait 18 602 victimes à Paris. La saleté et l'exiguïté des logements et les taudis des plus pauvres sont incriminés. Avec le familistère de Godin à Guise dans l'Aisne en 1859 puis les 1 000 maisons payables par mensualités des industriels de Mulhouse,

commence alors le temps des aventuriers du logement social. À l'instigation de Siegfried, en 1889, la première pierre de l'édifice du mouvement d'habitat social est posée lors du Congrès International du Logement. En 1894, les organismes à Habitations à Bon Marché sont créés. Il est rappelé par ailleurs que l'habitat social se voulait être un mouvement de progrès humain, technique et de recherche de qualité. L'appellation HBM, Habitation à Bon Marché, n'avait rien de péjoratif à cette époque mais effectivement une valeur utopiste. En effet, habiter dans ces logements signifiait avoir à son service, chasse d'eau et chauffage, etc. à cout moindre. La loi de Bonnevey de 1912 met en place le premier grand programme national de logement social. Les collectivités locales peuvent créer des offices HBM.

L'engouement pour ces HBM fait émerger la nécessité d'un cadre législatif. Le temps des législateurs prend le pas sur le temps des aventuriers. L'industriel J. Siegfried et le magistrat G. Picot argument la nécessité d'un texte de loi « *pour assurer la réalité et la continuité d'une action dans l'espace et dans le temps* » (Quillot, 1989). Ainsi, toute une série de lois fixent la donne politique. En 1908, la loi Ribot crée les Sociétés de Crédit Immobilier pour favoriser l'accession à la « petite propriété ». Cependant, les deux guerres mondiales ont arrêté le mouvement utopiste du logement social.

94

Lors de la IV^e et V^e république, une forte politique de reconstruction et de construction a développé de façon intensive le patrimoine du parc HLM. Exode rural à l'appui, il fallait construire, loger et aménager tant bien que mal les services de proximité (écoles, médecins, poste, banque, alimentation, etc. Sous une forte intervention de l'État (fonds publics, aide à la pierre), des villes et leurs barres de logements émergent alors. Cependant, cette construction rapide, faite dans l'urgence a omis d'identifier les besoins sociaux et financiers des locataires. La politique du logement qui offrait l'accès au logement confortable et neuf s'oriente alors dans les années soixante-dix vers une aide à la personne, plutôt qu'une aide à la pierre. L'Aide Personnalisée au Logement est concrétisée avec la loi de 1977 accompagnée des prêts PAP (Prêts d'Accession à la Propriété). Toutefois la crise économique, le chômage ébranlent les perspectives, les projets les plus solides des ménages. Ainsi, vont se superposer d'autres termes tels que le chômage, l'insertion, l'amélioration du cadre de vie, la vie sociale, les conflits de voisinage, etc. C'est pourquoi, la politique de construction favorisera durant les années 70/80 non plus de grands ensembles urbains mais des logements collectifs ou individuels. Ainsi, peu à peu, les petites cités verront le jour. Seulement, le taux de chômage augmente. Licenciés, les ouvriers sont contraints de rester le plus souvent dans des barres et des tours mal insonorisées. Dès lors, de ces cités prévues initialement pour les travailleurs, les conflits de voisinage vont au final émerger. Le phénomène de ghettoïsation apparaît. Et, au regard des listes d'attentes de logement qui s'allongent, la loi Quillot, en 1982 accentue le fondement de ce mouvement d'habitat social par la reconnaissance du droit au logement, non prévu par les Droits de l'Homme. Pensée, au départ, comme aide temporaire, l'APL va donc devenir permanente. En instaurant de nouveaux financements et d'autres types de prêts locatifs tels que les Prêts Locatifs Aidés Très Sociaux (PLATS), aujourd'hui Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI), la loi Besson de 1990 facilite les conditions d'accès au logement pour les plus démunis. La loi Besson met également en place les Plans Départementaux d'Action pour le Logement des

Personnes Défavorisées (PDALPD). Commencent alors les prémices de l’habitat adapté. Les Plans Locaux de l’Habitat (PLH) se mettent en place.

En parallèle à ce temps législatif lié à la politique du logement, apparaît à partir de 1977, le temps de la complexité avec la première procédure dite « Habitat et Vie Sociale »²³. En effet, la précarité urbaine s’accroît dans une cinquantaine de grandes cités HLM. La lutte contre le processus de ségrégation urbaine et sociale se met en œuvre sur l’ensemble des territoires urbains et notamment des quartiers d’habitat social. La politique de la Ville, interministérielle et contractuelle sera conduite désormais à l’échelle de territoires prioritaires.

De la politique des quartiers à la politique de la ville

Après les émeutes des Minguettes et le changement politique intervenu en 1981, s’instaure une véritable politique de la ville avec le premier programme de Développement Social de Quartiers (DSQ). Dans l’objectif de prévenir la délinquance, les Conseils Communaux et Départementaux de Prévention de la Délinquance (CCPD et CDPD) sont créés. La culture du partenariat entre les services et entre territoires se met en place par les opérateurs sociaux et urbains. Si les émeutes des Minguettes constituent le repère temporel, la décentralisation opérée en 1982 et la contractualisation forment le repère structurel essentiel de la politique de la Ville. En effet, dès 1984, dans le cadre des contrats de Plan État–Région pilotant les Opérations de Développement Social des Quartiers, près de 150 villes s’engagent aux côtés de l’État et des 18 Régions. Commence alors la lutte contre la dégradation sociale, urbaine et économique des quartiers d’habitat social. Cependant, la contractualisation est loin d’être suffisante. L’État va alors s’engager de façon déterminante dans la politique de la ville.

Tout d’abord, en 1990, avec la création de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV), Michel Rocard, premier ministre nomme Yves Dauge en tant que premier Délégué Interministériel à la Ville et au DSU. Le Ministre de la Ville, Michel Delebarre désigne treize sous-préfets à la Ville à la parution de la Loi d’Orientation pour la Ville dite Loi LOV de 1991. La nécessité de la diversité de l’habitat et des politiques locales s’affirme. Toute une série de mesures et de moyens est proposé pour endiguer la problématique sociale et urbaine des 400 quartiers ciblés. Après les DSQ et les DSQ, les villes concernées signent le Contrat de Ville. De lourds investissements financiers sont dès lors engagés. Dans le cadre du Pacte de Relance pour la Ville, en 1996, la géographie prioritaire définit des périmètres d’intervention spécifiques soit 700 Zones Urbaines Sensibles (ZUS), 350 Zones de Redynamisation Urbaine (ZRU) et 38 Zones Franches Urbaines (ZFU). Tout en s’appuyant sur la loi Besson, la loi d’orientation relative à la Lutte Contre les Exclusions de juillet 1998 renforce le droit au logement. En 1999, la loi Chevènement sur la coopération intercommunale apporte une nouvelle compétence obligatoire des communautés d’agglomération, les inscrivant de fait dans la politique de la ville. Ce nouvel échelon territorial d’intervention donne encore

²³ Circulaire de mars 1977.

plus de force à la lutte sociale et économique des quartiers d'habitat social. Déjà riche en dispositifs et en dispositions législatives, la politique de la ville se trouve confortée une nouvelle fois avec la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (Loi SRU, décembre 2000). Afin de lutter contre la ségrégation sociale et spatiale, le principe de mixité oblige les communes de plus de 3500 habitants des grandes agglomérations à disposer d'au moins 20 % de logements locatifs sociaux sur leur territoire.

Mais c'est en 2003 que s'amorce une réorientation de l'ensemble de la politique de la Ville avec la loi dite Borloo. La loi d'Orientation et de programmation pour la Ville lance un Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) sur cinq ans. Considéré « *comme un effort national sans précédent de transformation des quartiers les plus fragiles classés en Zones Urbaines Sensibles* », (*anru.fr, 2012*), sa mise en œuvre est confiée, en 2004, à l'ANRU. Ce guichet unique a pour vocation de favoriser les démarches des collectivités locales et des bailleurs sociaux. Interlocuteur unique, l'ANRU permet de garantir les financements selon un programme de maîtrise d'œuvre et un calendrier précis. Par ailleurs, chaque collectivité s'engage à mettre en place son projet de rénovation urbaine dans une démarche concertée de projet adoptant « un mode d'organisation sociale qui englobe la ville dans son ensemble » (*anru.fr, 2012*). 36 membres titulaires composent le Conseil d'Administration de l'Agence. Sont ainsi réunis l'État, l'Action Logement (AL) « *gestionnaire du 1 % logement* », l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) « *le monde des HLM* », la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), des représentants des communes, des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), des départements et des régions, ainsi que des personnalités qualifiées (*anru.fr, 2012*). Y sont approuvés les projets d'investissement financier les plus conséquents ainsi que les grandes orientations du programme, leurs conventions et leurs règlements. Ce soutien financier s'opère donc plus particulièrement auprès des collectivités locales, des établissements publics et des organismes privés ou publics conduisant des Opérations de Rénovation Urbaine (ORU) dans les ZUS et dans les quartiers présentant des difficultés socio-économiques de même ordre. Relayée par des programmes d'action locaux, les opérations de rénovation urbaine proposent d'aménager des espaces publics, de créer ou réhabiliter des équipements publics, de réorganiser les voiries et de rénover le parc de logements publics et privés par des opérations de démolition, de construction et de reconstruction. En parallèle, à ce grand programme national de rénovation urbaine, est instauré le Comité Interministériel des Villes afin d'améliorer notamment la vie quotidienne et sociale des enfants et des jeunes au sein des quartiers d'habitat social. Les nouveaux Contrats dits « *Contrats Urbains de Cohésion Sociale* » (CUCS) succèdent donc à la génération précédente des Contrats de Ville.

En somme, le programme national de rénovation urbaine découle d'une succession complexe de lois et de dispositifs mis en œuvre depuis le début des années soixante dix, soit une dizaine d'années après la construction massive des grands ensembles. Cette succession au fil des années d'actions et de programmes autour de l'habitat social a permis une articulation entre les différents acteurs de la ville (Ville, bailleurs, circonscription d'action

sociale, etc.) comme le montrent les villes d'Angers et de Trélazé. Ainsi, une véritable synergie locale et partenariale contribue à la réussite de ce grand programme de rénovation urbaine. Pour autant, les craintes et les résistances émises par les habitants concernés par le relogement, notamment les ménages les plus en difficultés, amènent l'ensemble des acteurs à questionner les véritables effets sociaux de cette politique de la ville.

Ainsi, en 2013, près de 490 quartiers répartis dans la France entière seront rénovés, améliorant alors le cadre de vie de près de 4 millions d'habitants. Les villes d'Angers et de Trélazé font partie des premières villes à s'engager dans la rénovation urbaine.

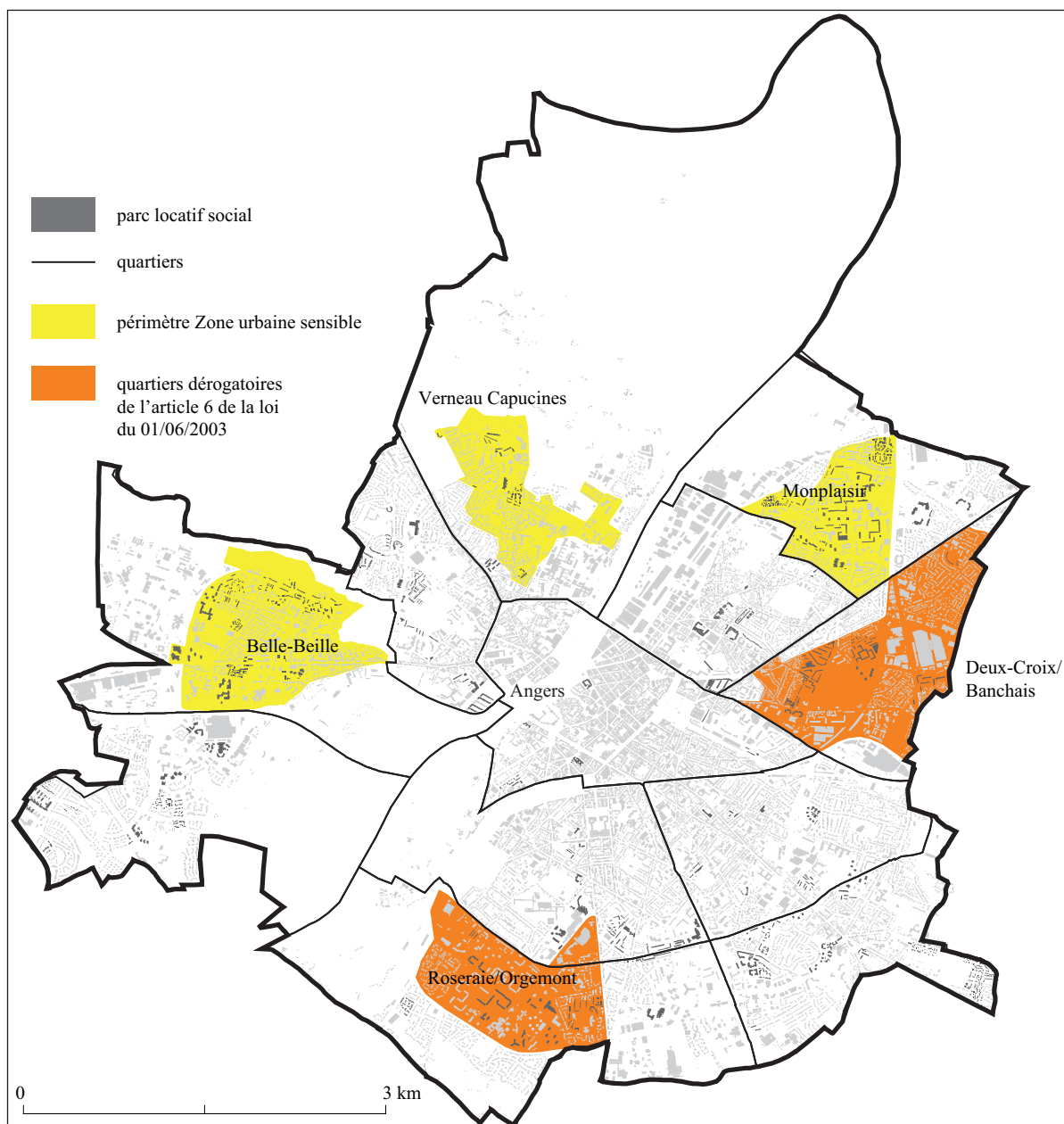
Angers et Trélazé, villes pionnières de la Rénovation Urbaine

Après avoir présenté les principales particularités de ces deux villes pionnières de l'ANRU que sont Angers et Trélazé, sera exposé le processus du relogement construit, conformément au cahier des charges établi par l'ANRU mais aussi conformément aux ressentis des habitants, des associations des quartiers, des conseillers municipaux. En effet, le processus de relogement est bâti sur une volonté commune et partagée visant à réinscrire les ménages en difficultés sociales dans une nouvelle dynamique d'insertion sociale et territoriale.

Angers et Trélazé sont situées dans le département du Maine-et-Loire, au Sud-Ouest de Paris, entre Nantes et Le Mans. Trélazé, située à la périphérie orientale de l'agglomération d'Angers compte 12 207 habitants en 2006 et Angers est la 17^e commune la plus peuplée de France avec 152 337 habitants. Le parc HLM y est important avec plus de 50 % de logement locatif social, soit un logement sur deux. Après avoir dressé l'historique et les objectifs de la politique de la ville mise en œuvre dans chaque commune, il sera aisé de comprendre en quoi Angers et Trélazé, villes pionnières de l'ANRU, offrent ainsi la possibilité d'interroger des ménages ayant déménagé, il y a plus de 2 à 5 ans. En effet, cette temporalité permet de cerner les mécanismes d'appropriation des lieux et d'identifier sur le long terme, les effets, les freins et les leviers du relogement contraint sur la vie quotidienne des ménages relogés. C'est donc bien cette temporalité qui nous permet d'approcher le questionnement des effets sociaux du relogement contraint.

Angers : 30 ans de dispositifs de politique de la ville concernant cinq quartiers

Au 1^{er} janvier 2006, le parc locatif social représente 32,3 % des résidences principales comprenant 93 % de logements collectifs avec une majorité de type 3 et type 4 (62,5 %). La surface moyenne des logements est de 65,6 m² pour un loyer de 4,30 €/m² de Surface Habitable. Le parc de logement social augmente de 21 %, en cinq ans. Les cinq quartiers totalisent 13 762 logements au 1^{er} janvier 2006, soit 53,4 %. Le poids du logement locatif social est plus important dans trois quartiers : Monplaisir (69,2 %), La Roseraie/Orgemont (57,7 %), Belle Beille (55,5 %).



Carte 1. Angers et les quartiers ANRU

Source : AURA - Janvier 2008

Dans les quartiers d'habitat social d'Angers, 61 % des logements ont été construits avant 1977. Les tours Hamon par exemple, avaient pour objectif de loger les cadres intermédiaires de la toute nouvelle entreprise Bull (secteur informatique). Ces derniers ayant accédé à la propriété, les logements disponibles ont alors été proposés aux ouvriers. Avec la crise économique, un chômage structurel élevé, des ménages recomposés, le logement social n'a plus fait son œuvre de parcours résidentiel ou de logement tremplin. De nombreux locataires sont devenus peu à peu captifs ou encore assignés à résidence (Fondation Abbé Pierre, 2006). Partir des quartiers d'habitat social est devenu impossible. Le parc bâti est ancien et les locataires vieillissent. Entre 2004 et 2006, la part des locataires de moins de trente ans diminue de 18 %, au profit notamment de la catégorie des 50 à 69 ans (+9 %). Ce vieillissement des locataires du parc

social met en avant une stabilité choisie ou subie. Le logement est apprécié ou alors, les ménages manquent de moyens pour effectuer un parcours résidentiel vers le secteur privé locatif ou l'accession. Environ un tiers d'entre eux occupe son logement depuis dix ans et plus en 2006. La part des ménages installés depuis dix ans au moins est plus forte sur les quartiers Roseraie (36 %), Monplaisir (35 %), comparable à Belle Beille (34 %), Deux-Croix/Banchais (32 %) et nettement plus basse sur Capucins/Verneau (22 %).

Quartiers	Nombre d'habitants	Nombre de logements	Nombre de logements sociaux	% log sociaux/ log totaux
Belle Beille	12 837	5 715	3 196	55,9
Grand Pigeon Deux Croix Banchais	10 830	5 402	2 186	40,5
Roseraie	16 964	7 915	4 477	56,6
Monplaisir	11 115	4 452	3 019	67,8
Verneau	8 509	3 870	1 327	34,3

Tableau 5 : La part de logement social à Angers.

Source : Enquête sur le parc locatif social au 01.01.2006 – DRE. (Aura, 2008).

Angers s'est dotée d'une pratique partenariale éprouvée par le temps et les acteurs. En effet, les tous premiers dispositifs de la politique de la ville se mettent en place, dès les années 80 en commençant par les OPAH (Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat), puis l'opération HVS, les dispositifs des DSQ (Développement Social des Quartiers), les Contrats de Ville, le Pacte de Relance pour la Ville et pour finir, les Opérations de Renouvellement Urbain (ORU). De cette pratique partenariale, sont issus le plan de relogement, le plan de concertation et l'ensemble du dispositif de participation habitante autour des Opérations de Renouvellement Urbain (ORU). Cette pratique partenariale s'effectue sur plusieurs échelles d'intervention. Travailler à l'échelle des quartiers et à l'échelle de l'Agglomération Urbaine d'Angers permet de connecter ou de reconnecter les différentes actions de la politique de la ville et du logement opérées dans les quartiers. La mise en œuvre du Projet de Rénovation Urbaine s'appuie ainsi sur un partenariat renforcé des services locaux de l'État, des six bailleurs sociaux (Angers Habitat, Val de Loire, Le Toit Angevin, Soclova, Logi Ouest et Anjou Castors), du 1 % logement, de la Caisse des dépôts et consignations, de la ville et des opérateurs (Société d'aménagement de la région angevine..). La convention ANRU signée le 18 décembre 2004 répond aux objectifs généraux suivants :

- réhabiliter l'image et l'environnement des cinq quartiers,
- renouveler les territoires en termes de mixité sociale, de qualité du bâti et du cadre de vie, d'apport d'activités,
- stopper les tendances de désintégration sociale,
- réhabiliter les logements et les espaces publics,
- développer la consultation et l'implication des habitants,
- créer une dynamique de développement social,
- créer les conditions d'une meilleure intégration des populations défavorisées.

On ne présentera pas ici, l'ensemble des projets par quartier. Comme il s'agit de mieux comprendre les mécanismes d'appropriation d'un nouveau lieu de vie et les enjeux de la mixité, il semble plus pertinent de se focaliser sur le quartier de Belle Beille et son tout nouveau square vélodrome, afin de montrer à titre d'exemple, les événements qu'ont eu à subir ou à vivre les habitants des tours Hamon.



Figure 18. Vue de Belle Beille et les 7 tours Hamon, au premier plan

Source : Ville Angers.

Concrètement, il s'agit de réhabiliter 450 logements (Blandin Quémard, Hamon, Patton, etc.) et de démolir les 315 logements des Tours Hamon, de reconstruire sur la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Patton/Élysée 172 logements pour Angers Habitat, de procéder à la résidentialisation des espaces extérieurs et de développer des services en effectuant 27 transformations d'usage en ZFU. De même, dans un objectif d'améliorer la proximité entre les locataires et le bailleur, Angers Habitat va procéder à la création de l'agence des Deux Lacs, rue Pierre Gaubert (Angers Habitat, 2007).

Plus de 980 ménages à reloger sont concernés par le Programme de Rénovation Urbaine d'Angers, qui de grande envergure suscite beaucoup d'émoi dans les quartiers. Fin 2007, plus de 70 % des ménages sont relogés.

Trélazé : Troisième ville en France, signataire du Programme de Renouvellement Urbain

Trélazé est dotée d'un passé industriel ancien. Le tissu industriel se développe dès les années 1950/60 autour des mines ardoisières et d'une importante manufacture d'allumettes. En 1960, le bailleur social, Le Toit Angevin, achète un terrain nu de 9 ha, Les Plaines, situé au cœur de ces deux pôles industriels. La construction de 685 logements sociaux permet ainsi à la population ouvrière angevine et aux rapatriés d'Algérie de se loger. Les logements construits sont fortement appréciés. Ils disposent de l'eau courante, de l'électricité et du chauffage central. Ils sont donc

présentés et vécus comme un modèle de modernité et de confort. Seulement, lors des années 1970/80, commence le déclin économique et social. En une quinzaine d'années, les 3 000 salariés des ardoisières sont réduits à un effectif de 300. La population la plus aisée accède à la propriété pavillonnaire et le plus souvent à l'extérieur de la commune de Trélazé. Le quartier des Plaines, d'une capacité initiale de 2250 personnes n'accueille plus alors que 1500 habitants. Ayant changé d'image et de qualité sociale, il devient le quartier où il ne faut pas habiter. Le déclin social s'accroît pendant les années 1980/90 puis s'affirme encore dans les années 2000. La proportion de logements sociaux atteints alors 49 % à Trélazé contre 33 % à Angers. En 2001, 52 % des demandeurs d'emploi de la commune sont domiciliés dans le périmètre de la ZUS des Plaines, qui concentre également plus de 30 % de familles monoparentales. 30 % des enfants enregistrent un retard scolaire à la fin de la classe du CM2. Le seuil de bas revenus est de 410 € par unité de consommation pour les nouveaux ménages entrants dans le parc HLM du Toit Angevin. De par cette dépréciation sociale, comme beaucoup de villes d'habitat social, Trélazé connaît son lot d'opérations conduites dans le cadre de la politique de la ville afin d'améliorer les conditions de vie et l'image de la ville : Habitat Vie Sociale (1984/1991), convention de quartier multi-sites (1991/1993) et enfin deux contrats de ville (1999/2000). Les acteurs de la politique de la ville acquièrent alors une pratique professionnelle et habitante de concertation et, de participation citoyenne. Le quartier d'habitat social « Les Plaines/ Petit Bois » est donc inscrit comme site prioritaire de l'ORU en 2000 car il présente « tous les éléments d'un dossier de convention ANRU (démolition, construction, désenclavement, construction de nouveaux équipements, intervention de promoteurs privés) » (Colney, 2008). Trélazé (1700 logements sociaux environ), est la troisième ville en France, signataire du PRU.

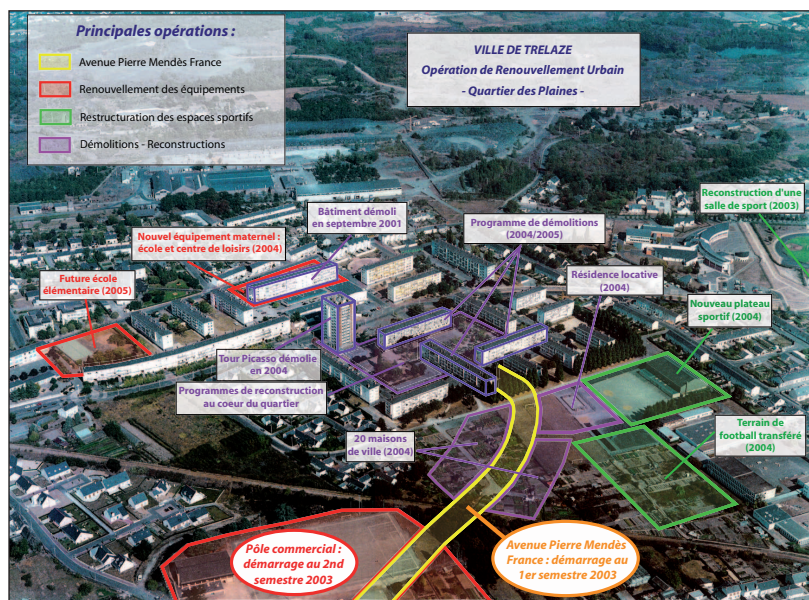


Figure 19. Vue d'avion. Ville de Trélazé Source : Ville de Trélazé.

Les trois objectifs principaux de ce PRU répondent à :

- l'ouverture et l'intégration urbaine,
- la mixité et le renouvellement de la vie sociale,
- la participation citoyenne des habitants.

Le premier objectif du PRU se concrétise principalement par la création d'une nouvelle voie, l'avenue Mendès France, désenclavant ainsi le quartier des Plaines et du Petit Bois.



Carte 2. État avant la rénovation urbaine et l'implantation de l'avenue M. France

Source : Agence Gestin Rousseau. Le Toit Angevin.

Ainsi, ce quartier d'habitat social, hier isolé du reste de la ville de Trélazé, se retrouve aujourd'hui d'un point de vue urbanistique entièrement intégré à la ville. Certains habitants ont d'ailleurs témoigné de se découvrir habitant de Trélazé et pas seulement des Plaines.



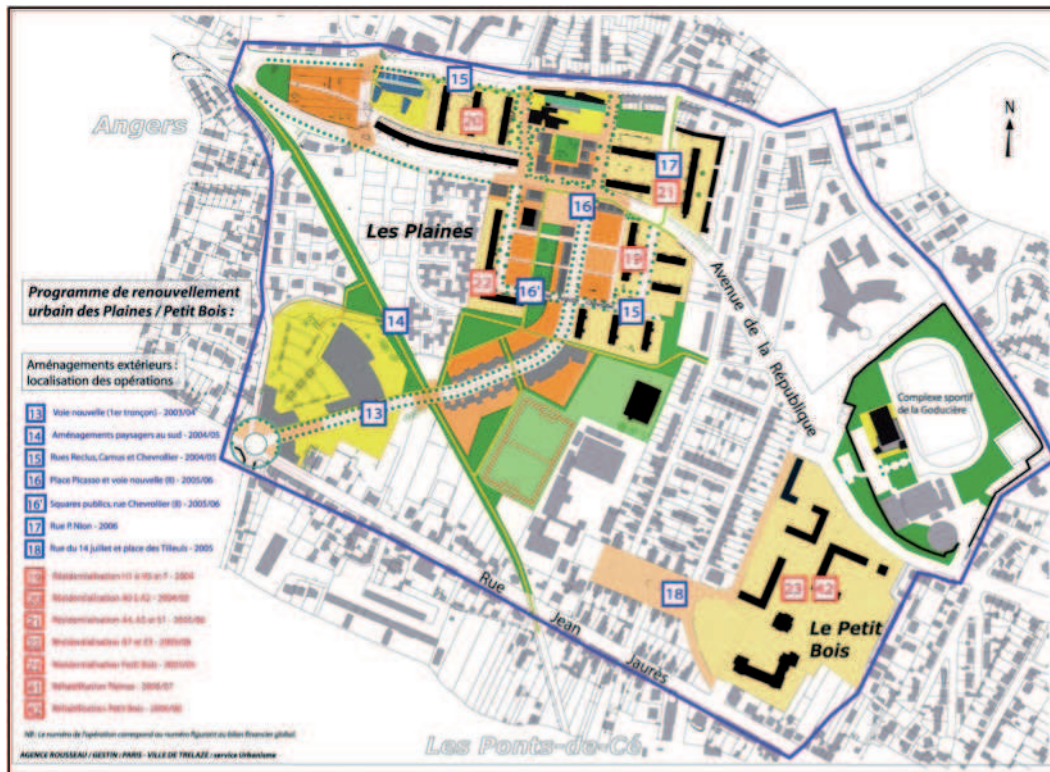
Photo 3. Création de l'avenue Mendès France. Au fond, les immeubles du quartier des Plaines

Source : Ville de Trélazé.



Photo 4. Réalisation de nouveaux immeubles d'habitat social sur l'avenue M. France, Trélazé

Source : Ville de Trélazé.



Carte 3. Projet urbain quartier des Plaines. Trélazé.

Source : Agence Gestin Rousseau. Le Toit Angevin.

L'ouverture et l'intégration urbaine sont également matérialisées par la démolition et le transfert (reconstructions) de :

- équipements publics
- la salle des sports Léo Lagrange (juillet 2003)
- l'école maternelle G. Philippe (début 2004)
- le centre commercial des Plaines
- le centre social, la CPAM (2004)
- l'école élémentaire Paul Fort (2005)
- immeubles d'habitations
- le bâtiment B1, rue Louise Michel (2001)
- le bâtiment G, rue Chevrollier (décembre 2003)
- le bâtiment E2, rue Chevrollier (septembre 2004)
- la tour Picasso, avenue de la république (2004)
- le bâtiment A6, rue de la république (septembre 2005)

Ces démolitions répondent à la triple finalité de recomposition urbaine, de désenclavement et de diversification de l'habitat. Le transfert de certains équipements publics dans d'autres lieux permet ainsi une meilleure lisibilité et une meilleure organisation fonctionnelle. De nouvelles conditions de vie sociale se créent à travers la réalisation d'espaces de rencontres, de loisirs. Enfin, aux alentours du quartier des Plaines, sur plus de 200 hectares

de friches industrielles (exploitation ardoisière, manufacture d'allumettes) plusieurs pôles économiques s'installent. Ainsi, les friches ardoisières (près d'un quart de la superficie totale de la commune) se combinant avec la Loire. Enfin, un pôle polyclinique sur le site de la Foucaudière voit le jour en 2001. La commune de Trélazé commence donc les années 2000 par une profonde mutation économique, sociale et environnementale. La démolition des immeubles et le transfert des bâtiments imposent aux habitants un déménagement. Certains vont donc partir dans des logements existants au sein même des Plaines essentiellement (les premiers relogés), d'autres dans des logements neufs (Élysée Reclus dans un programme de six logements neufs).

Le deuxième objectif du PRU vise la mixité et le renouvellement urbain. La mise en œuvre de la diversification de l'habitat, notamment sur les terrains libérés par la démolition prend particulièrement forme par l'ouverture de la nouvelle avenue Mendès France. Ainsi, des logements en accession à la propriété font désormais partie de la toute nouvelle gamme de produits logements. De cette façon, le bailleur social et la ville proposent un parcours résidentiel de qualité, ne serait-ce que sur la toute nouvelle place Picasso (ancienne « place » des Plaines) où différents types de logements et de statuts d'occupation sont désormais possibles et accessibles aux ménages modestes. La

104



Photo 5. La résidentialisation (pose des murets)

Source : Ville de Trélazé.

résidentialisation des immeubles du quartier, l'entretien et la gestion concertée des espaces de proximité, la reconstruction ou le transfert d'espaces collectifs au service des habitants des Plaines/Petit Bois permet de marquer les parties privées, les parties communes et les parties publiques. Cette différenciation des espaces comme nouveau code spatial propose donc une appropriation adaptée et non détournée par les habitants. En effet, la résidentialisation vise à conférer un caractère résidentiel à un immeuble, au moyen d'une délimitation entre l'espace privé du bâtiment et l'espace public d'une part, par la pose d'une grille, d'un muret, d'une haie de végétation, etc., et d'autre part, par une mise en scène du rapport à l'espace public en travaillant particulièrement sur les entrées d'immeuble, les halls ou encore la végétation. La résidentialisation, le plus souvent améliore alors le rapport à l'habitat des habitants, simplifie la gestion urbaine de proximité et permet également de lutter contre l'insécurité et les dégradations. Par cette transformation spatiale de l'îlot, la résidentialisation participe à la requalification urbaine des quartiers. Par exemple, à Trélazé après la pose d'interphones dans les halls d'immeubles, la construction de petits murets délimite visuellement et symboliquement l'îlot concerné. Ainsi, les parkings ne sont plus sauvages ou désorganisés. Par ailleurs, les enfants disposent d'espaces de jeux adaptés, offrant une protection vis-à-vis du passage des véhicules motorisés.



Photo 6. La nouvelle école P. Fort

Source : Ville de Trélazé.

Le programme de rénovation urbaine de Trélazé offre également des services éducatifs de qualité. Deux écoles du quartier dans le quartier des Plaines (ancien bâtiment B1 démoli en 2001 et ancienne école élémentaire démolie en 2004) sont reconstruites et transférées. De même, un pôle Petite Enfance voit le jour à la place de l'ancien centre commercial. Le territoire de vie des habitants des Plaines s'élargit. Un pôle commercial est aménagé sur la nouvelle entrée Mendès France. Il comprend un supermarché, un restaurant, un espace tertiaire et de commerces. Ce lieu

situé à plus de 800 mètres de la place Picasso se veut être un lieu d'échanges et d'animation, ouvert sur les autres quartiers de Trélazé. Les autres équipements tels que le Centre Social et ses locaux associatifs, le Pôle Santé, le Centre de Loisirs de quartier sont transférés, de par et d'autre dans la ville de Trélazé. Pour assurer la réussite de ce deuxième objectif de mixité et de renouvellement urbain, l'accompagnement social à la mutation urbaine repose sur trois thématiques prioritaires : la parentalité, l'ouverture culturelle et l'emploi.

Le troisième objectif du PRU vise à la participation citoyenne. Il s'accomplit d'une part par la poursuite d'une politique de concertation étroite avec la population. Celle-ci s'appuie soit sur des dispositifs d'animation de la concertation, tels que les ateliers de l'avenir, les ateliers urbains, les comités de quartier et le groupe ressource, réunissant élus, techniciens, professionnels et associations. En parallèle, un soutien à la vie associative dispensé par une aide méthodologique et technique, par la mise en place des programmes d'actions communs (fête de quartier) et par le Fonds de Participation des Habitants permet de répondre très rapidement à des micro-initiatives essentielles à la vie et à l'appropriation du quartier.

À Trélazé, 4035 habitants occupent les 900 logements sociaux gérés par deux bailleurs, Le Toit Angevin et Anjou Castors. Sur l'ensemble, 185 logements dont 137 (74 %) sont concernés par la démolition, soit 137 ménages à reloger.

En substance, le projet de rénovation urbaine des deux villes présente toutes les caractéristiques des quartiers en mutation urbanistique et architecturale puisque tous les types de travaux sont effectués. En effet, ce programme de rénovation urbaine comprend à la fois des travaux de réhabilitation, le plus souvent opérés en logement occupé (mise aux normes électriques, réfection des huisseries, des sols, des revêtements muraux, etc.), de restructuration, de résidentialisation semi privatisée. Une mise en sécurité des abords des immeubles, de démolition et de construction ainsi que des travaux sur les voies routières et piétonnes et des travaux de réaménagement des espaces publics sont également compris. Les ménages en difficultés déménagent donc dans un contexte urbain en mutation sociale et territoriale très forte. En effet, les autres ménages non concernés par le relogement doivent eux aussi être informés car ils subissent l'ensemble des travaux de la rénovation urbaine. Par conséquent, le dispositif de relogement est inscrit dans une logique d'information globale, auprès des habitants, particulièrement poussée.

Le processus de relogement comme dispositif spécifique pour réinscrire les ménages en difficultés sociales dans une dynamique d'insertion

Des actions de concertation et d'information à plusieurs niveaux

Afin de favoriser une réelle implication des habitants, des associations et des professionnels de terrain à la réussite des opérations identifiées dans le cadre du PRU, des actions d'information et de concertation sont mises en œuvre à plusieurs niveaux.



Photo 7. Le marché. Trélazé

Source : ville de Trélazé.

Le premier niveau d'information s'opère par l'intermédiaire des médias locaux tels que les quotidiens régionaux, la revue municipale « Vivre à Angers », les journaux de quartiers ou d'opérations, type « Hamon tourne la page » à Belle Beille.

Le deuxième niveau consiste à organiser des réunions publiques, notamment des séances plénières des Conseils Consultatifs de Quartier et des réunions mensuelles d'information qui se tiennent traditionnellement en présence du Maire.

Le troisième niveau concerne la mise en place d'expositions permanentes sur l'évolution des projets, dans des lieux facilement accessibles tels que les mairies de quartiers, des permanences du Contrat de Ville, dans les maisons de quartiers ou les Centres sociaux ou encore sur le marché comme à Trélazé.



Photo 8. Maquette et le parasol du marché au Centre social Trélazé

Source : N. Buchot.

Le quatrième niveau est celui de la consultation et de la concertation, qui implique l'intervention d'acteurs non signataires de la convention mais auxquels est reconnu un pouvoir d'expertise. De ce fait, en tant que structures pérennes, sectorielles ou territoriales, les commissions municipales de la politique de la ville ou de l'aménagement urbain, les comités locaux de quartiers installés dans chacun des quartiers prioritaires de la ville et les groupes thématiques Habitat et Cadre de Vie du Contrat de Ville Angers/Trélazé sont sollicités tout au long du PRU.



Photo 9. Local information Tours Hamon, Belle Beille, Angers

Source : Ville Angers

Le dernier niveau, celui de la participation, est considéré en quelque sorte comme le niveau supérieur de l'implication. En effet, il mobilise les bénéficiaires individuels ou collectifs. Différentes actions de participation

sont recensées. Par exemple, dans le quartier de Verneau (Angers) s'organisent des actions de formation sous la forme d'ateliers urbains. Des permanences d'accueil et d'information dans un local en pied d'immeuble à Belle Beille (Angers) pour la déconstruction des tours Hamon ont lieu.



Photo 10. La chanson des tours

Source : Angers Habitat.

pour la « mémoire du quartier » favorisent également l'expression des émotions suscitées par les opérations de démolitions.

L'ensemble de ces actions de médiation assure véritablement cette cohésion indispensable entre les habitants et les opérateurs de la ville à la réussite du programme de rénovation sociale. L'accompagnement est pensé et organisé autant sur le plan individuel que sur le plan collectif.

Principes et objectifs des opérations de relogement

Trois éléments structurent la mise en œuvre des principes et objectifs guidant les opérations de relogement : la stratégie de relogement, la charte partenariale et le plan de relogement.

La stratégie de relogement définit d'abord les modalités de relogement de manière à être en cohérence avec les politiques locales de l'habitat qui s'articulent avec les dispositifs existants (PLH, Plan Départemental de l'Habitat, PDALPD). D'autre part, la politique de peuplement à l'échelle du quartier se définit en fonction du bassin d'habitat. Enfin, le dispositif de pilotage partenarial est géré par la réalisation d'une charte partenariale de relogement. Celle-ci comprend notamment, les modalités de concertation avec les habitants et les moyens de mobilisation d'une offre adaptée aux besoins recensés (offre existante, offre nouvelle, sur site, hors site). L'approche intégrée met ainsi en relation le relogement des ménages, la reconstitution de l'offre en logements et les orientations des politiques locales de l'habitat afin de garantir le relogement des ménages dans des conditions satisfaisantes.

La charte partenariale du relogement donne un cadre de travail opérationnel commun à l'ensemble des bailleurs et des partenaires et ce, à l'échelle du bassin d'habitat. Correspondant à chaque quartier, cinq chartes du relogement sont mises en œuvre à Angers. Elles présentent les engagements des bailleurs, des associations représentatives des locataires, du locataire et de la ville.

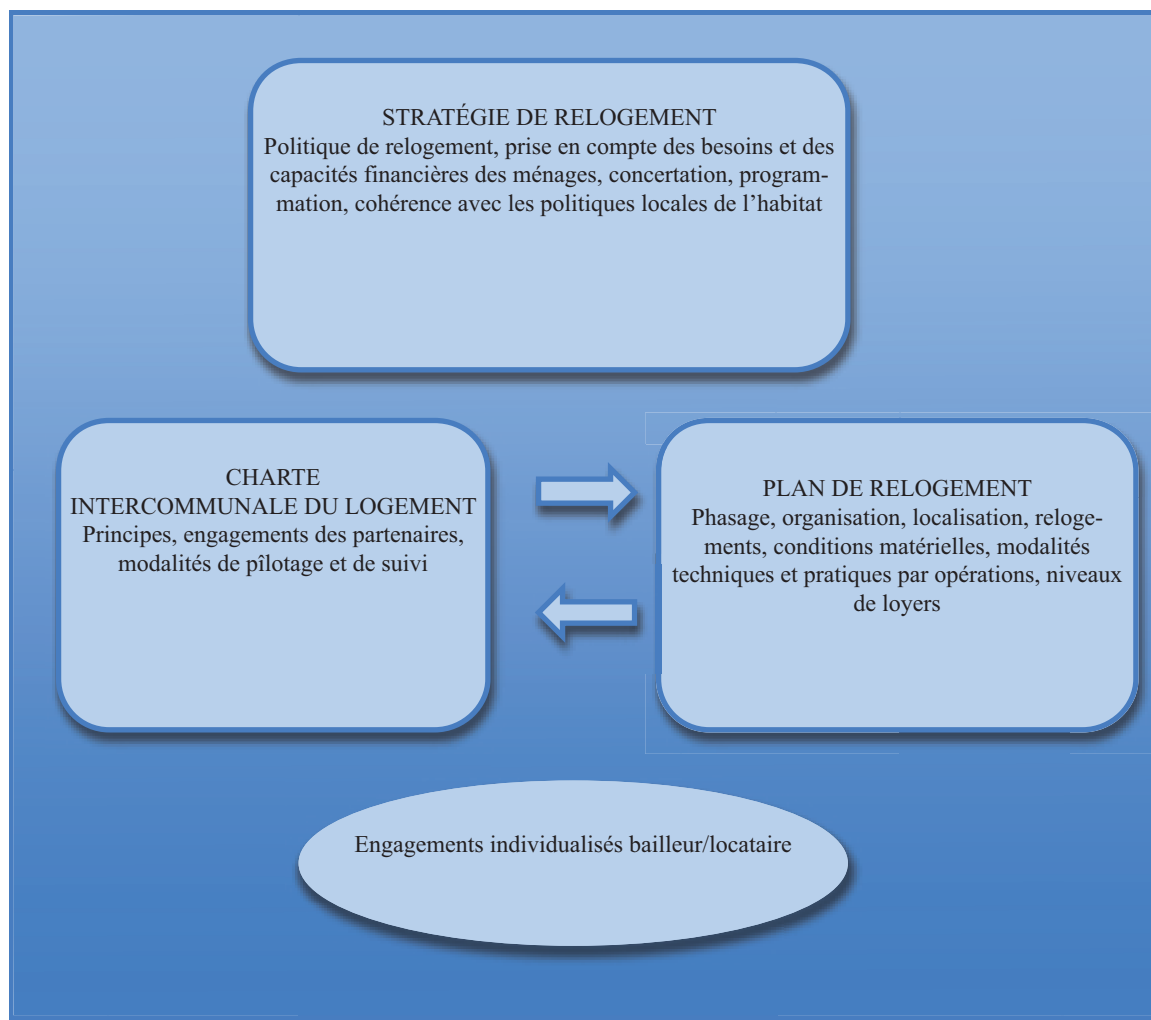


Figure 20. La structuration du processus de relogement

D'après la fiche « repères de la rénovation urbaine ». Janvier 2007. N. Buchot, 2012

Les principes du relogement sont fixés et les engagements collectifs et individuels des partenaires de l'habitat et de la politique de ville : État, Bailleurs, associations de locataires, réservataires, acteurs sociaux, etc. sont formalisés. La démarche partenariale s'inscrit dans l'objectif de proposer des parcours résidentiels positifs qui prennent en compte les souhaits, les modes de vie et les capacités financières des locataires. Chaque charte fixe donc dans un premier temps les engagements des partenaires sur les principes du relogement, notamment les modalités de la prise en charge des frais de relogement et la prise en charge de l'accompagnement social.

Ainsi, sur Angers, la première charte, du relogement est signée par le président d'Angers Habitat, la représentante de la CLCV²⁴ et le maire de la Ville d'Angers.

Les engagements du locataire quant à la transmission d'informations et des documents nécessaires à la réalisation du dossier de demande de relogement, à la préparation et le déroulement du déménagement, et les modalités d'un accompagnement social éventuel sont

²⁴ CLCV, Confédération Locale du Cadre de Vie. Association de consommateurs et d'usagers, la CLCV d'Angers est une association très active. <http://www.clcv.org/Union-locale-d-Angers.1696.0.html>

les premiers éléments de cette charte du relogement. La ville d'Angers s'engage d'une part à fournir les informations nécessaires concernant le projet global et d'autre part, à mettre à disposition les services municipaux et sociaux pouvant participer à l'amélioration de la situation des ménages les plus fragiles et enfin de mobiliser l'ensemble des bailleurs sociaux pouvant garantir de bonnes conditions de relogement. Au vu de l'augmentation des loyers et de l'incapacité financière de certains locataires, la ville d'Angers met en place dès 2007 un bouclier logement afin de combler cette différence. Six mois plus tard, cette allocation municipale individualisée est élargie aux relogements effectués hors des territoires concernés par le PRU. Après quelques réajustements, l'aide prend en compte le loyer résiduel mais aussi le montant des charges. La durée du versement est également allongée : 75 % du différentiel de loyer la première année, 50 % la deuxième année et 25 % la troisième année. Le surcoût du loyer est dû au fait que les loyers n'avaient pratiquement jamais subi d'augmentation au cours des dix dernières années. La ville de Trélazé n'a pas eu à mettre en place ce bouclier logement car les loyers avaient subi une hausse régulière. Angers Habitat rend prioritaires les attributions de logement en ajoutant aux motifs, un nouveau motif dit « démolition ». De plus, une équipe de professionnels composées notamment de chargés d'accompagnement social et de chargés de clientèle s'instaure afin d'assurer une relation approfondie avec les locataires. Cet accompagnement social au relogement est assuré à temps complet par une conseillère en économie sociale et familiale qui consacre environ 26 heures en moyenne par relogement. Les couts salariaux inhérents à l'accompagnement social ou d'une MOUS relogement externalisée sont financés par l'ANRU dans la limite de deux ans ainsi que la coordination interne des bailleurs dans le cadre d'une prise en charge des couts d'ingénierie de coordination allant de 20 % à 80 % selon la situation financière du bailleur. Il est à noter que la prise en charge de l'accompagnement concerne essentiellement l'accompagnement social lié au relogement et ce dans le but de garantir une bonne intégration dans le nouveau quartier ou dans le nouveau voisinage. En cas de problèmes sociaux non liés au relogement, les professionnels du relogement se mettent alors en relation avec les services sociaux compétents.

Les bailleurs s'engagent à réaliser un diagnostic complet de la situation du ménage. Ce diagnostic transmis au ménage concerné recense notamment le nombre de personnes composant le ménage, leur activité, leurs mobilités et leurs capacités financières, le nombre de relogements à effectuer, la localisation souhaitée, l'étage et les servitudes du logement, par exemple. Une offre de trois logements correspondants aux besoins et aux possibilités du locataire est proposée. Les bailleurs s'engagent également à transférer le dépôt initial de garantie, à établir une liste de travaux si nécessaire à réaliser avant l'entrée du locataire, à prendre en charge l'ensemble des frais de déménagements, d'abonnements de gaz, d'électricité, de téléphone et de suivi de courrier. Pour ce faire, l'ANRU finance en partie les frais de déménagements à hauteur de 765 € par logement. L'engagement du bailleur est identique pour toutes les mutations de logements : pré-visite technique du logement à quitter. Cependant, la réalisation d'un devis de remise en état du bien est transmis pour information au locataire malgré que le logement soit démoli. Cette pré-visite technique constitue donc un moyen d'information préalable et de réussite d'intégration et de respect des lieux du nouveau logement. Parallèlement, les biens restants, donc laissés par le locataire sont enlevés. Cette prestation est alors facturée au locataire qui n'a pas

tenu ses engagements. Le dépôt de garantie est automatiquement transféré sur le nouveau logement et une exonération du loyer à la relocation est pratiquée. Le préavis est dispensé. En cas de nécessité, le bailleur s'engage également à prévoir et réaliser les travaux de réfection du nouveau logement, avant l'arrivée des locataires. De même, le coût des aménagements des logements servant au relogement (réfection d'une cuisine et des sanitaires, aménagements de placards) sur la base forfaitaire de 1500 € par logement sont financés par l'ANRU. Enfin, le bailleur s'engage à organiser le déménagement lui-même tout en considérant les paramètres inhérents à la vie quotidienne du locataire (congrés, maladie, scolarité, etc.). Dans le cas de certaines situations sociales difficiles, il est prévu également, de mobiliser les partenaires sociaux et le Fonds de Solidarité au Logement afin de résorber si possible les impayés de loyers éventuels en cas de relogement en dehors du parc de logements locatifs. Si besoin, une convention d'usage et d'entretien est établie en cas de dégradation technique du logement par le locataire et de mauvaises relations de voisinages existantes. Il est enfin envisagé une visite le mois suivant de l'emménagement du nouveau logement soit par l'agent de proximité du secteur, soit par la chargée du relogement. Afin d'assurer le pilotage de la rénovation urbaine, Angers Habitat a même créé une Direction des études et du développement, assurant un volet interne d'évaluation.

110

Les associations de locataires se sont engagées à accompagner les ménages les sollicitant lors de la demande de relogement et/ou lors de l'état des lieux entrant et sortant. Les associations de locataires sont habilitées par la charte du relogement à engager une médiation sociale et technique en cas de difficultés entre le locataire, la Ville et Angers Habitat. La confidentialité des informations émises est assurée par cette charte. Enfin, les associations de locataires s'engagent à assurer des permanences hebdomadaires, de recueillir les questions des habitants et de les transmettre à qui de droit et d'informer également les locataires des différentes démarches à effectuer.

Le plan de relogement précise les modalités de l'accompagnement social du relogement, les actions de développement social engagées en faveur des personnes à reloger ainsi que les modalités de partenariat entre les acteurs du relogement. Il est établi six mois avant la démolition de l'opération. Chaque plan de relogement est donc spécifique à chaque opération de démolition puisqu'il liste l'ensemble des personnes à reloger, prévoit le phasage prévisionnel des relogements, indique la nature, la localisation et la disponibilité effective des relogements ainsi que les conditions matérielles de relogement qui se doivent d'être en adéquation avec les besoins personnels des locataires. Le plan prévoit également les modalités techniques et pratiques de chaque opération ainsi que les modalités de suivi des ménages qui doivent favoriser ainsi une amélioration de leurs conditions futures de logement et d'habitat. Enfin, sont recensées les mesures spécifiques d'accompagnement social prévues pour les ménages ayant une situation sociale et financière difficile ainsi que les moyens mis en œuvre (FSL, recours aux travailleurs sociaux, etc.) Les commissions d'attribution des logements (CAL) accordent une priorité aux demandes de relogement. Enfin, les acteurs de la ville et du relogement (bailleurs sociaux, collectivités territoriales, État, CAF et représentant des locataires) renforcent les modalités partenariales initiales.

Le tout aboutit à la signature d'un protocole d'accord avec les autres bailleurs sociaux, le 7 avril 2005. Les signataires se sont engagés à prendre en charge une partie des relogements en fonction des critères quantitatifs et qualitatifs de la Charte Intercommunale du Logement (CIL), ainsi que des reconstructions effectuées dans le cadre de la reconstitution de l'offre. Le principe dit « un pour un » se met en place. Il consiste à prévoir une reconstruction d'un logement pour un logement démolé.



Figure 21. Les principaux engagements des partenaires du relogement

D'après la charte du relogement. Belle Beille, Angers. Juin 2004. N. Buchot, 2012.

En définitive, le processus du relogement implique de nombreux partenaires mobilisés à différentes échelles d'action d'information auprès des habitants. Ces différents partenaires

acteurs de la ville, à travers les principes et les objectifs des opérations de relogement sont engagés réciproquement vis-à-vis des ménages à reloger. Ce travail partenarial résultant d'une volonté participative habitante a fait émerger le questionnement des effets sociaux du relogement. Cependant, si plusieurs études de satisfaction font ressortir un bilan positif à 85 %, les bailleurs sociaux souhaitent faire face à un certain vécu dit traumatisant, voire douloureux pour les ménages non satisfaits.

Janvier 2008 : le relogement présente un bilan positif à 85 %

Au 1^{er} janvier 2008, la Direction des études et du développement d'Angers Habitat dresse un bilan quantitatif et qualitatif des relogements puisqu'il ne reste plus que 24 ménages à reloger. 52 % de l'ensemble des relogements sont effectués dans le quartier d'origine. Ce chiffre est à prendre avec précaution, chaque quartier ayant sa spécificité. Par exemple un souhait plus fort de quitter le quartier est exprimé dans le quartier Grand Pigeon, qui avait également peu d'offre disponible. Ensuite, il est noté que 38 % de relogements sont localisés dans les quartiers limitrophes. Une étude sociologique interne révèle que la localisation est la première source d'inquiétude des locataires. La localisation du logement s'avère être le premier critère de choix (63 %) avant même le réseau de connaissance (48 %) et les caractéristiques techniques ou typologiques du logement (32 %). Angers Habitat explique ces données par l'attachement au quartier.

« Le fait de rester dans le quartier d'origine n'est donc pas contradictoire avec la notion de parcours résidentiel ; bien au contraire pour une personne attachée à son quartier, mais qui souhaite vivre dans un logement de meilleure qualité » (Angers Habitat, 2008).

Angers Habitat constate que les différentes échelles de territoires vécues par les habitants doivent être intégrées dans les projets personnalisés de relogement car *« les limites du quartier ne sont pas les mêmes pour tous, un refus peut concerner une adresse précise dans la même rue »*. De même, on notera qu'Angers Habitat se réfère aux quartiers correspondant aux périmètres définis par l'INSEE, qui sont plus larges que les quartiers d'intervention ANRU. Le périmètre d'intervention doit toujours être précisé dans les modalités de calcul et dans les indicateurs d'atteinte de relogement hors site. Le but du relogement consiste en effet à assurer une mixité sociale afin de lutter contre la ségrégation sociale et spatiale. Le calcul a aussi une incidence financière puisque c'est en fonction de l'atteinte ou non des relogements hors site que les subventions sont octroyées. L'enjeu de définition des périmètres hors ou sur site est donc important. 91 % des relogements ont été effectués dans des collectifs et 9 % en maison individuelle. Un logement construit, il y a moins de cinq ans, est considéré comme un logement neuf. Angers Habitat enregistre un taux de relogement dans un logement neuf de 8 %, soit 47 ménages.

L'enquête de satisfaction, réalisée après le relogement enregistre un taux de satisfaction à 85 %. Selon les ménages enquêtés, les logements proposés sont en adéquation avec leurs besoins et le logement est en moyenne plus spacieux que le logement quitté. L'information sur le relogement et les opérations de renouvellement urbain ont été appréciées et 55 %

des locataires se sont déplacés aux diverses réunions d'information. La démolition est jugée nécessaire pour 75 % des répondants. L'accompagnement est très apprécié que ce soit le référent Relogement (Conseillère Economie Sociale et Familiale) ou l'ensemble des intervenants. Néanmoins, un taux de mécontentement concernant la satisfaction du déménagement. L'office rappelle que le déménagement est un moment « crucial » donc déterminant quant à la satisfaction générale du relogement. Ainsi, le relogement présente un bilan positif à 88 % avec 33 % de ménages considérant l'effet comme neutre car ce fut qu'un « déménagement de plus » et 49 % considérant l'effet comme positif car ce fut une opportunité à saisir. Cependant, une minorité a vécu le relogement plus difficilement. Des chargés de relogement ou des acteurs de la politique de la ville évoquent même des traumatismes. Pour certains ménages, cette opération s'est effectuée dans la douleur.

C'est pour cette raison qu'Angers Habitat et le Toit Angevin répondent favorablement à la proposition de l'USH quant à la réalisation d'une étude sur les effets, les freins et les leviers de la mobilité résidentielle contrainte. Le premier comité de pilotage²⁵ réunit en septembre 2008 à Angers Habitat a amélioré et validé la démarche méthodologique de recherche.

25 Cf. Annexe C. Composition du comité de pilotage de l'étude USH





CHAPITRE 6

UNE DÉMARCHE DE RECHERCHE SOCIO-GÉOGRAPHIQUE

La méthodologie de recherche s'appuie tout d'abord sur la démarche sociologique compréhensive (Kaufmann, 1996) associée à une technique de collecte de données basée sur l'approche biographique des individus (Pineau, 2005). Ensuite, l'analyse géographique s'établit sur les principaux registres de données que sont l'espace, le temps et le social (Levy, Lussault, 2003). L'ensemble se réfère à la psychologie environnementale (Morval, 2007 ; Moser, Weis, 2003 ; Ramadier, 1997 ; Depeau, 2005) associé à l'analyse cognitive (Finkel, 2007), le tout dans une vision systémique (Le Moigne, 1984 ; Morin, 2008). Le tout aboutissant à une démarche de recherche socio-géographique, basée sur quatre questions de base : Où ? Quand ? Qui ? Comment ? Le « pourquoi ? », étant implicitement intégré dans les autres questions.

115

La démarche compréhensive

La démarche compréhensive élaborée par J. C. Kaufmann (1996) s'inspire de travaux de l'anthropologie. Le chercheur engage alors une relation d'empathie avec les interviewés. Il les considère comme des informateurs qui possèdent un savoir précieux.

« L'enquêteur doit totalement oublier ses propres opinions et catégories de pensée. Ne penser qu'à une chose : il a un monde à découvrir » (J. C. Kaufmann, 1996).

Le chercheur est donc totalement en « immersion » avec le monde de l'informateur et va donc rechercher des faits enracinés dans sa réalité et dans son vécu, en partant de pratiques ordinaires telles que les activités domestiques, les déplacements et les déménagements. Le chercheur part du principe que si le sujet ne détient pas toujours la vérité et n'a pas toujours raison, il a cependant ses vérités et ses raisons. L'assemblage et l'analyse de l'ensemble de « ses raisons », lui permettront d'accéder à une logique de raisonnement propre, ce qui va alors donner une épaisseur et une meilleure compréhension du monde quotidien.

Recueillir de l'information dans une démarche compréhensive demande donc de s'inscrire dans une démarche empathique. Pour cela, le chercheur adoptera auprès de chaque personne une écoute personnalisée et approfondie, dite sensible.

« L'écoute sensible reconnaît l'acceptation inconditionnelle d'autrui. Il ne juge pas, il ne mesure pas, il ne compare pas. Il comprend sans pour autant adhérer aux opinions ou s'identifier à l'autre, ce qui est énoncé ou pratiqué » (Barbier, 1996).

Lors de l'entretien, le chercheur se met en phase. À partir des récits, il cherche à comprendre le sens de l'action de chaque individu. Le chercheur capte alors les émotions dégagées par le récit de vie lors de l'entretien comme le décrit si bien, J.-C. Kaufmann (1996).

« Pour atteindre l'information, l'enquêteur doit s'approcher du style de la conversation sans se laisser aller à une vraie conversation : l'entretien est un travail, réclamant un effort de tous les instants (...) L'informateur doit sentir que ce qu'il dit est parole en or pour l'enquêteur, que ce dernier le suit avec sincérité, n'hésitant pas à abandonner sa grille pour lui faire commenter l'information majeure qu'il vient de livrer trop brièvement. L'informateur est surpris de se sentir écouté en profondeur et il se sent glisser, non sans plaisir, vers un rôle central : il n'est pas interrogé sur son opinion mais parce qu'il possède un savoir précieux que l'enquêteur n'a pas, tout maître du jeu qu'il soit. Ainsi l'échange parvient à trouver son équilibre entre deux rôles forts et contrastés. Et l'informateur comprend que s'il plonge plus profondément en lui-même, parvenant à exprimer davantage de savoir, il renforce encore son pouvoir dans l'interaction » (J. C. Kaufmann, 1996).

116

Le chercheur note. Il s'agit quasiment d'une immersion dans le monde de l'autre, sans jugement ni interprétation au moment du recueil des informations, l'interprétation des données se faisant au moment de l'analyse. La méthode d'entretien convient particulièrement si l'on veut repérer d'une part, le sens de l'action des personnes en situation de précarité, à savoir ce qui les motive, ce qui les met en action ou en inaction, et d'autre part comprendre la logique de leur raisonnement quant aux décisions prises. En associant à cette démarche compréhensive, la technique de collecte de données par le récit ou les histoires de vie, le chercheur permet à l'individu, en se racontant, de donner sens et logique à son histoire de vie. En effet, en se donnant à voir et à entendre, il lui est permis de se mettre sur une trajectoire et d'en trouver le sens. C'est pour le moins ce que peut donner le chercheur, en échange d'informations, à la personne en situation de précarité. Car, relevant de la transdisciplinarité et se rapprochant de l'anthropologie, la méthode des histoires de vie met l'humain au centre de toutes ses dimensions. Ainsi, les passerelles établies entre la sphère privée et collective sont mises en valeur et révèlent à la personne interviewée l'incidence réciproque entre l'individu et son environnement. Il s'agit en effet de dégager les savoirs de chaque ménage rencontré et de le lui restituer. Gaston Pineau (1993), inscrit dans la mouvance de l'éducation populaire, fait ressortir les savoirs expérientiels engrangés tout au long de la vie, par cette méthode des récits de vie.

« Le récit de vie est « une recherche et une construction de sens à partir de faits temporels, personnels et collectifs » et « correspond à une révolution paradigmatique, en reconnaissant à l'homme ordinaire des capacités de

conscience critique, d'initiative et d'action historique, et donc de partage avec des rapports de pouvoir-savoir sur la vie » (Pineau, 1993).

De nombreux sociologues utilisent ou ont utilisé cette démarche pour analyser les situations de précarité et de pauvreté (Bourdieu, 1993 ; Gaujelac, 1997, 1999).

En ce qui nous concerne, il ne s'agit pas d'établir des parcours de vie professionnels ou familiaux mais de reconstituer des histoires de vie résidentielles. Les récits de vie sont donc essentiellement centrés sur les lieux résidentiels et les liens spatiaux, temporeux et sociaux inhérents. Dans le cadre de cette recherche, il s'agit de récolter les données cognitives de la mobilité puisqu'il s'agit de repérer les savoirs pratiques des mobilités (mode d'utilisation, d'apprentissage et d'acquisition). Nous sommes donc bien dans l'analyse de contenu (analyse du discours en tant que processus). La méthode de construction des entretiens se base donc dans un objectif d'identification et modélisation des ressources et les déclencheurs de la mobilité. En tant que moyen de repérage des savoirs pratiques dans tel ou tel domaine, l'analyse cognitive intègre les capacités de traitement de l'information ainsi que les histoires, les croyances et les images de soi et du monde. L'analyse cognitive permet donc une description des stratégies cognitives utilisées pour, par exemple, prendre une décision ou passer à l'action.

Un outil de recueil de données : le guide temporel d'entretien compréhensif

Afin de tester le guide d'entretien, six entretiens ont été menés auprès de six femmes en chantier insertion à Champagné (Commune périurbaine du Mans). Suite à ce test, il a été décidé de construire non pas un schéma thématique, mais un schéma temporel, permettant alors de retrouver ses souvenirs et d'évoquer ses désirs résidentiels. Par la mise en évocation issue de l'analyse cognitive (Finkel, 2007), il est fait appel aux souvenirs, la mémoire est alors mise à l'œuvre. Parfois et souvent fragilisé par le temps et les épreuves, le sujet peut se trouver en face de « trous de mémoire » conscients ou non, comme une sorte d'altération ou encore de choisir d'omettre certains faits, qui peuvent lui sembler non significatifs, non avouables ou en totale contradiction avec ses désirs d'aujourd'hui et à son propre regard. Le guide d'entretien a donc suivi ce schéma temporel, d'autant plus que les ménages habitent dans leur nouveau logement depuis deux à six ans.

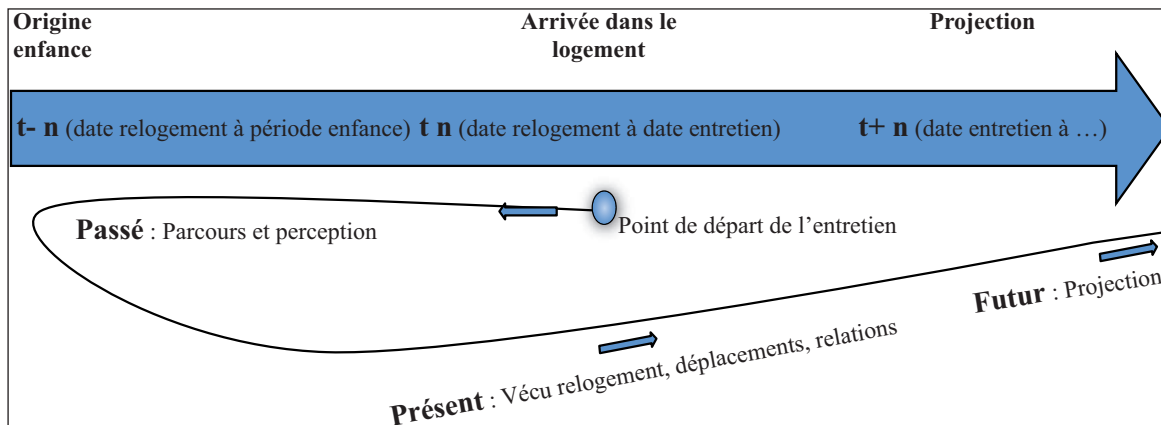


Figure 22. Schéma temporel du guide d'entretien compréhensif. N. Buchot. 2012

Cette trame temporelle a pour objectif premier de remettre la personne, à partir de la situation présente (jour de l'entretien), dans son contexte précédent (date du relogement, jour du déménagement dit « t_n »), puis de retourner en arrière jusqu'à l'enfance, « t_{n-1} » afin d'obtenir des données sur le parcours résidentiel pour revenir au présent « t_n ». On suppose ici que les données se consolident et font sens et logique à ce moment. Enfin, l'entretien se termine sur des notes de futur « t_{n+1} » construites en fonction du vécu mis en récit. Cependant, même si, au début de l'entretien, il a été demandé de faire « appel à votre mémoire », quelques personnes ont eu du mal à faire l'exercice telle qu'une personne âgée (malentendante), une personne déficiente intellectuelle, une personne immigrée (licenciée depuis 10 ans, ayant perdu l'usage de la langue française), une personne mal réveillée qui avait oublié le rendez-vous à 9 h du matin. Ceci montre d'une part que la personne doit être disposée, avoir ses sens en éveil mais surtout, avoir la capacité d'entendre et de comprendre les questions, d'avoir la capacité de sérier les événements, de donner une réponse correspondant au vécu. Les circonstances de l'entretien sont aussi importantes que le guide d'entretien. Hormis ces difficultés, l'exercice fut néanmoins assez aisé pour les personnes enquêtées. Parfois, l'entretien prenait même des allures de dialogue, surtout en présence des conjoints ou enfants, ou encore parfois de monologue. D'autre fois, certaines personnes avaient plutôt plaisir à se raconter, à expliquer leurs façons de faire. Un homme a refusé l'enregistrement mais a bien voulu témoigner. À la fin de l'entretien, il demanda pourquoi il n'avait pas été enregistré ! La mise en récit de sa propre vie lui a permis de se rendre compte de la valeur de son parcours alors que c'était au nom de cette même valeur qu'il avait refusé l'enregistrement estimant que cela ne regardait pas le bailleur. Par ailleurs, d'autres personnes ont déclaré être surprises d'avoir vécu cette vie. Elles ne s'étaient pas rendues compte qu'elles avaient franchi toutes ces étapes. Elles se sont senties valorisées par leur propre récit.

Le schéma temporel de l'entretien contient en lui-même toutes ses limites. Sans aucun doute, aurait-il fallu, pour mieux encore approfondir certaines incompréhensions et trouver d'autres éclaircissements, retourner voir quelques ménages. Les récits reposent sur le vécu des ménages. Ils sont à considérer comme une valeur fondée sur le déclaratif.

Le guide d'entretien (Cf. Annexe D.) est donc construit selon trois finalités entrecroisées, le tout devant permettre d'identifier les données géographiques et cognitives de la mobilité résidentielle contrainte :

- faire témoigner de son histoire de vie par rapport à la mobilité résidentielle
- repérer le processus de la mise en œuvre ou non de la mobilité résidentielle
- repérer le vécu par rapport à l'appropriation dans le nouveau cadre de vie.

La constitution de l'échantillonnage : des caractéristiques socio résidentielles

Le choix des paramètres des caractéristiques socio-résidentielles des ménages précaires rencontrés s'est opéré selon plusieurs sources et en différents temps.

Tout d'abord, des études sur le relogement (Lelévrier, 2008) et sur la précarité (ONPES, 2002) mettent en exergue que les ménages les plus réfractaires à la mobilité résidentielle s'avèrent être les familles nombreuses, les familles monoparentales et les personnes isolées

(célibataires et personnes âgées seules). De plus, le comité de pilotage USH souhaite lui aussi étudier ces différentes catégories sociales. Ce choix s'est finalement confirmé au travers d'une enquête réalisée par l'USH sur un échantillon de 4200 ménages relogés, sur 28 sites en renouvellement urbain et de résultats consolidés sur différents territoires tels que les indicateurs du relogement en région Centre, les chiffres et analyses de l'Observatoire des relogements des Hauts-de-Garonne dans l'agglomération bordelaise, le bilan du Relogement de l'ORU de l'agglomération Clermontoise de janvier 2009 (USH, 2009).

	Echantillon de 4 200 ménages relogés. Source Enq. USH 2009	Ménages locataires du parc social en ZUS. Source O.P.S. 2006	Ménages locataires du parc social. Source O.P.S. 2006
Isolés	27 %	33,0 %	35,5 %
Familles monoparentales	22 %	19,5 %	18,7 %
Couples sans enfant	10 %	14,9 %	15,5 %
Couples avec enfants	38 %	28,4 %	26,5 %
Autres	3 %	4,3 %	3,8 %
Bénéficiaires APL	71 %	59,2 %	49,4 %
< 60 % Plafonds PLUS	83 %	74,5 %	66,2 %

Figure 23. Répartition des ménages relogés. Enquête USH 2009 sur 4 200 ménages

(Source : USH, 2009)

Par conséquent, avec le comité de pilotage, il a été déterminé qu'au moment du relogement, le ménage devait être en situation financière difficile et donc percevoir soit des ressources provenant des allocations familiales, des minimas sociaux, (RMI, RSA) et/ou des ressources provenant d'un travail partiel ou intérimaire. D'autre part, le ménage devait être une structure familiale rendant difficile la mobilité résidentielle soit par le nombre d'enfants, soit par l'isolement, soit par la difficulté d'intégration. Ainsi, deux catégories de ménages sont identifiées selon la composition du foyer :

- les personnes isolées (célibataires, veufs, familles monoparentales)
- les familles nombreuses (couple ayant trois enfants et plus). Sont compris dans cette catégorie, les immigrés (résidant depuis plus de 10 ans en France ; les femmes mariées avec un résidant en France depuis plus de 10 ans ; les membres issus de l'immigration mariés à une femme originaire d'un pays étranger ; les familles issues de l'immigration récente dont l'un des membres est là depuis moins de deux ans)

Enfin, les interviewés doivent avoir été les premiers locataires à subir un relogement contraint dans le cadre de la rénovation urbaine et donc de la démolition de leur bâtiment. Le traitement et l'analyse des données n'ont pas pour but d'évaluer point par point la satisfaction des habitants du renouvellement urbain d'Angers et de Trélazé, ni d'évaluer la satisfaction par rapport au relogement. Ce type d'enquêtes se pratique au bout d'un an de relogement par une enquête statistique ou qualitative. Seulement, les critères de satisfaction sont le plus souvent établis sur des paramètres techniques du logement et sur la qualité du processus du relogement et non sur le vécu de la nouvelle situation résidentielle. Par ailleurs, les personnes enquêtées devaient avoir

été relogées au moins deux mois auparavant alors qu'ici l'étude porte sur des ménages ayant été relogés depuis trois à six ans. L'avis du comité de pilotage et les différentes expériences professionnelles d'accompagnement social au logement quant à l'opportunité de repérer des ménages ayant été relogés depuis trois ans. Il est en effet établi qu'à partir de trois ans d'installation dans un nouveau logement, les perceptions et les représentations sont éprouvées. Enfin, d'après le guide méthodologique d'Igloo-France (2000), sur le logement d'insertion par l'auto construction (programme IGLOO-USH), les durées de gestation des projets avant même la mise en œuvre de la construction se répartissent entre 6 mois et 3 ans. Cf. annexe E. Fiche synthèse IGLOO. Enfin, il semble aux professionnels du relogement que les locataires les plus réticents à déménager, bien que satisfaits de leur accompagnement au relogement sur l'ensemble du parc, ont subi un traumatisme psychique se caractérisant par une rupture des liens sociaux ou d'un renfermement sur soi. Les professionnels souhaitent donc vérifier si ce traumatisme perdure au bout de trois ans.

De cette façon, l'accumulation de difficultés financières, sociales et la contrainte de déménager se présente selon le schéma ci-dessous.

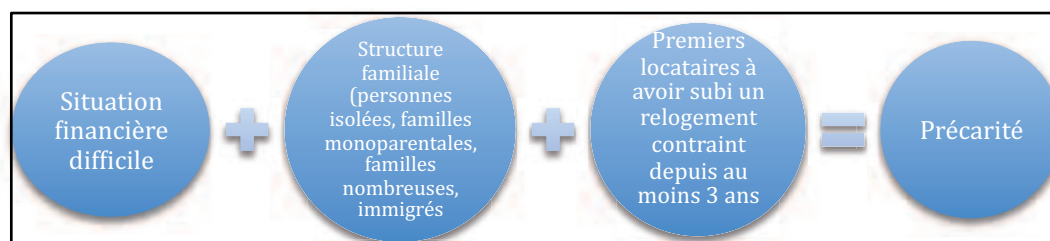


Figure 24. L'équation accumulative de la précarité. N. Buchot, 2012.

120

Les acteurs professionnels et associatifs rencontrés

L'échantillonnage des professionnels et des associatifs s'est constitué en deux temps. En amont des entretiens auprès des ménages, l'entretien exploratoire mené auprès des professionnels d'Angers Habitat et du Toit Angevin a permis d'une part de comprendre le dispositif relogement mis en place dans le cadre de l'ANRU, d'autre part de repérer les difficultés d'accompagnement au relogement et, enfin de perfectionner le choix de l'échantillonnage. À l'issue de ces entretiens, une dizaine de ménages chez chaque bailleur a été identifié. Ensuite, à partir des noms ou des lieux emblématiques du relogement et du lien social, des dirigeants d'associations ont été rencontrés. Pour finir, il a été ciblé les chefs de projets ville et ANRU afin de mieux cerner les enjeux sociaux du relogement. À partir de ces entretiens, quatre types de relogement contraints et trois grands types de mobilités résidentielles sont identifiés. (Cf. annexe C. Liste des acteurs professionnels et associatifs rencontrés).

Les quatre types de relogement contraint

Être en situation de relogement contraint, c'est être relogé pour des raisons indépendantes de soi. On peut identifier quatre types de contrainte. Le premier, l'expulsion, correspond

à une contrainte à but répressif (défaut de paiement de loyer ou troubles de voisinage) avec l'obligation pour le bailleur de reloger. Le deuxième, les troubles de voisinage, créent un environnement bruyant imposant au locataire de déménager alors même qu'il se plaisait dans son logement et dans le quartier. Le troisième, les ruptures familiales, aussi sont sources de contrainte. Certains chercheurs évoquent d'ailleurs, la rupture, le divorce, la décohabitation subie comme une mobilité affective. Le dernier, la rénovation urbaine répond à deux objectifs, en matière de mobilité résidentielle : mettre en place de nouvelles conditions d'habitat sur le quartier en vue d'améliorer l'offre de logement. Un logement est proposé aux familles en place, alors contrainte de déménager si leur immeuble est démoli. Dans le cadre de cette recherche, on se focalise seulement sur cette dernière contrainte.

Les trois types de mobilités résidentielles

Trois types de mobilités, les plus significatives, apparaissent en terme de changement. Au final, elles se déclinent en huit sous types de mobilités résidentielles.

Premièrement, la mobilité géographique concerne un relogement en dehors de son quartier d'origine, ce qui est considéré comme le changement le plus manifeste, de par la perte de repères en matière de fréquentation des commerces, des services et des relations sociales. Un échantillon de 14 relogements sur site et 15 relogements hors site, toutes compositions familiales confondues, est constitué.

Deuxièmement, la mobilité morphologique concerne un relogement en maison individuelle ou en immeuble collectif qu'il soit effectué sur site ou hors site. Trois types d'habitations vécues sont recensés : la maison individuelle, l'immeuble collectif, l'habitat institutionnel (centre d'hébergement, maison de l'enfance, centre de rapatriement, foyer jeunes travailleurs, foyers SOS Femmes battues). La mobilité morphologique se veut, le plus souvent, adaptative à la situation sociale, économique et familiale. La mobilité adaptative consiste donc à déménager pour trouver un logement adapté à la composition familiale : du type 3 au type 4 en cas de naissance, du type 6 au type 2, ou un type 3 pour les personnes âgées, par exemple. Ce type de mobilité répond aux problèmes de sous occupation et de sur occupation du parc, mais aussi aux changements économiques dans la situation économique des ménages (taux d'effort logement surélevé entraînant le non-paiement du loyer). Les célibataires et les personnes âgées ont eu un relogement neutre. Les familles ont quasiment toutes fait l'objet d'une mobilité adaptative. En terme de mobilité morphologique, nous obtenons un échantillon de 16 relogements en individuels et 13 relogements en collectif, toutes compositions familiales confondues.

Troisièmement, la mobilité segmentielle concerne un relogement dans une maison ou un appartement neuf. Elle correspond à un type de financement, du PLAI au PLUS CD. Au moment de l'étude, les constructions des appartements neufs commençaient juste à se louer. C'est pourquoi, l'essentiel de la mobilité segmentielle concerne seulement les maisons neuves. Sont identifiés neuf relogements en maisons individuelles neuves et 20 relogements en existant, toutes compositions familiales confondues.

Caractéristiques socio-résidentielles des ménages des ménages en situation de précarité

Légende :

- situations ciblées par l'étude
- situations non ciblées par l'étude

Les critères de précarité résidentielle	<p>Situation financière difficile + Structure familiale (personnes isolées, familles monoparentales, familles nombreuses, immigrés) + Premiers locataires à avoir subi un relogement contraint depuis au moins 3 ans = Précarité</p>
Les catégories sociales	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Jeunes âgés de moins de 25 ans (décohabitation parentale) <input type="checkbox"/> Couples sans enfant <input type="checkbox"/> Couples avec moins de trois enfants <input checked="" type="checkbox"/> Couples ayant trois enfants et plus <input checked="" type="checkbox"/> Chefs de famille monoparentale <input checked="" type="checkbox"/> Personnes isolées (veuvage, divorce, séparation, célibat) âgés de moins de 65 ans <input checked="" type="checkbox"/> Personnes isolées (veuvage, divorce, séparation, célibat) âgés de 65 ans et plus <input type="checkbox"/> Couples âgés de 65 ans et plus <input checked="" type="checkbox"/> Personnes immigrés résidant depuis plus de 10 ans
Les 4 motifs de relogement contraint	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Expulsion : (Défaut de paiement de loyer, Troubles de voisinage provoqués, etc.) <input type="checkbox"/> Troubles de voisinage subis <input type="checkbox"/> Ruptures familiales <input checked="" type="checkbox"/> Rénovation urbaine
Les 3 grands types de mobilité résidentielle proposés par l'ANRU	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Mobilité géographique (hors site/sur site) <input checked="" type="checkbox"/> Mobilité morphologique (individuel/collectif) <input checked="" type="checkbox"/> Mobilité segmentielle (neuf/existant)
Les 4 types de mobilité résidentielle proposés par le comité de pilotage de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Hors site, Individuel, Neuf <input checked="" type="checkbox"/> Hors site, Individuel, Existant <input type="checkbox"/> Hors site, Collectif, Neuf (en cours de construction, au moment des entretiens) <input checked="" type="checkbox"/> Hors site, Collectif, Existant <input checked="" type="checkbox"/> Sur site, Individuel, Neuf <input checked="" type="checkbox"/> Sur site, Individuel, Existant <input checked="" type="checkbox"/> Sur site, Collectif, Neuf <input checked="" type="checkbox"/> Sur site, Collectif, Existant

Tableau 6. Caractéristiques socio-résidentielles des ménages en situation de précarité.

N. Buchot, 2012.

Les caractéristiques socio résidentielles des ménages rencontrés

Ensuite, l'échantillon « ménages précaires » a été en permanence réajusté pour tenter un équilibre entre deux thématiques : la répartition de la localisation du relogement et la structure sociale des ménages. Ainsi, dans un premier temps, à partir des trois critères de précarité

retenus, il a été demandé aux chargés de relogement d'identifier un lot de 40 familles pour Angers Habitat et 20 familles pour Le Toit Angevin. La sélection de 20 ménages sur 40 (Angers) et 10 ménages sur 20 (Trélazé) s'est faite tout d'abord à l'aide d'un tableau afin de tendre à une répartition égale entre les différentes catégories de ménages. La sélection s'est faite ensuite sur le terrain, selon la disponibilité des ménages et l'acceptation des rendez-vous. Après envoi du courrier aux ménages par le bailleur (Cf. annexe F.), le rendez-vous est pris et confirmé par téléphone. Certains n'étaient pas disponibles pour raisons professionnelles (chantier en intérim, stage, démarrage d'un emploi, raison de santé). Cf. Annexe G. Calendrier de l'étude.

Les entretiens ont été effectués de décembre 2008 à avril 2009 auprès d'un échantillon différencié de 29 ménages comprenant des personnes isolées, des familles monoparentales et des familles nombreuses ayant déménagé pour moitié sur site, et pour moitié hors site. Ces ménages sont aussi relogés pour près de la moitié en logement individuel et pour près du tiers, en neuf. D'un point de vue de la composition sociale, la répartition se présente comme suit :

- 10 ménages de personnes seules sans enfants comprenant 6 personnes (veuves et/ou divorcées) âgées de plus de 65 ans et plus et 4 personnes (célibataires, veuves ou divorcés) âgées de moins de 65 ans ;
- 8 chefs de famille monoparentale avec un enfant et plus
- 11 couples ayant trois enfants et plus.

Ainsi, en croisant les données résidentielles et la composition sociale des ménages, l'échantillon se présente sous la forme du tableau suivant. Afin d'identifier les récits de vie résidentielles, des numéros allant de 1 à 29 ont été affectés selon l'ordre chronologique du déroulement des entretiens.

Afin de préserver l'anonymat, les prénoms sont des prénoms d'emprunt. Ils ont été choisis en fonction des origines sociales, des origines des pays, de l'âge (prénom correspond à la génération) et du genre. De même, les adresses correspondent au niveau de la rue. Le numéro du domicile, de l'appartement n'est pas donné. Parfois, certaines photos ne correspondent pas exactement à la porte d'entrée de la maison. Les photos illustrent de manière sommaire, le type d'habitat ou le type de bâti du quartier.

Tableau 7. Les types de mobilité résidentielle. N. Buchot, 2012.

LES TYPES DE MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE									
LES 3 GRANDS TYPES		LES 8 SOUS TYPES							
géographique		HORS SITE (12 ménages)				SUR SITE (17 ménages)			
morphologique		Individuel (8 ménages)		Collectif (4 ménages)		Individuel (8 ménages)		Collectif (9 ménages)	
segmentielle		Neuf (3 ménages)	Existant (5 ménages)	Neuf (0 ménage)	Existant (4 ménages)	Neuf (5 ménages)	Existant (3 ménages)	Neuf (1 ménage)	Existant (8 ménages)
SITUATIONS SOCIALES (avant le relogement)	Célibataires âgés de - de 65 ans (6 ménages) (1) Avant le relogement, ils étaient célibataires				9. Abdel et Yasmine (A) (1) 15. Petre et Carmen (A) (1) 29. Annie (T)		7. Valérie (A)	4. Benoist (T)	2. Armand (A)
	Célibataires âgés de 65 ans et + (4 ménages)						5. Raymond (A)		3. Thérèse (T) 14. Gisèle (A) 19. Marie (T)
	Chef de famille monoparentale (8 ménages)		18. Nora (A)		6. Elsa (A)	21. Véronique (A) 23. Claire (A)	1. Ginette (A)		12. Elisabeth (A) 17. Chantal (T) 26. Maria (A)
	Couples ayant 3 enfants et + (11 ménages)	8. Elie et Ertul (T) 11. Mohamed et Fatima (T) 16. Leyla et son mari (T)	13. Jennifer et son mari (T) 20. Nadir et Serena (A) 24. Florence et Pascal (T) 27. Vanessa et Lionel (T)				10. Ali et Amina (A) 22. Blinor et sa femme (A) 25. Christelle et Denis (A)		
Situation résidentielle (avant le relogement)		Collectif, existant à Angers (A) ou à Trélazé (T)							
Légende (prénoms d'emprunts) 1 prénom : 1 personne rencontrée 1 prénom + « et sa femme » ou + « ...et son mari ». Le membre du couple portant un prénom est une personne rencontrée 2 prénoms : les deux membres du couple sont rencontrés Le numéro indique la chronologie des entretiens. 1 correspond au 1er entretien ; 2 au deuxième ; etc.									

Sur les 18 ménages rencontrés sur Angers, 13 ont habité les tours Hamon du quartier Belle Beille et 4 ont habité dans le quartier de La Roseraie et 1 a résidé dans le quartier du Grand Pigeon. Les ménages rencontrés sur Trélazé ont tous habité le quartier des Plaines.

Le traitement des données : trois principes méthodologiques

La retranscription de l'ensemble des entretiens conduits avec les habitants et les institutionnels a permis d'aboutir à une méthode d'analyse reposant sur la mise en œuvre de plusieurs principes méthodologiques.

Le premier principe repose sur une analyse diachronique et synchronique. Aborder les parcours résidentiels suppose d'intégrer la dimension temporelle. Dans un premier temps, l'analyse diachronique permet de présenter la succession des positions résidentielles. Ainsi, par l'approche longitudinale, il est possible d'observer le parcours tout au long de son déroulement. Puis, par l'approche rétrospective en remontant le temps jusqu'au moment du déménagement, il est possible d'identifier les motifs éventuels de la résistance au déménagement. Enfin, par l'approche transversale, en opérant une coupe toujours à un même moment en comparant des populations différentes, il est possible de présenter les effets du relogement sur le vécu résidentiel. L'analyse diachronique se complète également d'une étude synchronique qui permet de saisir les interactions entre les différents aspects de la vie des personnes interrogées. Peut s'opérer alors un croisement des éléments objectifs et subjectifs.

Le deuxième principe a pour but d'analyser les effets du parcours résidentiel. Il repose donc sur le croisement d'éléments objectifs (statut, situation sociale et familiale, santé, mobilité, etc.) et d'éléments subjectifs.

Le troisième principe met en perspective la relation entre une analyse micro et macrosociale. Les histoires résidentielles sont donc à resituer dans un contexte plus large, celui de l'environnement sociétal. Le vécu résidentiel antérieur est également identifié et analysé comme une valeur explicative de la résistance à déménager. La lecture du parcours se fait en repérant les différents éléments qui le composent et, en particulier, la succession des différents domiciles occupés. Le recueil de données consiste ainsi à saisir les positions et les situations résidentielles et leur enchaînement. Ces dernières sont présentées sous la forme d'une monographie.

Les trois temporalités d'une monographie type

Chaque monographie est organisée d'une part, selon la logique du guide d'entretien en trois temporalités, le présent, le passé et le futur. D'autre part, elle comprend trois types d'illustrations. La première de forme cartographique présente la localisation du relogement. La deuxième de forme photographique présente le type d'habitat ou le type de quartier. Elles correspondent au temps présent. La troisième représente, sous une forme de frise chronologique, les étapes du parcours résidentiel. Elle correspond au temps passé.

Le temps présent se concentre sur une période précise allant rétrospectivement de la date de l'entretien à la date du relogement. Les caractéristiques formelles de chaque ménage présenté comprennent : l'âge (les ménages rencontrés sont âgés de 27 ans à 81 ans) ; le sexe est indiqué par un prénom d'emprunt ; la situation familiale ; la date du déménagement (les ménages rencontrés ont déménagé sur une période allant de 2004 à 2008), la typologie (type 2 à type 6). La description du relogement reprend, selon différentes échelles (logement, quartier, ville), les principales caractéristiques spatiales du quotidien liées d'une part au relogement et d'autre part à l'appropriation du nouveau territoire de vie.

Une première figure présente la localisation du domicile antérieur et postérieur, le type de bâti (collectif, individuel, existant, neuf) et la distance. Il s'agit de la distance de l'itinéraire à pied ou en voiture et non à vol d'oiseau comme pourrait le laisser supposer le graphisme. La distance de l'itinéraire varie de 150 m à 34 km.

126



Figure 25. Exemple de la première illustration d'une monographie (localisation du relogement)

La deuxième figure présente l'immeuble, la maison individuelle ou le quartier.



Photo 11. Exemple de la deuxième illustration d'une monographie (type de bâtiment ou type de quartier)

Le temps passé se situe à l'échelle d'une vie. Pour opérer à une lecture synthétique des parcours résidentiels, une frise chronologique (approche longitudinale, rétrospective et projective) présentée ci-dessus est constituée. Les données objectives (habitat, âge, échelle

géographique de mobilité) et les données subjectives (ressenti, vécu) sont reportées. La lecture de la frise chronorésidentielle s'effectue à deux niveaux.

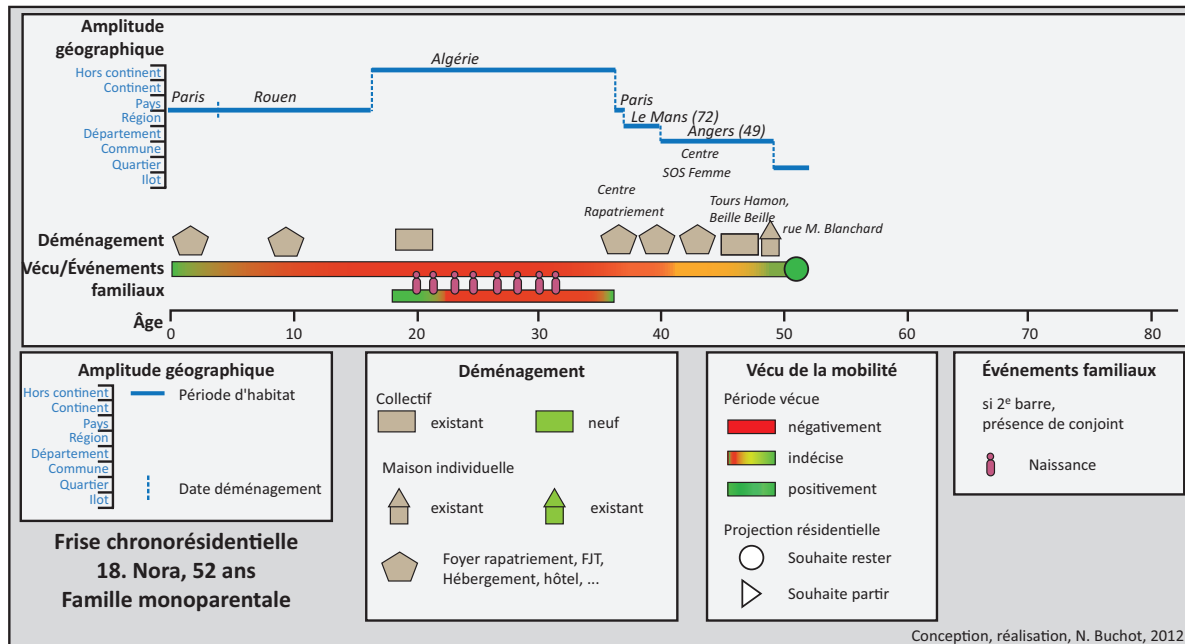


Figure 26. Exemple d'une frise chronorésidentielle

Le premier niveau de lecture se porte à la fois sur la partie inférieure et la partie centrale de la frise.

La partie inférieure indique l'échelle temporelle représentée de manière horizontale (approche diachronique comprenant à la fois l'analyse longitudinale et rétrospective). L'unité retenue correspond à l'unité des dizaines, désignant l'âge des personnes, soit de 0 à plus de 80 ans.

La partie centrale de la frise indique sous une forme de barre horizontale d'une part, l'âge de la personne au moment de l'entretien (fin de la barre) et d'autre part, le vécu social et résidentiel des personnes selon leurs appréciations subjectives recueillies lors de l'entretien. Les trois couleurs adoptées correspondent à trois types de vécus. Les symboles sont présentés dans la troisième cartouche de la légende (période vécue). La couleur verte symbolise une période vécue positivement et peut correspondre à une période plus ou moins subie ou choisie. La couleur rouge symbolise une période vécue négativement. Elle correspond le plus souvent à une période subie. Enfin, la couleur orange indique une période aléatoire, variant d'un vécu plus ou moins subi ou choisi.

Cette partie centrale indique parallèlement les événements factuels (approche micro et objective) tels que la mise en couple (concubinage ou mariage), les naissances et le départ des enfants (décohabitation familiale) et les décès. Les symboles sont présentés dans la quatrième cartouche de la légende. Ensuite, s'ajoutent successivement le positionnement temporel des types d'habitat des ménages (maison individuelle, immeuble collectif et institutions telles que les foyers d'hébergement, de rapatriement, hôtel ou hébergement). Les symboles des types d'habitat sont représentés dans la deuxième cartouche de la légende.

Le deuxième niveau de lecture porte sur la partie supérieure de la frise. Elle représente graphiquement les changements d'échelle géographique allant de la mention « îlot » à la mention « hors continent européen » pour les ménages d'origine étrangère (amplitude géographique vécue, première cartouche). Un gradient d'amplitude géographique allant de 1 à 8 est ainsi obtenu. La ligne horizontale reliant les positions résidentielles se lit de la façon suivante : à sa naissance, Untel habitait à tel endroit jusqu'au prochain endroit. Untel a ensuite déménagé à tel endroit. La ligne horizontale correspond donc à une période d'habitat. Les pointillés de la ligne verticale indiquent le changement de résidence et/ou le changement d'échelle géographique. Cette ligne verticale constitue le repère spatio-temporel lié à l'âge de l'individu concerné. Le dernier trait vertical indique donc le moment où a lieu le relogement.

Enfin, le temps futur concerne la période à partir de la date de l'entretien à une date déterminée par le ménage lui-même. Il est notamment indiqué si le ménage souhaite partir ou rester (approche projective). Les symboles sont présentés dans la troisième cartouche (projection résidentielle). Il est mentionné également les projections professionnelles des parents ainsi que celles concernant leurs enfants.



CHAPITRE 7

HISTOIRES DE VIE RÉSIDENTIELLE

Ce chapitre présente les histoires de vie résidentielle de chaque ménage rencontré. La présentation des monographies se décompose tout d'abord selon le paramètre géographique et résidentiel puis selon la situation familiale des ménages rencontrés.

La première section présente les monographies des ménages habitant au moment du relogement à Angers tandis que la deuxième concerne les ménages habitant à Trélazé. Ensuite, chaque section se répartit en deux sous-sections. La première sous-section concerne les ménages relogés sur site. La deuxième sous-section présente les ménages relogés hors site. Dans chaque sous-section, les monographies sont classées selon la composition familiale : célibataires âgés de moins de 65 ans, célibataires âgés de 65 ans et plus, chefs de famille monoparentale et couples ayant trois enfants et plus.

129

Présentation des ménages rencontrés, habitant à Angers au moment du relogement

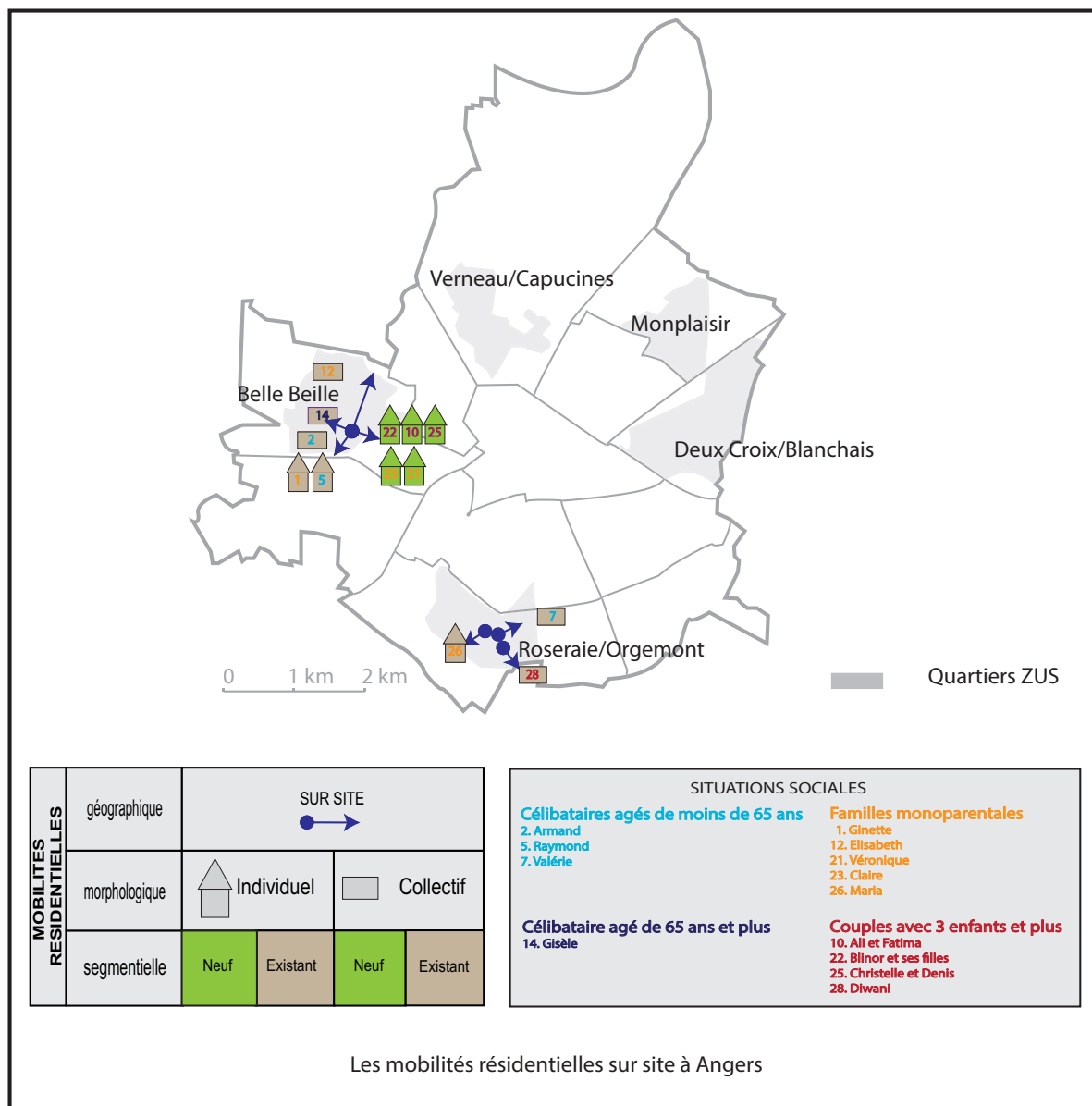
Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des ménages rencontrés et habitant à Angers au moment du relogement. 13 ménages sont relogés sur site et 5 ménages hors site. Le relogement de l'ensemble des ménages a eu lieu de 2003 à 2008, avec une majorité en 2006. La durée résidentielle du dernier relogement varie donc d'un à cinq ans.

	Situation familiale	Entretien	Situation moment du relogement	Année relgt	Adresse précédente	Typologie avant/après	Adresse actuelle
Origine Quartier BELLE BEILLE ANGERS RELOGES SUR SITE ET HORS SITE	Célibataires – de 65 ans	02. Armand	52 ans, sans emploi, sans enfants	2004 5 ans	tours Hamon	T3 /T2	Av. Patton, Belle Beille
	Célibataires 65 ans et +	05. Raymond	68 ans, retraité, intérimaire, sans enfants	2005 4 ans	tours Hamon	T2/T2	Ham. La licorne, Belle Beille
		14. Gisèle	71 ans, retraitée, intérimaire	2006 3 ans	tours Hamon	T5/T3	Rue Gaubert, Belle Beille
	Familles mono-parentales	01. Ginette	53 ans, mère au foyer, 5 enfants	2007 2 ans	tours Hamon	T5/T3	Ham. La licorne, Belle Beille
		12. Elisabeth	50 ans, mère au foyer, 2 enfants	2006 3 ans	tours Hamon	T4/T4	Notre Dame du Lac, Belle Beille
		21. Véronique	43 ans, mère au foyer, 8 enfants	2006 3 ans	tours Hamon	T5/T5	Square Vélodrome/ Rue Montesquieu, Belle Beille
		23. Claire	32 ans, mère au foyer, 5 enfants	2006 3 ans	tours Hamon	T5/T6	Square vélodrome/ Rue Montesquieu, Belle Beille
		06. Elsa	27 ans, mère au foyer, 5 enfants	2006 3 ans	tours Hamon	T3/T5	Square Chauviré, La Doutre
		18. Nora	52 ans, Sans emploi, 8 enfants	2005 4 ans	tours Hamon	T5/T5	Rue Blanchard, La gare
	Couples de 3 enfants et +	10. Ali et Amina	72 ans, retraité 43 ans, mère au foyer 3 enfants	2006 3 ans	tours Hamon	TYPE 4/T5	Square vélodrome / Rue Montesquieu, Belle Beille
		22. Blinor et sa femme	54 ans, sans emploi 48 ans, sans emploi 7 enfants	2006 3 ans	tours Hamon	T5/T6	Square vélodrome/ Rue Montesquieu, Belle Beille
		25. Christelle et Denis	40 ans, sans emploi 47 ans, sans emploi 5 enfants	2006 3 ans	tours Hamon	T5/T6	Square vélodrome/ Rue Montesquieu, Belle Beille
		20. Nadir et Serena	56 ans, sans emploi 51 ans, sans emploi 4 enfants	2006 3 ans	tours Hamon	T5/T5	Verneau
Origine autres quartiers ANGERS	Célibataires – de 65 ans	07. Valérie	48 ans, sans emploi, sans enfants	2005 3 ans	Sq. d’Hurville La Roseraie	T2/T2	Av. Jean XXII La Roseraie
		09. Abdel	54 ans, célibataire, sans enfants	2003 6 ans	Rue R. Déan Grand Pigeon	T3/T3	Rue Gagarine La Roseraie
		15. Petre	30 ans, intérim, sans enfants	2008 1 an	Sq. Jonchères La Roseraie	T3/T3	Rue Jean Lecuit Verneau
	Famille mono-parentale	26. Maria	42 ans, sans emploi, 5 enfants	2006 3 ans	Rue M. Juin La Roseraie	T5/T6	Rue Serpentine La Roseraie
	Couples de 3 enfants et +	28. Diwani et sa femme	42 ans, sans emploi 40 ans, sans emploi 3 enfants	2005 4 ans	Sq. Jonchères La Roseraie	T5/T5	Sq. d’Hurville La Roseraie

Tableau 8. Présentation des ménages rencontrés, habitant à Angers au moment du relogement

Les 13 ménages habitant à Angers au moment du relogement, relogés sur site

Cette première section présente les 13 ménages rencontrés à Angers relogés dans leur quartier d'origine. Dix ont habité les tours Hamon du quartier de Belle Beille et ont été relogés sur site dans le quartier de Belle Beille, soit un célibataire âgé de moins de 65 ans (Armand), deux célibataires âgés de 65 ans et plus (Raymond, Gisèle), quatre chefs de famille monoparentale (Ginette, Elisabeth, Véronique, Claire) et trois couples ayant trois enfants et plus (Ali et Amina, Blinor et sa femme, Christelle et Denis). Trois ménages habitant le quartier de La Roseaie ont été relogés sur ce quartier soit un célibataire âgé de moins de 65 ans (Valérie), un chef de famille monoparentale (Maria) et un couple ayant trois enfants et plus (Diwani et sa femme).



Carte 4. Les 13 ménages habitant Angers relogés sur site (Belle Beille et La Roseaie)

■ *Armand : une reconnaissance sociale à réacquérir*

Armand, 52 ans est célibataire, sans emploi, sans enfant. Il a habité les tours Hamon pendant cinq ans dans un type 3. Il déménage en mai 2004, à 500 m, dans un type 2, situé dans un immeuble, avenue Patton. Armand a des difficultés de langage et présente des troubles nerveux.



Figure 27. Localisation du relogement d'Armand. Avenue Patton (Belle Beille). Angers

132



Photo 12. Vue bâtiment d'Armand. Avenue Patton (Belle Beille). Angers

Quatre ans plus tard, la vie d'Armand est partagée essentiellement sur deux échelles spatiales (échelle micro et méso). Dans son logement, il ne semble accueillir personne. Insomniaque, il ne dort environ que deux à trois heures maximum par nuit. Sa chambre est composée d'un meuble-lit, d'une télévision et d'un ordinateur. Armand utilise les chats et la webcam pour discuter essentiellement avec des francophones du monde entier. Outil de lien social virtuel, son ordinateur constitue en quelque sorte le prolongement des pratiques sociales quotidiennes exercées sur son deuxième espace de vie, le quartier de Belle Beille. Adhérent à la CLCV²⁶, il utilise le local sèche linge associatif « Le Fil à Linge » ainsi que la consothèque²⁷. Il se rend au Resto Troc²⁸ pour partager

26 CLCV, Confédération Locale du Cadre de Vie. Association de consommateurs et d'usagers, la CLCV d'Angers est une association très active. <http://www.clcv.org/Union-locale-d-Angers.1696.0.html>

27 La consothèque est un lieu où les habitants peuvent se documenter, s'informer et proposer des animations et des actions autour de la consommation, du logement et de la santé. La consothèque d'Angers est gérée par la CLCV.

28 Le Resto Troc est une association implantée sur le quartier de Belle Beille. Elle propose des animations aux familles en situation de précarité. Le resto troc est constitué de plusieurs pôles d'action, un restaurant associatif, les jardins familiaux, le relais parents-enfants, un chantier insertion

ses repas du midi. Il participe également au comité de Fond de Participation des Habitants²⁹. Ayant le permis et une voiture, il offre des services de covoiturage. Malgré une vie sociale très active sur le quartier de Belle Beille, Armand éprouve néanmoins le besoin de se connecter sur son ordinateur. Sa chambre et son ordinateur sont finalement ses espaces personnels qui lui permettent de se recentrer alors que le quartier est un espace où il peut se ressourcer. Par ailleurs, les relations familiales apparaissent extrêmement limitées.

La reconstitution de son parcours résidentiel montre un parcours d'une amplitude de niveau 4, toutefois assez linéaire. En effet, il a toujours habité en immeuble collectif et a vécu plus de 20 ans en région parisienne, à Saint-Ouen (93), puis plus de 20 ans à Angers. Ainsi, à 52 ans, Armand a déménagé cinq fois dont trois fois à partir de 40 ans. C'est d'ailleurs à cet âge, que suite à des problèmes d'alcool, il subit un déclassement de la Fonction Publique et perd son logement de fonction. Sa sœur, habitant à Angers, l'héberge alors. Il est ensuite logé dans une des tours Hamon en 2000. Depuis l'âge de 45 ans, il reste dans le quartier de Belle Beille et plus précisément, avenue Patton. Le déclassement professionnel semble être le point de rupture d'une vie sociale et professionnelle qui s'annonçait pourtant stable, de par son emploi dans la fonction publique territoriale.

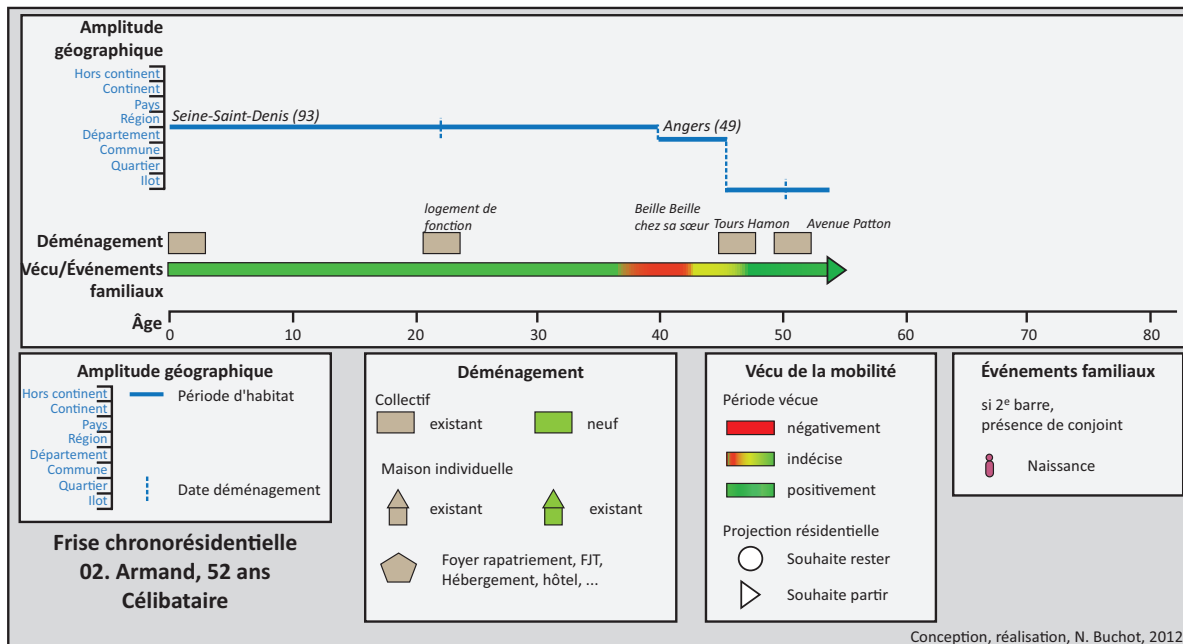


Figure 28. Frise chronorésidentielle. Armand, 52 ans. Célibataire

Ce déclassement professionnel a été douloureux. Aussi, pour Armand, l'accès à un logement neuf symbolise une reconnaissance sociale qu'il cherche, à réacquiescer par cet intermédiaire. Armand souhaite donc déménager dans un appartement neuf, avec un balcon, à l'emplacement des anciennes tours. Armand se projette donc à une échéance d'un an environ, date de fin de mise en location des futurs immeubles.

29 FPH Le Fonds de Participation des Habitants est un outil aux services des habitants et des petites associations. Le but de ces fonds est de permettre aux habitants de présenter des projets favorisant le mieux vivre ensemble. Le comité composé d'élus, de techniciens et d'habitants comme Armand, valide les aides financières apportées à chaque projet porté par un collectif d'habitants. Le FPH est un outil de la politique de la ville instauré par le Comité interministériel des villes (CIV) du 30 juin et 2 décembre 1998 ; circulaire de gestion du 15 février 1999.

■ **Raymond : autocentré sur le logement et la voiture**

Raymond, 68 ans, célibataire, sans enfant, a habité la rue de la Licorne située près des tours Hamon pendant plus de 16 ans dans une maison individuelle en bande de type 3 de la cité d'urgence construite par l'abbé Pierre en 1956. Il a déménagé en février 2005, à 150 m, dans une autre maison en bande dans un type 2, hameau de la Licorne. Raymond a été l'une des personnes les plus récalcitrantes au relogement et a refusé que l'entretien soit enregistré.

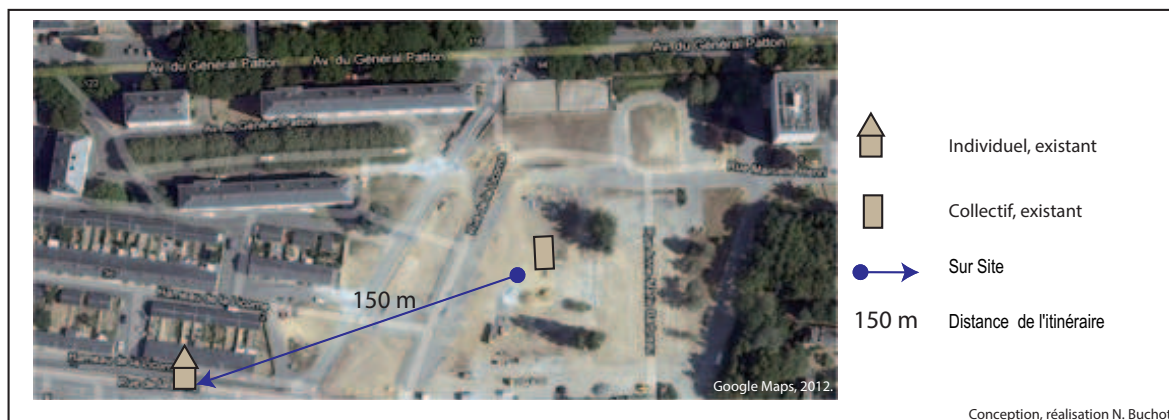


Figure 29. Localisation du relogement de Raymond. Hameau de la Licorne (Belle Beille). Angers

La démolition de la cité d'urgence de l'abbé Pierre fut pour Raymond un évènement traumatisant. Une action de médiation réalisée par la présidente de la CLCV et la chargée du relogement s'est transformée en action de négociation. Il a finalement obtenu d'être relogé « à l'identique », dans le quartier aussi près que possible de son ancien logement, avec un garage accessible de la cuisine. Raymond a également refusé l'aide des déménageurs.



Photo 13. Exemple de la deuxième illustration d'une monographie (type de bâtiment ou type de quartier)

Trois ans plus tard, Raymond s'est totalement approprié son logement mais refuse de fréquenter le quartier. D'ailleurs, il souhaite que le Hameau de la Licorne, voie sans issue,

devienne une voie interdite d'accès également aux vélos et aux piétons. Même s'il n'a apparemment aucune pratique quotidienne dans le quartier et dans la ville d'Angers, il n'en reste pas moins qu'Armand se déplace aisément au niveau régional puisqu'il part régulièrement au bord de la mer avec une amie en week-end.

La reconstitution du parcours résidentiel de Raymond montre un parcours d'une amplitude de niveau 6, avec au moins trois changements résidentiels significatifs. Très évasif quant à son parcours résidentiel, aucune donnée tangible n'a pu être obtenue quant au type d'habitat vécu. Intérimaire du bâtiment, il semble avoir sillonné toute la France durant sa vie professionnelle. La cinquantaine approchant, il se fixe dans cette cité d'urgence à Angers, ville où réside sa famille vraisemblablement d'origine manouche.

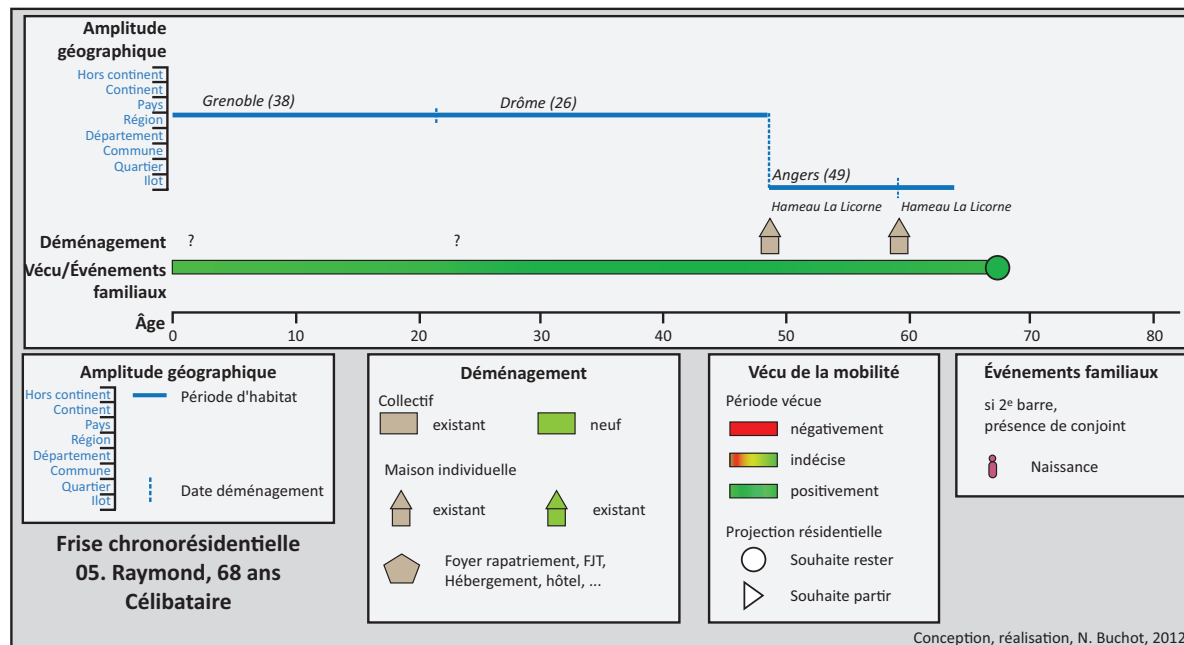


Figure 30. Frise chronorésidentielle. Raymond. 67 ans. Célibataire

Actuellement, il ne souhaite pas déménager même s'il trouve que le logement comporte des erreurs techniques de conception. Il apprécie surtout de pouvoir mettre sa voiture dans un garage près de sa cuisine. Il a beaucoup insisté sur cet élément de confort. À la fin de l'entretien, il avoue que finalement, il aurait aimé être enregistré parce qu'« *il n'avait jamais raconté sa vie comme cela* ». Raymond est décédé d'une crise cardiaque en janvier 2009.

■ **Gisèle : une vie programmée par le télé-poche et les sorties du chien**

Gisèle, 71 ans, vit seule. Femme au foyer, elle a eu quatre enfants et a habité les tours Hamon pendant plus de 50 ans dans un type 5. Elle a déménagé en 2006, au mois d'août, dans un type 3 d'une des tours nommées la tour Gaubert dans le quartier de Belle Beille.



Figure 31. Localisation du logement de Gisèle. Tour Gaubert (Belle Beille). Angers

136

Désormais sans enfant, elle obtient à sa demande « un T3 », « dans une autre tour » pour pouvoir y héberger sa petite fille, en formation professionnelle au lycée avoisinant, une semaine par mois. Gisèle fait donc partie des ménages ayant déménagé « à l'identique ³⁰ ».



Photo 14. Vue du nouveau bâtiment de Gisèle. Tour Gaubert (Belle Beille). Angers

Suite à un relogement pourtant situé à 650 m, Gisèle a dû modifier son mode de déplacements pour pouvoir toujours se rendre chez son médecin, son pharmacien et son coiffeur. Trois ans plus tard, Gisèle utilise, sans difficultés particulières, trois modes de déplacements (pédestre, automobile et bus) alors qu'elle en utilisait deux auparavant (pédestre et automobile). Les

³⁰ « À l'identique » est la formulation utilisée par les professionnels du relogement. Déménager à l'identique signifie déménager soit dans le même type de logement, soit dans le même type de bâti. Gisèle a donc eu un logement conforme à ses souhaits, un type 3 (changement de typologie) mais dans le même type de bâti (ici, une tour).

relations spatiales de Gisèle sont exclusivement centrées sur deux types d'activités qui rythment ses journées : regarder la télévision et sortir son chien. Elle compose sa journée en fonction du programme télé. Elle dispose d'un téléviseur dans chaque pièce, chambre et séjour, pour pouvoir aller et venir aisément dans son appartement pendant l'émission en cours. Les sorties de son chien, fixées à des heures précises, sur un rythme de quatre fois par jour s'effectuent essentiellement autour du bâtiment. Elle apprécie de pouvoir maintenant sortir le soir à minuit, après le dernier film. Elle se plaît donc dans le quartier qu'elle trouve calme mais regrette qu'il n'y ait pas plus de bancs pour s'asseoir et pouvoir ainsi rencontrer d'autres personnes. Les relations sociales ont un rythme hebdomadaire puisque son fils et sa belle sœur viennent lui rendre visite une fois par semaine. Et, une semaine par mois, elle héberge sa petite fille.

La reconstitution du parcours résidentiel de Gisèle montre un parcours d'une amplitude de niveau 1, totalement linéaire à l'échelle du quartier. Elle a effectué des missions à durée déterminée à temps partiel en tant que serveuse dans une crêperie. Même si Gisèle est divorcée puis veuve, elle estime qu'elle a passé une vie normale, sans crise particulière.

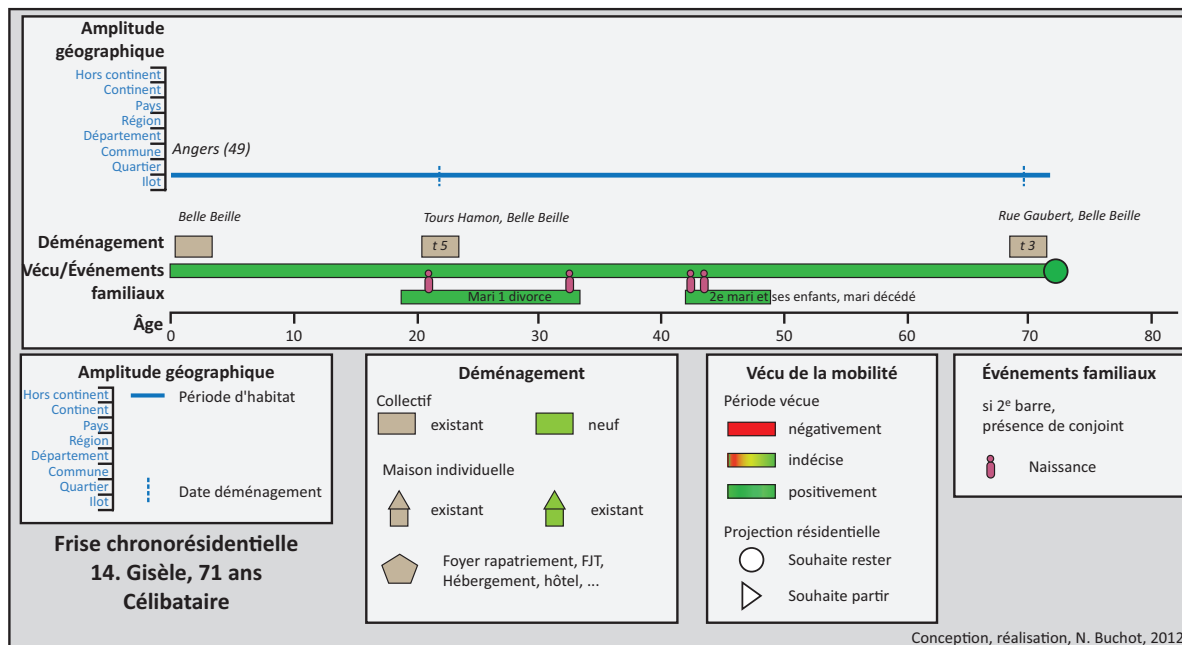


Figure 32. Frise chronorésidentielle. Gisèle. 71 ans. Célibataire

Gisèle ne souhaite pas déménager à nouveau même si elle a perdu quelque peu les liens sociaux du quotidien (voisins et connaissances). Sa projection temporelle se situe à l'échelle mensuelle par l'accueil de sa petite fille.

■ **Ginette : une mobilité réduite, par sécurité, à l'échelle du quartier**

Ginette, 53 ans est chef de famille monoparentale. Elle a habité avec ses cinq enfants, les tours Hamon pendant plus de 20 ans dans un type 5. Avec la dernière fille, elle déménage en février 2007, à 500 m, dans une maison individuelle de type 3, Hameau de la Licorne, dans le quartier de Belle Beille.

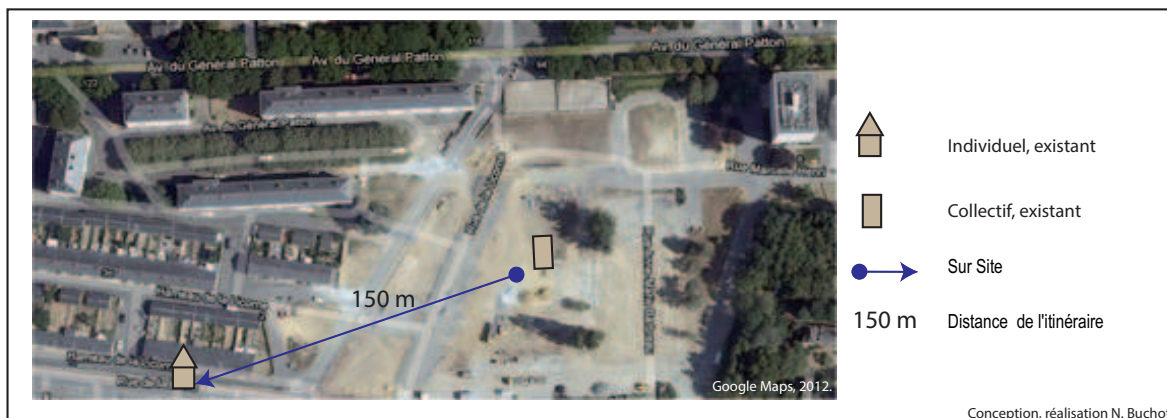


Figure 33. Localisation du logement de Ginette. Hameau de la Licorne (Belle Beille). Angers

138

Inquiète de ne pas pouvoir s'habituer à des bruits différents, à des voisins inconnus, à un nouveau type de logement, à de nouvelles rues, Ginette accepte d'emblée la première proposition de logement pour une raison essentielle à ses yeux : la localisation du logement proposé. Situé dans le même quartier, à quelques dizaines de mètres de son ancien logement, ses itinéraires habituels ne sont pas à modifier. En effet, Ginette présente toutes les caractéristiques d'une personne à mobilité réduite car elle cumule plusieurs difficultés physiques. Ayant une prothèse à une jambe, Ginette se déplace à l'aide d'une canne. Sensible aux dénivelés de terrain, elle est par exemple ennuyée de trouver trois marches supplémentaires sur le chemin la menant à son kinésithérapeute. De plus, suite à un accident domestique (coup de couteau), Ginette vit avec un seul œil depuis l'âge de 18 mois. La restriction du champ visuel, la présence d'un œdème chronique et un état de surpoids réduisent sa capacité physique à être réactive face à un imprévu sur son chemin (enfant surgissant, flaques d'eau, etc.). Les déplacements



Photo 15. Vue du nouveau logement de Ginette. Hameau de la Licorne (Belle Beille). Angers

pédestres sont vécus comme une source d'insécurité physique. Réalisés principalement par nécessité ou par contrainte, ils se déroulent essentiellement à l'échelle du quartier.

Le domicile est donc le lieu où le lien social s'opère principalement. Nommé « mon logement » par Ginette, il lui permet de maintenir ses liens familiaux car elle peut rendre des services de gardes pour ces petits-enfants (terrain clôturé à l'arrière de la maison) et des services de dépannage (prêt du garage à son frère, hébergement de son ex-gendre). Par ailleurs, elle reçoit deux fois par semaine, une amie de longue date relogée, rue Gaubert, ainsi qu'Armand, (Cf. p. 132) qui la transporte pour faire ses courses.

La reconstitution du parcours résidentiel de Ginette montre un parcours d'une amplitude de niveau 5. Née à Saumur, déscolarisée dès l'école primaire, elle habite chez ses parents jusqu'à 20 ans. C'est à cet âge, qu'elle part pour la Seine-Saint-Denis, où elle a son premier enfant. Ginette se sépare ensuite de son premier mari avec qui elle a eu deux enfants aujourd'hui âgés de 40 et 38 ans. Elle se sépare à nouveau de son deuxième mari (décédé en septembre 2008) avec qui elle a trois enfants âgés de 26, 24 et 20 ans. Lors de sa deuxième séparation, elle souhaite se rapprocher d'un couple d'ami, habitant Angers, avenue Patton. Ginette demande alors un logement dans le quartier de Belle Beille à Angers. Elle arrive ainsi, seule, à l'âge de 30 ans avec cinq enfants dans une des tours Hamon. À 53 ans, Ginette n'a jamais exercé d'emploi. Elle a déménagé cinq fois. N'ayant plus d'enfant à charge depuis septembre 2008, soit un an après le relogement, elle se retrouve isolée et à mobilité réduite. Son mode de vie se rapproche d'ailleurs de celui d'une personne âgée. Le départ de sa dernière fille et le décès de son ex-mari, le même mois lui ont été très douloureux.

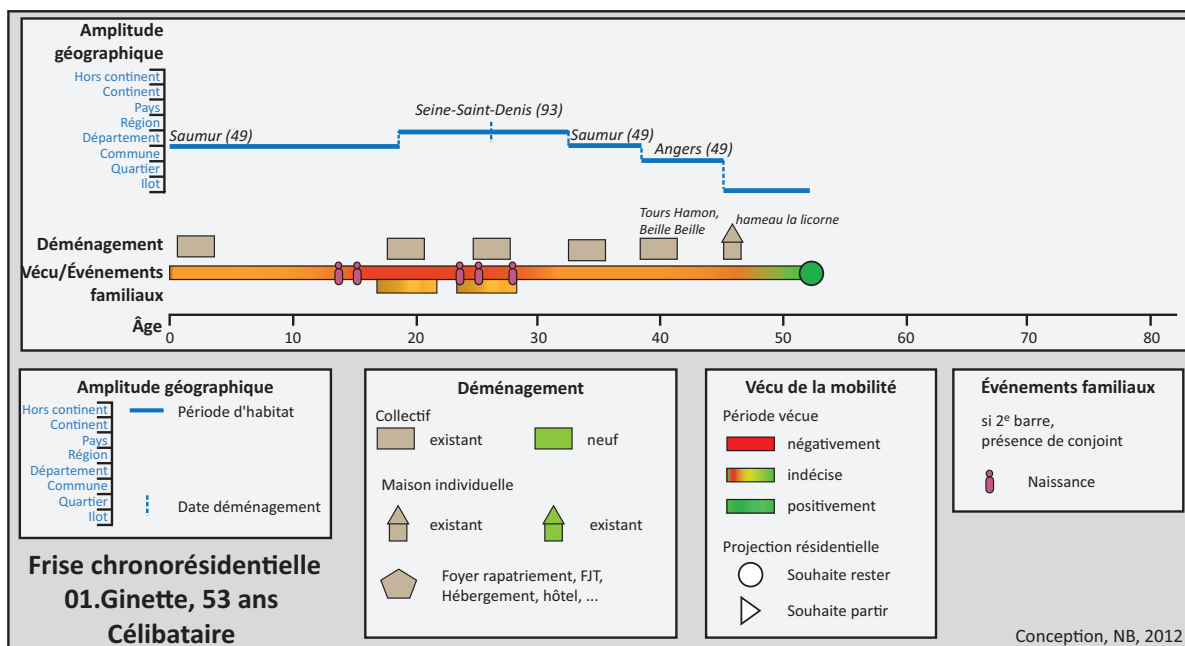


Figure 34. Frise chronorésidentielle. Ginette. 53 ans. Famille monoparentale

Ginette ne souhaite pas déménager car elle a « fini par se plaire ici ». Le relogement lui permet de connaître la vie en maison individuelle, la possibilité d'accueillir ses enfants et petits-enfants dans un climat de sécurité. Sa vie semble tout juste commencer à s'améliorer.

■ **Élisabeth : quatre propositions et toujours en quête d'un logement neuf**

Elisabeth, 50 ans, est chef de famille monoparentale. Elle a deux enfants. Elle a habité les tours Hamon pendant huit ans dans un type 4. Elle déménage en septembre 2006, à 1,5 km, dans un type 4, rue Notre Dame, toujours dans le quartier de Belle Beille.

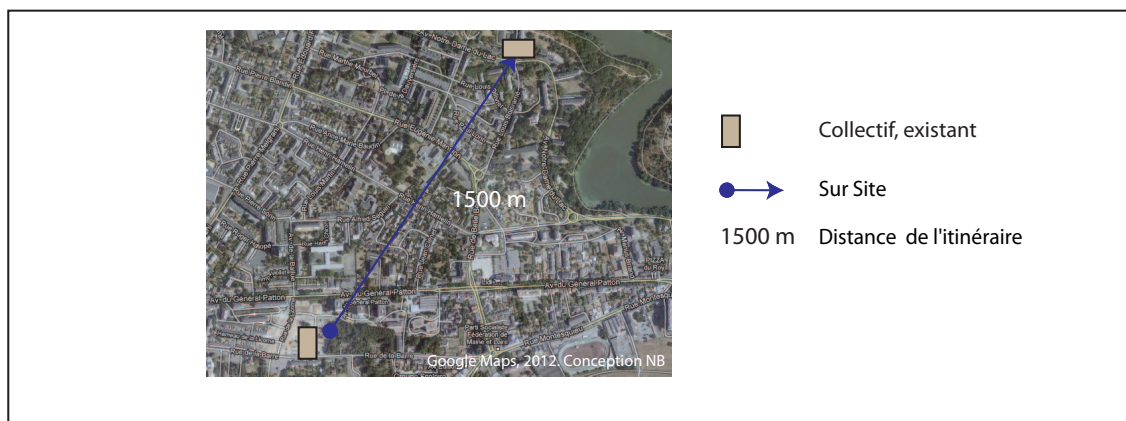


Figure 35. Localisation du relogement d'Élisabeth. Rue Notre Dame (Belle Beille). Angers

140

Elisabeth a refusé trois propositions de logement toutes pour des motifs différents, avant d'accepter la quatrième proposition. Elle ne visite pas le premier logement, situé au quatrième étage, en cours de travaux dans le quartier de Monplaisir où elle refuse d'aller sans pouvoir donner d'explication. La deuxième proposition est refusée à cause de l'emplacement sur « le Marché ». Elle y craint une ambiance bruyante. La troisième proposition n'a pas plus de succès. Elle ne veut pas d'un rideau coulissant entre le séjour et la cuisine, elle préfère une porte. Elle accepte alors le quatrième qui répond à l'ensemble de ses exigences : « nom de rue différent », « premier étage », « sans travaux de réhabilitation en prévision », « une porte entre le séjour à la cuisine », « pas de changement d'établissement scolaire pour ses deux enfants ».



Photo 16. Vue des façades avant et arrière du nouveau bâtiment d'Élisabeth. Rue Notre Dame (Belle Beille). Angers

La reconstitution du parcours résidentiel d'Elisabeth montre un parcours d'une amplitude de niveau 8. Née sur l'île de Mayotte, elle décide d'envoyer ses deux enfants en France chez son frère à cause « des vaccins et des médicaments ». Trois ans plus tard, Elisabeth les rejoint et est logée dans une chambre d'hôtel à Angers, pendant une semaine où elle y retrouve ses deux enfants, alors âgés de 5 et 8 ans. Elle est hébergée ensuite chez son frère mais se dispute avec sa belle sœur. Face au conflit familial et à la sur-occupation du logement, elle est relogée par l'assistante sociale dans les tours Hamon en fin d'année 2001. Elle obtient de 2003 à 2006 des contrats d'aide cuisine ou d'agent polyvalent à Resto-Troc. Au total, Elisabeth a déménagé cinq fois sur une période relativement courte de cinq ans.

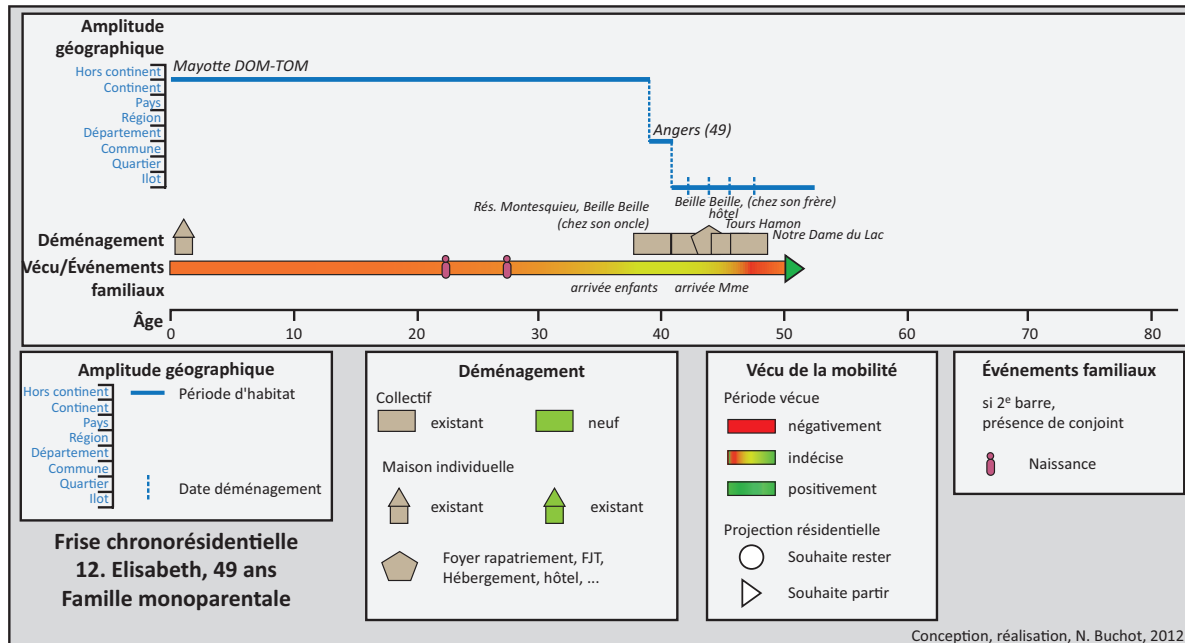


Figure 36. Frise chronorésidentielle. Elisabeth, 49 ans. Famille monoparentale

Elle aimerait changer de logement et de quartier. Elle a reçu récemment une lettre d'Angers Habitat lui indiquant qu'elle pouvait faire une demande de logement neuf. Elle attend que les bâtiments soient construits et de le visiter, sans trop y croire. Habiter dans du neuf lui offre une garantie de ne plus être dérangée par des travaux de réhabilitation qu'elle a déjà subi à plusieurs reprises (sols, fenêtres, tuyaux, électricité). Elle aimerait « retourner sur Belle Beille car il y a plus de bus et moins de bâtiment ». La rue Notre Dame est située dans le quartier de Belle Beille. Cette perception fait l'objet d'un traitement particulier, p. 202.

■ **Véronique : une vulnérabilité malgré une situation assainie**

Véronique, 43 ans, chef de famille monoparentale, a eu 8 enfants. Elle a habité les tours Hamon pendant plus de 15 ans dans un type 5. Elle déménage en août 2006, à 700 m, dans un type 5, en maison individuelle, Square Vélodrome, rue Montesquieu, dans le quartier de Belle Beille avec 4 enfants. Les autres, majeurs ont leur propre domicile.



142

Figure 37. Localisation du relogement de Véronique. Square Vélodrome, rue Montesquieu (Belle Beille). Angers

Véronique est fortement marquée physiquement par une vie faite de violences conjugales, de précarité, de conditions sanitaires et financières particulièrement éprouvantes.



Photo 17. Vue du nouveau logement de Véronique. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers

Le relogement représente pour Véronique une opportunité de rupture avec son ancienne vie. Il lui a d'abord permis l'annulation de sa dette d'impayés de loyer avec par conséquent l'arrêt de la procédure d'expulsion engagée depuis de nombreuses années ainsi que l'arrêt de la mise sous tutelle. Un jugement de divorce est prononcé. Par ailleurs, être relogée dans du neuf, lui a permis de son point de vue, de ne plus vivre entourée de cafards et de blattes. Relogée avec ses problèmes financiers, conjugaux et sanitaires en grande partie résolus,

Véronique découvre dans cette nouvelle maison, le calme et le sommeil et se réjouit de l'épanouissement de ses enfants.

La reconstitution du parcours résidentiel de Véronique montre un parcours d'une amplitude de niveau 4. Elle passe son enfance à Cholet dans un immeuble collectif avec sa mère et sa grand-mère. Elle termine ses études en classe de troisième. Enceinte à 18 ans, elle arrive dans les tours Hamon avec le père avec qui elle se marie deux ans plus tard. Sept enfants naissent. Elle quitte son mari un peu avant la démolition des tours.

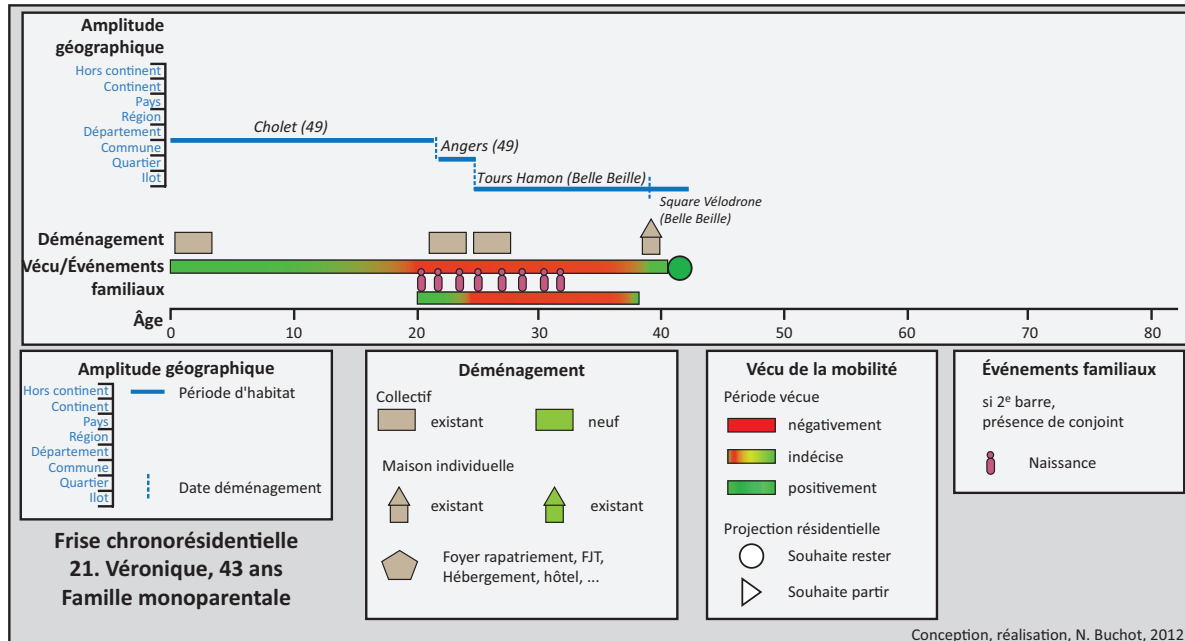


Figure 38. Frise chronorésidentielle. Véronique. 41 ans. Famille monoparentale

Aujourd'hui, Véronique n'est plus sous tutelle. Pour autant, elle a fait une demande de mise sous tutelle car elle n'arrive pas à gérer son budget. Elle souhaite rester dans son logement. Suite au divorce, son mari est relogé dans un type 2 à Angers dans lequel il ne peut accueillir les enfants. Aussi, il a obtenu un droit de visite au domicile de Véronique, ce qui finalement, ne semble pas la gêner.

■ **Claire : une vie communautaire centrafricaine**

Claire, 32 ans, est chef de famille monoparentale. Elle a 5 enfants. Elle a habité les tours Hamon pendant sept ans dans un type 5. Elle a déménagé en septembre 2006, à 700 m, dans un type 6, au Square Vélodrome, rue Montesquieu, toujours dans le quartier de Belle Beille.



Figure 39. Localisation du logement de Claire. Square Vélodrome, rue Montesquieu (Belle Beille). Angers

144

Claire est totalement satisfaite de son logement. Outre la typologie (maison individuelle) et la localisation (même quartier), sa satisfaction réside surtout dans le fait de son appartenance à une communauté centrafricaine, qu'elle présente comme solidaire et festive. Les liens communautaires révèlent une pratique spatiale étendue à quatre quartiers d'Angers, La Roseraie, Grand Pigeon et Belle Beille et le centre ville. Par ailleurs, outre les temporalités générées par les rythmes scolaires, la vie de Claire semble particulièrement rythmée par sa participation à des soirées centrafricaines.



Photo 18. Vue du nouveau logement de Claire. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers

La reconstitution du parcours résidentiel de Claire montre un parcours d'une amplitude de niveau 8. Née d'un père militaire, elle vit à Bangui, en Centre Afrique, s'y marie et a deux enfants. Par rapprochement familial, elle rejoint à 20 ans, son mari immigré en France, à

Angers, dans une des tours Hamon où naissent ces trois derniers enfants. Son mari divorce pour se remarier avec une autre femme avec qui, il a d'autres enfants. Elle se retrouve alors seule avec les cinq enfants. Claire a déménagé deux fois depuis son arrivée en France et ne souhaite en aucun cas déménager.

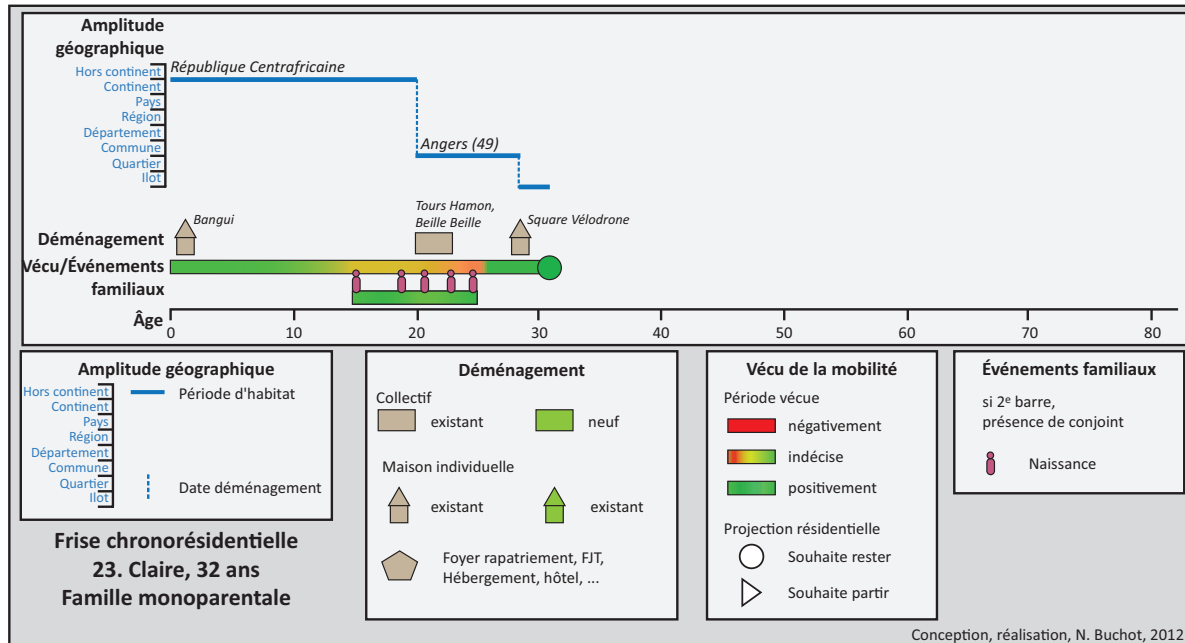


Figure 40. Frise chronorésidentielle. Claire. 29 ans. Famille monoparentale

Actuellement, Claire n'a aucune projection professionnelle. Elle apprécie la vie qu'elle a et ne souhaite pas en changer.

■ *Ali et Amina : la tranquillité, la paix*

Ali, 71 ans, retraité et Amina, 43 ans, sont sans emploi au moment du relogement. Ils ont 3 enfants et ont habité les tours Hamon pendant 12 ans dans un type 4. Ils déménagent en août 2006, à 700 m, dans un type 5, Square Véloдрone, rue Montesquieu dans le quartier de Belle Beille.



Figure 41. Localisation du relogement d'Ali et Amina. Square véloдрone, rue Montesquieu (Belle Beille). Angers

L'échec de nombreuses demandes de logement antérieures forme le climat conflictuel entre Ali et Angers Habitat. Ali refuse la première proposition localisée dans le quartier de Verneau. L'idée d'un retour vers ce premier quartier représente pour Ali un symbole de régression sociale, ce qu'il refuse violemment. Après insistance et négociation, Ali obtient « *enfin* » la maison individuelle souhaitée. Ali décrit sa nouvelle vie de cette façon : une maison/un jardin/un parking/un garage/un barbecue/une tonnelle /des voisins « *charmants à qui on prête ses clefs pendant les départs en vacances* ». Ces voisins habitent en face. Ils sont propriétaires de leur logement. Son changement résidentiel se résume finalement en deux mots phares : « *la tranquillité, la paix* ».



Photo 19. Maison individuelle d'Ali et Amina. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers

146

La reconstitution du parcours résidentiel d'Ali montre un parcours d'une amplitude de niveau 8. Né en Algérie française, d'un père « agent de la police française », il arrive en Savoie en 1964. Fonctionnaire des Ponts et Chaussées, au service de comptabilité générale des marchés, à la fin de la guerre d'Algérie, il quitte l'Algérie et arrive en Savoie où quelques membres de sa famille sont installés. Sa femme, elle aussi, fonctionnaire des Ponts et Chaussées est intégrée à Chambéry. Le couple va mal. Elle ne voulait pas venir en France, il ne voulait pas revenir en Algérie. Ils se séparent et elle repart en Algérie avec leurs deux enfants. Il fait de nombreuses démarches pour ramener ses enfants en France avec beaucoup d'allers et retours en Algérie. Il est finalement révoqué pour abandon de poste. Il obtient la procédure de divorce, mais ses enfants restent en Algérie. Il fait de nombreux déplacements entre Angers, Paris et Chambéry. Il habite Cholet, Le Mans, Angers. Se liant d'amitié avec des personnes d'Angers, Ali arrive à obtenir un type 2 dans le quartier de Verneau, en 1966, où il vit seul de 37 ans à 55 ans. Pendant 20 ans, il exerce de nombreux métiers sans préciser lesquels et a monté « *une affaire tout seul* ». En 1990, il se marie avec Amina. Leur première fille naît en 1991, leur fils en 1993. Ils obtiennent un type 4 dans les tours Hamon au bout de trois ans de demande de logement. Le dernier enfant naît en 2000. Amina se consacre au foyer jusqu'à ce que le dernier atteigne ses 7 ans.

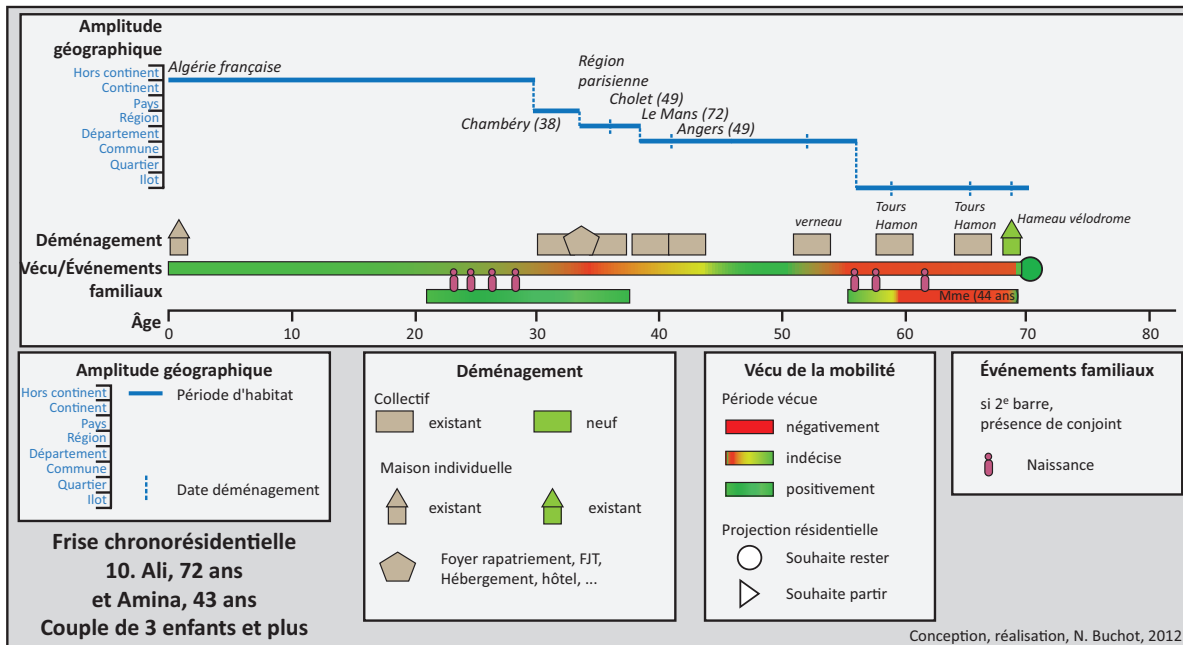


Figure 42. Frise chronorésidentielle. Ali, 71 ans. Couple de 3 enfants et plus

Aujourd’hui, 3 ans après le relogement, beaucoup moins nerveuse, Amina obtient un contrat de 2 ans en tant qu’agent de service à la régie de quartier. Sans ressources, Ali s’occupe à son tour du suivi scolaire des enfants. Amina travaille pour encore mieux s’intégrer et assurer la vie financière du ménage. La vie d’Ali et Amina est entièrement centrée sur l’éducation scolaire, l’insertion professionnelle d’Amina et la bonne tenue du square Vélodrome « pour que les enfants vivent dans un cadre où c’est possible d’évoluer ».

■ **Blinor et sa femme : le collectif familial kosovar**

Blinor, 54 ans et sa femme, 48 ans ont sept enfants. Au moment du relogement, ils sont en recherche d’emploi. Ils ont habité les tours Hamon pendant sept ans dans un type 4. Ils déménagent le « 06/06/06 », à 700 m, dans un type 6, square vélodrome, rue Montesquieu, sur le quartier de Belle Beille. L’entretien s’est déroulé en présence de ses deux filles, sa femme effectuait quelques heures de ménage. Elle a par ailleurs encore des difficultés de compréhension de la langue française. Pendant l’entretien, la plus âgée accompagnait son père pour la traduction de quelques mots.



Figure 43. Maison individuelle de Blinor. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers

L'installation de la famille de Blinor représente pour eux le symbole d'une réussite sociale. En effet, par un concours de circonstances, la famille reçoit la même semaine, la proposition de la maison et la nationalité française. Une grande fête, à laquelle participent 60 membres de la famille élargie s'organise alors.



Photo 20. Maison individuelle de Blinor. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers

148

Les relations sociales sont liées exclusivement au travail et au collectif familial. L'aînée, 24 ans est en première année de Master à Poitiers en faculté de Droit. La seconde, 23 ans, après un BEP en couture/mode est vendeuse en boulangerie ainsi que la sœur suivante, 22 ans. Celle-ci voudrait plutôt devenir agent immobilier. La quatrième fille, 19 ans est en BEP aide soignante et a un contrat d'apprentissage dans une maison de retraite. Le fils, 18 ans est en seconde et se prépare à une première économique et sociale. La dernière des filles, 17 ans, est en 4^e, elle aimerait être gymnaste. Reste le dernier fils, 6 ans, scolarisé en maternelle. Une des filles explique que tous, en arrivant en France, ont perdu deux années scolaires. Ils sont donc scolarisés avec des enfants ayant deux ans de moins qu'eux, « à cause de la langue » rajoute sa sœur.

Le collectif familial se compose des soixante membres de la famille de Blinor sur les 226 kosovars d'Angers. Le collectif familial se retrouve le dimanche sur le terrain de foot pour des matchs entre les kosavars du quartier de Belle Beille et les kosovars du quartier de Grand Pigeon. Par ailleurs, les hommes se sont regroupés pour acheter un bus 9 places avec un principe de solidarité : « celui qui n'a pas de travail emmène les autres ». Blinor, sans emploi, transporte donc les autres membres du collectif. Cela lui permet d'être toujours dans une ambiance de travail.

La reconstitution du parcours résidentiel de Blinor montre un parcours d'une amplitude de niveau 7. Né au Kosovo, il travaille pendant 20 ans en tant que chef de dépôt d'usine, sa femme a un atelier de couture à domicile. Le couple habite une maison à la campagne avec ses six enfants. Après 1 500 maisons brûlées et 15 000 morts, ils sont rapatriés en France par le gouvernement français et la Croix Rouge en 1999, à la caserne des Jardins à Angers, les militaires étant partis au Kosovo. Tous suivent la formation à la langue et la culture

française pendant trois mois. Deux mois après, la famille de Blinor est logée dans une des tours Hamon, promise à la démolition. Un enfant naît en 2000. Ils y restent sept ans.

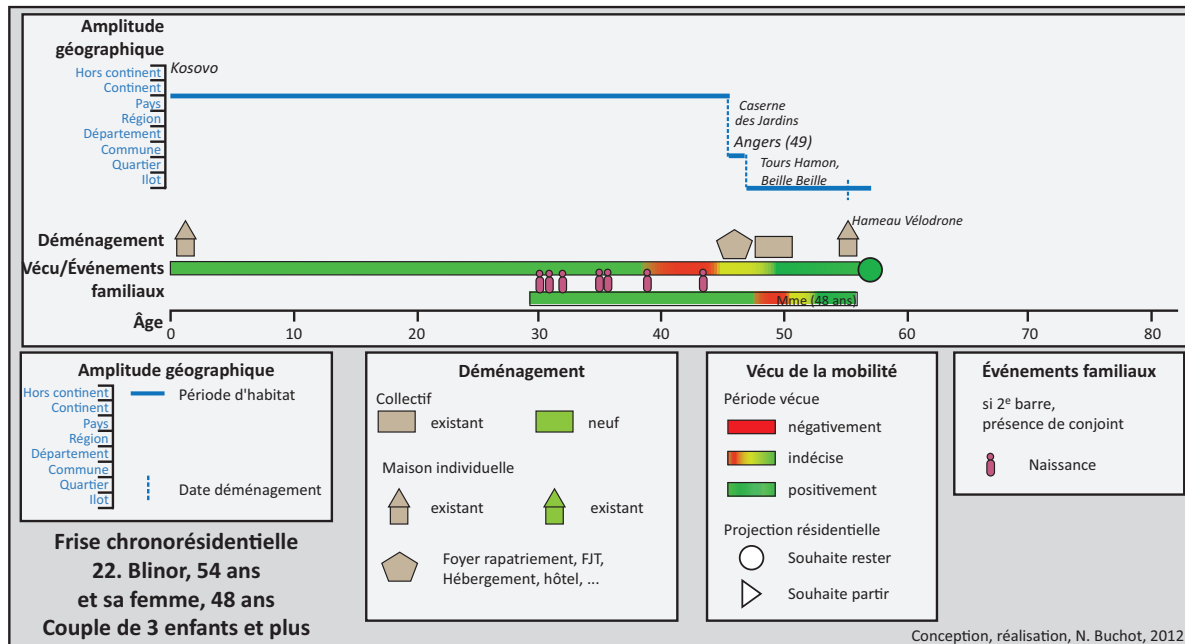


Figure 44. Frise chronorésidentielle de Blinor, 54 ans. Couple, de 3 enfants et plus

Actuellement, aucun membre de la famille ne souhaite déménager. Leur objectif est désormais que tous trouvent un emploi.

■ **Christelle et Denis : des problèmes de voisinage et un parcours professionnel douloureux**

Christelle, 40 ans et Denis, 47 ans ont 4 enfants et sont sans emplois au moment du relogement. Ils ont habité les tours Hamon pendant 16 ans dans un type 6. Ils déménagent en juin 2006, à 700 m, en maison individuelle, dans un type 5, Square Vélodrome, rue Montesquieu, sur le quartier de Belle Beille.



Figure 45. Localisation du relogement de Christelle et Denis. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers

Après deux déménagements consécutifs et rapprochés dans les tours Hamon, la famille est relogée dans une maison individuelle. Une fois la maison entièrement investie, le couple s'emploie activement à transformer leur terrain en potager puis en espace de jeux pour les enfants. Des achats tels qu'une tondeuse, une balancelle, une tonnelle s'ensuivent. Le couple est en rivalité avec leur voisin Ali, qui se complait à acheter les mêmes choses qu'eux. Un conflit de voisinage semble enclenché. Christelle a dû établir un arrêt de travail de trois jours puis déposer une plainte pour coups et blessure à l'encontre d'Ali. Malgré tout, ils entretiennent comme Ali « d'excellentes relations » avec les propriétaires d'en face, avec qui ils échangent également leurs clefs et dont Christelle garde le chien.



Photo 21. Maison individuelle de Christelle et Denis. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers

Les parcours professionnels respectifs sont de nature différente. Denis a un parcours professionnel descendant tandis que Christelle a un parcours ascendant. Serveur dans un café pendant 18 ans à La Roseraie, Denis a démissionné à cause des violences verbales et physiques (jet de cendriers) commises par les clients à son encontre. Ensuite, suite au retrait de permis pour conduite alcoolisée, Denis vend sa voiture afin de ne pas être tenté de conduire sans permis. Depuis le relogement, Christelle a trouvé un emploi dans une association d'insertion en tant que maraichère. Elle s'y rend en bus et en covoiturage. Ainsi, le couple présente deux spatialités différentes. L'espace de Denis est désormais centré sur la logistique familiale tandis que Christelle se déplace à l'échelle de l'agglomération pour se rendre à son travail. Denis a donc une temporalité essentiellement domestique alors que Christelle a une temporalité axée sur le travail. Elle assure ainsi les rentrées financières. Ces dernières sont utilisées au bien-être des enfants par l'aménagement des chambres et de l'espace extérieur. Cependant, les papiers peints et les peintures murales présentent quelques dégradations effectuées par les enfants (crayons et coups de cutter). La vie du couple est donc centrée sur le rythme des enfants, les courses et le travail de Christelle, mais aussi sur les agissements de leur voisin Ali. Une fois par an, pendant un mois, les enfants partent en colonie à la Plaine-sur-Mer en Loire Atlantique, colonie où Christelle s'est elle-même rendue enfant. Christelle veut que ses enfants connaissent « ce même bonheur d'aller en vacances ». Christelle et Denis viennent rendre visite à leurs enfants le temps d'une journée. Une amie de leur sœur habitant à proximité de la colonie les héberge une nuit.

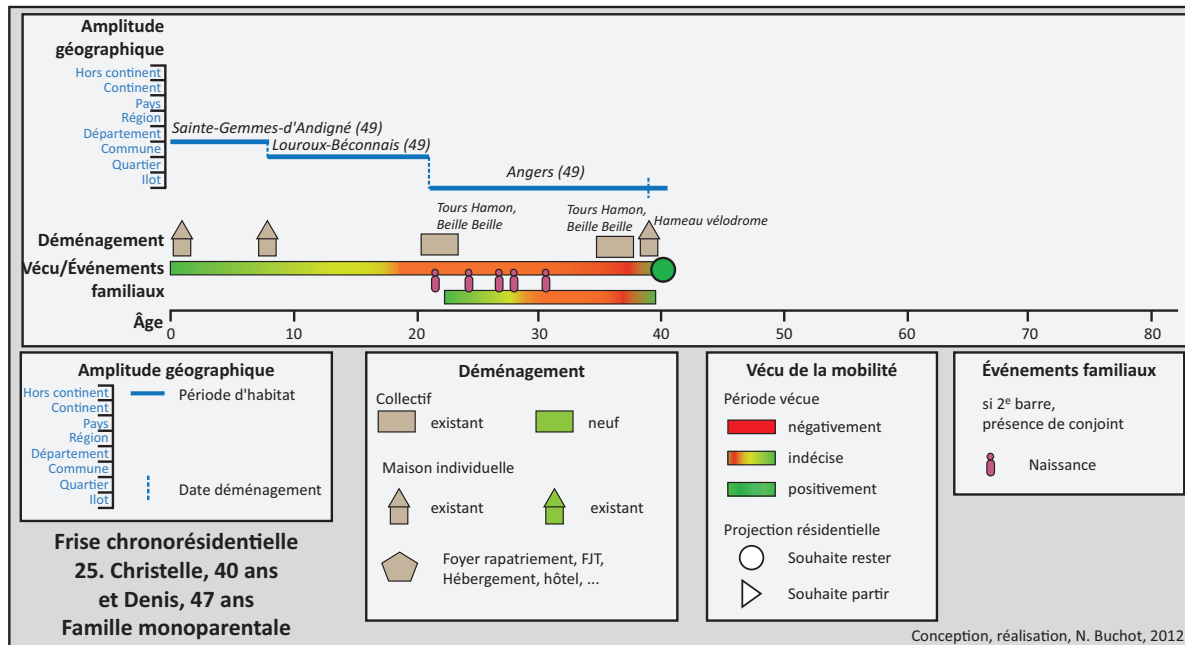


Figure 46. Frise chronorésidentielle. Christelle et Denis, 40 et 47 ans. Couple de trois enfants et plus

La reconstitution du parcours résidentiel de Christelle montre un parcours d'une amplitude de niveau 4. Christelle est née à Sainte Gemmes d'Andigné (49). Au collège, elle est scolarisée en Section d'Éducation Spécialisée³¹. Enceinte à 20 ans, elle prend seule un logement dans une des tours Hamon. Denis, lui, est né dans la région parisienne, d'une famille de dix enfants. Son père était cadre à La Caisse des Dépôts et des Consignations. Sorti du lycée en première C, après avoir effectué son service militaire, il obtient son CAP de serveur. Ils font connaissance lors d'une soirée chez des amis de Christelle à Angers. Denis vient habiter chez Christelle et effectue une reconnaissance paternelle de sa fille. Ils se marient en 1995, un an après la naissance de leur premier fils. Trois enfants naissent ensuite. En 2006, ils déménagent « avec bonheur » dans la maison individuelle, Square Vélodrome, rue Montesquieu.

31 Actuellement les SEGPA.

■ **Valérie : d'une situation recluse à une vie sociale et organisée**

Valérie, 48 ans est célibataire, sans enfant et sans emploi. Elle a habité pendant cinq ans dans un type 2, square Dumont d'Hurville, dans le quartier de La Roseraie. Elle déménage en 2005, à 210 m, dans un type 2, existant, avenue Jean XVIII, dans le même quartier.

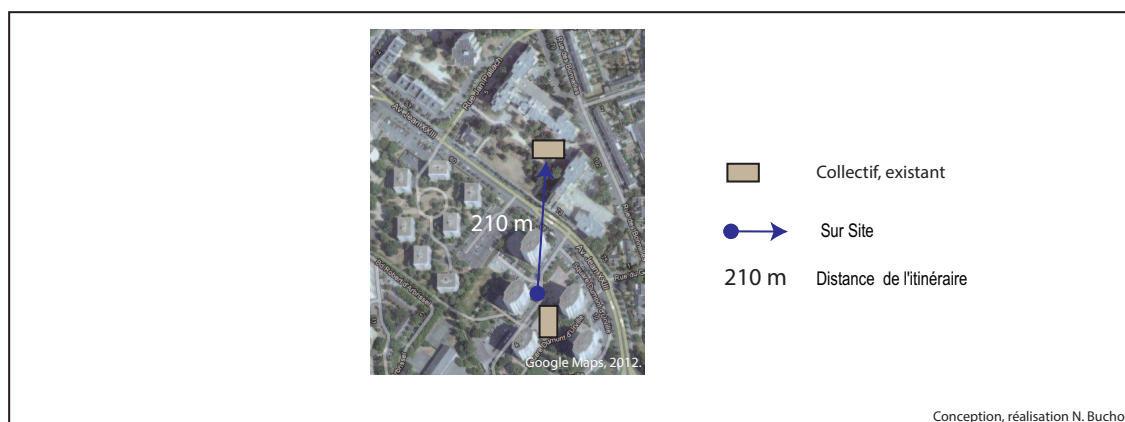


Figure 47. Localisation du logement de Valérie. Av. Jean XXIII (La Roseraie). Angers

152

Son appartement a été entièrement refait à neuf ainsi que le palier avant son entrée dans les lieux. Son logement est aménagé de façon très soignée et méthodique. Elle a bénéficié d'un petit héritage et a pu s'acheter un canapé. Elle avait mis de côté de l'argent (Contrat CES) et s'est offert un lit et un tapis pour le salon. Elle se plaît dans son logement et fréquente ses voisins avec qui il lui arrive de discuter. Elle est « *très satisfaite et ne peut rêver mieux* ».

Valérie vit au rythme des saisons du Resto du Cœur. Elle y va le matin, quatre jours par semaine, l'hiver et deux jours l'été. Elle s'occupe de la collecte pour les bébés. L'après-midi elle se repose et va faire du sport en fin d'après-midi. Valérie se déplace maintenant le plus souvent à pied mais utilise désormais aussi le bus.

Elle utilise le web pour discuter avec ses neveux qui viennent, désormais de temps à autre passer une après-midi avec elle.

La reconstitution du parcours résidentiel de Valérie montre un parcours d'une amplitude de niveau 5. Elle est née à Cholet, d'une famille d'artisans bottiers. Après une terminale S elle commence des études de médecine. Ayant des problèmes psychiatriques (phobie), ses parents se résignent à l'hospitaliser à l'âge de 18 ans. Elle restera trois ans en hôpital psychiatrique. Logée ensuite Square des Jonchères, elle abandonne l'idée de reprendre ses études de médecine pour reprendre des études de laborantine, mais elle échoue à l'examen. À 30 ans, elle obtient la reconnaissance de travailleur handicapé et peut alors travailler en contrat CES, au service des tutelles à l'UDAF. Seulement, dans le quartier des Jonchères, elle a peur et finit par s'enfermer chez elle. Valérie est à nouveau hospitalisée mais cette fois-ci en centre de jour. Petit à petit, elle reprend confiance. Le relogement, avenue Jean XXIII semble salvateur.



Photo 22. Vue du nouveau bâtiment de Valérie. Av. Jean XXIII (La Roseraie). Angers

Actuellement, Valérie ne souhaite pas déménager même si elle entretient depuis peu, une relation amoureuse avec un homme habitant à Angers. Elle préfère que chacun reste dans leur logement respectif. Pour la première fois, elle a passé le réveillon de la Saint-Sylvestre en dehors de sa famille, chez son ami. Elle souhaite rester dans son appartement. Elle explique qu'elle a une vie de petite personne âgée et qu'elle finira dans une maison de retraite psychiatrique. De cela, elle en est certaine.

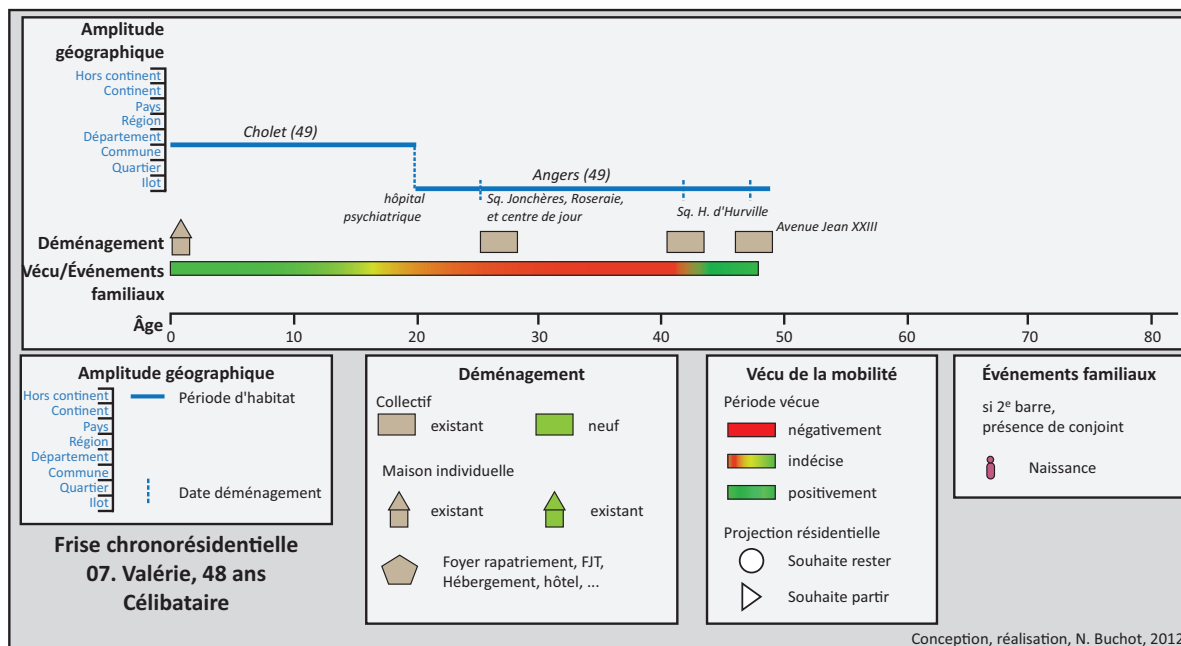
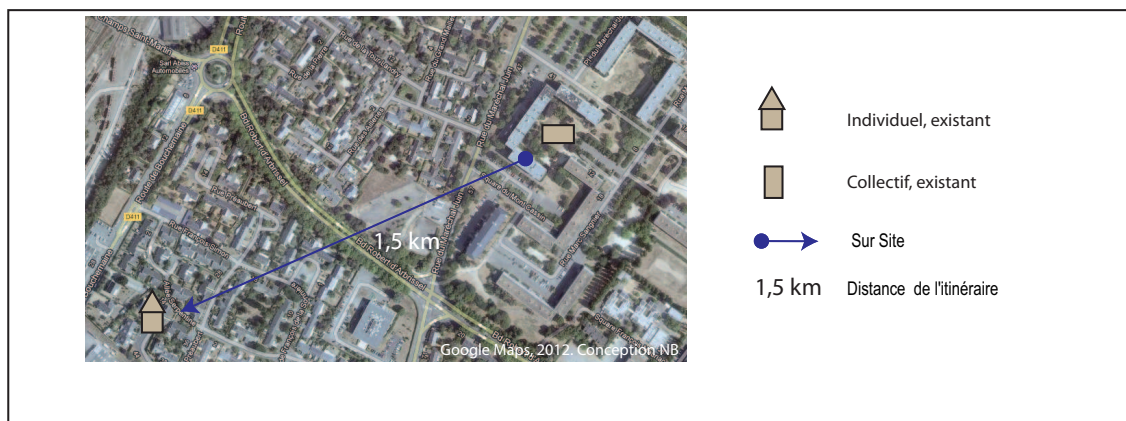


Figure 48. Frise chronorésidentielle. Valérie. 48 ans. Célibataire

■ **Maria : abusée et séquestrée pendant 15 ans, 5 enfants placés**

Maria, 42 ans, est sans emploi. Elle est chef de famille monoparentale mais sans enfants au domicile. Les cinq enfants de Maria étaient placés en famille d'accueil et en foyer au moment du relogement. Elle a habité rue Maréchal Juin, pendant quatre ans dans un type 5. Elle déménage en juillet 2006, à 1,5 km, dans un type 6, une maison individuelle, existante, allée Serpentine dans le quartier de La Roseraie. Pendant l'entretien, Maria a beaucoup pleuré.



154

Figure 49. Localisation du relogement de Maria. Allée Serpentine (La Roseraie). Angers

Sans aucune hésitation, mais dans une totale émotion, Maria accepte la maison individuelle. La conseillère en relogement d'Angers Habitat a réussi à trouver de nombreuses aides financières par de nombreuses démarches auprès des travailleurs sociaux. Aussi, quand elle emménage, avec l'aide de l'assistante sociale, Maria retrouve tous ses enfants, alors placés dans des familles d'accueil différentes. Le séjour est aménagé de façon sobre et propre. Tous les meubles ont été récupérés ou donnés. Maria est totalement satisfaite d'avoir une maison dans laquelle elle habite avec ses enfants.



Photo 23. Vue de la nouvelle rue de Maria. Allée serpentine (La Roseraie), Angers.

La reconstitution du parcours résidentiel de Maria montre un parcours d'une amplitude de niveau 7. À 42 ans, elle a déménagé 6 fois.

Maria est née au Portugal, d'un père militaire parachutiste, d'une mère professeur des écoles. Ses grands-parents maternels sont issus d'une famille noble du Portugal. Son père est muté à la caserne d'Angers quand elle atteint l'âge de cinq ans. Suite au déclassement professionnel de son père, sa mère quitte sa profession pour élever leurs six enfants. Maria arrête les études après la troisième et s'occupe de la maison de ses parents. Enceinte à 19 ans et demi, d'un père inconnu, elle refuse son premier enfant, une fille que ses parents élèvent. À 20 ans, Maria décide de partir de chez ses parents sans sa fille. Sa mère, dans la journée, lui trouve un logement, un vieil appartement, en locatif privé et vétuste, rue Cornilleau, sur le quartier de Monplaisir. À 21 ans, elle est abandonnée par un homme dont elle est enceinte de quatre mois. Naît son premier fils. Grâce à l'intervention d'un élu politique, elle change de logement, rue des Bois, sur le quartier du Grand Pigeon. À 22 ans, elle habite avec le père de ses futurs trois derniers fils. Six ans plus tard, le premier fils est placé. Trois autres enfants naissent et sont placés avant leur premier anniversaire. Le couple déménage ensuite par deux fois, rue des Bois. Pendant plus de 15 ans, Maria est battue, violée et séquestrée par le père de ses derniers enfants. L'inculpation de son mari pour violences sur des jeunes homosexuels met fin au calvaire de Maria, qui pèse alors 40 kilos et s'habille taille 12 ans. Ses trois fils sont placés dans trois familles d'accueil dans la région angevine. Maria est elle-même placée pendant six mois en maison de repos à Noirmoutier, puis logée dans un type 5, rue Maréchal Juin et fait ainsi connaissance avec la conseillère du service contentieux d'Angers Habitat, qui deviendra aussi sa conseillère au relogement. Quand Maria obtient une maison individuelle et retrouve tous ses enfants, elle a 39 ans. Quand son assistante sociale prend sa retraite, Maria reçoit sa visite. L'assistante sociale lui avoue que c'est la première famille qu'elle réussit à réunir après 30 placements. Maria est alors très fière. Les enfants de Maria vont régulièrement en vacances dans leurs familles d'accueil respectives. Elle est très satisfaite du placement et de l'éducation que ses enfants ont reçue. Mais Maria est toujours en rupture avec sa fille, trois enfants, logée à La Roseraie. Elle a reçu néanmoins ses petits-enfants jusqu'au jour où ils ont déchiré le papier peint de la maison.

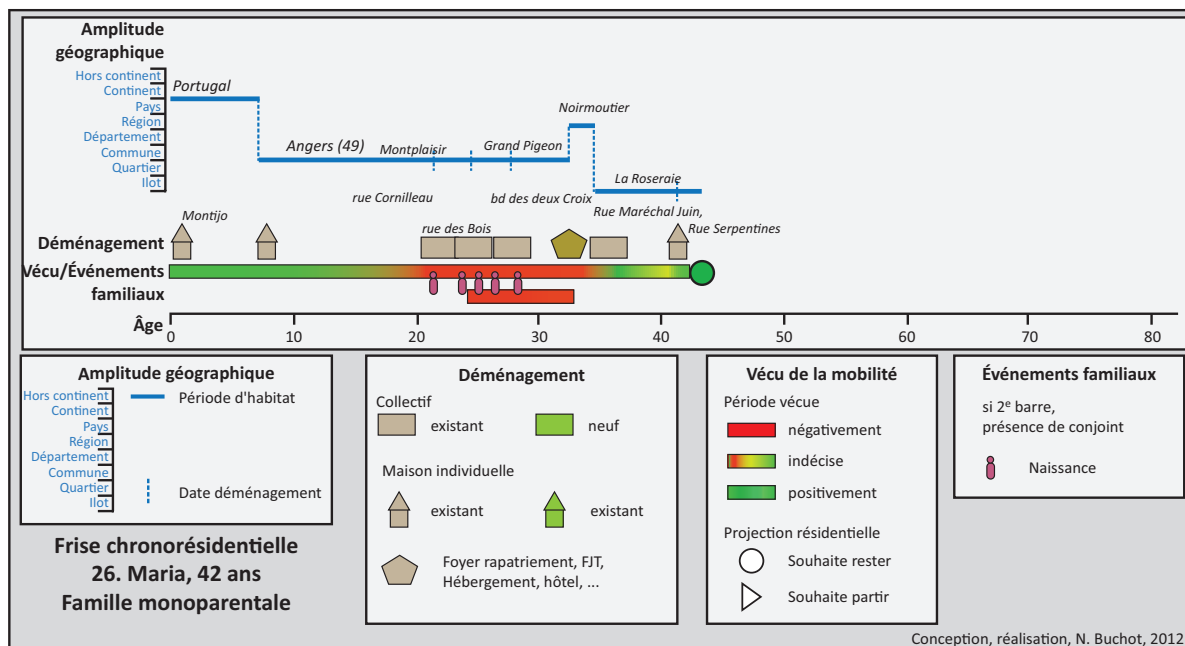


Figure 50. Frise chronorésidentielle. Maria. 42 ans. Famille monoparentale

Maria est actuellement en procès avec le père qui l'a abandonné lorsqu'elle était enceinte de son premier fils. À l'aide d'un avocat, elle a réussi à le retrouver. En couple avec deux enfants, il habitait dans le sud de la France. À l'annonce de ce fils caché, il est rejeté par sa femme. Il est aujourd'hui divorcé et habite dans un foyer d'hébergement à Trélazé. Actuellement, Maria ne souhaite pas déménager sauf pour aller habiter « en Australie dans une maison au bord de l'océan pacifique », explique-t-elle avec beaucoup d'humour. L'entretien se termine entre éclats de rire et larmes.

■ *Diwani et sa femme : s'inscrire en thèse de sciences politiques*

Diwani, 42 ans, et sa femme, 40 ans, tous deux sans emploi au moment du relogement, ont trois enfants. Ils ont habité Square des Jonchères pendant deux ans dans un type 5. Ils déménagent en juillet 2005, à 800 m, dans un type 5, existant, Square Dumont d'Hurville, dans le quartier de La Roseraie. La femme de Diwani n'a pas pu assister à l'entretien, elle est en formation. Avec beaucoup de politesse, il l'excuse de son absence.

156

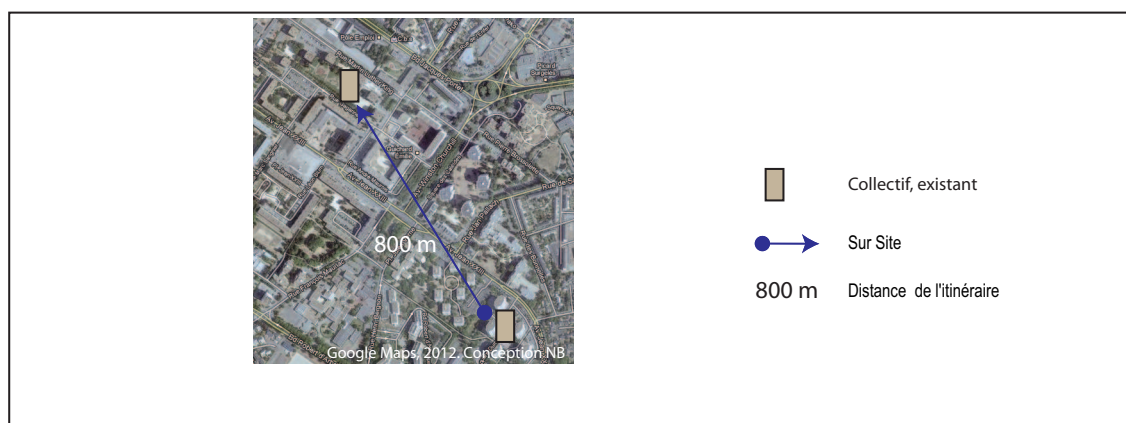


Figure 51. Localisation du relogement de Diwani et sa femme. Square Dumont d'Urville (La Roseraie). Angers

Participant à l'organisation des réunions d'information et membre d'une association de parents d'élèves, Diwani suit de très près le projet de rénovation urbaine. Quand il est arrivé, Square Dumont d'Hurville, le quartier lui paraît beaucoup mieux que le Square des Jonchères. Mais, dans la nuit du 31 décembre 2008, tous les habitants de l'immeuble ont dû quitter leur logement pendant trois heures car un incendie s'était déclaré dans un hall et les locaux des vide-ordures. Il explique que les problèmes d'insécurité se sont déplacés. La vie au Square Dumont d'Hurville devient comme celle qu'il a connue Square des Jonchères.

Le logement est aménagé de façon très recherchée avec de la moquette blanche épaisse et des meubles noirs. La table du salon est de belle facture, en verre. Le canapé est en cuir blanc mat, d'une propreté impeccable. Diwani travaille de nuit comme cariste, par intérim, pour financer ses études, le permis et les meubles. Il lui arrive également de trouver des remplacements de vigiles dans les centres commerciaux. Diwani fréquente l'école, la bibliothèque universitaire, le conseil consultatif de quartier. Sa femme est en formation à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Ils n'ont pas de loisirs, pas de famille et peu d'amis.



Photo 24. Vue du nouveau bâtiment de Diwani. Square Dumont d'Urville (La Roseraie). Angers

La reconstitution du parcours résidentiel de Diwani et sa femme montre un parcours d'une amplitude de niveau 8. À 42 ans, il a déménagé 3 fois. Né à Kinshasa, au Congo, d'une famille nombreuse, il devient inspecteur des impôts. Sa femme avait terminé ses études de gestionnaire des services des hôpitaux quand la guerre est déclarée. Travaillant pour l'État du Congo, et ayant des oncles engagés dans l'armée, Diwani subit des menaces verbales puis physiques. Réfugié politique, il arrive en transit à Vitry-sur-Seine. Quand il apprend par voie de presse et des amis, qu'Angers monte en

157

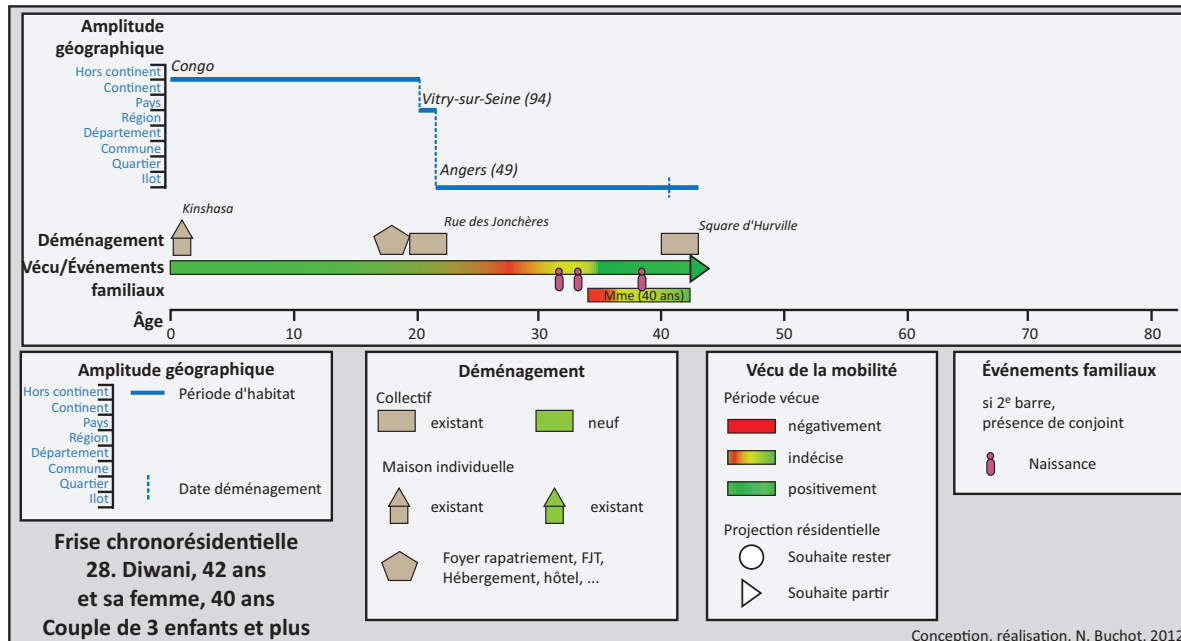


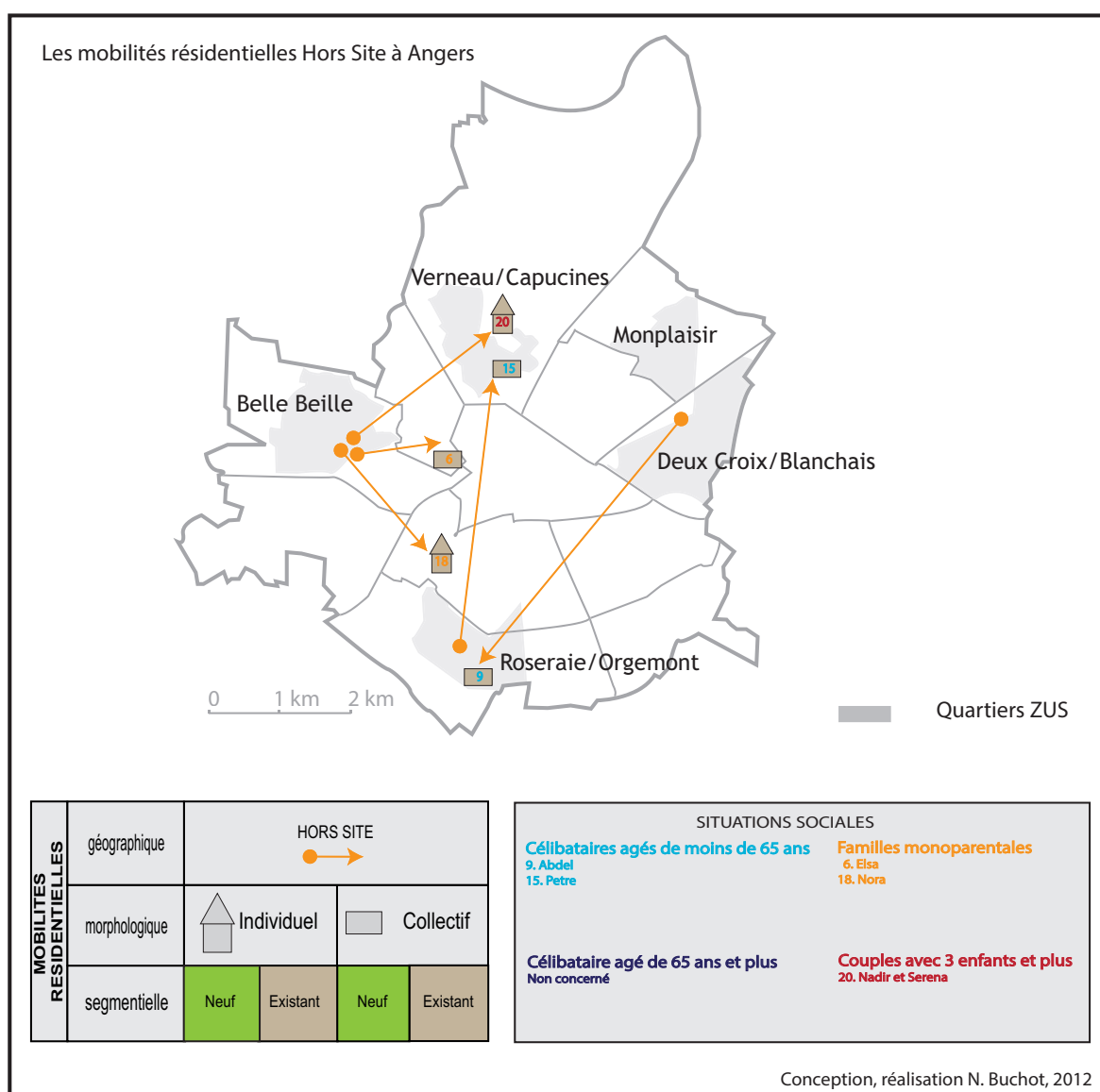
Figure 52. Frise chronorésidentielle de Diwani et sa femme. 42 et 40 ans. Couple de trois enfants et plus

Diwani et sa femme souhaitent partir du quartier. Ils ont fait une demande d'une maison individuelle ou d'un appartement neuf, avenue Patton à Belle Beille. Une fois que sa femme aura trouvé un travail, et qu'ils habiteront dans un autre quartier, il s'inscrira en thèse de sciences politiques sur les conflits armés.

Les 5 ménages habitant Angers relogés hors site

Cette section présente les cinq ménages rencontrés à Angers relogés hors de leur quartier d'origine. Trois ont habité dans les tours Hamon du quartier de Belle Beille et ont été relogés hors de leur quartier, soit deux chefs de famille monoparentale (Elsa, Nora) et un couple ayant trois enfants et plus (Nadir et Serena). Un célibataire âgé de moins de 65 ans (Abdel) a habité le quartier des Deux Croix/Blanchais et a été relogé dans le quartier de La Roseraie. Un autre célibataire âgé de moins de 65 ans (Petre) a habité dans le quartier de La Roseraie. Il a été relogé dans le quartier de Verneau/Capucines.

158



Carte 5. Les mobilités résidentielles hors site à Angers

■ *Elsa : insatisfaite de son relogement*

Elsa, 27 ans, est chef de famille monoparentale. Elle avait quatre enfants au moment du relogement. Elle a habité les tours Hamon pendant cinq ans dans un type 3. Elle déménage en décembre 2006, à 2,5 km, dans un type 5, dans un immeuble où une réhabilitation est prévue avant son relogement, Square Chauviré dans le quartier de La Doutre.

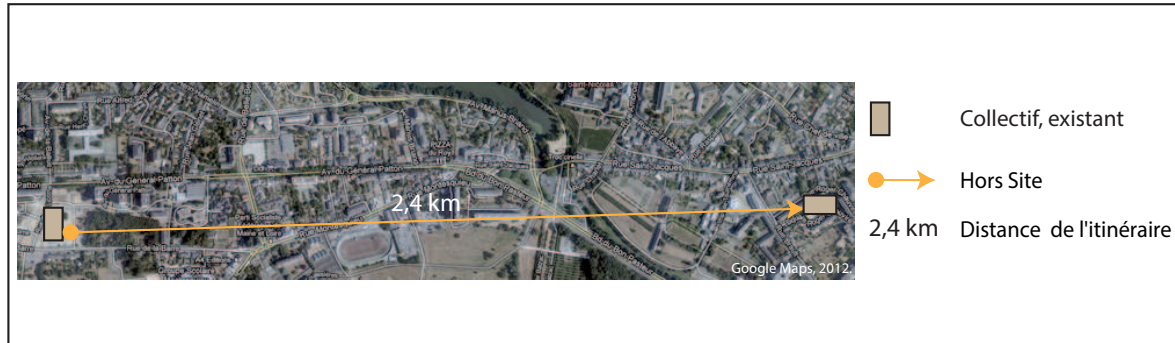


Figure 53. Localisation du relogement d'Elsa. Square Chauviré (La Doutre). Angers

L'insatisfaction d'Elsa quant à son relogement relève de plusieurs dimensions. La première est due principalement à la localisation du nouveau logement dans le quartier de La Doutre la mettant à distance de sa mère, habitante du quartier de Belle Beille. La deuxième concerne l'ambiance quotidienne d'insécurité quasiment identique à la précédente sur au moins trois points. Des jeunes fréquentent le hall régulièrement. Lors du déménagement, Angers Habitat a dû d'ailleurs faire appel à la police pour faire respecter les déménageurs. De plus, les espaces de jeux ne sont pas sécurisés à cause notamment de la présence des tessons et de capsules de bouteilles retrouvés au sol. La réhabilitation de l'immeuble commencée seulement quatre mois après l'arrivée d'Elsa, (toujours en cours, au moment de l'entretien) n'active pas le sentiment de promotion sociale, le cadre de vie n'étant alors pas valorisé, ni valorisant. La troisième dimension est en rapport très étroit avec la composition familiale du foyer d'Elsa. En effet, le relogement au troisième étage lui impose une logistique et une organisation tant dans ses modes d'approvisionnement et de déplacement. Elle ne peut laisser ses enfants en bas âge, seuls dans la voiture ou dans le logement tandis qu'elle décharge le coffre de la voiture et monte les courses. De plus, disposant d'une voiture n'ayant que cinq places, elle ne peut les emmener tous dans sa voiture. Elle est alors contrainte soit de se faire livrer les courses et plus particulièrement les gros conditionnements tels que les packs de lait, les bouteilles d'eau, les couches, etc., soit de faire appel à sa mère ou sa sœur pour assurer la garde des trois derniers non scolarisés. Aussi, bien qu'Elsa revendique le fait d'être indépendante et capable de se débrouiller seule, elle est finalement toujours dépendante d'une logistique familiale que le relogement n'a pas solutionnée. Un rez-de-chaussée ou un premier étage lui aurait mieux convenu, de préférence dans un cadre de vie valorisant et valorisé et non squatté par des jeunes.



Photo 25. Vue de la nouvelle rue d'Elsa. Square Chauviré (La Doutre). Angers

La reconstitution du parcours résidentiel d'Elsa montre un parcours d'une amplitude de niveau 4. Née à Avrillé, elle aménage avec sa mère et sa sœur, dans le quartier de Grand Pigeon où elle réside jusqu'à l'âge de huit ans. À la naissance de son frère, le foyer déménage ensuite à Belle Beille. Elle n'a pas réussi son CAP « petite enfance » parce que « *les profs lui prenaient la tête !* ». Quand elle se retrouve enceinte de son premier enfant, Elsa obtient un appartement, dans un type 3 dans les tours Hamon. Au total, elle a déménagé quatre fois.

160

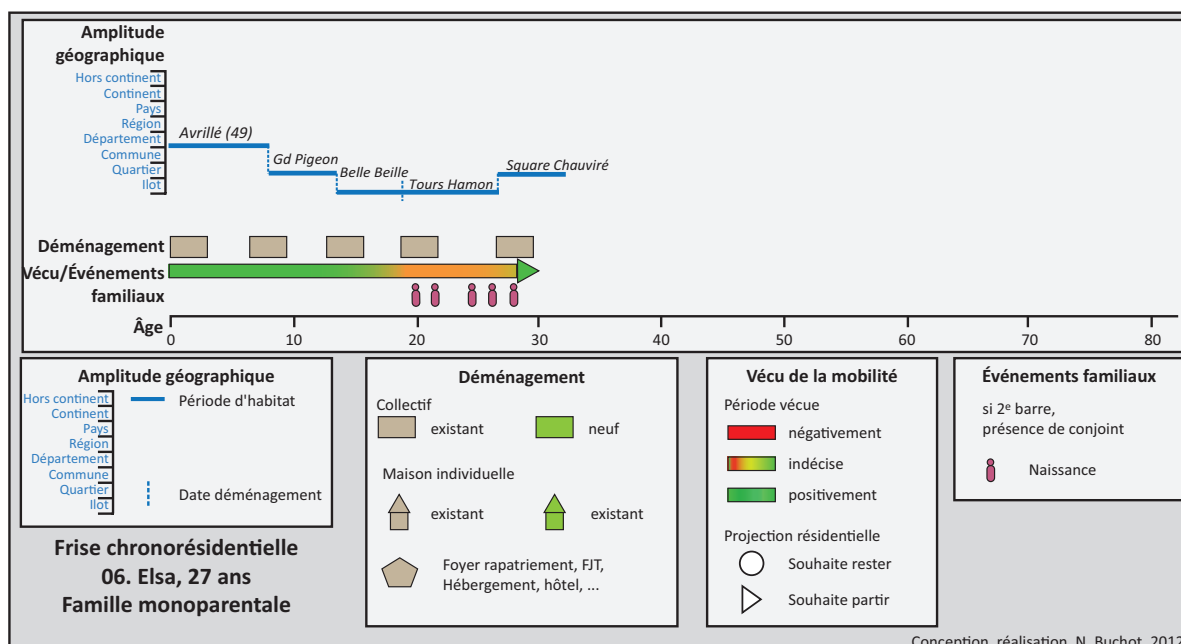


Figure 54. Frise chronorésidentielle. Elsa. 27 ans. Famille monoparentale

Actuellement insatisfaite de la localisation de son logement, Elsa souhaite déménager dans une maison individuelle située dans le quartier de Lac de Maine, un des quartiers ayant une bonne renommée. Elle n'envisage pas pour le moment de travailler « *à cause des petits* ». Elle souhaite seulement qu'ils puissent vivre dans un quartier sécurisé et valorisant.

■ **Nora : française d'origine, séquestrée pendant 20 ans en Algérie**

Nora, 52 ans, est chef de famille monoparentale avec quatre enfants au moment du relogement. Elle a habité les tours Hamon pendant 8 ans dans un T5. Sans emploi, elle déménage en mai 2005, à plus de 3 km, dans une maison individuelle, rue Blanchard, dans le quartier de la Gare. Elle est aujourd'hui employée d'entretien.

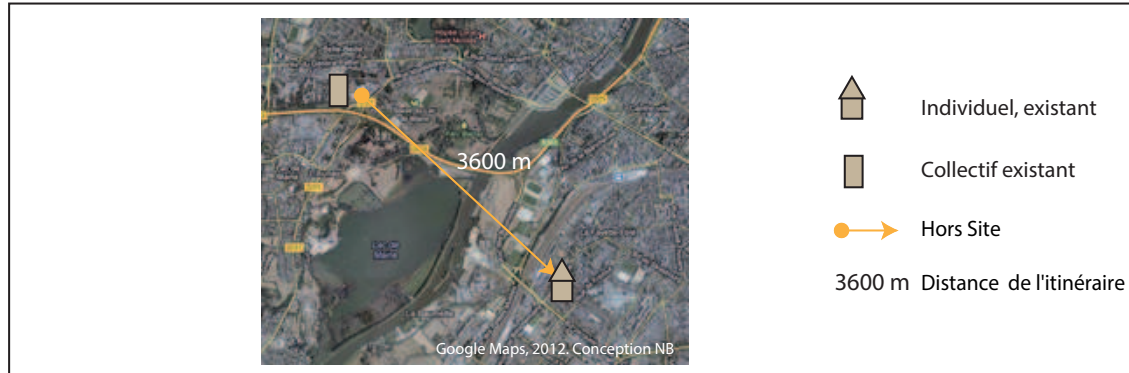


Figure 55. Localisation du relogement de Nora. Rue Blanchard (Gare). Angers

Après avoir refusé une première proposition de relogement, Nora accepte la deuxième non sans avoir effectué pendant deux semaines de nombreux repérages afin d'identifier les commodités et les services, la qualité du voisinage, l'accessibilité. Comme Nora renouvelait tous les ans une demande de logement en maison individuelle, le relogement s'avère être pour elle, une opportunité.



Photo 26. Vue du nouveau logement de Nora. Rue Blanchard (Gare). Angers

Cinq mois après le relogement, elle obtient un poste d'agent d'entretien dans une entreprise de nettoyage à mi temps en contrat à durée indéterminée. Même si elle rend visite à ses anciennes connaissances du quartier de Belle Beille et continue de faire ses courses dans son ancien quartier, la vie de Nora est désormais partagée en deux temporalités, l'une familiale et l'autre professionnelle. Les déplacements professionnels se réalisent en bus et à pied à l'échelle de la ville d'Angers.

La reconstitution du parcours résidentiel de Nora montre un parcours d'une amplitude de niveau 8. Née à Paris, d'une mère Belge et d'un père Algérien, elle a déménagé 7 fois et a été placée en foyer de protection de l'enfance dès son plus jeune âge. À 16 ans, elle est mariée en Algérie. Des cousins lui dérobent alors tous ses papiers d'identité et son certificat d'études. De nationalité française, elle se retrouve alors sans papier dans un pays inconnu, elle apprend la langue kabyle, porte le voile, a 8 enfants, reste recluse et oublie progressivement la langue française. Lors des attentats d'Algérie, l'État Français organise le rapatriement de tous les Français d'Algérie. À force de conviction et de ruse, elle finit par obtenir ses papiers auprès de son mari. Arrivée dans un centre de rapatriement à Paris, elle demande le divorce. Après de nombreux centres d'hébergement, elle est logée dans un appartement d'une des tours Hamon. Elle a alors plus de 45 ans.

162

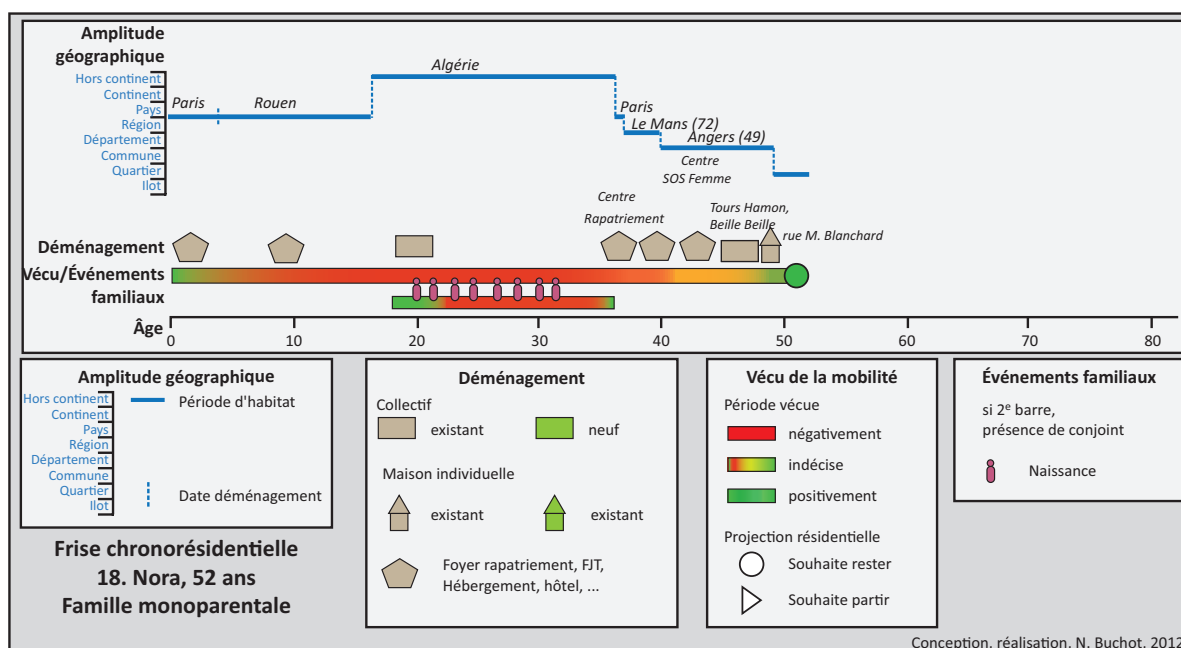


Figure 56. Frise chronorésidentielle. Nora. 52 ans. Famille monoparentale

Actuellement, elle ne souhaite pas partir de son nouveau logement, sauf pour une maison neuve de type 5. Elle souhaite continuer à travailler et à accueillir ses petits-enfants car elle est déjà grand-mère.

■ **Nadir et Serena : Des déplacements élargis à l'échelle de la ville**

Nadir, 56 ans et sa femme, 51 ans, sont à la recherche d'un emploi au moment du relogement. Ils ont quatre enfants et ont habité les tours Hamon pendant huit ans dans un type 5. Ils déménagent en septembre 2006, à plus de 4 km, dans un type 5, rue Renée dans le quartier de Verneau.

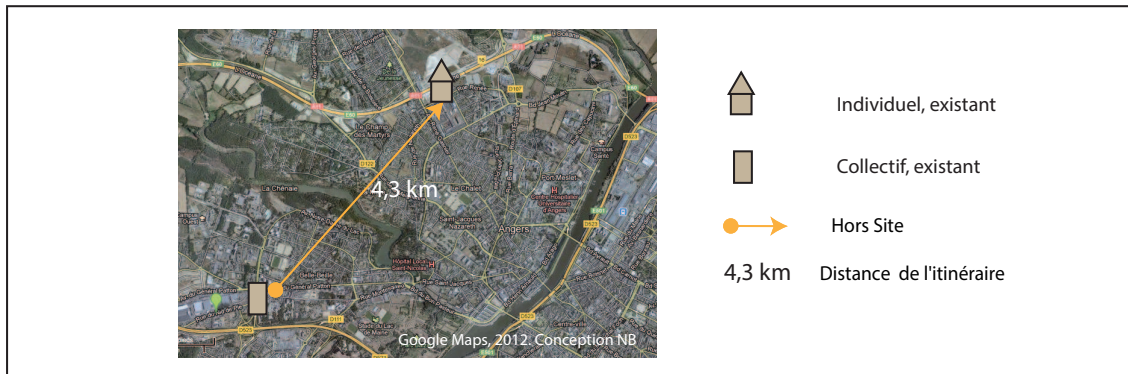


Figure 57. Localisation du relogement de Nadir et Serena. Rue Renée (Verneau). Angers

Si Nadir et Serena ont changé de quartier, ils ont néanmoins gardé leurs habitudes d'approvisionnement, leur médecin et leur pharmacien sur leur ancien quartier. Ainsi, l'échelle de déplacement s'est élargie à l'échelle de la ville. Nadir et Serena semblent avoir adopté un mode de vie essentiellement centré sur le nouveau logement et l'éducation des enfants. Nadir n'obtient plus de missions intérimaires, aussi, Serena doit assurer le maintien des ressources financières par des missions intérimaires d'agent d'entretien malgré des problèmes de santé articulaires. Les ressources financières sont entièrement dévolues à financer les études supérieures de leurs enfants.



Photo 27. Vue du nouveau logement de Nadir et Serena. Rue Renée (Verneau). Angers

La reconstitution du parcours résidentiel de Nadir montre un parcours d'une amplitude de niveau 8. Né en Tunisie (Sousse), de parents agriculteurs, Nadir arrive en France, en 1973, à 17 ans. À 20 ans, il déménage à Angers et s'installe dans le quartier de Monplaisir où il déménage à deux reprises. En 1978, il déménage à nouveau vers le quartier de La Roseraie. Il se marie en 1980 avec Serena, à Sousse, et s'installe à Notre Dame du Lac. Ses quatre enfants naissent. Ils déménagent ensuite en 1994. Au moment du relogement, l'aîné part fait des études universitaires à l'université du Maine en informatique. Le couple arrive donc avec trois enfants dans la nouvelle maison. Ils aimeraient acquérir la maison.

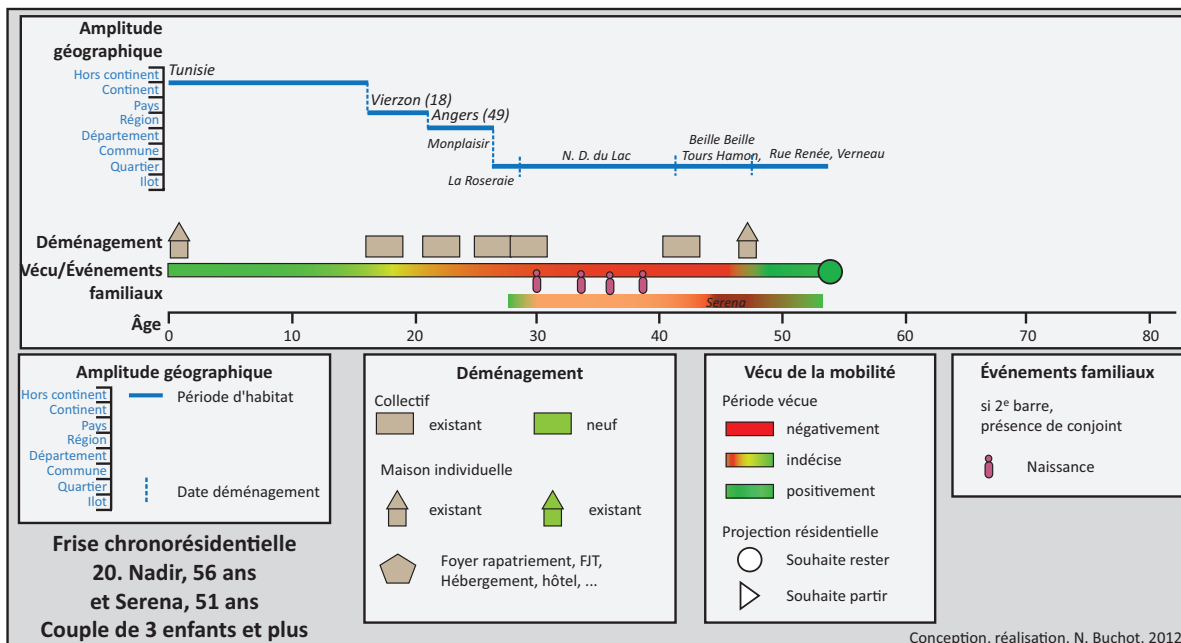


Figure 58. Frise chronorésidentielle. Nadir et Serena. 55 et 51 ans. Couple de 3 enfants et plus

164

Nadir et Serena n'ont qu'un souhait, rester dans la maison et réparer la serrure de la porte d'entrée. La réparation est à leur frais mais ne trouve pas ni le bon modèle, ni le prix adéquat à leur budget. Nadir souhaiterait travailler mais il se dit très fatigué. Serena souhaiterait augmenter son temps de travail mais elle est aussi très fatiguée. D'ailleurs, elle se déplace très lentement et le dos courbé dans le salon.

■ **Abdel, 54 ans, célibataire : d'une vie recluse à un mode de vie aristocrate**

Abdel, 54 ans, est déclaré célibataire par le bailleur au moment du relogement. En réalité, il est relogé à deux reprises dans le cadre d'une opération dite « tiroir »³² Le relogement provisoire aura cependant duré trois ans et Abdel n'est plus célibataire lors du deuxième relogement.

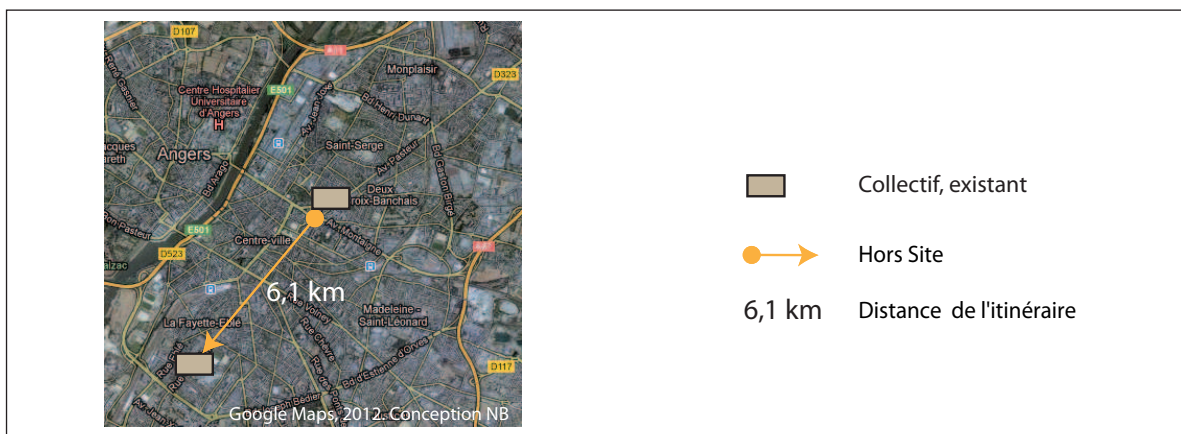


Figure 59. Localisation du relogement d'Abdel. Rue Gagarine (La Roseraie). Angers

32 Une opération tiroir consiste à reloger à plusieurs reprises des ménages de façon provisoire. Dans le cadre de l'ANRU, ce processus de relogement est à éviter.

Logé en 2003, dans un type 2, rue Robert Déan dans le quartier des Deux Croix Blanchais, le bailleur lui propose fin 2004, un premier relogement, rue des Bois dans un type 2 dans le quartier de Grand Pigeon. Il se met en couple avec Yasmine en 2007, huit mois avant le deuxième relogement. En mars 2008, ils seront enfin relogés rue Gagarine, dans le quartier de La Roseraie. Abdel et Yasmine ont surtout déménagé à cause de la vétusté de l'appartement. Yasmine avait régulièrement des bronchites et des crises d'asthmes. Abdel et Yasmine ont totalement investi leur deuxième appartement. Le logement, très fonctionnel, est aménagé coquettement et de façon à pouvoir accueillir Français et Marocains. Abdel est en recherche d'emploi. Yasmine entretient une relation affective avec une femme du quartier de La Roseraie, qu'elle appelle « Maman Églantine », ce qui a motivé leur choix de déménager dans ce quartier. Yasmine exerce des emplois en tant que femme de ménage chez des particuliers hors d'Angers et se déplace en bus et à vélo. Yasmine explique qu'elle a choisit ses employeurs, de façon à s'intégrer et surtout afin de retrouver son milieu d'origine sociale du Maroc. Par les relations professionnelles de Yasmine, le couple a ainsi de nombreuses connaissances hors de leur statut social : médecins, avocats, etc. Seul, le parcours résidentiel d'Abdel et Yasmine permet d'expliquer la rencontre improbable d'Abdel et Yasmine.



Photo 28. Vue du nouveau bâtiment d'Abdel. Rue Gagarine (La Roseraie). Angers

La reconstitution du parcours résidentiel d'Abdel montre un parcours d'une amplitude de niveau 8. Il a déménagé au moins cinq fois. Dernier enfant d'une famille nombreuse de Rabbat, ses parents ne peuvent se subvenir à ses besoins. Il est donc pris en charge par son grand-père paternel qui habite dans un bidonville de Rabbat. Très choyé par ce grand-père, il obtient « à la lumière de la bougie » son bac littéraire. Il exerce ensuite un emploi de groom dans un hôtel touristique de Rabat où il fait connaissance avec un couple y séjournant. Arboriculteurs de Saint-Barthélemy d'Anjou, commune en périphérie d'Angers, le couple lui propose de l'accueillir pour les saisons de pommes. Ses employeurs lui trouvent un type 2, rue Robert Déan par l'intermédiaire du Toit Angevin. Parallèlement, Abdel s'inscrit en Licence de psychologie à Angers. Saisonnier, il ne peut assurer le financement de ses études et se replie dans son logement dans lequel il vit à la manière d'un SDF selon la chargée de relogement pendant plus de 25 ans. Il lit beaucoup d'ouvrages philosophiques et ésotériques. Sa vie change quand il fait la connaissance de Yasmine en 2007. La mère de Yasmine gère un important patrimoine immobilier dans tout le Maroc. Yasmine joue au tennis, au basket, pratique le Kung-fu et s'occupe des prélèvements des loyers du patrimoine immobilier de sa mère. C'est ainsi

qu'elle rencontre la sœur d'Abdel chez qui, elle voit une photo de lui, habillé « de façon drôle, avec un costume et un short », « un homme qui ne se prend pas au sérieux ». Elle demande à la jeune locataire de la mettre en relation par téléphone avec cet homme. Cet homme lui plaît. Elle décide coûte que coûte de se marier avec lui et d'habiter chez lui. Abdel lui explique qu'il vit très pauvrement dans un HLM. Seulement, Yasmine ne veut pas vivre comme sa famille riche et aristocrate. Elle veut devenir coiffeuse et vivre avec cet homme en France. Sa mère refuse. Elle arrive néanmoins à convaincre Abdel puis son père et ses cinq frères. Elle se marie avec Abdel à Rabat et part habiter avec lui, à Angers. Sa mère, contrainte, refuse de subvenir à leurs besoins financiers. Depuis peu, Yasmine a repris contact avec sa famille. Les frères habitent actuellement en Angleterre et aux États-Unis. Ils sont médecins, avocats et hommes d'affaires. Sa mère lui a envoyé par mandat, finalement, un peu d'argent pour l'installation dans le nouvel appartement rue Gagarine. Yasmine a pu ainsi acheter quelques meubles, installer un salon privé, un salon de réception et poser des rideaux soyeux aux fenêtres. Yasmine apprend la langue française par internet pour obtenir la nationalité Française. Elle ne veut plus aller à APTIRA³³, une association qui propose des stages de Français. Elle explique que « là-bas, il n'y a que des femmes d'origine étrangère, qui boivent le thé tout en discutant marocain ».

166

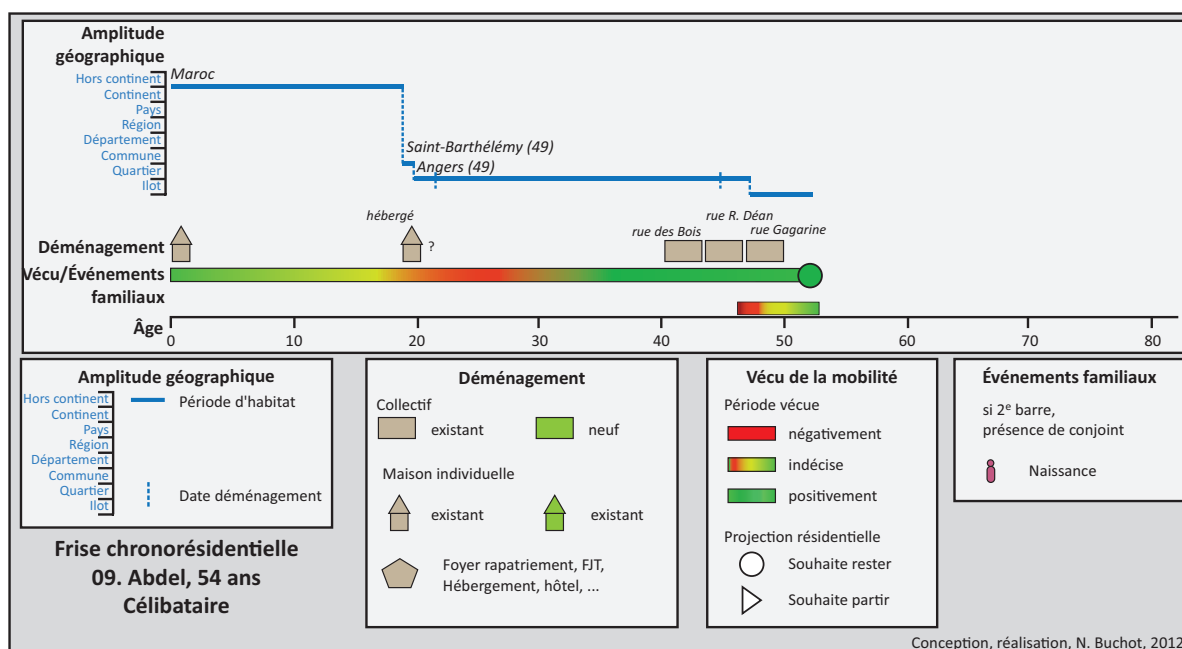


Figure 60. Frise chronorésidentielle d'Abdel. 53 ans. Célibataire

Le couple ne souhaite pas déménager. Le couple attend un enfant. Abdel est en recherche d'emploi. Il souhaite créer une entreprise de ventes en produits de cosmétiques. Il veut vendre sur les marchés mais sa voiture est en panne depuis six mois sur le parking. Il ne peut la réparer, les pièces étant trop chères. Yasmine ne veut plus être coiffeuse, elle veut s'occuper de son futur bébé et maîtriser la langue française.

33 APTIRA - Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers

■ **Petre : un parcours résidentiel ascendant**

Petre, 30 ans, est célibataire, sans enfant et en recherche d'emploi au moment du relogement. Il a habité le Square des Jonchères pendant trois ans dans un type 2. Il déménage en août 2008, à plus de 7 km, dans un type 3, existant, rue Jean Lecuit, dans le quartier de Verneau. Il vit désormais en couple et a deux enfants. Il est intérimaire dans les métiers du bâtiment.

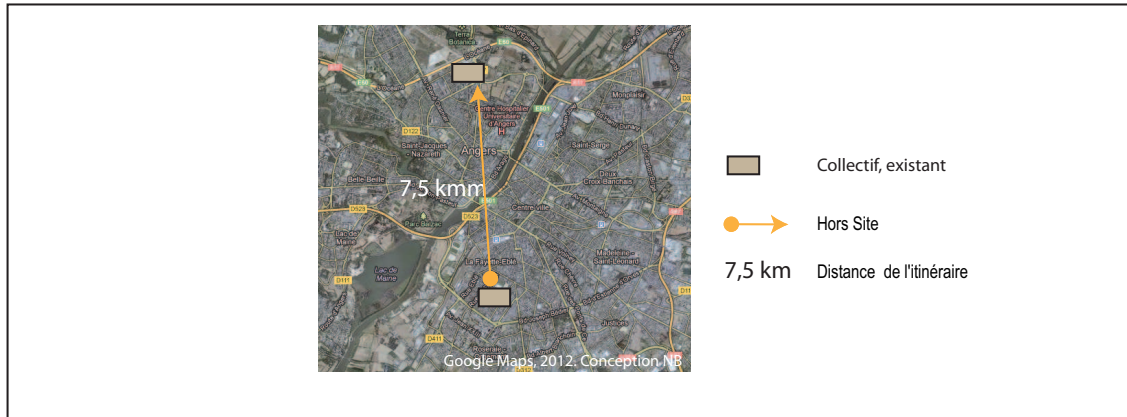


Figure 61. Localisation du relogement de Petre. Rue Jean Lecuit (Verneau). Angers

Petre est satisfait quand il apprend le projet de rénovation urbaine concernant le quartier des Jonchères. Il fait une demande de logement avec une chambre supplémentaire pour pouvoir habiter avec sa future femme, originaire du Kosovo, arrivée à Angers en 2004. Il est surpris par l'efficacité d'Angers Habitat et de ses déménageurs.



Photo 29. Vue du nouveau bâtiment de Petre. Rue Jean Lecuit, (Verneau). Angers

Le couple est totalement inscrit dans une dynamique de promotion sociale et professionnelle. Petre assure les rentrées financières en tant qu'intérimaire du bâtiment tandis que Carmen, son épouse assure la gestion budgétaire domestique. Après de savants calculs, ils ont par exemple préféré supprimer le lave-linge et utiliser les services de la laverie associative qui leur revient moins cher. Ainsi, ils ont pu acheter un ordinateur équipé d'une webcam. D'origine Kosovar, ils sont tous les soirs en relation avec leurs frères et sœurs dispersés en Europe et aux États-Unis. Cependant, depuis qu'ils ont leurs deux enfants, les relations sont restreintes et ils ne semblent pas fréquenter les Kosovars d'Angers.

La reconstitution du parcours résidentiel de Petre montre un parcours d'une amplitude de niveau 6. Né au Kosovo d'une famille d'ouvriers du bâtiment, il commence à travailler à l'âge de 14 ans avec son père. À 20 ans, il est rapatrié comme ses frères et sœurs en Europe, laissant ses parents dans un pays occupé et en guerre. Accueilli en centre de rapatriement, il suit un stage de formation intensive de langue et de culture française à Angoulême pendant 6 mois. À Nîmes, il est logé dans un foyer de jeunes travailleurs et effectue de nombreuses missions d'intérim sur toute la France et surtout à Angers. Il est logé à La Roseaie, Square des Jonchères, obtient la nationalité française en 2004 et fait venir sa future femme. Ils obtiennent un type 3, sur le quartier de Verneau.

168

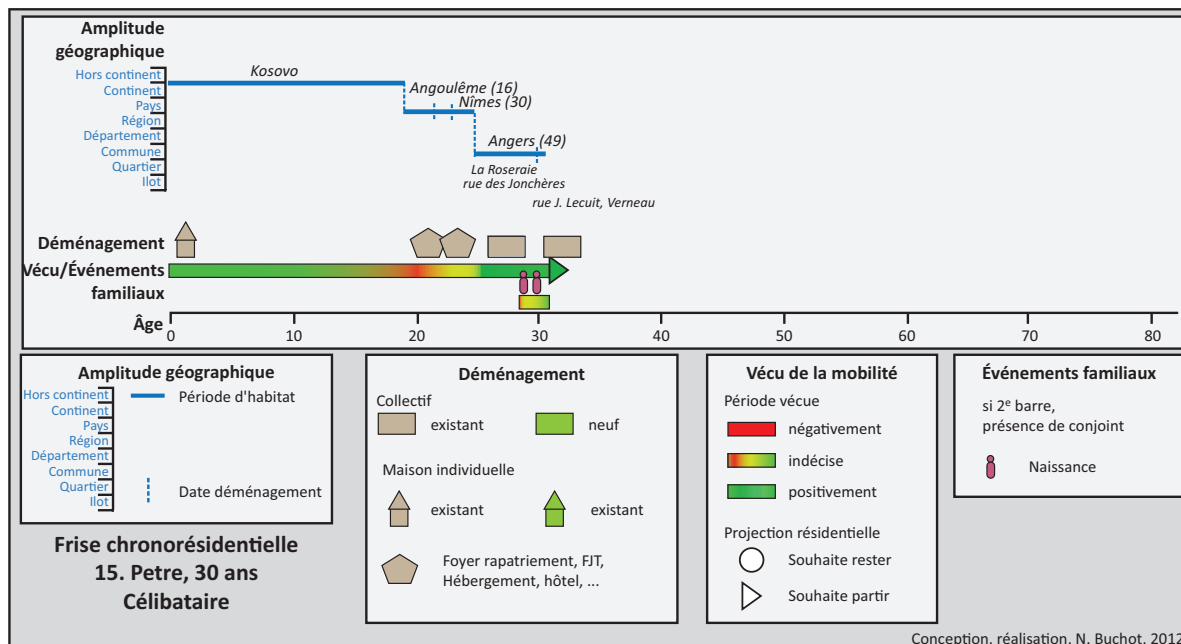


Figure 62. Frise chronorésidentielle de Petre. 30 ans. Célibataire

La veille de l'entretien, ils avaient reçu une proposition de logement dans du neuf, un type 4, avenue Patton dans le quartier de Belle Beille. Même s'il va le visiter en fin de semaine, il a déjà accepté le logement par téléphone auprès de la conseillère logement d'Angers Habitat. Ils envisagent ensuite acheter une maison individuelle neuve avec leurs économies.

Présentation des ménages rencontrés habitant à Trélazé au moment du relogement

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des ménages rencontrés et habitant à Trélazé au moment du relogement. Contrairement à Angers, seulement trois ménages sont restés sur site dans le quartier des Plaines. Quatre ménages ont été relogés dans d'autres quartiers de Trélazé et trois, en dehors de la commune. Le relogement de l'ensemble des ménages a eu lieu de 2003 à 2005, avec une majorité en 2004.

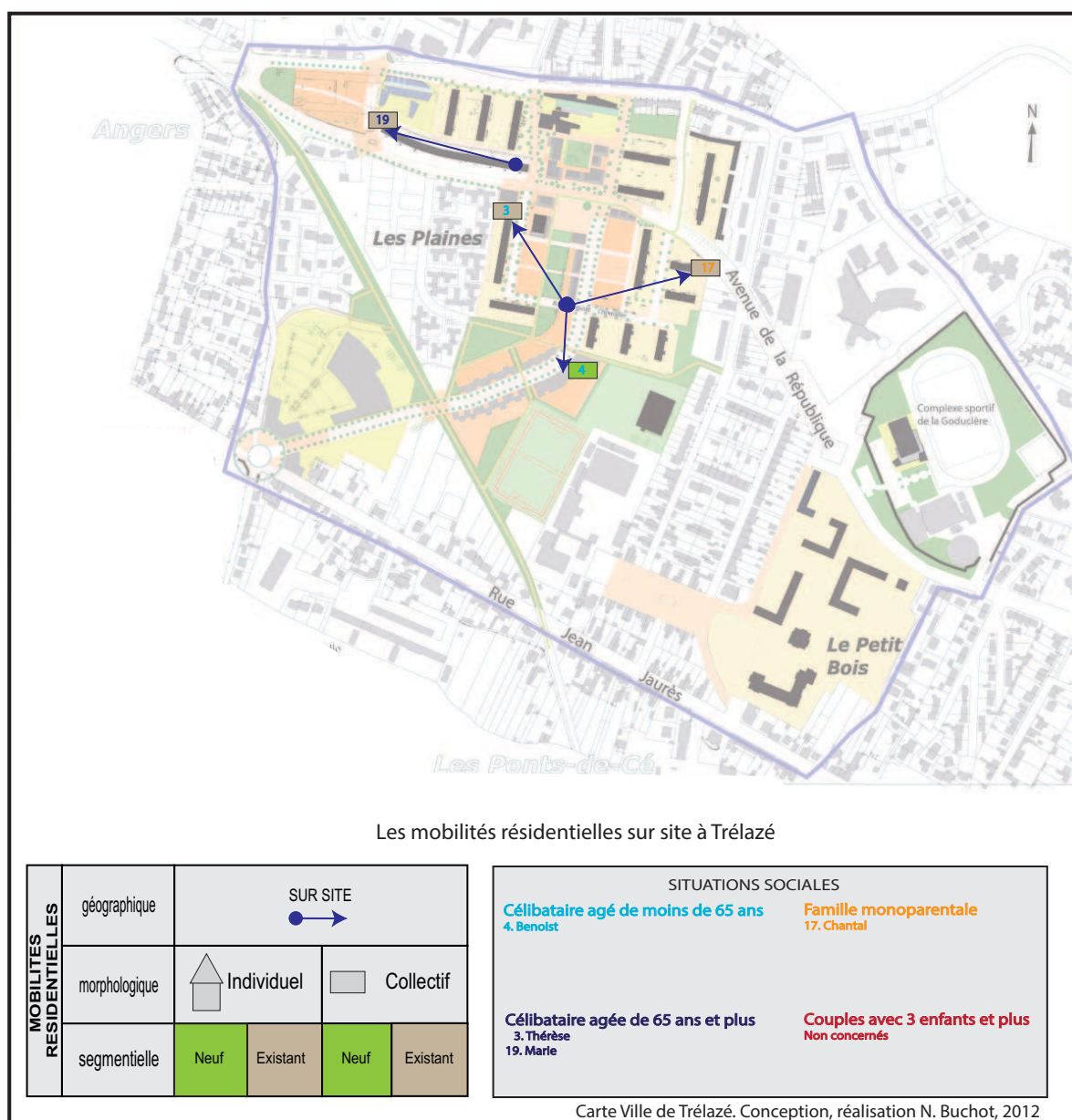
Origine LES PLAINES, TRÉLAZÉ RELOGES SUR SITE ET HORS SITE	Situation familiale	Entretien	Situation au moment du relogement	Année (de) relogement	Typologie avant/après	Adresse précédente	Adresse actuelle
	Célibataires - de 65 ans	4. Benoist	44 ans, sans emploi, sans enfant	2004 5 ans	T3/T2	Rue Chevrollier, Les Plaines	Rue P. Mendès F.
		29. Annie	58 ans, sans emploi, sans enfant	2004 5 ans	T4/T2	Av. République, Les Plaines	Les justices, Angers
	Célibataires 65 ans et +	3. Thérèse	78 ans, sans enfant	2005 4 ans	T4/T3	Rue Chevrollier, Les Plaines	Rue Chevrollier
		19. Marie	81 ans, sans enfant	2004 5 ans	T3/T3	av. République, Les Plaines	Av. République
	Famille monoparentale	17. Chantal	58 ans, 1 enfant, préretraîtée	2004 5 ans	T4/T4	Rue Chevrollier, Les Plaines	Rue Chevrollier
	Couples 3 enfants et +	8. Ellie et Ertul	55 ans, sans emploi 45 ans, sans emploi 4 enfants	2004 5 ans	T5/T4	Rue Chevrollier, Les Plaines	Sq. St Etienne
		11. Mohamed et Fatima	66 ans, sans emploi 55 ans, sans emploi 6 enfants	2005 4 ans	T4/T5	Rue Chevrollier, Les Plaines	Rue F. Cauchet
		16. Leyla et son mari	30 ans, sans emploi 36 ans, intérimaire 3 enfants	2004 5 ans	T5/T5	Rue Chevrollier, Les Plaines	Sq. St Etienne
		13. Jennifer et son mari	31 ans, sans emploi 38 ans, sans emploi 5 enfants	2005 4 ans	T3/T5	Rue Chevrollier, Les Plaines	Rue Michonnière, Jarzé
24. Florence et Pascal		36 ans, sans emploi 37 ans, sans emploi 4 enfants	2003 6 ans	T5/T4	Rue Chevrollier, Les Plaines	Rue Baratterie, Angers	
27. Vanessa et Lionel		33 ans, sans emploi 55 ans, vigile 4 enfants	2004 5 ans	T4/T5	Rue Chevrollier, Les Plaines	La croisette, Bouchemaine	

Tableau 9. Présentation des ménages rencontrés, habitant à Trélazé au moment du relogement

Les 4 ménages relogés dans le quartier des Plaines

Cette première section présente les quatre ménages rencontrés à Trélazé relogés dans leur quartier d'origine, soit un célibataire âgé de moins de 65 ans (Benoist), deux célibataires âgés de 65 ans et plus (Thérèse et Marie) et un chef de famille monoparentale (Chantal). Tous ont été relogés en immeuble collectif.

170



Carte 6. Localisation du relogement des 4 ménages relogés sur site dans le quartier des Plaines à Trélazé

■ **Benoist : épaulé par sa sœur, il réussit à habiter seul dans son appartement**

Benoist, 44 ans, célibataire est sans emploi et sans enfant. Il a habité, rue Chevrollier dans le quartier des Plaines à Trélazé pendant 22 ans dans un type 3. Il déménage en mai 2004, à 140 m, dans un type 2, situé dans un immeuble existant, sur la toute nouvelle avenue Mendès France, à la limite du quartier des Plaines.

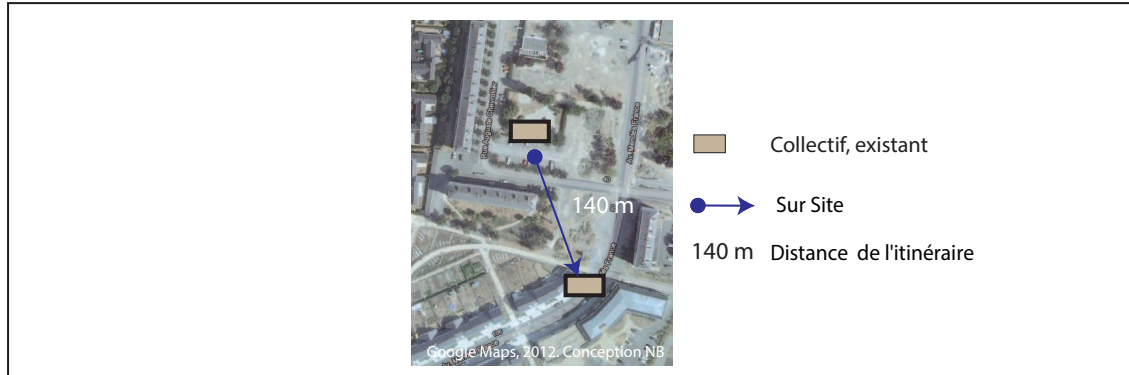


Figure 63. Localisation du logement de Benoist. Av. M. France (Les Plaines). Trélazé

Benoist présente de nombreuses difficultés pour se remémorer le logement. Cependant, après de nombreux calculs et de nombreuses questions, son récit résidentiel se reconstitue. Benoist est assez impressionné par cet entretien. Il ne comprend pas bien ce qu'il est attendu de sa part. La présence de ses deux nièces le rassure car il fait souvent appel à l'une d'elles pour confirmer ses propos. Dans la vie quotidienne, il est épaulé par sa sœur qui l'approvisionne une fois par mois. En échange, il garde ses filles. Tous les mercredi, il lui prépare un repas qu'ils partagent ensemble. Le discours concernant le choix de la localisation de son nouveau domicile est incohérent. Benoist a un traitement médical à vie et il doit se rendre tous les quatre mois, chez le médecin. Il souhaitait un appartement à proximité du cabinet médical. Il explique qu'il a beaucoup de difficultés à se repérer. Néanmoins, il se déplace beaucoup dans le centre ville d'Angers, à la Fnac pour acheter des CD et des DVD en promotion. Chaque samedi midi, il va manger dans un restaurant dans le centre ville d'Angers.



Avenue Mendès France, Trélazé

Vue du Hall de Benoist, Avenue Mendès France, Trélazé

Photo 30. Vue du bâtiment de Benoist et point de vue de son logement. Av. M. France (Les Plaines). Trélazé

La reconstitution de son parcours résidentiel montre un parcours d'une amplitude de niveau 4, avec deux déménagements à l'échelle départementale suite au divorce de ses parents. À 21 ans, il est hébergé chez sa sœur. Le parcours devient alors linéaire au niveau de la rue Chevrollier, mais toutefois fortement séquencé par cinq déménagements consécutifs depuis 1990 par de nombreux déménagements. Benoist a une reconnaissance COTOREP à 80 %. Très dépendant de sa sœur et de ses parents, il arrive cependant désormais à assumer seul un logement. Aujourd'hui, il apparaît rassuré et plus paisible. Il apprécie surtout le calme de la nuit. Les rodéos de voiture et les nuits alcoolisées du quartier des Plaines constituaient pour lui une source d'angoisse permanente. Il fait part d'un signe de respect qu'il apprécie tout particulièrement. Les décorations de Noël, effectuées par une voisine, dans le hall de l'immeuble restent, sans être volées ou détruites.

172

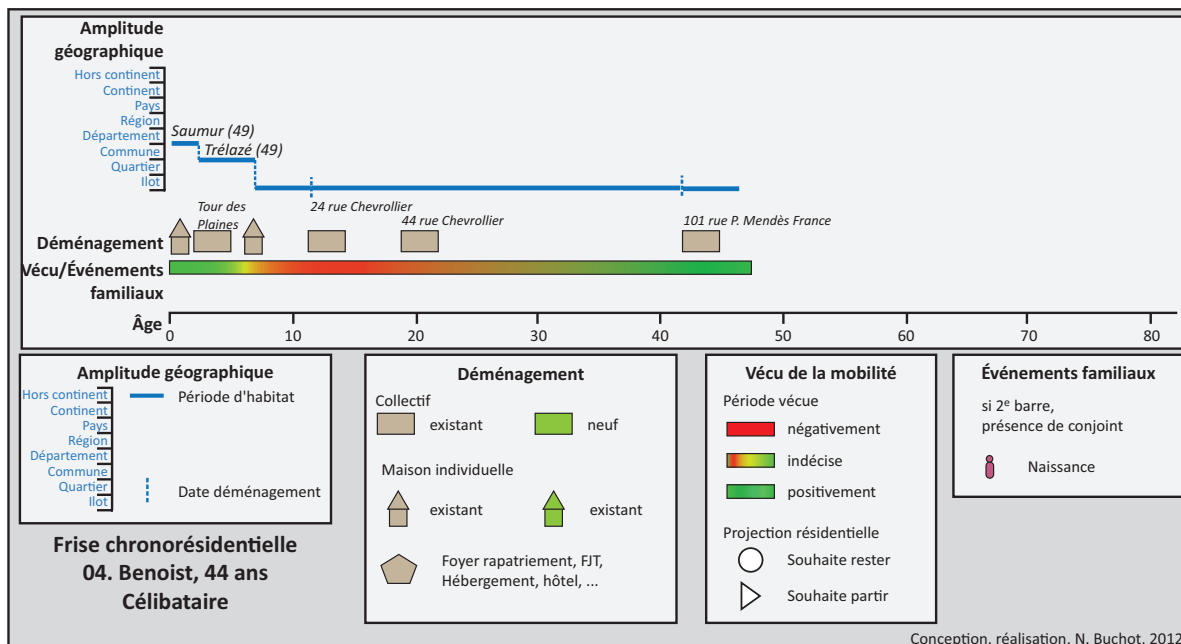


Figure 64. Frise chronorésidentielle de Benoist. 44 ans. Célibataire

Actuellement, Benoist ne souhaite pas déménager à nouveau et n'a pas de projet particulier.

■ *Thérèse : un rituel matinal, une semaine rythmée*

Thérèse, 78 ans, est veuve. Elle a habité, rue Chevrollier pendant près de 20 ans dans un type 5. Elle déménage en mai 2005, à 100 m, dans un type 3, dans la même rue.

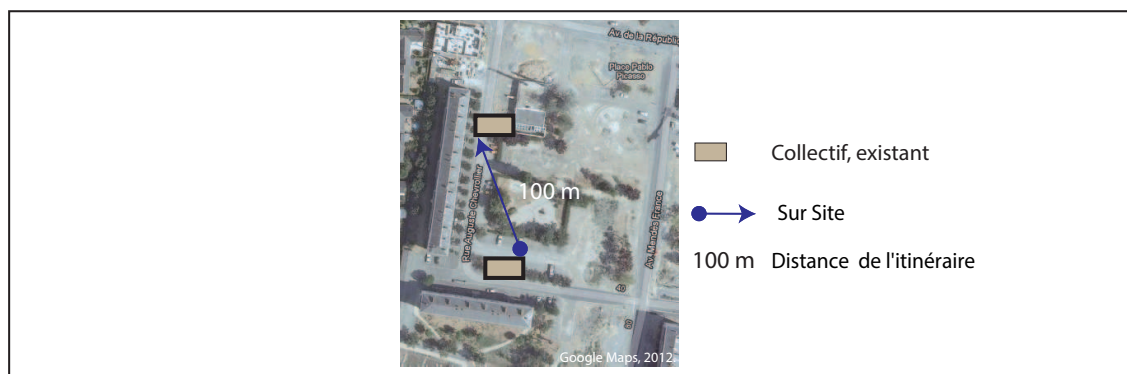


Figure 65. Localisation du relogement de Thérèse. Rue A. Chevrollier (Les Plaines). Trélazé

Thérèse entend mal et présente des difficultés d'élocution. Peu loquace, il a fallu répéter puis finalement modifier les questions et codifier ses réponses silencieuses. Elle hoche de la tête pour signifier une réponse affirmative ou négative. Les lèvres pincées et les yeux dans le vague expriment une interrogation. Thérèse a par ailleurs beaucoup de difficultés à se remémorer son parcours résidentiel.

Thérèse apprécie son nouveau logement. Elle a réussi à obtenir un type 3 pour y déposer ses « meubles-souvenirs » dans une pièce où elle se rend tous les matins. Ce rituel matinal fait l'objet d'un traitement particulier, p. 205. Sa semaine est également organisée. À chaque jour correspond une visite ou une sortie. Le lundi, elle rend visite à « une copine », le mardi, elle reçoit « sa copine ». Le mercredi, elle est seule. Le jeudi, la venue de la femme de ménage est très attendue. Le vendredi, elle se rend sur le marché en minibus mis à disposition par la régie de quartier. Le samedi, elle se repose et le dimanche, elle reçoit ses enfants. Entre temps, Thérèse regarde la télévision et lit un quotidien, le courrier de l'Ouest, auquel elle est abonnée.

La reconstitution de son parcours résidentiel montre un parcours d'une amplitude de niveau 4, linéaire à l'échelle départementale. C'est à 60 ans, qu'elle s'installe avec son mari rue Chevrollier. Celui-ci décédera dix ans plus tard. Aujourd'hui, beaucoup de ses connaissances sont décédées. Les rythmes de la semaine offre ainsi des repères temporeux dans un cadre spatial exclusivement restreint à son logement et la fenêtre de sa chambre « souvenir », comme elle la nomme. Bien que Thérèse semble vivre avec ses souvenirs, elle n'évoquera pas la vie avec son mari.

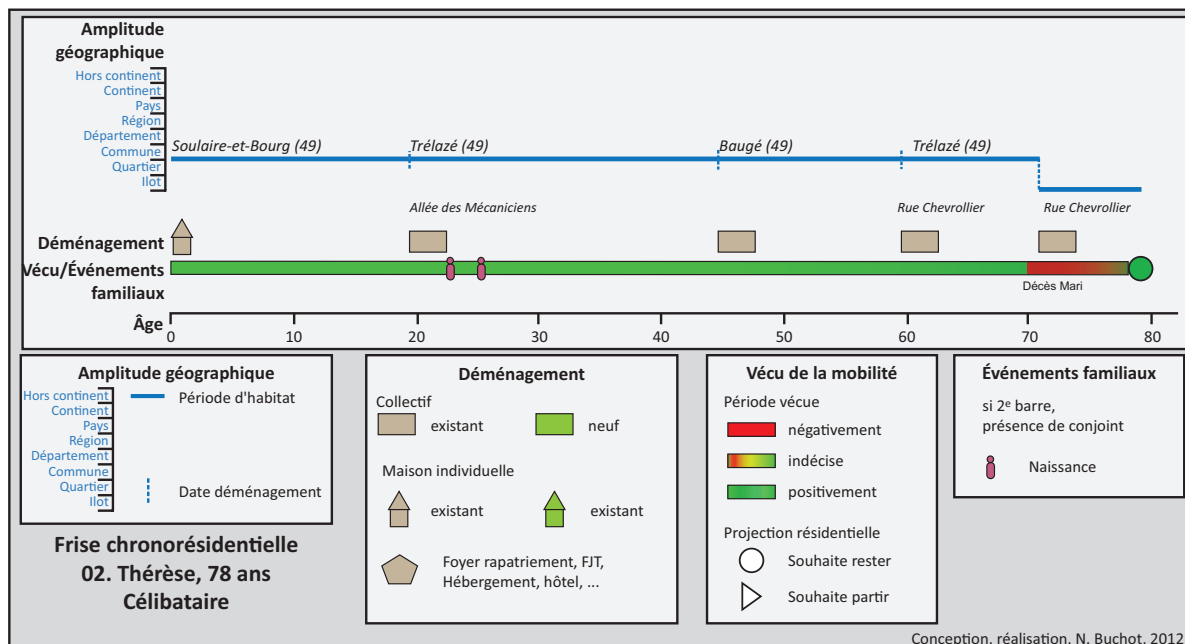


Figure 66. Frise chronorésidentielle. Thérèse. 78 ans. Célibataire

Aujourd'hui, elle a de l'arthrose à un genou et se demande comment faire pour monter dans le minibus qui la conduit au marché. Finalement, Thérèse vit au présent, semaine après semaine. Elle ne souhaite pas déménager, ni aller en foyer logement, ni en maison de retraite.

■ Marie : un relogement anxiogène

Marie, 81 ans, retraitée, est veuve depuis 1991. Elle a habité pendant 41 ans dans un type 3, avenue de la République. Elle déménage en novembre 2004, à 180 m, dans un type 3, à l'autre extrémité du même immeuble. Marie est une femme très active. Elle fréquente les thés dansants sur l'ensemble du département et participe à l'ensemble des activités du club des retraités. Elle parle doucement et posément.

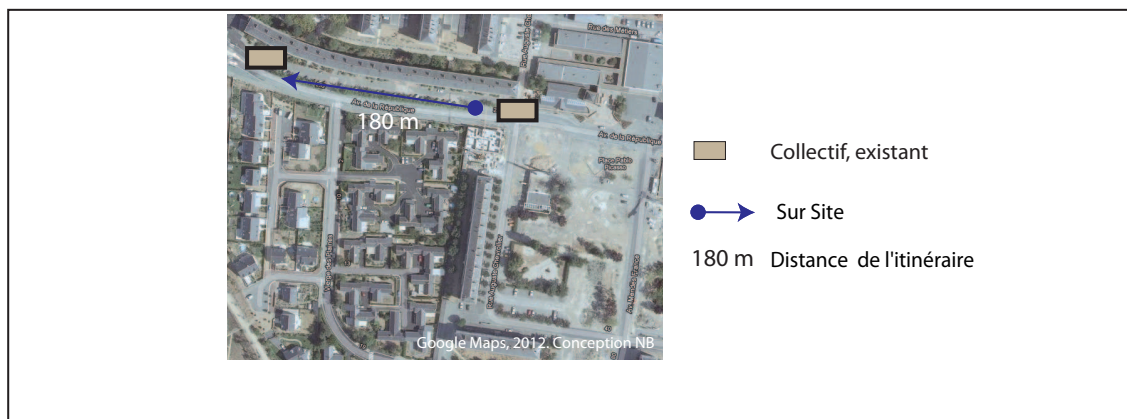


Figure 67. Localisation du relogement de Marie. Av. République (Les Plaines). Trélazé

4 ans après le relogement, Marie subit une trachéotomie qu'elle associe à son déménagement qui « lui est passé à travers la gorge ». Après de nombreuses visites d'appartements, elle s'est résignée à ce type 3, dans le même immeuble, au premier étage. Le relogement de Marie est sans aucun doute celui qui rassemble le plus de critères définissant le relogement « à l'identique » : même quartier, même avenue, même typologie, même niveau (1^{er} étage) et même configuration, même installation des meubles. L'aménagement du séjour de Marie fait l'objet d'un traitement particulier p. 204.

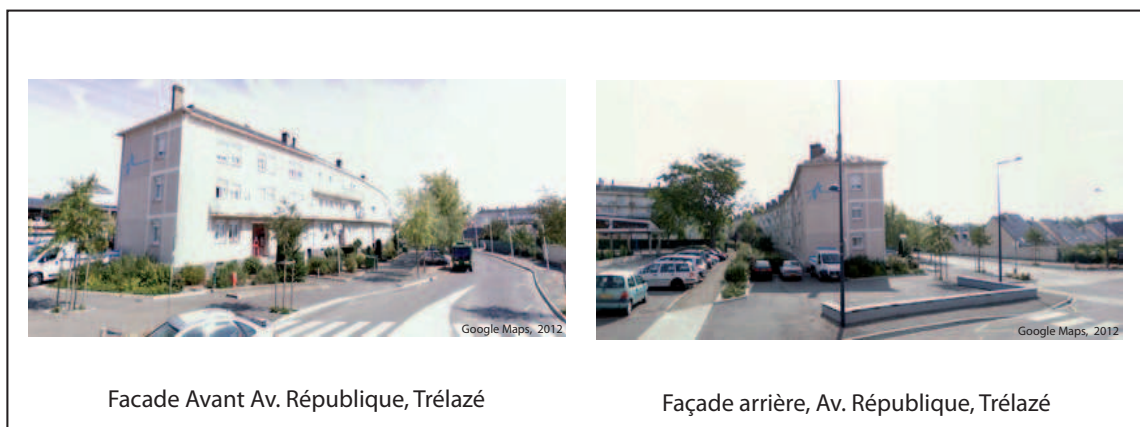


Photo 31. Vue du nouveau bâtiment de Marie. Av. République (Les Plaines). Trélazé

Dans le cadre de la restructuration du quartier, Marie regrette beaucoup le transfert des commerces, avenue Mendès France. Elle doit faire désormais un trajet à pied, aller et retour de

30 mn contre 10 mn auparavant. Pour autant, Marie n’hésite pas à se déplacer en covoiturage avec ses ami-e-s danseurs dans tout le département. Elle fréquente régulièrement le club de l’amitié où elle joue à la belotte, au scrabble. Depuis le décès de son mari, en vieillissant, elle supporte de plus en plus difficilement la solitude. Alors, elle apprécie qu’on la reconnaisse dans la rue, qu’on lui demande comment ça se passe dans son nouveau logement. Visiblement, par son refus de déménager hors de son quartier, elle a acquis une certaine reconnaissance sociale.

La reconstitution du parcours résidentiel de Marie montre un parcours d’une amplitude de niveau 8, en deux grandes séquences toutefois assez linéaire. Elle a déménagé trois fois. Le premier déménagement a été très traumatisant. Il est sans aucun doute à l’origine de son refus de changer quoi que ce soit dans sa vie. Dans son village situé à 40 km d’Alger, elle vit paisiblement dans une belle et coquette maison avec un jardin. Elle ne comprend pas pourquoi les musulmans les « ont fait partir de là-bas alors que maintenant, ils viennent en France ». Elle aurait aimé rester en Algérie. Tous les liens algériens sont coupés.

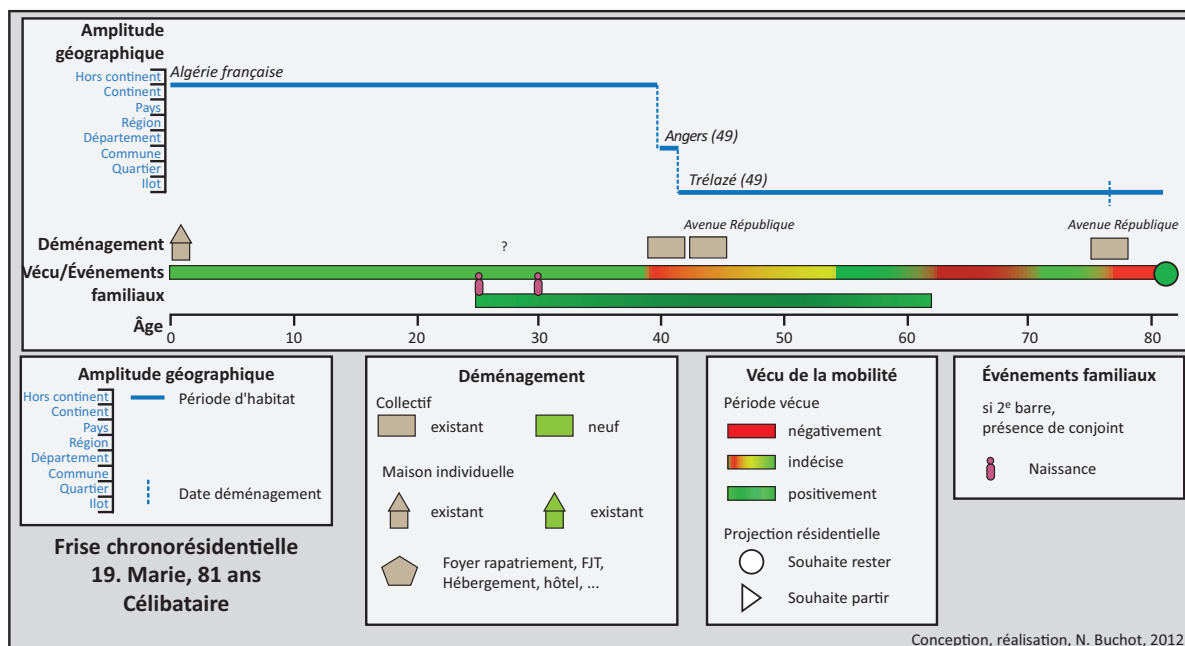


Figure 68. Frise chronorésidentielle. Marie. 81 ans. Célibataire

Marie ne souhaite en aucun cas déménager. Elle affirme que le prochain déménagement sera bel et bien le dernier.

■ **Chantal : impayés et vie sociale entièrement dédiée à la vie du quartier**

Chantal, 58 ans, est déclarée famille monoparentale par le bailleur. Elle a habité pendant 41 ans dans le quartier des Plaines. Chantal a eu 4 enfants, s’est mariée deux fois, a été chef de famille monoparentale pendant 10 ans suite à un divorce et est à nouveau chef de famille monoparentale depuis trois ans suite au décès de son second mari, deux ans après le relogement, rue Chevrollier à 130 m, à nouveau dans un type 4. Chantal a une élocution très saccadée. Elle recherche sans cesse ces mots et a beaucoup de difficultés à se repérer dans le passé. Craintive, elle a prévenu un homme, un ami du défunt mari, venu assister à l’entretien. Il s’assoit à la table et ne dira mot.



Figure 69. Localisation du logement de Chantal. Rue A. Chevrollier (Les Plaines). Trélazé

176

Les conditions de relogement de Chantal font ressortir un autre type de relogement contraint, fortement lié à la santé de son mari et aux impayés de loyer récurrents. Atteint de trois cancers (œsophage, gorge et poumons), il vit sous assistance respiratoire et ne peut supporter la poussière dégagée par les travaux de démolition des immeubles. Mais, vu l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier et de la ville de Trélazé, la localisation du nouveau domicile est très difficile à trouver. De plus, son mari est président d'une association de quartier et très impliqué dans la vie sociale du quartier. Ils ne peuvent et veulent pas aller habiter ailleurs qu'à Trélazé. Par ailleurs, le couple est en impayés de loyer. Depuis le décès de son mari en 2006, Chantal vit à nouveau seule avec son fils de 17 ans. Depuis elle ne veut plus consacrer ses week end et ses soirées à l'association. Pour autant, elle se rend tous les matins de 9 h à 12 h, à la salle de la dite association, tenir des permanences et préparer les lotos, les sorties et les voyages. L'après-midi, elle rend visite à sa mère en bus. Elle se déplace de moins en moins en mobylette. Elle va rendre visite également à ses filles à Mûrs-Erigné mais ne dit pas comment elle s'y rend. Ayant contractée une maladie liée à l'amiante, elle est en pré-retraite depuis 2005. Chantal travaillait de nuit dans une usine de fabrication de freins de voiture pendant 30 ans. Elle se levait à 4 heures et se rendait à son travail en mobylettes pour embaucher à 5 heures. Elle explique que bien souvent, elle ne pouvait dormir à cause des jeunes « qui faisaient le bazar jusqu'à 2 à 3 heures du matin ». Elle apprécie le calme et de pouvoir dormir correctement la nuit.



Photo 32. Vue du nouveau bâtiment de Chantal. Rue A. Chevrollier (Les Plaines). Trélazé

La reconstitution du parcours résidentiel de Chantal montre un parcours d'une amplitude de niveau 4, composées de deux grandes séquences toutefois assez linéaires d'un point de vue géographique. La première séquence est liée à son enfance vécue à Angers. Elle en parlera très peu. La deuxième séquence se déroule entièrement à Trélazé. Elle se répartit en deux temps. Elle se marie avant ses 25 ans et a trois enfants. À 35 ans à peine, elle divorce. Elle ne dit rien de plus sur cette période. Relogée, ensuite rue des métiers à Trélazé, elle élève seule ses enfants pendant près de 10 ans. Elle rencontre un homme sans emploi avec qui, elle a un enfant et se marie deux ans plus tard. Chantal entame alors une vie faite d'expulsion, d'impayés de loyer et d'une vie essentiellement rythmée et centrée par l'activité sociale de son mari. Chantal explique que son mari, secrétaire, trésorier puis président d'une association d'habitants du quartier des plaines/petit bois, était totalement absorbée et dévouée à celle-ci, au détriment bien souvent de la vie familiale. Son mari décède deux ans après le relogement, d'un cancer des poumons. À l'initiative du maire et des habitants du quartier, une salle dans le nouveau centre social porte aujourd'hui le nom de son mari, en hommage à son investissement et son dévouement. Empreinte du principe de loyauté³⁴, elle commence seulement à se détacher de cette vie associative. Elle refuse par exemple pour la première fois de participer au prochain voyage, préférant cette fois-ci et enfin se rendre à la fête d'anniversaire de son neveu. L'évènement fondamental n'est pas le relogement mais effectivement le décès de son mari, même si la nuit, il n'y a plus de jeunes à faire du bruit dans le hall de l'immeuble.

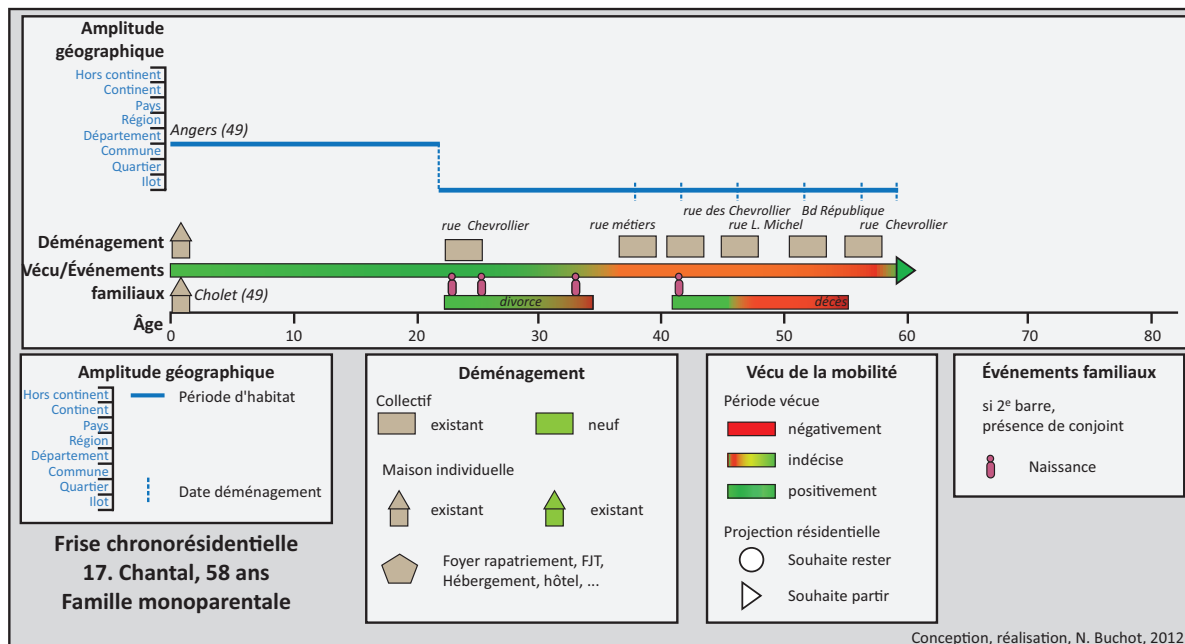


Figure 70. Frise chronorésidentielle. Chantal. 58 ans. Famille monoparentale

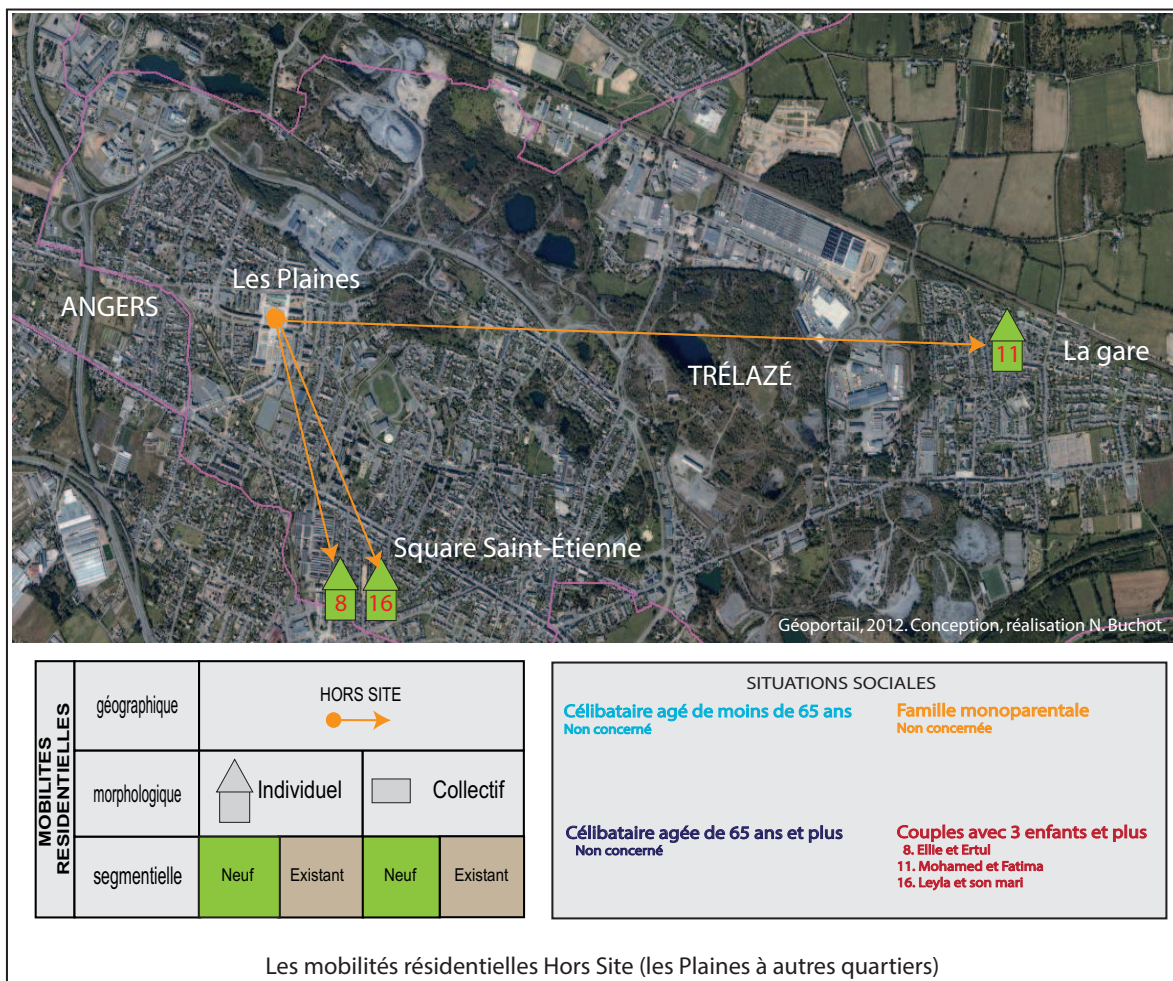
Actuellement, Chantal apprécie cette vie plus calme où elle peut gérer son temps et dormir. Elle souhaite déménager sur Mûrs-Erigné près de ses filles. Elle attend pour cela le départ de son fils de 17 ans, qui au moment de l'entretien passait les épreuves de brevet blanc.

34 Le principe de loyauté est présenté comme un frein psychosocial en psychogénéalogie. Anne Ancelin-Schützenberger, professeur émérite à l'université de Nice a largement diffusé le concept de loyauté pour expliquer le destin des individus et leurs histoires familiales.

Les 3 ménages relogés dans d'autres quartiers de Trélazé

Cette deuxième section présente les trois ménages rencontrés habitant à l'origine dans le quartier des Plaines à Trélazé et relogés hors de celui-ci, soit trois couples ayant trois enfants et plus (Ellie et Ertul, Leyla et son mari, Mohamed et Fatima). Tous ont été relogés en maison individuelle neuve.

178



Carte 7. Localisation du relogement des 4 ménages relogés dans d'autres quartiers de Trélazé

■ *Ellie et Ertul : Fin des crises d'angoisse*

Ellie et Ertul, 55 et 45 ans, 4 enfants, ont habité dans un type 5, dans le quartier des Plaines, rue Chevrollier pendant 10 ans. Ils déménagent en mars 2004, à moins de 2 km, dans un type 4, dans le Square Saint-Étienne, un hameau tout nouvellement construit de maisons individuelles.

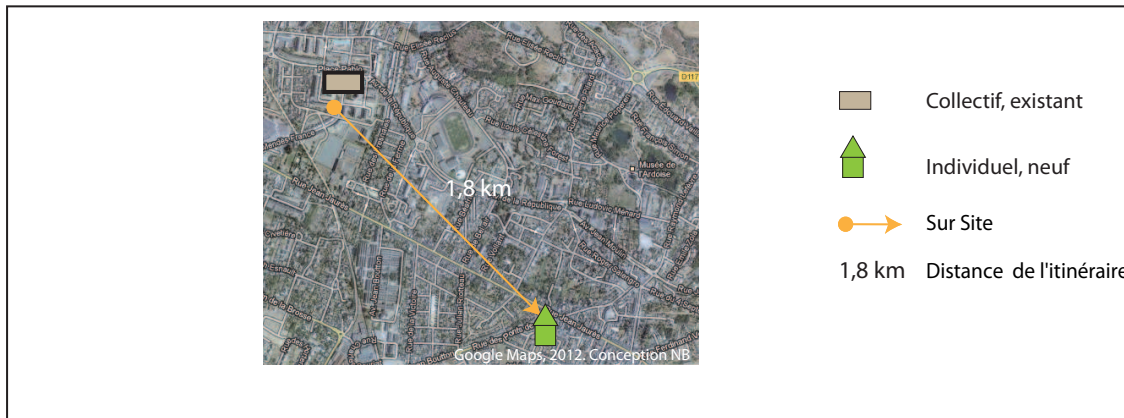


Figure 71. Localisation du relogement d'Ellie et Ertul. Square Saint-Étienne. Trélazé

Ellie a éprouvé beaucoup de difficultés à s'adapter dans le Square Saint-Étienne où elle ne voit plus ses anciennes amies turques restées dans le quartier des Plaines. Il lui suffisait de descendre pour qu'une d'entre elles descendent également. Aujourd'hui, elle est obligée de prendre la voiture et de prendre rendez-vous.



Photo 33. Vue de la nouvelle rue d'Ellie et Ertul. Square Saint-Étienne. Trélazé

Cependant, un an après le relogement, Ellie et Ertul sont très satisfaits de leur relogement, ils apprécient surtout le calme et la possibilité de faire des travaux sans gêner leurs voisins. Néanmoins, Ertul regrette que ses enfants ne puissent pas jouer dehors à cause des voisins. Fatigué par une sclérose en plaques déclarée depuis 14 ans, Ertul ne peut aujourd'hui poursuivre les engagements associatifs qu'il assumait alors qu'il était président de l'association des Turcs de Trélazé. Il a dû alors abandonner l'idée de travailler en maçonnerie mais il tente de créer un restaurant Kebab avec des amis. Depuis le relogement, Ellie constate que ses crises d'angoisse sont terminées. Le couple apprécie de pouvoir gérer les nombreuses relations sociales qu'ils avaient auparavant, du fait de son rôle de président de l'association. La distance constitue en effet, un frein nécessitant de procéder à des invitations pour recevoir ou être reçu. Ainsi, les relations sociales se sont peu à peu maîtrisées.

La reconstitution du parcours résidentiel d'Ertul montre un parcours d'une amplitude de niveau 8 réparti en deux grandes séquences. Ertul est arrivé en France à l'âge de 13 ans avec son père. Sa mère arrive quand il a 18 ans. Il se marie avec Ellie en Turquie. À son arrivée, à Trélazé, Ellie subit une grande rupture familiale puisque l'ensemble de sa famille est restée en Turquie. Ertul est président de l'association des turcs de Trélazé. Celle-ci a pour objet de favoriser l'intégration des Turcs de Trélazé. Cette association a organisé des stages d'apprentissage de la langue française à APTIRA³⁵, auxquels sa femme a participé. De même, il a permis, toujours dans le cadre de l'association, à 12 femmes turques de passer le permis de conduire. Sept d'entre elles obtiennent le permis de conduire dont Ellie. En 2001, dans le cadre du centenaire de la loi 1901 régissant les associations, il est invité en tant que président de l'association, à Matignon, par Lionel Jospin, premier ministre à qui, « il a serré la main ». Cependant, depuis 2000, Ertul est licencié d'une usine de fabrication de ceintures de sécurité. Il fait alors une formation de maçon et obtient des petits contrats. Chaque membre du couple dispose d'une voiture personnelle, une Safrane et une Mégane. Une est réservée aux déplacements pour aller sur les chantiers, l'autre est réservée à sa femme, qui finalement, depuis le relogement, l'utilise très peu. Ellie éprouve quelques difficultés à venir en voiture dans le quartier des Plaines, rendre visite à ses amies turques restées sur le quartier. Son mari explique que sa femme reste enfermée à la maison, mais qu'elle a moins de crise de nerfs et que lui est également plus calme. Il apprécie, en tant que président de l'association, de ne plus avoir à faire régenter l'ordre et à réprimander les délinquants. Il est toujours président de l'association mais ne s'occupe plus des activités, à cause de la maladie et parce qu'il est désormais habitant du Square Saint-Étienne. Lui aussi utilise de moins en moins la voiture.

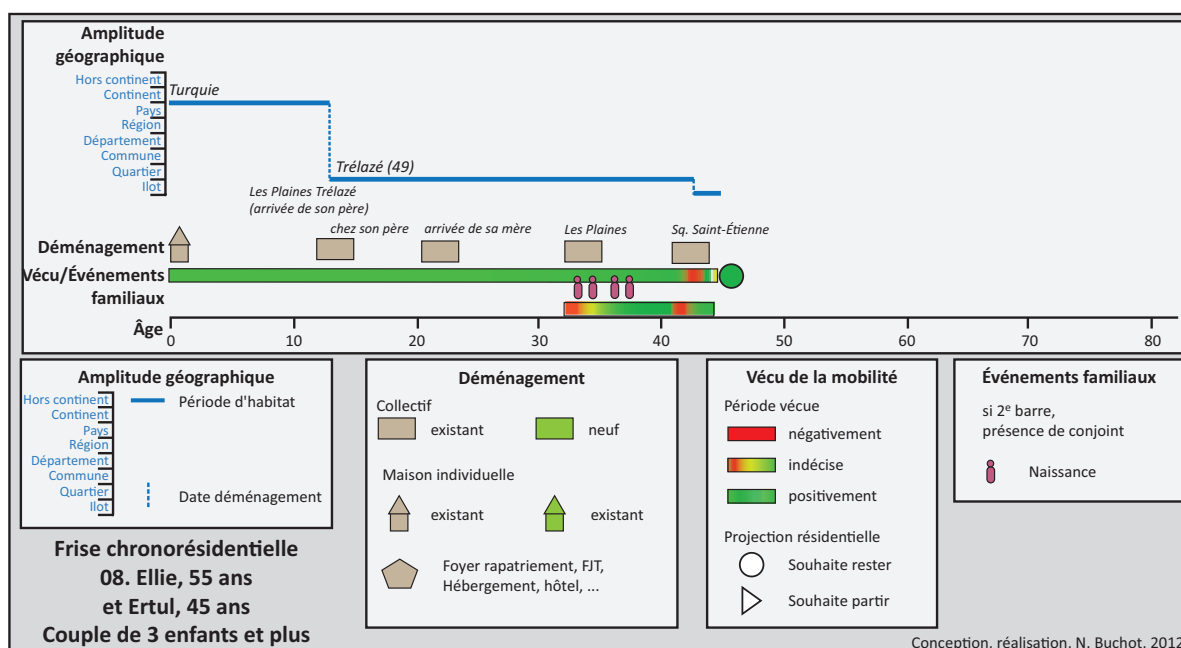


Figure 72. Frise chronorésidentielle d'Ellie et Ertul. 55 et 45 ans. Couple de 3 enfants et plus

35 APTIRA - Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers

Même si le couple présente une situation de précarité due au chômage, à la maladie et aux petits boulots d'Ellie, celui-ci ne fait part d'aucune difficulté de vie particulière. Ils souhaitent tous deux rester dans cette maison individuelle. Ellie tente de trouver de petits emplois saisonniers tandis qu'Ertul envisage de créer ou de reprendre une entreprise de restauration avec quatre de ses amis. Ils veulent monter un Kebab sur la nouvelle place Picasso du quartier des Plaines.

■ ***Leyla et son mari : réussir une vie professionnelle et une vie de femme au foyer***

Leyla et son mari, 30 et 36 ans ont 4 enfants. Ils ont habité dans un type 5 situé dans le quartier des Plaines, rue Chevrollier pendant 10 ans. Ils déménagent en mars 2004, à 1800 m, dans une maison individuelle neuve de type 5, dans le nouveau lotissement, Square Saint-Étienne, tout comme Ellie et Ertul.

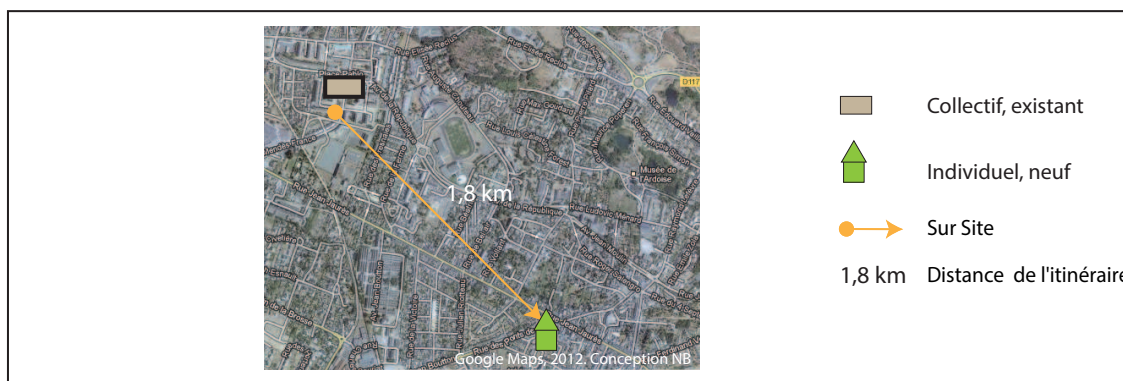


Figure 73. Localisation du relogement de Leyla et son mari. Square Saint-Étienne. Trélazé

D'origine turque, Leyla représente la jeunesse féminine de la deuxième génération. Après un licenciement économique, Leyla quitte un CDI en secrétariat et prend alors un congé parental. Leyla est aujourd'hui partiellement insérée professionnellement. Elle reprend des études professionnelles pour obtenir un CAP Matériaux souples sur plan (couture) et recherche parallèlement un emploi. À chaque entretien téléphonique, Leyla signale qu'elle porte le voile afin de savoir si cela pose un problème. Dans l'affirmative, elle préfère ne pas se déplacer afin de ne pas perdre de temps. Quand elle trouve une mission intérimaire, elle explique pourquoi elle porte le voile. Avec un port de tête haut et un certain charisme, Leyla parle doucement et lentement. Elle regrette avec une certaine nostalgie de connaître de moins en moins les jeunes du quartier des Plaines. Avant de déménager, encore jeune, elle discutait encore avec ceux avec qui elle avait grandi. Avec l'âge et le relogement, bien qu'elle connaisse parfaitement Trélazé et ses alentours, ses pratiques sociales semblent s'être amenuisées. Leyla est partagée entre une ambition professionnelle (réussir à trouver un CDI) et une pression sociale (réussir sa vie de femme au foyer).



Photo 34. Vue de la nouvelle maison de Leyla et son mari. Square Saint-Étienne. Trélazé

La reconstitution du parcours résidentiel de Leyla montre un parcours d'une amplitude de niveau 1 réparti en trois paliers principaux indiquant une pratique spatiale croissante. (îlot/quartier/commune). La première liée à l'enfance se situe spécifiquement au niveau de l'îlot Petit bois. À 18 ans, elle se marie avec un turc. Elle déménage alors, selon sa propre perception, dans un autre quartier celui des Plaines, pourtant contigu, voire imbriqué à celui du Petit Bois.

182

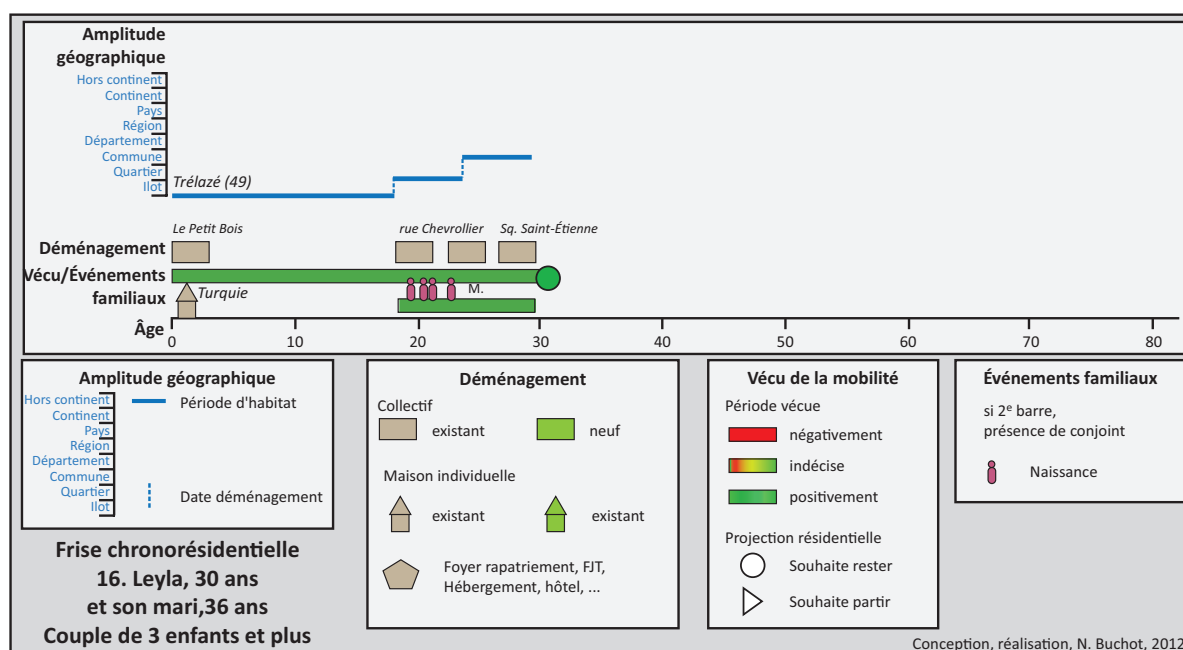


Figure 74. Frise chronorésidentielle de Leyla et son mari. 30 et 36 ans. Couple de 3 enfants et plus

C'est en arrivant, Square Saint-Étienne, qu'elle commence à dire qu'elle est de Trélazé. Son espace quotidien s'est donc élargi à l'échelle communale. Satisfaits, le couple n'envisage pas de déménager. Son mari est en recherche d'emploi également. Leurs souhaits se résument ainsi « travailler et bien élever nos enfants ».

■ **Mohamed et Fatima : Une exclusion due à un licenciement et au relogement**

Mohamed, 66 ans et Fatima, 55 ans ont 6 enfants. Ils ont habité dans un type 4, dans le quartier des Plaines, rue Chevrollier pendant 25 ans. Ils déménagent en novembre 2005, à près de 5 km, dans une maison individuelle neuve de type 5, rue François Cauchet dans le quartier de la gare à Trélazé.

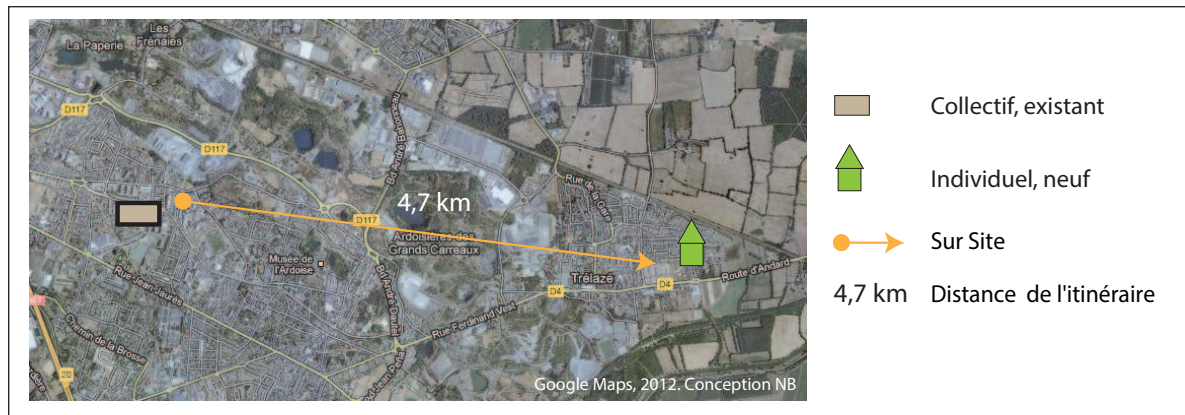


Figure 75. Localisation du relogement de Mohamed et Fatima. Rue F. Cauchet (Gare). Trélazé

Fatima maîtrise mieux la langue française que son mari. Depuis son licenciement économique suite à la fermeture des ardoisières, Mohamed a perdu la pratique de la langue française. Pendant l'entretien, il a d'ailleurs souvent cherché ses mots tout en s'excusant. Agacé par les prises de parole de sa femme, il lui demande de sortir du salon où se déroule l'entretien. Après quelques mots en arabe, elle se résout en silence à partir. Mohamed n'a jamais accepté de partir des Plaines. Dans la maison individuelle, il a la sensation d'être emprisonné.



Photo 35. Vue de la maison de Mohamed et Fatima. Rue F. Cauchet (Gare). Trélazé

La reconstitution du parcours résidentiel de Mohamed montre un parcours d'une amplitude de niveau 8. Il a vécu au Maroc jusqu'à l'âge de 20 ans. Il est embauché aux ardoisières, une entreprise d'extraction et de fabrication d'ardoises qui manquait alors de main d'œuvre et est logé à Angers. 10 ans plus tard, il se marie avec Fatima, vivant au Maroc. En moins de 15 ans, six enfants naissent. À 45 ans, il est licencié. Sa femme doit alors effectuer des heures de ménages pour financer les études supérieures des enfants.

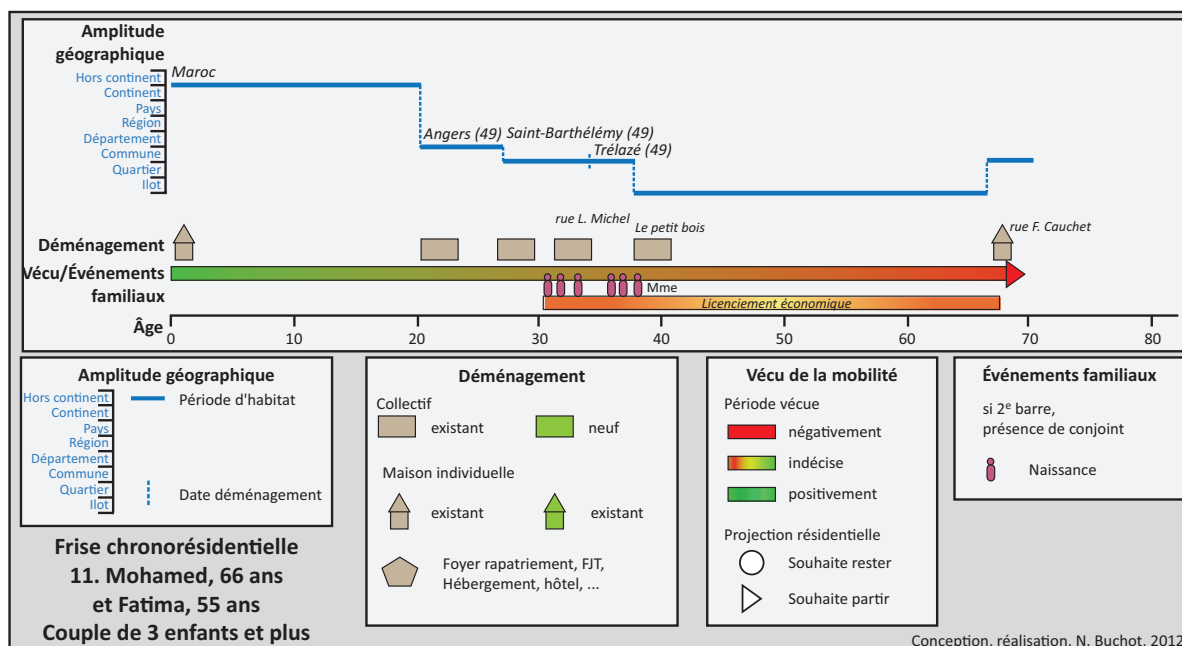


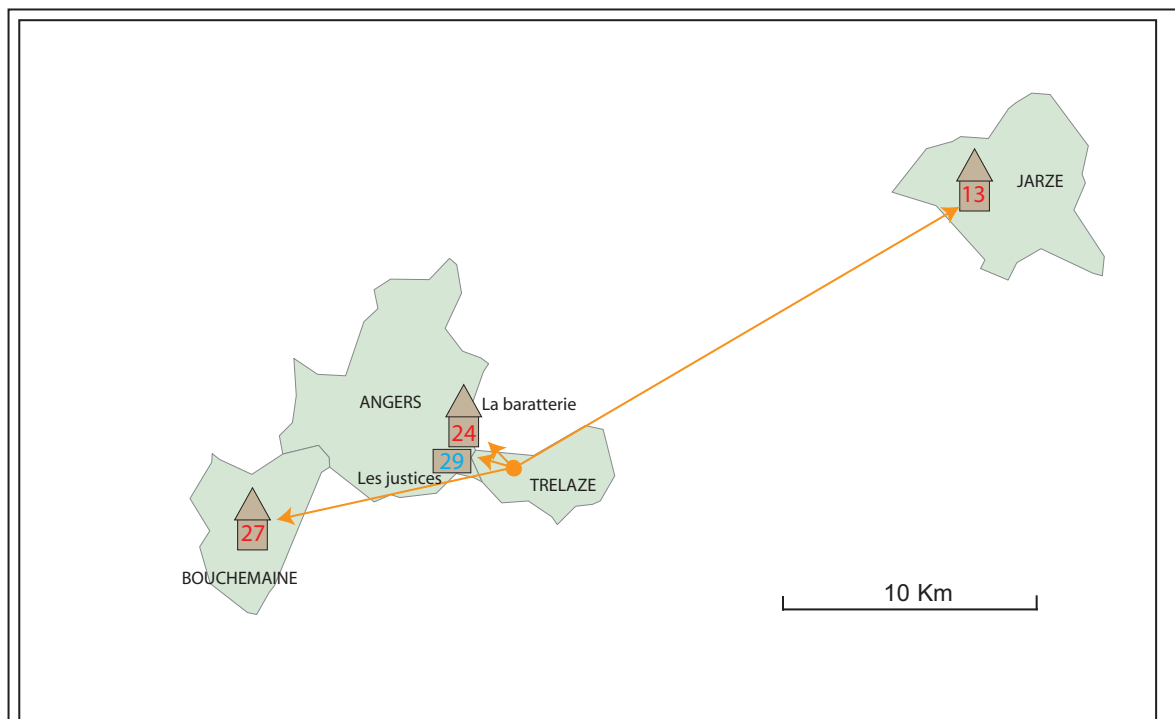
Figure 76. Frise chronorésidentielle. Mohamed et Fatima. 66 et 55 ans. Couple de trois enfants et plus

184

Mohamed regrette le quartier des plaines et souhaite y retourner mais dans une maison individuelle. Il explique que le déménagement dans cette maison et le licenciement l'ont exclu à la fois des Arabes et des Français qu'il connaissait. Mohamed se sent très isolé. Ses enfants et sa femme ont quant à eux une vie très active en matière de déplacement et d'activités professionnelles ou étudiantes. Les enfants effectuent des études supérieures dans différentes universités de France.

Les 4 ménages relogés hors de la commune de Trélazé

Quatre ménages sont relogés à l'extérieur de la commune de Trélazé, dont deux à Angers, une célibataire âgée de moins de 65 ans (Annie) dans le quartier des Justices et un couple ayant trois enfants et plus (Florence et Pascal) dans le quartier de la Baratterie. Deux couples avec plus de trois enfants sont relogés en périurbain, proche à Bouchemaine (Vanessa et Lionel) tandis que l'autre couple (Jennifer et son mari) est relogé en périurbain, lointain à Jarzé. Le couple de Bouchemaine se sent totalement intégré dans la commune tandis que le relogement du couple de Jarzé a surtout permis de mettre de la distance avec les membres d'une famille envahissante.



Les mobilités résidentielles Hors site (Trélazé à autres communes)

MOBILITÉS RESIDENTIELLES	HORS SITE			
	Individuel		Collectif	
géographique				
morphologique	Individuel		Collectif	
segmentielle	Neuf	Existant	Neuf	Existant

SITUATIONS SOCIALES	
Célibataire âgé de moins de 65 ans 29. Annie	Famille monoparentale Non concernée
Célibataire âgée de 65 ans et plus Non concerné	Couples avec 3 enfants et plus 13. Jennifer et son mari 24. Florence et Pascal 27. Vanessa et Lionel

Fonds de carte. ESO Le Mans. Conception, réalisation N. Buchot, 2012

Carte 8. Localisation du relogement des 4 ménages relogés en dehors de la commune de Trélazé

■ **Annie : « des parcours santé » adaptés à sa déficience visuelle**

Annie, 58 ans, est célibataire. Elle a habité avenue de la République, à Trélazé pendant 26 ans dans un type 4. Elle déménage en mars 2004, à 2 600 m, dans un type 2, dans un immeuble dans le quartier des Justices à Angers. Annie dispose d'une Allocation pour Adultes Handicapés (AAH), en raison de sa déficience visuelle.



Figure 77. Localisation du logement d'Annie. Chemin de Toucheronde (Les Justices). Angers

186

Annie a été relogée très rapidement. Elle visite son logement encore en réfection de peinture et d'électricité. Deux jours plus tard, elle s'installe. Six ans après, le souvenir d'une situation stressante et anxiogène est encore très vif. Cependant, elle est satisfaite de la localisation et de la structure de l'appartement. Il est situé à moins de 20 mn à pied des commerces et des services hospitaliers contre 30 mn en bus, auparavant. Ayant des problèmes de poids et de varices, ses médecins lui conseillent la marche. Avec sa vue déficiente, elle se rend compte que circuler à pied est beaucoup plus sécurisant. À l'aide d'une carte IGN, elle réalise de véritables parcours de santé pédestres et urbains d'une durée d'une heure alliant allées sécurisées, bancs, abris en cas de pluie, parcs et commerces. Son logement lui convient car il a une chambre d'amis lui permettant d'accueillir ses petits-enfants. Elle apprécie également le séjour plus grand que dans son type 4 du quartier des Plaines. Ainsi, elle peut recevoir à table l'ensemble de sa famille. Cependant, elle est assez partagée quant aux avantages et inconvénients d'habiter au rez-de-chaussée ou au dernier étage. D'un point de vue physique, l'accès étant plus rapide habiter désormais au rez-de-chaussée lui convient parfaitement. Cependant, d'un point de vue psychologique, il semble qu'Annie a du mal à se faire à l'idée que quatre logements sont au-dessus de sa tête. Elle préférerait comme avant, avoir 4 logements en-dessous d'elle. De plus, l'appartement situé au dernier étage offrait plus de luminosité.



Photo 36. Vue du nouveau bâtiment d'Annie. Chemin de Toucheronde (Les Justices). Angers

La reconstitution de son parcours résidentiel montre un parcours d'une amplitude de niveau 4, assez linéaire à l'échelle du département. En effet, Annie a déménagé 4 fois dans 4 communes différentes.

Après la naissance de sa troisième fille, Annie a divorcé d'un mari alcoolique. Le récent décès de ce dernier semble soulager Annie. Sans emploi, elle élève seule ses trois enfants.

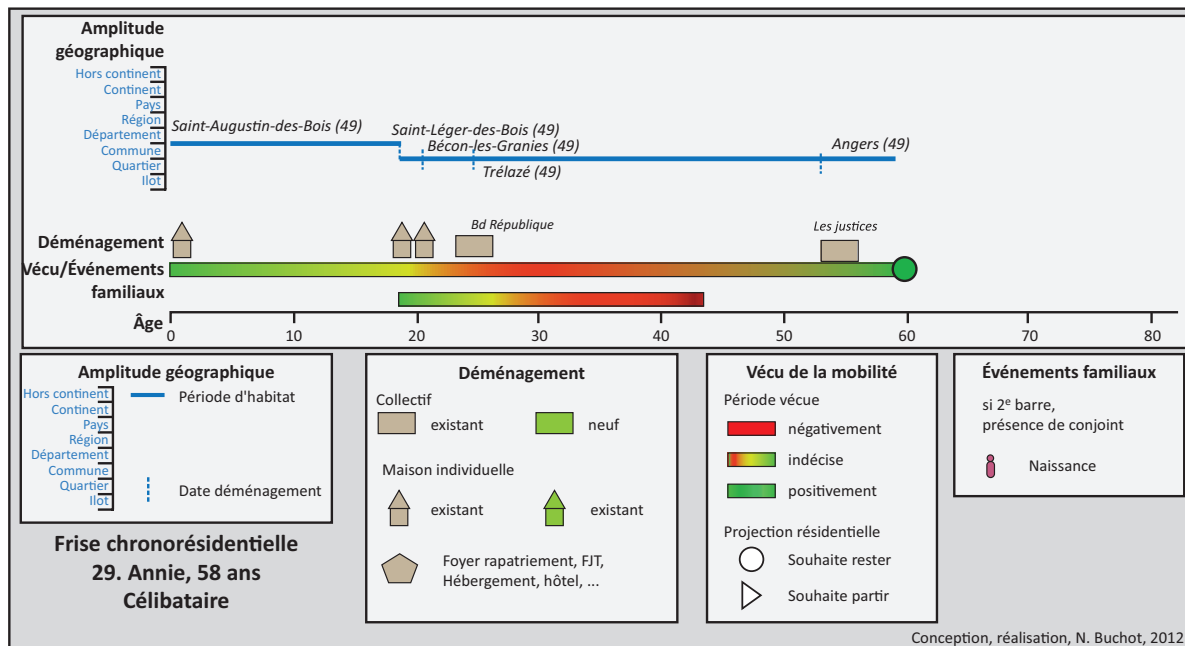


Figure 78. Frise chronorésidentielle. Annie. 58 ans. Célibataire

Annie est surtout centrée sur le présent, et préoccupée par ses difficultés visuelles et de marche. Actuellement, elle ne souhaite pas déménager.

■ *Jennifer et son mari : le périurbain lointain, une mise à distance des relations familiales étouffantes*

Jennifer, 31 ans et son mari, 38 ans ont 5 enfants. Ils ont habité dans un type 3, dans le quartier des Plaines, rue Chevrollier pendant près de 15 ans. Ils déménagent en juin 2005, à 34 km, en maison individuelle existante, dans un type 5 à Jarzé, une commune périurbaine lointaine de l'agglomération d'Angers.



Figure 79. Localisation du relogement de Jennifer et son mari. Rue de la Michonnière. Jarzé

Tous les membres de la famille du couple habitent les Plaines, du grand-père, au grand oncle, des cousins aux neveux, des sœurs de Jennifer aux tantes de son mari. Troisième voire quatrième génération issue du quartier des Plaines, Jennifer choisit de mettre de la distance à une famille étouffante, dont l'oncle peut surgir le soir éméché ou la tante excitée dans son appartement. Jennifer ne supportait plus ces comportements envahissants. Jennifer et son mari saisissent alors immédiatement l'opportunité du relogement pour faire une demande de maison individuelle mais à plus de 30 km du quartier des Plaines.



Photo 37. Vue du nouveau quartier de Jennifer et son mari. Rue de la Michonnière. Jarzé

Cependant, trois ans plus tard, le couple revient à Trélazé une fois par semaine faire leurs courses dans les magasins discounters et rendre visite à la famille. Ils ont dû alors acheter une deuxième voiture pour que Jennifer puisse rendre visite à sa mère, le mercredi après-midi.

Elle se demande d'ailleurs, si elle ne va pas désinscrire les enfants des activités sportives pratiquées dans la commune voisine pour les réinscrire à Trélazé pour une question de commodité et de coût de transport. Les déplacements du couple font l'objet d'un traitement particulier, p. 218.

La reconstitution du parcours résidentiel de Jennifer montre un parcours linéaire d'une amplitude de niveau 1 à l'échelle de la rue Chevrollier, sur le quartier des Plaines. Jennifer a toujours voulu être une jeune maman. De fait, elle a son premier enfant à 18 ans avec son ami d'enfance avec qui elle se marie. Tous deux ont leur CAP (vente pour Florence et Pâtisserie pour son mari). Depuis 6 mois, son mari a trouvé un emploi de cariste en CDD d'un an dans une entreprise implantée à Saint-Barthélémy-d'Anjou située à 4 km de Trélazé. Ils espèrent que cet emploi se concrétisera en CDI.

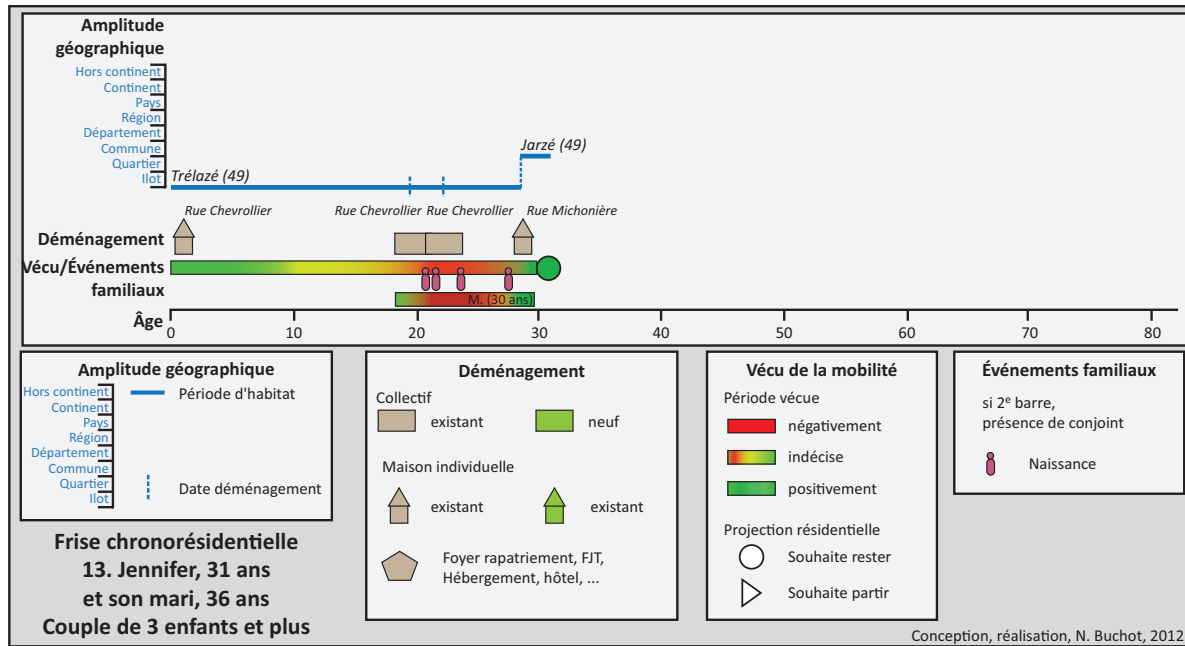


Figure 80. Frise chronorésidentielle de Jennifer et son mari. 30 et 38 ans. Couple de 3 enfants et plus

Ils n'envisagent cependant pas de déménager pour se rapprocher de cet emploi potentiel. Bien au contraire, une banque est contactée pour effectuer des travaux de rénovation (carrelages, portillons, réfection de l'espace extérieur, allées, pose d'un chauffe-eau, etc).

■ Florence et Pascal : à la frange du quart monde

Florence, 35 ans et Pascal, 37 ans, ont 4 enfants. Ils ont habité dans un type 4, dans le quartier des Plaines, avenue de la République pendant près de 15 ans. Ils déménagent en 2003, à 2200 m, en maison individuelle existante dans un type 5, situé dans le quartier de la Baratterie à Angers comprenant des propriétés privées, des locatifs sociaux individuels ainsi que des immeubles collectifs sociaux.



Figure 81. Localisation du relèvement de Florence et Pascal. Rue de la Baratterie. Angers

190

Florence et Pascal, à la frange de la pauvreté et de la misère sociale relèvent plutôt de personnes du quart monde. Déscolarisés de l'école du quartier des Plaines, les enfants se retrouvent exclus dans leur nouvelle école et reclus dans leur nouvelle maison. Florence et Pascal décident alors de les rescolariser dans leur ancienne école. Florence n'apprécie pas les rencontres avec les nouveaux parents et la nouvelle directrice qui d'après eux, les regardent d'un mauvais œil. Résignés, leurs maladies respectives les empêchent de travailler et de se déplacer. Florence souffre d'une maladie des os dégénérative (algodystrophie). Pascal souffre d'hernies discales. Tous deux sont soignés par une infirmière des petites sœurs des pauvres. La maison est très sombre, les plafonds sont bas et les peintures s'écaillent. La chambre parentale donnant sur le jardin fait également office de couloir. Devant le mépris de leur voisin, Florence et Pascal préfèrent interdire à leurs enfants de jouer dehors. Le seul lien extérieur se fait par les jeux vidéos en réseau avec les frères de Florence. D'ailleurs, celle-ci commence à entretenir une phobie sociale. Elle a la sensation que les autres



Photo 38. Vue du nouveau quartier de Florence et Pascal. Rue de la Baratterie. Angers

« vont l'agresser ». D'ailleurs, elle explique que si elle sort sans sa fille, elle se fait toujours agressée verbalement, souvent par des femmes.

La reconstitution du parcours résidentiel de Florence et Pascal montre un parcours de 35 ans d'une amplitude de niveau 1 à l'échelle du quartier des plaines. Quand Florence sort du collège, elle s'arrête en troisième tandis que pascal effectue un CAP de Plombier. Florence est embauchée dans une grande surface alimentaire en tant qu'agent d'entretien. Harcelée par les employés et son

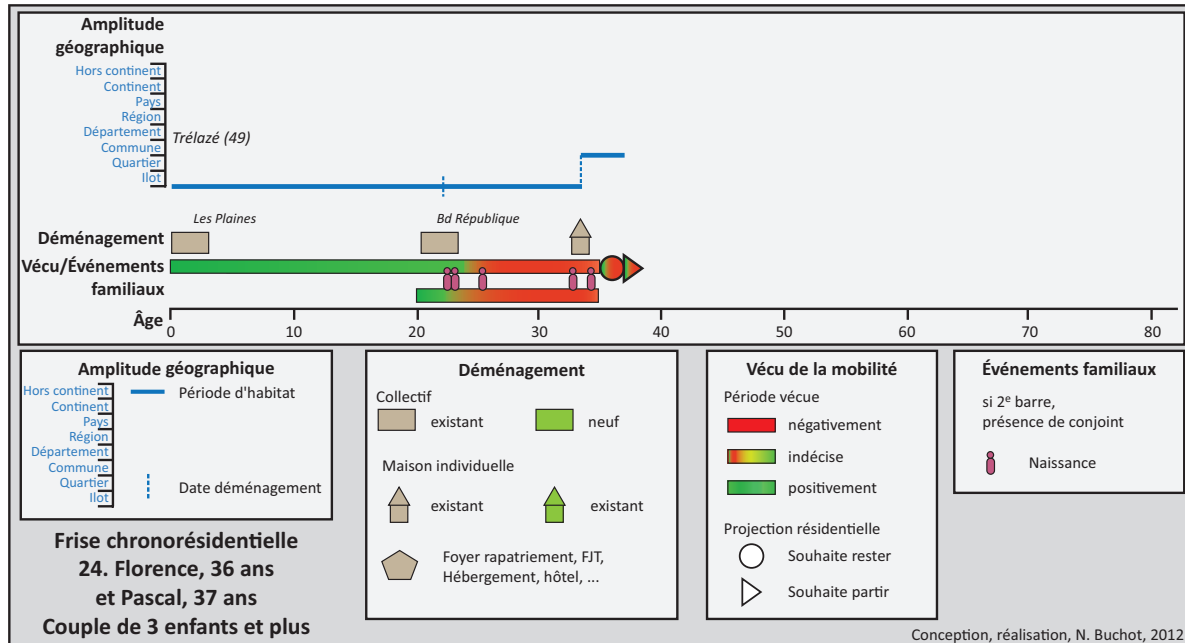


Figure 82. Frise chronorésidentielle de Florence et Pascal, 36 et 37 ans. Couple de trois enfants et plus

patron, elle finit par démissionner suite à un accident de scooter survenu sur le trajet la menant à son travail. Pascal est reconnu par la COTOREP, comme travailleur handicapé à 80 %. Surpris par la question : « souhaitez-vous déménager ? », le couple répond en chœur : « C'est possible ? ».

Actuellement, le couple est très épuisé par les maladies, les problèmes de voisinage et les enfants. Déménager à nouveau leur semble au-dessus de leurs forces, mais si cela leur était possible, le couple souhaiterait plutôt une maison, plus lumineuse dans le quartier des Plaines. Ils ne veulent pas d'appartement.

Vanessa et Lionel : les effets d'une mixité sociale

Vanessa, 33 ans et Lionel, 55 ans ont 4 enfants au moment du relogement. Ils ont habité dans un type 4, dans le quartier des Plaines, rue Chevrollier pendant 7 ans. Ils déménagent en mai 2004, à près de 11 km, à Bouchemaine, au sud d'Angers, dans une maison individuelle existante, située dans une cité pavillonnaire composée de propriétés privées et de locatifs sociaux.



Figure 83. Localisation du relogement de Vanessa et Lionel. Rue des Primevères (La Croisette). Bouchemaine

192

Depuis le relogement dans ce quartier de mixité sociale, Vanessa et Lionel ont totalement modifié leur mode de vie. Habiter dans une maison individuelle avec pour voisine une femme devenue maire de Bouchemaine a été pour eux vécu comme un électrochoc. Dans leur quartier précédent, Vanessa, après avoir déposé les enfants à l'école, rencontrait ses copines d'enfance dans les halls des quartiers des Plaines. Lionel buvait beaucoup. Agent de sécurité, Lionel a désormais démissionné pour s'occuper de la maison et surtout pour ne plus boire tandis que Vanessa effectue aujourd'hui des remplacements comme agent de propreté à la cantine scolaire de Bouchemaine et à l'école. Les enfants scolarisés à Bouchemaine sont invités chez d'autres familles, notamment une famille dont le père est cadre chez France Telecom. Ils font beaucoup d'effort sur l'entretien extérieur pour préserver les nouvelles relations sociales. Ils ont acheté une tondeuse, un barbecue, une balancelle.



Photo 39. Vue de la nouvelle rue de Vanessa et Lionel. Rue des Primevères (La Croisette). Bouchemaine

La reconstitution du parcours résidentiel de Vanessa et Lionel montre un parcours d'une amplitude de niveau 3. Lionel est un majeur âgé de 34 ans et Vanessa, une mineur de 14 ans

quand ils se rencontrent. Sa mère est en plein divorce. Vanessa est donc placée en foyer de jeunes sous protection judiciaire jusqu'à ses 18 ans. Elle habite ensuite pendant deux ans, rue Blanchard à Angers. Entre temps, Lionel se marie puis divorce et se remarie avec une nouvelle femme. Il n'arrive cependant pas à oublier Vanessa. Enceinte de leur premier enfant, à l'âge de 20 ans, elle est hébergée cette fois-ci en centre maternel. Lionel divorce. Si leur parcours résidentiel est cahotique, leur parcours social semble aujourd'hui en phase ascendante. Après le relogement, un cinquième enfant est né.

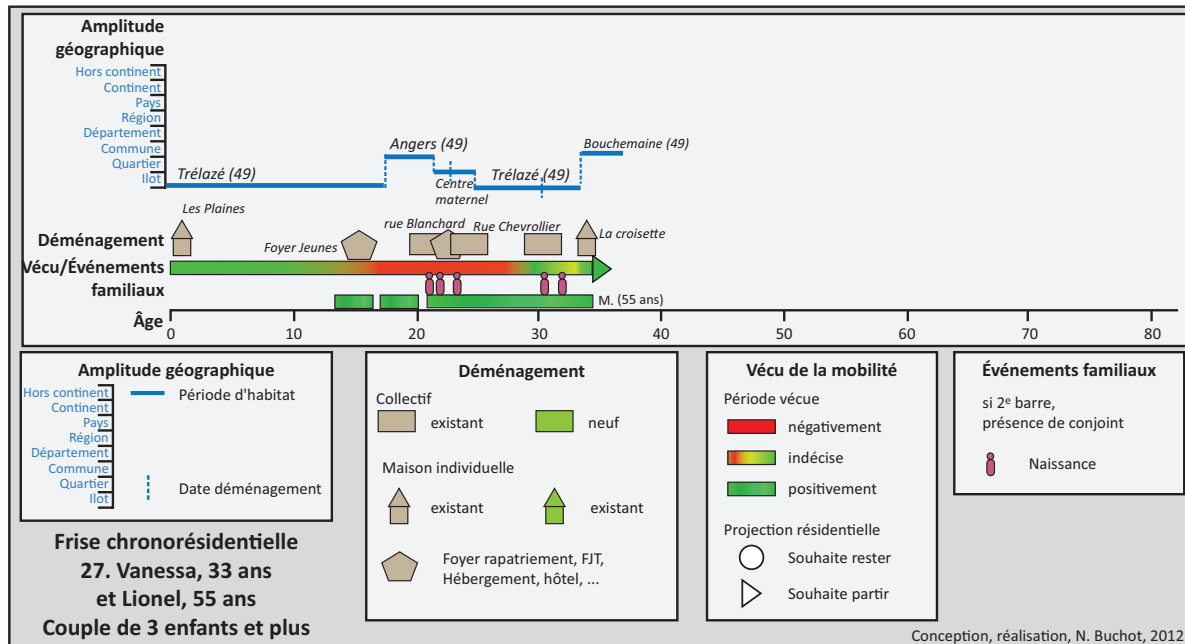


Figure 84. Frise chronorésidentielle de Vanessa et Lionel, 33 et 55 ans. Couple de trois enfants et plus

Aujourd'hui, en situation de sur occupation, ils espèrent que sur les 26 logements sociaux de la cité, un type 6 sera bientôt libéré. D'après leurs observations, ces derniers sont essentiellement occupés par des personnes âgées.



CONCLUSION PARTIE 2

Cette deuxième partie a présenté tout d'abord en premier chapitre, le terrain de l'étude qui s'inscrit dans le domaine de la politique de la ville et du logement et la méthodologie de recueil de données adoptée. En 2004, Angers et Trélazé font partie des premières villes signataires des conventions liées à la rénovation urbaine dans les quartiers d'habitat social. Ces quartiers ont alors bénéficié d'une importante restructuration des formes urbaines. En effet, de nombreux logements sociaux ont fait l'objet à la fois d'une réhabilitation et d'une rénovation nécessitant alors leur démolition. De même, des équipements publics hébergeant des écoles ou des centres sociaux ont été également transférés. Des rues ont également été modifiées ou créées afin de désenclaver certains quartiers comme le quartier des Plaines situé à Trélazé. La démolition des immeubles d'habitation entraîne alors le relogement de 1117 ménages sur l'ensemble des deux villes. Vu l'ampleur des opérations de relogement en prévision, les deux villes signataires, les bailleurs sociaux engagent dès 2004 avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, un processus de relogement incluant une stratégie de relogement, une charte partenariale et un plan de relogement. Certains ménages ont même été relogés bien avant la mise en place du processus de relogement. Aussi, en 2008, 95 % des locataires sont relogés et une étude de satisfaction menée par Angers Habitat indique un taux de satisfaction s'élevant à 85 %. Pourtant, de nombreux locataires ont présenté d'importantes difficultés à déménager et s'adapter dans leur nouveau domicile. En parallèle, le mouvement HLM questionne la qualité des parcours résidentiels et s'engage dans le cadre d'un accord signé en 2007 avec le ministère du logement à développer la mobilité résidentielle des locataires du parc social. L'objectif de cet accord présenté au congrès HLM en 2008 répond donc à une principale finalité, celle de mener une politique active de mutations et de mixité sociale. Ainsi, fort de leurs expériences de relogement, de nombreux bailleurs sociaux sont sollicités pour participer à l'élaboration d'un guide de la mobilité. De fait, Angers Habitat et Le Toit Angevin acceptent de participer à une étude financée par l'Union Sociale de l'Habitat et menée dans le cadre d'une recherche doctorale sur le concept de mobilité contextuelle.

La méthodologie de recherche adoptée fait à la fois référence aux techniques de recueil de données liées à la sociologie compréhensive. La démarche méthodologique est donc tout d'abord qualitative. L'ensemble des données qualitatives est formé d'une part, à partir de la

définition de la mobilité contextuelle présentée dans la première partie. Celui-ci recouvre donc des données spatiales (position et localisation), des données temporelles (présent, passé, futur) et des données sociétales (statut et situation) liées à des thématiques de la précarité, de l'habiter et des mobilités. D'autre part, l'établissement des caractéristiques sociorésidentielles des ménages réalisé avec les bailleurs sociaux a permis d'un côté d'identifier les types de relogement contraint et les types de mobilités résidentielles et d'un autre côté de constituer un échantillon composé de 29 ménages en situation de précarité et relogés entre 2004 et 2008, la localisation de leur relogement, le vécu du relogement contraint.


Le dernier chapitre présente sous la forme d'une monographie, le vécu du relogement, le parcours et la projection sociorésidentielle des 29 ménages rencontrés. Le tout doit permettre d'identifier les effets sociaux du relogement contraint, les freins et les leviers de la mobilité résidentielle, ce qui fait l'objet de la troisième partie. D'un point de vue opératoire, cette étude a abouti à la réalisation d'un guide du relogement diffusé à l'échelle nationale par l'Union Sociale de l'Habitat auprès des chargés de relogement. D'un point de vue scientifique, ils ont permis d'étayer la définition de la mobilité contextuelle.



PARTIE 3

EFFETS, FREINS ET LEVIERS DU RELOGEMENT CONTRAINT

Chapitre 8. Les effets spatiaux, temporeux et sociaux du relogement contraint	p. 201
Chapitre 9. Freins et leviers de la mobilité résidentielle	p. 243



INTRODUCTION PARTIE 3

Considérant que la situation de précarité correspond à une situation d'instabilité, il s'agit à partir du vécu, du perçu et du pensé, des personnes elles-mêmes, de détecter la présence d'une déstabilisation plus forte encore ou au contraire d'une consolidation de la situation de départ. L'observation du nouveau contexte résidentiel des personnes en situation de précarité repose sur le vécu antérieur et postérieur au relogement. Il s'agit donc de tirer profit de l'expérience de relogement des ménages précaires, en identifiant ce que les relogés tirent eux-mêmes comme conclusion à propos de leur propre expérience.

L'objectif de cette troisième partie consiste à repérer les effets, les freins et les leviers liés au relogement contraint dans le cadre de la rénovation urbaine des quartiers d'habitat social d'Angers et de Trélazé. Ce diagnostic se base également sur l'enjeu sociétal de la rénovation urbaine. Celui-ci repose sur le fait qu'en réaménagement les territoires d'habitat, qu'en favorisant la mixité sociale, cela puisse aider les ménages à s'en sortir de manière à ce que la pauvreté, la précarité, le chômage, la délinquance, la violence, l'agressivité, la résignation ne soient pas et ne doivent plus être la norme des quartiers d'habitat social. La rénovation urbaine, c'est donc en partie lutter contre l'effet de quartier.

« Cette notion (effet de quartier) repose sur l'idée que lorsque des problèmes sociaux sont concentrés dans une zone spécifique, ils finissent par devenir naturels, enracinés dans la culture locale, et par se renforcer mutuellement. Le chômage, la pauvreté, le phénomène filles mères, la criminalité, la consommation de drogues, le non respect du cadre bâti, la faiblesse de l'espérance de vie et les problèmes de santé finissent alors par former un tout indissociable. Lorsque la concentration spatiale des problèmes est importante, une approche territoriale est indiquée : lorsque le chômage est la règle et non l'exception, lorsque la délinquance est considérée comme une façon « légitime » de gagner sa vie, lorsque les rues sont si dangereuses que les habitants des autres quartiers n'osent s'y rendre de crainte d'être dévalisés, opter pour une approche de type géographique est en effet la meilleure méthode d'intervention » (Tabaka, 2009).

Cela va donc à dire que favoriser la mobilité résidentielle doit permettre de lutter contre la précarité. Volonté paradoxale que celle de penser que l'on peut réduire le processus

de précarité, en instaurant une nouvelle instabilité, celle de déménager ! Être mobile résidentielllement permettrait donc de rendre moins chaotique un parcours social. Devenir mobile ou se sentir mobile permettrait également de rendre plus confortable, plus sécurisant l'avenir. Le doute de l'Union Sociale de l'Habitat prend alors toute sa force. Qu'en est-il vraiment ? Si les locataires sont satisfaits de leur logement, sont-ils en perspective, en dynamisme, arriveront-ils à rester en mouvement ? Quelles sont les conditions territoriales pour ce faire ? En quoi, le relogement contraint de la rénovation urbaine sur les quartiers ANRU d'Angers et de Trélazé pouvait-il y répondre ?

L'observation des effets du relogement sur la situation de précarité est structurée à partir de la définition globale de la mobilité contextuelle présentée en première partie. Ainsi, le premier chapitre de cette partie présente les effets du relogement contraint sur la perception spatiale du nouveau lieu résidentiel (dimension spatiale). Le deuxième chapitre met en évidence les effets du temps sur l'acte de mobilité résidentielle (dimension temporelle). Le troisième chapitre présente les effets du relogement sur la situation sociale (dimension sociétale).

Ainsi, les résultats présentés en deuxième et troisième partie viendront nourrir la thèse de la mobilité contextuelle présentée en première partie.



CHAPITRE 8

LES EFFETS SPATIAUX, TEMPORAUX ET SOCIAUX DU RELOGEMENT CONTRAINT

Suite à leur expérience de relogement dans le cadre de la rénovation urbaine de leurs quartiers, le regard des ménages rencontrés porté sur le quartier d'origine et le nouveau quartier est-il modifié selon qu'ils sont relogés sur leur quartier (sur site) ou en dehors de son quartier (hors site) ? Quelles perceptions nouvelles ont-ils ? Peut-elle contribuer à une nouvelle projection sociale, professionnelle, résidentielle ? Déménager de manière contrainte permet-il d'activer ou de perturber la ressource-mobilité ?

201

Les ménages rencontrés remettent en question la définition de hors site ou sur site, proposée par l'ANRU. Il apparaît, *in fine*, que déménager sur site peut être tout autant déstabilisant que de déménager hors site. Dès lors, une attention particulière a été portée sur les effets du relogement contraint en fonction des deux types de mobilités géographiques précises, à savoir le relogement sur le quartier (sur site) et le relogement hors du quartier et hors de la commune d'origine (hors site). À l'intérieur de ces mobilités géographiques, l'analyse s'est ensuite portée sur les mobilités morphologiques (relogement en logement individuel ou en collectif) et enfin, sur les mobilités segmentielles (relogement en existant ou en neuf).

De surcroît, la relation des ménages aux différentes échelles spatiales allant du logement au monde est modifiée. Elle s'est améliorée. Les ménages font part d'un mieux vivre au sein de leur logement. Il est dû principalement à l'ambiance du quartier. En effet, les récits de vie résidentielle témoignent que l'environnement doit être appréhendé dans le processus d'accompagnement à la mobilité résidentielle puisqu'il constitue un facteur clef de l'activation de la ressource-mobilité des individus.

Des perceptions spatiales à l'échelle de l'îlot plutôt qu'à l'échelle du quartier

Quand des ménages relogés « sur site » estiment être relogés « hors site »

Selon l'ANRU, le changement « hors site » correspond à un changement de quartier (quartier ZUS). Or, la définition « sur site » et « hors site » établie de prime abord est remise en question par les ménages eux-mêmes. L'examen approfondi des perceptions des ménages relogés « sur site » fait apparaître trois nouvelles formes de mobilités résidentielles. En effet, certains ménages estiment avoir changé de quartier et d'environnement tandis que d'autres considèrent avoir changé de quartier sans avoir changé d'environnement. À l'inverse, une troisième configuration se présente également car des ménages estiment avoir changé d'environnement sans avoir changé de quartier. L'objectif de ce chapitre consiste à recenser les critères émis par les ménages définissant le changement de quartier et le changement d'environnement. En effet, ils semblent attacher autant sinon plus d'importance au changement d'environnement qu'au changement de quartier.

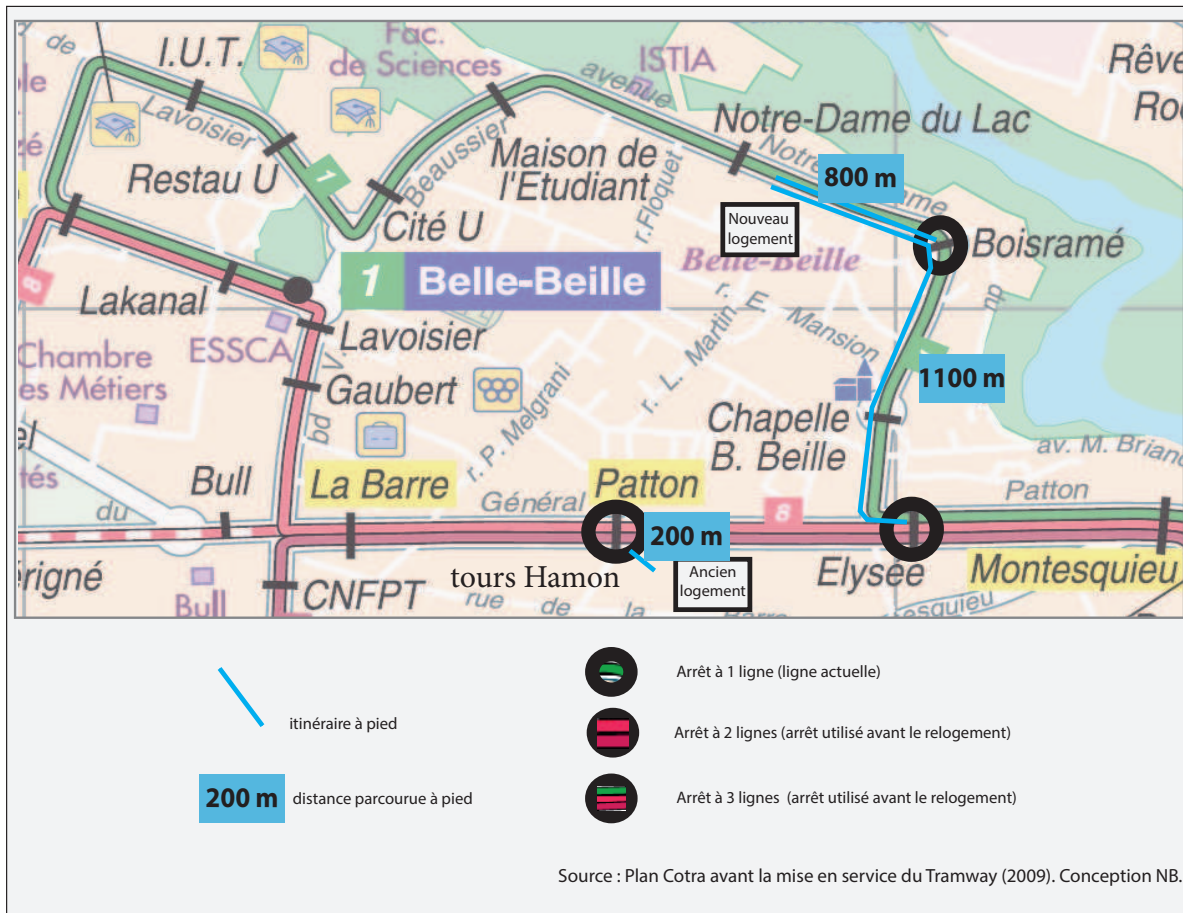
202

Relogés sur site, des ménages estiment avoir changé de quartier sans avoir changé d'environnement

Bien que les ménages aient été relogés dans leur quartier d'origine, ils ont la sensation d'avoir été relogés en dehors de celui-ci. Le critère « changement de quartier » correspond le plus souvent à l'éloignement des transports collectifs tandis que le critère « changement d'environnement » est relatif aux relations de voisinage et l'architecture du bâti. Pour illustrer, prenons l'exemple d'Elisabeth et de Gisèle.

Auparavant, Elisabeth effectuait un trajet de moins de 200 m à pied pour accéder à son arrêt de bus « Patton » qui lui proposait un choix de trois lignes et donc un panel d'horaires étendu. Désormais, l'arrêt de bus le plus proche de son domicile, « Boisramé », est quatre fois plus éloigné qu'auparavant puisqu'il est situé à 800 m et n'offre qu'une seule ligne. Aussi, afin de retrouver la qualité antérieure de l'offre de services et d'accessibilité en matière de transport, elle doit effectuer plus de 15 mn de trajet à pied pour atteindre un arrêt de bus où il est possible de choisir entre deux ou trois lignes de bus. Ce quart d'heure de marche supplémentaire est épuisant puisqu'Elisabeth a des problèmes de dos, de jambes et de surpoids. Ainsi, alors qu'elle est relogée sur le même site selon la définition de l'ANRU, Elisabeth considère qu'elle a changé de quartier parce qu'elle a changé de ligne de bus.

Néanmoins, Elisabeth explique que même si elle a changé de quartier, elle n'a pas changé d'environnement puisqu'elle a toujours quelques soucis de voisinage. En effet, elle supporte difficilement les remarques de son voisin qui se plaint régulièrement de l'odeur de sa cuisine et du bruit de la radio de sa fille. Pour elle, le changement de quartier réside donc principalement dans l'éloignement de l'arrêt de bus et le changement de l'offre de services de lignes de transport.



Carte 9. Les itinéraires de bus avant et après relogement

De même, Gisèle, relogée des tours Hamon vers la rue Gaubert dans un bâti résidentiel composé également de trois tours hexagonales, estime elle aussi avoir changé de quartier mais pas d'environnement. En effet, elle doit désormais prendre le bus pour se rendre chez son médecin traitant, son pharmacien et dans son commerce habituel. Enfin, habitant toujours dans des tours, à sa demande, donc dans le même type de bâti, elle se sent rassurée. C'est surtout en cela qu'elle estime ne pas avoir changé d'environnement. Le critère « bâti identique » prédomine dans son discours.

Elisabeth et Gisèle estiment avoir changé de quartier car elles ont dû modifier leurs modes et leurs temps de transport. Pour autant, elles estiment ne pas avoir changé d'environnement. L'une, Elisabeth explique qu'elle a retrouvé les mêmes problèmes de voisinage alors que l'autre, Gisèle décrit un type de bâti semblable au bâti antérieur. Le changement d'environnement est donc lié, selon leurs perceptions, d'un côté aux relations sociales et d'un autre côté, à la configuration architecturale du quartier. De fait, dans le cadre d'un plan de relogement, ces exemples soulignent l'importance de prendre en compte la modification des modes et des temps de transport, des relations de voisinage et l'architecture urbaine.

Relogés sur site, des ménages estiment avoir changé d'environnement sans avoir changé de quartier

Marie et Thérèse, toutes deux habitantes du quartier des Plaines à Trélazé estiment à l'inverse avoir changé d'environnement alors qu'elles n'ont pas changé de quartier. Il en est de même pour les ménages venant des tours Hamon relogés sur le quartier de Belle Beille.

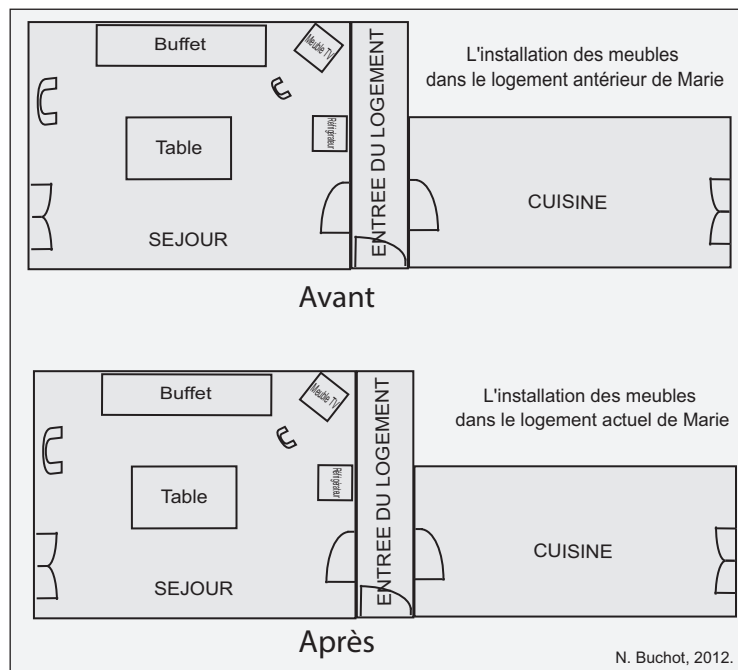


Figure 85. L'aménagement intérieur du logement antérieur et actuel de Marie

ranger ses affaires de la même manière dans les mêmes meubles replacés exactement au même endroit. Seuls, quelques cadres n'ont pas été reposés sur les murs.

Pourtant, Marie considère qu'elle n'a pas déménagé « à l'identique ». Elle a surtout changé d'environnement. Les raisons invoquées sont de différents ordres. Premièrement, elle n'a plus les mêmes voisins et les nombreuses allées et venues de la nouvelle voisine de palier, la gênent. La porte palière claque trop souvent à son goût. Deuxièmement, ses anciens voisins ont eux aussi déménagé, ce qui signifie pour Marie de nouveaux itinéraires lorsqu'elle leur rend visite. Ensuite, la nouvelle localisation de la boulangerie (transférée) impose à Marie d'effectuer un déplacement pédestre de plus de 15 mn contre 5 mn, auparavant. Ainsi, Marie considère qu'il n'y a plus de boulangerie, dans le quartier. Enfin, elle doit désormais descendre ses poubelles dans un local vide ordures à une distance de trois halls alors qu'avant, elle disposait d'un vide ordures dans son appartement. Marie accorde beaucoup d'importance à toutes les nouveautés inhérentes à la nouvelle localisation de son appartement.

Dans le quotidien, Marie a changé d'environnement parce que le quartier a surtout lui aussi changé de configuration. Ainsi, Marie se retrouve à vivre en même temps, un déménagement contraint et un quartier en pleine restructuration sociale et urbanistique. Par conséquent, Marie tout en étant relogée à l'identique a néanmoins changé d'environnement.

L'appréciation de Marie est d'autant plus étonnante qu'elle a déménagé à 800 m dans la même rue et que tous ses meubles ont repris la même place dans le nouveau logement. De même typologie que l'ancien (T3), l'appartement actuel, conformément à sa demande, a gardé la même configuration : « *salle à manger à gauche, en entrant, cuisine à droite* », comme elle le précise de façon mécanique laissant entendre que cette formulation a été de nombreuses fois prononcée (Marie a obtenu ce logement au bout de la cinquième proposition). Elle peut donc

Thérèse, restée elle aussi, rue Chevrollier est considérée comme « relogée à l'identique » selon les termes de l'ANRU et des bailleurs. Néanmoins, la nouvelle configuration de son logement (T3 au lieu d'un T5) impose à Thérèse de dédier une chambre pour mettre tous les meubles, qui étaient répartis auparavant dans toutes les pièces du T5. De même, elle constate la transformation du quartier, qu'elle regarde par la fenêtre de sa « chambre-souvenirs ».



Figure 86. Le rituel spatio temporel de Thérèse

Cette pièce dispose donc de deux zones temporelles. Une zone est dédiée au passé, une autre au futur. Tous les matins, elle se rend dans sa chambre-souvenirs puis ouvre ses armoires. Elle s'installe ensuite dans son fauteuil et se plonge dans ses souvenirs, en regardant les armoires portes ouvertes. Enfin, elle se rend à la fenêtre. Selon son humeur et le temps, elle ouvre la fenêtre ou s'installe dans le deuxième fauteuil et observe l'avancée des travaux de la place Picasso. Ce rituel spatio-temporel matinal dure environ une heure. Elle

considère que son déménagement est à l'identique parce que le nom de rue est toujours le même. « Mais, c'est tout ! ».

Par conséquent, les témoignages de Marie et Thérèse, mais aussi celui de Gisèle vu précédemment, montrent l'importance pour les personnes âgées de retrouver des repères micro-spatiaux (même emplacement des meubles), des repères environnementaux (tour, barre, étages, services) et enfin des repères temporaux et sociaux (souvenirs dans les armoires, nouveaux voisins ou non).

À cela, il ressort également que les personnes relogées sur site vivent à la fois la contrainte du relogement et la contrainte de la transformation du quartier. Déménager sur site et dans l'existant implique alors deux types d'adaptations. La personne doit quitter son logement pour retrouver parfois le même urbanisme, la même architecture mais sans qu'il y ait d'améliorations véritables. Il s'agit donc de quitter une situation résidentielle pour retrouver la même ou parfois moins bien. La motivation est alors moindre puisqu'elles auront à subir sur place les travaux de démolition au quotidien (poussière, bruit,

traumatisme affectif, etc.) tout en ayant déménagé toutefois. Par exemple, le quartier des Plaines a fait l'objet d'une forte restructuration avec le transfert de l'école, du centre social, la construction d'un nouveau centre commercial et d'un important pôle santé. Les habitants enquêtés ont fait part d'un manque de repères bâtis comme l'illustre cette remarque lorsque je demande à Chantal, par téléphone de m'indiquer le chemin pour se rendre chez elle. :

« Vous ne connaissez pas l'ancienne tour blanche, comment je vais vous dire alors, la place Picasso ? », « Ah vous venez par la nouvelle route, moi, j'y passe jamais. Moi, je vais toujours par la République, je sais même pas comment elle s'appelle la nouvelle rue ! ». Chantal.

La transformation du quartier modifie donc les repères spatiaux habituels et a des conséquences sur les relations sociales antérieures. Ceci est d'ailleurs recherché dans le cadre de la rénovation urbaine puisqu'il s'agit, par la transformation des quartiers de créer de nouvelles conditions de vie sociale. Si elles peuvent être justifiées pour certaines personnes, elles sont néanmoins subies pour d'autres.

206

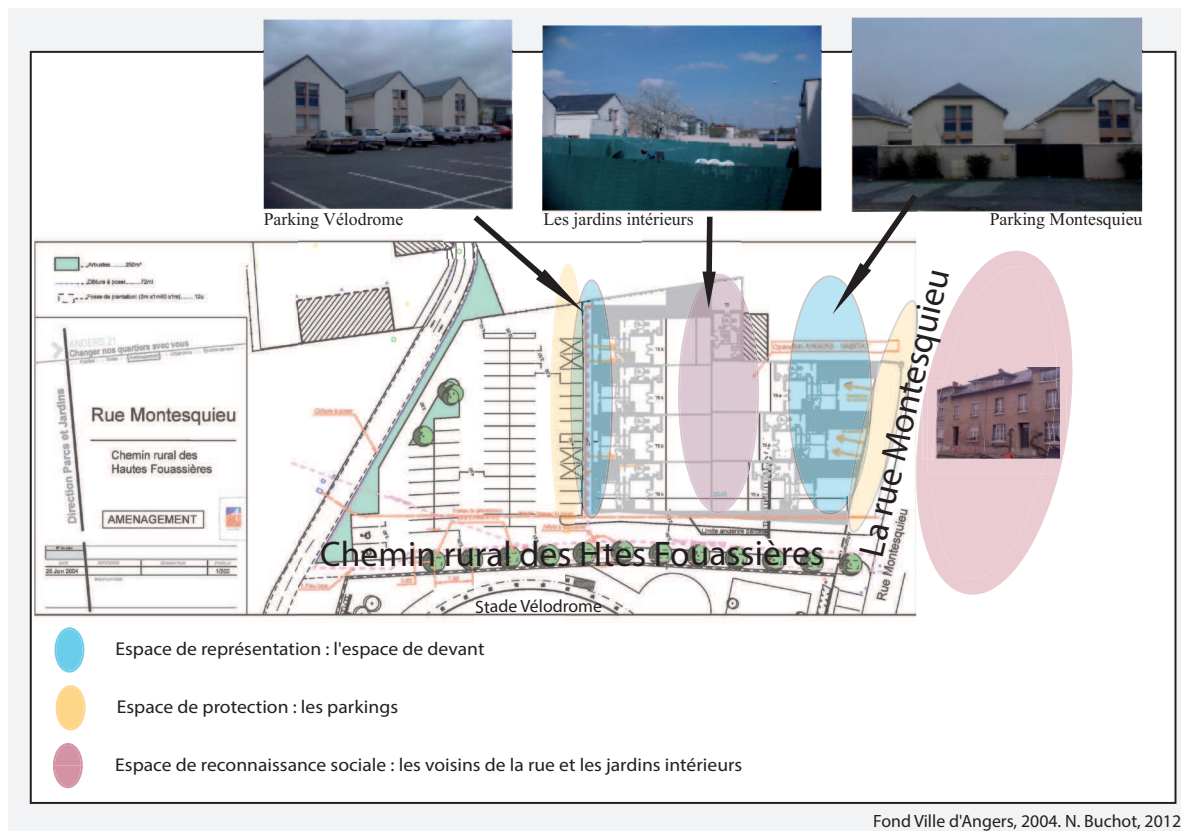
Vivre dans une maison individuelle neuve sur site : une nouvelle façon de voisiner

Dans notre échantillon, cinq ménages venant des tours Hamon ont déménagé début août 2006, dans le quartier de Belle Beille, square vélodrome, rue Montesquieu, dans leurs pavillons respectifs. Ces ménages sont passés de la verticalité à l'horizontalité, du collectif à l'individuel, de l'ancien vétuste et dégradé au neuf et d'un quartier essentiellement pourvu en habitat social à un quartier mixte. Étant relogés dans le quartier de Belle Beille, ils sont pourtant considérés comme ayant été relogés sur site. Or, l'ensemble des ménages estime avoir été relogés hors site car ils ont changé d'environnement sans avoir cependant changé de quartier. Deux éléments explicatifs ont été recensés dans leur discours. Le premier est dû à l'appellation non définitive des nouvelles habitations. Le deuxième est lié aux modifications des relations sociales induites par la nouvelle configuration spatiale des micro espaces de voisinage. Pourtant, habitant tous dans les tours Hamon, ils se connaissaient. Déménager et habiter dans une maison individuelle avec un jardin et un parking a modifié leurs relations de voisinage antérieures.

Les récits de ces ménages mettent en exergue la difficulté à nommer leur nouveau lieu. De nombreuses appellations sont recensées :

« stade Vélodrome », « vélodrome Montesquieu », « square vélodrome », « parking vélodrome », « square Montesquieu », « rue Montesquieu ». Citations des habitants.

Selon le plan masse, le lieu comporte deux noms indiquant deux adresses différentes. La rue Montesquieu concerne les habitations accessibles de par cette rue. De même, l'accès au stade Vélodrome s'effectue par la rue Montesquieu. Cependant, le jour des entraînements et des épreuves sportives, des voitures sont garées devant les maisons donnant sur le parking, d'où l'attribution du nom « parking Vélodrome ». L'autre nom indiqué sur le plan « Chemin rural des Hautes Fouassières » n'est ni utilisé par les ménages rencontrés, ni par le bailleur. D'ailleurs, trois ans après la mise en location, ce dernier n'avait pas encore attribué un



Fond Ville d'Angers, 2004. N. Buchot, 2012.

Figure 87. les lieux de sociabilités du square Vélodrome et de la rue Montesquieu

nom définitif. Le directeur du service « Etudes et développement » explique qu'il était encore difficile d'affecter une appellation définitive à cet ensemble de logements. D'une part, au moment du relogement, le vélodrome était en cours de travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs ; d'autre part, un aménagement paysager du chemin des Hautes Fouassières est envisagé ; enfin, les habitations donnant sur le parking sont accessibles par le chemin des Hautes Fouassières qui est en réalité une voie sans issue pour les voitures. Le bailleur souhaitait également observer la manière dont les ménages allaient s'approprier ce nouveau lieu à multiples noms. Venir habiter dans un lieu sans véritable nom et sans identité particulière alors qu'auparavant les ménages avaient un lieu (les tours Hamon) bien identifié et une identité très marquée peut être considéré comme un élément fort déstabilisant et comme un élément explicatif au fait que les ménages se considèrent relogés « hors site » même s'ils se considèrent toujours habiter le quartier de Belle Beille. Finalement, au regard des pratiques spatiales et des relations sociales identifiées au moment des entretiens, soit en 2009, le nom de « Square Vélodrome/Rue Montesquieu » est celui qui sera utilisé dans le cadre de ces travaux de recherche. Le square Vélodrome concerne les habitations donnant sur le parking « du vélodrome » puisque les enfants y jouent (comme il est possible de jouer dans un square) et qu'il s'agit d'une place carrée entourée d'habitations et de grillage. La rue Montesquieu concerne les maisons donnant directement sur la rue du même nom.

Cependant, ce non-marquage identitaire ne suffit pas à lui seul pour expliquer le fait que les ménages se considèrent ayant déménagé « hors site » tout en se considérant habiter le quartier de Belle Beille. La nouvelle configuration des espaces de sociabilités est sans doute le facteur

le plus déterminant. Les cinq ménages identifient plusieurs espaces de sociabilités principaux. Dans les tours Hamon, ils concernent le palier, le hall et les espaces de jeux pour les enfants. En maison individuelle, les espaces de sociabilités décrits concernent « l'espace de devant », les parkings, la rue Montesquieu, et le square Vélodrome. Chacun de ces espaces a des fonctions sociales spécifiques. La fonction de représentation est assurée par l'espace de devant. La fonction de relation et de reconnaissance sociale est assurée à la fois par « les jardins de derrière » et les « maisons d'en face ». La fonction de protection est assurée à la fois par la rue Montesquieu et les parkings. Ces espaces forment un ensemble d'espaces de sociabilités.

Même s'il porte le même nom, « l'espace de devant » est différent selon les habitations de la rue Montesquieu et du square Vélodrome. Les maisons de la rue Montesquieu comportent deux entrées simultanées. En arrivant sur le parking, une première entrée est constituée d'un portail donnant sur une allée avec un jardin dit le jardin de devant. Cette allée amène à la porte d'entrée de la maison. L'ensemble « parking, portail et jardin » constitue « l'espace de devant ». Par conséquent, côté rue Montesquieu, les trois pavillons sont fermés par un mur et un portail occultant la fonction de représentation du « jardin de devant ». Celle-ci ne peut alors se faire que par un marquage personnalisé comme les véhicules (voiture, mobylette, etc.) ou le fleurissement des deux fenêtres à l'étage donnant sur la façade de la rue Montesquieu. Côté Square Vélodrome, la porte d'entrée des cinq pavillons donne à voir directement sur le parking, même s'il y a un petit décrochement. Le paillason, les chaussures, le balai et quelques cageots posés devant les portes palières indiquent également une fonction de représentation. De plus, certains écriteaux « Essuyez vos pieds, avant d'entrer », « ne pas déranger », ou encore « je reviens tout à l'heure » montrent bien une relation sociale directe soit entre voisins, soit avec des relations extérieures, et en quelque sorte, un marquage personnalisé du territoire privé, le tout assurant une fonction de représentation (voiture et écriteaux divers), voire de distinction.

Deux niveaux de parkings sont identifiés. Le premier niveau de parking se situe auprès des habitations. Le deuxième niveau se situe à l'emplacement du square Vélodrome. Chaque niveau de parking est utilisé de manière spécifique. Le premier niveau est utilisé par les ménages concernés. Le deuxième niveau est utilisé par les usagers du stade vélodrome. Situées sur le square Vélodrome, les places de parking disposées face aux portes d'entrée des habitations sont totalement appropriées par les familles. Les voitures sont garées devant chaque pavillon et les enfants jouent à ces emplacements. Par ailleurs, cette forme de représentation ou de distinction (écriteaux sur les portes d'entrée et paillasons) peut être également une manière de se protéger des éventuels intrus. On notera qu'aucun écriteau ne souhaite la « bienvenue ». En effet, le parking vélodrome est utilisé par les usagers, les jours des entraînements et des événements sportifs du stade Vélodrome. Le parking situé le long de la rue Montesquieu est principalement utilisé par les ménages de la rue Montesquieu. Il comprend quatre places. Pour des raisons de sécurité, les enfants ne peuvent jouer sur ce parking. Aussi, Ali a choisi de venir habiter de ce côté, sachant qu'il ne serait pas dérangé par des enfants. Ainsi, les parkings offrent une fonction de protection vis-à-vis des enfants et des usagers du stade Vélodrome.

Les maisons d'en face sont devenues un espace de reconnaissance sociale, celles-ci étant habitées par des propriétaires ou des locataires privés. La fonction de la relation et de

reconnaissance sociale établie est fortement appréciée, voire revendiquée par les locataires. Des relations de service et d'échanges sociaux sont mis en place tels que le service de gardiennage de maison pendant les vacances ou le séjour au pays, les échanges de plats culinaires, les discussions et les petites réceptions apéritives ainsi que le gardiennage du chien des voisins d'en face assuré par Christelle et Denis. Aucun des ménages rencontrés du square Vélodrome n'entretient des relations de voisinage avec les voisins de la rue Montesquieu et ceux d'en face.

Le jardin est tout à la fois, un espace de détente, de réception et de loisirs. Pensé et souhaité comme un espace privé, il ne l'est pourtant pas. Les habitants savent qui reçoit qui et, qui se repose quand. Les enfants des voisins ne sont pas invités au jardin ou à la maison. Ils jouent entre eux sur le parking du square Vélodrome et il semblerait que les enfants de la rue Montesquieu ne fréquentent ceux du square Vélodrome. Par ailleurs, la réception à l'intérieur de l'habitation (logement et jardin) est une marque de reconnaissance. Par exemple, Ali, habitant côté rue Montesquieu reçoit le voisin d'en face à l'intérieur de son logement, même s'il fait griller les saucisses au jardin car « *on ne montre pas ses relations* ». Même si elle n'est pas totalement utilisée, avoir la possibilité de pouvoir recevoir chez soi, au jardin, est très appréciée. Certains ménages apprécient de pouvoir sortir dehors en restant chez eux tandis que d'autres apprécient que les enfants puissent jouer à l'extérieur, à l'abri des véhicules ou à l'écart des autres enfants. Au moment du relogement, en août 2006, les jardins n'étaient pas encore clôturés, les espaces étaient donc utilisés à la manière des espaces de jeux pour enfants situés en bas des tours Hamon. Ensuite, après la clôture des jardins et la pose des filets d'occultation, les ménages ont fait part à mots couverts qu'ils ont dû s'adapter à ce cloisonnement. Cependant, cette clôture est finalement au fur et à mesure du temps, bien perçue par l'ensemble des ménages rencontrés.

L'accès à l'aménité de « posséder un jardin et une maison individuelle » engendre une grande satisfaction. Mais, au fur et à mesure de l'utilisation, une frustration s'installe insidieusement car la disposition des jardins en face à face, malgré les filets d'occultation



Photo 40. Les jardins en vis-à-vis du hameau de la Licorne (années 1970)

fait qu'un voisin n'est jamais totalement libre de ces faits et gestes. Chacun entend et voit ce qui se passe dans le jardin voisin.

Par ailleurs, cette disposition jardin/jardin n'est pas nouvelle comme le montre les deux photos jardin Montesquieu/Vélodrome (construction 2006) et les jardins du hameau de la Licorne (construction année 1970). Il est très difficile d'un point de vue urbanistique d'envisager une construction de pavillons avec jardins favorisant à la fois



Photo 41. Les jardins en vis-à-vis du square Vélodrome/ rue Montesquieu (année 2006)

la construction de liens sociaux et la protection du regard et du jugement des autres.

Cette expérience de relogement en maison individuelle avec jardin construite dans le quartier d'origine fait ressortir deux éléments importants à la fois en matière d'appropriation territoriale et sociale d'un nouveau lieu. L'appellation définitive d'un lieu et son identité va de pair avec l'appropriation de celui-ci. Les nouvelles pratiques sociales induites par la configuration spatiale des

210

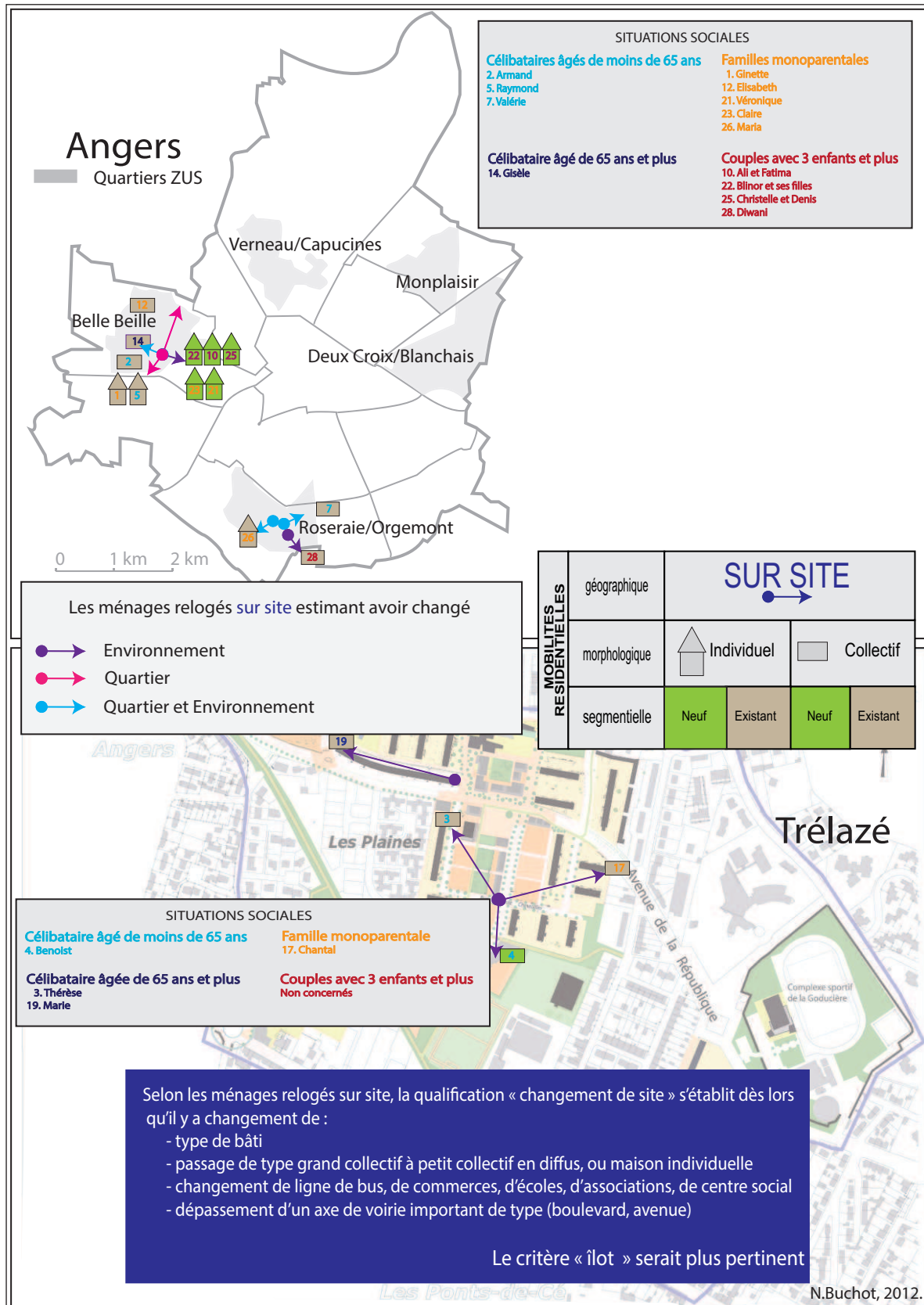
domiciles favorise la sensation d'être relogé hors site, même si ces nouvelles habitations sont construites dans le quartier d'origine.

Aussi, il est aisé d'imaginer que les ménages relogés dans les villas construites en lieu et place des tours Hamon seront à considérer comme des ménages relogés hors site, même s'ils ont habité auparavant dans ces tours ou dans un quelconque îlot du quartier de Belle Beille.

Des changements liés à des petits détails du quotidien

D'autres ménages font part également d'un changement d'environnement qui justifie à leurs yeux l'idée d'un changement de site. Benoist explique que l'environnement a changé car il n'y a plus de bruit dans la cage d'escalier ou à l'extérieur, de jour comme de nuit. Il apprécie que les décorations de Noël posées par une voisine n'aient pas fait l'objet d'un vol ou d'une dégradation comme auparavant. Il fait aussi remarquer que les halls sont propres et que l'ascenseur n'est jamais tombé en panne en un an. Pour lui, ces petits changements suffisent pour dire que « *oui, l'environnement, ce n'est plus pareil. C'est mieux* ». Valérie, de son côté, explique que le petit chemin en terre pour aller au Lidl lui donne la sensation d'aller à la campagne. Ce petit chemin de terre est pour elle une des preuves qu'elle a changé de quartier puisque quand il pleut, elle doit laver ses chaussures crottées en entrant dans son appartement, une nouvelle tâche qu'elle effectue avec « *un grand bonheur* ».

La sensation de changement de quartier repose parfois aussi sur des positions dans l'espace. Chantal et Maria par exemple, estiment avoir changé de quartier puisqu'elles sont passées de l'autre côté de la rue ou de l'avenue. Raymond, quant à lui, estime avoir changé de quartier car il a changé de vue. Ainsi, pour certains ménages, vivre à Notre Dame du Lac ou sur l'avenue Patton (quartier Belle Beille, Angers) ou vivre rue Chevrollier ou au bout de l'avenue de la République (Quartier des Plaines, Trélazé) n'impliquent pas les mêmes conditions environnementales et sociales.



Carte 10. La qualification du « hors site » selon les ménages relogés « sur site »

Selon les ménages relogés sur site, la qualification « changement de site » s'établit dès lors qu'il y a changement de :

- type de bâti
- passage de type grand collectif à petit collectif en diffus, ou maison individuelle
- changement de ligne de bus, de commerces, d'écoles, d'associations, de centre social
- dépassement d'un axe de voirie important de type (boulevard, avenue)

Le critère « îlot » serait plus pertinent

Pour synthétiser, la carte suivante présente les nouvelles données analysées en trois caractéristiques nouvelles, le changement de quartier, le changement d'environnement et le double changement de quartier et d'environnement.

En définitive, pour les ménages relogés sur site, la qualification « changement de site » s'établit dès lors qu'il y a un changement de :

- type de bâti (passage de type grand collectif à petit collectif en diffus, ou maison individuelle)
- changement de services (ligne de bus, de commerces, d'écoles, d'associations, de centre social)
- dépassement d'un axe de voirie important de type boulevard ou avenue formant une frontière dans la ville

Un chargé de relogement propose alors de considérer l'îlot plutôt que le quartier comme critère de changement socio-géographique. De taille plus humaine, l'îlot permet de prendre en compte l'architecture, l'accessibilité des transports et des pratiques sociales et spatiales.

212

In fine, si « le hors site » est défini à la fois comme un changement de quartier et/ou d'environnement, les 16 ménages considérés comme ayant été relogés sur site seraient alors à considérer comme des ménages relogés en « hors site ».

Quand déménager hors site ne signifie pas forcément changer d'environnement

Elsa, pourtant relogée hors de son quartier d'origine, a une opinion totalement différente. Tout d'abord, elle est insatisfaite de son relogement. Aussi, dès son arrivée, le jour même du déménagement, les ennuis continuaient de telle sorte que les forces de l'ordre ont été obligées d'intervenir :

« On est arrivé ici, les jeunes ont commencé à monter dans le camion. Dès le début, ça a commencé. On a appelé la police dès le premier jour. Ils étaient que deux. Ils ne pouvaient pas se permettre de rester seuls dans le camion. Ils ne pouvaient pas se permettre de laisser le camion tout seul. Ils ne pouvait pas se permettre de laisser un homme tout seul, monter tout. Au début, on appelait le gardien. C'est son boulot de faire dégager les squatters. Il n'est pas venu. Alors, on a appelé Angers Habitat qui a appelé la police. Oui, la police est venue garder le camion. Dès le premier jour, c'est arrivé. Ils étaient là, à monter dans le camion, à narguer ! ». Elsa.

Par ailleurs, un an plus tard, des habitants de cette rue ont fait intervenir la presse locale, le 26 janvier 2009 pour faire connaître leur insatisfaction. Ces habitants confirment ainsi le récit d'Elsa.

Venir habiter dans de l'existant et en collectif, c'est aussi prendre le risque de se retrouver dans un environnement similaire, même si l'on change de quartier. Comme le montre l'exemple d'Elsa, l'ambiance du hall et du quartier risque parfois d'être la même. Dans ce cas, ce n'est pas la peur de l'inconnu qui pourrait constituer un frein à la mobilité



http://www.angers.maville.com/actu/actudet_-Le-ras-le-bol-des-locataires-de-Roger-Chauviré-_loc-805767_actu.Htm

Le ras-le-bol des locataires de Roger-Chauviré

Dans le quartier Roger-Chauviré et Yolande-d'Aragon, les habitants sont excédés par l'insécurité. Insécurité, dégradations, incendies... Les habitants de la résidence Beaurepaire sont excédés. Faute de réactions d'Angers-Habitat, ils ont saisi un conciliateur de justice.

Ginette, 77 ans, se souvient lorsqu'elle a aménagé dans ce nouveau quartier de la Doutré, à deux pas de l'avenue Yolande-d'Aragon. « C'était calme et plaisant ! » Six ans après, la locataire de la résidence Beaurepaire, des bâtiments HLM de belle facture, est amère : « L'insécurité est là. J'ai peur ! »

Avec elle, ils sont des dizaines de locataires à ne plus aimer leur cadre de vie. A tel point que la plupart ne souhaitent pas témoigner à visage découvert. Sauf Virginie Audouin : « On a eu beau avertir notre bailleur social, Angers-Habitat, et aussi la police, rien n'est fait. On n'ose même plus réclamer. »

Alors en désespoir de cause, et pour se protéger si un pépin plus grave arrivait, la jeune femme s'est tournée vers la justice. « J'ai rencontré un conciliateur pour l'alerter que la jouissance paisible et sereine, que chaque locataire est en droit d'exiger, n'existe plus à Roger-Chauviré. »

« Faut-il alerter le maire ? »

Le climat social s'est encore plus aggravé avec l'incendie du local à poubelles de l'immeuble, en novembre 2008. Trois locataires racontent : « La fumée a envahi les étages. Tout est remonté par les vide-ordures. Beaucoup ont été incommodés et surtout choqués. »

Le feu dans l'immeuble alors que deux mois auparavant la porte du parking en sous-sol avait été endommagée. Et ce n'est pas fini. Un scooter et une voiture ont aussi été incendiés, des murs et des portes tagués, des caves et paliers souillés, des câbles arrachés... Une liste de dégradations sans fin. « C'est la colère et le ras-le-bol. »

Mais ce qui fâche encore plus les locataires, c'est l'indifférence de leur bailleur social, Angers-Habitat. « Nous l'avons interpellé en signant plusieurs pétitions, mais c'est un refus total de nous écouter. Il nous renvoie vers la police. » Pourtant les locataires connaissent les responsables : « C'est une petite bande de jeunes, de 13 à 17 ans, qui squatte les halls d'entrée. » Les habitants ont peur des représailles : « Certains craignent désormais pour leur sécurité physique ou leurs propres biens. En fait, il s'agit d'une seule et unique famille. Nous demandons à Angers-Habitat de la responsabiliser. » Excédés, ne sachant plus à quelle porte frapper, certains locataires envisageraient de déménager. « Faut-il alerter le maire ? »

Alors vendredi soir, en désespoir de cause, plusieurs habitants se sont encore réunis. Ils ont décidé de mettre leur colère sur la place publique. « Faudra pas s'étonner si un locataire perd son calme ! »

Yves LAUNAY.
Ouest-France
Actualité Angers
lundi 26 janvier 2009

Figure 88. Article Ouest France. 26 Janvier 2009. Square Chauviré

résidentielle mais effectivement la peur du connu, celle de retrouver la même ambiance urbaine et le même environnement social. De la même manière, nous avons examiné les expériences de relogement analogues à celle d'Elsa, ceux des ménages relogés hors de leur quartier d'origine, en immeuble collectif existant.

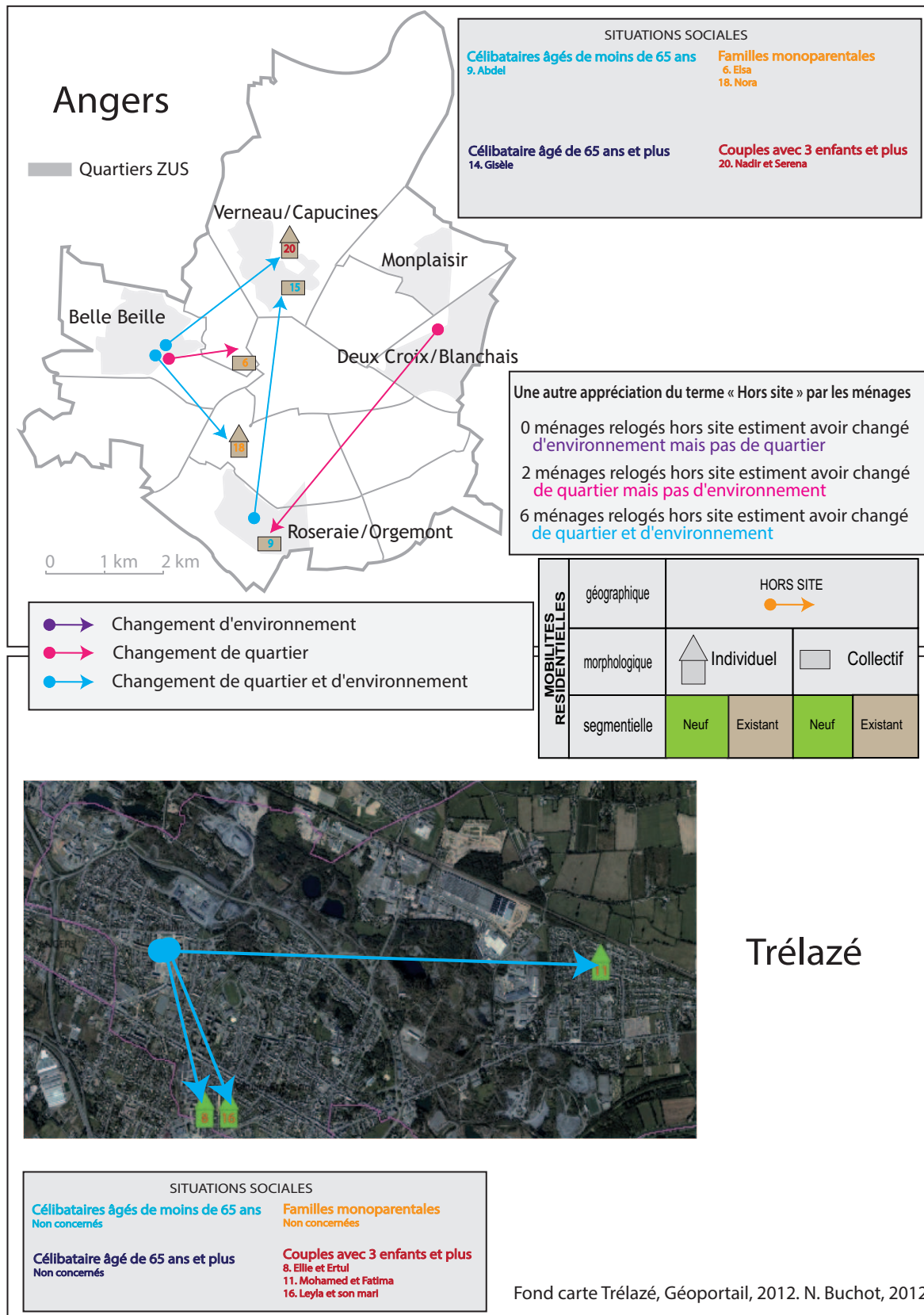
Petre, célibataire saisit l'opportunité de faire venir Carmen du Kosovo à l'annonce de son déménagement. Petre et Carmen vivent leur parcours résidentiel comme une ascension « normale ». De par ses intérim dans différentes entreprises du bâtiment, Petre a découvert l'ensemble des quartiers angevins. Admiratif de « *cette ville qui bouge* », Petre se sent angevin et pour parfaire leur ascension sociale, le couple envisage de déménager dans les logements neufs en cours de construction, à Belle Beille. Petre estime avoir changé non seulement de quartier mais aussi de bénéficier d'un environnement social qui s'est amélioré. Le couple apprécie notamment les relations avec les instituteurs de l'école et des personnes du local sèche linge³⁶. Ils se sentent d'ailleurs rassurés d'aller habiter dans le quartier de Belle Beille car Petre connaît la renommée des écoles et sait qu'il existe un autre local sèche linge géré par la même association.

214

Abdel, lui est célibataire lors du premier relogement et c'est au deuxième relogement qu'il se marie avec Yasmine. Avant de rencontrer Yasmine, Abdel vivait à la manière d'un SDF dans un appartement. Il dormait sur des cartons posés à même le sol. Ce n'est pas le fait d'avoir déménagé dans un autre quartier qui a changé l'environnement social d'Abdel, c'est l'arrivée de sa femme à Angers. En effet, Yasmine a une forte influence sociale sur Abdel. Les effets se sont d'abord fait ressentir au niveau du logement. Celui-ci très fonctionnel est aménagé coquettement. Abdel explique avec fierté l'agencement du séjour : « *Ici, c'est un salon arabe et français. Ça c'est français* ». Il montre la nappe vichy de la table. « *Là-bas, c'est typiquement marocain, tout est par terre* ». Dans une des chambres, un salon marocain, « *intimiste* » leur est réservé. Abdel explique que Yasmine a aménagé entièrement l'appartement, posé les tentures, les décorations, les meubles, les bougies, les napperons, les lampes, etc. Abdel précise qu'à la demande de Yasmine, ils ne mangent pas dans la cuisine. Celle-ci est donc agencée de façon à ne pouvoir qu'y cuisiner. Ils mangent alors exclusivement dans le salon. La cuisine fait également office de réserve alimentaire, organisée en fonction des menus prévus à l'avance et du budget disponible. L'arrivée de Yasmine dans le logement d'Abdel a suscité visiblement beaucoup d'interrogations. Il raconte que le boucher l'a questionné sur sa femme, sur son adresse, etc. Il rajoute qu'il a été suivi à plusieurs reprises en voiture pour savoir où il habitait. Ensuite, le couple a de nombreuses connaissances hors de leur statut social, médecins, avocats, etc. Yasmine explique qu'elle choisit ses employeurs, de manière à s'intégrer en retrouvant son milieu d'origine sociale du Maroc. Yasmine est issue d'une famille riche et aristocratique. Par ailleurs, Abdel fait remarquer que la ville d'Angers a beaucoup changé. « *Il n'y a plus de jeunes et de drogués dans les halls, plus de bandes rivales de quartier* ». Il se sent mieux, il respire mieux.

Les échelles spatiales de Petre et Abdel sont beaucoup plus étendues que celles d'Elsa. Pour eux, ce n'est pas seulement le ou les quartiers qui ont changé mais la ville d'Angers elle-

³⁶ Le local Sèche linge est un service de séchage de linge mis à disposition par la CLCV.



Carte 11. Une autre appréciation du terme « Hors site »

même. Même si leur vie respective est finalement désormais centrée sur la responsabilité nouvelle de chef de famille, leurs regards sont modifiés sur la vie en général. Ainsi, pour eux, ce n'est pas parce qu'ils ont changé de quartier qu'ils ont changé d'environnement, c'est parce qu'ils ont tout d'abord, une vie affective régulière leur permettant désormais de créer une vie de famille. De plus, ils apprécient les transformations urbaines opérées sur l'ensemble de la ville. Ces dernières signifient pour eux la représentation d'une ville dynamique dans laquelle ils se sentent bien et dans laquelle, ils peuvent envisager y habiter de manière définitive car évoluer leur est désormais socialement possible. Les critères de référence à un milieu social prédominant dans le discours de Petre alors que dans celui d'Abdel, ce sont les critères de recherche d'altérité.

Nadir et Serena ainsi que Nora ont déménagé hors de leur quartier d'origine en maison individuelle. Ce type de relogement suffit à leurs yeux pour dire qu'ils ont effectivement changé d'environnement, même s'ils avaient été relogés en maison individuelle sur site. Ils confirment ainsi les propos des ménages relogés de la même façon. Cette réalité est également induite par le nouveau regard qu'ils portent à eux-mêmes à propos du nouveau statut social que la maison individuelle leur confère. Habiter dans une maison individuelle constitue en effet, à leurs yeux l'aboutissement d'un parcours professionnel mené de missions intérimaires et en missions intérimaires pour Nadir et l'aboutissement d'un parcours social et familial assez remarquable pour Nora. Ces deux ménages n'ont cependant pas établi de nouvelles relations sociales. Ils apprécient tout particulièrement de se sentir en sécurité et éloignés des problèmes de voisinage, des problèmes de la délinquance juvénile.

Finalement, les ménages relogés hors de leur quartier d'origine, dans le même type de bâti estiment que leur environnement a plus ou moins changé. Les motifs invoqués sont tous fortement liés aux relations sociales et familiales nouvellement établies (Petre, Abdel) ou pas (Elsa, Nora, Nadir et Serena).

Changer de commune ou changer de type de quartier ?

Les quatre situations de relogement présentées ci-après offrent un panel de mobilités géographiques intéressantes puisque les ménages ont été relogés dans une autre commune. Il s'agit ici d'identifier ce à quoi, ils attribuent le changement d'environnement ou non. Deux ménages de Trélazé sont relogés à moins de 2,5 km à Angers dans des quartiers d'habitat social. Annie est relogée en collectif existant dans le quartier des Justices. Florence et Pascal sont relogés dans une maison individuelle existante rue de la Baraterie, proche de celui des Justices. Les deux autres ménages sont relogés également en maison individuelle existante. Vanessa et Lionel habitent désormais Bouchemaine tandis que Jennifer et son mari tentent de s'adapter à Jarzé.

Annie estime avoir changé d'environnement pour deux raisons essentielles. La première concerne l'étage. Elle habite maintenant au premier étage alors qu'elle habitait au dernier. Elle a eu beaucoup de mal à s'habituer au bruit des gens passant devant sa porte palière ainsi qu'au manque de luminosité. La deuxième raison est surtout due à sa déficience visuelle et

ses problèmes de circulation sanguine. Des heures de marche quotidienne ont été prescrites par son médecin traitant. À l'aide d'une carte, elle a donc totalement modifié ses itinéraires. Ainsi, elle estime avoir changé d'environnement car elle a dû s'adapter d'un côté à une nouvelle ambiance au sein même de l'immeuble et d'un autre côté, s'adapter à la nouvelle configuration urbaine du quartier.

Florence et Pascal ont eu beaucoup de difficultés à s'adapter à leur nouvelle vie à Angers. D'ailleurs, les enfants scolarisés dans une école proche de leur nouveau domicile, donc à Angers, seront deux ans après re-scolarisés dans leur ancienne école, à Trélazé. Florence explique que les enfants de l'école d'Angers ne sont pas les mêmes, que les siens « *font très pauvres* ». De plus, à Trélazé, Florence avait des relations de confiance avec la directrice de l'école. À Angers, Florence ne sait pas comment parler aux instituteurs et elle ne se sent pas soutenue par cette école. Surtout, l'école primaire de Trélazé pouvait aider financièrement Florence et Pascal, notamment pour les sorties et les voyages scolaires. Dans ces conditions, leurs enfants pouvaient partir comme tous les autres élèves, ce qui visiblement n'était pas le cas à l'école primaire d'Angers. Florence et Pascal n'ayant pas apprécié que leurs enfants soient mal considérés et ne se sentant pas non plus considérés comme de « *vrais parents* » ont alors pris la décision de rescolariser leurs enfants à Trélazé, même si cela leur demande de parcourir deux kilomètres matin et soir, le plus souvent à vélo puisqu'ils n'ont pas de voiture. Ici, le changement d'environnement est surtout un changement d'environnement social lié au poids du regard social de par l'école (instituteurs, parents et élèves). Il apporte un critère supplémentaire dans leur appréciation du changement d'environnement. Le critère d'appartenance à un milieu social est donc prédominant dans leur discours.

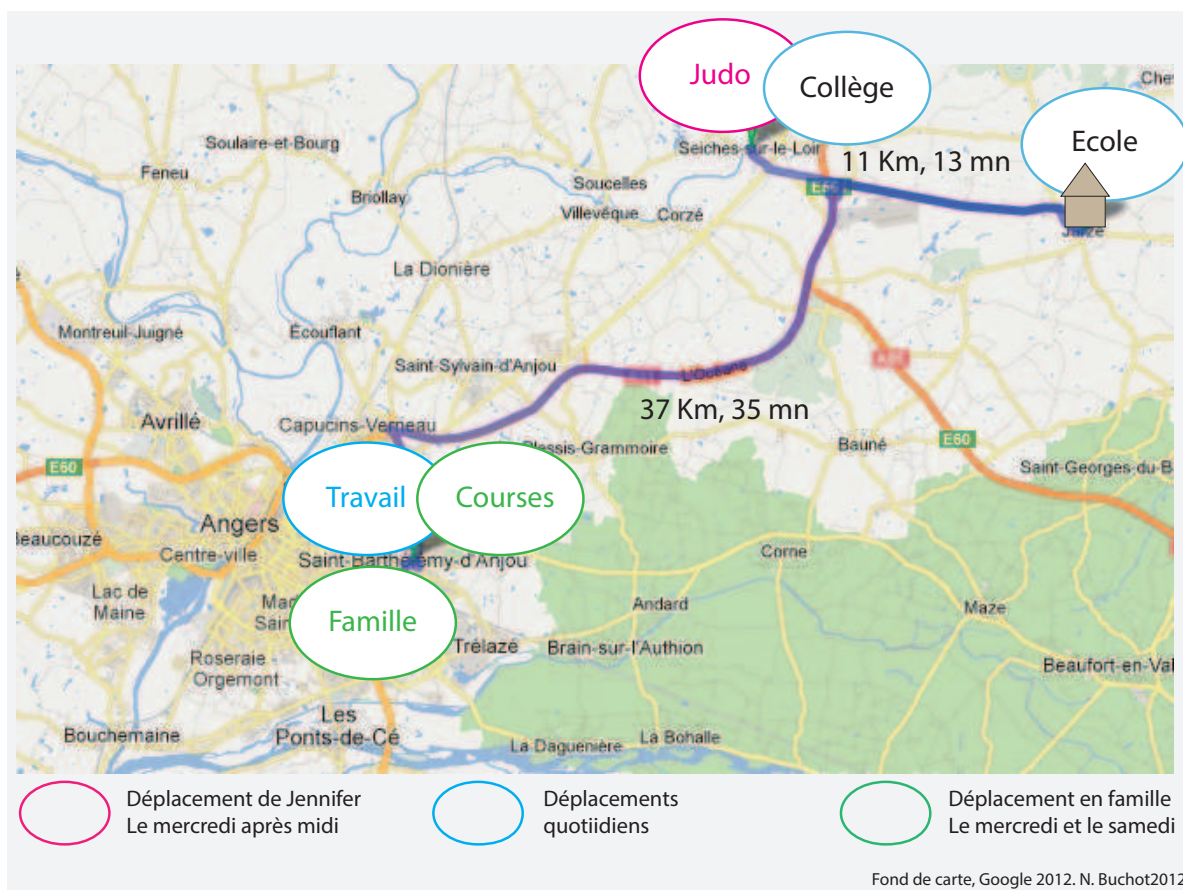
La commune de Bouchemaine, située en périphérie proche d'Angers, fait partie des 31 communes de l'agglomération d'Angers. Elle compte 5 853 habitants. Étendue sur sept kilomètres, elle comprend trois entités géographiques fortement différenciées par la présence des trois villages : les Pruniers, Bouchemaine et la Pointe. Vanessa et Lionel, conformément à leurs souhaits, sont relogés en maison individuelle, existante, dans une cité pavillonnaire comprenant des propriétés privées et des maisons locatives construites par le Toit Angevin. La famille a donc changé de quartier, de commune et d'environnement bâti et social. On pourrait s'attendre à ce qu'ils aient éprouvé des difficultés d'acceptation de la part du voisinage mais la famille est satisfaite de son cadre de vie, de son environnement social et bâti. Cependant, l'adaptation a été difficile. Celle-ci est due d'une part, du fait de la configuration intérieure de la maison individuelle. Ayant eu un cinquième enfant après le relogement, il leur manque désormais une pièce. Il s'agit d'un type 6 adaptable, le salon pouvant se transformer en chambre, réduisant alors la surface de la salle à manger. La cuisine ne peut réunir les sept personnes à table puisqu'elle ne peut contenir que quatre personnes. D'autre part, même si la famille jouit aujourd'hui des effets de la mixité sociale, Vanessa parle d'un véritable « *choc* ». Vanessa explique qu'elle a fait connaissance avec des personnes qu'elle n'aurait jamais rencontrées dans son hall d'immeuble. Leur environnement social est donc complètement modifié. Vanessa travaille aujourd'hui en tant qu'agent d'entretien dans les écoles de Bouchemaine. Si les parents n'ont pas encore de

relations amicales établies, une des filles a noué une amitié avec une camarade d'école dont « *les parents travaillent dans les bureaux* ». Elle est invitée régulièrement chez celle-ci mais cette camarade d'école ne vient cependant jamais chez eux. L'extérieur de la maison est soigné (signe de représentation) mais le couple se protège encore du regard des visiteurs éventuels. Il a fallu repousser à trois reprises le rendez-vous de l'entretien et l'accueil fut très réservé. Néanmoins, au fur et à mesure de l'énonciation de leur récit de vie, le couple est devenu plus chaleureux et finalement assez fier de témoigner de leur parcours résidentiel et familial. La maison semble les avoir apaisés, leur vie apparaît mieux sécurisée. Le changement d'environnement est donc d'ordre sociétal.

La commune de Jarzé, située en périphérie lointaine d'Angers, à plus de 35 km compte 1 643 habitants. Le fait d'habiter dans une maison à la campagne a obligé Jennifer et son mari à élargir leur territoire de vie. Tous les membres de la famille habitent à 35 mn (Trélazé).

Depuis un an, le mari de Jennifer a obtenu un contrat de travail à durée indéterminée, dans une usine à Saint-Barthélémy-d'Anjou située à 30 km du domicile actuel. Le couple semble faire beaucoup de concessions en matière de transport. Contraints d'effectuer un prêt bancaire pour s'acheter une deuxième voiture, le couple découvre que la vie paisible à la campagne suppose de nombreux déplacements pour continuer à visiter les membres de la famille à Trélazé, aller travailler à Saint-Barthélémy et emmener les enfants au collège et au judo à Seiches-sur-Loir. Ainsi, leur territoire s'est élargi d'environ 30 km.

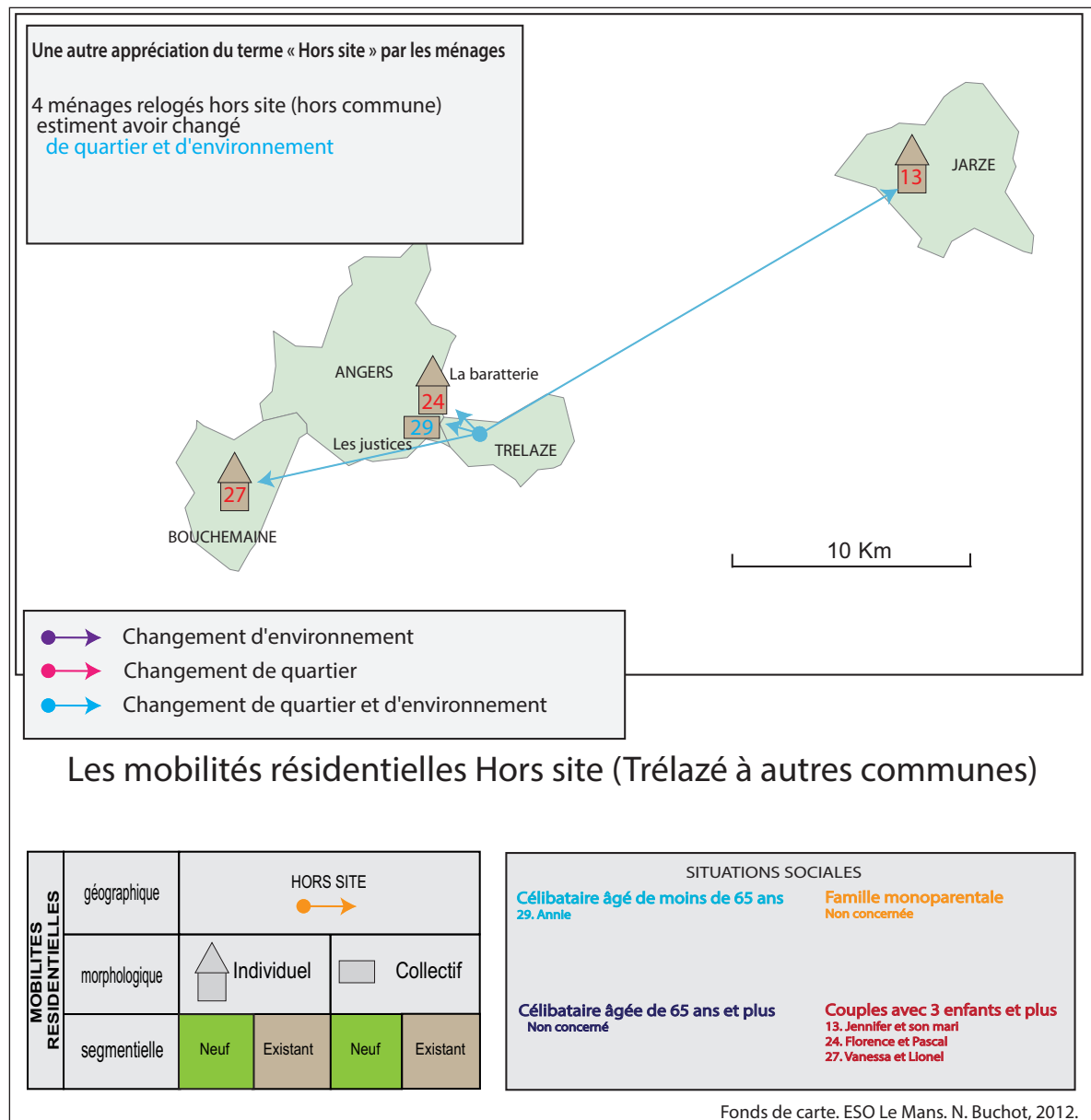
218



Carte 12. Les déplacements périurbains de Jennifer et de son mari

Si habiter dans une cité pavillonnaire à la campagne peut apparaître comme un critère de changement d'environnement, ce sont les déplacements quotidiens qui font surtout la nouveauté de l'organisation quotidienne du ménage. Pour autant, le couple n'envisage absolument pas de déménager.

Ces expériences de relogement mettent en exergue deux types de comportements d'adaptation ou non. Après avoir réagi violemment face à leur groupe d'appartenance sociale, Florence et Pascal rejettent le regard social porté sur leurs situation sociale par les habitants et les institutions sociales (l'école) de leur nouveau quartier tandis que les deux autres couples se situent dans une perspective d'intégration sociale. Leurs comportements sociaux s'inscrivent en référence aux modes de vie et aux codes sociaux nouvellement rencontrés dans ces quartiers d'habitat social. Ce n'est donc pas tant d'avoir changé de commune qui a modifié leur qualité de vie, mais le fait d'être relogés dans des quartiers offrant une hétérogénéité sociale plus accentuée.



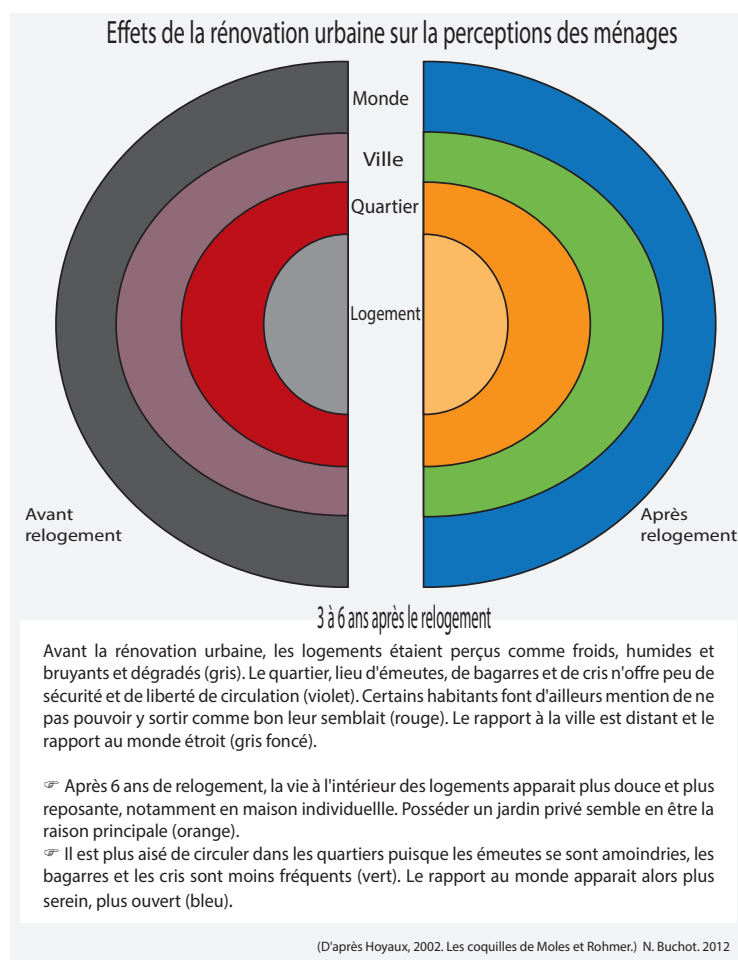
Carte 13. Les relogements Hors site (Trélazé vers d'autres communes)

Au final, ces expériences de relogement dans différents contextes d'habitat montre d'un côté que la définition administrative hors site/sur site ne correspond pas à la perception des ménages relogés et, d'un autre côté qu'il ne suffit pas déménager pour que quelque chose change dans la vie des ménages. Encore faut-il une plus-value, une amélioration. Leur perception de changement est plutôt d'ordre contextuel. Habiter dans un endroit calme et sécurisant (tranquillisant) est autant apprécié que d'habiter dans du neuf (apport de reconnaissance sociale). La maison individuelle apparaît être l'idéal de la garantie des ces deux conditions très souvent recherchés par tout individu. La plus-value, hormis la performance technique du logement (fonctionnalité, ensoleillement, acoustique, thermique) réside tout d'abord, dans la mise en distance des uns et des autres pour assurer une intimité, un recentrage chez soi et la réduction des bruits.

Des perceptions plus positives à différentes échelles spatiales

Afin de synthétiser l'ensemble des perceptions des ménages isolés, nous nous sommes inspirés du schéma des coquilles de Moles. Celles-ci sont en effet différentes selon les échelles de mobilité résidentielle. Le schéma offre une lecture analogique des vécus résidentiels avant et après le relogement contraint. D'un point de vue général, le schéma fait apparaître les différentes sensations exprimées par l'ensemble des locataires. Les

220



couleurs chaudes représentent la sensation de bien-être tandis que les couleurs froides représentent la sensation de mal-être. Par ailleurs, il nous a semblé que cet outil peut être adapté également comme outil d'analyse qualitative, facilement utilisable par les locataires et notamment ceux qui ont des difficultés de lecture et de représentation visuelle. Quatre niveaux d'échelles spatiales sont identifiés : le logement, le quartier, la ville et le monde.

La relation au logement concerne surtout le gain technique de confort intérieur et extérieur. Ainsi, les ménages sont passés d'une ambiance froide, humide, bruyante et dégradée à une ambiance chaude. Cette ambiance est explicitée par le fait qu'il fasse meilleur dans les

Figure 89. Les perceptions avant et après le relogement

appartements et que les appartements soient plus calmes. Les murs des appartements et de l'immeuble leur paraissent mieux insonorisés. Les lieux leur sont beaucoup plus agréables à l'œil. La cage d'escalier est propre. Il n'y pas de tag, pas de dégradation matérielle, pas de panne d'ascenseur. Un inconvénient majeur est cependant pointé par les familles. Elles pensent que les logements neufs sont plus petits, les bâtiments plus serrés, et plus chers. Aussi hésitent-ils à se projeter dans ces logements encore en état de construction au moment des entretiens.

Le logement s'est amélioré techniquement alors que la relation au quartier s'est amoindrie socialement. On peut même noter une perte de liens de voisinages, donc une perte de liens sociaux. Tous ont noté, le calme, l'apaisement. La réaction est de protéger d'autant plus qu'ils ne savent pas où ont été relogés les voisins perturbateurs et ils ne savent pas jusqu'où aller dans la relation de voisinage. Une forte appréhension de revivre comme avant est exprimée. Ils ont peur de rencontrer à nouveau des personnes non fréquentables ayant une mauvaise influence sur leurs enfants. Avant, le seul moyen de régulation sociale était de s'enfermer chez soi et d'éviter de sortir et de sortir les enfants³⁷ malgré toutes les incidences qui en découlaient (tensions familiales internes notamment, sentiment d'impuissance sur l'autorité parentale, perception des bruits de la cage d'escalier, etc.). Les premières années, dans leur nouveau logement, le moyen de régulation semble être toujours le même. Cependant, les ménages ont adopté une nouvelle attitude. Ils prennent leur précaution. Ils observent « *comment ça se passe* » et « *ce qui se passe dans le quartier* ».

La relation à la ville n'a visiblement pas changé. Les ménages ont peu accès au centre ville d'Angers sauf trois ménages. Une femme monoparentale s'y promène toutes les semaines pour aller voir les magasins. Elle achète de temps en temps chez Tati. Un célibataire va à la Fnac discuter avec le disquaire et achète les cds en promotion. Un autre célibataire se rend « prendre un p'tit café ». Maintenant, il ne le fait plus à cause du prix du café qui a augmenté « *depuis le passage à l'Euro* ». Une femme monoparentale va faire des ménages dans les bureaux. Pour Trélazé, cela se passe différemment. Les gens sortent de leur quartier pour aller rue de la Pyramide (rue commerçante), pour aller au centre commercial, en limite de quartier ou aller au centre commercial de La Roseraie (quartier d'Angers limitrophe de Trélazé). Aucun ne va dans le centre ville. Néanmoins, ils savent que les deux villes opèrent un remaniement important. Trélazé est en travaux (rénovation, restructuration de la mairie et des équipements publics comme la polyclinique), Angers installe un tramway. Ainsi les chantiers ne sont pas seulement dans les zones d'habitat social. La stigmatisation apparaît moins forte ainsi.

La relation au monde se traduit par la perception de soi avec le monde, c'est-à-dire, l'être-là au monde au sens d'Heidegger. Les témoignages font ressortir une sorte de sérénité, de tranquillité qu'il faut protéger à tout prix comme quelque chose d'important mais que l'on sait intrinsèquement fragile, éphémère. Un voisin peut déménager à tout moment, et un voisin qui part, signifie un nouveau voisin qui arrive. Ce nouveau voisin peut être bruyant.

37 Plusieurs mères de famille préfèrent que leurs enfants passent leur temps avec les jeux vidéo que jouer dehors. Les enfants sont plus en sécurité à l'intérieur du logement qu'à l'extérieur.

L'ambiance de calme et de repos qui régnait va se détériorer. La relation au monde se manifeste surtout à travers l'utilisation d'internet, qui s'avère être un outil d'information et de communication très utilisé par les ménages. Cependant, cette utilisation montre surtout un besoin de sécurisation et un sentiment de peur. Il est sans doute plus facile de se perdre dans les pages web et de cliquer sur la souris que de se perdre dans les rues et d'appuyer sur le bouton de la sonnette, car le corps et l'image de soi ne sont pas mis à l'épreuve. Le rapport au monde est ainsi, finalement un rapport à soi. Néanmoins, internet peut être un outil tremplin pour appréhender les quartiers, les logements par des visites virtuelles. L'avantage des blogs et des chats est qu'il est possible de contrôler ses relations virtuelles.

Finalement, ce premier chapitre concernant les effets du relogement contraint dans le cadre de la rénovation urbaine met en exergue, sans réelle surprise, une déstabilisation des repères spatiaux des ménages en situation de précarité, toujours présente pour certains d'entre eux, trois ans après le relogement. En effet, l'ensemble des ménages a dû modifier ses itinéraires quotidiens afin de maintenir les repères sociaux quotidiens : maintien des liens entre anciens voisins (Marie), maintien des liens familiaux (Elsa), maintien avec les services médicaux notamment le médecin traitant et le pharmacien et les magasins alimentaires habituels. Cette modification des pratiques spatiales amène à interroger la terminologie empruntée par les acteurs professionnels quant à la définition même de mobilité géographique. Seules les définitions « relogés en logement existant » et « relogés en logement neuf » ne sont pas discutées par les ménages. Les critères sont basés sur des données objectives. Un logement existant est un logement ancien et ayant déjà été loué. Un logement neuf est un logement nouvellement construit et faisant l'objet d'une première mise en location.

222

Par contre, l'ensemble des ménages « relogés sur site » se considère comme « relogés hors site ». La notion de « relogés hors site » et « relogés sur site » ou encore « à l'identique » est donc questionnée. Il s'avère que le qualificatif spatial « site » ne correspond pas à la réalité de ce qui est entendu par quartier ou zone urbaine sensible par les acteurs professionnels de la ville. Ainsi, le changement de localisation spatiale influe directement sur les pratiques spatiales, et ce afin de préserver pour certains ou de rompre pour d'autres les relations sociales antérieures.

Les récits des ménages font donc ressortir la prégnance de la dimension sociale puisque le changement de situation implique un changement de relations sociales, et notamment un changement de voisins. L'exemple de Marie est le plus emblématique. Ayant obtenu le même type de logement avec la même configuration spatiale, le même montant de loyer, dans la même rue, Marie est considérée relogée à l'identique par le bailleur, ce qu'elle dément fortement. Les critères objectifs qu'elle donne relève effectivement de repères spatiaux (éloignement du local vide ordures, transfert de la boulangerie, etc.). Cependant, elle attribue surtout le changement de site sur le fait que ses voisins ont eux-mêmes déménagé, qu'elle a elle-même une nouvelle voisine et que, elle-même est une nouvelle voisine arrivée d'un bâtiment démoli. Il s'agit donc à la fois de critères objectifs et subjectifs sociaux.

De même, l'examen du rapport au territoire montre de nouvelles perceptions positives de la nouvelle relation au territoire.

Cette remise en question porte à conséquence puisque les bailleurs sociaux doivent répondre à des objectifs quantitatifs précis et négociés avec l'ANRU. En effet, afin de viser la mixité sociale, l'ANRU incite fortement à un relogement dit « hors site » massif via l'obtention de financements plus conséquents. Néanmoins, cet objectif devrait être pris en considération avec l'établissement de critères plus poussés telle que la prise en compte d'un côté de l'échelle spatiale (l'îlot), de l'échelle temporelle (accompagnement sur le long terme) et de l'accompagnement social lié au logement (identification du potentiel des individus à l'altérité).

Effets du temps sur l'acte de mobilité résidentielle

Le format numérique faible de l'échantillon composé de 29 expériences de relogement contraint ne permet d'opérer à une analyse quantitative poussée. Ainsi, le questionnement sur les effets de la fréquence de déménagement ou l'intensité résidentielle, l'amplitude géographique, la durée d'occupation des lieux et les périodes de vie ne peut aboutir à des conclusions explicatives à propos des réticences des ménages en situation de précarité à déménager et à s'ancrer sur un nouveau territoire de vie. De plus, les récits de vie résidentielles diffèrent les uns par rapport aux autres. Chaque récit est unique. C'est pour ces raisons que seules les grandes tendances seront présentées dans un premier temps.

Par contre, en second temps, les données subjectives apportées par les ménages seront présentées. Elles comprennent à la fois le vécu du parcours résidentiel et le vécu de la projection résidentielle. Ce deuxième chapitre analyse les effets du parcours et du vécu résidentiel avant le dernier relogement des 29 ménages afin d'identifier les effets des déménagements antérieurs sur l'adaptation, la satisfaction du relogement et *in fine* sur la qualité de l'ancrage territorial.

Les étapes du parcours résidentiel

Les ménages ont déménagé 1 à 8 fois durant leur vie, toutes durées de parcours confondues. Certains ont pu déménagé 5 fois à 30 ans et d'autres 1 fois à 83 ans. En moyenne, les ménages ont déménagé moins de 4 fois avant le relogement contraint. Les personnes de plus de 65 ans ont peu déménagé, d'où un effet générationnel à prendre en considération car on déménageait moins, il y a 50 ans.

Afin d'établir une comparaison plus adéquate de la fréquence de déménagement, il est nécessaire de prendre en compte l'âge du ménage par rapport au nombre de déménagement. La fréquence de déménagement est donc ramenée pour l'ensemble des ménages à une

période de 100 ans afin d'obtenir un indice intitulé « intensité de la mobilité résidentielle, « *Imr* ». Il est calculé de la façon suivante :

$$\text{Intensité résidentielle « Imr »} = \text{Nombre de déménagements} \times 100 \text{ ans/âge de la personne rencontrée}$$

En moyenne, le calcul de l'intensité résidentielle donne le même résultat que la fréquence de déménagement. Avec une variation de l'intensité de mobilité évaluée entre 2 à 17, les situations familiales se répartissent de la manière suivante :

- 2 < personne âgée de 65 ans et plus > 4
- 3 < couple > 15
- 6 < célibataires de moins de 65 ans > 17
- 4 < familles monoparentales > 12

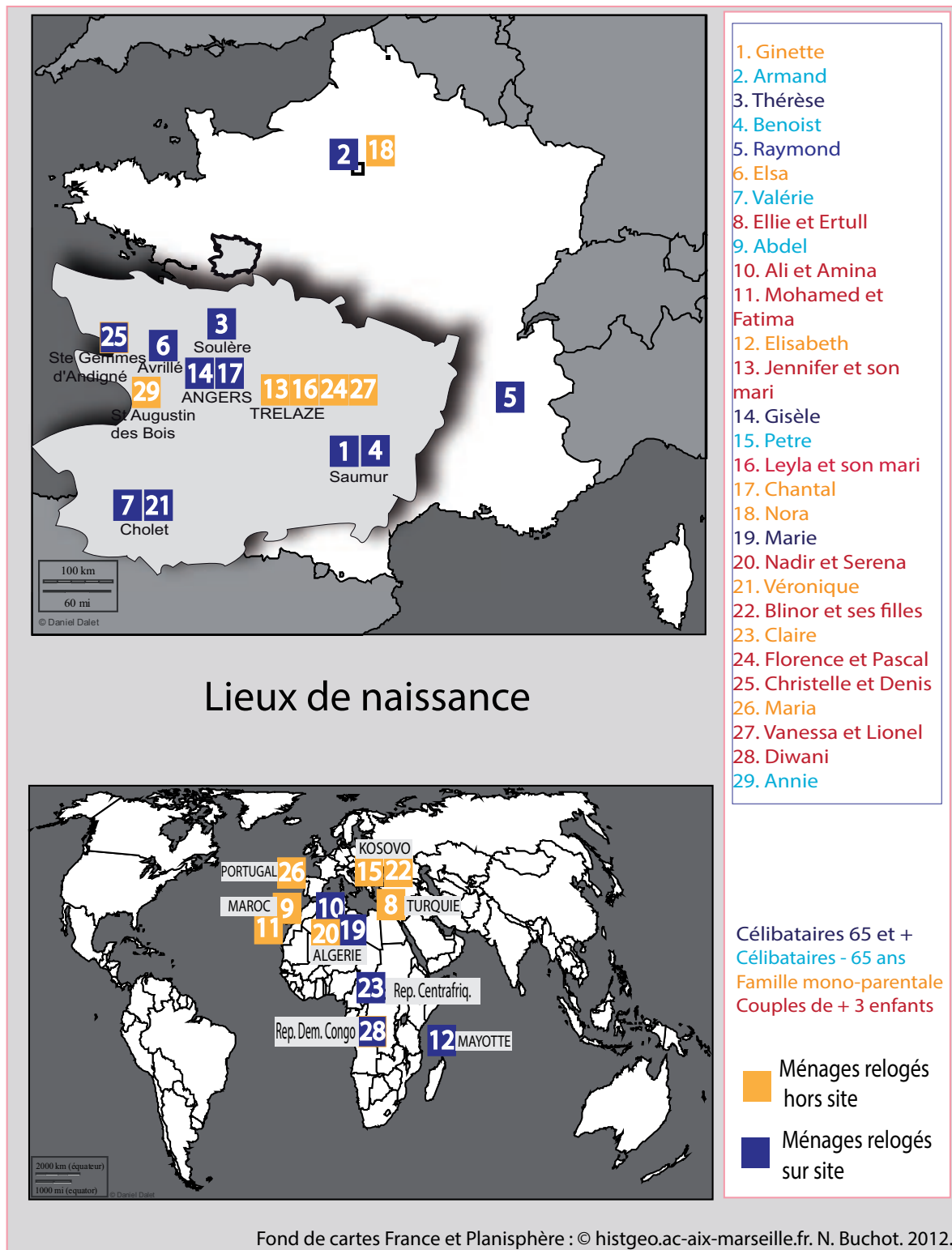
Les ménages ayant une intensité de mobilité supérieure à 12 présentent un parcours résidentiel composé de séquences résidentielles en institution, soit en foyer, soit en centre hébergement, et/ou sont issus de l'immigration. Ils ont surtout déménagé entre 20 et 30 ans. Les immigrés et les hébergés ont une intensité résidentielle plus élevée due à des déménagements fréquents après la première installation en France. La typologie du premier habitat est la même pour les personnes hébergées. Ainsi, la nature et la typologie des logements occupés doivent être également prises en compte dans la mesure de l'intensité résidentielle. Il est tout à fait logique qu'une personne hébergée ou logée en foyer soit plus mobile puisque les contrats de location sont par essence de courte durée (logement d'urgence, logement intermédiaire, etc.).

L'analyse selon le critère hors site ou sur site indique que les ménages relogés sur site ont autant déménagé que les ménages relogés hors site. Une haute intensité de mobilité résidentielle n'indique finalement rien de significatif sur le potentiel à déménager à nouveau des ménages qui, sont déjà en situation de précarité et donc d'incertitudes et d'instabilité. Le logement serait donc pour ces ménages plutôt un signe de stabilité et d'ancrage territorial.

Par ailleurs, les chargés de relogement ont fait part d'une interrogation quant à la population issue de l'immigration. Alors même qu'elle a connu le voyage et les déplacements de longue distance, cette population s'avère en effet, autant réfractaire au relogement que la population née et ancrée dans les quartiers.

Sur les 29 ménages relogés, 17 sont nés en France et 12 sont nés à l'étranger. Ces derniers sont essentiellement nés sur le continent africain (9 ménages pour 3 ménages). Sur les 12 ménages nés hors France, 7 sont relogés en hors site contre 5 sur site.

Ainsi, au seul regard de la localisation du lieu de naissance à l'étranger, les perceptions des chargés du relogement sont contredites. Les ménages relogés hors site ont une amplitude géographique légèrement plus forte que les ménages relogés sur site. Cependant, celle-ci doit être corrélée avec le fait que la majeure partie des ménages nés à l'étranger sont ceux qui ont plus de trois enfants, sauf Marie qui a eu deux enfants, Petre et Abdel qui sont célibataires au moment du relogement. Les ménages ayant plus de trois enfants ont une amplitude forte



Carte 14. Lieux de naissance des ménages

allant jusqu'au niveau 9. Ils sont relogés surtout en maison individuelle et par conséquent le plus souvent en hors site. Christine Lélevrier (2003) explique les difficultés des ménages issues de l'immigration par le fait même de l'immigration qui s'avère être constituée de

moments pénibles à vivre pour chacun. Le déplacement est vécu difficilement et l'ancrage territorial également. Aussi, une fois installés, ils déménageraient alors très peu.

De même que la fréquence et l'intensité résidentielle, l'amplitude géographique doit être également corrélée avec le type d'habitat proposé (maison individuelle) et la composition familiale des ménages.

La durée d'occupation des lieux avant relogement

Les chargés de relogement ont fait part également d'une explication possible quant au refus de déménager à nouveau, en supposant que la durée d'occupation du logement antérieur avait été de longue durée et que cette longue durée provoquait certainement un attachement au logement et au quartier.

226

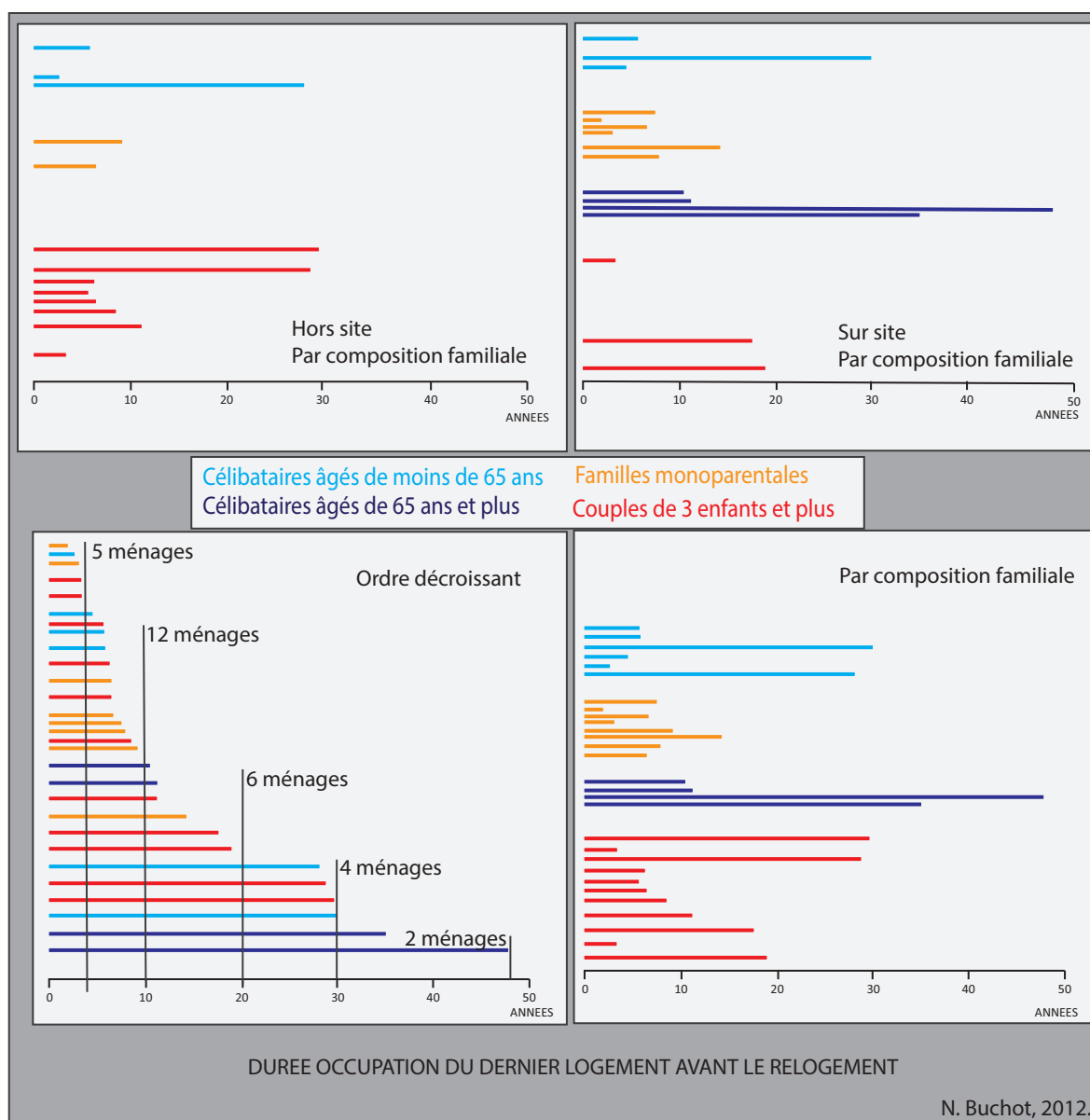


Figure 90. Durée d'occupation du dernier logement avant le relogement des ménages

Le graphique précédent montre une grande variabilité des durées d'occupation du logement antérieur au relogement. La comparaison par type de mobilité géographique (Sur site/Hors site) n'indique rien de significatif. Ce n'est pas parce que les ménages ont une durée d'occupation du logement antérieur plus ou moins courte qu'ils sont relogés en hors site. Relogées sur site, seules les personnes âgées de plus de 65 ans, ont une durée résidentielle extrêmement longue allant jusqu'à 50 ans.

Au contraire, le classement par ordre décroissant est significatif. En effet, sur 29 ménages plus de 17 ménages ont une durée de résidence allant de 0 à 10 ans, dont 12 ayant une durée d'occupation comprise entre 3 à 10 ans. Les familles monoparentales et les personnes âgées se distinguent. Les premières ont une durée d'occupation de leur logement antérieur de moins de 10 ans tandis que les personnes âgées de plus de 65 ans ont une durée d'occupation allant jusqu'à près de 50 ans. Si l'effet générationnel est à prendre en compte (les personnes âgées refusent de déménager de peur de quitter), la composition sociale du foyer constitue une variable explicative quant aux familles monoparentales (vulnérabilité du réseau d'entraide sociale et familiale).

Les périodes de mobilité résidentielle : un effet d'âge manifeste

Comme il a été vu précédemment, l'âge est un paramètre à prendre en considération. À partir des frises chronorésidentielles, ont été identifiés deux périodes résidentielles actives. Elles apparaissent quelle que soit la composition sociale des ménages. La première période se situe entre 18 et 33 ans, la deuxième entre 37 et 55 ans. Cependant, la première période est plus courte pour les célibataires alors qu'elle est plus longue pour les familles. La période de mobilité résidentielle des couples ayant trois enfants et plus se prolonge sur une période beaucoup plus longue allant de 20 à 45 ans.

Ici, tous les ménages présentent un ancrage familial et vivent une décohabitation faible ou forte (immigration, rapatriement, exil politique, etc.) à l'âge de 20 ans environ. L'amplitude géographique diminue fortement ensuite pour rester au niveau du quartier. La mesure de l'amplitude géographique met fortement en valeur trois périodes de mobilités résidentielles actives. Elles sont liées à l'âge.

- **0/20 ans** : les ménages rencontrés ont toujours habité sur le même lieu. Le départ de chez les parents entraîne une amplitude de changement géographique forte (changement de continent, de département, de quartier)
- **20/50 ans** : les périodes résidentielles ont une durée moyenne de 5 ans avec une amplitude géographique faible (îlot ou quartier)
- **50 et plus** : le départ des enfants entraîne une mobilité adaptative (réduction de typologie du logement) soit avec une amplitude géographique plus faible (même quartier), soit un retour au lieu d'origine.

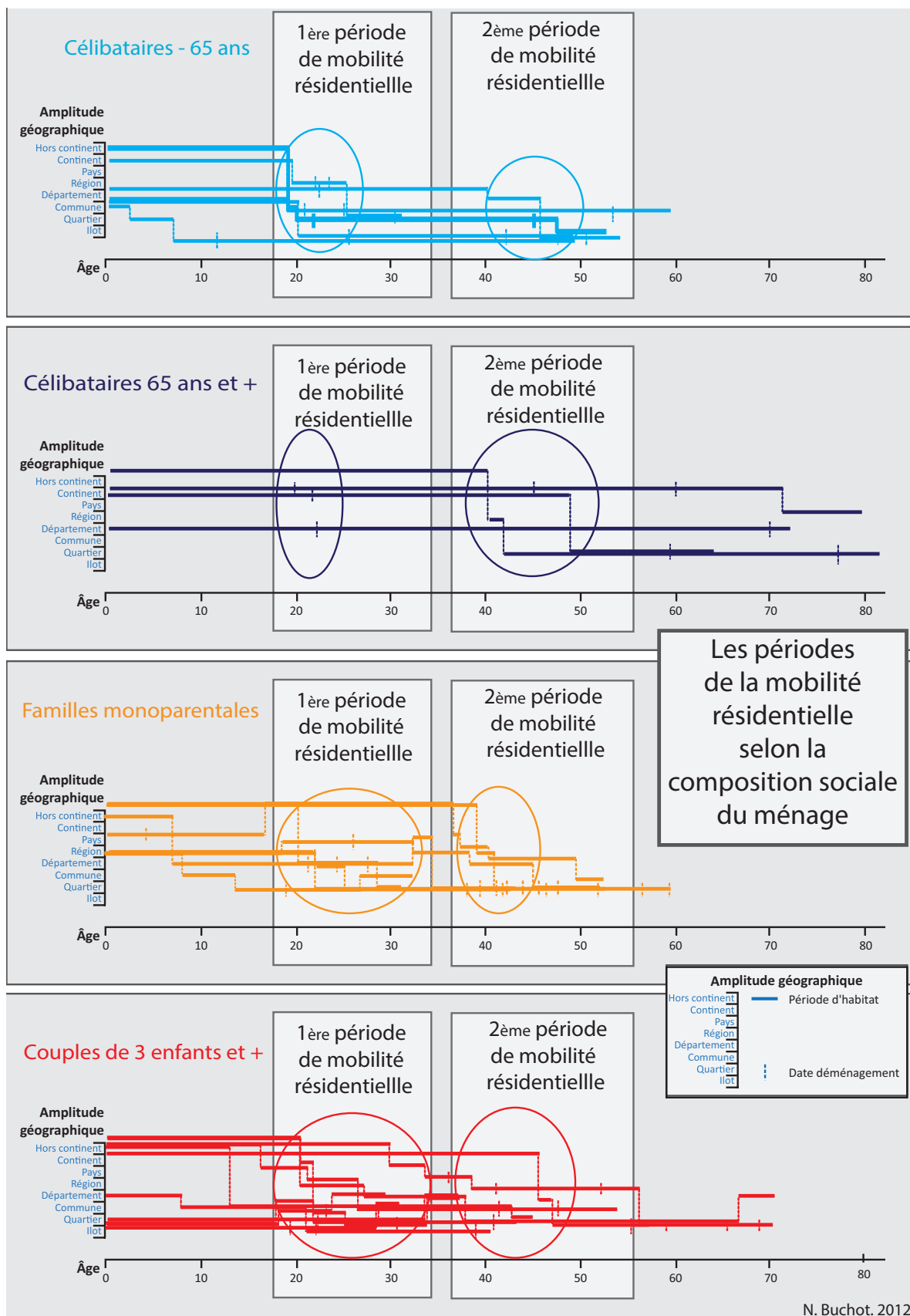


Figure 91. Périodes de la mobilité résidentielle selon la composition sociale des ménages

Ainsi, la période de déménagement la plus active correspond à deux tranches d'âge : à la décohabitation parentale (18-25 ans) et à la décohabitation familiale (40-65 ans). On notera une phase plus active lors de la première période résidentielle. Dès lors, il est supposé que les premiers déménagements conditionnent très certainement le parcours résidentiel à venir. Ainsi, les bailleurs sociaux doivent prêter une attention particulière aux jeunes accédant pour la première fois à un logement. La réussite d'une première installation conditionne les futures. En effet, un déménagement réalisé dans de bonnes conditions favorise également l'ancrage territorial comme l'a témoigné Elsa.

L'effet générationnel

De même, un effet générationnel est constaté puisque les personnes âgées de 65 ans et plus ont eu également des enfants. Leur période de mobilité résidentielle pourrait être alors similaire aux familles ayant trois enfants et plus. Gisèle, 77 ans aujourd'hui divorcée et veuve et Thérèse, 78 ans veuve ont eu chacune trois enfants entre 20 et 30 ans. Sont enregistrés seulement trois déménagements. Ceci confirme un effet générationnel dans le sens où les familles déménagent plus aujourd'hui qu'il y a 50 ans.

Les effets de la nature et du vécu des parcours résidentiels sur la capacité à la mobilité résidentielle

Le vécu de l'amplitude géographique

Les origines géographiques témoignent de vécus psycho-environnementaux divers allant de Mayotte à rue Auguste Chevroliier (Trélazé). Cette variété d'origine géographique pourrait être un acquis en matière d'adaptation à un territoire donné, et présenter de bonnes conditions à une mobilité résidentielle. Seulement, le parcours géographique (domiciliation) montre que le nombre de territoires vécus est finalement assez restreint. Mais, ce n'est pas tant la distance géographique, ou le nombre de territoires vécus qui permet de présumer un potentiel de mobilité résidentielle. Il faut plutôt s'attacher au vécu psychologique du voyage, du chemin parcouru (sacrifices, ruptures, déchirements) et des parcours chaotiques qu'il a fallu faire pour arriver à Belle Beille ou dans le quartier des Plaines à Trélazé.

Par exemple, Elisabeth (Mayotte) a dû se séparer pendant deux ans de ses enfants avant d'être hébergée chez son frère dans le quartier de Belle Beille à Angers. Suite à une mésentente avec la nouvelle concubine de celui-ci, elle a dû être à nouveau hébergée dans un hôtel puis enfin accéder à un logement pour elle seule et ses enfants dans les tours Hamon. Trois ans plus tard, elle doit déménager à nouveau pour cause de démolition des tours.

Ce n'est donc pas parce qu'un ménage vient de loin et qu'il a pu s'insérer ou s'adapter à un mode de vie différent qu'il est en capacité à nouveau de supporter tout autre déménagement. Bien au contraire, vraisemblablement.

Les périodes positives (couleur verte) sont surtout vécues par les personnes âgées. Deux explications sont possibles. La technique d'entretien biographique fait appel à la mémoire

230

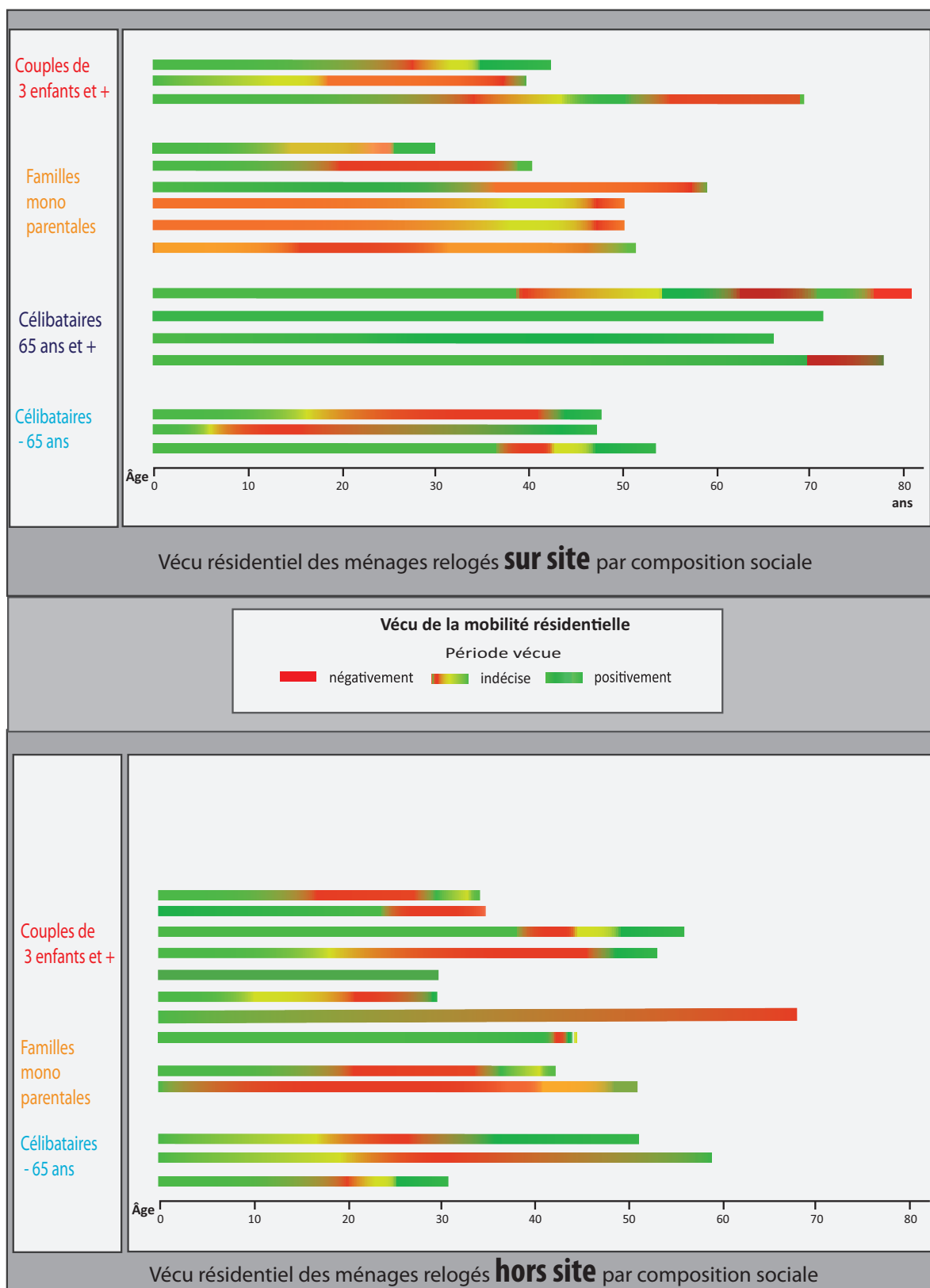


Figure 92. Vécu résidentiel des ménages

et il aurait fallu sans doute plusieurs séquences d'entretien espacées d'une ou deux journées pour laisser le temps de raviver la mémoire. Par ailleurs, avec le temps il semblerait que l'individu relativise, il finit aussi par oublier. Concernant l'ensemble des ménages, ces périodes correspondent aussi à la période après le relogement contraint montrant la satisfaction de ce déménagement pourtant forcé. Nous verrons ultérieurement, en quoi réside cette satisfaction.

Les périodes de fragilité (couleur orange) sont nombreuses et s'étalent parfois sur une période de 20 ans montrant bien une vie faite d'aléatoire et d'instabilité. Elles précèdent souvent les périodes difficiles.

Les périodes difficiles (couleur rouge) correspondent le plus souvent à des changements de logements dus à des situations douloureuses et subies telles que les ruptures affectives, les impayés, les expulsions, les rapatriements, les exils politiques, les mutations professionnelles non souhaitées. Elles sont surtout vécues par les familles monoparentales et les célibataires, montrant un isolement difficile à vivre. Les personnes âgées sont seules aujourd'hui par veuvage. Elles n'ont pas donc connu de rupture affective provoquée. Le relogement contraint n'est pas le seul imposé par la rénovation urbaine. Ces périodes correspondent aussi à une mobilité d'amplitude géographique maximum (rapatriement d'Algérie, exil politique due à la guerre du Kosovo ou du Congo).

La peur du connu

L'analyse des parcours montre des parcours douloureux faits essentiellement de ruptures affectives (divorce, séparations, veuvages, décohabitations), de ruptures professionnelles (licenciements économiques, non prolongation des contrats, etc.) et de ruptures sociales (perte des voisins, des amis). Les déménagements sont donc très souvent la conséquence de ces événements douloureux. Il est donc tout à fait possible que l'expérience de déménagement soit associée psychologiquement à une période difficile, comme si depuis longtemps, l'expérience du relogement contraint avait déjà été vécue, mais sans avoir eu la possibilité d'être exprimée. Le relogement contraint dans le cadre de l'ANRU ne serait alors qu'une énième répétition sans que pour cela, il y ait une amélioration de la vie quotidienne. Ainsi, identifier le vécu des déménagements antérieurs peut permettre de comprendre les réticences et les résistances des plus précaires. L'expérience leur aurait appris et confirmé que rien ne change. La peur du connu, de la répétition « que ça recommence » ou « que ça ne changera rien » aurait donc ainsi autant de poids que la peur de l'inconnu.

Quand la projection résidentielle demande de la patience, de la pugnacité et de l'apprentissage

Se projeter ailleurs nécessite de préparer son futur, il demande un savoir stratégique. Il fait appel à des capacités de gestion de projet. Les ménages rencontrés ne font part d'aucun rêve résidentiel particulier. La vision que les locataires ont dû parcourir d'habitat social est assez réduite. Les ménages ont été surpris de se voir proposer une maison individuelle et ils sont assez incrédules concernant la proposition éventuelle d'un logement neuf comme l'ont témoigné Elsa et Elisabeth. Par ailleurs, selon Christine Lélevrier (2008), les représentations sociales sont bien ancrées :

« Ils n'oseront jamais y aller de peur d'être mal considéré ou d'être considéré comme un pauvre, un moins que... car aller vers des quartiers d'habitat social mixte, c'est aussi s'exposer au regard des autres » (Lélevrier, 2008).

Déménager constitue donc une prise de risque social et donc une projection sociale du regard des autres et du regard sur soi. De plus, le demandeur de logement ne sait dans combien de temps sera attribué le nouveau logement. L'attente d'une proposition est parfois longue avec parfois, à la clé, une déception lors de la visite du logement tant espéré. Enfin, il sait aussi que refuser une proposition de logement risque de compromettre la venue d'une autre proposition. Il peut être alors contraint d'accepter cette proposition. Certains ménages comme Ginette ont accepté immédiatement la première proposition de peur que le bailleur ne lui propose un logement que beaucoup plus tard.

D'ailleurs, le graphisme du formulaire de la demande de logement, Cf. annexe I, est aussi évocateur de cette attente. De fait, il peut réfréner l'envie d'effectuer une demande. Le point d'interrogation avec les pas en pointillé illustre bien le parcours du combattant, l'incertitude et l'aléatoire (les pas sont hachurés). Or, quand la vie de tous les jours est difficile et épuisante, est-il possible de donner un coup de collier et de se battre sans cesse pour trouver un autre logement ?

Pour autant, certains se sont essayés et ont eu accès à leur logement grâce non pas à un coup de collier mais grâce « *un coup de gueule* », voire « *un coup de poing sur la table* » ou en utilisant leur réseau professionnel. Attendre est sans doute la posture la plus risquée. En fait, les discours des ménages relèvent d'une certaine stratégie se déclinant en trois types d'attitude : la patience, la pugnacité et l'apprentissage. Les extraits choisis sont textuellement, les plus représentatifs.

Les stratégies d'obtention d'un logement : patience, pugnacité et expérience	
Attendre	<p><i>On a eu des courriers. De toute façon, j'avais demandé un logement. J'aurai préféré déménager avant. Quand j'ai eu ma deuxième. J'ai déjà demandé à déménager quand j'ai eu ma deuxième. J'avais que deux chambres, j'avais un garçon, une fille. J'avais déjà demandé. J'étais pas pressée mais j'avais déjà demandé. Après j'ai eu ma deuxième fille. Il fallait que je bouge. « Oui, mais vous savez, on a rien » Comme s'il n'y avait pas de type 4 ! Il y a partout des vides. Mais pour moi, il y en a pas. Et du coup, j'ai eu mon quatrième après. Pareil. Ça ne les dérangeait pas eux. Tous mes enfants, ils étaient quatre dans la même chambre, ça les dérangeait pas de trop. Après j'ai abandonné ma chambre. Je dormais dans le salon pour laisser la place pour mon petit. Du coup, comme ils ont été obligés de déménager, peut-être qu'ils attendaient ça. Mais j'aurai pu en avoir d'autres. Ils ont été là-bas 5 ans. En 5 ans, j'en ai quatre. j'aurai pu en avoir cinq ou six. Si, des jumeaux. Mais c'est vrai, j'en ai 3 en 5 ans là-bas. Mais ils sont jamais pressés.</i></p> <p>Elsa.</p>
Se faire pistonner	<p><i>Mon frère, aussi, il habitait dans les tours. Il a déménagé, parce qu'il a trouvé mieux, comme il a travaillé, il a été aidé. Ça joue de travailler, même avec l'APL. Les gens qui travaillent, ils déménagent plus vite. Quoique toi, tu as du mal. Vanessa (sa sœur) : Moi, c'est mon patron qui m'a trouvé mon logement. Et puis, il y a longtemps de ça. Il y a 8 ans, ça allait plus vite. C'est maintenant... Ils disent une femme toute seule avec cinq enfants...</i></p> <p>Elsa.</p>
Taper du poing ou harceler	<p><i>Comment il faut faire pour avoir le logement qu'on veut ? Taper du poing, je pense... Moi, j'ai tapé du poing ! J'ai continué à y aller tous les 2 jours, c'était celui-là que je voulais et j'ai fini par avoir celui que je voulais.</i></p> <p>Jennifer.</p>
Ne pas se laisser faire	<p><i>Un beau matin, je reçois une lettre d'Angers Habitat, à cette époque, ils n'avaient pas encore les quatre agences. Vous savez ils ont quatre agences, qui s'occupent de l'ouest, l'est, nord sud... Nous on dépend de l'agence des Deux Lacs. Je reçois une lettre et je me présente à la jeune fille, je suis monsieur B et je voudrais un logement.</i></p> <p><i>Juste au moment ils allaient détruire. Devinez ce que... Vous savez que, à chaque fois, qu'on allait démolir les tours, Il y avait un resto troc qui était juste au milieu des tours. C'est un restaurant où les gens pauvres allaient manger. Alors là, Angers Habitat faisait ces réunions là, concernant, au fur et à mesure qu'une tour allait se détruire, alors, là, ils venaient nous voir. Le responsable du secteur, qui est actuellement, ici, à l'agence des Deux Lacs. Je lui dit, « Voilà, il me faut un logement individuel. Il me dit « T'es fou, monsieur B, mais non ». « Comment ça, je suis fou. Il y a des logements qui me concernent, comment ça je suis fou ! » « ah non, non, il y a des demandes non, non ». J'ai dit « C'est ce qu'on verra ». Regardez ce qu'il nous répond : « Pour moi, c'est tout vu ». « Alors, si pour vous, c'est tout vu, pour moi, c'est bien vu ! Allez au revoir ! ». On s'est quitté comme ça. Voilà, on s'est quitté comme ça. J'ai dit que le logement, je l'aurai et je l'ai eu.</i></p> <p>Ali.</p>
Savoir ce que l'on veut	<p><i>Elle me dit nous vous avons trouvé un excellent logement. Il est où votre logement ? A Verneau ! Vous me déménagez de Verneau pour me renvoyer à Verneau, 15 ans après. Pourquoi ? Je n'irai pas à Verneau. C'est tout. Trouver moi ailleurs. Voilà. Je n'irai pas à Verneau. Voilà, 10 ans après vous avez pensé à moi parce que on est train de démolir le quartier. Vous voulez me déménager. Vous voulez me mettre dans un appartement. Je ne bougerai pas de là-bas. Je prendrai le logement que je souhaite, moi. Que je voudrais moi, personnellement.</i></p> <p>Ali.</p>
De l'expérience	<p><i>Et entre-temps, ils étaient en train de construire ces logements. De l'autre côté, ça me plaisait pas, c'est tout ! Il y avait trop de gosses. D'un côté cinq, de l'autre six. Pour éviter toute histoire, surtout pour mon petit, alors, on est venu par là. Là bas, il y avait le parking, les gosses pouvaient s'amuser par là, il y a la rue Montesquieu. Là, il y a les travaux, il y a pas de voiture, sinon il y a des voitures qui passent à une vitesse extraordinaire. Donc je savais que de ce côté, il n'y aurait pas de gosses qui s'amusent par là. C'est pour ça que pendant ça se construisait, je voyais, je pesais le pour et le contre. Que vous voulez-vous ! Comment dirais-je ? On vous apprend. On apprend des trucs. On vous oblige à apprendre !</i></p> <p>Ali.</p>

Tableau 10. Stratégies d'obtention de logement. Patience, adversité et expérience

Le poids du parcours résidentiel agit de manière importante sur les capacités à la mobilité résidentielle. Les perspectives d'avenir influent également sur la volonté et la capacité à « se bouger pour en sortir » pour reprendre à nouveau l'expression d'Éric Le Breton (2005). Pour l'ensemble des ménages, chaque déménagement s'avère un moment douloureux et obtenir un nouveau logement demande de la pugnacité et de la patience. Finalement, déménager constitue une épreuve difficile qui demande pour la franchir, non seulement, un « savoir-faire », mais aussi un « savoir être ». Ce savoir être impose de savoir résister, de lutter et de se battre. Se mettre en quête d'un nouveau logement est donc de fait une nouvelle étape à franchir. Il est aisé de supposer que s'affranchir des autres et de soi demande une énergie constante que la situation de précarité met sans doute, subrepticement à mal.

« La notion de trajectoire est ici définie comme "une succession de positions résidentielles" (Grafmeyer, 1994), d'étapes depuis le logement autonome, mises en relation avec les événements familiaux et professionnels du ménage. Nous sommes partis de l'hypothèse que plus encore que la situation sociale et familiale du ménage, ou que la nature des changements résidentiels, ce sont les trajectoires résidentielles antérieures et le moment où se situe cette mobilité liée à la démolition, qui permettent d'en mieux saisir le sens pour les ménages. La trajectoire ne commence pas et ne s'arrête pas non plus au relogement. La mobilité du relogement n'en reste pas moins un moment un peu particulier, mêlant contraintes et opportunités d'amélioration de la situation résidentielle. Elle peut venir conforter une amélioration continue des positions résidentielles, correspondant à une trajectoire "promotionnelle", permettre à un ménage de se repositionner socialement en changeant de voisinage ou de qualité de logement. Elle ne peut pas changer grand-chose à la situation voire la dégrader, allant dans le sens d'une trajectoire plutôt "régressive" (Lévy, 2001) » (Lévrier, 2008).

234

Explorer le présent pour identifier le vécu du relogement, le passé pour comprendre les réticences à la mobilité résidentielle, le futur pour connaître les motivations résidentielles et les motifs d'insatisfaction, a permis de révéler l'importance de la perception et la représentation des lieux de vie, de la ville et voire même des relations au monde, et surtout de pointer une des conditions environnementales, telle que la qualité de l'ambiance sonore.

Effets du relogement contraint sur la situation sociale

Ce troisième chapitre est centré sur les effets du relogement contraint sur la situation sociale des ménages. Le relogement contraint a-t-il modifié les pratiques sociales quotidiennes ? Les ménages en situation de précarité professionnelle deviennent-ils plus proches de l'employabilité ? Quels sont les changements exprimés par les ménages ? L'accessibilité vers l'emploi est un indicateur sociologique important. Or, l'amélioration de la situation professionnelle est peu effective. Trois types d'effets apparaissent essentiellement, l'ébranlement des budgets, la restructuration des familles et une amélioration de la santé mentale. Il semblerait que finalement, l'accessibilité ou la projection vers un emploi soit une étape secondaire qui commence tout juste à s'élaborer dans les projets personnels des ménages rencontrés.

Des budgets familiaux ébranlés

Le coût d'un déménagement se répartit selon les étapes du déménagement. Au moment du déménagement, le protocole du relogement prévoit une prise en charge complète du déménagement : camion et déménageurs, prise en charge des abonnements de fourniture de gaz et d'électricité. Pour faire face au surcoût lié au relogement, la ville d'Angers a également pris en charge l'augmentation des loyers et des charges. On n'entrera pas ici dans le surcoût dû à l'augmentation du loyer mais aux dépenses occasionnées par le seul fait de s'installer dans un autre lieu. En effet, les ménages font part de dépenses supplémentaires liées à l'installation dans leur nouveau domicile. Lors de l'emménagement, certains ménages renouvellent une partie du mobilier.

Les dépenses liées au relogement concernent surtout l'aménagement intérieur. Les ménages ont acheté des rideaux, un canapé, un living, une télévision écran plat, une gazinière, ou un réfrigérateur, une nappe, etc. Valérie évoque sa satisfaction quant à la réussite de la maîtrise de ses dépenses.

« Papa m'a donné un petit héritage. J'en ai un peu profité pour acheter un tapis, un canapé. Sinon, tout ce que j'ai là, le lit, je l'ai eu par le travail que j'ai fait pendant 2 ans. J'avais ma télé. J'étais contente. Je ne l'ai pas dépensé, je l'ai pas éparpillé ». Valérie.

En revanche, les dépenses apparaissent beaucoup plus élevées en maison individuelle tant en dépenses d'équipement qu'en dépenses de charges. D'ailleurs, une surenchère semble s'être installée parfois entre nouveaux locataires. Le jardin devient le lieu de représentation et de distinction sociale. Chacun présente ses nouveaux achats comme des trophées ou des symboles de réussite sociale. Ainsi, pour Ali, le barbecue représente le symbole d'un « *jardin de bonne famille, c'est la première chose qu'on a fait ici, en arrivant, on a allumé le barbecue* ». Christelle vient de trouver un emploi dans une entreprise d'insertion de maraîchage et se réfère à son père. Il avait un beau jardin et de beaux outils dont elle a hérité, lui permettant alors d'acheter une tondeuse. Elle peut ainsi entretenir de manière correcte son jardin.

« Mon père avait un bel atelier avec plein d'outils, il jardinait. À sa mort, j'ai récupéré ses outils. C'était mon héritage. Aujourd'hui, je peux les utiliser. Je suis fière de montrer à mes frères comment je les utilise les outils de notre père. Mais, comme j'ai aussi une pelouse, j'ai aussi acheté la tondeuse, je suis contente de pouvoir avoir une tondeuse. Comme j'ai hérité des outils de mon père, j'ai pu m'acheter une tondeuse. Quand on a un jardin, il faut le garder propre. Tout le monde voit chez toi ». Christelle.

Une des filles de Blinor, 15 ans, a trouvé un apprentissage d'accueil et de vente dans une agence immobilière. Actuellement, sa sœur est vendeuse dans une boulangerie. Leur père justifie l'achat d'un séchoir à linge extérieur comme un achat nécessaire pour trouver un emploi définitif. « *Les filles pour qu'elles puissent trouver un métier définitif doivent toujours être présentables* ». **Blinor.**

Il permet surtout de montrer le linge professionnel. « *Il (le séchoir) est en forme de parasol et on peut le poser dans le jardin et fait joli. C'est très pratique quand on est nombreux comme nous puis c'est plus facile d'étendre les tabliers de vendeuse et mes tenues d'agent immobilier* ». **Une des filles de Blinor.**

Si le linge professionnel s'affiche dans le jardin, les équipements de loisirs tels qu'une balançoire, une piscine, des tuyaux d'arrosage pour remplir la piscine, un bac à sable, une balancelle, un salon de jardin sont une marque de bonne éducation familiale comme l'évoque notamment Christelle, mère de cinq enfants.

*« Mais nous c'est vrai qu'on allait être là... On était aux anges. C'est sûr quand on nous a dit qu'on allait avoir un pavillon, on était content... Le bus à côté... Puis, plein de choses. On a acheté une tonnelle, on a acheté une balançoire pour les petits, tout ce qui fait pour que les enfants qu'ils soient heureux et là ils le sont même s'ils étaient avant mais là ils en sont encore plus ». **Christelle.***

Le tout est savamment posé afin d'être montré. Seulement, Christelle, sur la porte du perron, à la fin de l'entretien indique qu'elle a acheté la piscine gonflable, en solde, comme pour s'excuser de cet achat qu'elle considère comme un luxe qu'il faut cacher. Elle explique pourquoi elle ne l'a pas mise dans le jardin.

*« Je mets là à l'avant de la maison et pas dans le jardin, comme ça elle est cachée par le grand mur. Comme ça, pas de jalousie, pas de commérage ! ». **Christelle.***

236

Cependant, habiter une maison demande une autre façon de gérer son budget. Aussi, cette femme pourtant heureuse à en pleurer constate avec dépit et surprise qu'il faille payer plus. Aujourd'hui, Maria, 42 ans, 3 enfants est en impayé de loyer et d'électricité, de gaz. Son fils l'aide à payer certaines factures.

*« 40 et quelques euros d'électricité parce que je me suis retrouvée avec un changement de compte, qui fait que moi, j'avais zappé de renvoyer le RIB. Alors moi, je croyais qu'il me retirait, qu'il me retirait parce que moi je ne surveille pas mes comptes parce que c'est pas que ça travaille mes comptes ! Et, d'un seul coup, hop ! Vous allez être coupée. Je dis : « Quoi ? ! Vous allez pas me faire ça. ça fait vingt ans que je suis chez vous. Vous allez pas me couper mon EDF. Elle me dit si ! Avant le 3, c'est pas payé. On vous coupe. (...) Puis le gaz, le gaz. C'est normal. Chauffage au gaz, faut bien qu'on se réchauffe. Moi, je l'ai su après quand j'ai signé le bail que tout était à part parce que niveau loyer, j'ai que 40€ de loyer. Heureusement, c'est ça qui nous sauve quelque part. (...) Quand il (son fils) fait des fois parce qu'il travaille des fois pour mon frère au grand Géant, il travaille quelque fois. C'est lui qu'il paye quelques factures. C'est pour ça que je dis que c'est un bon gamin parce qu'il ne va pas garder l'argent pour lui. Il va penser à ses frères avant lui ». **Maria.***

Toutes les explications relatives au budget du logement à prévoir étaient données en vain par l'agent de relogement. La surcharge émotionnelle provoquée par la possibilité d'habiter dans une maison rendait toute rationalité presque impossible. Quatre ans après le relogement, Maria pleure encore de ce plaisir à se voir attribuer une maison.

*Moi, je n'en revenais pas quand j'ai reçu le papier : « Vous avez un logement ». Quand j'ai reçu le papier comme quoi, je... ça allait être attribuer. J'allais avoir un logement. Moi, je croyais au Rez-de-chaussée. Je dis « tu sais Alexandre, ils me donnent un rez-de-chaussée... C'est un T6. J'en ai même arrêté la factrice : « C'est où ça, Madame ? ». Elle me dit : « J'ai l'impression que c'est une maison ». J'en ai pleuré pendant toute la route, j'étais en train de pleurer ici. C'est pas possible ! On va avoir une maison. **Maria.***

Ces témoignages montrent que déménager suppose de prendre un risque financier. Les ménages ayant des ressources faibles et aléatoires doivent alors avoir la capacité à évaluer le risque de faire face à des augmentations budgétaires. Déménager est une décision où les ménages doivent savoir peser le pour et le contre. Il leur est donc nécessaire de calculer cette prise de risque. Parfois, il est plus facile de gérer par habitude, ce que l'on connaît. Déménager est de fait également une inconnue financière supplémentaire à une vie déjà faite d'instabilité. Le rôle de l'agent de relogement est important en matière d'accompagnement à l'évaluation des dépenses occasionnées par un déménagement (loyer, charges) et par un emménagement (nouveaux achats d'ameublement, achat d'une voiture supplémentaire).

La cellule familiale se structure

L'ensemble des récits après trois ans d'installation ne fait apparaître aucune déstabilisation ou déstructuration familiale telle qu'une rupture affective, un départ douloureux d'enfants du nid familial ou encore une mauvaise entente. Quelques situations de structuration familiale peuvent même être notées. Elles vont de la prise en main de l'autorité sur les enfants, à des mariages consécutifs au relogement et à la reconstitution d'une famille.

Ali explique que l'éducation des enfants n'était pas possible quand il habitait dans les tours Hamon. Ali relate surtout l'ambiance d'insécurité due au trafic de drogue, régnant sur le palier même.

« Écoutez ! On a beau élever des enfants. On a beau être des parents exemplaires. On a beau élever bien des enfants. S'ils sont dans un milieu pareil, vous ne pouvez pas les élever, parce que tout ce que vous faites en longueur de journée, il est vite annulé au bout de... deux minutes qu'ils sont en contact avec ce genre de... On ne peut pas surveiller un enfant tout le temps. Surtout s'il descend, il joue avec les autres. Il est en contact avec les autres. Vous voyez ce que c'est ! Ils rentrent, ils voient la drogue. Écoutez un moment donné, la tour 106, le hall, la drogue, ça tapait son plein ! » Ali.

Il raconte aussi que parfois lui-même ne pouvait plus se contenir. Afin que les tensions entre père et fils se calment, il avait voulu faire sortir son fils de l'appartement. En ouvrant la porte pour le mettre dehors, il aperçoit les jeunes sur le palier. Son fils rentre alors *illico presto* dans l'appartement « avec un coup de pied au derrière ». « On ne savait plus comment faire ! ». Être relogé a permis à Ali et sa famille d'être éloignés de ce type d'insécurité. Il précise qu'il vit aujourd'hui « dans la tranquillité et en paix ». D'autres couples évoquent des crises de nerfs moins fréquentes, notamment pour les mères de familles. Ils expliquent cela par un gain de sommeil. Le quartier, l'immeuble, la maison sont plus calmes de jour comme de nuit. Le cadre de vie est moins stressant. Les relations sociales et familiales sont finalement mieux maîtrisées.

Le relogement contraint a été pour Jennifer une opportunité de mettre de la distance avec des relations inter-familiales envahissantes. Jennifer et son mari, parents de cinq enfants sont originaires de Trélazé où habitent pères et mères des deux côtés, oncles et tantes, cousins et neveux depuis trois générations. Ils sont partis à Jarzé, dans une maison achetée par le Toit Angevin située dans une cité pavillonnaire de propriétés privées. Habiter une maison était

pour eux l'occasion de recevoir la famille de Trélazé dans une seule et même pièce pour fêter les anniversaires de leurs enfants et de leurs neveux tout en préservant néanmoins leur intimité et leur tranquillité. En effet, les $\frac{3}{4}$ d'heure de voiture les séparant de Trélazé, leur assuraient de ne pas être dérangés par les membres de la famille, à tout moment et à tout heure. Cette habitude familiale déplaisait fortement à Jennifer. Enfant, elle assistait impuissante à des soirées familiales alcoolisées et bruyantes. Ils ont désormais la possibilité de choisir les moments d'accueil et de visite à la famille. Ils accueillent pour les anniversaires et vont passer leur week-end à Trélazé, chez les parents car sa mère, elle « *en tomberait malade si elle ne me voyait pas* ». Cette dernière avait adopté en effet des habitudes quotidiennes avec ses petits-enfants : « *Elle venait avec moi, les chercher le midi, elle venait avec moi, les chercher le soir* ». La nouvelle maison permet ainsi de mettre de la distance à l'égard d'un fonctionnement familial envahissant et d'assurer une vie de famille nucléaire. Jennifer maîtrise désormais mieux les relations inter-familiales.

Deux célibataires, à l'occasion du relogement se marient. Petre, suite à la guerre du Kosovo est arrivé en France où il reste sans emploi et sans famille pendant plus de trois ans. Le relogement offrant une réelle sécurité, l'incite alors à faire venir sa femme Carmen du Kosovo. Aujourd'hui, il est intérimaire et père de deux enfants. Pour lui, le relogement est la suite logique d'un parcours qu'il avait espéré en arrivant en France. Abdel avait habité dans sa jeunesse dans un bidonville au Maroc. Il est arrivé à Angers à l'âge de 19 ans. Après 40 ans de vie dans la région angevine, il dormait toujours à même le sol dans son logement insalubre. Selon la chargée de relogement, il vivait comme un clochard. Il se marie lui aussi suite au relogement. Lors d'un entretien, la chargée de relogement comprend que le relogement est pour lui l'occasion de faire venir une femme qui voulait se marier avec lui. Aujourd'hui, le logement est propre, bien entretenu et bien aménagé, il est devenu un lieu de repos. Grâce à Yasmine, sa femme, Abdel comprend que le logement ne sert pas seulement à se protéger du froid et de la pluie. Ses problèmes de santé dus à la clochardisation de sa vie passée se sont atténués.

Ces témoignages montrent finalement les effets du relogement sur la qualité de vie des ménages. La sécurité et le calme du nouveau lieu de vie a des conséquences positives sur les tensions familiales et sur l'éducation familiale. Cependant, il est à noter un effet majeur sur la santé des ménages.

Les problèmes de santé s'atténuent

Malgré le fait qu'aucune question sur la santé n'ait été posée lors des entretiens, tous les ménages ont fait part de problèmes de santé et/ou d'une amélioration psychique exprimée par un mieux être. Ces observations ont été obtenues notamment par l'intermédiaire de ces questions : « *En habitant ici, qu'est ce que ça a changé dans votre vie ?* », « *Comment s'organise votre journée ?* », « *Comment est votre journée typique, classique ?* » Spontanément, ils répondent en se reposant la question « *Qu'est-ce que ça a changé, maintenant ?* » Et, en décrivant leur emploi du temps, ils finissent par conclure, que « *c'est plus calme qu'avant* », qu'il y a « *moins le bordel* ». Nous avons donc considéré que ces nouvelles données avaient une importance aux yeux des ménages. C'est pourquoi, afin de les vérifier, une comparaison de l'état de santé des ménages avant et après le relogement est réalisée dans le tableau ci-dessous. Une nette amélioration de la santé apparaît.

Entretiens	Durée résidence	Problèmes de santé avant relogement	Problèmes de santé après relogement
Abdel et Yasmine	6 ans	asthme, laryngite à répétition	fin
Annie	6 ans	cécité progressive	idem
Petre et Carmen	4 ans	Non exprimée	arrêt maladie (doigt cassé)
Valérie	6 ans	peur, angoisse, agoraphobie ? Hospitalisation de jour (santé mentale)	se sent mieux, se déplace, n'est plus hospitalisée de jour
Benoist	7 ans	déficient intellectuel, alcool	alcool ?
Armand	5 ans	angoisse, nervosité	idem
Raymond	4 ans	non exprimé	
Thérèse	4 ans	non exprimé	non exprimé
Marie	5 ans	sans	opération thyroïde (à cause du déménagement)
Gisèle	3 ans	sans	sans
Nora	4 ans	stressée, découragée	joyeuse
Elsa	3 ans	accouchement successifs	ligature des trompes
Claire	3 ans	non exprimé	non exprimé
Véronique	3 ans	asthme, anorexie, peurs nocturnes	fin
Maria	4 ans	séquestration, traumatisme psychique	va mieux, retrouve une joie de vivre
Ginette	3 ans	insomnie, mal aux jambes, prise de médicaments	prise de médicaments, dort mieux
Elisabeth	3 ans	mal aux jambes, dos	dos
Chantal	5 ans	insomnie	insomnie
Ellie et Ertul	5 ans	Nervosité (Mme)	plus calme (Mme)
		Sclérose en plaques (M)	Sclérose en plaques (M)
Leyla et son mari	5 ans	non exprimé	non exprimé
Mohamed et Fatima	4 ans	nervosité (Mme)	Plus calme (Mme)
			Hypertension, cœur (M, depuis le relogement)
Nadir et Serena	4 ans	nervosité, asthme (Mme)	plus calme, encore un peu d'asthme
Vanessa et Lionel	5 ans	alcool (M)	arrêt
Florence et Pascal	6 ans	dos, COTOREP (M)	
		asthme, anorexie, problèmes scolaires (enfants)	algodystrophie (Mme)
Jennifer et son mari	3 ans	angoisse, stress, asthme	Terminé
Ali et Amina	3 ans	angoisse, nervosité, insomnie	Terminé
Blinor et sa famille	6 ans	non exprimé	non exprimé
Christelle et Denis	3 ans	asthme, anorexie (enfant), insomnie, alcool	alcool ?
Diwani et sa femme	4 ans	non exprimé	non exprimé

Tableau 11. Comparatif de l'état de santé avant et après le relogement contraint

Cependant, certains ont des problèmes de santé qui perdurent ou commencent mais qui sont sans rapport avec des causes environnementales (sclérose en plaques pour Ertul et algodystrophie pour Florence) tandis que d'autres associent leurs problèmes de santé au relogement, témoin d'un traumatisme (thyroïde pour Marie ou hypertension pour Mohamed). Trois après le relogement, les ménages paraissent respirer, souffler, être plus à l'aise, plus

tranquilles. La privation de sommeil à cause du tapage nocturne, les angoisses de la vie qui reviennent au galop semblent être une des premières causes des problèmes mentaux comme l'explique Véronique, 45 ans, mère de famille de cinq enfants qui habitait auparavant à la tour 110 puis à la Tour 95. Elle était aussi à l'époque en situation d'expulsion pour impayés et sous tutelle.

*« Qu'est ce qui a changé ? Au niveau bruit, il n'y en a plus. On habitait la rue. Voilà où il y avait toutes les voitures et puis le bordel. Ah oui ! Ici, ici tu peux pas foutre le dawa que tu foutais là-bas au niveau musique. (...) Là par contre je me plais ici, je vois mes enfants. Je vois, ils sont épanouis et tout. Même moi, on a plus le sourire. On est mieux d'abord. On respire mieux. Oui, oui, je me sens mieux. C'est vrai que la tour, c'est vrai que ma tour 110 j'avais eu du mal à la quitter, mais au jour d'aujourd'hui que je suis là, on est plus épanoui et tout. (...) L'effet du jardin, les enfants sont beaucoup moins malades, sont beaucoup mieux. Moi, j'ai une fille qui était hospitalisée tous les 8 jours, crise d'asthme et tout. Elle n'en a plus. Gagner du sommeil aussi. Oui, au jour d'aujourd'hui, elles sont plus malades, elles vivent mieux ». **Véronique.***

240

Valérie, 49 ans, célibataire explique que les enfants sont une des sources de bruit et de stress. Elle relate ainsi les conditions de vie du quartier alors même qu'elle se sentait bien dans son logement. Seulement, n'ayant ni enfants, ni travail, elle reste chez elle. Elle subit ainsi tout au long de la journée, le quotidien du quartier et s'assimile ainsi à une personne âgée. Elle aussi, assimile les nuisances du quartier aux comportements des jeunes de la cité.

*« Les structures sont totalement liées à ce qu'on vit. C'est sûr. C'est vrai que le voisinage, quand c'est calme... C'est triste à dire parce que je ne suis pas contre les enfants. Mais quand il n'y en a trop, quand il n'y a que des enfants, quand on ne travaille pas, on reste chez soi. Et puis qu'on entend tous les bruits de la journée, comme une grand-mère. Les personnes âgées, je sais pas comment elles s'en sortent. Moi, je m'en sortais plus. Il y a pas à dire mais le bruit, ça gâche la vie. Quand le soir, à 22 heures, on entendait tout le temps, « Nike ta mère », la police qui arrivait et qu'il y avait les jets de pierre, que... C'est pas pour faire un étalage de dégradations. On amplifie. Je ne le sentais pas du tout. L'appartement était très bien mais l'environnement était horrible. Oui, c'était dur l'environnement, surtout avec les jeunes. Ils avaient tous les droits dans la cité, donc, on entendait qu'eux ». **Valérie.***

Seulement si le quartier est source de nuisance, l'insalubrité des logements est également une cause de stress comme l'exprime Véronique, qui a habité plus de 20 ans dans les tours Hamon. Si elle commence par raconter les comportements des voisins des étages inférieur et supérieur, elle finit son récit sur les animaux parasites. Les blattes et les rats réveillaient sa fille, la nuit. Elle termine son témoignage en évoquant les jeunes, casseurs des boîtes aux lettres comme une source de bruits également.

« C'est vrai que le voisin d'au-dessus, il avait beaucoup d'animaux alors la nuit, ça grattait de partout, ça faisait du bruit. Et le voisin d'en-dessous des fois, il faisait

*la fête jusqu'à tard la nuit alors forcément après ici on... Il y avait aussi des rats. Il y avait plein de blattes, ça courait partout, c'était atroce. Moi, j'ai même ma fille. J'ai retrouvé ma fille en train d'hurler en pleine nuit. Plein de blattes sur elle ! Vous voyez que c'était ! Je l'avais emmené tout de suite chez le médecin peur qu'elle me fasse une allergie ou peur qu'elle fasse... J'avais peur qu'y en soit rentré dans la bouche, on sait jamais... C'est vrai des trucs comme ça. Plein sur elle ! ça allait jusque sur les lits, tout ! C'était atroce. J'ai été obligée d'acheter des pièges pour mettre ça dans toutes les pièces pour ne pas en avoir à la maison. Ici, on a rien, rien, rien. On voit des petites fourmis de temps en temps mais ça c'est l'idéal des maisons. Quelques fois des petites araignées, vraiment des petites mais ça c'est pareil. C'est niveau maison parce que je sais que ma sœur à Cholet a une maison et ça lui fait pareil. (...) C'était les blattes, même niveau bruit. Aussi, niveau bruit quand y avait tous les jeunes qui étaient en bas des tours, ça faisait le bordel jusque'à... Ça cassait les boites aux lettres, ça cassait, des fois jusque'à 2, 3 heures du matin ! ». **Véronique.***

Aujourd'hui, elle habite dans une maison de plain-pied avec un jardin et découvre d'autres animaux non nuisibles en matière de bruits. La présence des animaux dans le jardin (araignées, fourmis, crapauds, gendarmes) constituent même des conversations nouvelles entre voisins et membres de la famille élargies. Ces animaux ne sont pas nuisibles, ce ne sont pas des parasites. Véronique n'a plus peur que sa fille se réveille la nuit, ce qui est d'ailleurs désormais une réalité.

Ainsi, depuis leur relogement, les ménages font le constat d'être moins énervés, moins angoissés, d'avoir l'esprit plus clair, de mieux dormir et plus longtemps, même si certains font part de ne pouvoir s'endormir qu'avec la télé. Véronique fait remarquer que son sommeil n'est plus le même. Elle se couche moins tard et se voit même désormais faire la sieste.

*« Maintenant, l'après-midi, je fais une petite sieste quand je peux. Voilà quand je peux. Avant oui, je me couchais tard. Il était très tard. Il pouvait être minuit, une heure du matin, deux heures même. Je me réveillais très bien le matin, mais là je suis arrivée à un âge que je tiens plus le soir, je regarde mon film et dix heures et demi onze heures moins quart je suis au lit. Par contre le matin, je suis levée de bonne heure. C'est pour ça qu'il faut pas que j'aille au lit trop tôt non plus le soir parce que si je me vois, des fois ça m'arrive de m'endormir il est neuf heures et demi dix heures mais qu'à cinq heures du matin, je vais être debout. Donc après, ça fait des longues journées, ça fait très long après mais ça m'arrive que je fais ma sieste ». **Véronique.***

La santé mentale de tous semble ainsi s'être améliorée grâce au gain de sommeil, au calme et à la sécurité de l'environnement social et technique. La qualité du sommeil correspond de fait, aux besoins primordiaux de tout être vivant. Or, les événements de la cité, des tours, sont le plus souvent des événements que les locataires ne peuvent gérer et qu'ils subissent malgré eux.

Ce troisième chapitre a présenté principalement trois types d'effets sociaux. La prise en charge financière assez remarquable de l'ANRU et de la ville d'Angers a permis d'amoinrir l'ébranlement possible des budgets des ménages liés à l'augmentation des loyers et des charges locatives et énergétiques. Malgré cela, les ménages ont effectué des dépenses de renouvellement des équipements mobiliers. Ces dépenses sont liées au plaisir du nouveau, de la recherche du confort et sont souvent facteurs à la fois de normalisation et de distinction sociale, ce que nous considérons à la fois comme facteurs structurants et favorables à un mieux-être sociétal. De même, on note une nette restauration des liens familiaux ainsi qu'une santé qui s'améliore de façon très sensible. Ainsi, les repères sociaux déstabilisés avant et pendant le relogement se consolident peu à peu de telle façon qu'un sentiment de mieux-être apparaît. Cependant, face à ce constat exprimé par les ménages, sur la qualité de sommeil gagnée, nous formulons l'hypothèse d'une corrélation entre le sommeil et la mobilité. Le sommeil n'aurait-il pas une incidence sur la capacité à se projeter, à s'organiser ? Nous proposons donc que la qualité du sommeil et la qualité de vie du quartier soient un des leviers à la mobilité résidentielle et contextuelle.



CHAPITRE 9

FREINS ET LEVIERS DE LA MOBILITÉ RÉSIDEN- TIELLE

À partir des données présentées dans les trois chapitres précédents, ce huitième chapitre, a pour objectif d'identifier les freins et les leviers de la mobilité résidentielle. De même, l'examen est opéré selon le prisme spatial, temporel et sociétal. Premièrement, d'un point de vue spatial, le fait d'avoir la possibilité de déménager dans du neuf constitue un facteur favorable à la mobilité résidentielle, à quelques réserves techniques près. Sont présentés également, les motifs d'insatisfaction des ménages de leur relogement. Par ailleurs, les déplacements quotidiens s'avèrent effectivement autant de mise en situation d'apprentissage à la mobilité même si les moyens de déplacements sont plus ou moins contraints ou aisés. Deuxièmement, d'un point de vue temporel, l'analyse du quotidien fait apparaître des contraintes de gestion domestique plus ou moins liées à la précarité sociale et financière. Les horaires et le travail partiel et de surcroît très incertain entraîne une gestion et projection temporelle de plus en plus complexe. De même, l'examen temporel du processus d'appropriation territoriale a permis de dégager les étapes temporelles des différents stades de l'appropriation. Troisièmement, d'un point de vue sociétal, les ressources familiales et sociales sont vectrices de mobilité résidentielle telles que l'hébergement, le covoiturage et la garde d'enfants, notamment. Ce diagnostic aboutit à la mise en exergue deux facteurs déterminants de la mobilité résidentielle et contextuelle : le bruit et la qualité du sommeil.

243

Le neuf et le confort technique et social, un des premiers leviers de la mobilité résidentielle

Identifier les motifs de non satisfaction suite au relogement permet notamment de relever les besoins des ménages en matière de logement et d'habitat. Deux motifs d'insatisfaction ressortent. L'un est lié à la préférence d'un logement neuf tandis que l'autre est essentiellement lié aux aspects techniques du logement. Les ménages qui souhaitent déménager à nouveau, souhaitent déménager dans du neuf mais à certaines conditions.

Armand a fait une demande de mutation. Il souhaite déménager dans un logement neuf à Patton, son lieu de vie avant le relogement. Le neuf constitue pour lui un symbole de réussite sociale. Diwani ne se plaît pas dans le quartier des Jonchères à La Roseraie. Il souhaite déménager à nouveau mais dans un autre quartier et les logements neufs de Patton l'attirent. Il est en attente de proposition de logement. Petre est inscrit dans un parcours d'ascension sociale liée au logement assez classique. Habiter dans un logement neuf constituerait pour lui, une preuve de promotion sociale, d'autant que techniquement, le logement actuel ne semble pas lui offrir toutes les garanties de confort. Il a donné une réponse positive sans avoir visité le logement proposé.

*« Parce que je voyais l'état des appartements, je voulais quelque chose de neuf. Je voulais quelque chose de mieux, je voulais un peu plus grand. Avant, j'avais un T2, et là, j'ai un T3, et dans deux mois, je sors d'ici, je vais avoir un T4. Parce qu'on a 2 enfants, maintenant. Quand on est arrivé, on n'avait pas d'enfants. C'est pour ça, on va être plus à l'aise. Ils nous ont proposé, si on n'était pas bien ici et qu'on était prioritaire, ils nous pouvaient nous reloger, des appartements qu'ils ont fait à neuf, avenue Patton. C'est là qui m'ont proposé. Avant que ça soit construit, ils m'ont demandé si je voulais. J'ai dit oui. J'ai pas encore visité parce que c'est pas possible de le visiter. De toute façon je vais dire oui. C'est tout neuf, un T4. C'est nous qui allons entrer en premier. (...) Non celui-là, il y avait plein de soucis, niveau chauffage. Il ne fait pas très chaud ici. J'ai l'impression qu'au niveau isolation, c'est pas terrible. Chez les voisins, c'est mieux. Ici, j'ai l'impression que non ». **Petre.***

244

Elisabeth, femme seule avec deux enfants âgés de 12 et 14 ans, n'ose pas exprimer qu'elle ne se plaît pas dans son nouveau logement. Son voisin a du mal à accepter l'odeur de sa cuisine et la musique de ses enfants. Ayant mal aux jambes et au dos, elle ne peut marcher longtemps. Or, l'arrêt du bus est plus éloigné que précédemment. Avant d'aborder la question d'un déménagement éventuel, Elisabeth avait un ton morne et le regard inexpressif. Mais c'est le regard allumé, qu'elle révèle préférer déménager dans du neuf, dans les nouveaux logements de Belle Beille à Patton pour être certaine de ne plus avoir à subir des travaux d'entretien, de réhabilitation, de restructuration.

*« Au 1^{er} étage. Ou au 2^e, s'il n'y pas d'ascenseur. Tout le monde veut un logement neuf. Dans les anciens logements, il y a les travaux, il y a des trucs qui fonctionnent pas, les sols... Dans un logement neuf, tout est neuf. On n'aura pas les travaux, les sols, les fenêtres... On sera tranquille ». **Elisabeth.***

Trois autres ménages expriment également leur souhait de déménager à nouveau. Les raisons sont plus techniques. Par exemple, la cuisine et le salon doivent être séparés, la salle à manger doit être plus grande.

*« Il faut que ce soit comme ici, il faut que la salle et le salon soient partagés. Moi, je veux pas si c'est pas partagé ». **Elisabeth.***

« Oui, avant il était plus grand, là, il est plus petit. Avant, j'avais une grande salle à manger, c'est dommage qu'ils ont pas fait une grande salle à manger ici. Là c'est

serré, ici. Un ou deux mètres de plus, Ben oui, regardez on peut à peine bouger ! ».

Benoist.

De même, Mohamed exige un plafond et non un toit en pente. Il regrette par ailleurs que le jardin ne soit pas cultivable.

« Et l'autre, la cuisine avec le salon, il y avait pas de mur entre les deux, moi, j'ai pas accepté celui-là. Il n'y a pas de cave, pas de grenier, et un type 4. Celui qu'on a visité aux Plaines, là-bas, il y avait pas de plafond.

Oui. Le jardin, je paie un loyer de jardin, mais je ne fais pas de jardin, la terre n'est pas bonne. J'ai rien fait là-dedans. (...) Oui, mais tu paies 20€ pour le jardin alors que tu fais rien pousser, c'est pas la peine. (...) Pas un jardin comme celui-là, on peut rien faire sans pousser les légumes ». **Mohamed et Fatima.**

Elsa, avec quatre enfants en bas âge au moment du relogement, a été relogée dans un immeuble de quatre étages, au deuxième, dans un T5. Elle ne s'y plaît pas pour les motifs suivants. Le cadre de vie est bruyant et agressif. Les espaces de jeux ne sont pas respectés. Elle souhaite être protégée du regard des voisins et utilise les volets comme moyen de protection. Ayant des bébés, elle aimerait plutôt avoir une baignoire plutôt qu'une douche. Au final, en tant que mère de famille avec des enfants en bas âge, elle souhaite vivre dans la tranquillité et en sécurité.

Les motifs d'insatisfaction d'Elsa, chef de famille monoparentale, 26 ans, 5 enfants	
Un cadre de vie bruyant et agressif	<i>Et en plus, on m'avait dit que les bâtiments étaient abîmés et comme ça allait être réhabilité et ils m'ont dit que ça allait être calme quand j'arriverai. Et c'est pas vrai, du tout. C'est bidon. Oui, j'ai visité mais le logement en lui-même, il est bien, c'est un grand truc comme ça qu'il me fallait, vu le nombre d'enfants que j'ai. Mais le quartier comme ça, moi, je ne voulais pas. Mais ils m'ont dit que ça allait être calme, après la réhabilitation. Ils vont tout faire partout, dans un an.(...) Ah non, non. C'est pas calme du tout. Quand je suis arrivée, c'était tout taggué de partout. Quand je suis arrivée, je me suis dit d'accord. Ils m'ont dit : « Non, non, maintenant, ça va être calme ». Ils sont en train de tout refaire pour que ça se refait. Sauf que c'était bidon. Il y en a qui étaient en prison et qui ressortent. Et ça recommence. Et puis les petits qui sont en-dessous, son frère qui sort de prison, et il prend le relais maintenant. Il grandit. (...) Au début, on venait frapper à ma porte pour me demander des cigarettes. Comme ils ont vu que je ne fumais pas, ils ont dit « laisse-tomber ». Mais, je crois que j'aurai eu des cigarettes, c'était même pas la peine. J'aurais été emmerdée chaque jour.</i>
Des espaces de jeux non respectés	<i>Du coup, je reste chez moi. Je ne sors pas. Dehors ? Non, jamais. Quand je pars je vais loin. Ils ne jouent jamais là, les gamins : Je les emmène au parc, ou en bas, comme je suis en voiture. Ils ne peuvent pas jouer avec les bouts de verre. Avant, à Patton, ils étaient plus petits. Y'avait des jeunes. Ça allait. Ils ne cassaient pas tout. Ça arrivait qu'il y avait des trucs, mais pas tous les jours. On descendait en bas. On pouvait rester dehors avec nos enfants, sans problèmes. Les espaces de jeux, étaient respectés. Ici, rien du tout. Ils cassent, ils salissent.</i>
Des volets faciles à utiliser pour se protéger du regard des voisins	<i>C'est pour ça que je ferme les volets... pour ouvrir les fenêtres (...) Sinon, nous on vit dans le noir. Chez moi, il fait toujours sombre (...) Pour se protéger, je sais pas. Ce n'est même pas volontaire. Même des fois, ma fille ouvre tout grand sa chambre pour jouer. J'arrive je ferme. Je n'ouvre jamais en grand. Je ne les ferme pas complètement. Et puis on voit chez les gens. Mais moi, ça va. C'est pas des gens comme ici. Ça c'est des gens qui ont mieux à faire que de regarder chez eux. C'est pas le même côté, c'est des résidences. Ce n'est pas le même quartier. Le quartier en face, c'est des résidences, c'est le front de Maine. C'est privé. Ils travaillent tout ça. Ils ont d'autres centres d'intérêt. Ici, comme ils ont rien à faire, alors, ça mate. Il y avait un monsieur qui avait des jumelles, de l'autre côté. Moi, j'ai pas envie que les gens voient les enfants jouer dans leur chambre. Maintenant, je fais même pas gaffe. C'est comme ça, je ferme tout le temps. Mais j'ouvre de temps en temps. Le matin, il y a le soleil qui donne. Autrement, il n'y a pas le soleil dans la journée. C'est comme ça. Des fois, ça m'arrive, j'arrive, je ferme. Le soir, c'est pareil. On ferme. Quand c'est allumé on voit quand même. C'est l'habitude. Je suis habituée comme ça. C'était ouvert, avenue Patton. C'est depuis que j'ai des volets comme ça, en fait. C'est plus pratique. Avant j'avais des volets clac-clac-clac-clac- des espèces de rail, avant j'avais des fenêtres. Ici, c'est un bouton. Dans la chambre, c'est des volets à manettes. J'ai des rideaux et j'avais des fenêtres comme ça. J'ouvrais mais que les fenêtres du centre. J'avais 4 fenêtres. Je les ouvrais pas jusqu'au bout. C'est que de cet été. À Patton, on avait des volets en plastique. Les chambres, elles étaient toujours fermées, toujours, tout le temps, à l'espagnolette.</i>
Pas de baignoire	<i>Déjà, il n'y a pas de baignoire, ici. Et quand on a des bébés, franchement !</i>
A la recherche de la tranquillité et de la sécurité pour ses enfants en bas âge	<i>J'ai demandé à changer. Ils m'ont proposé des nouveaux trucs puis ils m'ont refusé. Ils m'ont dit que la commission n'acceptait pas. J'ai reçu un courrier comme quoi la commission n'acceptait pas. Alors que c'est eux, qui m'ont envoyé un courrier pour me demander si je voulais partir. Oui, mais je travaille pas. C'est clair je vais pas dans un quartier où je peux pas mettre mes enfants dehors. Sinon, on est enfermé dans la maison toute la journée. Quand il fait beau, je pourrais amener mes enfants dehors après l'école. Je ne peux pas. Donc, j'ai demandé à ailleurs que dans les nouveaux trucs. En plus, dans ma demande, j'ai demandé ailleurs. J'ai demandé une maison quand même, un pavillon, même un T4. C'est pour eux, surtout. J'ai demandé là où il y en a mais surtout À Belle Beille, dans mon quartier. Oui, mais il faut les amener ! Faut le logement qui va avec ! Je ne me vois pas dans un studio, un meublé avec mes 5. Je suis occupée vu qu'elle est tout le temps-là. Un type 5, j'aurai un petit jardin, j'apprécierai, je crois. Même avec un balcon ! Comme quartier, si on me donnait le choix ? Le lac de Maine ! C'est plus cher, c'est quand même un quartier, c'est bourgeois comme quartier, le lac de Maine. Oui, c'est calme. Il y a beaucoup d'endroits où les enfants peuvent aller jouer. Je veux dire sans qu'ils se fassent embêter. Moi, si j'habite à Prunier, quand on va à Lac de Maine, quand on file, il y a une petite commune. Moi, j'habiterai dans cette petite commune, moi, je n'aurai pas peur que mon fils aille chercher le pain. Je n'aurai pas peur qu'il se fasse embêter, mon fils.</i>

Tableau 12. Les motifs d'insatisfaction d'Elsa

Florence et Pascal sont en très grande difficulté. Ils accumulent à la fois les problèmes de santé, d'emploi et de voisinage. La maison de basse qualité dispose de peu de lumière naturelle. La maison est sombre, elle semble « borgne ». Pour franchir la porte, par réflexe, il est nécessaire de baisser la tête et de rentrer les épaules. Les murs moisissent. L'accès au jardin n'est pas direct, il faut passer par une chambre.

« C'est mal située, la maison. Oui bon, y a certaines pièces qui conviennent. Y en a d'autres qui ne sont pas bien du tout. Alors, déjà la salle de bain, y a pas de fenêtres. Le moisi, c'est presque tous les mois, on est obligé de repeindre à chaque fois. On peut leur dire bleu blanc rouge, ça leur passe au-dessus de la tête. On a une chambre pour aller dans le jardin de derrière, il faut passer par la chambre. C'est un salon. On a été obligé d'en faire une chambre. On a demandé un T6/T7 et quand l'assistante sociale elle est venue pour voir c'est un faux T5. La chambre qui fait le salon. La chambre qui fait directement au salon, le jardin. On a mis les grandes. Mais nous, au début on y était. Mais bon l'inconvénient, elle était pas trop parce que à l'arrière pour ne pas entendre les gens qui viennent ou quoi ce soit. Ce qu'on demande y a pas, y a pas de grand T6/T7. On avait déjà demandé mais pas pour qu'il nous mette ici ».

Florence et Pascal.

Des soucis de voisinage très importants s'y ajoutent. Le couple a alors interdit aux quatre enfants de ne pas jouer dans le jardin et sur le parking. Ainsi, bien qu'habitant dans une maison individuelle avec jardin, les enfants ne peuvent profiter des espaces extérieurs. Les relations de voisinage sont psychologiquement violentes.

« On a un jardin des fois on se demande pourquoi ? (Vous n'y allez pas ?) Bah non ! Parce que ça dérange les voisins d'avoir des enfants dehors à crier. Nous, à part faire les courses, rentrer à la maison... école pareil, retour, on rentre à la maison. ça fait 5 ans qu'on est là et on ne parle à aucun voisin. Ce n'est pas bien les voisins et leurs enfants. Ils n'aiment pas nos enfants, les voisins. (ça fait longtemps qu'ils sont ici les voisins ?) Ah bah oui ! ça fait à peu près entre 8-10 ans. Ils ont bien fait comprendre que, eux ils sont arrivés en premier. Je vois mon mari. Bon, l'année dernière mon fils est parti dehors et était en train de jouer dehors. On sait pas ce qui a eu. Mon petit est revenu en pleurant puis je dis à Cyril va voir dehors et il a fait comprendre à son papa bah que les grands avaient lancé des pierres. Je dis à Cyril faut qu'ils arrêtent de lancer des pierres à un enfant de 3 ans. Un enfant de 10 ans ! Faut qu'ils imaginent que ça n'a pas la même réaction alors mon mari appelle les enfants mais après le père il était un peu plus à taper sur la figure de mon mari alors lui qui est... handicapé. Je savais plus comment faire ! Quand on a fait un barbecue... il donne juste le côté de la maison, bah on voit ce qui se passe. On a mis des palissades mais je vois le gamin avec un pistolet à bille plastique en train de nous tirer dedans. Il faut qu'on ne dise rien. Leur dernier, il a 10 ans. Le droit, eux ils ont le droit de faire le bordel jusqu'à des heures pas possibles mais nous, il faut qu'on se la ferme. On ne peut pas inviter de monde, on peut rien faire. Non, j'invite personne parce que ça dérange vu qu'il y a un peu de bruit. Ça frappe ou ça sonne. y a une main courante.

*Mais je vois quand j'ai attendu mon gars, j'ai accouché 2 mois en avance parce qu'il venait me menacer. Il voulait que je sorte et à 2 contre une femme enceinte ! Il voulait me taper dessus parce que je dérangeais, y avait trop de bruit vis-à-vis de mes enfants alors. Nous, ça nous dérange pas. Je sais que moi mes enfants si ça crie pas pour moi ça vit pas et eux ils acceptent pas ». **Florence et Pascal.***

Une main courante a été déposée mais le couple ne sait pas qui l'a fait. Suite à ce témoignage, la chargée de relogement explique qu'en réalité, le voisin avait eu lui-même des problèmes de voisinage avec la mère de Florence. Il s'agit d'une histoire ancienne non résorbée, que le Toit Angevin a découvert, suite à ce relogement. De plus, le déménagement s'est déroulé très rapidement. Le couple n'a sans doute pas eu le temps nécessaire d'approprier mentalement ce nouveau domicile.

*« On ne nous a pas donné tellement de choix en maisons. Une qui m'ont proposé. Et en 8 jours, il fallait qu'on déménage. En comprenant qu'avant la réponse, on a eu juste un week-end, on a eu presque un week end pour faire les cartons. On a eu des personnes qui sont venues, que eux, ils ont embauché pour faire les déménagements ». **Florence et Pascal.***

248

Les enfants ont été rescolarisés à Trélazé, faute d'adaptation sociale au sein de la nouvelle école et malgré l'impossibilité de les accompagner à l'école. Florence est atteinte d'une algodystrophie, l'empêchant de se déplacer seule. Pascal emmène quelques fois les enfants à vélo malgré son mal de dos. La mère de Florence, celle qui a eu des antécédents avec le voisin, il y a de nombreuses années, vient donc chercher les enfants tous les matins. Cette famille est aidée par ailleurs par les Petites Sœurs des Pauvres, venues faire des soins infirmiers avant l'entretien. Même si techniquement et typologiquement, le logement convient à la composition sociale du ménage, ce dernier doit être relogé en urgence. Il ne convient pas à l'état de santé mentale et physique du ménage.

Ainsi, reloger selon la composition familiale et les ressources des ménages est une exigence que le bailleur respecte le plus souvent. Cependant, il ne peut totalement répondre à l'ensemble des exigences techniques et environnementales des ménages. Pour autant, ce sont ces exigences qui vont permettre aux ménages de donner leur accord ou d'exprimer leur souhait de déménager à nouveau. Les détails techniques et environnementaux sont de fait des critères très importants pour que l'ensemble des ménages apprécie leur logement et leur cadre de vie. La satisfaction résidentielle est en effet un des facteurs de l'appropriation des nouveaux lieux.

Des déplacements physiques et virtuels plus ou moins aisés ou contraints

L'examen des moyens et des modes de déplacements peut constituer un frein à la mobilité résidentielle puisque les ménages en situation de précarité n'ont pas le plus souvent le permis de conduire et/ou de voiture.

Les déplacements physiques sont le plus généralement réalisés pour répondre aux besoins physiologiques quotidiens (se nourrir, se former, se soigner et travailler) puis à des besoins sociaux (s'informer, rencontrer). Les motifs de déplacements résident principalement dans l'accompagnement dans les lieux scolaires et sont également liés aux achats et aux services (laverie, médecin, pharmacie) ou encore la sortie quotidienne du chien et aller rendre visite à un voisin.

*« Là, où c'est moins cher. On fait Lidl, Géant. On va chercher chaque produit dans tel super marché. Entre autres ! Le samedi, pour moi, c'est le poisson, parce que c'est frais et pas cher. Je connais un portugais qui nous fait les prix. Nous, on achète des poissons nobles. Nous, on paie le poisson moyennement 3,50 à 4 € le kilo, pas plus. Nos viandes, chez le boucher hallal, Pas beaucoup de viande dans le mois. On achète les viandes les moins chères. C'est-à-dire les ailes de poulet et les cuisses. On achète les abats, d'abord parce qu'on aime ça comme la queue, la tête, les joues qui ne sont pas très fréquents. On mange beaucoup de féculents, lentilles, pois cassés. Nous, on équilibre. Lidl, on achète le lait, les jus, les laitages... Netto, parfois, les légumes, les patates en vrac, en sac. Le marché du dimanche, on achète quelques légumes indispensables pour nous les maghrébins comme la coriandre, mangue... Certains produits de luxe et de chez nous, pour notre cuisine. On va chez le chinois, mais c'est très rare. Il y en a plusieurs. Le marché du dimanche. Marrakech, À Monplaisir. Le plus coloré. C'est le marché de Marrakech. Communauté étrangère. Beaucoup d'algériens, marocains, tout ça. Grand Pigeon, non ! Monplaisir. Le tout Angers l'appelle mais les français l'appellent Marrakech. Le samedi qui est dans le centre ville à côté du tribunal. Le reste, ce sont les supermarchés. On va chez les supermarchés Discount. Le moins cher. Les autres, on n'arrive pas, on ne peut pas. On ne peut pas faire toutes nos courses à Géant. Par exemple, à Carrefour, on amène que le pain, les baguettes. Ils vendent les sacs de 10 baguettes, 4 €. Moitié frigo moitié congélateur. On arrive à stocker nos viandes nos poissons... C'est un appareil. Vous le verrez tout à l'heure. Nous, on fait nos courses une fois par mois. En moyenne. On le fait en 2 fois. On fait les courses en 2 fois, de Lidl, on part à l'autre super marché. On fait le reste. C'est un samedi en général. Le dimanche, on fait le frais. Le matin, le samedi, le matin, je vais chercher le poisson tout ça. On le congèle. L'après-midi, on va à Lidl et Netto. Et le dimanche, on va vers les légumes et les fruits à Marakech. Oui, une ou deux fois par mois. C'est ce que je dis ! » **Abdel.***

Ce témoignage, fort en détails (lieu, prix, jours des courses) montre que la situation de forte précarité demande du temps et de l'organisation. Comme de nombreux ménages en situation de précarité, Abdel et Yasmine ont adopté une stratégie de survie pour faire leurs courses. Si elle permet d'acheter au moins cher, elle est cependant coûteuse en temps et demande de bien connaître la localisation des services du quartier, de maîtriser les distances et le temps des transports. À la suite de ce témoignage, nous avons opéré une classification psychocognitive. Elle permet de mettre en exergue les modes de transport utilisés par les ménages rencontrés selon le degré d'autonomie nécessaire à leur utilisation. Cf. Tableau 13.

		Mobilité autonome					Mobilité assistée		
		internet	vélo	pied	scoot	voiture (s)	bus	Passagers du véhicule	conduit-e par
Célibataires	Abdel et Yasmine	M. et Mme	Mme	Mme		1	Mme	Mme	M.
	Annie	Mme					Mme	Mme	ses filles
	Petre et Carmen	M. et Mme				2			
	Valérie	Mme		Mme			Mme		
	Benoist	M.		M.			M.	M.	sa soeur
	Armand	M.				1		sa voisine	
Personnes âgées	Raymond					1			
	Thérèse			Mme				Mme	Régie de quartier
	Marie			Mme			Mme	Mme	des amies et sa fille
	Gisèle			Mme			Mme	Mme	ses enfants
Famille monoparentale	Nora	Mme et ses enfants					Mme	Mme	ses enfants
	Elsa	Mme				1		sa mère	
	Claire	Mme et ses enfants		Mme			Mme	Mme	son ex-mari
	Véronique	Mme et ses enfants		Mme			Mme	Mme	son ex-mari
	Maria						Mme		
	Ginette							Mme	son voisin
	Elisabeth	Mme et ses enfants		Mme			Mme		
	Chantal			Mme			Mme	Mme	un ami
Couples plus de 3 enfants	Ellie et Ertul	Mme et ses enfants				2	Mme	leurs enfants	M. et Mme
	Leyla et son mari	M. et Mme				2		leurs enfants	M. et Mme
	Mohamed et Fatima	Mme et ses enfants		Mme		1	Mme	Mme et leurs enfants	M.
	Nadir et Serena	Mme et ses enfants				1	Mme	Mme	M.
	Vanessa et Lionel	Mme et ses enfants				2		leurs enfants	M. et Mme
	Florence et Pascal	M. et Mme		M. et Mme				M. et Mme	mère de Mme
	Jennifer et son mari	Mme et M.				2		leurs enfants	M. et Mme
	Ali et Amina	M. et Mme				1	Mme, ses enfants	Mme et leurs enfants	M.
	Blinor et Teresa	M. et Mme				1	Enfants et Mme	Mme, leurs enfants et des amis	M.
	Christelle et Denis	M. et Mme			Mme		M. et enfants	Mme	Collègues de travail
	Diwani et sa femme	M. et Mme		Mme et enfants		1	Mme et enfants	Mme et leurs enfants	M.
Total pour 29 ménages	22	1	13	1	19 pour 14 ménages	19	24	22	

Tableau 13. Outils, modes et relations aux déplacements des ménages

Le tableau se lit de la façon suivante :

Abdel et Yasmine => (les deux utilisent) internet / (Yasmine utilise le) vélo / (Yasmine va à) pied / (aucun des deux n'utilise le) scooter / (Abdel et Yasmine ont) 1 voiture / (Yasmine prend le) bus / (Yasmine est) passagère du véhicule - conduit par (Abdel)

Petre et Carmen => (les deux utilisent) internet / (Petre et Carmen ont) 2 voitures

La mobilité autonome concerne les modes de transports en voiture, à vélo et à pied. Ces modes de transport demandent une autonomie spatiale, temporelle et font appel à des capacités cognitives et physiques demandant d'une part une certaine réactivité et une certaine résistance physique. La conduite en voiture nécessite d'appréhender la vitesse de circulation, de savoir anticiper et d'agir rapidement. Au contraire, la marche demande une bonne résistance à l'effort physique. Le transport à vélo demande autant d'autonomie cognitive que d'autonomie physique. La mobilité assistée est fortement liée à des horaires que l'individu ne peut généralement modifier. Les modes de transport concernés sont les transports en commun, le bus, le covoiturage.

En outre, les deux types de mobilités, autonomes ou assistées peuvent être plus ou moins aisés ou contraints. Aisée, la relation implique une bonne connaissance des territoires et de son maillage. Elle suppose une maîtrise combinant l'ensemble des outils de déplacement (voiture, bus, marche et vélo). Il y a une certaine aisance à se déplacer. Les ménages ne pratiquent pas l'intermodalité. Ils utilisent soit la voiture, soit le bus mais n'effectueront pas de couplage (hormis le classique bus + pédestre). Assistée, la relation aux modes de transports concerne les individus n'ayant pas le choix de faire autrement. Elle est donc contrainte. Le covoiturage en est l'exemple même. Les ménages sont obligés de s'adapter à l'emploi du temps de la personne qui les transporte. De plus, elles deviennent dépendantes et redevables à la personne qui assure le transport. Or, bien souvent, ce service rendu n'est pas toujours facile à échanger. Benoist est covoituré par sa sœur pour faire ses courses. En échange, il garde ses nièces tous les mercredis après-midis. Sa sœur, n'ayant pas d'ordinateur, utilise donc celui de son frère pour accéder au réseau internet. De plus, afin d'écourter son temps de transport entre deux lieux de travail différents, elle mange alors chez lui le midi. Benoist doit donc être chez lui tous les midis, à des horaires très précis, ce qu'il trouve parfois contraignant. Un mari se dit également contraint d'emmener sa femme puisqu'elle n'a pas le permis de conduire. Il est donc obligé d'amener sa femme sur ses différents lieux de ménage parce qu'il « *faut bien ramener l'argent à la maison* ». Ce mari est d'ailleurs insatisfait de son relogement, en grande partie à cause de la localisation du domicile qu'il estime mal desservi par les transports en commun. Yasmine a une bonne connaissance des réseaux de transports de la ville d'Angers et de son agglomération. Elle ne maîtrise pas assez la langue française et ne possède pas le budget nécessaire pour passer son permis de conduire. Contrainte, elle utilise le vélo pour aller faire des ménages jusqu'à Avrillé (1 h 30, aller / retour), les horaires de bus ne correspondant pas aux horaires de travail.

En somme, la pratique de covoiturage est essentiellement utilisée en famille, et n'est pas pratiquée en échange de services identiques. Par contre, d'autres services sont proposés en échange (prêt d'ordinateur, garde d'enfants, etc.). Les passagers (24 ménages) sont le plus souvent les personnes âgées, les personnes seules et les femmes avec conjoints et sans permis de conduire. Elles utilisent également le bus et la marche. Le vélo est utilisé par une seule personne, une femme marocaine, qu'elle couple avec des liaisons de bus. Le bus de la régie de

quartier est utilisé par une personne âgée. Le deux-roues motorisé est utilisé par une femme, suite à la suppression du permis de son mari.

Les chefs de famille monoparentale utilisent pour la plupart d'entre elles, les services de livraisons des courses à domicile. Par ailleurs, le pharmacien de Belle Beille³⁸ fait part de son inquiétude à la demande croissante de livraisons à domicile, notamment en matière de médicaments. Au départ, afin de faciliter les déplacements, il avait créé ce service gratuit pour les personnes âgées et les familles monoparentales. Aujourd'hui, il se questionne sur l'utilité sociale de ce service que finalement d'autres types de ménages utilisent. Il lui arrive en effet de livrer les médicaments alors même que la personne est soit devant la télévision, soit devant un jeu vidéo. Pour lui, les livraisons à domicile sont devenus un facteur d'isolement. Les ménages justifient ce mode de livraison pour éviter l'obligation de sortir. Mais, c'est finalement surtout par crainte de rencontrer les personnes toxicomanes en recherche de médicaments. Le relogement ne semble pas avoir encore changé la pratique de livraisons à domicile. Le pharmacien souhaite donc instaurer de nouvelles règles de livraison afin de s'assurer que les personnes ne s'isolent pas socialement et ne s'habituent pas à faire moins d'exercice physique. En outre, la livraison à domicile des médicaments permet au pharmacien d'apporter un soutien psychologique à certaines personnes, soutien qu'il peut apporter également au sein de son officine. Au-delà de l'espace de vente, une pièce est aménagée avec une petite table ronde, deux sièges avec des accoudoirs pour pouvoir accueillir et soutenir les personnes moralement épuisées. Ce pharmacien tient formellement à cette qualité d'accueil tant et si bien que des anciens des tours Hamon viennent toujours le voir alors qu'ils ont été relogés dans le quartier de Verneau.

252

Les mobilités dites a-cinétiques (Hubert, 2005) sont fortement utilisées par les ménages rencontrés. En effet, 22 ménages sur 29 utilisent internet à domicile. Seules les personnes âgées ou proches de la soixantaine n'utilisent pas internet. Certaines femmes apprennent la langue française, d'autres personnes comparent les prix, recherchent les recettes culinaires des pays d'origine et jouent en réseau. Les « tchats » se font avec des membres de leur famille domiciliés en Europe du Nord, dans les pays du Maghreb, aux USA et en France. Les autres « tchats » s'élaborent avec des inconnus domiciliés en France et en Afrique. Elsa, par exemple, rencontre et discute avec des personnes de même composition familiale que la sienne (famille monoparentale).

« J'ai des amis sur internet avec qui je parle. Quand je suis là. Il y en a beaucoup des vrais, que je connais avant. Oui, il y en a des virtuels, d'autres sont loin. Des amis qui sont loin. Loin, loin, loin. Sénégal, d'autres de... Ah lui, je l'ai supprimé. Il y en a beaucoup des pays d'Afrique. Mais c'est pas forcément avec ceux que je parle plus. Il y a une amie avec qui je parle beaucoup, elle est à Annecy. Je devais aller la voir mais comme j'ai des problèmes de sous. En train, avec tous les enfants, le train ça coûte cher. Je vais pas y aller. Ma voiture, elle ne tiendra pas la route. J'ai des gens d'Angers, de ma famille... La personne d'Annecy, je l'ai rencontrée sur internet. Elle a trois enfants, on se téléphone tout le temps. Je la connais depuis... Ça va faire presque 2 ans. Son fils, il a un an. Elle n'était pas encore avec le père quand je l'ai connu. Sur des sites. Je l'ai rencontrée sur... oui sur des sites de rencontres. Il

38 Suite à cet entretien, la fille du pharmacien a souhaité me rencontrer car elle préparait son concours d'entrée dans une école de cinéma et devait présenter un scénario. Ce scénario est mis en annexe H. Il présente une journée type d'une personne embauchée sur un chantier d'insertion créée pour la démolition d'une des tours Hamon, tour qu'il avait habité.

*y a des blogs, tu laisses un commentaire en anonyme. Après la personne te répond, sur son blog. Après tu vérifies que c'est bien elle qui t'as parlé. Après tu peux te faire un truc. Je suis en train de changer mon blog, je suis en train de récupérer les photos pour le changer. Il est vieux, je récupère des photos pour en mettre d'autres ». **Elsa.***

Petre estime qu'internet est indispensable pour être informé des prix et avoir une meilleure connaissance de la France et des autres pays.

*« Ah oui, c'est indispensable pour tout le monde ! Non ? On veut voir un petit truc, on va sur le Bon Coin. On veut vendre un truc. Pour regarder ce qui se passe. C'est devenu vraiment indispensable ! On ne voit pas tout à la télé. On voit beaucoup plus sur l'ordinateur qu'à la télé. On peut tout voir. Des fois, on va voir le monde entier, on ne regarde pas que la France. Des fois, je les critique, les Français, ça m'arrive de leur dire, que... c'est vrai que c'est un beau pays. Là, y a pas photos. Vous avez des trucs qui sont très bien, mais il y a des trucs ailleurs, qui sont bien ». **Petre.***

Finalement, l'identification des déplacements physiques et virtuels fait apparaître que les moyens de transports utilisés sont plus ou moins contraints. Cependant, les témoignages mettent surtout en exergue la recherche de sécurité plutôt que la recherche d'autonomie en matière de déplacements. Les ménages se sentent moins exposés aux dangers d'autrui en utilisant les services d'entraide comme le covoiturage et les services de livraison et de communication proposés par internet. Le covoiturage permet d'être accompagné tandis que les services proposés par internet (livraison à domicile, « tchat ») évitent de se déplacer corporellement dans les quartiers. Comparativement aux autres moyens de transports, internet offre ainsi une meilleure garantie de sécurité et de confort physique. Il permet aux ménages de ne pas sortir de chez eux et donc de rester en sécurité tout en offrant des sources d'informations et de communication à moindre coût et sans contrainte horaire.

253

Le temps : élément incontournable de l'apprentissage de la mobilité résidentielle

La dimension temporelle est une donnée importante dans la mesure où cette recherche porte sur des ménages ayant été relogés depuis plus de trois ans, certains avaient même déménagé, il y a six ans.

L'étude des parcours résidentiels a mis en exergue plusieurs données :

- une occupation des lieux avant relogement datant de plus ou moins cinq ans
- une période de déménagement intense entre 20/30 ans et 55/65 ans
- une période de déstabilisation lors du relogement qui semble s'estomper au bout de trois ans environ.

Par ailleurs, le vécu des ménages a fait ressortir deux autres éléments. D'un côté, de par la rénovation urbaine, les ménages ont acquis peu à peu une certitude, celle que rien ne dure et que tout change. Enfin, le temps est un paramètre important à prendre en compte dans le processus d'appropriation du nouveau quartier.

Qu'un bailleur soit capable de démolir son propre patrimoine est apparu totalement incompréhensible, voire intolérable aux yeux de Raymond. Pour lui, la démolition, notamment des logements construits par l'abbé Pierre relevait du sacrilège. Au-delà du caractère éphémère du patrimoine d'habitat social, Vincent Veschambre souligne également le symbole de négation de l'identité.

« De nos jours, les démolitions des tours et des barres, dans les grands ensembles, sont bien souvent vécues comme une violence par les habitants, avec remise en cause identitaire et destruction de relations sociales » (Veschambre, 2005).

De plus, dans leur vie bien souvent houleuse, les ménages précaires ont besoin surtout d'une stabilité que l'habitat doit pouvoir offrir. Or, les démolitions des barres, les transformations du quartier, les mutations de voisins s'inscrivent dans le vécu résidentiel comme des éléments profondément perturbateurs. Dès lors, habiter à côté de propriétaires laisse présager une stabilité socio-environnementale, ce qui offre également une sécurité psychologique. Avant d'accepter son nouveau logement, Marie tenait à savoir qui elle remplacerait, qui habite, et qui habitera dans sa future cage d'escalier. En terme d'apprentissage d'altérité et de temporalité, être nouveau dans un quartier permet peut-être mieux de se projeter, de s'imaginer en train de faire face à un inconnu (les gens, l'avenir, etc.). En même temps, cela peut aussi fragiliser des familles déjà déstabilisées, surtout si elles subissent ce nouveau lieu. D'ailleurs, les chargés de relogement doivent être en pouvoir de mesurer la capacité du ménage à faire face aux nouveaux événements. La représentation que les ménages se font de leur nouveau domicile ou encore celle des opérateurs sociaux peut avoir une influence sur le temps d'appropriation de celui-ci. À Bouchemaine, Vanessa est embauchée par la commune en tant qu'agent de propreté en milieu scolaire quelque temps avant que leur voisine soit élue maire. Ce nouveau positionnement social et spatial se traduit aux yeux du ménage comme une reconnaissance sociale, voire comme une gratification qu'ils doivent assumer. Leur récit résidentiel montre toute l'ambivalence dans lequel se trouve le couple. D'un côté, les marques de respect ressortent. D'un autre, la crainte « *d'habiter à côté du maire* » et de « *gens friqués* » est exprimée. Depuis qu'elle est relogée dans cette cité pavillonnaire dans la « *commune la plus riche du Maine-et-Loire* », Vanessa explique qu'elle a eu un déclic. Elle s'est formée, a fait des ménages, puis a eu cet emploi dans les écoles de Bouchemaine. Auparavant, elle passait :

« ses après-midi dans le hall, à fumer ma clope avec mes copines, à attendre nos enfants qu'ils rentrent de l'école ». (...) Je ne serai pas partie, je ne sais pas ce que je serai devenue. Un déclic. Mais, ça a été dur » Vanessa.

Son mari explique qu'il a dû démissionner de son ancien travail de vigile dans un supermarché car il fréquentait toujours les anciens des Plaines après la fermeture. Petit à petit, ils se sont avérés être à ses yeux de mauvaises fréquentations.

Ces trois exemples montre effectivement que les choses peuvent changer et changent. Raymond voit les « *logements sacrés de l'abbé Pierre* » démolis. Malgré toutes ses précautions, Marie estime qu'elle a changé d'environnement alors qu'elle a obtenu un

logement pourtant identique au premier et dans le même quartier. Vanessa et Lionel en ont fini avec leur vie hors de leur logement. Au fur et à mesure du temps, la vision qu'ils avaient de leur avenir s'est totalement modifiée.

De manière générale, l'appropriation des nouveaux lieux s'est effectuée en quatre stades temporels : l'isolement, la protection, la pré-socialisation et l'appropriation.

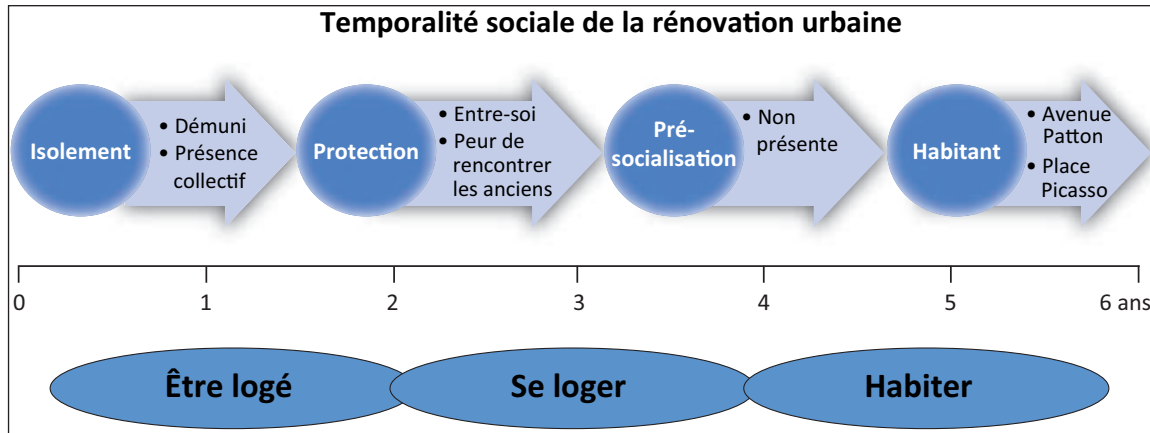


Figure 93. Les stades de l'appropriation territoriale

Le temps de l'isolement correspond à une période de sentiment d'impuissance sur le cours de sa propre vie, de résignation. Les parcours résidentiels ont permis de repérer les périodes difficiles. Elles ont lieu le plus souvent avant le relogement ou tout juste après le relogement. Au moment même du relogement, se crée un second temps, celui de la protection. Il se manifeste le plus souvent par le rejet ou la crainte des autres. De nombreux ménages ont en effet fait part de leur peur de rencontrer les anciens voisins perturbateurs, sources d'insécurité. D'ailleurs, six ans après le relogement, certains se questionnent encore à propos de la nouvelle adresse des anciens voisins. Cette prise de repères sociaux peut durer en fonction des ménages de un à trois ans environ, parfois plus, selon que les ménages savent plus ou moins localiser les anciens voisins perturbateurs et facteurs d'insécurité. Cette période d'identification de nouveaux repères spatiaux, temporels et sociaux relève de l'apprentissage des lieux, du temps et des autres. Ensuite, une période de « présocialisation » démarre. Les marqueurs principaux sont la mise en œuvre de relations de voisinages pérennes et la fréquentation des établissements institutionnels (inscriptions des enfants à des activités sportives ou récréatives, notamment). Néanmoins, il apparaît que six ans après, le premier souci des ménages reste le voisin d'aujourd'hui. En effet, certains habitants du square Vélodrome ont tenté, pendant les entretiens, de savoir si les voisins avaient l'intention de rester ou de partir. Cette information leur est nécessaire pour mesurer s'il leur est possible de s'investir psychologiquement et affectivement dans ces relations de voisinage qui commencent d'ailleurs à s'effriter. Par déduction, un voisin qui part, se traduit toujours par un voisin qui arrive. Avoir un nouveau voisin suppose de se retrouver le plus souvent en face d'un inconnu, même si, de par les critères d'attribution des logements sociaux, il y a de fortes probabilités que le nouveau locataire soit lui aussi sans emploi et avec enfants. Ses rythmes de vie et ses modes relationnels peuvent s'avérer très différents. De plus, il est fort à présager que ce nouveau voisin aura lui-même, ses propres représentations sociales, spatiales et temporelles.

La méconnaissance des codes sociaux implicites du square, de la cage d'escalier, de la rue ou du quartier sont d'ailleurs souvent source de maladroites amenant le plus souvent à des conflits de voisinage. Le rôle de médiation de l'agent de proximité ou du gérant d'immeuble est capital en matière d'appropriation spatiale et sociale. Il est souvent nécessaire d'y accorder du temps et de l'observation. Par ailleurs, les ménages adoptent une attitude souvent qualifiée de repli sur soi. Le recentrement sur soi et sa famille apparaît plus adapté en raison de la vision positive qu'il véhicule. En effet, un des principes forts des métiers de l'accompagnement social réside dans la compréhension des fonctionnements, des logiques d'action des individus. Il est alors nécessaire de considérer le rejet des autres comme une façon de se sécuriser. Cette attitude correspond d'ailleurs à un des premiers besoins physiologiques humains : se protéger (Maslow, 1940).

S'approprier un lieu nécessite une capacité d'observation, d'analyse et d'interprétation. S'approprier un nouveau lieu est une action d'apprentissage de l'espace, du temps occupés aussi par autrui. Par conséquent, l'une des premières compétences de la mobilité contextuelle consiste tout d'abord à se désapproprier un territoire, apprendre à le quitter pas seulement affectivement mais aussi intellectuellement. En effet, il n'est possible à tout individu de quitter un endroit que si et seulement s'il se sait en capacité à réutiliser les données contextuelles nouvelles. Or, l'analyse des parcours résidentiels montre que chaque déménagement a finalement été douloureux. En effet, chaque déménagement s'est effectué dans la douleur d'une séparation et a fait l'objet d'un profond ancrage psychologique. La résistance au relogement de certains ménages n'est pas que synonyme d'une peur de l'inconnu. Il s'agirait plutôt même d'une peur du connu, celle de revivre les mêmes difficultés d'adaptation et d'appropriation d'un nouveau lieu. Les ménages les plus réfractaires doutent alors beaucoup d'eux-mêmes et de l'octroi de nouvelles conditions de vie. Pour surmonter ces situations de doute, le recentrement sur soi peut s'avérer finalement nécessaire. Cependant, cela demande très souvent du calme et beaucoup de temps. Contrairement à une idée répandue et tenace, même s'ils sont sans activité rémunérée, les personnes en situation de précarité n'ont pas une vie sereine et n'ont pas ou peu de temps pour eux. Devenir, apprendre à être mobile demande de prendre le temps nécessaire pour se permettre de se construire un avenir meilleur. Penser, réfléchir, prendre du recul, de la distance, s'autoriser à le faire, sont les actes cognitifs nécessaires pour ne plus avoir à subir des injonctions institutionnelles et sociales. Ce type de temps est présenté comme un temps de construction, de développement personnel, indispensable à l'évolution humaine est décrit par Jauréguiberry (2003) comme un temps existentiel.

256

La famille, un facteur déterminant de la mobilité

La famille apparaît au travers des témoignages comme un facteur déterminant de la mobilité résidentielle à la fois comme contrainte et ressource. La famille est d'abord une valeur motivant la recherche d'un bien-être, d'un espace à soi, d'un espace privé pour se protéger et à protéger. La valeur familiale constitue même le fil conducteur du raisonnement quotidien des ménages rencontrés. Le projet familial est porté essentiellement par l'espoir de la réussite scolaire et professionnelle des enfants. Cependant, la gestion quotidienne domestique nécessite notamment

de savoir aménager l'espace intérieur, d'anticiper et d'organiser les emplois du temps de chaque membre de la famille, et d'entretenir le réseau familial et social tout en maintenant à distance les problèmes éventuels avec les voisins et de gérer un budget. Si l'on considère les familles comme de véritables petites unités de gestion domestiques, cela demande des compétences de gestion du quotidien. La ressource familiale s'exerce essentiellement par l'entraide telle que l'hébergement, le covoiturage, et la garde des enfants. Mais, la relation affective familiale est aussi un frein psychique. Par loyauté, certains ne vont pas accéder à un logement différent.

« *Nous, on a fait une famille, voilà ce qu'on a fait pour la société* ». Cette phrase exprime le sentiment d'utilité sociale et de reconnaissance sociale que recherche cette jeune mère de famille de quatre enfants. Elle justifie ainsi le rôle sociétal des parents. Créer une famille à soi, réussir sa famille, réussir là où les parents ont échoué, faire une famille comme ils auraient voulu y naître et y vivre, fondent le plus souvent les projets familiaux des ménages rencontrés. Ainsi, quelques femmes ont fait le choix de fonder une famille très jeunes comme le relate Jennifer. « *Mon projet ça a toujours été de vouloir être une jeune maman avec beaucoup d'enfants* ». Ces jeunes femmes veulent pouvoir apprendre aux enfants ce que leurs propres parents ne leur ont pas transmis et notamment ce qui est nécessaire comme :

« *faire la cuisine, faire un potager, apprendre à ranger sa chambre, préparer son cartable, faire les leçons. ... Emmener les enfants à des activités extra-scolaires (judo...), jouer avec eux, regarder un film tous ensemble le samedi soir* ». **Jennifer.**

257

Sécuriser est également le maître mot des ménages rencontrés. Il s'agit de protéger les enfants des dangers de la société. C'est en cela, en dehors de la recherche de la promotion sociale, que le choix de la maison individuelle est le plus souvent opéré. Avoir un espace à soi autour de la maison offre en effet le maximum de garantie de protection. En effet, avoir un jardin devant et derrière permet de mettre à distance les voisins potentiels.

Vivre en maison individuelle, c'est aussi l'espoir de vivre dans un environnement où les adultes travaillent et sont tournés vers une même perspective familiale, celle de réussir l'éducation des enfants. Par exemple, Jennifer espère qu'en vivant dans une cité pavillonnaire, cela influencera ses motivations et lui donnera l'énergie suffisante pour « *devenir comme tous ceux qui travaillent* », en regardant simplement comment font les autres. Jennifer s'est d'ailleurs séparée d'un univers familial trop pesant pour pouvoir gérer sa propre famille de manière organisée et régulière. Aussi, cette jeune mère de famille de 26 ans explique avec fierté l'organisation quotidienne qu'elle a réussi à mettre en place et à laquelle elle se tient. Le matin, après avoir emmené les enfants à l'école, elle rentre préparer le repas. Elle confectionne tout : « *Même le Nutella !* ». Puisqu'elle est au foyer, elle estime qu'il est de sa responsabilité de trouver les denrées alimentaires les moins chères. Elle consulte pour cela l'ensemble des publicités reçues afin « *de faire des petits plats peu coûteux mais bons* ». Elle va ensuite chercher les enfants, le midi puis les ramène à l'école, sauf le dernier qui fait la sieste à la maison. La mère de famille ne veut pas que ses enfants mangent dans le bruit de la cantine et que le dernier scolarisé en maternelle fasse sa sieste à l'école. L'après-midi, elle fait le ménage puis joue au jeu vidéo en se justifiant « *J'ai 26 ans. Je suis d'une génération vidéo-game* ». Elle a d'ailleurs aménagé un petit espace privé pour y jouer avec son mari. Depuis qu'elle habite dans cette maison, elle

tient un cahier et suit son compte bancaire sur internet. « *Habiter dans une maison coûte plus cher que dans un appartement* ». Elle va ensuite à 16 h 30 chercher ses enfants à l'école. Elle s'est occupée aussi les deux premières années à aménager le jardin, surtout celui de devant qui était en « *piteux état* » et qui « *faisait honte* ». Son mari a trouvé, par relations, un emploi à durée déterminée dans une usine, à Saint-Barthélémy. Elle espère également que lorsque tous les enfants seront scolarisés, obtenir dans cette usine un emploi par l'intermédiaire de son mari. Elle voudrait que cet emploi soit en intérim et à temps partiel de manière à pouvoir toujours gérer et contrôler la vie familiale. Pour elle, le contrôle de la vie familiale ne peut se faire que si les parents sont présents. Son mari part le matin à 10 h et rentre le soir à 21 h 30. De cette façon, elle peut voir son mari et regarder un film avec lui. Le salon télé et la cuisine sont d'ailleurs les pièces les plus aménagées à la fois pour la détente et le partage des repas. Elle apprécie beaucoup de pouvoir manger tous ensemble, sans faire plusieurs services parce que le séjour ou la cuisine sont trop étroits, « *comme dans les appartements des Plaines* ».

258

De nombreuses femmes au foyer expliquent que leur mission consiste à gérer l'argent que leur mari doit ramener de son travail. Le but est de dépenser le moins possible. Petre explique que c'est finalement pour eux, la seule façon d'en gagner. Dépenser moins, c'est donc la possibilité de faire des économies et se donner les moyens de réussir l'éducation des enfants et assurer financièrement les études. Ce couple arrive même à épargner. Mais Petre se plaint des restrictions budgétaires imposées par sa femme. Elle aussi justifie que c'est son rôle de gérer l'argent que son mari gagne par son travail d'intérimaire. Elle a le devoir de le dépenser de manière juste et équilibrée. Ils calculent donc pour économiser, pour pouvoir épargner pour financer les futures études de leurs enfants. Ils ont même calculé qu'il valait mieux acheter un ordinateur (accès internet et webcam) qu'un lave linge. « *Une laverie associative propose de laver et sécher le linge, on peut y boire un petit café et discuter* ». L'ordinateur, par l'accès internet, permet d'être en contact tous les soirs avec les membres de la famille répartis dans le monde entier suite à la guerre du Kosovo. Ainsi, le soir, ils sont en relation quotidienne, notamment avec un frère en Allemagne, une sœur en Angleterre, un autre frère au Canada. Ils partagent les uns et les autres leurs vies familiales à l'aide de photos et de vidéos. Dans cet appartement, ce n'est pas la télé qui est au centre du salon mais l'ordinateur. Ils ont ainsi privilégié les relations familiales à la gestion quotidienne du linge. La femme de Petre explique qu'elle peut ainsi consacrer du temps à rechercher des produits alimentaires peu coûteux. Petre, à l'aide des comparateurs de prix sur internet, cherche les meubles, les rideaux, ou encore les billets d'avions les moins chers possibles. En procédant de cette manière, ils ont pu aller en Angleterre visiter la sœur de Petre et faire venir les parents de sa femme pour être soignés à l'hôpital d'Angers.

Offrir aux membres de la famille élargie des services constitue aussi le symbole d'une réussite de cohésion familiale. Le plus souvent, les ménages offrent ou profitent des ressources familiales telles que l'hébergement, le covoiturage, la garde d'enfants.

En tant qu'accueillant, l'hébergeur a un rôle important quant à la transmission de la compétence de la mobilité quotidienne. Arrivant de Mayotte, Elisabeth a appris par l'intermédiaire de son frère, chez qui elle a été hébergée, à prendre le bus et l'a fait voyager sur l'ensemble du réseau de la COTRA. Aujourd'hui, Elisabeth se sent désormais capable d'habiter partout, dans n'importe quelle ville disposant d'un réseau de transports en commun.

« Je pourrais habiter dans une ville que je ne connais pas. Oui, je peux. Le Mans, je connais, il y a mes frères et sœurs là-bas. À Nantes, je ne connais pas. Oui, je peux. Oui, je peux faire une demande de logement. Mais là, je connais là-bas, y'a des gens de Mayotte quand même. Mais je serai capable oui. (...) Avec des bus ». **Elisabeth.**

Mohamed et sa femme reçoivent durant quelques jours leurs enfants âgés de plus de 20 ans habitant à Toulouse, aux Plaines et à Bouchemaine. Le couple préfère garder un type 5 alors qu'il n'y a plus qu'un enfant (22 ans) vivant avec eux. « C'est mieux un T4. Mes enfants quand ils viennent ici, c'est le week-end. Ils ne vont pas aller à l'hôtel ! Offrir cet hébergement le temps d'un week end aux enfants permet de maintenir les liens familiaux. Une étudiante au lycée professionnel est hébergée une semaine sur deux chez Gisèle, sa grand-mère. La venue de la petite fille ponctue la vie de la dame. Elle lui donne aussi une utilité sociale. Ginette héberge son ex-gendre. En échange de ce service, celui-ci sans emploi et sans logement assure le petit entretien de la maison (remplacement de la bouteille de gaz, des ampoules). Il lui prépare aussi ses repas. De temps en temps, elle accueille également une de ses filles et son petit-fils âgé de trois mois. « Il crie la nuit. Ma fille a besoin de se reposer ». De même, cet hébergement permet à Ginette d'avoir une utilité sociale. Cependant, l'hébergement peut être mal vécu comme l'a témoigné Marie. Celle-ci avait été hébergée avec son mari chez un ami à Angers, dans un logement insalubre. De cette mauvaise expérience, elle en a retenu qu'il fallait « rester là où on était bien ». Ceci peut expliquer sa réticence à déménager à nouveau.

L'hébergement peut être considéré comme un mode d'apprentissage et de transmission de la mobilité résidentielle. Être hébergé signifie s'adapter au mode de vie de l'hébergeur. Cela implique aussi, alors même qu'il s'agit d'une phase de transition, d'en repérer le fonctionnement interne mais aussi d'identifier le fonctionnement à l'extérieur. Cela permet également d'être conseillé ou accompagné dans les déplacements du quotidien. Être hébergé implique tout à la fois de s'adapter, d'être pris en charge, et d'avoir un projet résidentiel puisqu'il s'agit normalement d'une période transitoire. Le réseau de relation, les capacités de l'hébergeur, sont sans aucun doute déterminants en matière de transmission de la compétence à la mobilité. Héberger implique aussi de savoir accueillir, de tenir compte des besoins de l'autre, d'être à son écoute mais aussi de savoir dire comment fonctionne la maison, de présenter ses habitudes. Héberger, c'est aussi assurer la protection des siens ou apporter un service et, pour les chefs de famille monoparentale et les hommes célibataires, d'obtenir de l'aide. La femme en situation monoparentale, en hébergeant son ex-gendre obtient en contre-partie un service de petit entretien du logement alors que le célibataire, en accueillant ses deux nièces, obtient de sa sœur la possibilité d'être covoituré pour faire ses courses. C'est pourquoi, il serait intéressant de mieux identifier la relation hébergeur/hébergé dans ce qu'elle implique en matière d'acquisition de compétence de la mobilité (capacité à se mouvoir, capacité à s'adapter à l'autre et capacité à se projeter).

Le covoiturage, fortement incité par les pouvoirs publics, est une pratique qui se veut novatrice, à but environnemental et social. Cependant, chez les ménages en situation de précarité, il s'agit plutôt d'une pratique par défaut car elle s'impose par la rareté des permis

de conduire et la non possession d'une voiture. L'ensemble des personnes isolées sans voiture a également toutes un jour en semaine ou tous les 15 jours, quelqu'un (membre de la famille ou ancien voisin) pour les emmener faire leurs courses. Une personne âgée isolée utilise le transport en commun de la régie de quartier. Une mère de famille fait appel à sa mère pour transporter les enfants matins et soirs, à l'école.

Ainsi, le covoiturage peut constituer une manière de s'approprier d'autres territoires et services. De fait, le territoire de vie est plus étendu qu'un territoire où les trajets sont effectués à pied. Pour certaines femmes, le covoiturage peut être un préambule à l'apprentissage du code de la route. La pratique du covoiturage peut donc être considérée comme facteur de mobilité potentielle.

La garde des enfants et des petits-enfants est également une pratique que le relogement a peu modifiée. Benoist, célibataire accueille désormais le mercredi ses deux nièces. Une personne âgée garde ses petits-enfants pendant les vacances scolaires. Cependant, aujourd'hui, avec son mal aux jambes, il lui est plus difficile d'aller au terrain de jeux qui se trouve plus loin et qui nécessite de monter quelques marches. Elle apprécie alors d'avoir un petit terrain pour que ses petits-enfants puissent aller jouer dehors. Pour des raisons de santé impliquant une mobilité réduite, elle envisage, à regret, de prendre moins ses petits-enfants chez elle. D'ailleurs, elle reste encore indécise pour les prochaines vacances scolaires. Les autres ménages souhaitent conserver leur maison individuelle pour pouvoir accueillir à plus long terme leurs futurs petits-enfants. La maison individuelle deviendrait alors « *une véritable maison de famille* » **Nora**.

260

Aller prendre un café chez la copine ou chez sa mère est une pratique qui semble surtout s'effectuer par les femmes, chefs de famille monoparentale. En effet, une fois les enfants déposés à l'école, si certaines rentrent chez elle s'occuper de l'entretien de la maison, d'autres vont systématiquement chez une copine ou chez leur mère « *boire leur petit café* ». D'ailleurs, une mère de cinq enfants passe sa journée régulièrement chez sa mère et va faire ses courses avec elle-même si elle utilise le service de courses à domicile de l'hypermarché pour les gros conditionnements (lait, couches, boîtes de conserves). Une autre va chez une amie à La Roseraie tous les après-midis. Les hommes vont quant à eux plutôt dans un bistrot, mais moins régulièrement « *depuis l'arrivée de l'Euro* » et « *de la crise* ». **Benoist** et **Ali**.

40 ans auparavant, Marie avait déjà subi le traumatisme du relogement contraint. Rapatriée d'Algérie, Marie déménage une première fois. « *Je m'y plaisais beaucoup. J'avais une très jolie maison avec de jolis meubles* ». Hébergés quelques années dans des appartements nauséabonds, elle et son mari finissent par trouver leur « *petit nid* », avenue de la République à Trélazé. Vraisemblablement, cette installation réalisée avec son mari constituait une réussite sociale. Elle doit déménager à nouveau dans le cadre du relogement lié à la rénovation urbaine du quartier de Plaines. Veuve, elle doit le faire sans son mari, cela lui a été difficile car elle avait la sensation de le trahir en abandonnant tous ces souvenirs d'épouse choyée et aimée. Ces difficultés d'adaptation de relogement contraint sont donc étroitement liées à un traumatisme psychologique, le concept de loyauté, décrit par Boszormenvi-Nagy (1973).

« Le concept de loyauté a été introduit dans le champ des psychothérapies familiales par Ivan Boszormenyi-Nagy, psychothérapeute d'origine hongroise qui, dès la fin des années cinquante, fut le fondateur de la thérapie contextuelle, croisement entre l'approche systémique et la psychanalyse. Son modèle thérapeutique se situe dans le courant transgénérationnel de la thérapie familiale (Boszormenyi-Nagy et al., 1973, 1986 ; Ducommun-Nagy, 1995). (...) Sensible aux transmissions faites d'une génération à l'autre, il définira le concept de loyauté pour décrire le lien résistant et profond unissant entre eux les membres d'une même famille, lien qui transcende tous leurs conflits. La loyauté est une force régulatrice des systèmes. Le contexte de loyauté est issu soit d'un rapport biologique de parenté soit d'attentes de réciprocité résultant d'un engagement relationnel. Dans les deux cas, le concept de loyauté est de nature triadique. Il implique que l'individu choisisse de privilégier une relation au détriment d'une autre » (Goldbeter Merinfeld, 2010).

Déménager à l'identique *stricto sensu*, offre à Marie les meilleures garanties d'une part que le traumatisme du rapatriement d'Algérie ne soit pas renouvelé et d'autre part, qu'elle ne « trahisse » pas son mari en ayant un appartement qui aurait pu être plus intéressant que celui où elle a vécu en couple pendant près de 40 ans.

Le nombre d'enfants composant le foyer peut être une contrainte, voire une difficulté dans la gestion quotidienne domestique. Le nombre d'enfants augmente les sources de problèmes, les difficultés de planning, la quantité des approvisionnements, etc. Une mère de famille monoparentale fait ainsi appel à la livraison de courses à domicile. Elle rencontre aussi un problème de transport des enfants puisqu'il lui arrive fréquemment de transporter ses six enfants dans sa voiture à cinq places. Cette mère de famille doit prévoir des déplacements les week-ends où certains enfants partent chez leurs pères respectifs.

Déménager alors que des enfants sont présents dans un foyer suppose d'une part de rechercher un logement répondant à une typologie adéquate. Cela suppose également de remettre en place un système de gestion domestique quotidienne, qui parfois a été difficile à créer. De plus, ce système de gestion est très souvent liée à des réseaux d'entraide interfamiliaux. Si le motif est l'accès à un emploi, encore faut-il qu'il soit pérenne pour que « cela vaille le coup » comme l'explique Elsa. Déménager pour motif d'accès à un emploi suppose en réalité trop de changement d'un seul coup pour le supporter seule avec des enfants en bas âge. Les mères de famille sont quasiment obligés d'attendre non pas les trois ans de l'enfant, mais les 7/10 ans, âge où les enfants peuvent aller à l'école seuls et se garder seuls. Il faut également en parallèle gérer les déplacements pour les activités. Dès lors, afin de ne pas trop perturber les habitudes familiales, les ménages avec enfants ont préféré la première année, ne pas inscrire leurs enfants à des activités. Ils ont été inscrits dès la deuxième année, même voire en cours d'année, en janvier.

La famille est une valeur fondamentale des projets de vie des ménages en situation de précarité. À l'exception de quelques uns, tous les ménages rencontrés sont issus de familles ayant vécu des situations affectives, des situations professionnelles et des situations de logement difficiles. Peu de parents ont travaillé et très souvent, les mères ont été

femmes au foyer. Certains ont eu des enfances chaotiques, des parcours de vie semés de ruptures familiales et territoriales. D'autres ont eu des enfances rythmées par les relations interfamiliales envahissantes. Seules quelques femmes et un homme ont fait part d'une enfance choyée.

D'un point de vue spatial, la vie de famille s'opère dans la salle à manger de l'appartement, de la maison, les chambres mais aussi sur le palier, dans le hall, dans les espaces de jeux pour les enfants. Peu d'enfants participent à des activités sportives ou socioculturelles. Les liens spatiaux et sociaux sont finalement assez restreints et peuvent s'élargir néanmoins par l'intermédiaire d'internet.

D'un point de vue temporel, les vies des familles sont totalement réglées sur les rythmes scolaires des enfants. Certains enfants restent à l'école toute la journée tandis que d'autres rentrent manger à la maison. Cela permet de manger selon la tradition musulmane. Cela permet également de ne pas manger dans le bruit de la cantine ou de dormir au calme à la maison.

D'un point de vue sociétal, les familles entretiennent surtout des liens maternels. Les grands-mères sont très souvent évoquées, les sœurs également. Le lien féminin et maternel est fortement présent dans les récits de vie. La figure du père est régulièrement mentionnée comme une figure d'autorité ou de personne soumise et résignée, notamment pour les pères ayant travaillé à l'usine ou aux ardoisières à Trélazé. Tous les projets de vie sont centrés sur la réussite familiale. Aussi, la vie sociale reste étroitement liée à la gestion domestique (courses en covoiturage, transport des femmes qui n'ont pas le permis de conduire sur les lieux de travail, recherche de produits alimentaires peu coûteux, gestion du compte bancaire par internet, hébergement, accueil des enfants partis dans d'autres villes faire leurs études, accueil des petits-enfants). Toutes les familles portent le même projet, réussir une vie de famille et l'éducation de leurs enfants. Leurs critères de réussite résident principalement dans la réussite des études des enfants et l'obtention d'un contrat d'apprentissage ou mieux d'un contrat de travail.

Le travail : frein et levier de la mobilité

Les ménages en situation de précarité professionnelle n'accèdent pas à un emploi fixe et régulier. En effet, les emplois proposés ont souvent des horaires atypiques ne correspondant pas forcément aux amplitudes des horaires de bus. Savoir jongler avec des horaires exige de savoir s'organiser, d'anticiper, de connaître autant les distances métriques que temporelles. Il est donc essentiel pour un intérimaire du bâtiment ou un agent d'entretien d'une part de connaître son territoire professionnel, en ayant intégré intellectuellement la représentation spatiale et temporelle de son territoire comme par exemple, connaître les chantiers en cours et à venir ou les arrêts de bus. D'autre part, il faut pouvoir s'adapter aux nouvelles équipes ayant la plupart du temps des façons différentes de fonctionner et de travailler. Il est donc nécessaire d'avoir une capacité d'adaptation, une souplesse d'action, tout en gardant son intégrité et sa dignité. Rentrer chez soi satisfait de sa propre personne et de son travail permet de garder l'équilibre et rester en mouvement. En effet, la personne qui doit continuellement faire des prouesses d'adaptation

spatiales, temporelles et sociales, peut s'épuiser petit à petit et perdre toute confiance en elle si elle ne dépasse pas ce sentiment d'échec ou cette peur de se déplacer et de s'adapter aux autres. Les travaux d'Éric Le Breton (2005) décrivent une « immense *vulnérabilité psychique* » liée principalement à la peur de se déplacer pour se rendre à un endroit donné.

Cependant, Petre intérimaire et Nora, femme de ménage relatent les bénéfices qu'ils ont su tirer de leur expérience professionnelle. Ainsi, l'intérimaire en bâtiment explique qu'il sait où déménager parce qu'il se déplace sur de nombreux chantiers à Angers :

« On était très content de partir de là-bas, c'est sûr. Maintenant, ça a changé, parce que l'autre jour, je suis passé par là. Ça a vraiment changé. C'est très bien, franchement, Angers, ça bouge, ça travaille partout. Ça... En plus, comme je suis dans le bâtiment, un peu partout. Je suis intérimaire. En plus, je suis intérimaire, alors je travaille partout sur Angers, dans plein de boîtes, je vois pas mal de choses ». **Petre.**

Il explique plus tard que cela lui permet de voir ce qui se passe dans les quartiers en journée. Dès lors, son parcours résidentiel s'est effectué sur plusieurs quartiers d'Angers. Son sentiment d'appartenance n'est pas réduit à un seul quartier ou un seul îlot mais se déploie sur l'ensemble de la ville d'Angers.

Les femmes ayant un emploi d'agent d'entretien doivent elles aussi faire appel aussi à des compétences de mobilité et de gestion des distances temporelles. Selon les types d'employeurs, la compétence mobilité s'améliore ou non. En effet, certaines doivent se rendre toujours dans le même immeuble administratif quand d'autres effectuent de nombreux déplacements puisqu'elles peuvent avoir de multiples employeurs, le plus souvent des particuliers. Travailler dans les « HLM » en tant qu'employé d'immeuble (Fatima) permet de connaître d'autres halls, d'autres quartiers. S'il s'agit d'un emploi faiblement valorisé socialement, il apparaît malgré tout comme un bon facteur de connaissance territoriale et sociale si, et seulement si, l'emploi est exercé ailleurs que dans le quartier résidentiel du domicile. Travailler dans les bureaux apparaît comme un emploi mieux qualifié socialement, de par la représentation sociale de « *travailler dans les bureaux* ». Un père de famille explique qu'il souhaite que ses enfants ne travaillent pas comme lui dans le bâtiment, mais dans les bureaux. Travailler pour des particuliers (Yasmine) présente la double particularité de savoir composer avec un nombre important d'employeurs, de savoir gérer les métriques spatiales et temporelles. Son travail lui permet de sortir des quartiers d'habitat social et de nouer des relations avec d'autres types de classes sociales. Yasmine, d'origine marocaine a vécu à sa propre initiative un déclassement social en se mariant avec Abdel. Elle a choisi de faire des ménages chez des médecins et des avocats de manière à ce que le couple établisse d'autres relations sociales proche du milieu social d'origine de Yasmine. Très fière d'avoir noué amitié avec une ancienne employeuse, elle explique qu'au nom de cette amitié, elle n'a pas pu continuer à exercer un emploi de femme de ménage. Cette dernière lui a d'ailleurs trouvé un autre employeur. Être recommandée lui apporte ainsi reconnaissance sociale et l'accès à d'autres emplois.

« Mon boulot. J'ai travaillé 2 ans avec la régie pour Angers Habitat et en même temps je travaillais dans les bureaux de... et puis le bouche à oreille pour chercher du travail. Pendant la période où je travaille à Angers Habitat, J'ai dit à C. qui travaille à..., Monsieur P.

*Je dis « je cherche des heures ». J'ai dit à Mme P. aussi à chaque bouche à oreille, je trouve... Quand j'ai travaillé chez ma première patronne... Isabelle. Elle connaît des amis, des médecins parce qu'elle est vendeuse de médicaments. Elle connaît beaucoup des amis médecins. Avec le bouche à oreille, elle dit « voilà, je cherche du travail pour ma copine ». Et je trouve comme ça. Oui, au début, c'est dur. Au début, c'est dur. Maintenant, c'est l'habitude. Je fais les ménages. Pour moi, c'est tout le travail. Ma patronne m'a téléphonée pour savoir comment va la santé. « Comment je suis maintenant, ça va ? » Il y a un médecin, vraiment, il est connu, ici à Angers, beaucoup. Il est avec moi, comme si j'étais sa fille. Il y a encore le commissaire aux comptes. Vraiment, c'est comme une famille ». **Yasmine.***

Cet extrait de témoignage montre aussi une réelle capacité à faire des liens, à nouer des relations. Cette femme est prédisposée à une mobilité contextuelle qu'elle recherche à travers un emploi chez des particuliers de classe supérieure, ce dont Abdel, est très fier.

*« Ma femme avait neuf particuliers, chez qui elle travaillait. Le hasard ou le destin a voulu qu'elle en garde que trois ! Les autres avaient avec elle, une relation de travail de soumission, « t'es la serveuse », « t'es la femme de ménage », « tu exécutes », « tu n'as rien à dire ». D'autres non. Elle s'introduit chez eux. Ils la traitent comme si elle était de leur propre famille. Elle a les clefs de la maison, elle va, elle ouvre, elle fait le ménage comme pour elle-même. Elle le fait donc bien. Ces gens-là ont commencé à l'aimer. Il s'est même tissé des relations. Il y a un patron à elle qui vient nous voir, ici ! ». **Abdel.***

264

Cependant, Yasmine n'a pas le permis de conduire. Les modes de transports qu'elle utilise, le vélo et/ou le bus la contraignent à des déplacements longs en temps soit environ 1 h 30 de déplacements pour aller faire trois heures de ménage (trajet Roseraie, Avrillé). Ces contraintes temporelles et physiques lui imposent de choisir ses employeurs également en fonction de la distance du parcours à effectuer. Yasmine a en quelque sorte réussi à rationaliser socialement, temporellement ses relations professionnelles.

Avoir un travail permet également de s'insérer dans la culture française comme l'a témoigné Mohamed. Pendant l'entretien, il se rend compte qu'il a perdu « beaucoup le français ». Suite à un licenciement économique du site de l'ardoisière à Trélazé, il a perdu non seulement un travail mais aussi des collègues, une régularité, une structuration et surtout l'accès à la langue française.

*« Mais le problème, je ne connais pas beaucoup de choses, c'est pour ça que je ne parle pas beaucoup aux gens. (Silence) Si mon fils il est au marché, avec moi, d'accord. Mais moi tout seul... Je ne connais pas beaucoup de choses en français. Avant quand je travaillais, je parlais avec les Français. Maintenant, que je ne travaille pas, j'ai perdu le français, je ne parle plus aux français. Maintenant que je suis à la maison, je sais plus parler français, j'ai perdu beaucoup de choses. Tu ne trouves personne. C'est pas comme avant. Ici, on parle en arabe, en arabe, en arabe ». **Mohamed.***

De fait, nous assistons à cette situation paradoxale où le travail intérimaire et le travail multi employeurs favorise tout à la fois la connaissance spatio-temporelle et sociale d'un territoire et freine, de par sa fragmentation territoriale et temporelle, l'accès même aux lieux de travail. Or, ces emplois sont le plus souvent proposés aux personnes en difficulté. Ainsi, l'emploi est un facteur favorisant la mobilité si et seulement si plusieurs conditions sont réunies.

Tout d'abord, l'aménagement urbain doit rendre les lieux de travail et les lieux de résidence accessibles techniquement (moyens de transport). Se perdre à pied est très contraignant physiquement. Un bon fléchage directionnel sécurise d'ailleurs le piéton. Ensuite, d'un point de vue cognitif, la personne doit disposer d'un potentiel de maîtrise ou de « métrise » (Lussault, 2003) des différentes métriques distances-temps. La régularité des horaires de travail favorise la consolidation de ce potentiel spatio-temporel acquis lors des premiers trajets. Enfin, d'un point de vue sociétal, travailler favorise à la fois la rencontre d'autrui et le savoir travailler en équipe. Au-delà de la maîtrise de la langue et de l'apprentissage de la culture française, le travail est aussi un lieu d'apprentissage de l'altérité.

Cependant, au regard de l'altérité, les emplois d'insertion, surtout lorsqu'ils se répètent, sont notamment à questionner. En effet, travailler avec les mêmes que soi peut être sécurisant dans un premier temps mais à terme peut s'avérer enfermant. Par ailleurs, certaines conditions de travail sont néfastes à la mobilité car elles sont stressantes. Les horaires atypiques sont décalés avec le rythme biologique et physiologique de la personne. Les emplois pénibles physiquement sont très souvent dévalorisants et dévalorisés. Les contrats à durée déterminée, les missions intérimaires, sont sources d'angoisse du non-emploi, de ne « pas être gardé » ou « d'être gardé ». Être intérimaire dans une entreprise suppose de ne pas être intégré à la culture sociale de l'entreprise et de ne pas faire corps avec les autres salariés et surtout de ne pas s'attacher affectivement aux nouveaux collègues. Il a alors difficile de s'investir professionnellement et socialement. Certaines entreprises, en effet, ne proposent pas aux intérimaires de participer aux grands rassemblements (Assemblées générales, forums, congrès...). De plus, les difficultés de déplacements face à l'amplitude horaire des emplois partiels, le plus souvent décalés et fractionnés, impliquent pour les ménages de calculer leur retour sur investissement-temps. Parfois, le temps de déplacement au vu du temps de travail octroyé et du salaire ne vaut pas la peine de se déplacer. Le déplacement est trop coûteux en temps et en argent. Finalement, ce type de raisonnement montre chez l'individu une réelle capacité à calculer et à rationaliser son temps. Enfin, les trajectoires professionnelles deviennent de moins en moins linéaires. Difficile aujourd'hui de projeter un plan de carrière au sein d'une même entreprise ou d'un même organisme. Tout individu doit devenir mobile et autonome (Castel, 2009).

Les projets de vie des ménages rencontrés

Beaucoup envisagent, surtout les hommes un travail en intérim tandis que d'autres envisagent de rechercher un emploi mais sans avoir de projet précis, le domaine ou le métier ne sont en aucun cas précisés. Les seuls projets professionnels concernent la création d'un commerce alimentaire et d'un commerce ambulancier en parfums orientaux. Un seul envisage une formation. Il souhaite faire une thèse en sciences politiques sur l'état de guerre du Congo après la remise à niveau de qualification de sa femme (ex-chef hospitalier au Congo).

Les femmes quant à elles envisagent faire des ménages à petits temps partiels. Les mères avec des enfants atteignant leurs trois ans s'inquiètent de leur devenir. Il n'est

pas facile d'aller travailler aux horaires proposés par les emplois aux horaires atypiques et pouvoir emmener les enfants à l'école. Elles doivent être présentes jusqu'à 8 h et revenir à 16 h. Elles n'envisagent pas de mode de garderie comme moyen d'insertion dans la vie professionnelle. En fait, il serait mieux à leur avis, d'attendre les 7/8 ans de l'enfant. D'ailleurs, ce sont les mères avec des enfants de plus de 8 ans qui accèdent à l'emploi. Malgré tout, elles semblent partagées entre continuer à garder les enfants ou aller au travail. Le travail les occuperait mais elles ont autant peur de se retrouver avec des personnes ayant les mêmes difficultés (au RestoTroc par exemple) qu'avec des gens différents (entreprises en ville par exemple).

La projection sociale est une projection centrée sur la famille, il n'y a pas de désir d'ailleurs, de rencontres d'autres milieux. Les ménages avec des enfants en bas âge envisagent un autre enfant. Les ménages avec enfants scolarisés se projettent dans la réussite scolaire de leurs enfants tandis que les ménages avec enfants majeurs espèrent accueillir les futurs petits-enfants.

Petre, célibataire avant le relogement est le seul ménage ayant parlé d'épargne bancaire. Celle-ci est prévue pour les études des enfants. Le premier enfant du couple a 5 ans. Il s'agit d'une projection à long terme. Ils peuvent épargner parce qu'ils économisent. Et, ils sont fiers que la banque leur demande comment ils font pour épargner. Il est vrai que la gestion du budget de ce couple devrait être analysée profondément. Ils disposent tous deux, d'une voiture personnelle, de qualité (Renault Espace haut de gamme). Ils n'ont pas de loisirs, hormis la télévision et internet.

266

Les types de projections	
Professionnelles	Les hommes : intérim Création d'un commerce alimentaire Création d'un commerce ambulancier de parfums orientaux Reprendre une formation qualifiante Les femmes : travailler à la place des maris au chômage Faire des ménages
Sociales	Avoir des enfants (jeunes couples) Accueillir les petits-enfants (famille monoparentale et mères au foyer) Réussite scolaire des enfants (couples)
Financière	Épargner (jeunes couples) Faire des économies, ne pas dépenser (jeunes couples)

Tableau 14. Les types de projection

Le projet familial s'avère être un levier primordial dans la mise en perspective de projection résidentielle. Protéger, élever ses enfants est en effet les maîtres mots des projets de vie des ménages. Dans le cadre d'un accompagnement à un projet résidentiel, l'ensemble de ses éléments doivent être pris en compte. De même que la famille, le travail n'est pas seulement un levier de la mobilité. Il présente ce paradoxe que le travail intérimaire donc précaire, car aléatoire n'offrant pas de vision à long terme, permet tout de même d'apprendre d'autres territoires que celui où l'on habite. Finalement, la majorité

des ménages rencontrés présente trois constantes : une appréciation générale de leur relogement par le gain de calme, de tranquillité, de sécurité et de paix ; des problèmes de santé ; un faible niveau de formation. La famille constitue donc autant un frein qu'un levier à la mobilité résidentielle. Les motifs de demande de logement sont inhérents à la composition des ménages. Les facteurs d'appropriation des nouveaux lieux sont étroitement liés aux modes de vie et aux relations sociales et familiales. Héberger ou être hébergé peut constituer un excellent moyen d'apprentissage de la mobilité contextuelle. L'échange des points de vue et des conseils constitue une très bonne façon du lieu dans lequel l'individu vit ou va vivre. Ces échanges verbaux, parfois accompagnés sont source de consolidations des connaissances. L'un est valorisé par ces connaissances et l'autre est satisfait d'apprendre de nouvelles choses.

Ce dernier chapitre, à partir d'une analyse spatiale, temporelle et sociale a mis en exergue à la fois plusieurs freins et leviers de la mobilité résidentielle. La recherche d'une qualité et d'un confort technique du logement, d'un cadre de vie sécurisant et valorisant forment les premières motivations des projets de vie résidentielles des ménages rencontrés. D'après les expériences de relogement contraint opérées dans le cadre d'une rénovation urbaine, le temps est un facteur incontournable de l'ancrage territorial. En effet, le temps permet l'établissement de relations sociales de qualité.

Trois types de temporalités sociales liées à la rénovation urbaine ont été identifiés. L'appropriation s'effectue par une attitude d'observation sociale des lieux de vie. Les ménages ont ainsi adopté un comportement de protection d'autrui. Ensuite, la présocialisation constitue une étape intermédiaire qui peut être plus ou moins longue selon les individus. Des tentatives de relations avec les nouveaux voisins sont menées. Mais, ce n'est que rassurés et confiants que les ménages élargiront leur espace de vie à l'échelle du quartier et à l'échelle institutionnelle. Les différents lieux de travail et la mixité sociale au sein du quartier et au sein des structures employeuses peuvent favoriser l'appropriation sociale et spatiale.

Cependant, un frein et un levier se sont également dégagés alors même qu'ils n'avaient pas été identifiés comme tels, ni lors du comité de pilotage USH, ni dans le cadre des recommandations de l'ANRU. Ainsi, fortement liés aux politiques de santé publique, le calme et la qualité de sommeil favorisent à la fois la mobilité résidentielle et la mobilité contextuelle.



268

CONCLUSION PARTIE 3


Cette dernière partie a consisté à identifier les effets, les freins et les leviers de la mobilité résidentielle. Elle a mis en exergue un frein (le bruit) et un levier (le sommeil) qui n'avaient pas été présumés au départ de cette recherche. Cette identification des effets, freins et des leviers s'est opérée par un triple examen, celui des spatialités, des temporalités et des socialités.

L'examen spatial s'est porté dans un premier temps sur les perceptions spatiales liés à la fois aux différents domiciles des ménages rencontrés. Ces derniers ont considéré qu'ils avaient été relogés hors de leur site remettant en cause la définition de la mobilité géographique proposée par l'ANRU. L'échelle de l'îlot semblerait plus appropriée. Elle répondrait mieux à l'échelle de l'individu ou du groupe social familial. Cependant, d'une manière générale, les perceptions sur leur logement et leur quartier sont plus positives qu'avant le relogement. Dans un deuxième temps, l'examen spatial a porté sur les motifs d'insatisfaction des ménages relogés de manière contrainte et les souhaits de ce qu'ils veulent déménager à nouveau. Les premiers critères de recherche d'un logement sont d'abord basés sur des critères de fonctionnalités, d'opérationnalités et de sécurité. Les fonctionnalités recherchées par les ménages sont une typologie du logement correspondant au nombre de personnes composant le foyer. Le fait que chacun puisse avoir un endroit où s'isoler, se ressourcer, le fait qu'il soit possible de partager la table familiale ensemble permet d'apporter un confort familial et personnel. L'opérationnalité d'un logement est assurée si les éléments techniques offrent une garantie de services. L'ascenseur, les boîtes aux lettres, le chauffage, les serrures et les volets fonctionnent. À ce confort technique s'ajoute un autre critère. Le logement et le cadre de vie doit offrir tout d'abord une sécurité en matière de déplacements et de circulation à l'échelle du quartier et plus précisément à l'échelle de l'îlot. Au-delà de la recherche de la sécurité physique, le logement et son cadre de vie doit apporter une valorisation identitaire. Le logement neuf, la maison individuelle sont les premiers facteurs identitaires. S'entendre avec les nouveaux voisins, échanger des services d'entraide sont les marques d'une reconnaissance sociale et indiquent ainsi le degré de sociabilité et d'altérité. Dans un second temps, l'examen des moyens de locomotion utilisés par les ménages rencontrés a permis de mettre en avant une relation contrainte aux déplacements. Elle est contrainte par l'offre de services des réseaux de transports en commun, et surtout par la résistance physique des personnes. La situation de précarité est fortement liée à un état de santé fragile.

Or, faute bien souvent de permis de conduire et de voiture, faute de ne pouvoir se déplacer à vélo, le corps devient la seule unité mobile. Par conséquent, se déplacer en voiture ou en covoiturage garantit une certaine sécurité. Avant le relogement, circuler en sécurité à pied dans les quartiers était difficile. La circulation à pied impose d'être à même de rencontrer les jeunes squattant sur le palier, dans les halls ou au coin des immeubles, d'être à même de rencontrer la personne avec qui le ménage peut être en conflit, ou de rencontrer la personne, qui a plein de problèmes, qui raconte ses problèmes et qu'il est difficile d'entendre. Être en situation de précarité et vivre dans un quartier d'habitat social, c'est le plus souvent être confronté aux problèmes des autres qui peuvent se mêler à un niveau individuel et personnel. Il est alors parfois nécessaire de mettre de la distance. Rester dans son logement toute la journée permet cette mise à distance. Le logement protège.

L'examen temporel a porté dans un premier temps sur les étapes des parcours résidentiel antérieur au relogement. Trois périodes de mobilité résidentielle ont été identifiées. Elles sont liées à la fois à l'âge, à la situation familiale et au vécu résidentiel des ménages antérieur au relogement. L'ensemble des parcours résidentiels montre que les déménagements se sont déroulés la plupart du temps dans des conditions douloureuses et très souvent contraintes et subies. L'examen temporel de l'appropriation et de l'ancrage territorial a permis d'identifier l'importance du temps. La modification des comportements sociaux et résidentiels apparaît s'effectuer sur une temporalité assez longue au regard de la moyenne de fréquence des déménagements. La temporalité sociale liée à la rénovation urbaine correspond en effet à la moyenne de la durée d'occupation des logements. Le temps d'adaptation est fait d'observation et de protection, le temps de présocialisation est fait de tâtonnements relationnels. Les ménages tentent de rentrer en relation avec autrui, avec le voisin mais ne rentre pas directement dans une relation établie et continue, par méfiance. Ce temps de la construction de l'altérité s'opère donc sur une échelle d'un à cinq ans, voire six ans. Or, cette échelle temporelle correspond pour la plupart des ménages à celle de la fréquence de déménagement, notamment pour les familles, ce qui laisse supposer que l'accompagnement résidentiel doit s'effectuer un an, puis deux ans et enfin trois ans après la remise des clefs et la signature du bail, c'est-à-dire à $n+1$, $n+3$ et à $n+5$. Ces étapes correspondent aux étapes de protection (être logé), d'appropriation (se loger) et d'ancrage territorial (habiter).

L'examen social a mis en exergue la famille comme valeur fondamentale des projets résidentiels de l'ensemble des ménages. Réussir une vie familiale, réussir l'éducation familiale et scolaire des enfants, maintenir les liens familiaux tout en sachant les tenir à distance sont les premiers leviers de la mobilité résidentielle. Les conditions de réussite exprimées par les ménages rencontrés sont le calme et la sécurité au sein du quartier. Ils apprécient tout particulièrement qu'il soit possible de faire les leçons dans la chambre ou dans la salle à manger, de faire couler le café sans déranger personne le matin, de pouvoir dormir le matin et le soir dans le calme sans pouvoir entendre l'aspirateur, les talons et les pattes du chien, d'écouter la musique sans pour autant gêner le voisin. Les ménages notamment ceux qui ont été relogés en maison individuelle ont fortement apprécié ces nouvelles conditions de vie résidentielles. Ils évoquent alors un meilleur sommeil, des tensions familiales disparues, etc. L'examen social a porté également sur le travail



comme lieux professionnels d'apprentissage de la mobilité quotidienne et contextuelle. Les lieux professionnels, les horaires atypiques et décalés sont le plus souvent proposés aux personnes en situation de précarité. Les conditions d'accessibilité et d'accueil sont bien souvent difficiles tant spatialement, temporellement que socialement. Par ailleurs, les types de contrat, les aides financières sont souvent octroyés aux mêmes types d'employeurs et aux mêmes catégories sociales. La personne en situation de précarité trouvera le plus souvent un emploi intérimaire, aux horaires décalés. Il travaillera aussi le plus souvent avec les mêmes personnes de sa situation sociale. Les chantiers d'insertion, notamment n'offre peu de mixité sociale à travers le travail. Ainsi, le quartier, la famille, le travail favorisent à la fois la mobilité résidentielle et la mobilité contextuelle.

L'ensemble des enseignements tirés de l'expérience de relogement contraint dans le cadre de la rénovation urbaine mené dans les quartiers d'habitat social d'Angers et Trélazé amène à poser un constat : le calme et le sommeil sont des facteurs de mobilité résidentielle et de mobilité contextuelle.



CONCLUSION GÉNÉRALE





La rénovation urbaine a eu pour première conséquence de contraindre les ménages habitant dans des zones urbaines sensibles à questionner véritablement et concrètement leur projet de vie résidentielle. Étant logés dans des quartiers d'habitat social en voie de démolition et de restructuration, ils avaient été contraints de réfléchir et de décider où se reloger. Ils ont eu une date, celle de la démolition de l'immeuble. Il a été possible de déménager dans ou en dehors de leur quartier d'origine, dans une autre commune, dans un appartement ou dans une maison, neufs ou déjà construits. Ils ont pu avoir trois propositions de logement et des déménageurs avec la prise en charge des frais de déménagement. Une véritable opportunité s'était alors présentée. Certains l'avaient immédiatement saisie tandis que d'autres s'étaient rebellés ou soumis à l'injonction, celle de déménager ailleurs.

Les opérateurs de la ville et du logement social ont alors décrit un choc, voire un traumatisme psychologique. Par ailleurs, ils avaient constaté que les plus vulnérables étaient les plus attachés à leur quartier et à leur logement. Et pourtant, bien souvent, des blattes et des cafards les ont empêché de dormir. Certaines portes palières ne pouvaient même plus se fermer à clef et de nombreuses boîtes aux lettres étaient dégradées. Sans compter que maintes fois, les ascenseurs tombaient en panne. La drogue circulait sur les paliers et dans les rues. Des jeunes squattaient dans les halls et des bagarres éclataient en fin de soirée ou dans la nuit. Des conteneurs à ordures, des voitures tout comme le centre social ont brûlé. Malgré ces conditions d'habitat difficiles, certains ménages n'ont pas voulu déménager. Afin d'amoinrir les réticences et les peurs, les opérateurs du logement et de la ville ont accompagné les ménages les plus vulnérables. Les souvenirs de chaque foyer ont été rassemblés, notamment dans les journaux de quartier. A l'appui d'expositions de photographies, de chansons et d'évènements culturels, la mémoire collective des quartiers a émergé. Les maquettes des nouvelles constructions ont été présentées dans divers lieux de proximité. En 2008, trois ans après les premières actions de relogement, plus de mille ménages ont été relogés à Angers et à Trélazé.

Parallèlement, au niveau national, l'USH a engagé avec le ministère du logement, une nouvelle démarche en élaborant un guide de la mobilité résidentielle, favorisant à la fois le parcours résidentiel de chaque ménage et la mixité sociale dans les quartiers d'habitat social. L'engagement a été signé lors du Congrès HLM de 2009 (USH, 2011). Les études statistiques menées au niveau national par l'USH auprès de nombreuses villes signataires des conventions relatives à la rénovation urbaine ont confirmé le constat. Les ménages les plus difficiles à reloger étaient en situation de précarité liée à la composition familiale et à la situation financière. Ils étaient le plus souvent des personnes âgées, des célibataires, des chefs de familles monoparentales et des familles avec trois enfants et plus, sans ressources provenant d'un travail ou avec des ressources aléatoires issues le plus souvent de missions

intérimaires pour les plus mobiles. Il s'agissait donc de personnes dites isolées et des familles nombreuses avec ou sans emploi. Les vies étaient compliquées à vivre. Déménager ailleurs ne garantissait pas la résolution de tous les problèmes sociaux et financiers en présence : échec scolaire, faible qualification, problèmes de santé, addictions diverses, peu ou pas de moyen de locomotion autonome, horaires atypiques, manque et peu d'expérience professionnelle, minima sociaux, etc.

Elaborée dans ce cadre d'action, la recherche doctorale conduite à Angers et à Trélazé avait une double vocation. La première, de nature opératoire, visait à identifier les effets, les freins et les leviers de la mobilité résidentielle auprès des personnes en situation de précarité. La deuxième, de nature scientifique, avait pour ambition de clarifier et de décrire la mobilité contextuelle. Trois constats l'emportent avec netteté. Le premier concerne l'aspiration à un environnement de qualité plus qu'à un ancrage géographique. Le second réside dans l'importance des nouveaux apprentissages et donc du temps plus ou moins long nécessaire à l'accomplissement de ces derniers. De ce fait, le troisième concerne la matrice d'identification du contexte qui reste à perfectionner.

Rester en mouvement, c'est habiter

L'idée de la mobilité contextuelle s'est formée de manière d'abord nébuleuse dans le cadre d'une expérience professionnelle de 20 ans exercée dans le quotidien domestique des personnes en situations difficiles. Plus tard, l'intuition s'est transformée en réflexion et a fini par prendre la forme d'une problématique : habiter, c'est être mobile. Celle-ci est constituée de trois thématiques (précarité, mobilité, habiter) choisies également au regard de cette expérience professionnelle. Il est évident que le choix de ces trois thématiques a fortement conditionné les résultats scientifiques de cette recherche.

La précarité a été présentée comme une accumulation permanente de manques, de difficultés et d'incertitudes. D'une manière générale, vivre en situation de précarité est mal vu par la société et mal vécu par l'individu et les groupes d'individus concernés. Du même coup, l'injonction sociétale est forte car il faut bouger pour s'en sortir (Le Breton, 2005) et il faut également savoir rester en mouvement (Allemand, 2008). Il a donc été considéré que pour sortir de la précarité, il fallait être mobile physiquement, psychologiquement et intellectuellement. Ensuite, la mobilité contextuelle a été présentée de manière théorique comme un système de mobilités imbriquant des dimensions spatiales, temporelles et sociétales. Ces trois types de mobilités sont respectivement constitués de données objectives et subjectives réparties sur deux registres géographiques d'un individu ou d'un groupe d'individus : la position (approche positionnelle en tant que localisation de la position) et la situation (approche relationnelle en tant que processus de la mise en relation des positions), Cf. figure 16. Ce système peut être considéré comme une équation à résoudre, la résolution de celle-ci passant nécessairement par l'appréhension cognitive des dimensions spatiales, temporelles et sociétales. En considérant que tout individu possède un potentiel de ressources, il a été tenté de comprendre pourquoi il n'était pas possible pour certains de

déployer ce potentiel. L'expérience de relogement a offert un beau terrain d'exploration puisque les ménages concernés avaient rencontré de nombreuses difficultés à accepter de déménager. En dernier lieu, la thématique de l'habiter a été définie à partir de trois verbes, être, avoir et aller. La mise en parallèle de la situation de précarité, la manière d'habiter le monde, Hoyaux (2003) et le territoire où se situe le domicile d'un individu ou d'un groupe d'individus prend alors plusieurs formes : l'atopie ou le repli de la territorialité, l'achronie ou le temps distendu et l'asocialisation ou la dépendance à autrui.

Ces trois thématiques ont structuré la réflexion sur la mobilité contextuelle. De cette façon, le processus de la mobilité résidentielle d'un individu ou d'un groupe d'individus en situation de précarité a été identifié en trois séquences théoriques : le pauvre est logé, le précaire se loge et le mobile habite. L'expression « bouger pour s'en sortir » concerne les deux premières séquences tandis que celle « rester en mouvement » concerne les deux dernières. Par conséquent, la situation de précarité est au cœur de la problématique de la mobilité et de l'habiter. En proposant le contexte comme un espace-temps de l'acteur pluriel (Lahire, 2001), la matrice d'identification du contexte a été élaborée.

La démarche compréhensive (Kaufman, 1996) basée sur les récits de vie (Bertaux, 1997 ; Coulon, 2000, Pineau, 2005) a permis d'identifier les répertoires géo-contextuels de l'individu ou des groupes d'individu, en s'inspirant également des travaux de Bernard Lahire (2001). Cette méthodologie de recherche présente quelques écueils. Le premier concerne le nombre d'entretiens. Ces travaux s'appuient sur des entretiens exploratoires et compréhensifs menés auprès de 29 ménages relogés et 11 opérateurs du logement et de la politique de la ville. La démarche qualitative est totalement justifiée. En revanche, au regard des dix millions de personnes logées en HLM (USH, 2012) et des 136 000 démolitions de logements locatifs programmées (ANRU, 2012), sans compter les personnes en situation de précarité non logées par des bailleurs sociaux, l'échantillon numérique est comparativement très faible. La démarche est donc exploratoire. Pour autant, les résultats apparaissent pertinents. La santé, le sommeil, le bruit sont des facteurs de mobilité qui relèvent à la fois de la politique de la ville et du logement et de la politique de la santé publique. Néanmoins, la démarche compréhensive peut être complétée à l'aide de logiciels d'analyses statistiques textuelles. Le traitement statistique textuel permet l'analyse d'une cohorte d'individus plus étendue. Dans le cas des mobilités, de l'habiter et de la précarité, quatre registres lexicaux pourraient être identifiés (être, avoir, aller et sentir) et auxquels peuvent être associés les marqueurs lexicaux spatiaux, temporels et sociaux. Par ailleurs, le deuxième biais porte sur le traitement et la restitution de l'analyse géo et bio-contextuelle. Étudier les mobilités résidentielles et quotidiennes suppose d'avoir connaissance de l'adresse du domicile. Or, celle-ci est un marqueur identitaire important car il indique de nombreuses données sociologiques et personnelles. De plus, l'approche biographique amène à restituer les histoires de vie. Afin de respecter le vécu et de préserver l'anonymat des ménages rencontrés, la restitution des résultats a donc été opérée essentiellement à l'échelle de la rue. Seulement, en réalité, la première unité géographique spatiale qu'est le logement est celle qui correspond à la première unité sociologique qu'est l'individu. Enfin, les frises chronorésidentielles sont essentiellement bâties sur des données déclaratives. Il aurait été intéressant de retourner voir les ménages en leur soumettant la reconstitution de leur parcours résidentiel, à l'aide des frises

chronorésidentielles par exemple. Cependant, cette étude a été réalisée dans le cadre d'une commande de l'USH établi dans un cadre temporel défini (décembre 2008 à mai 2009).

Il n'en reste pas moins que la méthode et les outils de recherche qualitative de type géographique et bio-contextuelle constitue l'apport scientifique principal de cette recherche, même s'ils sont à considérer comme des prototypes. Ils sont donc perfectibles.

Vivre au calme et bien dormir

D'un point de vue opératoire, l'action relogement en tant qu'action publique a eu pour effet d'activer et de consolider la ressource mobilité des ménages en situation de précarité. Néanmoins, au départ, le relogement a été vécu comme une contrainte qui avait alors déstabilisé les repères spatiaux, temporels et sociaux des ménages. Tous, y compris les ménages relogés sur site, se sont estimés relogés en dehors de leur site d'origine. Tous ont apprécié le calme, la sécurité et la tranquillité. Les ménages ont constaté qu'ils étaient moins nerveux, moins stressés, moins angoissés et que les tensions intrafamiliales et sociales s'étaient atténuées. Leur sommeil est devenu de meilleure qualité. Finalement, les ménages ont plutôt apprécié le changement d'environnement que le changement de quartier. Les formes urbaines, l'accessibilité aux modes de transports, aux services marchands et aux équipements publics ont été les critères les plus souvent évoqués. Cependant, trois autres critères tels que le calme, la tranquillité et la sécurité sont apparus. Par conséquent, un environnement rassurant, sécurisant et reposant permet la mobilité quotidienne et résidentielle des ménages les plus vulnérables et favorise l'appropriation territoriale.

Pour autant, le relogement doit être exercé sous certaines conditions. Tout d'abord, l'accès à un nouveau logement neuf ou en individuel a été vécu comme un signe fort de reconnaissance sociale par les ménages rencontrés même si parfois les conséquences budgétaires n'ont pas toujours été bien appréhendées. Ensuite, la localisation est primordiale. Les ménages recherchent finalement un logement où il est possible de bien dormir et où il est possible de sortir sans avoir peur. Par conséquent, le calme, la tranquillité et la sécurité sont des aménités en lien direct avec l'activation de la ressource mobilité. Ce sont d'ailleurs les premiers motifs exprimés lors d'une demande de mutation de logement (USH, 2007) ou d'un changement résidentiel comme en témoignent par ailleurs, les études sur les mobilités résidentielles en périurbain ou en rural (Dodier, 2012).

En outre, le vécu des parcours résidentiels a une forte incidence sur la mobilité résidentielle. Chaque expérience de déménagement correspond à un moment de rupture familiale, territoriale, affective (décohabitation parentale forcée, divorce, rapatriement, exil, etc.). Le relogement contraint dans le cadre de la rénovation urbaine n'était donc que la suite d'une succession de relogements déjà opérés de manière subie. Pour l'ensemble des ménages rencontrés, c'était effectivement au moins la quatrième fois qu'ils devaient à nouveau déménager « *de force* »³⁹. S'ajoutait donc à la succession des contraintes vécues,

³⁹ Expression de Florence : « Ils nous ont déménagé de force ».

l'accumulation des difficultés du présent que constituait le relogement. Mais, c'est avec le temps que les ménages relogés sont devenus peu à peu plus à l'aise sur leur nouveau territoire. Les ménages ont dû tout d'abord se défaire de certaines anciennes habitudes pour prendre de nouvelles, plus adaptées au contexte dans lequel ils se sont retrouvés. Le processus d'appropriation des nouveaux codes sociaux (Di Méo, 1996) est long, environ deux à six ans selon les ménages. Le temps est donc nécessaire à la fabrique de nouveaux comportements et la qualité de l'environnement est un facteur primordial. La capacité d'appropriation territoriale donne de l'assurance et de l'aisance et s'opère bien souvent par les déplacements au quotidien et la rencontre d'autrui. Si le domicile peut être une ancre territoriale, dans de nombreuses ZUS, l'individu ne peut se déplacer facilement et librement. Or, se déplacer dans un environnement proche de son domicile ne devrait pas être une épreuve angoissante, quand bien même si le domicile est situé dans une ZUS. Tout individu devrait être et rester libre de circuler dans les rues à tout moment de la journée, sans peur et sans stress (Lebreton, 2005). La maîtrise des métriques, des codes spatiaux, temporeux et sociaux (Levy, 2003 ; Di Meo, 1996) permet à l'individu de se déplacer corporellement avec aisance. Il disposera dès lors, d'une certaine habileté sociétale et territoriale qui ne peut s'acquérir que dans un environnement sécurisant, notamment pour les personnes les plus vulnérables.

De nombreuses questions et pistes de recherche se dégagent de ce travail, elles sont notamment liées à la question du bruit, du sommeil et de l'apprentissage scolaire et à la question de la mobilité résidentielle et contextuelle.

Comment s'apprend le raisonnement logique et spatial ?

Face au constat de la faible qualification des ménages interrogés qui relèvent tous du niveau VI⁴⁰, sauf pour deux d'entre eux diplômés Bac et Bac+5 et que de nombreuses études font état de ces constantes : « *Les moins mobiles sont les moins qualifiés* », (INSEE, 2006 ; Caro, Rouault, 2010), il y avait lieu de s'interroger comment s'apprend le raisonnement a minima spatial et temporel avant l'âge de 16 ans. Il y avait lieu également de s'interroger aux effets du bruit et de l'altération du sommeil sur les apprentissages spatiaux. Quelques éléments de réponse peuvent être proposés.

Dans les formations pour adultes, notamment au CAFOC⁴¹ à Nantes, des Ateliers de Raisonnement Logique, ARL et les Ateliers de Structuration Logique et Spatiale, ASLOS (1997)⁴² reposant sur la théorie de Piaget (1967) sont proposés. Les jeunes et les adultes en situation d'échec scolaire sont amenés à concentrer leur raisonnement sur un évènement particulier afin de donner du sens par rapport à cette situation. Amener des personnes à

40 niveau VI correspond au niveau CAP, 3^e ou arrêt de la scolarité à 16 ans; niveau IV est le niveau du bac et le niveau II et I, le niveau bac +5,

41 <http://www.cafoc.ac-nantes.fr/> Le CAFOC est un pôle régional d'expertise et de compétences de l'Education nationale. Il intervient depuis plus de 25 ans auprès des entreprises, des administrations et des organismes de formation

42 <http://www.arl-collectif.org/outilsarl.htm>. Une nouvelle édition est prévue en janvier 2013.

déménager, c'est les amener à réfléchir à leur situation initiale et à une situation nouvelle. « *Déménager, c'est s'imaginer à une autre place que la sienne* » conclut Gérard Hommage (2009)⁴³, ce que Pascal Boucher, chargé de relogement au Toit Angevin, réalise quand il « *travaille la demande* »⁴⁴. Pour lui, travailler la demande de logement, c'est :

« se faire rencontrer l'idéal et la réalité, transformer l'impossible en possible : tenir compte des contraintes familiales et budgétaires des ménages, les transformer en atouts. Procéder par étapes : Repérer les limites géographiques de chacun et faire évoluer les représentations » (Pascal Boucher, chargé de relogement).

Par ailleurs, S. Houdé (2008) et S. Allemand (2008) ont travaillé avec la RATP sur la dimension pédagogique de la mobilité.

« Ce qui compte dans la mobilité spatiale, c'est la flexibilité des systèmes référentiels, c'est-à-dire la capacité à changer de point de vue, de trajet, de mode de transports, en fonction des exigences, des buts et des situations rencontrées, etc. Or, cette flexibilité repose sur un double mécanisme réconfortif d'activation/inhibition que j'étudie depuis longtemps dans le raisonnement humain » (Houdé, 2008).

280

Par conséquent, dans le cadre de l'engagement du mouvement HLM et du ministère du logement concernant l'activation des parcours résidentiels et suite à l'expérience de relogement liée à la rénovation urbaine, des ateliers de mobilité résidentielle peuvent être proposés aux habitants des quartiers d'habitat social. De cette manière, les ménages les plus en difficulté seront à même de mieux connaître l'histoire urbaine de leurs quartiers, de mieux identifier l'offre de logement, l'offre de transports et l'offre de lieux professionnels, etc. La méthodologie ARL et ASLOS associée à la méthodologie géo-contextuelle peuvent être des supports d'accompagnement à la mobilité résidentielle et à la mobilité contextuelle. Ces ateliers permettront ainsi aux personnes en situation d'échec de maintenir et de consolider leurs acquis scolaires liés au raisonnement mathématiques, à la langue française. Ainsi, la médiation sociale s'enrichit donc de la médiation géographique. Les travaux de Thierry Ramadier (2010), portant sur la géométrie socio-cognitive de la mobilité quotidienne, peuvent également être mobilisés. Les métiers de l'accompagnement social pourraient alors devenir des métiers de l'accompagnement, de la médiation géo-sociale, ou dit plus simplement de la médiation sociale et locale. Des outils de diagnostic et d'analyse, de support de médiation peuvent être utilisés par les agents de médiation contextuelle ou de médiation sociale et locale (le terme reste à définir) que peuvent être les chargés de clientèle exerçant chez les bailleurs sociaux, les travailleurs sociaux, ou même les chargés d'accompagnement à la recherche d'un emploi. Le chargé de relogement pourra opérer à un diagnostic du vécu résidentiel afin d'identifier les appréhensions et les motivations à la mobilité résidentielle en regard de l'expérience de la mobilité résidentielle de chaque individu. À cet effet, la méthode du guide d'entretien, la frise chronorésidentielle et les coquilles de Moles peuvent être adaptées comme outils de diagnostic résidentiel et comme outil de médiation sociale locale. Le guide d'entretien

43 Entretien réalisé en mai 2009.

44 Travailler la demande de logement est un terme technique employé chez la plupart des bailleurs sociaux.

temporel permet de resituer les successions des positions résidentielles tout en recueillant des données subjectives et significatives en matière de traitement social de la situation du ménage. La frise chronorésidentielle, par son aspect graphique peut ensuite constituer un support de médiation entre le chargé de logement et le demandeur de logement. Les coquilles de Moles permettent d'identifier rapidement l'échelle spatiale où l'individu se sent bien et à l'aise. L'action d'habiter ne se résume donc pas en trois verbes mais en quatre verbes d'action : être, avoir, aller et sentir. Le chargé de relogement pourra porter une attention particulière sur le vocabulaire sensoriel utilisé par l'individu en question, en ciblant son rapport aux odeurs, aux bruits, à l'esthétique d'un bâtiment par exemple. Se plaint-il des odeurs de la cuisine de sa voisine ? Se plaint-il du bruit de la radio du voisin ? Se plaint-il d'un mauvais entretien des parties communes ? Toutes ces données sont significatives en matière d'appropriation d'un nouveau lieu.

Selon Jean Morval (2007), le bruit est un facteur de stress lié à l'environnement qui a une répercussion négative sur l'apprentissage intellectuel. Le bruit a pour effet de focaliser d'une part l'attention par une surcharge d'informations (sons). Il est aussi un « *agent de diversion* » et le sujet exposé en permanence au bruit ne « *prolonge pas les contacts avec autrui* ». D'autre part, le bruit « *entraîne la mauvaise humeur, l'irritation et une baisse de concentration intellectuelle* ». Ainsi, le bruit rend agressif et a des effets négatifs et nuisibles à l'équilibre psychocorporel des personnes tels que l'anxiété, les troubles du sommeil, le mécontentement, les plaintes, la basse performance scolaire, la basse tolérance aux frustrations, la détérioration des facultés de discrimination auditive et l'augmentation de la pression sanguine. Et, contrairement à ce qui est véhiculé, l'individu ne s'habitue pas aux environnements bruyants, il les subit. Jean Morval (2007) mentionne un autre stresser environnemental : la densité. Or, intuitivement, les ménages s'ils sont satisfaits de leur relogement ont fait part de réticences à propos des programmes immobiliers encore en cours de construction qui leur ont semblé « *serrés* » et « *plus petits en surface* », avec « *moins d'espaces verts autour* »⁴⁵. Cependant, les travaux de Jean Morval (2007) ne montrent pas de véritables relations entre la densité (foule ou suroccupation du logement ou des lieux d'habitation) et des difficultés de concentration et de relations aux autres. La densité est seulement un stresser environnemental supplémentaire. En revanche, l'auteur indique que le fait de vivre seul (sous entendre isolé) parmi les autres est plus difficile à supporter que la suroccupation même du logement.

« Vivre seul constitue à la fois un déterminant important de la pathologie sociale dans les régions urbaines et un grave fléau dans nos sociétés modernes favorisant l'apparition de diverses pathologies. À cet égard, l'existence d'une relation entre les caractéristiques sociospatiales des habitants et le taux de prescription de médicaments est prouvée. Les résultats ont signifié que les personnes vivant seules représentaient une proportion élevée de consommateurs de ces médicaments. (...) Ainsi, l'isolement, la solitude prolongée et la crainte du cloisonnement plutôt que la surpopulation pourraient bien être un des problèmes majeurs de nos sociétés individualistes » (Morval, 2007).

45 Extraits d'entretiens

Au regard des appréciations positives des ménages sur une meilleure qualité de sommeil, il a finalement été choisi de s'intéresser au temps physiologique comme facteur éventuel de la mobilité. Dans quelle mesure, le sommeil peut-il être un facteur influent sur la capacité à devenir mobile et à se projeter ? De nombreuses études ont montré l'importance du sommeil sur les apprentissages. Les travaux des neuroscientifiques en pleine expansion, et qui restent donc à suivre, sont très éclairants. En effet, des études médicales⁴⁶ sur les effets de la privation totale et partielle du sommeil font état d'une relation entre la qualité du sommeil et la capacité à se projeter, par la désorganisation de la pensée. De tous les effets comportementaux, suite à la privation totale ou partielle du sommeil, deux facteurs explicatifs à la difficulté de la mobilité ressortent : un sujet fatigué ou épuisé (burn out) devient indifférent à son environnement et exprime le désir de rester seul. Par extension, ce désir de solitude exprime implicitement un souhait de calme et de recentrement, attitude que les ménages ont également éprouvés lors des trois premières années du relogement, environ. La pensée devient désorganisée. D'un côté, le sujet perd le raisonnement logique et d'un autre côté, l'individu est sujet à des oublis des faits récents ou à venir (amnésie rétrograde ou amnésie du futur). Oublier le futur n'est aucunement propice à la projection, une personne qui n'a aucune vision sur le futur ne peut évidemment se projeter donc devenir mobile. Par conséquent, un individu fatigué va se concentrer uniquement sur les activités routinières du jour. Il sera amené progressivement à « *vivre au jour le jour* », et à avoir la sensation de faire dans l'urgence (Valatx, 2001). Les cadres et les travailleurs aux horaires atypiques seraient d'ailleurs les plus enclins à l'amnésie du futur. Se concentrer sur la journée est sans doute nécessaire, mais d'après l'auteur, il vaudrait mieux se concentrer à faire de bonnes nuits. En effet, c'est pendant la phase du sommeil lent, que le cerveau entame son activité de consolidations des apprentissages explicites donc conscients alors que les apprentissages implicites (inconscients) se consolident durant la phase du sommeil paradoxal (Berthoz, 1997).

La rénovation urbaine pourrait prendre en compte cette question sociale et environnementale en recherchant à améliorer autant la performance acoustique des lieux (question sociale) que la performance thermique (question écologique). Le Plan d'Urbanisme, de la Construction et de l'architecte a d'ailleurs mené une étude de mars 2009 à juillet 2010 pour faire progresser la qualité de l'environnement sonore.

L'Atelier Bruit « Vêtements du bâtiment, vêtements du corps » a révélé le rôle négligé des habillages de façade dans la sonorité des espaces urbains. La densification programmée du tissu urbain - qui va permettre par ailleurs de réduire le bruit et le temps des transports doit s'accompagner d'une réflexion sur les vêtements, qui sont au bâtiment ce qu'est le vêtement au corps. (...) En étant acoustiquement absorbantes - sur le « modèle » des vêtements - les vêtements pourraient réduire la quantité d'énergie renvoyée et réfléchi de façade en façade dans les rues en U, et par conséquent limiter aussi l'exposition sonore des façades. Cette évolution pourrait être facilitée par les nouvelles orientations de la gestion du confort

⁴⁶ <http://www.sfrms.org/>

thermique des bâtiments : il y a là une opportunité d'intégration de l'acoustique dans les nécessaires adaptations du vocabulaire architectural (Delage, 2011).

L'échec scolaire freine la mobilité sociale et professionnelle. Le bruit et l'altération du sommeil freinent les apprentissages spatiaux. La résorption des problèmes de mobilité de personnes en situation de précarité sont alors à la fois du ressort des politiques de santé publique et du ressort de l'Éducation Nationale. Les campagnes de sensibilisation à la réduction des bruits domestiques et des bruits dans les établissements scolaires, les campagnes sur les rythmes biologiques des enfants, des ateliers du sommeil peuvent être proposés au sein des quartiers. L'amélioration du cadre de vie et de l'habitat, la réussite éducative, la santé et la lutte contre la délinquance sont les axes prioritaires des Contrats Urbains de Cohésion Sociale. Cependant, l'axe santé est peu développé (Heyraud, 2010). Même si la prise en compte nouvelle des enjeux de santé s'est quelque peu formalisée à travers les Ateliers Santé dans la Ville (ASV). L'acoustique, l'ambiance sonore des quartiers dans les logements et à l'école est-elle abordée ? De quelle manière ? Des outils issus des systèmes d'information géographique (SIG) ont permis d'élaborer des cartes des bruits⁴⁷ montrant les types de bruits et les décibels produits par la ville selon la spécificité de certaines zones (écoles, industries, périphéries, etc.) et selon les différents moments d'une journée. Or, une ville vit également la nuit (Gwiazdzinski, 2005). Des cartes des bruits réalisées à l'échelle des quartiers d'habitat social sur une période allant du crépuscule à l'aurore pourraient sans doute présenter un certain nombre de données à la fois exploratoires et évaluatives. Elles pourraient être associées à d'autres méthodes de recueil de données inspirés à la fois des méthodes des diagnostics médicaux tels que les agendas du sommeil⁴⁸, tout comme peuvent l'être les méthodes de recueil de données géographiques (Cailly, 2004). De cette manière, un nouveau cadre et une nouvelle méthode d'évaluation des effets de la rénovation urbaine, sur l'amélioration de la qualité de vie sonore au sein des quartiers d'habitat social et par là-même des effets sur la mobilité résidentielle et l'ancrage territorial, peuvent être proposés.

Perfectionner la conceptualisation de la mobilité contextuelle

Selon les expériences de relogement contraint réalisées dans le cadre de la rénovation urbaine, la thèse de la mobilité contextuelle reste perfectible sur plusieurs points. Le premier concerne la conceptualisation de la matrice contextuelle présentée en première partie.

En effet, si au terme de deux à trois années de relogement, les ménages rencontrés sont globalement satisfaits de leur nouvelle localisation et de leur nouvelle situation sociale, cette satisfaction repose essentiellement sur des sensations de mieux être, de mieux aller modifiant alors leurs propres représentations et perceptions spatiales et sociales. Ces dernières sont étroitement liées à la vue et à l'ouïe. Étoffer la matrice contextuelle

⁴⁷ <http://bruit.grandlyon.com/>

⁴⁸ http://www.reseau-morphee.fr/wp-content/plugins/downloads-manager/upload/agenda_2p.pdf

de deux manières différentes peut s'envisager, soit par l'ajout d'une troisième colonne qui s'intitulerait « sensations », soit par l'intégration de l'étude des sensations dans la colonne « situation ». L'ajout d'une troisième colonne formerait un triptyque vertical comprenant l'étude des positions, des situations et des sensations. Les recherches issues de la géographie sensible peuvent être alors mobilisées (Grésillon, 2012). Les données spatiales objectives à recueillir sont liées aux distances sensorielles. De même, les travaux de recherche menés sur les ambioflux urbains (Woloszin, 2011) ou sur les cartes des bruits⁴⁹ et les travaux sur la précarité⁵⁰ peuvent constituer un bon support d'identification de données sensorielles spatiales, temporelles et sociétales. Par ailleurs, l'axe temporel est à compléter. Les rythmes, les cadences, les activités nocturnes sont à identifier de manière plus précise. Les travaux portant sur l'activité sonore de la ville, la nuit sont à mobiliser (Gwiazdzinski, 2005), de même que les activités domestiques exercées entre le crépuscule et l'aurore. L'axe sociétal paraît fortement lié à l'éducation, la culture et notamment le rapport à l'altérité. La question du genre est également soulevée sans avoir été cependant spécifiquement traitée. Par ailleurs, les travaux menés actuellement dans le cadre du projet scientifique de l'UMR ESO⁵¹ et dirigés par Érika Flahault pourront être suivis. En effet, il a été constaté que de nombreuses femmes sont en situation de travail ou en recherche de travail, suite au non-emploi structurel de leurs conjoints et maris. Cela concerne notamment les femmes d'origine étrangères. Or, ce sont ces femmes qui sont les moins mobiles. À notre sens, ce constat mériterait d'être étayé.

Ensuite, le système géographique proposé comporte une lacune conceptuelle. Le système est fermé et bouclé. Comme il a été stipulé dans le dernier chapitre de la première partie, l'hypothèse originale de la mobilité contextuelle a été construite à partir de trois propositions. La première proposition a présenté sous la forme conceptuelle du nœud de trèfle, la liaison entre les composants géographiques du contexte, que sont l'espace, le temps et la société (Cf. figure 9). La deuxième proposition a consisté à présenter l'idée que la précarité était à considérer comme un contexte intermédiaire (Cf. figure 12). Dès lors, le contexte de la précarité est constitué d'une accumulation de difficultés spatiales, temporelles et sociétales. Et, il est ardu pour un individu ou un groupe d'individus de sortir de cette spirale. Du même coup, la présentation du contexte de la précarité sous la forme d'un nœud de trèfle correspond assez bien à la position de l'individu et à la situation dans laquelle il vit au quotidien. Il bouge pour s'en sortir, il peut même rester en mouvement. Seulement le mouvement est circulaire. Le nœud de trèfle effectue alors un mouvement irréversible à l'image du ruban de Moëbius⁵². Or, ce n'est pas la bonne représentation graphique d'un contexte où l'individu mobile habite un endroit donné. Le mouvement à réaliser est de nature projective. Comment casser les boucles polycentriques de manière à créer des lignes de projection ? Au regard des objectifs initiaux de la rénovation urbaine et des enseignements tirés de l'expérience de relogement contraint, quels

49 <http://bruit.grandlyon.com/>

50 <http://www.onpes.gouv.fr/>

51 <http://eso.cnrs.fr/>

52 Le ruban de Moëbius est la représentation du mouvement circulaire non réversible. Le mouvement de Moëbius est un terme utilisé en psychologie du comportement. Une stagiaire rencontrée à l'ADGESTI (Cf. partie 1) avait expliqué ce mouvement comportemental et enfermant.

sont les impacts contextuels de la rénovation urbaine (ou exprimé de manière plus commune, la rénovation urbaine a-t-elle permis de casser la spirale de la précarité) ? Quelques uns ont été identifiés. Au croisement des sphères spatiales et temporelles, la rénovation urbaine aurait agi en matière d'amélioration de l'offre de logement et de l'offre des aménités urbaines. L'ambiance urbaine s'est améliorée car le cadre de vie est plus calme qu'auparavant et que les ménages dorment mieux et plus longtemps. Certains se couchent désormais plus tôt tandis que d'autres avouent pouvoir « *se laisser dormir le matin* »⁵³. Leur état de santé s'est alors amélioré. Au croisement des sphères spatiales et sociétales, la rénovation urbaine aurait agi sur la qualité de vie des individus en matière de santé et permettant un mieux être personnel et collectif. Au croisement des sphères sociétales et temporelles, la rénovation urbaine aurait agi sur les comportements collectifs gênants et perturbateurs. Les rythmes sociaux de la ville sont devenus différents.

Ainsi, le système de mobilité contextuelle présentée sous forme de nœud de trèfle correspond assez bien à une représentation du mouvement insidieux de la précarité dont il est nécessaire de sortir. La rénovation urbaine en tant qu'action publique a permis, certes à dose homéopathique, de réguler et d'enrayer quelques rythmes sociaux. Pour autant, les comportements au sein des logements sont encore à travailler. Les télévisions, les bruits de voisinage, les « prises de tête » sont encore un peu présentes. Le changement n'est pas radical. Il doit être poursuivi. D'un point théorique, le nœud de trèfle pourrait alors prendre une forme chirale ou fractale et selon les distances sensorielles représenter une anamorphose offrant ainsi outre un intérêt graphique, un intérêt analogique permettant de mesurer graphiquement les effets d'une politique publique liée à l'environnement et à la santé.

Quel est l'intérêt scientifique et social de la mobilité contextuelle ?

Dans l'introduction générale, deux publics ont été présentés, ceux qui ne savaient pas ce qu'était la mobilité contextuelle et ceux qui savaient. L'enjeu opérationnel a reposé sur l'idée d'apporter un outil d'accompagnement destiné aux individus géographiquement précaires, de façon à les aider à devenir mobile contextuellement et par là même d'habiter leur nouveau territoire.

En matière de clarification et de description de la mobilité contextuelle, la mobilité contextuelle n'est finalement pas une nouvelle forme de mobilité, puisqu'il s'agit d'un système imbriquant plusieurs formes de mobilités interagissantes. La démarche et les outils proposés offrent une certaine efficacité en matière de recueil de données puisque les résultats obtenus ont amené sur un point non prévu dans le sens où l'effet identifié n'avait pas été ciblé en préambule. La tranquillité publique est un facteur de mobilité résidentielle. En matière d'activation de la ressource-mobilités, l'environnement dans lequel les habitants apprécient être, est un levier de la capacité à se bouger pour s'en sortir et à rester en mouvement. Vivre au calme et bien dormir sont des activateurs de la mobilité contextuelle et à terme de la

⁵³ Expression de Patricia. En réalité, elle « se laisse dormir » jusqu'à 8h30. Avant, elle était réveillée vers six heures matin et ne pouvait s'endormir qu'à partir d'une heure du matin « *à cause du bruit des jeunes dans le quartier* ».

mobilité résidentielle, professionnelle et sociale. Par conséquent, la mobilité contextuelle est indéniablement du ressort de la géographie sociale et sensible.

Accompagner à la mobilité contextuelle permet de favoriser la mixité sociale dans les quartiers. Elle permet à la fois de favoriser les parcours résidentiels et l'ancrage territorial. La démarche et les outils de la démarche de recherche géographique sociale et sensible sont adaptés pour identifier à la fois le vécu, le présent et le futur. Être mobile contextuellement permet d'avoir une aisance dans les déplacements quotidiens. L'habitant maîtrise son territoire dans le sens où il sait maîtriser les distances et le temps. Le plus souvent, cette tâche cognitive est dû ressort du calcul. Enfin, il sait être en altérité avec qui que ce soit : le voisin, l'agent du pôle emploi et le futur employeur, par exemple. Il possède des capacités et des compétences sociétales. Ainsi, la mobilité contextuelle permet d'identifier, d'interpréter, d'analyser un contexte donné. Le raisonnement logique est alors actionné (raisonnement déductif, inductif). L'individu sera alors en capacité de s'autoriser à agir ou non, en toute connaissance de cause. Il devient l'auteur de ses décisions. Dans le cas des ménages rencontrés, les fins résident en quatre thèmes que certains pourront considérer comme basiques et évidents et pourtant difficiles à conjuguer selon où l'individu habite et se déplace : famille, école, logement et emploi. Les conditions d'habitat et de mobilité sont la clef de voute. Le logement doit assurer son rôle d'insertion, de protection et de sécurité, conditions à l'épanouissement et à l'autonomie de tout individu et donc à sa mobilité. Le relogement contraint doit donc être réalisé dans un cadre de vie valorisé et valorisant offrant une ambiance urbaine calme et une sécurité psychique qui permet de se déplacer au quotidien.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- ACADIE, 2006. *Besoins en logements adaptés des ménages défavorisés du département de la Sarthe*. DDE 72.
- ACTUALITÉS HABITAT N° 841 – 30/07/2007. Paris. Union Sociale de l’Habitat.
- ALLEMAND, S., 2008. *Apprendre la mobilité*. Paris. Le Cavalier Bleu.
- ALLEN, A., BONETTI, M., 1998. *Diversité des modes d’habiter et appréciation de la gestion*. Éd. CSTB.
- ALLEN, B., 2007. *Évaluation de la politique de relogement conduite dans le cadre du projet de rénovation urbaine des quartiers Ouest*. Silene-Opac de Saint Nazaire/CSTB.
- ANGERS HABITAT, Ville ANGERS, CLCV. 2004. Charte de relogement. Opération Construction Démolition des Tours Hamon. Belle Beille, Angers. Juin.
- ANGERS HABITAT. 2006. *La Roseraie. Votre quartier bouge. 3-5-7 square des jonchères. Une déconstruction, c’est quoi ?* Plaquette d’information. Février.
- ANGERS HABITAT, 2008. *Bilan synthétique de relogements Angers Habitat. Actualisation au 1^{er} janvier 2008. Relogements de locataires de l’OPH effectués dans le cadre de l’ANRU*. Direction des études et du développement.
- ANGERS HABITAT. 2008. *Hamon Tour ’ne la page. Bulletin d’information aux locataires des tours Hamon Patton*. Mai 2003. n° 1 à Avril 2008. n° 17.
- ANGERS HABITAT. *Bilan synthétique des relogements Angers Habitat. Relogements de locataires de l’OPH effectués dans le cadre de l’ANRU. Actualisation au 1^{er} janvier 2008*.
- ANRU/Ville ANGERS. *Convention ANRU*. 18 décembre 2004.
- ANRU/Ville TRÉLAZÉ. *Convention ANRU/ ville de TRÉLAZÉ, Le Toit Angevin, Le Val de Loire*. Octobre 2004
- ANRU. 2007. *Fiches repères de la rénovation urbaine. Le relogement*. Janvier.
- ARNAUD, M., MOUILLON, P., TORGUE H., 2008. *Précarités contemporaines. Formes sociales, formes spatiales, formes représentées. Approches européennes croisées*. Laboratoire sculpture urbaine / Grenoble en partenariat avec CRESSON, UMR-CNRS 1563 « ambiances architecturales et urbaines » / École Nationale Supérieure d’Architecture de Grenoble.

- ASCHER, F., GODARD, F., 2003. *Modernité, la nouvelle carte du temps*. Colloque de Cerisy. Éditions de l'Aube.
- AUBERT, N., 2003. *Le culte de l'urgence. La société malade du temps*. Paris. Flammarion.
- AUBERT, N., 2003. « Urgences et instantanéité. Le piège du temps » in ASCHER, F., GODARD, F., 2003. *Modernité, la nouvelle carte du temps*. Colloque de Cerisy. Éditions de l'Aube.
- AUBERT, N., *al.* 2007. *Repenser les temps*. Ville de Rennes. Rennes.
- AUBERTEL, P., 2006. « Questions à propos de la mobilité durable » in BONNET, M., AUBERTEL, P., 2006. *La ville aux limites de la mobilité*. Paris. Presses Universitaires de France. Coll. Sciences sociales et sociétés. P. 59-68.
- AURA, 2008. *Programme de Rénovation Urbaine. Angers. Évaluation. Le parcours résidentiel-relogement-diversification sociale et urbaine*.
- AURA, 2008. *Parcours résidentiel-relogement, diversification urbaine et sociale*. Évaluation PRU.
- BACHELARD, G., 1957. *La poétique de l'espace*. Paris. Presses Universitaires de France. Coll. Quadrige.
- BAILLY, J.-P., JACQUARD, A., MEDA, D., VIARD, J., 2003. *Repenser les temps*. Paris. Éditions de l'Aube et Ville de Rennes.
- BARBIER, R., 1996. *La Recherche Action*. Anthropos. Paris. Éd. Économica.
- BASSAND, M., KAUFMANN, V., JOYE, D., 2007. *Enjeux de la sociologie urbaine*. Lausanne. Presses polytechniques et universitaires romandes. 2^e éd. revue et augmentée.
- BAUDELLE, G., REGNAULD, H., 2004. *Échelles et temporalités en géographie*. Paris, Sedes.
- BAVOUX, J.-J., 2010. *Initiation à l'analyse spatiale*. Paris. Armand Colin.
- BELLAREDJ, F., DOUARD, O., 2002. *Les configurations locales de la pauvreté. Synthèse d'études monographiques*. ONPES, La Documentation Française,
- BERGER, M., ROUGE, L., (dir.) 2011. *Être logé, se loger, habiter. Regards de jeunes chercheurs*. Paris. L'Harmattan.
- BERTAUX, D., 1997. *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*. Paris, Nathan, coll. « 128 ».
- BERTRAND, J.-R., CHEVALIER, J., 1998. *Logement et habitat dans les villes européennes*. Paris. L'Harmattan.
- BERTHOZ, A., 1997. *Le sens du mouvement*. Paris. Odile Jacob.
- BERTHOZ, A., 2010. « La manipulation mentale des points de vue, un des fondements de la tolérance », in Alain BERTHOZ, Carlo OSSOLA et Brian STOCK (dir.), *La pluralité interprétative*, Paris, Collège de France (« Conférences »), mis en ligne le 24 juin 2010, Consulté le 29 août 2012. URL : <http://conferences-cdf.revues.org/228>
- BESSIN, M., BIDART, C., GROSSETTI, M., 2010. (dir.) *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*. Paris. Éditions La Découverte. Coll. Recherches.
- BLANCHET, A., GOTMAN, A., 1992. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris. Nathan ; coll. « 128 ».

- BONNET, M., AUBERTEL, P., 2006. *La ville aux limites de la mobilité*. Paris. Presses Universitaires de France. Coll. Sciences sociales et sociétés.
- BOURDIEU, P., 1998. *La misère du monde*. Paris. Édition du Seuil.
- BOUTANG, P-A., 2004. *L'abécédaire de Deleuze*. Paris. Éditions Montparnasse.
- BUFFET, L., 2006. « *L'influence des bornes de la ville* » in BONNET, M., AUBERTEL, P., 2006. *La ville aux limites de la mobilité*. Paris. Presses Universitaires de France. Coll. Sciences sociales et sociétés. P. 143-152.
- BUCHOT, N., 1999. *Exclus des villes. Conditions d'intégration et de participation à la vie sociale des locataires en habitat adapté en milieu rural. Département de la Sarthe*. Mémoire de maîtrise. Université Paris XIII/ EFAS Lille.
- BUCHOT, N., 2006. *Les pratiques socio-spatiales des personnes démunies, en habitat adapté*. Mémoire de Master Recherche. Université du Maine.
- BUCHOT, N., 2010. *Le relogement. Synthèse de l'étude portant sur un échantillon de locataires relogés à Angers et Trélazé dans le cadre des projets de rénovation urbaine*. Paris. Union Sociale de l'Habitat.
- BUCHOT, N., 2012. « *La mobilité contextuelle comme lien entre la mobilité quotidienne et la mobilité résidentielle. Du concept à la pratique* », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Hors-série 11 | mai 2012, mis en ligne le 07 mai 2012, consulté le 20 octobre 2012. URL : <http://vertigo.revues.org/11727> ; DOI : 10.4000/vertigo.11727
- CAILLY, L., 2004. *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation. Étude sur la constitution des identités spatiales individuelles au sein des classes moyennes salariées du secteur public hospitalier dans une ville intermédiaire : l'exemple de Tours*. Université François Rabelais de Tours. École doctorale « Sciences de l'homme et de la société ».
- CALAME, P., 1994. *Un territoire pour l'homme*. La Tour-d'Aigues. Éditions de l'Aube.
- CALLON, M., LASCOUMES, P., BARTHE, Y. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris. Seuil. La couleur des idées.
- CAPRON, G., CORTES, G., GUETAT-BERNARD, H., 2005. *Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires*. Paris. Belin.
- CARO, P., ROUAULT, R., (dir.), 2010. *Atlas des fractures scolaires en France. Une école à plusieurs vitesses*. Éditions Autrement, coll. « Atlas/Monde ».
- CASTEL, R., al. 2007. *Les mutations de la société française. Les grandes questions économiques et sociales*. Paris. Éditions La Découverte. Coll. Repères. Sociologies.
- CASTEL, R., 2009. *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Paris. Seuil. La collection des idées.
- CERIANI, G., COEFFE, V., GAY, J.C., KNAFOU, R., STOCK, M., VIOLIER, P., 2008. « *Conditions géographiques de l'individu contemporain* », EspacesTemps.net, Textuel, 13.03.2008; <http://espacestemp.net/document4573.html>
- CHARMES, E., 2009. « *Pour une approche critique de la mixité sociale. Redistribuer les populations ou les ressources ?* ». La Vie des idées, 10 mars 2009. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Pour-une-approche-critique-de-la.htm>

- CHAUDET, B., 2009. *Handicap, vieillissement et accessibilité. Exemples en France et au Québec*. Thèse de géographie sociale. Université d'Angers.
- COLNEY, E., 2008. *Nouveau type habitat, nouveaux habitants*. Mémoire Master Urbanisme. Sciences Po. Paris.
- CIANNOTTI, A., VEYRET, Y., 2007. *Les fondamentaux de la géographie*. Paris. A. Colin. 2^e éd.
- CINGOLANI, P., 2008. *La précarité*. Que sais-je ? PUF
- COULON, M-J., 2000. *Histoires de vie et éducation populaire. Les entretiens de Passay*. Paris. Éditions L'Harmattan.
- COUTRAS, J., 1996. *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris. Armand Colin.
- CROZIER, M., FRIEDBERG, E., 2000. *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*. Paris. Points.
- CYRULNIK, B., 2004. *De la parole comme une molécule. Entretiens avec Emile Noël*. Paris. Éditions Eshell. Coll. Points Essais.
- CYRULNIK, B., SERON, C., (dir.), 2004. *La résilience ou comment renaître de sa souffrance*. Paris. Fabert.
- DAUGER, A., 2007. *Enquête satisfaction sur relogement*. Angers Habitat.
- DAUPHINE, A., 2003. *Les théories de la complexité chez les géographes*. Anthropos. Paris. Éd. Économica.
- DELAGE, B., 2011. *La qualité de l'environnement sonore en débats. Compte-rendus des ateliers bruits*. PUCA. Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.
- DEPEAU, S., 2005. « *Sur le trajet de l'école ou l'apprentissage de l'autonomie : une transition à plusieurs dimensions* » in ROBIN, M., RATIU, E., 2005. *Transitions et rapports à l'espace*. Paris. L'Harmattan. p.189
- DESJEUX, D., ALAMI, S., MARNAT, D., 2006. « *Les sens anthropologiques de la mobilité ou la mobilité comme brouilleur des bornes de la ville* » in BONNET, M., AUBERTEL, P., 2006. *La ville aux limites de la mobilité*. Paris. Presses Universitaires de France. Coll. Sciences sociales et sociétés. P. 33-47.
- DI MEO, G., 1991. *L'homme, la société, l'espace*. Paris. L'Harmattan.
- DI MEO, G., 1996. *Les territoires du quotidien*. Paris. L'Harmattan.
- DODIER, R., 2009. *Individus et groupes sociaux dans l'espace. Apports à partir de l'exemple des espaces périurbains*. Habilitation à diriger des recherches. Université du Maine. UMR CNRS 6590 ESO Espaces et sociétés – GREGUM - Le Mans.
- DODIER, R., al. 2012. *Habiter les espaces périurbains*. Rennes. Presses Universitaires de Rennes. Coll. « Espace et territoires ».
- DONZELOT, J., 2003. *Faire société : La Politique de la ville aux États-Unis et en France*. Paris. Seuil.
- DONZELOT, J., 2012. *À quoi sert la rénovation urbaine ?* Paris. Presses Universitaires de France.

- DOUVILLE, O., WACJMAN, C., 2003. *Ruptures des liens, cliniques des altérités*. Psychologie Clinique. Paris. L'Harmattan.
- DRESS, *Insertion sociale et conditions de vie des bénéficiaires des minimas sociaux*. Études et résultats, n° 300. Mars 2004.
- DUBET, F., 2010. *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*. La république des idées. Paris. Seuil.
- DUMAZEAU, C., KARSENTY, L., « *Communications distantes en situation de travail : favoriser l'établissement d'un contexte mutuellement partagé* », *Le travail humain*, 2008/3 Vol. 71, p. 225-252. DOI : 10.3917/th.713.0225
- EHRENBERG, A., 1999. *L'individu incertain*. Paris. Hachette.
- EHRENBERG, A., 2000. *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris. Odile Jacob.
- ERTUL, S., MELCHIOR, J-P., WARIN, P., 2012. *Les parcours sociaux à l'épreuve des politiques publiques*. Rennes. Presses Universitaires de Rennes. Coll. Des Sociétés.
- FLAHAULT, E., 2009. *Une vie à soi. Nouvelles formes de solitude au féminin*. Rennes. Presses Universitaires de Rennes. Coll. Le sens social
- FONDATION ABBÉ PIERRE POUR LE LOGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES, 2006. *L'état du mal-logement*. Rapport annuel.
- FREMONT, A., CHEVALIER, J., HERIN, R., RENARD, J., 1984. *Géographie sociale*. Paris. Masson.
- GAGNEPAIN, J., 1994-2010. *Huit leçons d'Introduction à la Théorie de la médiation*. Institut Jean Gagnepain, Matecoulon-Montpeyroux. Édition numérique. <http://www.institut-jean-gagnepain.fr>
- GASNIER, A., 2004. *Requalification, ré-appropriation et urbanité*. Travaux et documents. UMR 6590 ESO, CNRS.
- GAULEJAC (de), V., TABADA, I., 1994. *La lutte des places. Insertion/Désinsertion*. Paris. Desclée de Brouwer.
- GIORDANELLA, J-P, 2006. *Rapport sur le sommeil*. Ministère de la Santé et des Solidarités. Rapport à X. Bertrand.
- GOLDBETER MERINFELD, É., « *Loyautés familiales et éthique en psychothérapie* », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* 1/2010 (n° 44), p. 5-11. URL : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-critiques-de-therapie-familiale-2010-1-page-5.htm>. DOI : 10.3917/ctf.044.0005.
- GOFFMAN, E., 1992. *La mise en scène de la vie quotidienne* (vol2), Éd. de Minuit.
- GRESILLON, L., 2012. « *Sentir son lieu (ou ne pas le sentir). De l'importance de la sensorialité* » in MOREL-BROCHET, A., ORTAR, N., (dir.). 2012. *La fabrique des modes d'habiter. Homme, lieux et milieux de vie*. Paris. L'Harmattan.
- GROSSETTI, M., 2006. « *La ville dans l'espace des réseaux sociaux* » in BONNET, M., AUBERTEL, P., 2006. *La ville aux limites de la mobilité*. Paris. Presses Universitaires de France. Coll. Sciences sociales et sociétés. P. 23-29.

- GUEDEZ, A., 2003. « *Groupe social* » in LEVY, J., LUSSAULT, M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Paris. Belin. p.431-432.
- GUMUCHIAN, H., MAROIS, C., 2000. *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*. Paris. Anthropos. Éd. Économica. Montréal. Les Presses de l'Université de Montréal.
- GWIAZDZINSKI, L., 2005. « *La nuit, un temps particulier ?* » in Repenser les temps. Ville de Rennes. Collection Ville de Rennes.
- HALL, E. T., 1971. *La dimension cachée*. Paris. Le Seuil.
- HAROCHE, C., 2008. *L'avenir du sensible. Les sens et les sentiments en question*. Paris. Presses Universitaires de France. Sociologie d'aujourd'hui.
- HAUT COMITÉ DE LA SANTÉ PUBLIQUE, 1998. *La progression de la précarité en France et ses effets sur la santé*. Rapport du Haut Comité de la Santé Publique, février 1998.
- HAUMONT, A., 2006. « *Le droit à la mobilité : vers un cadre contractuel renouvelé ?* » in BONNET, M., AUBERTEL, P., 2006. *La ville aux limites de la mobilité*. Paris. Presses Universitaires de France. Coll. Sciences sociales et sociétés. P. 47-59.
- HEYRAUD, E., 2010. *La politique de la ville. Maîtriser les dispositifs et les enjeux*. Paris. Berger-Levrault
- HIGELE, P., 1997. *Ateliers de Raisonnement Logique*, 6^e édition (revue et corrigée) (en coll. Avec G. HOMMAGE et E. PERRY), Jonas Formation.
- HIGELE, P., 1997. *Ateliers de Structuration Logique et Spatiale* (en coll. avec M.F. - BLANRUE, F. HIGELÉ, P. MAIRE, E. PERRY), Jonas Formation.
- HOUDE, O., in ALLEMAND, S. 2008. *Apprendre la mobilité*. Paris. Le Cavalier Bleu.
- HOYAUX, A.F., 2003. « *Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique* », Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, article 232, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 12 octobre 2012. URL : <http://cybergeog.revues.org/3401> ; DOI : 10.4000/cybergeog.3401
- HUGON, M-A., PAIN, J., 2001. *Les classes relais. L'école interpellée*. CRAP-Cahiers pédagogiques-CRDP de l'Académie d'Amiens.
- IGLOO-FRANCE, 2000. *Guide « repères méthodologiques »*. USH
- INSEE, 2006. « *Histoires de vie* », Économie et statistique, n° 393-394.
- JAURÉGUIBERRY, F., 2003. « *L'homme branché, mobile et pressé* » in ASCHER, F., GODARD, F., 2003. Modernité, la nouvelle carte du temps. Colloque de Cerisy. Éditions de l'Aube.
- JOUFFE, Y., 2007. *Précaires mais mobiles. Tactiques de mobilité des travailleurs précaires flexibles et nouveaux services de mobilité*. Thèse de doctorat. École Nationale des Ponts et Chaussées
- JOULE, R. V., BEAUVOIS, J-L., 1987. *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*. Presses Universitaires de Grenoble.
- KAUFMANN, J.C., 1983. *La vie h.l.m. Usages et conflits*. Paris. Les éditions ouvrières. Économie et Humanisme. Coll. Politiques sociales.

- KAUFMANN, J.C., 1996. *L'entretien compréhensif*. Paris. Nathan Université.
- KAUFMANN, J.C., 2004. *L'invention de soi, théorie de l'identité*. Paris. Hachette Littératures
- KAUFMANN, V., WIDMER, E., 2005. « *L'acquisition de la motilité au sein des familles* », *Espaces et sociétés* 2/2005 (n° 120-121), p. 199-217. <http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2005-2-page-199.htm>.
- KAUMFANN, V., 2006. « *Motilité, latence de motilité et modes de vie urbains* » in BONNET, M., AUBERTEL, P., 2006. *La ville aux limites de la mobilité*. Paris. Presses Universitaires de France. Coll. Sciences sociales et sociétés. P. 223-233.
- KLEIN, E., « *Le temps existe-t-il ?* » in ASCHER, F., GODARD, F., 2003. *Modernité, la nouvelle carte du temps*. Colloque de Cerisy. Éditions de l'Aube.
- LAHIRE, B., 2001. *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris. Hachette.
- LANNON, P., RAMADIER T., 2007. *La mobilité généralisée. Formes et valeurs de la mobilité quotidienne*. Louvain-la-Neuve. Academia Bruylant.
- LAPIERRE, J-W., 1992. *L'analyse des systèmes. L'application aux sciences sociales*. Paris. Syros.
- LAPLANTINE, F., 1999. *Je, nous et les autres. Être humain au-delà des appartenances*. Paris. Le Pommier-Fayard.
- LAVADINHO, S., WINKIN Y., 2005, « *Les territoires du moi : aménagements matériels et symboliques de la marche urbaine* », article pour le colloque « *Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance* », Observatoire universitaire de la Ville et du développement durable, Université de Lausanne, 21-23 septembre 2005 - <http://www.unige.ch/ses/geo/oum/articles.htm#2005>
- LAZZAROTTI, O., 2006. *Habiter la condition géographique*. Paris. Belin.
- LELEVRIER, C., 2003. *Les trajectoires résidentielles des ménages dans les opérations de rénovation urbaine en Île de France*. Plan Urbanisme Construction Aménagement.
- LELEVRIER, C., 2008. *Mobilités et trajectoires résidentielles des ménages relogés lors d'opérations de renouvellement urbain. Synthèse des travaux menés entre 2004/2007*. Plan Urbanisme Construction Aménagement.
- LESOURNE, J., RANDET, D., 2011. *La Recherche et l'Innovation en France*. Paris. Odile Jacob.
- LEVY, J., LUSSAULT, M., (dir.), 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris. Belin.
- LEVY, J., LUSSAULT, M., (dir.), 2003. « *Espaces* » in LEVY, J., LUSSAULT, M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris. Belin. p. 327.
- LEVY, J., LUSSAULT, M., (dir.), 2003. « *Mobilité* » in LEVY, J., LUSSAULT, M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris. Belin. p. 622-625. p. 623 « métrise »
- LE BRETON, E., 2005. *Bouger pour s'en sortir. Mobilités quotidiennes et intégration sociale*. Paris, Armand Colin.
- LE BRETON, E., « *Homo mobilis* » in BONNET, M., AUBERTEL, P., 2006. *La ville aux limites de la mobilité*. Paris. Presses Universitaires de France. Coll. Sciences sociales et sociétés. P. 23-29.

- LE MOIGNE, J.L., 1984. *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*. Paris. Presses Universitaires de France.
- LUSSAULT, M., 2009. *De la lutte des classes à la lutte des places*. Paris. Grasset. Mondes Vécus.
- LUSSAULT, M., (dir.), 2003. « Contexte » in LEVY, J., LUSSAULT, M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Paris. Belin. p. 204.
- LUSSAULT, M., (dir.), 2003. « Temps » in LEVY, J., LUSSAULT, M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Paris. Belin. p. 900-904.
- MACE, G., 1997. *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Paris, Bruxelles. De Boeck & Larcier. 2^e édition.
- MADORÉ, F., 2004. *Ségrégation sociale et habitat*. Presses Universitaires de Rennes.
- MASSOT, M-H., (dir.), 2010. *Mobilités et modes de vie métropolitains*. Paris. L'œil d'or. Critiques & cités.
- MORA, B., PEILLON, P., FRICK. P., (Resp. Publication), 2008. *Synthèse des débats et interventions. Rencontre nationale. Rénovation Urbaine*. Mardi 1^{er} juillet 2008. ANRU-USH-CDC-CGLLS.
- MOREL-BROCHET, A., *Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter. Approche biographique des logiques habitantes*. Thèse. Université Paris 1.
- MOREL-BROCHET, A., ORTAR, N., (dir.). 2012. *La fabrique des modes d'habiter. Homme, lieux et milieux de vie*. Paris. L'Harmattan.
- MORIN, E., 2008. *La méthode*. Paris. Opus Seuil.
- MORVAL, J., 2007. *La psychologie environnementale*. Montréal. Les Presses de l'Université de Montréal.
- MOSER, G., WEIS, K., 2003. *Espaces de vie, aspects de la relation homme environnement*. Paris. A. Colin.
- MUCCHIELLI, R., 1960. *Le jeu du monde et le test du village imaginaire. Les mécanismes de l'expression dans les techniques dites projectives*. Paris. Presses Universitaires de France.
- MUCCHIELLI, R., 1969. « appartenance » in <http://www.cnrtl.fr/definition/appartenance> (Consulté juillet 2011).
- NACHI, M., 2010. *Introduction à la sociologie pragmatique. Vers un nouveau style sociologique*. Paris. Armand Colin. Coursus.
- NEHLS DIAS, V. L., 2004. *Logement rêvé, logement idéal, logement occupé : le logement social en France et le logement populaire à Florianópolis au Brésil*. Thèse de géographie sociale. Université du Maine.
- NESSY, H., 2012. *Incidences du rapport au cadre de vie et du contexte sur la mobilité de loisir*. - 6T Bureau de recherche / LATTs (Laboratoire Territoire, Techniques et Sociétés). PUCA.
- ONPES. 2002. *Rapport 2001-2002*. Paris. La Documentation Française.
- ONPES. 2008. *Rapport 2007-2008*. Paris. La Documentation Française.

- ORFEUIL, J-P., 2004. *Mobilité, pauvretés et exclusions. Pouvoir bouger pour s'en sortir*. Paris. L'Aube.
- ORFEUIL, J-P., 2010. « *La mobilité, nouvelle question sociale ?* », SociologieS [En ligne], Dossiers, Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques, mis en ligne le 27 décembre 2010, consulté le 24 mai 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/3321>
- PAQUOT, T., LUSSAULT, M., BODY-GENDROT, S., (dir.), 2000. *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*. Paris. Éditions La Découverte.
- PAQUOT, T., LUSSAULT, M., YOUNES, C., (dir.) 2007. *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*. Éditions La Découverte. Paris.
- PAQUOT, T., 2007. *Utopies et utopistes*. Éditions La Découverte. Paris. Coll. Repères. Sciences politiques. Droit.
- PAUGAM, S., (dir.), 1996. *L'exclusion, l'état des savoirs*. Éditions La Découverte. Paris.
- PAUGAM, S., (dir.), 2007. *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*. Paris. Presses Universitaires de France. Coll. Le lien social.
- PAULET, J.P., 2002. *Les représentations mentales en géographie*. Paris. L'Harmattan. Anthropos.
- PIAGET, J., 1998. *De la pédagogie*. Paris. O. Jacob. 37^e Éd.
- PEGUY, C., 2001. *Espaces, temps, complexité : vers une métagéographie*. Paris. Reclus. Ed. Belin.
- PETIT, M., (dir.), 2010. n° 3-déc. *Les impacts sociaux des projets de rénovation urbaine. Elaboration partagée d'un référentiel de pilotage*. Nord Pas-de-Calais. IREV.
- PINEAU, G., LEGRAND J-L (coll.). 2005. *Les histoires de vie*, Paris, Presses Universitaires de France. 4e ed. (1e ed. 1993)
- QUILLIOT R., GUERRAND R-H., 1989. *Cent ans d'habitat social. Une utopie réaliste*, Paris, Albin Michel.
- QUIVY, R., CAMPENHOUDT VAN L., 2006. *Manuel de recherche en Sciences Sociales*. Paris. Dunod. 3^e éd.
- RAMADIER, T., 1997. *Construction cognitive des images de la ville, Évolution de la représentation cognitive de Paris auprès d'étudiants étrangers*. Université de Paris-V, thèse de géographie.
- RAMADIER, T., 2010. *La géométrie socio-cognitive de la mobilité quotidienne : distinction et continuité spatiale en milieu urbain*. Habilitation à Diriger des Recherches en psychologie. Université de Nîmes.
- RAMOS, E., 2006. « *Mobilité résidentielle, comment apprécier la distance parcourue ?* » in BONNET, M., AUBERTEL, P., 2006. *La ville aux limites de la mobilité*. Paris. Presses Universitaires de France. Coll. Sciences sociales et sociétés. P. 133-142.
- RAYNAUD, Dominique., 2006. « *Le contexte est-il un concept légitime de l'explication sociologique ?* », L'Année sociologique 2/2006 (Vol. 56), p. 309-329. URL : www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2006-2-page-309.htm. DOI : 10.3917/anso.062.0309.
- ROBIN, M., RATIU, E., 2005. *Transitions et rapports à l'espace*. Paris. L'harmattan.

- ROULLEAU-BERGER, L., 2005. « *Espaces intermédiaires, économies urbaines et lutte pour la reconnaissance* » in CAPRON, G., CORTES, G., GUETAT-BERNARD, H., 2005. *Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires*. Paris. Belin. p. 179-169.
- ROUGÉ, L., 2005. *L'accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées dans le périurbain lointain toulousain. Les « captifs » du périurbain ?*, Thèse de géographie et aménagement, Université Toulouse-Le Mirail, Cirrus-Cieu.
- ROZEC, V. et RITTER, P., « *Les avancées et les limites de la législation sur le bruit face au vécu du citadin* », Géocarrefour [En ligne], Vol. 78/2 | 2003, mis en ligne le 05 juin 2007. URL : <http://geocarrefour.revues.org/index196.html>
- SABEG, Y., 2008. *Rénovation urbaine 2004-2008. Quels moyens pour quels résultats ?* Paris. La Documentation Française. Comité d'Évaluation et de Suivi de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.
- SAUVAGE, A., 1992. *Les habitants, de nouveaux acteurs sociaux*. Paris. L'harmattan. Coll. Villes et entreprises. Paris.
- SCHALLER, J.-J., 2007. « *Un lieu apprenant : de l'habitus à l'historicité de l'action, l'orientation scolaire et professionnelle*, » [En ligne], 36/1 | 2007, mis en ligne le 05 mars 2010, Consulté le 25 août 2012. URL : <http://osp.revues.org/index1317.html>
- SCHALLER, J.-J., 2010. *Le « lieu apprenant » : une articulation entre démarche clinique et démarche critique*. Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF), Université de Genève, septembre 2010.
- SCHUTZENBERGER, A. *Aïe, mes aïeux !*. 1993. Paris. Éditions Desclée de Brouwer.
- SCHWARTZ, B., 2007. *Rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, Paris, éditions Apogée.
- SECHET, R., 1996. *Espaces et pauvretés. La géographie interrogée*. Paris. L'harmattan.
- SECHET, R., VESCHAMBRE, V., (dir.), 2006. *Penser et faire la géographie sociale*. Rennes. Presses Universitaires de Rennes.
- SEGAUD, M., BRUN, J., DRIANT, J.C., 2003. *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Paris, A. Colin.
- SELIMANOVSKI, C., 2008. *La frontière de la pauvreté*. Rennes. Presses Universitaires de Rennes.
- SERVEL, L., 2003. « *Temps et apprentissage du temps à la RATP, quelques réflexions sur la dimension temporelle en entreprise* » in ASCHER, F., GODARD, F., 2003. *Modernité, la nouvelle carte du temps*. Colloque de Cerisy. Éditons de l'Aube.
- SIERRA, P., 2011. *La géographie : concepts, savoirs et enseignements*. Armand Colin. Collection U.
- STEBE, J.M., 2002. *Le logement social en France*. Que sais-je. Paris. Presses Universitaires de France.
- TABAKA, K., 2009. *Les composantes de la mobilité et leurs relations réciproques*. Thèse Université Joseph Fourier – Grenoble I. Institut de Géographie Alpine. École Doctorale 454 « Sciences de l'homme, du politique et du territoire ». UMR 5194 Pacte / Territoires.

- URBAIN, J. D., 2003. « *Le troisième mi-temps* » in ASCHER, F., GODARD, F., 2003. *Modernité, la nouvelle carte du temps*. Colloque de Cerisy. Éditions de l'Aube.
- USH, Mai 2009. *Le relogement. Résultats et pratiques. Enquête réalisée au cours du 1^{er} trimestre 2009*.
- USH, Août 2010. *Le relogement. Accompagner la mobilité résidentielle des ménages vulnérables. Synthèse d'une étude portant sur un échantillon de locataires relogés à Angers et Trélazé dans le cadre des projets de rénovation urbaine*.
- USH, Juin 2011. *Habitants. Favoriser la mobilité résidentielle dans le parc social*. Actualités Habitat. Les collections. n° 143.
- VALATX, J.L. 2001. *Peut-on prévenir les troubles du sommeil ?* Paris. Arnaud Franel
- VARDA, A. 2004. *Les glaneurs et la glaneuse*. Ciné Tamaris.
- VESCHAMBRE, V., 2006. *Patrimonialisation, démolition, mise en mémoire : processus de marquage et d'appropriation symbolique de l'espace*. Habilitation à Diriger des Recherches.
- VESCHAMBRE, V., 2008. *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la destruction*. Rennes. Presses Universitaires de Rennes.
- VIARD, J., 1994. *La société d'archipel ou les territoires du village global*. La Tour-d'Aigues. Éditions de l'Aube.
- VIARD, J., 2003. *Du hors travail au hors loisir*. ASCHER, F., GODARD, F., 2003. *Modernité, la nouvelle carte du temps*. Colloque de Cerisy. Éditions de l'Aube.
- WOLOSZIN, P. (al.). 2011. *Caractérisation interdisciplinaire et intersectorielle des attracteurs paysagers des ambiances piétonnes du quartier de hautepierre à strasbourg*. PIRVE AMBIOFLUX. ESO. Travaux et documents.
- WRESINSKI, J., 1987. *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. Rapport du Conseil Économique et Social.
- ZANNA, O., 2011. *Comprendre l'altération du lien social pour restaurer par une éducation à l'altérité*. Habilitation à Diriger des Recherches. Université du Maine.
- ZARIFIAN, P., 2003. « *Le temps du travail. Le temps-devenir face au temps spatialisé* » in ASCHER, F., GODARD, F., 2003. *Modernité, la nouvelle carte du temps*. Colloque de Cerisy. Éditions de l'Aube.
- ZENEIDI-HENRY, D., 2005. « *Les territoires de l'errance au féminin* ». in CAPRON, G., CORTES, G., GUETAT-BERNARD, H., 2005. *Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires*. Paris. Belin. p. 111-124.

Sites internet

<http://www.anru.fr/>

<http://www.arl-collectif.org/outilsarl.htm>

<http://www.bruit.fr>

<http://bruit.grandlyon.com/>

<http://www.inserm.fr/#>

<http://www.lsv.ens-cachan.fr/~finkel/>

<http://www.onpes.gouv.fr/>

http://www.reseau-morphee.fr/wp-content/plugins/downloads-manager/upload/agenda_2p.pdf

<http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/praps/222pr.htm>

<http://www.sfrms.org/>

<http://www.union-habitat.org/>

LES SIGLES

AAH : Allocation pour Adultes Handicapés

ADF : Avec Domiciles Fixes

ADGESTI : Association Départementale de GEstion de Structures Intermédiaires

AISLF : Association Internationale des Sociologues de Langue Française

AED : Aide Éducative à Domicile

ANAH : Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi

API : Allocation parent isolé

APL : Aide Personnalisée au Logement

APTIRA : Ass. Pour la Promotion et l'intégration dans la Région d'Angers

ANRU : Agence Nationale de la Rénovation Urbaine

ARL : Atelier de Raisonnement Logique

ASLOS : Atelier de Raisonnement Logique et Spatial

ASV : Atelier Santé Ville

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CAL : Commission d'Attribution des Logements

CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales

CCPD : Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CDC : Caisse des Dépôts et des Consignations

CDPD : Conseils Départementaux de Prévention de la Délinquance

CEAS : Centre d'Étude et d'Action sociale

CES : Contrat Emploi Solidarité

CIL : Charte Intercommunale du Logement
CLCV : Confédération Locale du Cadre de Vie
CM2 : Cours Moyen 2^e année
CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CNRTL : Centre National de Ressources textuelles et lexicales
COTOREP : Commission Technique d'Orientation et de REclassement Professionnel.
CPAM : Caisse d'Assurance Primaire Maladie
CUCS : Contrats Urbains de Cohésion Sociale
DEA : Diplôme d'Études Appliquées
DIV : Délégation Interministérielle à la Ville
DLA : Dispositif Local d'Accompagnement auprès des associations
DSU : Développement Social des Quartiers
DSU : Développement Social Urbain
DRESS : Direction de la Recherche, des Études, et de l'Évaluation et des Statistiques
GIS HABITAT : Groupe d'Intérêt Scientifique Habitat
GPS : Global Position System
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
FABPLD : Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Personnes Défavorisées
FPH : Fonds de Participation des Habitants
FSL : Fonds Social au Logement
FUS : Fonds d'Urgence Sociale
HBM : Habitation à Bon Marché
HLM : Habitations à Loyer Modéré
HVS : Habitat et Vie Sociale
IDARES : Ingénierie Développement Accompagnement
IGN : Institut Géographique National
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
IUP : Institut Universitaire Professionnalisé
LASUR : Laboratoire de Sociologie Urbaine
LOV : Loi d'Orientation pour la Ville
LCE : Loi relative à la Lutte Contre les Exclusions
MOUS : Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale

ONPES : Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale

OPAH : Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat

ORU : Opération de Renouvellement Urbain

PALULOS : Prime à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif et Occupation Sociale

PAP : Prêts d'Accession à la Propriété

PDALPD : Plans Départementaux d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées

PLAI : Prêt Locatif Aidés d'Intégration

PLAM : Prêt Local d'AMélioration

PLATS : Prêts Locatifs Aidés Très Sociaux

PNRU : Programme National de Rénovation Urbaine

PLH : Plans Locaux de l'Habitat

PRU : Programme de Rénovation Urbaine

RMI : Revenu Minimum d'Insertion

RSA : Revenu de Solidarité Active

SDF : Sans Domicile Fixe

SIG : Système d'information géographique

SOCLOVA : Société Économie Mixte de Construction et de Gestion de Logements de la Ville d'Angers

SRU : Loi de la Solidarité et au Renouvellement Urbain

TISF : Travailleur d'Intervention Sociale et Familiale

UDAF : Union Départementale des Affaires Familiales

T1, T2, T3, T4, T5, T6 Un T1 correspond à une pièce unique comprenant la chambre (env. 30 m²); un T2 correspond à un logement composé d'une chambre et une cuisine-séjour (env. 40 m²) ; un T3 correspond à un logement composé de deux chambres et une cuisine-séjour, (env. 40 m²) ; un T4, 3 chambres et une cuisine séjour, (env. 60 m²) ; un T5, 4 chambres et une cuisine-séjour, (env. 80 m²) ; un T6, 5 chambres et une cuisine-séjour (env. 90 m²).

USH : Union Sociale pour l'Habitat

ZAC : Zone d'Aménagement Concertée

ZFU : Zones Franches Urbaines

ZRU : Zones de Redynamisation Urbaine

ZUS : Zones Urbaines Sensibles



302

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Carte 1. Angers et les quartiers ANRU	98
Carte 2. État avant la rénovation urbaine et l'implantation de l'avenue M. France	102
Carte 3. Projet urbain quartier des Plaines. Trélazé.	103
Carte 4. Les 13 ménages habitant Angers relogés sur site (Belle Beille et La Roseraie)	131
Carte 5. Les mobilités résidentielles hors site à Angers	158
Carte 6. Localisation du relogement des 4 ménages relogés sur site dans le quartier des Plaines à Trélazé	170
Carte 7. Localisation du relogement des 4 ménages relogés dans d'autres quartiers de Trélazé	178
Carte 8. Localisation du relogement des 4 ménages relogés en dehors de la commune de Trélazé	185
Carte 9. Les itinéraires de bus avant et après relogement	203
Carte 10. La qualification du « sur site » selon les ménages relogés « sur site »	211
Carte 11. Une autre appréciation du terme « Hors site »	215
Carte 12. Les déplacements périurbains de Jennifer et de son mari	218
Carte 13. Les relogements Hors site (Trélazé à autres communes)	219
Carte 14. Lieux de naissance des ménages	225
Figure 1. La pyramide de Maslow	26
Figure 2. Bouger pour s'en sortir et rester en mouvement	29
Figure 3. Les mobilités spatiales	37
Figure 4. Frise des temps subjectifs.	41
Figure 5. Les mobilités temporelles	44

Figure 6. Processus cognitif de la mobilité sociale et sociétale	49
Figure 7. Les mobilités sociétales	50
Figure 8. Processus de la mobilité sociale : identité, appartenance et altérité	50
Figure 9. Le système de la mobilité contextuelle	54
Figure 10. Matrice cognitive de la mobilité contextuelle	55
Figure 11. Disposition de séance Protocole Habiter. ADGESTI	74
Figure 12. La précarité à l'interface de la pauvreté et de la mobilité	78
Figure 13. Chapeau de la matrice contextuelle. Axe vertical.	82
Figure 14. Axe vertical.	83
Figure 15. Axe horizontal et vertical	83
Figure 16. Matrice de définition du contexte	86
Figure 17. Échelle de mobilité	90
Figure 18. Vue de Belle Beille et les 7 tours Hamon, au premier plan	100
Figure 19. Vue d'avion. Ville de Trélazé	101
Figure 20. La structuration du processus de relogement	108
Figure 21. Les principaux engagements des partenaires du relogement	111
Figure 22. Schéma temporel du guide d'entretien compréhensif	117
Figure 23. Répartition des ménages relogés. Enquête USH 2009 sur 4 200 ménages	119
Figure 24. L'équation accumulative de la précarité	120
Figure 25. Exemple de la première illustration d'une monographie (localisation du relogement)	126
Figure 26. Exemple d'une frise chronorésidentielle	127
Figure 27. Localisation du relogement d'Armand. Avenue Patton (Belle Beille). Angers	132
Figure 28. Frise chronorésidentielle. Armand, 52 ans. Célibataire	133
Figure 29. Localisation du relogement de Raymond. Hameau de la Licorne (Belle Beille). Angers	134
Figure 30. Frise chronorésidentielle. Raymond. 67 ans. Célibataire	135
Figure 31. Localisation du relogement de Gisèle. Tour Gaubert (Belle Beille). Angers	136
Figure 32. Frise chronorésidentielle. Gisèle. 77 ans. Célibataire	137

Figure 33. Localisation du relogement de Ginette. Hameau de la Licorne (Belle Beille). Angers	138
Figure 34. Frise chronorésidentielle. Ginette. 53 ans. Famille monoparentale	139
Figure 35. Localisation du relogement d'Elisabeth. Rue Notre Dame (Belle Beille). Angers	140
Figure 36. Frise chronorésidentielle. Elisabeth. 49 ans. Famille monoparentale	141
Figure 37. Localisation du relogement de Véronique. Square Vélodrome, rue Montesquieu (Belle Beille). Angers	142
Figure 38. Frise chronorésidentielle. Véronique. 41 ans. Famille monoparentale	143
Figure 39. Localisation du relogement de Claire. Square Vélodrome, rue Montesquieu (Belle Beille). Angers	144
Figure 40. Frise chronorésidentielle. Claire. 29 ans. Famille monoparentale	145
Figure 41. Localisation du relogement d'Ali et Amina. Square vélodrome, rue Montesquieu (Belle Beille). Angers	145
Figure 42. Frise chronorésidentielle. Ali. 71 ans. Couple de 3 enfants et plus	147
Figure 43. Maison individuelle de Blinor. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers	147
Figure 44. Frise chronorésidentielle de Blinor, 54 ans. Couple, de 3 enfants et plus	149
Figure 45. Localisation du relogement de Christelle et Denis. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers	149
Figure 46. Frise chronorésidentielle. Christelle et Denis, 40 et 47 ans. Couple de trois enfants et plus	151
Figure 47. Localisation du relogement de Valérie. Av. Jean XXIII (La Roseraie). Angers	152
Figure 48. Frise chronorésidentielle. Valérie. 48 ans. Célibataire	153
Figure 49. Localisation du relogement de Maria. Allée Serpentine (La Roseraie). Angers	154
Figure 50. Frise chronorésidentielle. Maria. 42 ans. Famille monoparentale	155
Figure 51. Localisation du relogement de Diwani et sa femme. Square Dumont d'Urville (La Roseraie). Angers	156
Figure 52. Frise chronorésidentielle de Diwani et sa femme. 42 et 40 ans. Couple de trois enfants et plus	157
Figure 53. Localisation du relogement d'Elsa. Square Chauviré (La Doutre). Angers	159
Figure 54. Frise chronorésidentielle. Elsa. 27 ans. Famille monoparentale	160

Figure 55. Localisation du relogement de Nora. Rue Blanchard (Gare). Angers	161
Figure 56. Frise chronorésidentielle. Nora. 52 ans. Famille monoparentale	162
Figure 57. Localisation du relogement de Nadir et Serena. Rue Renée (Verneau). Angers	163
Figure 58. Frise chronorésidentielle. Nadir et Serena. 55 et 51 ans. Couple de 3 enfants et plus	164
Figure 59. Localisation du relogement d'Abdel. Rue Gagarine (La Roseraie). Angers	164
Figure 60. Frise chronorésidentielle d'Abdel. 53 ans. Célibataire	166
Figure 61. Localisation du relogement de Petre. Rue Jean Lecuit (Verneau). Angers	167
Figure 62. Frise chronorésidentielle de Petre. 30 ans. Célibataire	168
Figure 63. Localisation du relogement de Benoist. Av. M. France (Les Plaines). Trélazé	171
Figure 64. Frise chronorésidentielle de Benoist. 44 ans. Célibataire	172
Figure 65. Localisation du relogement de Thérèse. Rue A. Chevrollier (Les Plaines). Trélazé	172
Figure 66. Frise chronorésidentielle. Thérèse. 78 ans. Célibataire	173
Figure 67. Localisation du relogement de Marie. Av. République (Les Plaines). Trélazé	174
Figure 68. Frise chronorésidentielle. Marie. 82 ans. Célibataire	175
Figure 69. Localisation du relogement de Chantal. Rue A. Chevrollier (Les Plaines). Trélazé	176
Figure 70. Frise chronorésidentielle. Chantal. 58 ans. Famille monoparentale	177
Figure 71. Localisation du relogement d'Ellie et Ertul. Square Saint-Étienne. Trélazé	179
Figure 72. Frise chronorésidentielle d'Ellie et Ertul. 55 et 45 ans. Couple de 3 enfants et plus	180
Figure 73. Localisation du relogement de Leyla et son mari. Square Saint-Étienne. Trélazé	181
Figure 74. Frise chronorésidentielle de Leyla et son mari. 30 et 36 ans. Couple de 3 enfants et plus	182
Figure 75. Localisation du relogement de Mohamed et Fatima. Rue F. Cauchet (Gare). Trélazé	183
Figure 76. Frise chronorésidentielle. Mohamed et Fatima. 66 et 55 ans. Couple de trois enfants et plus	184

Figure 77. Localisation du relogement d'Annie. Chemin de Toucheronde (Les Justices). Angers	186
Figure 78. Frise chronorésidentielle. Annie. 58 ans. Célibataire	187
Figure 79. Localisation du relogement de Jennifer et son mari. Rue de la Michonnière. Jarzé	188
Figure 80. Frise chronorésidentielle de Jennifer et son mari. 30 et 38 ans. Couple de 3 enfants et plus	189
Figure 81. Localisation du relogement de Florence et Pascal. Rue de la Baratterie. Angers	190
Figure 82. Frise chronorésidentielle de Florence et Pascal, 36 et 37 ans. Couple de trois enfants et plus	191
Figure 83. Localisation du relogement de Vanessa et Lionel. Rue des Primevères (La Croisette). Bouchemaine	192
Figure 84. Frise chronorésidentielle de Vanessa et Lionel, 33 et 55 ans. Couple de trois enfants et plus	193
Figure 85. L'aménagement intérieur du logement antérieur et actuel de Marie	204
Figure 86. Le rituel spatio temporel de Thérèse	205
Figure 87. les lieux de sociabilités du square Vélodrome et de la rue Montesquieu	207
Figure 88. Article Ouest France. 26 Janvier 2009. Square Chauviré	213
Figure 89. Les perceptions avant et après le relogement	220
Figure 90. Durée d'occupation du dernier logement avant le relogement des ménages	226
Figure 91. Périodes de la mobilité résidentielle selon la composition sociale des ménages	228
Figure 92. Vécu résidentiel des ménages	230
Figure 93. Les stades de l'appropriation territoriale	255
Photo 1. Village groupé	74
Photo 2. Villages isolés	75
Photo 3. Création de l'avenue Mendès France. Au fond, les immeubles du quartier des Plaines	102
Photo 4. Réalisation de nouveaux immeubles d'habitat social sur l'avenue M. France, Trélazé	102

Photo 5. La résidentialisation (pose des murets)	104
Photo 6. La nouvelle école P. Fort	105
Photo 7. Le marché. Trélazé	106
Photo 8. Maquette et le parasol du marché au Centre social Trélazé	106
Photo 9. Local information tours Hamon, Belle Beille, Angers	106
Photo 10. La chanson des tours	107
Photo 11. Exemple de la deuxième illustration d'une monographie (type de bâtiment ou type de quartier)	126
Photo 12. Vue bâtiment d'Armand. Avenue Patton (Belle Beille). Angers	132
Photo 13. Exemple de la deuxième illustration d'une monographie (type de bâtiment ou type de quartier)	134
Photo 14. Vue du nouveau bâtiment de Gisèle. Tour Gaubert (Belle Beille). Angers	136
Photo 15. Vue du nouveau logement de Ginette. Hameau de la Licorne (Belle Beille). Angers	138
Photo 16. Vue des façades avant et arrière du nouveau bâtiment d'Elisabeth. Rue Notre Dame (Belle Beille). Angers	140
Photo 17. Vue du nouveau logement de Véronique. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers	142
Photo 18. Vue du nouveau logement de Claire. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers	144
Photo 19. Maison individuelle d'Ali et Amina. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers	146
Photo 20. Maison individuelle de Blinor. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers	148
Photo 21. Maison individuelle de Christelle et Denis. Square Vélodrome (Belle Beille). Angers	150
Photo 22. Vue du nouveau bâtiment de Valérie. Av. Jean XXIII (La Roseraie). Angers	153
Photo 23. Vue de la nouvelle rue de Maria. Allée serpentine (La Roseraie), Angers	154
Photo 24. Vue du nouveau bâtiment de Diwani. Square Dumont d'Urville (La Roseraie). Angers	157
Photo 25. Vue de la nouvelle rue d'Elsa. Square Chauviré (La Doutre). Angers	160
Photo 26. Vue du nouveau logement de Nora. Rue Blanchard (Gare). Angers	161

Photo 27. Vue du nouveau logement de Nadir et Serena. Rue Renée (Verneau). Angers	163
Photo 28. Vue du nouveau bâtiment d'Abdel. Rue Gagarine (La Roseraie). Angers	165
Photo 29. Vue du nouveau bâtiment de Petre. Rue Jean Lecuit, (Verneau). Angers	167
Photo 30. Vue du bâtiment de Benoist et point de vue de son logement. Av. M. France (Les Plaines). Trélazé	171
Photo 31. Vue du nouveau bâtiment de Marie. Av. République (Les Plaines). Trélazé	174
Photo 32. Vue du nouveau bâtiment de Chantal. Rue A. Chevrollier (Les Plaines). Trélazé	176
Photo 33. Vue de la nouvelle rue d'Ellie et Ertul. Square Saint-Étienne. Trélazé	179
Photo 34. Vue de la nouvelle maison de Leyla et son mari. Square Saint-Étienne. Trélazé	182
Photo 35. Vue de la maison de Mohamed et Fatima. Rue F. Cauchet (Gare). Trélazé	183
Photo 36. Vue du nouveau bâtiment d'Annie. Chemin de Toucheronde (Les Justices). Angers	187
Photo 37. Vue du nouveau quartier de Jennifer et son mari. Rue de la Michonnière. Jarzé	188
Photo 38. Vue du nouveau quartier de Florence et Pascal. Rue de la Baratterie. Angers	190
Photo 39. Vue de la nouvelle rue de Vanessa et Lionel. Rue des Primevères (La Croisette). Bouchemaine	192
Photo 40. Les jardins en vis-à-vis du hameau de la Licorne (années 1970)	209
Photo 41. Les jardins en vis-à-vis du sq. Vélodrome/rue Montesquieu (année 2006)	210
Tableau 1. Les différentes dimensions et échelles de la mobilité	32
Tableau 2. Indicateurs, types et effets de la mobilité	52
Tableau 3. Les trois niveaux de l'être-là-au-monde	61
Tableau 4. La catégorie d'espace : quatre approches	81
Tableau 5 : La part de logement social à Angers.	99

Tableau 6. Caractéristiques socio-résidentielles des ménages en situation de précarité	122
Tableau 7. Les types de mobilité résidentielle	124
Tableau 8. Présentation des ménages rencontrés, habitant à Angers au moment du relogement	130
Tableau 9. Présentation des ménages rencontrés, habitant à Trélazé au moment du relogement	169
Tableau 10. Stratégies d'obtention de logement. Patience, adversité et expérience	233
Tableau 11. Comparatif de l'état de santé avant et après le relogement contraint	239
Tableau 12. Les motifs d'insatisfaction d'Elsa	246
Tableau 13. Outils, modes et relations aux déplacements des ménages	250
Tableau 14. Les types de projection	266

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE A	313
« Le relogement. Accompagner la mobilité résidentielle des ménages vulnérables. Synthèse d'une étude portant sur un échantillon de locataires relogés à Angers et Trélazé dans le cadre des projets de rénovation urbaine ». USH. Août 2010.	
ANNEXE B	335
Les 100 concepts de la géographie sociale	
ANNEXE C	339
Liste des membres du comité de pilotage de l'étude USH et les acteurs professionnels et associatifs rencontrés	
ANNEXE D	343
Guide d'entretien	
ANNEXE E	349
Synthèse des projets réalisés par IGLOO-France	
ANNEXE F	353
Courrier envoyé aux ménages relogés. Angers Habitat	
ANNEXE G	357
Calendrier de l'étude USH	
ANNEXE H	361
Scénario. L'agenda. Coraline Trousselle	
ANNEXE I	385
Formulaire de demande de logement	



ANNEXE A

« Le relogement. Accompagner la mobilité résidentielle des ménages vulnérables. Synthèse d'une étude portant sur un échantillon de locataires relogés à Angers et Trélazé dans le cadre des projets de rénovation urbaine ». USH. Août 2010.



LE RELOGEMENT

Accompagner la mobilité résidentielle des ménages vulnérables

**Synthèse d'une étude portant sur un échantillon de locataires relogés à
Angers et Trélazé dans le cadre des projets de rénovation urbaine**



Cette étude a été réalisée par une doctorante au sein de l'Agence « Avec ». Elle porte sur les sites en PRU d'Angers et Trélazé et tente de répondre à travers le témoignage de 29 ménages et 12 professionnels et/ou représentants associatifs en quoi le relogement « contraint » infléchit la mobilité résidentielle des familles les plus vulnérables. Le relogement dans le neuf, hors site, en individuel voire hors commune d'origine a-t-il un impact sur la situation sociale et professionnelle des ménages ? Le relogement contraint a-t-il ou non des répercussions positives ou négatives sur la vie sociale ? Il s'agit aussi de repérer les stratégies ou tactiques adoptées par ces familles et de comprendre comment elles s'adaptent à un nouvel environnement. Le relogement permet-il à ces ménages « captifs » de devenir acteurs de leur vie ? Sont-ils désormais en capacité de choisir leur parcours de vie et leur environnement ?

Partant de l'expérience du relogement « contraint », dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine, de familles vulnérables et réticentes au départ, l'étude s'est attachée à identifier les freins et les leviers à la mobilité résidentielle et à en dégager les principaux enseignements, recommandations et outils.

➤ Les sites d'Angers et Trélazé

Un préalable : la compréhension et l'appréciation des relogements n'ont de sens que rapportées à leur contexte d'origine.

Sur Angers,

Les familles précaires sont issues essentiellement du quartier de Belle Beille plus particulièrement des tours Hamon et du quartier de la Roseraie, quartiers qui ont fait l'objet d'une transformation urbaine en profondeur, bien avancée en 2010.

Le quartier de Belle Beille, est un des grands ensembles de la ville (1 300 logements construits entre 1953 et 1960) ; il connaît une certaine mixité tant dans l'habitat, les formes urbaines que dans les statuts d'occupation (imbrication tissu pavillonnaire et immeubles HLM, logements étudiants...). Le projet est centré sur le renouvellement du territoire des tours Hamon avec des objectifs de mixité sociale, de qualité de bâti et du cadre de vie. Les tours Hamon ont toutes été démolies (322 logements). Elles se caractérisaient par un habitat très dégradé, mal insonorisé.

Le quartier de la Roseraie est l'un des quartiers d'habitat social les plus peuplés de la ville (environ 15 000 habitants), avec un secteur homogène : urbanisation de la fin des années 60 avec une majorité de collectifs, d'équipements et de commerce intégrés, et une dimension multi-bailleurs. L'arrivée du tramway qui va désenclaver le quartier et le porter à 10 minutes du centre ville constitue une réelle opportunité. La volonté est d'intervenir sur la structure même du quartier pour un changement d'image en profondeur (démolition de 269 logements, construction d'une résidence pour personnes âgées, réhabilitation/résidentialisation de plus de 3800 logements, diversification de l'offre...).

Sur Trélazé,

Le quartier des Plaines connaît une transformation urbaine en profondeur autour de la nouvelle place Picasso. Le quartier est restructuré avec une voie nouvelle d'accès, l'avenue Mendés France, qui désenclave et permet l'intégration à la ville ; des équipements publics neufs et de nouveaux immeubles d'habitation doivent constituer l'amorce du renouvellement urbain de ce quartier.

➤ Présentation des ménages et professionnels enquêtés

Les 29 ménages enquêtés comprennent des personnes isolées, des familles monoparentales et des familles nombreuses ayant déménagé pour 59 % sur site et 41 % hors site. Près de la moitié a été relogée en logement individuel et près du tiers dans du neuf. L'objectif de l'étude étant de mieux cerner les mécanismes d'appropriation des lieux et les effets sociaux du relogement sur la vie familiale, il a donc été recherché des ménages en situation de précarité, c'est-à-dire combinant instabilité des situations et accumulation de difficultés, relogés depuis deux à cinq ans. Les 29 ménages sont souvent sans emploi, à ressources instables et avec une vie familiale et sociale difficile au moment du relogement. A noter que la majorité des ménages présentaient par ailleurs deux constantes : un faible niveau de formation et des problèmes de santé.

Aujourd'hui, la plupart des ménages exprime une satisfaction globale vis-à-vis de leur logement, de leur quartier, de leur vie. Cette satisfaction va de pair avec une qualité de l'accompagnement au relogement et une amélioration du cadre de vie.

L'échantillon comprend 29 ménages, répartis de la façon suivante :

- 10 ménages sans enfants dont :
 - 6 personnes isolées (veuves et divorcées) âgées de plus de 65 ans
 - 4 personnes isolées (célibataires, veuves ou divorcées) âgées de moins de 65 ans
- 19 ménages avec enfants comprenant :
 - 8 familles monoparentales
 - 11 couples avec plus de 3 enfants.

Sur Angers, les 18 ménages retenus, locataires d'Angers Habitat, sont issus essentiellement du quartier de Belle Beille dont 13 ménages des tours Hamon. Sur Trélazé, les 11 ménages interviewés sont locataires du Toit Angevin et issus du quartier des Plaines, projet très avancé.

Même s'il est possible d'être relogé à la fois hors site, en individuel et en neuf (comme 3 ménages ont pu le faire), les types de relogements ont été néanmoins différenciés de la façon suivante :

- 12 relogements hors site et 17 relogements sur site
- 16 relogements en individuel et 13 en collectif
- 9 relogements dans du neuf et 20 dans de l'existant.

Les entretiens approfondis exploratoires menés auprès de ces familles avaient trois finalités :

- faire témoigner les ménages de leur histoire de vie par rapport à la mobilité,
- repérer le processus de la mise en œuvre de la mobilité,
- analyser le vécu par rapport à l'appropriation du nouveau cadre de vie.



En parallèle, 12 professionnels et/ou militants associatifs d'Angers et Trélazé ont été interrogés et ont permis de :

- donner un éclairage sur la question de la mobilité résidentielle de ces familles,
- mieux cerner les enjeux sociaux du relogement et de repérer aussi les difficultés d'accompagnement du relogement.

Bilan Global

72 % des ménages expriment une satisfaction quant à leur logement, leur quartier et ne souhaitent pas partir. Dans l'ensemble, ils évoquent une meilleure structuration de leur vie sociale et familiale et une stabilisation de leur situation personnelle. Les problèmes de santé ont disparu ou se sont amoindris. Ils ont gagné en calme, en tranquillité, en amélioration phonique et acoustique de leur logement et en qualité de vie.

4 ménages sont devenus actifs dans la construction de leur trajectoire résidentielle qui s'est traduite par une demande de mutation dans du neuf ou plus grand. 4 autres ménages sont partagés entre le désir de rester ou de partir. Il semblerait qu'ils se retrouvent dans le schéma initial d'avant relogement : pas de connaissance de l'offre, attachement à la vie en maison individuelle malgré l'isolement ou l'incidence budgétaire. Ils sont toujours dans une position attentiste, subie.

Sur les 29 ménages relogés, 41 % ont bénéficié d'un logement de même typologie, 34 % d'un logement plus grand et 24 % d'un logement plus petit. Ces données se rapprochent des moyennes nationales observées en 2009. Ces dernières indiquaient que globalement 50 % des ménages avaient conservé le même nombre de pièces alors que 26 % avaient bénéficié d'un logement plus grand et 24 % d'un logement plus petit (Sources : Rapport d'activités ANRU 2009).

La typologie des logements après relogement est relativement proche de celle des logements démolis (un peu plus de grands logements T5/T6 et de T2/T3). 31 % des familles ont été relogées dans du neuf et 55 % dans de l'individuel (neuf ou existant).

87 % des ménages ont été relogés sur leur quartier et/ou dans leur commune d'origine. Ces chiffres confirment les données nationales puisque le rapport de l'ANRU 2009 indique que plus de 85 % des ménages sont relogés dans la même commune dont 62 % en ZUS/article 6. Ces chiffres se rapprochent également des résultats de l'enquête menée par l'USH en mai 2009 sur la localisation des relogements notamment sur le choix d'une mobilité de proximité pour l'essentiel des ménages. Sur Angers, la notion de relogement sur site/hors site doit être relativisée, les quartiers étant de grande taille et présentant des tissus diversifiés.



Quelques données chiffrées :

Localisation des 29 relogements		
Mobilité géographique	nombre	%
Sur site	17	59
Hors site	12	41
Total	29	100

Détail hors site		
Mobilité géographique	nombre	%
Hors site dans commune	8	28
Hors commune dans l'agglomération	3	10
Hors agglomération	1	3
Total	12	41

Mobilité segmentielle	hors site	%	sur site	%	Total	Total %
Dans du neuf	3	10	6	21	9	31
Dans de l'existant	9	31	11	38	20	69
Total	12	41	17	59	29	100

Mobilité morphologique	hors site	%	sur site	%	Total	Total %
Dans du collectif	4	14	9	31	13	45
Dans de l'individuel	8	28	8	28	16	55
Relogement	12	41	17	59	29	100



■ UN GAIN MAJEUR : LE CALME, LA TRANQUILLITE, CLES DE LA SATISFACTION DES MENAGES

Un cadre de vie valorisé par rapport au logement d'origine

- **Le calme, la tranquillité, la sécurité : des critères déterminants du mieux vivre et qui impactent la santé, la réussite scolaire et le projet de vie**

Le bruit constituait pour ces familles **la première source de stress dans leur logement d'origine**. Ces ménages subissaient aussi des nuisances sonores dans leur environnement extérieur quotidien. Or le bruit agit non seulement sur les conditions d'apprentissage, mais aussi sur les capacités de projection et de décision. Le relogement dès lors qu'il se situe dans un environnement sécurisé avec une qualité du logement contribue à un effet bénéfique sur la santé : le calme permet de mieux se poser, de réfléchir, de prendre des décisions et donc paradoxalement de rester en mouvement. Pour ces habitants passer d'un environnement et un habitat marqués par des problèmes de nuisances diverses à un environnement plus apaisé et meilleur pour leurs enfants participe à une valorisation de soi et de sa famille. **C'est un critère déterminant de choix et de satisfaction des ménages** car le logement sert d'abord à se protéger, se sécuriser. L'amélioration du cadre de vie, et en particulier l'amélioration phonique et acoustique des logements sont donc des éléments essentiels « *on se sent mieux qu'avant* »... Les troubles physiques, psychiques se sont atténués ou ont disparu sachant que les 2/3 des ménages interrogés présentaient avant le relogement des problèmes de santé physique et/ou mentale (angoisse, insomnie, stress, nervosité...) notamment chez les femmes et les enfants.

- **Le relogement vécu comme une contrainte au départ s'avère devenir un levier important pour la construction d'un projet de vie familiale**

Pour la plupart des ménages, le relogement a eu un impact structurant sur leur vie familiale et professionnelle (accès à un emploi intérimaire, voire à un emploi définitif pour une mère de famille). Retrouver la santé, le sommeil grâce à un cadre de vie meilleur, intégrer un environnement favorisant la réussite scolaire et professionnelle des enfants et adolescents, avec l'espoir d'accéder à des formations, sont autant de facteurs d'amélioration qui se répercutent sur le bien être familial. Moins de tensions infra familiales, une autorité parentale retrouvée, une amélioration de l'environnement social, un repositionnement social... : **le relogement a souvent permis à la cellule familiale de se (re)structurer**.

- **L'accès à un logement neuf et/ou individuel : un nouveau statut social que l'on veut préserver**

Pour ces ménages, accéder à du neuf et/ou à la maison individuelle constitue une amélioration très nette de leur condition de vie et leur redonne une estime de soi. Le relogement dans du collectif neuf et de l'individuel (neuf ou existant) est vécu comme une valorisation sociale et il influe sur les nouvelles relations de voisinage. L'exemple de 5 familles issues des Tours Hamon connaissant une situation très difficile dans le quartier de Belle Beille à Angers et qui ont été relogées « Square Vélodrome » dans un tissu résidentiel, en pavillons individuels neufs est significatif. Accéder à ce type d'habitat pour ces ménages est une forme de reconnaissance sociale extrêmement forte d'autant qu'ils bénéficient d'un jardin privatif et d'une place de parking. « *On s'autorise à penser mieux pour soi* », « *on y a droit nous aussi* ». Cependant, ces 5 familles ne se fréquentent pas ou peu entre elles ; elles ont adopté une attitude de protection. On ne fréquente pas ses ex-voisins par peur de retrouver la stigmatisation sociale vécue dans l'ancien logement et par volonté de se démarquer. On maintient ainsi une certaine distance qui évite les



débordements comme antérieurement. Cependant on entretient des relations amicales avec ses nouveaux voisins qui habitent dans des lotissements privés.

La plus value, hormis la performance technique du logement (fonctionnalité, ensoleillement, acoustique, phonique, thermique), réside dans la mise à distance des uns et des autres pour assurer une intimité, un recentrage sur soi et la réduction des bruits.

➤ **Le relogement dans un pavillon individuel : une forte aspiration mais dont les conséquences financières ne sont pas toujours très bien évaluées par le ménage**

Le relogement en individuel peut révéler des situations complexes et contrastées. De certains témoignages ressortent des problèmes de budget. S'installer dans une maison implique très souvent un coût plus élevé que de se loger dans un appartement (on doit équiper le jardin, la maison...), la représentation sociale y est très importante dans la mesure où on est soumis aux regards des voisins. Ce qui suppose de gérer autrement son budget et d'intégrer les charges individuelles (électricité, gaz, eau chaude...). Celles-ci ne sont pas toujours bien comprises ou entendues par la famille.

Ces aspects doivent être pris en compte lors de l'entretien personnalisé avec la famille. En effet, le rêve du pavillon individuel, ou du moins la représentation que l'on s'en fait, situé dans un environnement agréable avec un jardin privatif et un garage, est souvent en décalage avec la réalité de la famille. Celle-ci n'anticipe pas les problèmes de gestion quotidienne : les charges individuelles, l'entretien du jardin, les déplacements, la nécessité parfois de devoir s'endetter pour s'acheter une nouvelle voiture en raison du déficit de transports en commun...

De même, il ressort que les espaces et les logements ne sont pas toujours bien conçus et adaptés aux modes de vie de ces familles. La cuisine américaine, les jardins privatifs, les balcons ne sont pas toujours bien entretenus et utilisés.

➤ **Le seul indicateur « sur site » et « hors site » ne traduit pas l'appréciation par les habitants de leur mobilité géographique**

Cet objectif dans les projets en rénovation urbaine a une signification par rapport à une volonté de rééquilibrage du peuplement. Mais, pour ces familles, le relogement est lié au vécu individuel de chacun et à l'appréciation d'un ensemble de critères qui n'apparaissent pas dans les statistiques globalisantes, notamment concernant le rapport au quartier, à l'environnement social. Même si les statistiques quantitatives sont indispensables dans la mesure où elles permettent d'objectiver les résultats, l'approche qualitative permet de mieux cerner cette dimension subjective. Car en effet les ménages n'accordent pas la même définition au changement de territoire. La plupart des familles considère que le changement est positif dès lors que le bâti et l'environnement sont différents (passage de la tour/barre au petit collectif, à de l'individuel, changement de rue, de bâtiment...). Leur perception peut être modifiée même à quelques dizaines de mètres de distance et un simple changement de rue, d'îlot, peut entraîner une réelle amélioration de leur cadre de vie.

Si on considère le changement d'environnement comme critère d'une meilleure qualité de vie, cela concerne la quasi-totalité des ménages interrogés.



Recommandations

Le relogement est vécu positivement si l'environnement et le logement sont de meilleure qualité et comme une contrainte d'autant plus inacceptable si l'on se retrouve dans un quartier avec les mêmes dysfonctionnements sociaux et urbains. Être relogé ne suffit pas, il faut l'être dans un cadre de vie valorisé. Les insatisfactions se manifestent surtout en cas de situation de relogement à prestation logement identique ou cadre de vie peu amélioré.

Le calme, la tranquillité ont un impact très fort sur la reconstruction personnelle et sur la santé. Aussi la qualité acoustique des logements, qui participe au mieux vivre des habitants, n'est pas sans poser la question de la pérennité du patrimoine existant maintenu dans ces quartiers.

Par ailleurs, associer tous les acteurs concernés par le relogement au moment de la conception des logements paraît fondamental pour tenir compte du vécu des habitants, de leurs modes de vie et de leur appréhension des espaces privés et publics.

Le rôle essentiel du chargé(e) de relogement qui doit amener le ménage « fragile » à construire son projet résidentiel :

Il est nécessaire de bien apprécier les besoins des familles afin de proposer des choix de relogement qui soient réalistes et compatibles avec leur mode de vie, leur faculté d'adaptation et leur budget (anticiper les charges et le coût d'équipement du logement). Cela exige de la part du chargé de relogement/clientèle une vigilance, une qualité d'écoute et de compréhension des parcours de vie. Par ailleurs, tous les ménages notamment les plus vulnérables n'ont pas la même aptitude à faire valoir leurs droits, leurs demandes, à exprimer leur choix, à se faire entendre, à déterminer « ce à quoi j'ai droit ». Pour ces ménages, la possibilité du choix ne semble pas à leur portée, d'où le rôle majeur du chargé de relogement. D'autant que l'obtention d'un logement rarement espéré (maison individuelle, logement neuf dans du collectif ou de l'individuel) dans un quartier plus agréable est une réelle source de satisfaction. La qualité du temps passé entre le chargé de relogement et la famille constitue un facteur déterminant dans la construction des projets résidentiels de ces ménages. Dans ces entretiens préalables, où la famille bien souvent aspire à la maison individuelle, le chargé de relogement devra trouver un compromis qui tient compte à la fois du désir de la famille mais aussi du décalage entre leur souhait et la réalité vécue au quotidien.⁽¹⁾

⁽¹⁾ Cf. Démarche et outils : Phase d'identification du projet résidentiel.



■ LE TEMPS : UNE DIMENSION ESSENTIELLE

Les témoignages des ménages et des professionnels font ressortir l'importance du facteur « temps » comme levier de l'appropriation territoriale. Il convient de prendre en compte :

- L'effet du parcours résidentiel antérieur,
- L'action du temps sur les processus d'appropriation des lieux et du territoire de vie.

La compréhension des parcours résidentiels antérieurs au relogement, souvent liés à des ruptures pour les familles en situation de précarité (divorce, chômage, maladie, déménagements...) est primordiale pour réussir la construction de leur nouveau parcours résidentiel. Elle permet de donner un sens aux réticences et résistances. La crainte de la reproduction des mêmes situations, « que ça recommence » ou « que ça ne changera rien » a donc autant de poids que la peur de l'inconnu. Il est nécessaire de sécuriser le ménage qui appréhende ce relogement, le déménagement étant d'abord vécu le plus souvent comme un traumatisme.

Le rapport au temps, au quartier, à l'environnement : on constate globalement un effet positif du relogement même si les premiers mois ou les premières années ont pu être déstabilisantes en matière de repères spatiaux et sociaux. **Des entretiens ressortent d'abord un temps de déstabilisation, puis de repli sur soi pour mieux se retrouver et enfin un temps d'appropriation du fonctionnement du nouvel environnement.** Ce processus de reconstruction de la vie sociale du ménage peut s'étaler sur une période pouvant aller jusqu'à 2 ans. Le changement d'environnement urbain, social et de relations de voisinage conduit les familles à se recentrer sur elles, sur leur projet de vie familiale, leur itinéraire personnel. Le changement de cadre de vie apparaît pour ces ménages comme un levier important pour de nouvelles perspectives familiales, sociales et professionnelles avec cependant des résultats contrastés. Pour certains, c'est l'occasion de se projeter dans un nouveau projet de vie, d'autres moins nombreux, connaîtront des difficultés d'adaptation au nouvel environnement (maison individuelle, changement de quartier)⁽²⁾.

⁽²⁾ Cf. Démarches et outils. Phase de concrétisation : l'accompagnement au relogement et Phase évaluative : l'accompagnement à l'appropriation territoriale



Recommandations

La double question de la temporalité et de l'organisation urbaine (modes de déplacements et lieux de service) mérite d'être mieux prise en compte dans les évaluations et dans l'après relogement. Le temps est un facteur d'appréciation du relogement très important souvent mal évalué car les enquêtes de satisfaction se réalisent de 3 à 6 mois après le relogement voire maximum 1 an après.

Or il faut laisser du temps aux ménages pour se ressourcer, condition essentielle à la consolidation des nouveaux acquis spatiaux, temporeux et sociaux.

Il est important que les équipes dédiées au relogement restent en contact avec ces familles, fassent une visite de courtoisie afin de vérifier leur degré d'intégration dans leur logement et leur nouvel environnement en matière de liens sociaux après le relogement, davantage encore à l'arrivée sur un nouveau quartier où les codes sociaux sont différents.

Ainsi, on doit veiller à la fois à la qualité des relais mis en place tout au long du déroulement du projet et au maintien d'un lien avec la famille, en étant particulièrement vigilant sur cette période de repli sur soi afin de vérifier que le locataire ne soit pas et ne reste pas en souffrance.

■ L'APPREHENSION DU SENS DU PROJET URBAIN ET LA MOBILITE DANS LA VILLE

Un relogement contraint d'autant mieux vécu qu'il est compris comme s'inscrivant dans un projet global et qu'il s'accompagne d'un apprentissage à la mobilité dans la ville

➤ Le vécu collectif

La contrainte du déménagement a pu s'estomper au fil du temps parce que les ménages se sont rendus compte que leur ville, leur quartier, allaient connaître un remaniement en profondeur (démolition de logements, création de voies nouvelles, transformation d'une place, réfection de la mairie, transferts de services publics, arrivée d'une ligne de tramway, construction d'une maison de retraite en plein cœur de quartier...). La contrainte du relogement est d'autant mieux acceptée qu'il s'agit d'un projet global. C'est pendant les entretiens préparatoires au relogement durant lesquels les chargés de relogement expliquent le projet urbain dans sa globalité que cette prise de conscience collective peut se réaliser. Elle se fait aussi pendant les réunions de concertation et de présentation de l'opération de renouvellement urbain. Peu à peu, les ménages acceptent l'idée de déménager parce qu'ils sont tous concernés. Le vécu collectif stigmatise moins qu'un relogement contraint par expulsion suite à des impayés ou troubles de voisinage par exemple. L'effet de groupe, s'il est bien accompagné, peut être un atout dans l'acceptation de déménager et favoriser l'adaptation à d'autres sites. En parallèle, les actions menées sur la mémoire collective : photos, célébrations, chansons... aident à effectuer le nécessaire travail de « deuil ».



➤ **Le vécu de la transformation urbaine sur site**

Les ménages relogés sur site vivent la double contrainte de relogement mais également celle de la transformation du quartier. Plus le quartier subit des transformations urbaines lourdes avec des périodes de chantier importantes, plus il est fondamental d'expliquer le projet global. **Il faut tenir compte de la capacité des familles à comprendre l'évolution de leur environnement**, à donner du sens au projet. Le déménagement, le relogement, la transformation du quartier sont autant de traumatismes même si par la suite ils s'avèrent être une opportunité pour les ménages. Cela se traduit bien souvent par une perte de repères (exemple du quartier des Plaines à Trélazé entièrement remodelé avec le transfert d'école, du centre social, la construction d'un nouveau centre commercial, un pôle santé...). Cette acceptation, cette compréhension du projet impliquent d'accompagner les familles sur la durée tout au long de la transformation pour les aider à mieux appréhender les changements. Par ailleurs, l'arrivée de nouvelles populations dans le quartier ou l'installation dans un nouveau quartier peuvent être sources d'inquiétude ; là encore l'accompagnement de ces familles est essentiel afin d'anticiper les appréhensions liées à cette cohabitation avec des ménages issus de milieux et/ou de quartiers différents.

➤ **Le renouvellement urbain comme apprentissage de la mobilité dans la ville**

Le temps de la préparation du relogement doit offrir l'occasion au ménage de se projeter dans un ailleurs, de découvrir les autres quartiers, d'être encouragé à la mobilité par l'appréhension de la diversité de l'offre sociale à différentes échelles (îlot, sous quartier, ville). L'ensemble des partenaires indique la nécessité d'un temps d'apprentissage de la mobilité à la ville. D'autant que l'on n'observe pas de fracture numérique chez ces familles : les ménages utilisent tous Internet d'où la possibilité de développer des outils virtuels (présentation du projet, des quartiers, du patrimoine...).

A titre d'exemple, au fur et à mesure de l'avancée des travaux au sein du quartier, la ville de Trélazé a organisé des balades urbaines, faisant visiter le quartier. Resto Troc, association angevine, a organisé des sorties peu chères donc accessibles à tous, allant du pique-nique sur le quartier à une randonnée urbaine pour faire connaître son quartier, les autres quartiers et autres territoires et apprendre à se déplacer autrement qu'à pied ou en bus.

Recommandations

Le double traumatisme « relogement et transformation du quartier » suppose d'accompagner les ménages dans la durée et de travailler sur la mémoire. Le succès du relogement dans ces cas étudiés et l'impact bénéfique sur les familles sont dus en grande partie à la qualité du dispositif relogement mis en place, à l'implication professionnelle des chargés de relogement et aux relais et services de proximité mis en place.

La participation à l'action collective du projet de rénovation urbaine contribue au processus d'acceptation du relogement contraint.

Les actions de communication sur le renouvellement urbain (ateliers urbains, visites de quartiers, ...) favorisent la représentation mentale des lieux, des sites, des quartiers.



En définitive, la plupart de ces ménages vulnérables enquêtés témoigne au bout de trois ans d'installation d'une satisfaction de leur relogement qui se traduit d'ailleurs par une stabilisation familiale, une amélioration de la santé, et parfois aussi par des souhaits de changement.

Ces entretiens montrent que le relogement a des effets bénéfiques sur les ménages car le contexte socio résidentiel avant relogement était déstructurant de par le cadre de vie (logement vétuste et sonore) et de par l'environnement urbain et social, bruyant et insécurisant. Le bruit impacte la réussite scolaire, l'équilibre psychique, la régulation sociale et familiale empêchant ainsi toute projection et capacité à la décision et à la stabilité.

Le temps, qui va permettre une bonne appropriation du nouvel environnement, et **le calme**, qui favorise entre autres les conditions **d'apprentissage** constituent les deux principaux leviers qui influent la mobilité des ménages. Le nouveau logement doit pouvoir offrir une qualité acoustique dans un environnement urbain plus qualifié et serein, et parallèlement, l'appropriation du nouveau territoire nécessitera la mise en place d'un accompagnement ou de relais.



ANNEXES

Démarches et outils pour favoriser la mobilité résidentielle des ménages les plus vulnérables

■ UN POSTE CLE – LE CHARGE DE RELOGEMENT / CLIENTELE

Ce poste est primordial dans la réussite sociale et humaine du projet de mobilité résidentielle des ménages les plus vulnérables.

L'étude, à travers les témoignages d'expériences de relogés et de professionnels fait ressortir le chargé de clientèle ou de relogement, comme poste ayant un rôle clé dans l'apprentissage à la mobilité résidentielle. Etre chargé de relogement, ce n'est pas seulement respecter les contraintes opérationnelles, c'est aussi se donner les moyens de co-construire avec le ménage son parcours résidentiel dans le quartier et/ ou en dehors et de l'aider à se mobiliser sur son projet personnel.

Ce poste exige la combinaison de plusieurs compétences et capacités :

- Relevant du domaine de l'économie sociale et familiale : savoir appréhender des contraintes familiales, budgétaires et sociales. Il est nécessaire de rassurer la famille et d'être en capacité de comprendre son fonctionnement, connaître son voisinage, ses ressources familiales (hébergement, covoiturage, lieux fréquentés régulièrement – services médicaux, sociaux, publics – la vie quotidienne, les aléas de la précarité, de la pauvreté, les modes de déplacement ...).
- De bonnes capacités d'analyse psychologique pour percevoir et savoir mettre en adéquation les besoins exprimés par les ménages et l'offre de logement leur correspondant.
- Des qualités d'ajustement offre/demande : il faut savoir proposer, « vendre » un logement en location.
- Enfin, dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain, il faut savoir conduire une démarche à la fois collective et individuelle car il s'agit de faire « *un accompagnement individualisé dans un processus collectif* », « *identifier les besoins individuels pour définir les priorités propres à chacun répondant à un intérêt commun pour tendre vers une réussite collective du projet* »⁽³⁾

Le chargé de relogement devra notamment :

- Avoir des qualités d'écoute, de compréhension envers le ménage le plus souvent stressé par le fait de devoir déménager, développer des méthodes et un mode de relation amenant le ménage à exprimer ses besoins et avoir la capacité de répondre par des conseils adaptés.
- Se constituer un argumentaire pour la commission d'attribution. « *la patience est plus que nécessaire, il faut être armé à différents stades, ne pas faire éponge. Si on veut travailler le mieux possible, il faut prendre du recul donc bien analyser la situation (...) et dire à la personne, qu'on va travailler ensemble, qu'on sait qu'elle attend des*

³ Chargée du relogement. Le Toit Angevin



choses de nous, et de lui dire, que moi aussi, j'attends des choses d'elle. Il faut que la personne reparte en disant, Mme P, elle compte sur moi, on va travailler ensemble. Il faut que chacun soit reconnu de part et d'autre".⁽⁴⁾

- Etre en capacité d'établir un diagnostic résidentiel personnalisé : partir de la demande de la famille afin de savoir ce qu'elle connaît déjà et être en capacité d'identifier et de repérer ses réseaux sociaux.
- Etre en capacité d'entendre le vécu résidentiel (faire état du parcours résidentiel et du vécu inhérent à ce parcours) et aider le ménage à se projeter ailleurs et dans l'avenir.
- Etre en capacité d'expliquer le projet urbain dans sa globalité

Par ailleurs, le chargé de relogement doit consolider ses connaissances en tant que médiateur social (mise en relation avec autrui) et territoriales (mise en relation avec les composantes du nouveau territoire de vie). Pour ce faire, il doit avoir une **fine connaissance du patrimoine locatif de l'ensemble de la ville**, mais aussi :

- Connaître parfaitement "*le terreau social c'est à dire le fonctionnement des réseaux de solidarité et le partenariat*"⁽⁵⁾
- S'entourer de partenaires : échanger, partager, savoir aussi se remettre en question. Par exemple, une chargée de relogement a fait appel à la psychologue de la ville, elle avait besoin d'aide, d'éclaircissement sur un dossier très difficile. « *connaître les partenaires, c'est gagner du temps, c'est être plus efficace* »⁽⁶⁾

■ DU RELOGEMENT AU PROJET DE MOBILITE RESIDENTIELLE

Il ressort des entretiens menés auprès des professionnels que les équipes dédiées au relogement ont acquis de véritables savoir faire sur l'analyse des parcours de vie, la compréhension des besoins et les aspirations de ces habitants vulnérables.

Quatre grandes phases sont identifiées dans le processus du relogement qui, bien menées, contribuent à favoriser la mobilité résidentielle de ces ménages :

- **Une phase de diagnostic territorial et social** comme phase préalable à la connaissance globale du projet de rénovation urbaine.
- **Une phase d'identification du projet résidentiel** du ménage comme phase de compréhension des données individuelles.
- **Une phase d'accompagnement au relogement** comme phase de concrétisation du projet.
- **Une phase d'accompagnement à l'appropriation territoriale** comme phase évaluative.

⁴ Chargée du relogement, Angers Habitat.

⁵ Responsable de territoire Beille Beille et Lac de Maine
Chargée du relogement, Angers Habitat



1. Phase préalable : le diagnostic territorial et social

Cette phase préalable est une phase de recensement de toutes les données nécessaires à la compréhension du projet global.

❖ Objectifs

Le diagnostic territorial doit permettre de comprendre les enjeux et les finalités du renouvellement urbain mais aussi ses échéances, son organisation. Le chargé de relogement devra donc :

Pour le diagnostic territorial :

- Rassembler les éléments nécessaires :
 - à la compréhension du projet de renouvellement urbain,
 - à l'accompagnement au relogement.

Pour le diagnostic social :

- identifier les ménages vulnérables à la situation de relogement contraint,
- identifier les réseaux sociaux et le fonctionnement social du quartier.

❖ Méthode et outils

Le diagnostic territorial et social

Le chargé de relogement doit avoir une très **bonne connaissance du patrimoine locatif** et des réseaux sociaux. Il doit se constituer son réseau de partenaires et avoir une liste des personnes à contacter (travailleur social du secteur, psychologue scolaire, gérant de secteur, association de locataires) en cas de besoin.

Une visite inter bailleurs, de l'ensemble des quartiers réalisée par le responsable d'agence peut être proposée aux chargés de relogement avec une présentation du fonctionnement social du (des) quartiers, les atouts et les inconvénients d'un point de vue de la mixité sociale, de l'accessibilité aux services et aux transports.

Les outils utiles au relogement :

- Une veille locative (état de la vacance structurelle, conjoncturelle).
- Une cartographie des réseaux de transports, des biens et des services des quartiers, de la typologie et des niveaux de loyer des logements,.
- Le dispositif « accompagnement au relogement » (charte relogement, procédure prise en charge déménagement...).

❖ Points de vigilance

- Repérer les ménages les plus vulnérables.
- Avoir une bonne représentation et compréhension du territoire et une connaissance fine du projet urbain.
- Connaître l'ensemble des partenaires sociaux.

2. Phase de compréhension des données individuelles : l'identification du projet résidentiel

Cette phase de construction du projet résidentiel doit permettre au ménage de prendre une décision, en toute connaissance de cause, concernant son futur territoire de vie. La réussite d'un projet de relogement contraint passe par la participation active du ménage à l'élaboration de ce projet résidentiel. Il s'agit donc progressivement de donner les moyens à la personne de devenir autonome sur son projet. *Il ne faut pas faire à la place de, mais faire avec (...), il faut leur apprendre à choisir* ⁽⁷⁾. Ceci implique que le chargé de relogement doit inviter la personne à se projeter, à s'organiser et à prendre de bonnes décisions.

❖ Objectifs

- Déterminer avec le ménage son projet résidentiel :
 - Travailler la demande de logement, c'est-à-dire « *faire rencontrer l'idéal et la réalité, transformer l'impossible en possible : tenir compte des contraintes familiales et budgétaires des ménages, les transformer en atouts. Procéder par étapes : Repérer les limites géographiques de chacun et faire évoluer les représentations.* » ⁽⁸⁾
 - Donner la possibilité aux ménages de découvrir d'autres quartiers et repérer les réactions (refus, hésitation, projection et en identifier les motifs).

❖ Méthode et outils

Le projet résidentiel prend en compte le parcours résidentiel et son vécu, les modes d'appropriation territoriale, le projet familial et le projet professionnel.

Pour identifier ces composantes, il est conseillé de mener un entretien semi directif permettant une certaine souplesse (éviter le « pourquoi », proposer des questions suggérant d'expliquer les stratégies, de les décrire. « Comment avez vous connu ce quartier ? Quels sont les motifs de refus pour ce logement ? Qu'est ce qui lui manque, que faudrait-il ? »). Le chargé de relogement peut ainsi et pas aussi synthétiser et comprendre la famille, son mode de fonctionnement, ses besoins. Et ainsi répondre au mieux à ses aspirations.

L'entretien est un moment privilégié **pour co-construire avec la famille** son projet résidentiel : être vigilant sur les choix exprimés, être à l'écoute et compréhensif par rapport au vécu antérieur, mettre en récit le parcours de vie de chaque ménage, être en capacité de favoriser le choix, donner les moyens de savoir « à quoi j'ai droit », de favoriser la connaissance des autres quartiers. **Le chargé de relogement doit être en capacité d'évaluer si le ménage peut changer d'environnement, de quartier, de type d'habitat sans être trop déstabilisé.** Son premier objectif est de rassurer la famille à partir de l'établissement d'un diagnostic social : repérer la capacité de la famille à s'organiser, repérer les réseaux du ménage (par exemple si la personne est âgée, identifier et localiser les relais familiaux, sociaux...) et identifier les modes d'appropriation territoriale (modes de déplacements, visite

⁷ Chargée du relogement, Angers Habitat.

⁸ Le Toit Angevin, Trélazé



à des membres de la famille, lieux de rencontre de voisinage, fréquentation d'autres quartiers, d'autres villes).

Il apparaît également important de travailler sur **la mémoire** de ces quartiers mais aussi sur leurs expériences « d'habitants » dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier : « *leur donner une place d'acteurs. Ils ne sont pas les simples victimes d'un relogement contraint, mais bel et bien les principaux acteurs d'une opération de renouvellement urbain réussi.* »⁹

La visite à domicile : le chargé de relogement en rendant visite au domicile du ménage peut mieux appréhender sa situation.

Une visite du quartier organisée par le ménage avec le chargé de relogement lui permet de lui expliquer comment il pratique le quartier : les transports, les locaux communs, les trottoirs, les espaces de détente (jeux, bancs, promenades)... Une personne en difficulté de communication sera notamment plus à l'aise « sur le terrain », dans le concret de son quotidien.

Des Ateliers « parcours de ville, de quartiers » incluant des sessions « mieux comprendre son quartier, son fonctionnement »⁽¹⁰⁾, auquel le chargé de relogement participe aux côtés des habitants s'avèrent très bénéfiques également.

La carte du patrimoine : travailler à partir d'une carte du patrimoine, c'est se donner les moyens de se repérer dans l'espace. C'est aussi avoir un document servant de base de communication entre le chargé de relogement et le ménage.

Des outils virtuels via internet peuvent être aussi un support de projection, comme préambule à une visite physique du quartier ou d'un autre environnement (mise en ligne d'espaces de présentation des quartiers).

❖ Points de vigilance

- S'assurer et rassurer sont les principales missions du chargé au relogement.
- Les outils comme les cartes du patrimoine, une visite virtuelle d'un quartier, d'un logement permettent de mettre le locataire en situation et l'aident à se projeter.

⁹ Responsable de territoire Beille Beille et Lac de Maine

¹⁰ Resto Troc, une association de quartier organise un programme progressif de balades urbaines sous l'intitulé « sortir pas cher ». Un pique nique de quartier, puis une sortie pédestre d'une demie journée, puis d'une journée à pied, en train, en bus...



3. Phase de concrétisation : l'accompagnement au relogement

Le logement est trouvé, le dispositif d'aide au déménagement est enclenché. La personne va quitter son ancien logement et intégrer le nouveau, voire aller dans un nouveau quartier, une nouvelle commune. Dans cette phase, le ménage a tendance à se replier sur lui-même. Cette période peut être courte pour certains, (moins d'un an) ou plus longue (jusqu'à 3 ans) pour d'autres, et pour les plus vulnérables, les mener à l'isolement puis à l'exclusion. Le chargé de relogement devra donc s'assurer de l'appropriation des lieux et des quartiers.

❖ Objectifs

S'assurer :

- Que le jour du déménagement se passe le mieux possible. Le ménage doit en retirer une impression favorable,
- Que le ménage s'approprie les lieux et que les liens sociaux ne se rompent pas.

❖ Méthode et outils

Le chargé de relogement peut effectuer une visite au domicile ou prendre des nouvelles par téléphone, voire envoyer un questionnaire de satisfaction. En cas de non retour, le chargé de relogement peut prendre contact avec le ménage, et lui rendre visite ou lui proposer un rendez-vous pour remplir ce questionnaire.

Pour les ménages en très grande difficulté, le chargé de relogement peut procéder à la mise en place d'un dispositif d'accompagnement social lié au logement, type MOUS ou FSL et s'informer régulièrement de l'état d'accompagnement.

Il doit par ailleurs observer les critères d'appropriation des lieux en articulation avec les personnes de proximité de l'organisme : logement entretenu, pas de dettes loyer, ou énergie, palier entretenu, fenêtre fleurie, jardin entretenu, fréquentation des services, des commerces et /ou des réseaux de transports, intégré dans un réseau de solidarité voisinage, amical ou familial, contact avec le gérant, inscription aux activités sportives, culturelles ...

❖ Points de vigilance

- Il faut vérifier que les relais sociaux soient actifs et présents, que l'attitude de repli sur soi, ou de protection ne se prolonge pas.
- Il faudra donc être particulièrement vigilant sur les modes d'appropriation des lieux et la non rupture des liens sociaux

4. Phase évaluative : l'accompagnement à l'appropriation territoriale

Les professionnels ont fait part de la nécessité de *donner du temps au temps*. L'apprentissage à la mobilité résidentielle passe par un accompagnement du ménage dans la durée. Pour les ménages les plus en difficulté, il conviendra d'envisager **un suivi post relogement minimum d'un an afin de bien** suivre le ménage, en perte de repères spatiaux, temporeux et sociaux, même dans le cas où il reste sur le quartier, celui-ci pouvant connaître des transformations urbaines importantes telles qu'à Trélazé. Il s'agit également de vérifier que les relais avec les dispositifs de droit commun sont assurés.

❖ Objectifs

- Améliorer les outils de diagnostic et d'accompagnement, capitaliser l'expérience d'accompagnement au relogement.
- Evaluer le résultat de l'accompagnement et de l'appropriation des lieux, la satisfaction du ménage.
- Faire le point sur le projet résidentiel.

❖ Méthode et outils

Une visite post relogement à date anniversaire de la date d'entrée dans les lieux permettra au chargé de relogement de vérifier la pertinence et la qualité de son accompagnement. Cette visite peut s'appuyer sur un questionnaire abordant la « satisfaction technique du logement » avec des indicateurs sur la typologie, les prestations techniques (isolation acoustique, électricité, qualité fenêtre, surface...), la satisfaction « habitat » (localisation, qualité de vie du quartier, accès aux transports, accès aux équipements publics et commerciaux, aux loisirs, aux zones de détente, parcs, espaces verts...), le vécu et la perception.

Cette visite doit permettre :

- d'évaluer la satisfaction du ménage,
- de trouver des réponses à ses problèmes ou souhaits,
- de faire prendre conscience du réalisme ou non de ses revendications (demande de changement de logement, de quartier...).

En conclusion, un livret « votre projet résidentiel », livret personnalisé pourrait être remis à cette occasion, intégrant le ménage dans le processus « livret de mobilité » qui se met progressivement en place dans les organismes.

En fonction de l'âge, on peut **prévoir une visite annuelle** (étude du projet familial et professionnel) ou tous les 3 à 5 ans (étude des incidences de décohabitation familiale et des contrecoups professionnels, incidence de l'isolement et la perte des capacités physiques à la mobilité quotidienne)

❖ Points de vigilance

- Une amélioration de l'état de santé, de la structuration de la vie familiale et affective, de la vie professionnelle sont les signes d'une bonne appropriation des lieux.
- Il s'agit de vérifier que le logement assure bien son rôle d'insertion, de protection et de sécurité, conditions à l'épanouissement et à l'autonomie de tout individu.



Coordination :
Béatrix Mora
Anne Chemier
Sophie Lauden Angotti
USH – Délégation à l'action professionnelle
Tél : 01.40.75.79.02

Réalisation : Nathalie Buchot, Agence AVEC

Document réalisé grâce à la contribution et à la mobilisation de : Angers Habitat, le Toit Angevin et des professionnels et réseaux associatifs suivants : CLCV Trélazé, régie de quartier Trélazé, Ville de Trélazé, association des habitants des plaines à Trélazé, Pharmacien Beille Beille, Angers, Directrice Resto Troc, Angers, Responsable territoire Beille Beille, Lac de Maine, Ville d'Angers, bénévole CLCV Angers.



ANNEXE B

Les 100 concepts de la géographie sociale

LES CENT CONCEPTS GÉOGRAPHIQUES
(selon Lussault, Levy, 2003). N. Buchot, 2009

A

Acteur
Action spatiale
Agencement
Aire

C

Campagne
Capital spatial
Carte
Centralité
Centre/périphérie
Citadinité
Commutateur
Concentration
Confins
Connexité
Contact
Contiguïté
Continuité
Coprésence
Co spatialité

D

Découpage
Densité
Diffusion
Dispositif spatial légitime
Distance
Distribution spatiale
Diversité

E

Écart
Échelle
Ecumène
Emboîtement
Enclavement
Espace
Espace public
Etat
Étendue

F

Frontière

G

Géographie
Géopolitique
Géotype
Gradient
Guerre

H

Habitat
Habiter
Haut lieu
Horizon

I

Identité spatiale
Immanence/transcendance (spatiales)
Interaction spatiale
Interspatialité

J

Justice spatiale

L

Lieu
Limite
Local

M

Métrieque
Métropole/mégalopole
Métropolisation
Mobilité
Monde
Mondialisation

N

Network

O

Objet géographique

P

Pays
Paysage
Polarisation
Pratique spatiale

R

Région
Réseau
Réseau urbain
Rhizome
Rural

S

Ségrégation
Seuil
Société
Spatialité
Stratégie spatiale
Substance
Système spatial

T

Télécommunications
Terre
Territoire
Topographie
Topologie
Tourisme

U

Ubiquité
Urbain
Urbanisation
Urbanité
Valeur spatiale

V

Ville



ANNEXE C

Liste des membres du comité de pilotage de l'étude USH et les acteurs professionnels et associatifs rencontrés

Composition du comité de pilotage USH

Sophie ANGOTTI, USH Délégation Action Professionnelle.

Caroline BENITO, Chargée de mission Observation Urbaine et sociale. Ville ANGERS

Pascal BOUCHER, Chargé de l'action sociale. TOIT ANGEVIN

Anne CHEMIER, Expert politique locales de l'Habitat, Renouvellement Urbain. USH Bretagne Pays de la Loire

Michèle EVENOT, USH Pays de la Loire

Guillaume GARCIA, Chargé Etudes, direction études et développement. ANGERS HABITAT

Hervé GUERIN, Directeur Général. Angers Habitat

Laurence HIRBEC, ville Angers

Ludovic LACORRE, Chargé PRU les Plaines, Petit bois, Ville TRÉLAZÉ

Eric LAMOULEN, Directeur Général. Le Toit Angevin

Véronique LARDEUX, Chargé du relogement. TOIT AGENVIN

Nathalie MONTOT, Chargée de mission. AURA

Nicolas ROME, Directeur Études et développement. ANGERS HABITAT

Les acteurs professionnels et associatifs rencontrés

Véronique LARDEUX, Chargée du Relogement, Le Toit Angevin

Pascal BOUCHER, Chargé du Développement Social, Le Toit Angevin

Stéphanie PIARD, chargée de l'animation CLCV Trélazé

Mr MOLLES et Mme LECLERC, Association des habitants des plaines, Trélazé

Ludovic LACORRE, chargé de projet ANRU, Ville de Trélazé

Sandrine PION, Chargée du Relogement, Angers Habitat

Nicolas ROME, Directeur Etudes et Développement. Angers Habitat

Mme ROULLEAU, bénévole CLCV Angers

Mr TROUSSELLE, Pharmacien Beille Beille, Angers

Mme BRUNET, Directrice RESTO TROC, Angers

Mme MIRANDELAYE, Responsable territoire Contrat Ville, Beille Beille, Lac de Maine, Ville Angers

et Coralie TROUSSELLE, Fille du pharmacien



ANNEXE D

Guide d'entretien

Guide entretien

Amorce de questions et relance de question

Entrée en matière :

Comment êtes-vous arrivé ici ? Sur ce territoire ? Êtes-vous natif d'ici ? Quelles sont vos raisons d'être ici ? Depuis combien de temps êtes-vous ici ?

Qu'est-ce qui vous a amené ici ?

Comment s'est passée votre arrivée ? Et pour vos enfants, votre mari, votre conjoint, vos voisins, et vos amis ?

L'information

Comment, par qui avez-vous été prévenu ? Etes-vous allé à des réunions d'info ? qu'est-ce qui est le mieux pour vous pour être bien informé ? (entretien personnalisé, réunion, courrier, bouche à oreille, journal du locataire, panneaux d'affichage...) Que faudrait-il pour améliorer ? A quel moment, l'information est-elle appréciée ? A votre avis, où passe mieux l'info ? Comment faut-il faire ?

Et, vous comment faites-vous pour vous informer, chercher des informations ? Que préférez-vous, vous déplacer directement, utilisez-vous souvent le téléphone, le mail, le texto ? Est-ce que ça vous pose des difficultés pour avoir des renseignements ?

Quand et comment avez-vous été informé que vous alliez devoir quitter votre ancien logement ? Comment avez-vous réagi ?

Les déplacements

Comment vous déplacez-vous ? Avez-vous des difficultés ? Est-ce pour vous facile ou difficile ? Que faudrait-il pour améliorer ? Combien de temps passez-vous dans les transports ? Où allez-vous ? Qu'est-ce que vous utilisez-vous le plus souvent ? Pour aller où ? régulièrement ?

Connaissez-vous votre ville ? Quels lieux fréquentés vous le plus ? (commerces, cafés, pharmacie, bibliothèque, cinéma..., médecin, services municipaux..., parcs, espaces de jeux)

Où allez-vous pour rencontrer des gens ? qui aimez-vous voir, à qui rendez-vous visite le plus souvent ? Comment y allez-vous ?

Avez-vous essayé d'autres moyens de déplacements ? Comment cela s'est-il passé ?

Le déménagement, l'arrivée sur le nouveau quartier

Comment s'est passé votre déménagement, qu'est ce qui vous inquiétait le plus, le moins ? Qui était le plus inquiet ? Avait-il/elle raison de s'inquiéter ? Etiez-vous sereine, tranquille ?

Quelle impression avez-vous eu en arrivant sur le quartier, les premiers moments, les gens, aujourd'hui ? Qu'est-ce qui vous a marqué ? Qu'auriez vous aimé avoir, vivre en arrivant ici ? Déplu ? Qu'est-ce que vous avez fait pour arranger les choses ? Qu'est-ce qui s'est passé de bien sur le quartier ? Cela s'est-il passé comme vous l'espérez ? Qu'est-ce que vous espérez ? Qu'est-ce qui s'est réalisé ?

Avant ce déménagement, aviez-vous déménagé ? Comment cela s'est-il passé ? Était-ce différent ou pareil ? Est-ce que vous y êtes pris autrement ?

Avez-vous visité d'autres logements, d'autres quartiers ? Pourquoi n'y êtes-vous pas allé ? Où vous n'aimeriez pas aller ? où aimeriez-vous aller s'il fallait recommencer ?

A l'avenir, où envisagez-vous d'habiter, qu'est-ce qui vous ferait plaisir ? Qu'est-ce qui vous arrangerait ? Pourquoi ?

Avez-vous fait connaissance avec vos voisins ? Comment cela s'est-il passé ? Comment avez-vous accueilli ? si vous deviez accueillir, à votre tour, d'autres voisins, comment feriez-vous ? Y'a-t'il de nouveaux voisins ?

Avez-vous du temps libre, des loisirs ? vous sentez-vous investi dans la vie du quartier ? que pensez-vous des gens, des associations qui s'investissent dans le quartier ?

Le départ du quartier

Comment cela s'est-il passé ? Cela s'est-il passé comme vous aviez prévu, aimé, imaginé ? Avez-vous eu de l'aide ? Regrettez-vous d'être parti ? Est-ce la première fois que vous quittez ce quartier ? où étiez-vous avant ? Voudriez-vous repartir dans ces mêmes conditions ? Lesquelles, plus précisément ?

Comment c'était avant ? Qu'est-ce qui a changé ?

Avez-vous gardé des contacts ? Y retournez-vous ? Est-ce que ça a changé ? Maintenant, où vous vous sentez le plus à l'aise ? Qu'est-ce qui fait que vous vous sentez à l'aise ?

la vie aujourd'hui

Est-elle mieux qu'avant, qu'est-ce qui a changé ? Qu'est-ce qui ne change pas ? à votre avis, déménagé, est-ce que ça vous a fait du bien ? Qu'est- qui est moins bien depuis ? Qu'avez-vous perdu ? Pensez-vous le retrouvez ? Qu'avez-vous gagné ? Comment vous vous y pris ?

Comment se passent vos journées ? Pouvez-vous me décrire une journée classique ? Quelle journée, quel moment préférez-vous ? Détestez-vous ?

Avez-vous fait de nouvelles connaissances ? Comment cela s'est passé ?

Quand les nouveaux sont arrivés, que pensiez-vous ? Qu'est-ce qui s'est passé ?

Avis sur la politique de la ville

Que pensez-vous de ces programmes de renouvellement urbain ? Est-ce nécessaire ?

Pensez-vous que les habitants ont leur mot à dire ? Pourraient s'investir ou être encore mieux investi ?

qu'en pensent les gens autour de vous ?

Comment envisagez-vous le futur pour votre quartier, pour la ville, pour vous ?

En dehors de la vie du quartier, dans la vie en général

Transmission :

Y'a-t'il quelqu'un qui vous a aidé, à vivre quelque chose de différent, à modifier le cours de votre vie, à faire quelque chose dont vous êtes fier aujourd'hui mais que vous n'auriez jamais osé faire ou fait si vous ne connaissiez pas cette personne ? Comment cela s'est-il passé ?

Et dans le quartier d'avant ?

Et dans le quartier d'aujourd'hui ?

Et vous, donnez vous des conseils, partagez-vous des expériences de vie ? Avez-vous permis à quelqu'un à s'habituer, à s'adapter à une situation différente ? Comment ça se passe ?

Racontez une situation difficile dont vous avez réussi à vous en sortir ?

Racontez une expérience de découverte d'un lieu inconnu, d'un univers inconnu ?

Comment ça s'est passé ?

A votre avis, qu'est-ce qui vous a poussé à le faire, à le découvrir ?

Qu'en avez-vous appris ?

Le regrettez-vous ?

Pourquoi ?

SI vous aviez à conseiller quelqu'un qui serait obligé de déménager, que lui conseillerez-vous particulièrement ?

Souhaiteriez-vous connaître les résultats de cette enquête ?

Si je vous demandai de prendre en photo vos lieux favoris dans votre quartier, dans la ville, quels lieux photographieriez-vous ? Connaissez-vous quelqu'un qui a pris des photos avant la démolition, pendant la construction ? Connaissez-vous quelqu'un qui serait « la mémoire » du quartier ?

Pourriez-vous prendre des photos pour moi de vos lieux favoris, détestés ? Pourrions-nous revoir pour en discuter ?

Et, si on faisait avec d'autres personnes enquêtées, est-ce que cela vous dirait ? Qu'est-ce qui faudrait pour que ce soit intéressant ? C'est-à-dire savoir quels sont les lieux, les personnes où l'info passe le mieux ?

Comment appelleriez-vous ce genre de réunion ?

Si intérêt, non prénom adresse

Fiche signalétique

Sexe : masculin féminin
Age

Niveau études :
.....
.....

- Statut
 Célibataire
 Concubin, Marié
 Divorcé, séparé
 Veuf, veuve
 Enfants :

Prof des parents, gds parents :
.....
.....
.....

Ages
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Origine géographique
.....

Moyens de mobilité : Voiture Vélo Piéton, train, bus, calendrier, agenda, courrier, fixe, portable, sms, gps, carte routière...

Date arrivée dans ce logement :

Adresse actuelle :

Lieu de résidence avant : commune, quartier, type habitat, statut d'occupation, durée d'occupation
.....
.....
.....
.....
.....

Activité associative
Activité professionnelle

Merci.

Date entretien, durée entretien, commentaires



ANNEXE E

Synthèse des projets réalisés par IGLOO-France

Communes	Types de logement	opération	Situations sociales rencontrées	Durée de la gestation du projet	Durée de la mise en œuvre	Durée du suivi envisagée
Argenteuil (urbain, 95000 hab. Territoire de politique de la ville)	5 Logements individuels (3 T3, 1T2, 1T4)	Auto construction	Non repérées	2 ans	18 mois	1 an
Auxon-Dessus , 2000 hab., situé à 10 km de Besançon (120 000 hab.)	1 T8 + 1 local professionnel	Auto construction	Expulsion, RMI, activité de service rendu (sciage bois...) auprès du voisinage 1 famille de 7 personnes	1 an	2 ans	6 mois
Béthencourt , 7448 hab. Quartier de Champvallon, construit en 1960 (5300 hab. en logements collectifs sociaux.)	16 logements en ossature bois	Auto construction sur un ancien immeuble démoli	Familles issues de l'immigration en surpopulation, cohabitation difficile, actes délictueux, isolement relationnel des femmes, peu d'insertion professionnelle, problèmes de santé physique et mentale, difficultés scolaires, endettement 8 familles de 5 nationalités différentes soit 72 personnes dont 56 enfants (18 mois à 28 ans)	6 mois	18 mois	Pas de suivi
Communes rurales de l' Indre , 200 000 hab.	20 logements	auto réhabilitation dans villages	Père de famille impliqué dans le chantier d'auto réhabilitation (40 ans, RMI ou Chômeurs longue durée, sans liens sociaux, alcoolisme, problème de santé), 20 locataires	1 an	12 à 18 mois	1 an
La Suze-sur-Sarthe	1maison	Auto construction en ossature bois	RMI, caravane depuis 6 ans, seul, ouvrier agricole occasionnel, 1 locataire	2 ans	2 ans	Non renseigné
Longuerue , 29 hab. Seine Maritime	2 maisons	autoréhabilitation 18 personnes (chantier insertion)	2 familles RMI, éloignées du monde du travail, alcoolisme, toxicomanie, logement, surendettement, isolement (pas de moyen de transport)	3 ans	15 mois	Non renseigné
Paris, 18^{ème} , quartier populaire, bâti très dégradé, population immigrée	13 logements locatifs (T1 au T4, dont un atelier artiste et local collectif)	participation aux travaux de second œuvre	3 personnes âgées résidant dans ancien immeuble, 2 jeunes, 3 jeunes couples, 1 couples avec enfants, 1 femme seule avec enfants sortant du CHRS, 2 couples avec enfants	1 an	1 an	1an
Sainte-Marguerite-sur-Duclair , 1425 hab. 17 rmi, 29 logements hlm	3 logements	Auto construction ossature bois	3 hommes habitant baraquement sans eau, ni électricité, récupérateurs dans décharges et bucherons	3 ans	2 ans	2 ans
Tourcoing , 95 000 hab. Zone Franche, GPU	logements individuels en milieu urbain	Participation aux travaux second oeuvre	3 familles avec 3 à 4 enfants, d'origine culturelle différente en surpeuplement, cohabitation, insalubrité), illettrisme, emplois précaires ou sans emploi	2 ans	2 ans	1 an



ANNEXE F

Courrier envoyé aux ménages relogés. Angers Habitat

DIRECTION DES ETUDES ET DU DEVELOPPEMENT

«NOM_» «PRENOM»
«ADRESSE»
«CODESPOST_CNE»

N/Réf. : DED.GG
Affaire suivie par : Guillaume Garcia
Objet : Etude auprès des locataires relogés

Angers, le 5 décembre 2008

«M__Mme»,

Dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine, vous avez été amené à quitter votre ancien logement et Angers Habitat s'est occupé de votre relogement.

Après l'enquête de satisfaction menée en 2007-2008, nous souhaitons poursuivre l'étude auprès des personnes relogées et plus particulièrement sur le déménagement et l'installation dans le nouveau logement et le nouveau quartier.

Dans ce cadre, nous vous informons que très prochainement Mme Nathalie Buchot vous contactera pour prendre rendez-vous avec vous, à votre domicile, le 19, le 22 ou le 23 décembre. Nous vous remercions d'avance de l'accueil que vous voudrez bien lui accorder.

Cette enquête est anonyme et vous êtes bien entendu libre d'accepter ou de refuser d'y participer.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre notre collaborateur Guillaume Garcia au 02 41 23 57 59.

Je vous prie de croire, «M__Mme», à l'assurance de mes salutations distinguées.

Nicolas ROME

ANNEXE G

Calendrier de l'étude USH

Calendrier mobilités

ANGERS/TRELAZE

Lundi 10 et jeudi 13 novembre 2008. Visite de terrain.

- Ludovic LACORRE, chargé PRU TRELAZE
- N. MONTOT, chef de projet ville

Jeudi 20 et vendredi 21 novembre 2008. 2 entretiens exploratoires

- Chargé du relogement : Trelazé (Véronique Lardeux, Le Toit Angevin)
- Chargé du relogement : Angers (Sandrine Pion, Angers Habitat)

Lundi 24, mardi 25 novembre 2008. 2 entretiens exploratoires

- Chargé de l'action sociale : Trelazé (Pascal Boucher, le toit angevin)
- Chargé d'études : Angers (Guillaume Garcia, Angers Habitat)

Du 08 décembre au 12 mai 2009: Entretiens avec les ménages

Lundi 19/01. Comité pilotage et USH/bailleurs/ville

Mars à mai 2009. Entretiens avec les acteurs professionnels et associatifs

Lundi 11 avril 2009. Comité pilotage USH/bailleurs/ville

lundi 25 mai. Comité pilotage. Présentation résultats. Fin de l'étude.



ANNEXE H

Scénario. L'agenda. Coraline Trousselle

L'agenda

Scène arrivée roseraie.

Un jeune homme de profil s'affaire à détacher les ficelles qui maintiennent une bâche bleue à l'aide d'un cutter Ses coudes l'aident à se maintenir en équilibre. C'est Rihan (22 ans), maghrébin, visage carré, les cheveux bruns très courts. On découvre ensuite, un vieil homme maghrébin, les cheveux grisonnant, un peu rond mais robuste. On ne voit pas encore les traits de son car il regarde son fils, Rihan, en équilibre sur l'intérieur de la portière d'un vieux break gris plein à craquer. Tellement chargé que le toit recouvert d'une bâche bleue, ficelée, double presque la hauteur du véhicule. Le père, Akram (59ans et sept mois) observe la scène les mains derrière le dos avant de lui dire :

Tu devrais couper au niveau des nœuds pour garder la ficelle !

Le fils se bat avec la ficelle en tension.

Rihan – C'est ce que j'essaie de faire mais t'as fait tellement de nœuds qu'on est sûr de pas la récupérer ta ficelle !

Le fils prend la décision de couper la ficelle en plusieurs bouts.

Sous la bâche bleue, dans la pénombre, on entend :

Rihan – Aide moi à la retenir !

Le vent s'engouffre légèrement dans la bâche bleue, lorsqu'elle se soulève la lumière entre. On voit apparaître des meubles encastrés les uns dans les autres puis disparaître au rythme du mouvement donné par le vent dans la bâche. Le mouvement s'arrête brusquement. La pénombre s'installe à nouveau.

Rihan – Merci.

Rihan – Vas-y laisse moi rouler.

Au fur et à mesure on voit les meubles apparaître lentement.

On voit alors la voiture dont le toit dégorge de meubles. Les deux portières sont ouvertes. Devant chacune d'elles : les deux hommes reprennent leur souffle. Rihan finit de rouler la bâche (debout autour d'un de ses bras), et va se poser contre le capot de la voiture. Les deux hommes sont de dos. Face à eux, des tours verticales d'immeubles s'imposent. Elles encerclent le parking de bitume. Au deuxième étage d'un des immeubles, une femme observe la scène.

La femme est sur son balcon qu'elle a orné de quelques pots de fleurs. Elle est vieille, son visage est très ridé, mais elle a le regard vif. Elle porte une blouse fleuri. Elle se retourne et semble parler à quelqu'un à l'intérieur.

*La vieille femme – Ca arrive, ça arrive, c'est à se demander quand
ça va s'arrêter; hein ? On dirait des arrivées au bled comme y disent !*

(Silence)

La vieille femme se retourne à nouveau et observe les deux hommes assis sur l'avant de leur capot.

La vieille femme ne prend pas la peine de se retourner cette fois-ci, mais bouge légèrement le visage vers la fenêtre.

*La vieille femme – Enfin bon, c'est la cinquième et y paraît
qu'c'est la dernière. Tant mieux, on est déjà assez nombreux ici.*

Assis sur le capot de son break gris, Akram allume une cigarette. Sa main droite porte sa cigarette à sa bouche. De la main gauche, il empêche le vent d'éteindre la flamme de son briquet : son annulaire porte une alliance, qui semble ne plus pouvoir être retirée (elle lui sert le doigt, mais on voit qu'elle n'a jamais été enlevée, et que la main s'est développée autour d'elle). Sa main est poussiéreuse et ses ongles sales. Il prend le temps de la savourer. Lorsqu'il tire sur sa cigarette, sa grande main rugueuse cache la moitié de son visage. Rihan et Akram regardent face à eux les tours d'immeubles toucher le ciel.

Rihan Bienvenue chez nous papa !

Il rit.

Les hommes disparaissent, on ne voit plus que les immenses immeubles, tellement haut qu'ils procurent une sensation de vertige.

On est dans la pièce d'un appartement vide. Au fond de la pièce, la porte ouverte débouche sur un couloir. A l'avant de la pièce, des cartons sont regroupés et disposés de manière très minutieuse. Trois cartons sont disposés de sorte à ce qu'un quatrième, vienne former un carré.

A côté quatre cartons sont réunis et collés les un aux autres.

Akram entre dans la pièce, il porte un carton. Arrivé au tas de quatre, il le pose, et, prend le temps de l'aligner avec les quatre autres, avant de s'agenouiller, légèrement essoufflé.

Akram regarde le carton qu'il vient de poser devant lui. Ses coins sont encastrés les uns dans les autres. Il passe sa main (grande, gercée et pleine de corne) sur le carton. Il le caresse en prenant son temps. Il soulève un coin pour ouvrir le carton. Akram semble absorbé par ses pensées.

*Rihan – Allez, bouge-toi Papa ! Et viens m'aider !
On va pas y passer la nuit !*

Akram tourne la tête, surpris par l'intrusion de son fils dans ses souvenirs. Il se lève en prenant délicatement appui sur le carton et quitte la pièce.

Dans un angle des escaliers de l'immeuble on entend des souffles. On remarque que les murs étaient beiges. La peinture est craquelée, il y des inscriptions un peu partout agrémentées de traînées laissées par l'humidité. Au sol, des escaliers carrelés. On voit alors Rihan et Akram portant un meuble. Le fils est plus en bas. Rihan, à l'arrière, porte le poids de tout le meuble : une table en bois sculpté de style orientale qui semble lourde. Akram à l'avant la hisse tout en guidant la manoeuvre. Au fur et à mesure qu'ils peinent à gravir les marches, on voit leurs visages marqués par l'effort.

Akram – *Attention ! Non, vas-y tourne le comme ça ...
Attention ! Tu vas la rayer !*

Rihan – *Je porte tout alors la négociation du virage, tu
l'anticipes !*

Akram a le visage empli de sueur. Elle coule sur des rides profondes de son visage à sa barbe de deux jours. Rihan semble superviser la négociation des angles en sortant la tête du meuble qui lui obstrue la vue. Il sue tout autant. Ils continuent leur ascension et laisse l'escalier vide et silencieux.

On est dans la pièce aux cartons. Trois chaises, une petite table en formica blanc, la table basse de l'escalier, une commode pas large assortie au style de la table basse, une télévision et un canapé sont venus emplir le décor. Rihan commence à prendre la table légère en formica pour l'emmener dans la cuisine quand il est interrompu par son père :

Akram – *Tu fais attention à bien remettre comme c'était !*

Rihan – *T'inquiètes pas !*

Akram – *Attends je vais venir.*

Le père suit son fils vers la porte de la pièce. Le fils s'arrête, pose la table.

On voit le fils, les mains sur la table, penché vers son père qui, debout de l'autre côté de la table le regarde les bras le long du corps.

Rihan – *Je crois que je vais m'en sortir !! Sur les cinq apparts
qu'elle nous a fait visiter, t'as choisi le même. Pas plus lumineux, pas au
rez-de-chaussée, pas avec un balcon, non exactement le même !*

(Il sourit)

Ma mémoire est bonne papa ?

Rihan reprend la table sort de la pièce et laisse son père fixe, tellement surpris qu'il ne bouge pas et ne dit rien.

Scène de retour de travail.

18 heures, on est sur le parking parsemé de voitures dans la cour d'immeubles. Deux voitures se garent. Akram sort de sa voiture et part en direction de l'immeuble face à lui sur la gauche. On voit une porte. Une main, un peu écorchée au niveau de la phalange ouvre la porte. Dans le hall, au niveau des boîtes aux lettres un peu taguées, un homme, la quarantaine, tourne la tête au son de l'ouverture de la porte.

Akram – *Bonjour.*

L'homme de la boîte aux lettres a un regard froid qu'il détourne immédiatement. Akram continu à avancer (le couloir est très sombre, éclairé par des néons qui diffusent une lumière discontinue). Akram attend l'ascenseur. La porte est beige, à moitié vitrée. Une feuille est scotchée sur la porte : « En marche ». On voit des inscriptions gravées dans la peinture de la porte. L'ascenseur arrive, on voit alors la lumière emplir la vitre de la porte. Akram entre dans l'ascenseur. Une femme passe devant lui sans le regarder. Au fond de l'ascenseur (dans le renforcement qui servait à glisser les cercueils) il y a deux petits accroupis.

Les enfants regardent Akram. Il porte un tee-shirt salit par la poussière et a le visage tiré par la fatigue.

(On ne voit pas derrière lui le couloir est trop sombre)

Akram – *Vous sortez ?*

Les petits le regardent. L'un des deux fait non de la tête. Ils rient discrètement. Ils regardent maintenant le sol, puis les mollets et les pieds d'Akram. Il porte un jean sale et des chaussures de sécurités pleines de terres. La porte à de l'ascenseur s'ouvre. Les chaussures disparaissent dans l'obscurité du couloir.

Les pas d'Akram résonnent dans le couloir peu éclairé. On voit alors la porte n°58 (c'est le huitième appartement du 5^{ème} étage, au bout du couloir) qui s'ouvre. L'appartement est plus lumineux. La lumière éclaire la pièce mais on devine que le jour tombe.

Akram entre dans le salon voit son fils assis dans le canapé qui regarde la télé.

Rihan – *Bonjour... Alors dernier jour, c'est le week-end ?*

Akram – *Et oui, repos ! Et toi tu vas à l'entraînement ?*

Rihan acquiesce – *Tu veux venir me regarder ?*

Akram – *Non, pourquoi je changerais mes habitudes ? Tu sais bien que j'aime bien prendre ma douche avant de préparer à manger, après ça va tout chambouler.*

Rihan – *Je sais pas, j'me disais, vu qu'on a déménagé, p't' / ...laisse tomber..*

Rihan – *Au fait, j'ai vu que tu avais ouvert ton enveloppe...*

L'enveloppe est posée sur la table basse devant le canapé.

Akram – *Oui.*

Rihan – *Et alors, les rumeurs se confirment ??!*

Akram – *T'as pas regardé ?...*

Rihan – *Non, je lis pas ton courrier.*

Akram – *Mon dernier contrat avant la retraite...*

Rihan – *Merci pour cette info capitale !*

Le vieil homme prend l'enveloppe posée et sort une lettre dactylographiée.

Akram – *Chantier de démolition à la masse,
 finition à la pelleteuse.
 Quartier BelleBeille.*

(silence)

Rihan – *Et t'as dis oui ?*

Akram – *Evidemment que j'ai dit oui, on refuse pas un travail !*

Il fait nuit, Akram est assis dans le canapé, il est éclairé par la lumière de la télévision. Il entend Rihan du couloir.

Rihan – *Bon film.*

Akram – *Oui, bonne soirée.*

Rihan – *A demain.*

Akram – *A demain.*

La porte claque. L'homme détourne la tête puis regarde à nouveau le téléviseur.

Scène réunion infographiste 3D Grand Projet de Ville (GPV)

Le comité de GPV est réuni dans une salle de réunion très lumineuse. De larges fenêtres laissent filtrer la lumière du début d'après-midi.

Un groupe de 5, 6 personnes a des discussions animées. L'ambiance est à la bonne humeur.

Au centre des tables sont disposées en cercle, 7 petites bouteilles d'eau sont posées devant chaque place. Il y a plus de chaises que de bouteilles, le cercle est grand.

Au fond de la salle, un écran blanc a été tiré.

(Bruit de porte qui s'ouvre)

Les hommes tournent la tête, au son de la porte qui s'ouvre. Un homme costume cravate dit :

Ah, on attendait plus que vous pour commencer Gabriel !

On voit un jeune homme en jean et chemise, chargé de sacoches

Gabriel – Messieurs Dames, excusez mon retard...

Gabriel sert la main à tout le monde. Ceux-ci ont des mains lisses aux ongles propres.

Gabriel – Bonjour.

Il s'adresse à l'homme en costume : Monsieur Lagarde

Gabriel continue sa « tournée de mains ».

Gabriel – J'ai été retenu...

Il se dirige vers le fond de la salle.

*Gabriel - Installez-vous pendant que je m'occupe de mes
branchements.*

Les conversations continuent. Elles sont inaudibles, sorte de brouhaha. Il sort son ordinateur, le vidéo projecteur... Ses mains procèdent de manière méthodique, sans hésitation, on sent qu'il a l'habitude de manier les fils.

Gabriel continue à discuter pendant qu'il s'affaire à ses branchements. Les gens s'installent face aux bouteilles d'eau, ils se préparent à prendre des notes sortent des feuilles blanches, cahiers, stylos...

*Mr Lagarde – Alors maintenant que tout le monde est là, on va
pouvoir commencer.*

Mr Lagarde s'adresse à son auditoire. Une gestuelle illustre ses propos, ses mains s'animent devant la bouteille d'eau.

Mr Lagarde – *L'objet de la réunion d'aujourd'hui est de valider le lancement de la communication sur le réaménagement du quartier de BelleBeille et le plan de relogement.*

On voit la table vue de l'écran blanc. Gabriel fait le tour de la table et s'installe.

Mr Lagarde – Je pense que tout le monde se connaît ou s'est déjà croisé lors des réunions précédentes, mais un petit tour de table rafraichira les mémoires.

Pendant que Mr Lagarde fait les présentations, on découvre chaque personne.

Mr Lagarde – *A ma droite, Violette, chargée de communication du GPV,
Mr Bouvet, promoteur du chantier.*

Mr Bouvet – *Bonjour*

Mr Lagarde – *Mr Allais adjoint aux Droit des Sols et au Logement,
Mme Langlot Adjointe du Quartier BelleBeille,
Mr Garry directeur du cabinet d'architectes Visio,
Gabriel, l'infographiste de ce cabinet,
et moi même, Délégué à l'Urbanisme*

Gabriel se lève et va en direction de l'écran blanc et de l'ordinateur tout en parlant : il est dynamique.

Gabriel – *Suite à de nombreuses réunions, je vais aujourd'hui vous présenter la dernière version de la vidéo de simulation du réaménagement du quartier de BelleBeille. Cette vidéo respecte la ligne éditorial de la ville : « La ville d'Angers s'engage dans un programme de rénovation urbaine qui vise à l'amélioration de la vie quotidienne de ses habitants dans leurs quartiers. Ce programme constitue un axe fort de la politique de la ville et de l'habitat des années à venir .Le film se veut dynamique attrayant, moderne, et dans le respect de l'image de la ville d'Angers : attaché aux espaces verts. C'est bien ce que nous avons défini Violette ?*

Violette – *Merci. C'est exactement ça, le but est de montrer via ce projet l'investissement et le dynamisme de la ville. Et surtout la concordance de ces projets avec la loi*

relative à la solidarité et au renouvellement urbains.

Gabriel – *Alors, je ne vous laisse plus attendre, Mr s'il vous
plait : la lumière.*

L'écran illumine le bord de la table, les corps tournés au 3/4 dos vers l'écran.
Peu à peu, on ne voit plus que la vidéo projetée.

(Description de la vidéo :)

Plongée sur le quartier, les tours sont matérialisées par des blocs beiges qui se colorent une à une en rouge. Une musique électronique aérienne accompagne l'image. Puis chaque tour disparaît en s'enfonçant dans le sol, l'une après l'autre.

Un mouvement de l'image survole cette zone, en même temps la musique s'intensifie et le béton est recouvert d'espaces verts. De nouveaux blocs, moins hauts, plus travaillés en beige plus foncé poussent les uns après les autres. On se ballade toujours dans l'image et la même simulation se reproduit quartier par quartier, à chaque nouvelle construction la même séquence musicale aérienne et dynamique revient. La vidéo s'achève sur une vue aérienne de l'ensemble du quartier rénové et avec l'insertion de la page type de la mairie.

Avant fin vidéo, on revient lentement dans la salle plongée dans la pénombre. Gabriel se déplace vers le fond.

Gabriel de profil allume la lumière.

Applaudissements, Gabriel est radieux.

Scène petit déjeuner départ au travail.

On entend au poste radio Zarhat al madaine de Fayrouz. Akram est dans la cuisine, assis à la une table en formica blanc. Au fond de la pièce, une fenêtre donne sur les autres immeubles.

La lumière indique qu'il est très tôt le matin.

Akram boit un café et fume une cigarette, il porte un jean sale (cambouis poussière, trous), et un tee-shirt simple. Aux pieds : ses chaussures de sécurité. Il écrase sa cigarette. On remarque qu'un ongle probablement arraché n'a jamais repoussé de son pouce gauche. Akram pose son café dans l'évier. En débarrassant la table, il fredonne sur les paroles de la chanteuse, mais il ne le fait pas gaiement, il a l'air triste. Il fait alors sa vaisselle mécaniquement. Tous ces gestes sont finement orchestrés. La paume de sa main gauche, craquelé et rongé par la corne, prend tout à tour sa tasse, son couteau et la cuillère ; tandis que sa main droite prend l'éponge dans sa paume étrangement lisse et rugueuse. Elle est comme creusée. Au milieu : une tranchée lisse laisse voir les lignes de la main peu dessinées. Ce creux forme une diagonale qui traverse de l'index à l'extérieur. Cette tranchée est limitée par des petits murs de cornes jaunies. Une fois la vaisselle posée sur le petit rebord vaguelé de l'évier blanc, il s'essuie les mains, humides et blanchit par la corne trop longtemps trempée. Akram attend la fin du refrain et coupe le poste.

Dans le couloir de l'entrée un petit meuble a été installé contre le mur. Dessus des gants de travail sont posés et il y a un porte manteau contre le mur. La porte d'entrée siège au fond du couloir. La lumière est sombre. Akram entre dans le couloir, tourne le verrou deux fois et sort. La porte claque, le verrou tourne deux fois.

Scène inauguration chantier.

Un quartier d'immeubles, étrangement similaire à celui d'Akram et Rihan, trahit son identité par l'atmosphère qui y règne. Un des immeubles est cerclé de grandes barrières grillagées : des barrières Herras. Une foule de gens est amassée à l'avant de l'immeuble.

Arrivée sur le chantier, Akram se gare sur le parking à l'arrière.

Il traverse la foule. L'équipe du chantier est en retrait, de l'autre côté des barrières Herras. On les reconnaît à leurs tenus. La plupart porte un casque. Une barrière a été retirée pour l'occasion. Des journalistes sont réunis autour de deux hommes en costume. Ils se font interviewer, mais leurs voix sont couvertes par le brouhaha de circonstance. A l'arrière de l'espace clôturé, une pelleteuse manœuvre. L'homme arrive vers ses collègues. Le groupe d'hommes est en pleine discussion.

Akram – Salut les gars!

Collectif – Salut Swing!

Un collègue petit et trapu, la vingtaine – Akram, toujours à l'heure !

Akram – Et ouai ...vu le tapage on a pas commencé !

Le collègue de la vingtaine – Le doyen a l'habitude on dirait !

Un autre collègue, la quarantaine, une armoire à glace – Tu verras l'ourson, les débuts de chantiers de la ville c'est toujours le bordel !

Petits rires du groupe. Il continue – Tu vois le pingouin là, le brun, c'est le maire. Et le petit chauve à côté d'lui, s'il te parle, tiens toi à carreaux !

Akram – Bouvet, le promoteur.

Le grand collègue – En tout cas, souriez les merdeux ! Vous verrez vos belles petites têtes ce soir au 20H ! Toi aussi Swing.

Akram, l'air grave mais ironique :

Dans un beau sujet sur les chantiers de réhabilitation de la ville.

L'ourson se risque – Suivit d'un sur la délinquance !

Il rit seul.

Au premier plan le vieil homme a l'air grave.

L'Ourson – Et, tire pas cette tronche.

(Silence)

Le grand collègue, la quarantaine – Allez déride toi !

(Rires)

*Akram – Mes gants, j'ai oublié mes gants. En 35 ans je les ai
jamais oubliés.*

-
Scène chantier

Au pied de la tour, la grignoteuse¹ est à l'arrêt. Pourtant, on entend de vastes bruits de chantiers. Il n'y a plus personne autour.

En haut, à l'intérieur de l'immeuble, le brouhaha des machines, des coups, des bruits de travaux résonnent constamment.

Le groupe d'homme avance dans un long couloir sombre, éclairé par un puit de lumière provenant d'un trou béant. A chaque porte d'entrée, une équipe de trois hommes disparaît en s'engouffrant dans un appartement. Akram avance, de tous, c'est le seul à ne pas parler avec ses collègues ou à regarder ses pieds. En tête du groupe, il semble observer chaque détail autour de lui. Avec « l'armoire à glace » et l'ourson, ils sont la dernière équipe à entrer, au bout du couloir.

La dernière porte du couloir s'ouvre. Akram disparaît le premier.

On suit Akram avançant dans le couloir et entrant dans la pièce. Il reste des traces de vie un peu partout dans l'appartement. A chaque trace de vie, le son est coupé.

Des traces de crayons sur les murs. Akram continue à avancer. On arrive dans la cuisine.

Il y a des traces de cadres ou de posters sur les murs, des petites traces noires...

Akram s'approche des placards intégrés, sur l'une des portes, en hauteur, il voit un renforcement, la peinture a craquelé.

L'armoire à glace, du fond de l'appartement – Swing

¹La grignoteuse : est un pelleuse avec deux pelles retournées l'une face à l'autre (Elle forme une bouche)

qu'est-ce que tu fous putain, on commence par la chambre !

Akram sort de la pièce.

Scène JT de 20h

Sur le côté droit, la télévision diffuse sa lumière et l'ampoule du plafond est allumée. Il fait assez sombre.

Akram est dans son canapé, il regarde le 20H en buvant une bière à la bouteille. Le son de la télé est audible.

Le fils entre dans le salon, l'homme ne baisse pas le son.

Rihan – Bonjour !

Akram – Bonjour.

Rihan – Ca va ?

Akram – Tu veux une bière ?

Rihan – J't'ai d'jà dis qu'non ! Moi je respecte ma religion ! rire

Akram – Ouais le sportif, y'a ton coca au frigo

Rihan – T'as fait les courses ?

Akram – Bah oui, comme tous les mercredi...

Le fils sort et revient avec une canette de coca, s'assoit dans le canapé, et ouvre la canette.

Les deux hommes sont assis dans le canapé on les voit de face. Ils regardent en direction de la télévision, lorsqu'ils se parlent, ils continuent de la regarder et se jettent seulement quelques coups d'œil de temps en temps.

silence

Rihan – Alors ta journée ?

Akram – Oh tu sais comme d'hab', inauguration, démolition, sol/

Rihan, lui coupe la parole – *Comme d'hab' !!! tu peux pas dire comme d'hab'*

(Silence)

Akram – *Oui , c'est vrai, (grave), j'ai oublié mes gants !*

Rihan – *T'es sûr que ça va ?*

hochement de tête.

(Silence)

Rihan – *Et t'as vu les voisins ?*

Akram – *Lesquels ? Les nouveaux ?*

Rihan acquiesce.

Akram – Oh tu sais, juste « Bonjour, Bonsoir », un bon voisin c'est celui qu'on fait que croiser et qu'on entend pas.

Rihan acquiesce.

Akram- En tout cas ça gueule moins qu'avant on dirait. C'est vrai que dans mon lit, le gros Fred et ses cris d'alcool me manque pas... Nan, lui, y'm'manque pas

Scène chez l'infographiste

On est dans le salon d'un appartement très luxueux. Le style est très épuré : grande pièce ouverte, fauteuils bas, sorte de poufs carrés blancs et un noir. Ils sont disposés face à une grande télé. A gauche, une immense baie vitrée donne sur les lumières de la ville. Le plafond est très haut, au sol du parquet clair.

Gabriel regarde les infos en sourdine. A l'écran, un nouveau sujet commence.

Gabriel – *Chérie, ça commence !*

Il augmente le volume.

Une grande blonde entre dans le champ et porte deux coupes de champagne.

Le couple est confortablement installé, la fille s'est assise sur les genoux de Gabriel. Leur attention est captivée par le téléviseur.

Une voix off illustre les images.

Le maire d'Angers, Jean-Marc Antonini a inauguré ce matin le chantier du plan de rénovation urbaine de Belle-Beille baptisé Hamon Tour'ne la page. Ce projet est directement inscrit dans la loi SRU entrée en application au début de l'année. Cette rénovation améliorera la qualité de vie des habitants du quartier.

La vidéo de Gabriel commence, la voix off continue les commentaires .

Le couple lève leur coupe de champagne.

La fille – A ta réussite, et à ton ordinateur avec qui tu passes toutes tes heures ! (elle rit).

On voit à nouveau la vidéo commentée.

Voix off – Les bâtiments construits dans les années soixante pour accueillir les employés de l'usine Nec et des chantiers alentours étaient devenus insalubres. Fuites d'eau, cages d'escaliers délabrées, chauffages défectueux, cafards... Autant de détériorations qui ont amenées la mairie à repenser un quartier propre, empli de zones vertes avec des logements modernes à taille plus humaines, un quartier plus propices aux rencontres. Ce chantier est mené par une équipe de professionnels connaissant leur métier. Le conducteur des travaux nous a précisé que les plus anciens avaient déjà exercé leur savoir-faire lors de la construction. Ce chantier prendra fin en 2008.

A la fin du reportage, on retrouve Akram et Rihan dans leur salon. Ils ont le visage grave.

Rihan – Ah, la c'est sûr, c'est un grand coup de Karcher !

Les deux hommes continuent à regarder.

Voix off – L'insécurité dans les banlieues...

Rihan – Éteins cette merde, c'est toujours pareil, et tu regardes ça tout les soirs !

(Le son baisse jusqu'au silence)

Routine millimétrée

On entend au poste radio Zarhat al madaïne de Fayrouz. Akram est dans la cuisine, assis à la une table en formica blanc et Akram. Au fond de la pièce, une fenêtre donne sur les autres immeubles. La lumière indique qu'il est très tôt le matin.

L'homme boit un café et fume une cigarette, il porte un jean sale (cambouis poussière, trous), et un tee-shirt simple. Aux pieds : ses chaussures de sécurité. Il écrase sa cigarette. En débarrassant la table, il fredonne sur les paroles de la chanteuse, mais il ne le fait pas gaiement, il a l'air triste. Il fait alors sa vaisselle mécaniquement. Tous ces gestes sont finement orchestrés. Une fois la vaisselle posée sur le petit rebord vaguelé de l'évier blanc, il s'essuie les mains. Akram attend la fin du refrain et coupe le poste.

Dans le couloir de l'entrée un petit meuble a été installé contre le mur. Dessus des gants de travail sont posés et il y a un porte manteau contre le mur. La porte d'entrée siège au fond du couloir. La lumière est sombre.

Akram entre dans le couloir, prend ses gants, tourne le verrou deux fois et sort. La porte claque, le verrou tourne deux fois.

Scène de chantier 2

Bruit de pelleteuse, de coups de masses, de coups sur du fer...

Peu à peu, on reconnaît Akram, de dos en train d'abattre une cloison à la masse. Il tape, tape, tape, tape... Il est dans ce qui a du être une chambre d'enfant : les tapisseries sont enfantines, partout il reste des traces de vies : de petites déchirures de tapisseries, quelques coups de feutres ...

Au fur et à mesure que l'homme tape on voit apparaître une cuisine (évier, placards intégrés...). Il tape régulièrement. Son geste « métronomé » est d'une extrême précision. Il lève la masse, s'aidant de sa main droite qui repartit le poids en glissant à l'avant du manche ; se sert de l'élan pour cogner fort, tout en faisant glisser sa main droite vers son autre main, cramponnée au bout du manche ; continu vers le bas (des éclats de murs jaillissent) ; tourne le bras en le levant, tout en faisant glisser sa main droite vers le haut. Son bras se lève, s'abat, tape, se relève, et sa main droite articule le mouvement en glissant mécaniquement de bas en haut. Et ainsi de suite. Il abat la cloison peu à peu.

Les deux collègues d'Akram travaillent sur une porte qui donne sur la chambre d'enfant. L'ourson est agenouillé près de seaux de gravas, tandis que La masse (le collègue de la quarantaine), s'occupe de démonter la porte et de démolir ce qui l'entoure.

La masse – Tu vois l'ourson, cette précision dans le geste, c'est pour ça qu'on l'appelle Swing, prends-en de la graine ! Et observe ses mains. N'oublies jamais de faire glisser ta main comme lui : tu

t'éviteras des lumbagos et tu gardera tous tes doigts si tu n'oublies pas de la reculer ! (rire) Swing a eu de la chance, il y a laissé qu'un ongle.

L'ourson lui continue son travail de trier des matériaux démolis dans les seaux.

La masse – Et oublies pas de démonter la poignée après ! Pas de fer avec le bois !

Arrivée chez lui

18 heures, on est sur le parking parsemé de voitures dans la cour d'immeubles. Deux voitures se garent. Le break gris, vide cette fois, entre dans le parking, se gare. Akram sort de sa voiture et part en direction de l'immeuble face à lui sur la gauche.

Au balcon de l'immeuble le plus proche, on voit la vieille femme observer du deuxième étage. Elle porte une «blouse-robe de chambre». Elle regarde la voiture se garer. Elle observe la scène avec minutie. On peut imaginer qu'elle passe ses journées à regarder ce qui se passe dehors. Son visage est inexpressif et pourtant ses yeux s'agitent à une vitesse folle, comme si elle ne voulait pas rater une miette de la scène. Akram sort de sa voiture et disparaît dans l'un des immeubles. La vieille femme continue de regarder.

Du fond du couloir où la lumière entre, on voit Akram avancer dans un long couloir. Une porte s'ouvre, un homme sort et se dépêche de refermer la porte tandis qu'Akram continue à avancer.

Le voisin – Bonjour

Akram – Bonjour

Akram s'arrête devant la porte suivante, sort ses clés. Il observe Akram. Lorsque Akram ouvre sa porte, le voisin s'empresse de détourner son regard et continue sa route.

La cour d'immeubles est illuminée par les lampadaires. A leur extinction, on voit en accéléré les différentes lumières des appartements s'éteindre de manière aléatoire, petit à petit. On ne sait pas ce qui se passe chez les gens. La seule information est celle de l'extinction des feux.

-

Chantier 3

Sur la droite au bout du bloc de tours dressées vers le ciel, la tour grignotée et délabrée, cerclée de barrière Herras gît. L'activité bat son plein : la pelleteuse est en marche et prend dans sa bouche les gravas de l'immeuble, quelques hommes portent des gravas dans des brouettes vers les bennes. Sur la façade en ruine de l'immeuble, on voit des ronds blancs qui forment un quadrillage. On voit désormais toutes les salles de bains aux tapisseries différentes, les toilettes, directement sur la rue.

Akram sort de son break gris qu'il vient de garer sur le parking à l'arrière des tours et se dirige vers le chantier.

Alors qu'il avance au milieu des tours dressées, il prend le temps d'observer la vie qui les habite : à certaines fenêtres du linge sèche, à beaucoup d'entre elles, des gens de toutes âges regardent en direction de la démolition. Akram n'ose plus regarder, il regarde ses pieds avancer l'un devant l'autre.

Il arrive face à la grille de la barrière Herras : « chantier interdit au public ». Akram soulève la grille de son plot, entre et la remet.

Le chef de chantier et l'ourson sont en train de discuter, on entend que le bruit des travaux. Akram entre sur le chantier et se dirige vers le chef.

Par dessus le bruit du chantier on entend les hommes forcer leurs voix.

Akram – *Excuses moi !*

L'ourson – *T'as juste l'habitude d'être en retard en fait !*
Sourire narquois.

Le chef – *On t'as pas demandé ton avis.*

Le chef à Akram – *Allez bouge-toi, t'as déjà assez perdu de temps !*

Akram s'éloigne en direction de l'entrée de l'immeuble.

Le chef crie – *Et change de voiture !*

Akram avance dans le couloir et entre par le dernier trou qui a pris la place de la porte. Plus tard, on retrouve Akram, le visage en sueur. Il tape, tape, tape. Son mouvement est régulier, il tourne le bras vers le bas, lève la masse, et frappe sur l'évier en béton blanc. La masse arrive violemment vers l'évier. La main gauche cramponnée, la droite glissant de bas en haut, Akram fait sauter les bouts de l'évier. Il continue méthodiquement la démolition de l'évier.

La masse entraîne le regard sur la partie vaguélée qui sert à égoutter la vaisselle. Elle devient vite un tas de gravas. L'homme s'arrête, regarde vers le bas (l'évier), il tape beaucoup moins fort, seulement du haut vers le bas, la main droite figée près de la gauche.

La masse – « *Bah alors, t'as perdu ton swing ?!
Tu pourrais y mettre plus de cœur !* »
Il sourit bêtement.

Akram se retourne lentement vers son collègue et jette la masse violemment au sol avant de se ruer sur lui.

Il l'empoigne, après quelques coups reçus et donnés, Akram qui domine le jette contre le sol. Le collègue, à terre, prend un appui pour se relever, il est hébété. Akram se détourne, puis se tourne vers son collègue, il lui parle lentement comme dans une colère froide.

Akram tremblant – *Moi j'y mets tout mon cœur, tu m'entends,
tout mon cœur à cet ouvrage !! Personne ici n'y mettrais plus de
cœur ! Tu m'as compris ?*

-
-

Retour du travail

Akram arrive dans le couloir de l'immeuble habité. Il introduit ses clefs dans la serrure de la dernière porte. Il n'arrive pas à les tourner. La porte est déjà ouverte. Il pousse la porte. On voit le couloir de l'entrée avec son petit meuble, au fond, la porte du salon. Akram pose ses gants sur la table.

Rihan – *Papa ??*

Il passe sa tête par la porte du salon.

Rihan – *Mais tu rentres super tôt ?*

Le père ne répond pas, il avance la tête basse et invite son fils à aller dans la cuisine, à gauche du salon.

Akram s'assoit sur une des chaises. Son fils reste debout face à lui.

Rihan – *Vous avez fini plus tôt ?*

Akram – Assieds toi. Rihan.

Le fils s'assoit face à son père.

Rihan – Ok, mais j'dois partir être au foot dans 20 minutes.

Akram – En fait le chef m'a demandé de rentrer chez moi...et de prendre ma retraite un peu plus tôt.

Rihan – T'es encore arriver en retard, j't'avais dit que j'pouvais bricoler le démarreur.

Akram – Oui, mais c'est pas pour ça.

Rihan – Pourquoi ?

Akram – Tu dois avoir raison, j'aurais pas du travailler dans notre quartier. Silence. Dans notre immeuble.

Rihan – Papa, maintenant c'est ici chez nous. Faut pas que tu retourne vivre là-bas, tu vois c'est plus calme ici. Y'a plus de cafards. Mais bon, ça reste pareil quand même...

Akram – Nan, y'a tout qui a changé. Moi je voulais pas partir, je veux pas de démolition, de réurbanisation comme ils disent. Je voulais juste qu'on m'laisse tranquille. Je veux plus toujours partir, toujours s'intégrer. On était bien.

Tôt le matin.

On est dans la chambre de Rihan, il essaye de dormir mais le son de Fayrouz semble l'en empêcher. Rihan se lève et sort en caleçon, il se dirige vers la cuisine.

Rihan est debout, à l'entrée de la cuisine. Il regarde, son père assis à la table de formica, boire son café en fumant une cigarette. Rihan entre et va s'asseoir face à son père.

Akram – Bonjour t'es déjà debout ?

Rihan – Bonjour, je me posais la même question. Et, mais qu'est ce que tu fais. T'es habillé pour l'travail !

En silence le garçon dévisage son père.

Akram – *Oui, je m’habille toujours comme ça la semaine..*

Rihan – *Et tu comptes faire quoi ?*

Akram démunit. – Je sais pas, je vais laver ma tasse, et ... Et toi tu fais quoi ?

Rihan – Bah je vais en cours et après je repasse avant l’entraînement.

Akram – *Ah...c’est vrai.*

Rihan – *Eteinds cette musique, je voudrais dormir encore deux heures.*

2H plus tard.

Rihan, s’éveille difficilement, il se lève, s’habille et sort de son lit.

Dans la cuisine : tasse, le couteau et la cuillère sèche sur l’évier. Rihan entre dans la cuisine. Son père est assis, il regarde à la fenêtre. Il semble ne pas avoir changer de position.

Rihan – *T’es encore là ?!*

Akram acquiesce – *Ah t’es levé ?*

Pendant qu’ils continuent à discuter Rihan prépare son petit déjeuner.

Rihan – *...Tu vas faire quoi alors ?*

Akram – *Oh peut être que j’irais faire des courses cet après-midi.*

(Silence)

Rihan interdit, observe son père. Il finit par lui dire.

Rihan – *N’en fait pas trop, tu sais que je pars en tournoi ce week-end.*

Après un silence, il continue.

Rihan – *Tu me verras pas, demain, on part à 4H du matin. On joue à Lille.*

Akram – *Ah oui, ça fait tôt..*

Les deux hommes face à face, séparé par la table de formica blanc ne se disent plus rien.

Le lendemain matin. Akram sort sa tasse du meuble, passe sa main sur le coin droit de la porte du placard intégré. Il pose sa tasse sur la table. Il allume son poste, ce n'est pas sa cassette qui démarre. Il est interpellé. Il coupe le son et sort une autre cassette. Il ne connaît pas la musique. Contrarié, il se dirige vers la cafetière. Posé juste à côté de la cafetière : un paquet cadeau.

Akram semble totalement chamboulé. Il lance le café et prend le paquet cadeau. Il va s'installer à sa place près de la fenêtre . On entend le bruit du café en train de se faire. Il regarde un moment et ouvre le paquet. On aperçoit la forme de ce qu'il déballe, une sorte de petit livre.

Les mains gercées d'Akram retourne le cadeau vers la bonne face, on voit que c'est un agenda noir, tout simple.

Akram reste interdit. Il regarde l'objet un long moment. Il semble minuscule dans ses mains immenses. Le son de la cafetière cesse, mais il ne le remarque pas. Il ouvre l'agenda.

Rihan lui a écrit un mot : *« Papa, je vais partir de plus en plus souvent de la maison pour les matchs. Alors je me suis dis qu'il te fallait ça. Un agenda, j'imagine ta tête, ça me fait marrer...Enfin, je me suis dis que ça tu en aurais besoin avec le déménagement finit et ta retraite tu vas avoir du temps pour toi...Je t'ai écrit mes dates de match. Au cas ou maintenant tu voudrais venir me voir jouer. Rihan. »*

Akram assis à sa table en formica, referme l'agenda, ne cesse de l'observer puis se décide à le poser. Il se lève et revient avec son café. Il se sert une tasse puis enfonce sa main dans la poche de son jean, fouille, et sort son paquet de cigarette. Il allume sa cigarette et boit son café, l'air triste.

Akram est là. Assis à sa petite table de formica blanc de laquelle il ne peut manquer une minute de ce qui se passe dans la cour d'immeubles.

Akram se lève et lave méthodiquement sa tasse, son couteau et sa cuillère, et les pose sur la partie vaguelée, pour les laisser sécher. Akram n'attend pas la fin du refrain, il n'y a pas de musique. Il inspecte la cuisine de sa position, et va s'asseoir à sa table. Il tourne la tête et regarde par la fenêtre. Un long moment. On comprend qu'il ne bougera pas.

Fin



ANNEXE I

Formulaire de demande de logement

DEMANDE DE LOGEMENT

Enregistrement de la demande



Les organismes HLM,
les SEM immobilières
du **Maine-et-Loire**
et leurs partenaires
ont mis en œuvre
un dispositif
de gestion de la demande
destiné à faciliter vos démarches.
Vous pouvez adresser,
déposer, mettre à jour
ou renouveler
votre demande **auprès d'un seul
des partenaires.***

Sans que vous ayez
à intervenir de nouveau,
votre demande sera enregistrée
pour l'ensemble des organismes
HLM et les SEM immobilières
du département.

- **Votre demande doit être retournée correctement remplie et signée.**

- **Vous devez joindre la copie des 2 derniers avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu pour toutes les personnes vivant dans le foyer.**

- **L'enregistrement de votre demande sera pris en compte par tous les organismes HLM et les SEM immobilières du Maine-et-Loire, un seul dépôt suffit.**

- **Vous recevrez par retour une attestation d'enregistrement indiquant votre numéro unique pour tous les organismes HLM et les SEM immobilières du Maine-et-Loire.**

- **Votre demande a une durée de validité de 12 mois et doit être renouvelée 1 mois avant la date d'expiration.**

** Adresses et téléphones sur dépliant joint.*

Le renseignement de sept informations (nom, prénom, date de naissance, adresse, nombre de personnes à loger, localisation géographique souhaitée et indication si locataire H.L.M.) permet l'obtention d'un numéro départemental unique. Ce numéro garantit votre inscription en tant que demandeur de logement locatif social (décret du 7/11/2000). Cependant, il est insuffisant pour prétendre à l'attribution d'un logement. Si vous souhaitez que les organismes H.L.M. et les SEM immobilières du département puissent vous faire une proposition, vous devez remplir la totalité de l'imprimé et joindre vos deux derniers avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu.

Ce dispositif a été agréé par la C.N.I.L. le 13 juillet 1998 (demande d'avis n°582047).

Les informations figurant sur cet imprimé feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à l'article 43 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder à tout moment aux informations vous concernant auprès de l'organisme que vous avez contacté, afin d'en faire modifier le contenu si votre situation venait à changer.

Les destinataires de ces informations seront les Organismes du logement social, chargés de l'attribution des logements et leurs partenaires. En cas de litige et seulement dans ce cas, vous pouvez contacter le C.R.E.H.A. Ouest, 8 avenue des Thébaudières, 44 800 Saint-Herblain.

1. VOTRE IDENTITÉ

M. / M^{me} / M^{elle}

Le demandeur à remplir en majuscules

Nom : _____
 Nom de naissance : _____
 Prénom : _____
 Date de naissance : _____
 Lieu de naissance : _____
 Nationalité : Française Union européenne Hors Union européenne

M. / M^{me} / M^{elle}

Le conjoint ou co-locataire à remplir en majuscules

Nom : _____
 Nom de naissance : _____
 Prénom : _____
 Date de naissance : _____
 Lieu de naissance : _____
 Nationalité : Française Union européenne Hors Union européenne

2. OÙ VOUS JOINDRE ?

Adresse : _____

 Commune : _____
 Code postal : _____
 Tél. personnel du demandeur : _____
 Tél. travail du demandeur : _____
 Tél. travail du conjoint ou du co-locataire : _____
 Autre téléphone : _____
 E-mail : _____

VOTRE SITUATION DE FAMILLE ACTUELLE

Célibataire Concubinage, Union libre Veuf (ve)
 Marié(e) depuis le : _____
 P.A.C.S. depuis le : _____ ou procédure en cours
 Divorcé(e) depuis le : _____ ou procédure en cours
 Séparé(e) depuis le : _____ ou procédure en cours

3. QUELLES AUTRES PERSONNES VIVRONT DANS LE LOGEMENT ?

Nom et prénom	Date de naissance	Sexe		Lien de parenté ⁽¹⁾ (précisez si co-locataire)	Activité ⁽²⁾
		M	F		
1. _____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	_____
2. _____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	_____
3. _____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	_____
4. _____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	_____
5. _____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	_____
6. _____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	_____
7. _____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	_____
8. _____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____	_____

Si naissance attendue, indiquez le nombre d'enfants à naître : _____ et la date prévue : _____

Le demandeur :

Votre profession : _____

- Emploi à durée indéterminée
- Demandeur(se) d'emploi
- Stage
- Etudiant(e)
- Inactif (ve)
- Emploi à durée déterminée
- Date de fin de contrat : / /
- Interim
- Formation en alternance
- Retraité(e) depuis le : / /

Nom de l'entreprise : _____
 Adresse de l'entreprise : _____
 Commune : _____
 Code postal : _____
 N° SIRET : _____
 Téléphone de l'entreprise : _____
 Fax de l'entreprise : _____
 E-mail de l'entreprise : _____
 Nom du correspondant : _____
 Date d'entrée chez l'employeur : _____
 Commune du lieu de travail : _____

Votre entreprise a-t-elle plus de 20 salariés ? Oui Non

Si oui, demandez à votre employeur le nom de (ou des) l'organisme(s) collecteur(s) du 1 %

Organisme(s) collecteur(s) : _____

Le conjoint ou co-locataire :

Votre profession : _____

- Emploi à durée indéterminée
- Demandeur(se) d'emploi
- Stage
- Etudiant(e)
- Inactif (ve)
- Emploi à durée déterminée
- Date de fin de contrat : / /
- Interim
- Formation en alternance
- Retraité(e) depuis le : / /

Nom de l'entreprise : _____
 Adresse de l'entreprise : _____
 Commune : _____
 Code postal : _____
 N° SIRET : _____
 Téléphone de l'entreprise : _____
 Fax de l'entreprise : _____
 E-mail de l'entreprise : _____
 Nom du correspondant : _____
 Date d'entrée chez l'employeur : _____
 Commune du lieu de travail : _____

Votre entreprise a-t-elle plus de 20 salariés ? Oui Non

Si oui, demandez à votre employeur le nom de (ou des) l'organisme(s) collecteur(s) du 1 %

Organisme(s) collecteur(s) : _____

5. VOS RESSOURCES MENSUELLES NETTES

Mois : Année :

	Demandeur	Conjoint ou co-locataire	Autre(s) personne(s)
Salaires net mensuel	_____ €	_____ €	_____ €
Retraite nette mensuelle	_____ €	_____ €	_____ €
ASSEDIC mensuelle	_____ €	_____ €	_____ €
Bourse mensuelle	_____ €	_____ €	_____ €
Pension alimentaire mensuelle reçue	_____ €	_____ €	_____ €
Pension alimentaire mensuelle versée	_____ €	_____ €	_____ €
Pension invalidité mensuelle	_____ €	_____ €	_____ €
Indemnités journalières	_____ €	_____ €	_____ €
Allocation Adulte Handicapé mensuelle (A.A.H.)	_____ €	_____ €	_____ €
Revenu de Solidarité Active mensuel (R.S.A.)	_____ €	_____ €	_____ €
Allocation Jeune Enfant mensuelle (P.A.J.E.)	_____ €	_____ €	_____ €
Complément de libre choix d'activité mensuelle (ACTIPAJE)	_____ €	_____ €	_____ €
Allocation de soutien familial mensuelle	_____ €	_____ €	_____ €
Allocation de solidarité spécifique mensuelle	_____ €	_____ €	_____ €
Minimum Vieillesse mensuel	_____ €	_____ €	_____ €
Allocations Familiales mens. (hors aide au logement)	_____ €	_____ €	_____ €
Autres (hors aide au logement)	_____ €	_____ €	_____ €

6. VOTRE LOGEMENT ACTUEL

Êtes-vous,

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Logé par l'employeur | <input type="checkbox"/> Logement par des amis ou des tiers* |
| <input type="checkbox"/> Logé par les parents | <input type="checkbox"/> Logé dans un foyer (F.J.T.)* |
| <input type="checkbox"/> Locataire dans un logement H.L.M. | <input type="checkbox"/> C.A.D.A.* |
| <input type="checkbox"/> Locataire dans un logement privé | <input type="checkbox"/> C.H.R.S.* |
| <input type="checkbox"/> Propriétaire de votre logement | <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement d'urgence* |
| <input type="checkbox"/> Logé dans des locaux impropres à l'habitation (cave, sous-sol, garage, combles, cabane...) | <input type="checkbox"/> Résidences sociales, maisons relais, centres maternels* |
| <input type="checkbox"/> Habitat mobile (camping, caravane...) | <input type="checkbox"/> Sous-location* |
| <input type="checkbox"/> Hôtel | |
| <input type="checkbox"/> Sans domicile | |

* Pour tous ces statuts, pouvez-vous préciser depuis quelle date y êtes-vous logé ? / /

Si vous êtes locataire H.L.M., précisez dans quel organisme : _____

Quel est votre type de logement ? Studio T1 T2 T3 T4 T5 T6 T7

Quel est votre catégorie de logement ? : individuel collectif

Montant du loyer mensuel hors charges et hors A.P.L. ou A.L. :en euros

Montant mensuel d'A.P.L. ou d'A.L. :en euros

Avez-vous un préavis ? Non, Si oui, 1 mois 2 mois 3 mois

Etes-vous à jour dans le paiement de vos loyers et charges ? Oui Non

Combien de personnes occupent votre logement ? :

Votre logement est-il manifestement sur-occupé ? Oui Non

LE MOTIF DE VOTRE DEMANDE

Numérotez par ordre d'importance (1,2,3) vos 3 principaux motifs

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Affectation professionnelle nouvelle | <input type="checkbox"/> Futur mariage, union libre | <input type="checkbox"/> Logement présentant un caractère insalubre ou dangereux |
| <input type="checkbox"/> Coût du logement trop élevé | <input type="checkbox"/> Inadaptation au handicap | <input type="checkbox"/> Problèmes d'environnement |
| <input type="checkbox"/> Démolition | <input type="checkbox"/> Indépendance souhaitée | <input type="checkbox"/> Problèmes de voisinage |
| <input type="checkbox"/> Divorce/Séparation | <input type="checkbox"/> Logement actuel mis en vente | <input type="checkbox"/> Raisons de santé |
| <input type="checkbox"/> Echec à l'accession | <input type="checkbox"/> Logement actuel trop grand | <input type="checkbox"/> Rapprochement familial, des services |
| <input type="checkbox"/> Eloignement du lieu de travail | <input type="checkbox"/> Logement actuel trop petit | <input type="checkbox"/> Réduction brutale des ressources |
| <input type="checkbox"/> Etage actuel insatisfaisant | <input type="checkbox"/> Logement présentant un caractère indécent | <input type="checkbox"/> Résiliation de bail par le propriétaire |
| <input type="checkbox"/> Expulsion* | | |

*Dans ce cas, précisez la date du jugement : / /

7. LE LOGEMENT QUE VOUS RECHERCHEZ

Appartement Maison exclusivement Indifférent

Nombre de chambres souhaitées : _____

Accepteriez-vous une chambre ouverte sur le séjour ? Oui Non

Garage Oui Non Parking Oui Non

Montant maximum souhaité du loyer : _____ €

Souhaitez-vous un logement adapté au fauteuil roulant ? Oui Non

Souhaitez-vous un logement adapté aux personnes à mobilité réduite ?

au rez-de-chaussée : Oui Non

desservi par ascenseur : Oui Non

	Commune souhaitée	Quartier souhaité	Opération souhaitée
Choix 1	_____	_____	_____
Choix 2	_____	_____	_____
Choix 3	_____	_____	_____
Choix 4	_____	_____	_____
Choix 5	_____	_____	_____
Choix 6	_____	_____	_____
Choix 7	_____	_____	_____

Date souhaitée d'attribution : _____

Une personne peut-elle se porter caution pour vous ? Oui Non

Si oui, Caution par un membre de votre famille Caution par un tiers Locapass

Avez-vous déposé un dossier au Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.) ? Oui Non

Si oui, date de la décision : _____

Etes-vous placé sous un régime de tutelle ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Vos remarques complémentaires :

.....

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus et m'engage à fournir tous les éléments modificatifs à ma situation.



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	3
Introduction générale	9
PARTIE 1 - La mobilité contextuelle : une nouvelle forme de mobilité ?	19
Introduction partie 1	21
Chapitre 1. Pauvreté et précarité : une accumulation permanente de manques, de difficultés et d'incertitudes	23
Le pauvre est logé	24
Le précaire se loge	26
Le mobile habite	28
Chapitre 2. Les mobilités spatio-temporelles et sociétales	31
La mobilité spatiale	33
Les indicateurs spatiaux objectifs : modes et moyens de transports	34
Les indicateurs spatiaux subjectifs : mobilités erratiques et mentales	36
La mobilité temporelle	38
Les indicateurs temporels objectifs : temps physique, physiologique et spatialisé	38
Les indicateurs temporels subjectifs : passé, présent, futur	41
La mobilité sociétale	45
Les indicateurs sociaux objectifs : identité et appartenance	45
Les indicateurs sociétaux subjectifs : altérité et référence	47

Articulation des trois dimensions de la mobilité	51
Les indicateurs et les effets de la mobilité	51
La mobilité contextuelle comme système	53
La mobilité contextuelle comme processus cognitif	54
Chapitre 3. Habiter, c'est être mobile	59
Savoir comment être là... au monde : identité, appropriation et mobilité	60
Être	60
Avoir	61
Aller	62
L'habiter en situation de précarité	62
L'atopie ou le repli de la territorialité	62
L'achronie ou le temps discontinu	64
L'appropriation territoriale vecteur de l'avoir et du savoir	67
L'enfance ou le capital socio-spatial	67
Les espaces intermédiaires comme lieu d'obtention de reconnaissance sociale	71
Le savoir-faire, comme marque d'appropriation	72
La théorie de la médiation comme savoir identifier la connaissance spatiale	73
Chapitre 4. La mobilité contextuelle	77
Le processus de la mobilité en situation de précarité	78
Le contexte comme espace de l'acteur pluriel	79
Les répertoires socio-géographiques de l'individu	81
Axe vertical « Contexte : Position/Situation »	81
Axe horizontal «Contexte spatial, temporel et social »	83
« Contexte : Spatial/Spatialité »	83
« Contexte : Temporel/ Temporalité »	84
« Contexte : Social/Socialité »	84
Conclusion partie 1	85

PARTIE 2 - Les mobilités résidentielles contraintes	87
Introduction partie 2	89
Chapitre 5. Rénovation urbaine et relogement à Angers et Trélazé	93
La rénovation urbaine issue d'une longue histoire du logement social et de la politique de la ville	93
Du logement à l'habitat social	93
De la politique des quartiers à la politique de la ville	95
Angers et Trélazé, villes pionnières de la Rénovation Urbaine	97
Angers : 30 ans de dispositifs de politique de la ville concernant cinq quartiers	97
Trélazé : Troisième ville en France, signataire du Programme de Renouvellement Urbain	100
Le processus de relogement comme dispositif spécifique pour réinscrire les ménages en difficultés sociales dans une dynamique d'insertion	106
<i>Des actions de concertation et d'information à plusieurs niveaux</i>	106
<i>Principes et objectifs des opérations de relogement</i>	107
<i>Janvier 2008 : le relogement présente un bilan positif à 85 %</i>	112
Chapitre 6. Une démarche de recherche socio-géographique	115
La démarche compréhensive	115
Un outil de recueil de données : le guide temporel d'entretien compréhensif	117
La constitution de l'échantillonnage : des caractéristiques socio résidentielles	118
Les acteurs professionnels et associatifs rencontrés	120
Les quatre types de relogement contraint	120
Les trois types de mobilités résidentielles	121
Les caractéristiques socio résidentielles des ménages rencontrés	122
Le traitement des données : trois principes méthodologiques	125
Les trois temporalités d'une monographie type	125

Chapitre 7. Histoires de vie résidentielle	129
Présentation des ménages rencontrés, habitant à Angers au moment du relogement	129
Les 13 ménages habitant à Angers au moment du relogement, relogés sur site	131
<i>Armand : une reconnaissance sociale à réacquérir</i>	132
<i>Raymond : autocentré sur le logement et la voiture</i>	134
<i>Gisèle : une vie programmée par le télé-poche et les sorties du chien</i>	136
<i>Ginette : une mobilité réduite, par sécurité, à l'échelle du quartier</i>	138
<i>Élisabeth : quatre propositions et toujours en quête d'un logement neuf</i>	140
<i>Véronique : une vulnérabilité malgré une situation assainie</i>	142
<i>Claire : une vie communautaire centrafricaine</i>	144
<i>Ali et Amina : la tranquillité, la paix</i>	145
<i>Blinor et sa femme : le collectif familial kosovar</i>	147
<i>Christelle et Denis : des problèmes de voisinage et un parcours professionnel douloureux</i>	149
<i>Valérie : d'une situation recluse à une vie sociale et organisée</i>	152
<i>Maria : abusée et séquestrée pendant 15 ans, 5 enfants placés</i>	154
<i>Diwani et sa femme : s'inscrire en thèse de sciences politiques</i>	156
Les 5 ménages habitant Angers relogés hors site	158
<i>Elsa : insatisfaite de son relogement</i>	159
<i>Nora : française d'origine, séquestrée pendant 20 ans en Algérie</i>	161
<i>Nadir et Serena : Des déplacements élargis à l'échelle de la ville</i>	163
<i>Abdel, 54 ans, célibataire : d'une vie recluse à un mode de vie aristocrate</i>	164
<i>Petre : un parcours résidentiel ascendant</i>	167
Présentation des ménages rencontrés habitant à Trélazé au moment du relogement	169
Les 4 ménages relogés dans le quartier des Plaines	170
<i>Benoist : épaulé par sa sœur, il réussit à habiter seul dans son appartement</i>	171
<i>Thérèse : un rituel matinal, une semaine rythmée</i>	172
<i>Marie : un relogement anxiogène</i>	174
<i>Chantal : impayés et vie sociale entièrement dédiée à la vie du quartier</i>	175
Les 3 ménages relogés dans d'autres quartiers de Trélazé	178
<i>Ellie et Ertul : Fin des crises d'angoisse</i>	179
<i>Leyla et son mari : réussir une vie professionnelle et une vie de femme au foyer</i>	181
<i>Mohamed et Fatima : Une exclusion due à un licenciement et au relogement</i>	183

Les 4 ménages relogés hors de la commune de Trélazé	185
<i>Annie : « des parcours santé » adaptés à sa déficience visuelle</i>	186
<i>Jennifer et son mari : le périurbain lointain, une mise à distance des relations familiales étouffantes</i>	188
<i>Florence et Pascal : à la frange du quart monde</i>	190
Conclusion partie 2	195
PARTIE 3 - Effets, freins et leviers du relogement contraint	197
Introduction partie 3	199
Chapitre 8. Les effets spatiaux, temporeux et sociaux du relogement contraint	201
Des perceptions spatiales à l'échelle de l'îlot plutôt qu'à l'échelle du quartier	202
Quand des ménages relogés « sur site » estiment être relogés « hors site »	202
<i>Relogés sur site, des ménages estiment avoir changé de quartier sans avoir changé d'environnement</i>	202
<i>Relogés sur site, des ménages estiment avoir changé d'environnement sans avoir changé de quartier</i>	204
<i>Vivre dans une maison individuelle neuve sur site : une nouvelle façon de voisiner</i>	206
<i>Des changements liés à des petits détails du quotidien</i>	210
Quand déménager hors site ne signifie pas forcément changer d'environnement	212
Changer de commune ou changer de type de quartier ?	216
Des perceptions plus positives à différentes échelles spatiales	220
Effets du temps sur l'acte de mobilité résidentielle	223
Les étapes du parcours résidentiel	223
<i>La durée d'occupation des lieux avant relogement</i>	226
<i>Les périodes de mobilité résidentielle : un effet d'âge manifeste</i>	227
<i>L'effet générationnel</i>	229
Les effets de la nature et du vécu des parcours résidentiels sur la capacité à la mobilité résidentielle	229
<i>Le vécu de l'amplitude géographique</i>	229
<i>La peur du connu</i>	231

Quand la projection résidentielle demande de la patience, de la pugnacité et de l'apprentissage	231
Effets du relogement contraint sur la situation sociale	234
Des budgets familiaux ébranlés	235
La cellule familiale se structure	237
Les problèmes de santé s'atténuent	238
Chapitre 9. Freins et leviers de la mobilité résidentielle	243
Le neuf et le confort technique et social, un des premiers leviers de la mobilité résidentielle	243
Des déplacements physiques et virtuels plus ou moins aisés ou contraints	248
Le temps : élément incontournable de l'apprentissage de la mobilité résidentielle	253
La famille, un facteur déterminant de la mobilité	256
Le travail : frein et levier de la mobilité	262
Les projets de vie des ménages rencontrés	265
Conclusion partie 3	269
Conclusion générale	273
Rester en mouvement, c'est habiter	276
Vivre au calme et bien dormir	278
Comment s'apprend le raisonnement logique et spatial ?	279
Perfectionner la conceptualisation de la mobilité contextuelle	283
Quel est l'intérêt scientifique et social de la mobilité contextuelle ?	285
Bibliographie	287
Les Sigles	299
Table des illustrations	303

Table des annexes	311
ANNEXE A	313
ANNEXE B	335
ANNEXE C	339
ANNEXE D	343
ANNEXE E	349
ANNEXE F	353
ANNEXE G	357
ANNEXE H	361
ANNEXE I	385
Table des matières	391

Résumé

Habiter, c'est être mobile. C'est à partir de cette hypothèse issue d'une expérience professionnelle de plus de quinze ans d'accompagnement au logement auprès de ménages vulnérables, que s'est engagée une étude sur les effets, les freins et les leviers de la mobilité résidentielle contrainte sur les quartiers de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) d'Angers et de Trélazé (France). Associant les résultats de l'étude à la notion de la mobilité contextuelle, se révèle l'étroite relation homme-environnement. En effet, le processus cognitif de la mobilité et de l'habiter se met en œuvre dans une atmosphère sécurisante et apaisante. Or, vivre dans les quartiers d'habitat social dégradé, dévalorisé, empêche cette mise en œuvre. Ainsi, l'étude du relogement contraint montre la nécessaire conjugaison entre les politiques d'aménagement urbain, les politiques sociales et les politiques environnementales.

Mots-clés : crise urbaine, relogement, parcours, pollution sonore, cognition.

Abstract

Living in one place also implies mobility. This hypothesis was developed over 15 years' experience accompanying the underprivileged in housing issues and lies at the basis of the present study, which examines the effects, obstacles and levers involved in restricted residential mobility in residential neighborhoods of the National Agency for Urban Renewal (Agence Nationale de Rénovation Urbaine – ANRU) in Angers and Trélazé (France). Looking at our results in the light of contextual mobility, the close relationship between man and nature becomes apparent. Indeed, the cognitive process connecting mobility and residence can only take place within a reassuring and calming environment. On the other hand, living in degraded, depreciated social housing clearly hinders this process. The present study on forced relocation thus demonstrates the need for combining urban planning, social and environmental approaches in policymaking.

Keywords : urban crisis, rehousing, route, noise pollution, cognition.